

**UNIVERSITAT DE VALÈNCIA**

**FACULTAT DE FILOLOGIA, TRADUCCIÓ I COMUNICACIÓ**

Programa de Doctorado en Lenguas, Literaturas y Culturas y sus Aplicaciones



La correspondencia manuscrita e impresa de Margarita de Parma

Tesis de doctorado

Presentada por: Enia Sendra Vicens

Dirigida por: Júlia Benavent

**Año 2022**



## **Agradecimientos**

En primer lugar me gustaría agradecerle a mi tutora, Júlia Benavent, la confianza depositada en mí a lo largo de todos mis estudios. Por sus consejos, su asesoramiento, su paciencia y sus ánimos. Sin su ayuda no hubiera sido posible. Y agradecer también al proyecto Las Mujeres en la Casa de Austria (1526-1600). Corpus Documental II. MINECO. Ministerio de Economía y Competitividad. IP: Júlia Benavent. (Universitat de València). 01/01/2018-31/12/2021, del que este trabajo forma parte, por la oportunidad de aprendizaje y crecimiento.

Gracias a mis padres, Juan Salvador y Rosa María, y a mi hermano, Abel, por estar siempre a mi lado y ser constante apoyo. Por su fe en los peores momentos y su alegría en los mejores, por su incondicionalidad.

Gracias a Luis por ser mi nueva familia y ayudarme a crecer día a día.

Gracias a mis amigos, que son la familia que elegimos.



## **Resumen**

En esta tesis de doctorado, amparada en el programa de Doctorado en Lenguas, literaturas, culturas y sus aplicaciones de la Universitat de Valencia, se aborda el estudio de la correspondencia de Margarita de Parma (1522-1586). Nuestra investigación parte de las ediciones precedentes decimonónicas de los archiveros, historiadores e investigadores del siglo XIX, que documentaban la historia de Bélgica y de los Países Bajos, pero se propone también la edición de muchas cartas que permanecen inéditas. El estudio de la correspondencia de Margarita de Parma debe tener en cuenta necesariamente las aportaciones anteriores para ordenar el ingente corpus que se ha conservado en varias bibliotecas y archivos europeos, por lo que se ha elaborado un índice cronológico con los registros de las cartas editadas y la inclusión de las inéditas para formar un índice completo de su correspondencia. También se ofrece la edición de cartas inéditas que es la portación para ir conformando el corpus total de su correspondencia. El gran número de correspondencia inédita ha impedido que nuestro trabajo sea exhaustivo, pero será útil para futuros trabajos de investigación propios y ajenos.



## Índice

A modo de prefacio

Agradecimientos

1.- Introducción.....	1
2.- Objetivos y metodología.....	7
3.- Estado actual de la correspondencia de Margarita de Parma: Índice cronológico, descripción y regesto de la correspondencia.....	13
4.- Descripción codicológica de los documentos editados.....	281
5.- Criterios de edición.....	291
6.- Abreviaturas y siglas.....	292
7.- Documentos editados.....	293
9.- Conclusiones.....	415
10.-Bibliografía.....	417





### **A modo de prefacio**

Para la realización de este trabajo me propuse, con la ayuda de la doctora Júlia Benavent, que lo ha dirigido, la continuación del tema que decidí estudiar tanto para mi trabajo de TFG como para el de TFM. En el primero de ellos llevé a cabo la edición de unas cartas inéditas de Margarita de Parma con Antoine Perrenot de Granvelle y Felipe II, mientras que, para el segundo, nos propusimos la localización y regesto de una parte de la correspondencia ya editada de la misma. El objetivo era llevar a cabo una investigación personal, inédita en su mayor parte, de la correspondencia de Margarita de Parma, hija de Carlos V, que gobernó los Países Bajos en dos ocasiones. El hecho de que aún un alto número de documentos manuscritos de Margarita de Parma permanezca inédito me animó a emprender esta investigación, pues contaba con la experiencia del grupo que dirige la profesora Benavent y el amparo del proyecto de investigación “Las mujeres de la Casa de Austria 1526-1600. Corpus documental”.



## Introducción

Margarita de Parma nació en 1522 de una breve relación entre Carlos V y Jeanne Van der Gheynst. La separaron muy pronto de su madre por lo que fue criada por un fiel cortesano del emperador e instruida por Margarita de Austria, tía de Carlos V, y María de Hungría, hermana del mismo. Como tantas otras mujeres en aquella época, fue usada como instrumento político por su padre, quien la casó con Alejandro de Médicis, duque de Urbino, el 29 de febrero del 1536. Un año después su marido fue asesinado por su primo, Lorenzino de Médicis. Así pues, su padre, Carlos V, la volvió a casar, esta vez con Ottavio Farnese, nieto del Papa Paolo III Farnese, con quien tuvo dos hijos, Alejandro y Carlos, nacidos el 27 de agosto de 1545. Alejandro Farnese, con el tiempo, substituyó a su madre en el segundo gobierno de los Países Bajos, cuando renunció al gobierno y Felipe II le otorgó la licencia para regresar a Italia, donde falleció en 1586.

Cuando Carlos V abdicó y Felipe II subió al trono nombró a Margarita gobernadora de los Países Bajos. El 28 de julio fue recibida en Gante y presentada a los Estados Generales. El 29 de agosto de 1567, la duquesa presentó su renuncia al rey Felipe II. Al año siguiente partiría hacia Italia donde gobernó y administró sus tierras de L'Aquila en los Abruzos hasta que, en 1580, Felipe II reclamó de nuevo su ayuda en el gobierno de los Países Bajos delegado a las órdenes de Alejandro Farnese, hijo de Margarita de Parma, después de la muerte de Juan de Austria, hermanastro de la misma. Tras dos años de cooperación con el gobierno y muchos desacuerdos con Alejandro Farnese, en 1582 Margarita de Parma le pidió a Felipe II su retiro del gobierno y de la vida política volviendo a sus tierras del Abruzo. Margarita de Parma murió en el 1586 en Ortona donde se encontraba. Las biografías actuales de Margarita son todas de tipo divulgativo, construidas a partir de las noticias que los historiadores románticos publicaron, a excepción de artículos especializados recientes. Falta, sin embargo el mismo rigor de los especialistas en los biógrafos<sup>1</sup>.

Toda la actividad desplegada por Margarita en las distintas responsabilidades, como hija de Carlos V y como gobernadora en dos ocasiones de los Países Bajos, se realizó a través de la correspondencia o mediante el encargo a personas de su confianza que mandaba para que exponer sus razones. No hay ninguna duda de que el gobierno complejo de los Países Bajos era una tarea muy difícil, que se vio agravada por la tardanza de las respuestas de Felipe II. El estudio de la correspondencia de Margarita de

---

<sup>1</sup>Dumont, G.H., *Margherita d'Austria, bastarda de Charles Quint, 1522-1586*. Bruxelles, 1999; Canosa, Romano, *Vita di Margherita d'Austria*, Ortona, 1998; Gomez del Campillo, M., *Margarita de Austria, duquesa de Parma*, in: «Bulletin de la Commission royale d'histoire, III serie, 1867; Wauters, A., *Marguerite de Parme*, in *Biographie Nationale*, Bruxelles, 1894-95. Sanza Ayán, Carmen, "Margarita de Parma" en *Diccionario de la Real Academia de la Historia* en <https://dbe.rah.es/biografias/11313/margarita-de-parma> [consultado el 1 de febrero de 2022].

Parma es imprescindible para el estudio de su figura histórica. Para que este estudio sea eficaz, nos planteamos la recopilación de toda su correspondencia impresa, con el fin de identificar las lagunas de aquellas misivas que permanecen inéditas.

En esta tarea vimos enseguida que las condiciones en que trabajaron los estudiosos de la correspondencia de Margarita de Parma no podían ser obviadas, pues determinó el resultado de sus trabajos<sup>2</sup>. Los responsables de la edición de la correspondencia son principalmente los siguientes:

Pierre Foppens publicó solo diecinueve cartas de Margarita de Parma. La mayoría eran del año 1566. Cuatro cartas fueron emitidas por Margarita para Felipe II y quince de Felipe II a Margarita. Esas cartas se encuentran publicadas en el *Supplément à l'Historie des Guerres Civiles de Famiano Strada*<sup>3</sup>.

El barón Frédéric de Reiffenberg<sup>4</sup>, movido por el estudio de la historia de los Países Bajos y, sobre todo, por los conflictos de Bélgica durante el reinado de Felipe II, editó la correspondencia de Margarita de Parma que se encontraba en la Bibliothèque Royal de Belgique. Tituló la obra *Correspondance de Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, avec Philippe II*. En la edición, Reiffenberg no proporciona la referencia de todos los manuscritos, dificultando así su localización, y en muchas ocasiones no presenta una edición del original sino una traducción al francés<sup>5</sup>.

Louis Prosper Gachard quien, al frente de los archivos belgas, se encargó de editar y publicar los documentos más importantes de la historia de los Países Bajos. Con la intención de documentar la historia del siglo XVI y, más concretamente, la de los Países Bajos durante los disturbios entre 1566 y 1586, pretendía copiar o resumir todos los documentos relacionados con estos hechos. La obra de Gachard es fundamental para reconstruir el epistolario de Margarita de Parma, en lo que a su vida política en los Países Bajos se refiere, ya que se dedicó con gran esfuerzo y al lo largo de muchos años a reunir las cartas y, cuando no podía transcribir las cartas, ofreció los resúmenes para orientar a los historiadores coetáneos suyos o futuros. Ciertamente los hábitos de los filólogos e historiadores de ese momento de la historia impiden muchas veces localizar el documento porque no registraban la signatura o no son fieles a la carta completa, sino a un resumen sobre los fragmentos que les interesaban. Otras veces no indican las partes cifradas. Su trabajo partió del estudio de los *Papiers d'état du cardinal de Granvelle* de Charles Weiss<sup>6</sup>, conservador en la Bibliothèque Municipal de Besançon. Esta edición se detenía en el 1575. Gachard fue autorizado para preparar su visita al Archivo Nacional

---

<sup>2</sup> Benavent, Júlia. (2017). Louis Prosper Gachard y la edición de la correspondencia de Margarita de Parma. *Quaderns de Filologia: Estudis Literaris* 22, pp. 15-25.

<sup>3</sup>Famiano Strada (1572-1649) Esta obra se publicó en Amsterdam Chez Pierre Michiels 1729.

<sup>4</sup> Frédéric de Reiffenberg (1795-1850), *Correspondance de Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, avec Philippe II*

<sup>5</sup> Pich, Eva. (2018). Las cartas olvidadas de las mujeres de la casa de Austria. En Romano Martín, Y., Velázquez García S. (Coords.), *Las inéditas: voces femeninas más allá del silencio*, (pp. 207-218). Salamanca: Ediciones Universidad de Salamanca.

<sup>6</sup> Weiss, Charles *Papiers d'état du cardinal de Granvelle d'après les manuscrits de la bibliothèque de Besançon*. París, Imprimerie Royal, 1846-1852.

de Simancas y encontrar de modo más rápido los documentos que faltaban. Gachard copió algunos documentos y realizó el análisis de otros por falta de tiempo o porque no los consideraba de gran importancia. No había ningún criterio de edición, ni descripciones codicológicas. En los documentos registados anotó la signatura del legajo, pero no del documento, pero si, por el contrario, transcribía el documento no lo anotaba, dificultando así la localización de los documentos. Gachard reúne en 4 volúmenes la correspondencia sobre los hechos históricos de la historia de los Países Bajos, bajo el título *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas* en los años 1848, 1851, 1858 y 1861. En el volumen *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, Gachard ya conocía los Archivi Farnesiani del Archivio di Stato di Napoli, que estudió y de quienes proporcionó también el extracto, la copia o el análisis de la correspondencia de Margarita de Parma.

Edmond Poulet continuó la labor de Gachard para culminar la edición de la correspondencia de la historia de Bélgica. La primer tarea de Poulet se centró en el *Précis* de Gachard que contenía algunos documentos de los legajos del Fondo Estado Flandes del Archivo General de Simancas que Gachard no había podido transcribir durante su estancia, y en la localización de las cartas impresas en las ediciones *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, *Correspondance de Guillaume de Taciturn*, *Archives ou correspondances inédites de la maison d'Orange Nassau*, *Bulletins de la Comission royal d'histoire*, *Bulletins de l'Académie royal y Mémoires de la Société d'Émulation du Jura*. Poulet decidió unificar los criterios dado que las ediciones tenían distintas procedencias pero, como trabajaba para la comisión nacional belga, las directrices que recibió fueron las de editar el documento en francés y acompañar de una traducción los documentos que se encontrasen en español o italiano, dejando a criterio de los colaboradores la decisión de editar el manuscrito completo, realizar un extracto o solo un análisis. Partían de la *recensio* de los documentos ya publicados y de aquellos cuya existencia no se hubiera conocido hasta el momento; se optó por organizar los documentos en tres secciones y se excluyeron todos aquellos documentos que se consideraba que no interesaban, como las cuentas y finanzas. Los documentos privados con artistas y los relacionados con las costumbres y hábitos se incluyeron, y se descifró toda la correspondencia cifrada. La colección llevaría el título *Correspondance du cardinal de Granvelle*<sup>7</sup>.

La consulta de los documentos de archivo en el Archivo General de Simancas y del Archivio di Stato di Napoli, Biblioteca Nacional de España, Bibliothèqu Municipale de Besançon, Real Biblioteca de Palacio Real de Madrid, desveló que la edición era admirable, pero no siempre precisa. El hecho de que no se aplicaran los criterios filológicos y que algunas cartas se editaran fragmentadas, sin indicación de la signatura del legajo, ni las referencias de las medidas, ni la información básica sobre si era autógrafa o no, con partes cifradas o no, o en algunos casos traducidas al francés

---

<sup>7</sup> M. Van Durme, *El cardenal Granvela (1517-1586)*, Barcelona, Editorial Vicens Vives, 1955; M. Legnani, *Antonio Perrenot de Granvelle. Política e diplomazia al servizio dell'impero spagnolo*, Milano, Edizioni Unicopli, 2013; *Antoine de Granvelle l'Éminence pourpre. Images d'un homme de pouvoir de la Renaissance*, L. Reibel y L. Mucciarelli-Régnier eds., Milano, Silvana Editoriale, 2017.

porque era la lengua de los lectores a quienes estaba destinado nos hizo pensar que la tarea que nos habíamos propuesto había de ser abordada con mucha paciencia y dedicación.

En el trabajo de la identificación de los documentos manuscritos vimos que la investigación y la edición de las cartas llevada a cabo por los autores arriba mencionados habían sido guiados por un interés nacional, es decir, los editores buscaban la documentación relativa a los hechos acaecidos en los Países Bajos en los periodos más convulsos, que comprenden el final del gobierno de Margarita de Parma y Antoine Perrenot de Granvelle y, tras la retirada de este, la llegada del Duque de Alba. Los archiveros como Gachard y Pouillet cumplían una misión histórica al ser enviados para llevar a cabo la localización y edición de los documentos, como una tarea de estado.

Nuestro interés radica en la figura de Margarita de Parma, en su vida completa, privada y pública. Deseamos conocer cómo fueron su vida, sus decisiones, su actividad política, las relaciones con su padre Carlos V, con sus esposos Alejandro de Médicis y Octavio Farnese, la reivindicación de su dote ante la casa de los Médicis, y de sus posesiones en Parma y en Piacenza, la estrecha relación con Antoine Perrenot de Granvelle, con Juan de Austria, y con otros destacados miembros de la diplomacia europea. Nuestro interés está depositado en su experiencia como gobernante activa, con la experiencia de la renuncia, su regreso a la actividad política a finales de su vida, en una confusa competencia con su hijo Alejandro Farnese, co-gobernador de los Países Bajos, es decir, nuestra investigación busca contribuir a los estudios de las mujeres en el siglo XVI, desde nuestros conocimientos filológicos.

La correspondencia de Margarita de Parma es una de las colecciones personales más grandes de la correspondencia diplomática del siglo XVI. Los documentos contienen información de gran valor sobre política, diplomacia, cultura y arte de la época, y abre estudios sobre cuestiones y aspectos lingüísticos y filológicos.

De Margarita de Parma se han conservado muchos documentos en las bibliotecas y archivos de Europa. Se han llevado a cabo, como podrá verse en la bibliografía de esta tesis, ediciones de gran importancia, realizadas con un rigor científico máximo para los estudios de filología de finales del siglo XIX y principios del siglo XX, pero en algunos casos son incompletas, desde la elección de los documentos que se editan, que solo contemplan la historia de los Países Bajos, y en la indicación de la localización de los documentos.

El destacado papel de Margarita de Parma en el gobierno de los Países Bajos, en dos ocasiones, entre 1559 - 1567, y 1580 y 1583 hizo de ella una fuente imprescindible de noticias para el estudio de la historia de lo que entonces era conocido bajo el nombre de Flandes y que hoy comprende Bélgica y Países Bajos. Ciertamente, los historiadores, archiveros y filólogos que editaron sus cartas estaban guiados por un objetivo superior a ella, es decir, su objetivo era el estudio de los hechos acaecidos bajo su gobierno. Tengamos en cuenta que durante el primer

periodo, Margarita vivió una de las etapas más complicadas para el gobierno de Flandes dado que sufría una crisis con grandes consecuencias políticas, pero también religiosas. Tras la abdicación de Carlos V, los Estados se vieron recelosos de tener que servir al rey Felipe II que no conocía su lengua, ni sus costumbres y que reinaría desde España. Margarita de Parma se encontró con la desconfianza y con una gran deuda derivada de las guerras con Francia que además dejó tropas españolas asentadas al sud de los Países Bajos. Dichas tropas suponían una presencia costosa y fueron consideradas una ocupación, por lo que las provincias se negaban a pagar sus tributos hasta su marcha. Además encontramos dos movimientos socio-políticos, el progresista de las clases medias que querían acabar con las instituciones previas y los conservadores, defensores de los privilegios y libertades antiguas; pero ambos movimientos se vieron unidos frente al poder de Felipe II cuando en mayo de 1559, el Papa, Pablo IV, con la Bula Papal, impone una reorganización eclesiástica y otorga plenos poderes a Felipe II para los nombramientos. La nobleza culpaba a la influencia del cardenal Granvelle de la reorganización eclesiástica y muchos pedían a Felipe II su destitución; dada la negativa muchos dimitieron de sus cargos. Además, la provincia de Brabante decidió retener sus tributos hasta la marcha del Cardenal. Margarita de Parma intentó mediar entre la nobleza de los Países Bajos y Felipe II pero frente a las negativas de su hermano decidió tomar medidas políticas y entablar negociaciones. Ante la presencia de los calvinistas y de los conversos en la nobleza, Felipe II estableció combatir el protestantismo y, en 1565, se pretendió instituir la Inquisición. Este hecho derivó en una crisis de autoridad; los nobles redactaron un documento, el *Compromiso de Breda*<sup>8</sup>, en el que exigían un cambio en la política religiosa. Tras las nuevas negativas de Felipe II y un empeoramiento de la crisis económica, se produjo la insurrección calvinista. Todos estos sucesos llevaron a que Felipe II mandara al duque de Alba al gobierno de los Países Bajos y Margarita de Parma abandonara el cargo y se retirara de la vida política.

Durante el segundo periodo, Margarita de Parma asistió a hechos tan importantes como la ruptura definitiva de los Países Bajos. En dicha ruptura se crearon dos uniones<sup>9</sup>: La Unión de Arras, en 1579, compuesta por las provincias del sur de los Países Bajos que seguían siendo católicas y reconocían a Felipe II como soberano; y la Unión de Utrecht, entre 1579 y 1581, compuesta por las provincias del norte, protestantes y rebeldes, que se enfrentaban a la monarquía. En 1581, la Unión de Utrecht, rompió completamente los lazos con el monarca mediante el Acta de Abjuración<sup>10</sup> que reconocía a Felipe II como señor de las provincias pero designaban a Guillermo de Orange como gobernador. Estos hechos se dieron tras la muerte del gobernador Juan de Austria, hermanastro de Margarita, quien dejó al frente del gobierno militar a su sobrino Alejandro Farnese, hijo de Margarita, hasta que la monarquía designara al siguiente gobernador. Felipe II apeló de nuevo a su hermana

---

<sup>8</sup> Parker, G., *España y la rebelión de Flandes*. Madrid, Nerea, 1989

<sup>9</sup> Korff, Saint-Prosper, Augusto, *Historias de Suiza y de los Países Bajos, desde los tiempos más remotos hasta 1840*. Barcelona, 1845, (pp. 379 – 473).

<sup>10</sup> Alvar Ezquerro, Alfredo; Herrero Sánchez, Manuel; Montcher, Fabien y Pérez Samper, María de los Ángeles, *La España de los Austria: la actividad política*, Madrid, 2011, (pp. 49 – 55; 210 – 228).

dado que, durante su primer gobierno, las principales provincias rebeldes, Holanda y Zelanda, habían reconocido su autoridad y evitado el enfrentamiento, hasta la llegada del duque de Alba. Sin embargo, Felipe II decidió dividir el cargo: el gobierno militar recaería en manos de Alejandro Farnese y el gobierno político en manos de Margarita de Parma. La idea no agradó a Alejandro Farnese quien se negaba a compartir el poder con su madre. Margarita consideró la necesidad del uso de las armas para resolver la cuestión religiosa y restablecer el gobierno de los Países Bajos por lo que pidió a Felipe II su salida del gobierno para que quedara en manos de su hijo. Así pues, en diciembre de 1580, Felipe II nombra a Alejandro Farnese gobernador y capitán general de los Países Bajos a título definitivo pero obliga a Margarita a residir en los Países Bajos como consejera hasta julio de 1583, cuando la autorizó a regresar a Italia.

La correspondencia de Margarita de Parma, seleccionada por los historiadores belgas como Gachard, Reiffenberg y Pouillet comprende precisamente estos periodos. Las obras que consultamos son la *Correspondance française de Marguerite d’Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II* volúmenes I, II y III y el *Précis du régime municipal de la Belgique avant 1794* ambas de Gachard, la *Correspondance de Marguerite d’Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d’Egmont et de quelques autres pièces* de Reiffenberg y la *Correspondance du cardinal de Granvelle* de Pouillet.

Margarita de Parma estuvo durante toda su vida muy unida a Antoine Perrenot de Granvelle, tanto por razones políticas como, quizás también, de afecto y por ello encontramos una interesante correspondencia entre ambos.



## Objetivos

El presente trabajo tiene dos objetivos importantes. El primero, del que este trabajo solo es una parte debido a su mayúsculo corpus, es la elaboración de un índice cronológico de la correspondencia de Margarita de Parma, con la finalidad de saber qué parte de su correspondencia ha sido editada y por quién. Para llevar a cabo este objetivo, hemos identificado las obras de aquellos autores que durante el siglo XIX, amparados por los gobiernos belga y francés, se propusieron reunir la correspondencia dispersa en bibliotecas y archivos, sobre todo en el Archivo General de Simancas y en el Archivo di Stato de Nápoles. En el estudio que realizamos hemos podido comprobar que en el pasado, entre los años 1815 – 1861, algunos eruditos belgas y franceses editaron parte de la correspondencia, tanto de Margarita como de Granvelle. Sin embargo, son muchas las cartas que han quedado inéditas y dispersas por varias razones, como más adelante veremos.

El segundo objetivo de este trabajo, más preciso, es la localización *regesto* y edición de la correspondencia inédita con el propósito de completar la correspondencia de Margarita de Parma, identificar cuáles son las lagunas y fijar de esta manera cuáles son los periodos que hay que completar. Entre su correspondencia se halla de manera muy destacable, como ya hemos mencionado, la que intercambiaron Granvelle y ella y asimismo la que intercambió con Felipe II. La edición de las cartas de Margarita obedecía en Bélgica en el siglo XIX a una reivindicación nacional romántica, que se encontró con muchas dificultades. Nuestra intención es completar ese trabajo y llevar a cabo, con los que vendrán después, toda la *recensio* de su correspondencia para que se pueda reunir en su totalidad, en medida de lo posible, y se pueda analizar y determinar cuál fue el papel de esta mujer en el desarrollo de los cargos importantes que ocupó durante su vida.

Nuestro trabajo forma parte de la edición de las cartas de las mujeres de la Casa de Austria y de su capacidad para influir políticamente en el siglo XVI. La correspondencia de Margarita de Parma o de Austria, como también es conocida, es un valioso testimonio del ejercicio de poder de una mujer que gobernó los Países Bajos en uno de los momentos más difíciles de su historia. La correspondencia es compartida con Antoine Perrenot de Granvelle y con el rey Felipe II, hermanastro de Margarita.

De este modo, tratamos, en primer lugar, de realizar un estado de la cuestión sobre la correspondencia de Margarita de Parma y, en segundo lugar, de editar algunas de las cartas manuscritas inéditas de su correspondencia.

## Metodología

La metodología utilizada es doble, es decir, de dos naturalezas distintas. Por un lado hemos elaborado un índice cronológico de las cartas editadas, reuniendo todos los datos posibles sobre cada una de ellas. De esta manera hemos detectado las ausencias clamorosas de su localización, es decir de la signatura y de la referencia del fondo bibliográfico de la biblioteca o archivo que las custodian, algo que era habitual en el siglo XIX y que sería inaceptable hoy. A pesar de ello, hemos reunido, como decíamos, los datos sobre los correspondientes, sobre el lugar desde donde se expidió la carta, la datación y el *incipit* y *explicit*. Se añade la referencia de su publicación y se indican las páginas del volumen en que se encuentran. En este índice se han conservado los registros que en su día redactó Gachard en francés. Por dos razones: En primer lugar, no tenía sentido volver a hacer el mismo trabajo, pero fundamentalmente porque Gachard era un experto conocedor de la historia y sus registros son intachables. En el caso de Pouillet y de Reiffenberg, que no los incluyeron, los hemos redactado.

Como se podrá ver el resultado es un listado extenso de localización, cronología y registros, en su mayor número, de cartas de la correspondencia de Margarita de Parma, no solo con Felipe II y con Antoine Perrenot de Granvelle, sino también con otros diplomáticos, secretarios y responsables políticos y religiosos de la Europa del siglo XVI.

Margarita de Parma dominaba el francés y el italiano y usaba las lenguas según a quien se dirigiera. Su correspondencia más estudiada es la francesa, por las razones que ya hemos expuesto, pero tan importante o más es la escrita en italiano, que permanece aún inédita en gran parte.

Otra razón que debemos tener en cuenta en la elaboración de este índice cronológico, con indicación del *incipit* y *explicit*, es que es posible comprobar el alto número de cartas que, en algunos periodos de tensión, escribía cada día, como las cinco cartas escritas el 21 de marzo de 1562 a Felipe II, en las que trataba diversos temas:

Besoin d'une bonne et prompte provision d'argent [...] les affaires de la religion en Flandre, à Tournai et à Valenciennes [...] <sup>11</sup>.

Nouveaux évêchés [...] Peu de fruit qu'ont produit les lettres du Roi aux états de Brabant [...] Pourquoi la duchesse différera de délicerer aux chapitres d'Utrecht la

---

<sup>11</sup>Carta de Margarita a Felipe II, Bruselas, 21 marzo 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, pp.150-160.

déclaration signée per le Roi. Explication qu'elle donne du droit d'élection appartenent à ces chapitres [...] <sup>12</sup>.

Envoi d'un billet du colonel Schwendy contenant les noms de ceux qui, lors de son dernier voyage en Allemagne, lui ont témoigné le désir d'être au service du Roi. – Observation relatives à Georges van Wagen, Georges Lange et au docteur Ludolf <sup>13</sup>.

Vacance du gouvernement de Landrecies: sujets qu'elle presente au Roi pour cette places <sup>14</sup>.

Elle recommande au Roi la demande du comte de Meghem et de Jean de Hille [...] <sup>15</sup>.

También el 8 de mayo de 1562 escribe otras cinco cartas a Felipe II relativas a los asuntos de su marido, el duque de Parma <sup>16</sup>, sobre un motín producido en Valenciennes con motivo de la ejecución de dos herejes y las medidas que ella toma al respecto, quejas contra los nuevos obispos, el cardenal Granvelle, el rey, el Papa, los señores y todo el estado eclesiástico, sobre la imposibilidad de hacer frente al pago de los soldados si el rey no envía a tiempo su parte, peticiones de los estados de Brabante a Margarita <sup>17</sup>, la petición a Felipe II para que envíe *l'argent en nature*, en lugar de cartas de cambio, por las sumas que deben ayudar a los Países Bajos <sup>18</sup> y en relación a la enfermedad del príncipe don Carlos <sup>19</sup>. Esto nos permite también conocer la sucesión de conflictos y las personas de confianza.

Una vez identificadas las cartas inéditas manuscritas, decidimos emplear la metodología de la edición filológica de textos medievales y del Renacimiento y editarlas, que también hemos incluido en el índice cronológico. Las cartas impresas estaban centradas en los acontecimientos de la historia de los Países Bajos, como hemos dicho. Así, al quedar fuera de los criterios que Gachard se había fijado para su edición, hemos decidido reunir parte de la correspondencia de Margarita de Parma con Antoine Perrenot de Granvelle y con el rey Felipe II, comprendida entre los años 1559 y 1582, que se conserva en la Bibliothèque Municipal de Besançon y en el Archivo General de Simancas para ofrecer su edición. Decidimos seleccionar este corpus ya que en estos años está la mayor ausencia de documentos y cartas relativos a Margarita de Parma.

Para la edición se han adoptado unos criterios muy conservadores, interviniendo solo en pocos casos, como se verá en la tabla que precede la edición de

---

<sup>11</sup> Ivi, pp.160-166.

<sup>13</sup> Ivi, pp.166-167.

<sup>14</sup> Ivi, pp.167-168.

<sup>15</sup> Ivi, pp.168-169.

<sup>16</sup> Carta de Margarita a Felipe II, Bruselas, 8 mayo 1562. AGS Est, Leg. 521.

<sup>17</sup> Carta de Margarita a Felipe II, Bruselas, 21 marzo 1562. Gachard, *Correspondance français de Marguerite d'Autriche*, pp.192-206.

<sup>18</sup> Ivi, pp.210-213.

<sup>19</sup> Ivi, pp.213-214.

los documentos. Han sido editadas un total de 1.144 cartas, comprendidas entre los años 1546 y 1585, en su mayor número autógrafas de Margarita de Parma.

## **Siglas y abreviaturas**

AGS Archivo General de Simancas

ASN Archivio di Stato di Napoli

ASP, CFE, Abruzzi, 166, 167

BNE Biblioteca Nacional de España

RB Real Biblioteca

BMB Bibliothèque Municipale de Besançon

DBI *Dizionario biografico degli italiani*

Gachard, L. P., *Correspondance française de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II*. Bruselas 1867. Vol. I

Gachard, L. P., *Correspondance française de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II*. Bruselas 1867. Vol. II

Gachard, L. P., *Correspondance française de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II*. Bruselas 1867. Vol. III

Gachard, L. P., *Précis de la correspondance de Philippe II 1848 sur les affaires des Pays – Bas*. Brussel, 1848-1879.

Reinffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d'Egmont et de quelques autres pièces*. Brussel 1842.

Pouillet, E. – Piot, Ch. *Correspondance du cardinal de Granvelle (1565-1586) faisant suite aux Paiers d'État de Granvelle publiés dans la Collection de documents inédits sur l'histoire de Frances*. C. R. H. Collection des chorniques belges, 12 tomos. Bruxelles, 1877-1896.

ms.	manuscrito
f.	folio
ib.	ibidem
r.	recto
v.	verso
m. d.	margen derecho
m. sup. d.	margen superior derecho
m. i.	margen izquierdo
m. sup. izq.	margen superior izquierdo
cancel.	cancelado
interl. sup.	interlineado superior
<i>add.</i>	añadido
om.	omisión
s. l.	sin localización
s. d.	sin datación
<i>Inc.</i>	<i>Incipit</i>
<i>Expl.</i>	<i>Explicit</i>

## Estado actual de la correspondencia de Margarita de Parma:

### Índice cronológico, descripción y regesto de la correspondencia

En este índice siguen los asientos de la correspondencia de Margarita de Parma por orden cronológico, con indicación de la biblioteca o archivo, la localización o signatura, el folio o documento, el emisor y el receptor, lugar de emisión y datación, la lengua del documento, el *incipit* y el *explicit*. Se incluyen cuando ha sido posible también los regestos. En las cartas impresas se han conservado los regestos de los autores, en francés.

BMB, Ms. Granvelle 86 f. 312r. Tratado del matrimonio entre el duque Alejandro de Medici y Margarita de Austria, hija natural del Emperador. Barcelona, 23 de junio de 1529.

BNE 7904/145, f.1r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Roma, 23 de abril de 1546. Italiano. *Inc.*: Il magnifico Saganta [...] *Expl.*: Di Roma alli XXIII d'aprile. M. D. XXXXVI.

Manda a Saganta con una consulta de la Cámara Real y con una carta del Virrey de Nápoles para el emperador sobre el aumento de sus privilegios.

RB, II 2266, f. 12r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvella. Roma, 10 de diciembre de 1547. Italiano. *Inc.*: Don Carlo d'Aragon [...] *Expl.*: Di Roma il dì XX di dicembre. M. D. XXXXVII.

Margarita recomienda a Carlo d'Aragon.

BNE 7904/148, f. 4r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Roma, 5 de mayo de 1548. Italiano. *Inc.*: Venendo il dottor monsignore Hieronimo Albertino [...] *Expl.*: Di Roma il di V di maggio M. D. XXXXVIII

Recomienda a Jerónimo Albertino, que va a la corte.

RB, II 2267, f. 201r. Margarita de Parma a Granvelle. Roma, 5 de enero de 1549. *Inc.*: Monsignore della Croce è uno delli antichi et intimi *Expl.*: Di Roma il di V di gennaio M.D.XXXXIX.

Recomienda a Monsignore della Croce para superar las dificultades del Obispado de Como.

BNE 20212/68, f. 1r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Roma, 8 de noviembre de 1549.

BMB, Ms. Granvelle9, f.18r. Antoine Perrrenot de Granvelle a Margarita de Parma. s.l. s.d.

BMB, Ms. Granvelle9, f.107r. Margarita de Parma al Marqués de Berghes. Bruselas, 17 de septiembere de 1553.

AGS, Est. Leg. 518, (Gachard, *Précis*)

Instruction particulière pour la duchesse de Parme, faite à Gand, le 8 août 1559. Le Roi lui recommande principalement le point de la religion; il la charge de veiller à ce que les gouverneurs des provinces, les consaux et tous ses justiciers et officiers, ainsi que les gens de loi les villes, procèdent contre les transgresseurs des placars, et à ce que, de leur côté, les inquisiteurs s'acquittent aussi de leurs devoirs, etc.

AGS Est. Leg. 518, (Gachard, *Précis*)

Instruction secrète pour la duchesse de Parme, faite à Gand, le 8 août 1559. Quoique, par ses patentes, elle ait plein et ample pouvoir «pour faire et» despêcher toutes choses survenans aux Pays-Bas, » la volonté du Roi est qu'en tout elle se conduise par avis et délibération des consaux d'État et privé. Dans les matières de finances, elle se conduira de même par l'avis de ceux auxquels le Roi en a commis le soin. Le pouvoir, qui par les mêmes patentes lui est donné, de disposer de tous bénéfices et offices, est subordonné, quant aux bénéfices, à un rôle que le Roi laissera entre ses mains. Quant aux dignités abbatiales, elle pourra conférer celles des monastères de femmes, à l'exception des abbayes de chanoinesses séculières, de celles de la Cambre, de Forêt, de Reinsberg, de Flines. Elle pourra également conférer les dignités abbatiales, pour les monastères d'hommes valant moins de 5,000 livres. Le Roi se réserve les autres. Il se réserve aussi la disposition de tous les gouvernements généraux des provinces et de fiamirauté, y compris le gouvernement de Lille, Douai et Orchies, et celui de Tournai et Tournais ; la nomination des gouverneurs et capitaines des villes d'Arras, Béthune, Saint-Omer, Hesdin, Bapaume, Cambrai, Landrecies, Quesnoy, Avesnes, Bouchain, Charlemont, Philippeville, des châteaux de TÉcluse et de Lille; celle des chefs de tous les collèges de justice, bailliages de Hainaut, de Gand, de Bruges; celle des capitaines et charges d'hommes d'armes. — Il se réserve encore les grâces concernant le crime de lèse-majesté, les concessions de privilèges perpétuels pour villes, communautés ou particuliers, etc.

Margarita de Parma a Felipe II. Gand, 14 de agosto de 1559. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. I (pp.1-7) *Inc.*: Monseigneur, scachant le désir que Vostre Majesté [...] *Expl.*: ... De Gand, le XIII<sup>e</sup> d'aoust 1559.

Regret qu'elle éprouve de ce que la contrariété du vent empêche le départ du Roi, 1. — Elle lui envoie un de ses gentilshommes, pour le visiter, et exprime le désir d'aller lui baiser la main, 2. — Affaire des aides demandées aux états, *ib.* — Opinion des prélats et nobles de Brabant, *ib.* — Silence des états de Flandre, 3. — Refus des états de Hollande; proposition de les faire solliciter par le prince d'Orange, *ib.* — Pareil refus des états de Zélande, *ib.* — Renvoi des états d'Artois, de Hainaut et de Lille, Douai et Orchies, pour obtenir d'eux une meilleure réponse, 4. — Négociation avec les états pour l'affaire du sel, *ib.* — Licenciement des régiments de Schwendy, du comte de Meghen et du Sr de Carondelet, 5. — Exemption du tonlieu de Zélande demandée par la ville de Gand et contestée par la ville d'Anvers, *ib.* — Visitation du conseil de Brabant, 6. — Gouvernement de Dampvillers: candidats proposés au Roi, 7.

Felipe II a Margarita. Goes, 18 de agosto de 1559. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. I (pp.8-11) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, les ventz [...] *Expl.*: ... De Goetz, le XVIII<sup>e</sup> d'aoust 1559.



Il la remercie des avertissements qu'elle lui a donnés, 8. — Affaire des aides demandées aux états ; envoi du prince d'Orange en Hollande et à Utrecht, *ib.* — Négociation avec les états pour l'affaire du sel, 9. — Exemption de tonlieu prétendue par la ville de Gand, 10. — Visitation du conseil de Brabant, *ib.* — Nomination du Sr de Bettembourg au gouvernement de Dampvillers, *ib.* — Satisfaction qu'il aurait de voir la duchesse, si elle pouvait se déplacer sans que les affaires du pays en souffrissent, *ib.*

Felipe II a Margarita. Middelbourg, 21 de agosto de 1559. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. I (pp.11-14) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, mon cousin [...] *Expl.*: ... De Middelbourg, le XXI<sup>e</sup> d'aoust 1559.

Lettre à écrire à l'ambassadeur en France, afin qu'il sollicite la restitution du fiel d'Ennery sur la Meuse, près de Thionville, et l'ordre au gouverneur de Metz de ne plus entreprendre sur les dépendances du duché de Luxembourg, 11. — Mesures à prendre pour la fortification et l'approvisionnement des places de cette province, 12. — Entérinement, par le conseil de la même province, du traité de Cateau-Cambrésis, 13. — Paiement des gens de guerre qui y sont en garnison, *ib.* — Objets pour lesquels il paraît convenable d'y assembler les états, *ib.*

Margarita a Felipe II. Gand, 21 de agosto de 1559. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. I (pp.14-22) *Inc.*: Monseigneur, je sens encoires le mesmes combat [...] *Expl.*: ... De Gand, le XXI<sup>e</sup> d'aoust 1559.

Crainte que lui fait concevoir, pour la santé du Roi, le séjour de Zélande, 14. — Discussions avec les prélats et nobles de Brabant sur le fait des aides, 15. — Négociation avec les états pour l'affaire du sel, *ib.* — Résolution sur les demandes du conseil de Gueldre, 16. — Envoi dans ce pays du comte de Hornes, 17. — Rapport du président de Malines, de l'abbé de Tongerlo et du Sr de Jauche sur la Visitation du conseil de Brabant ; points qui restent à éclaircir, *ib.* — Accord avec le pays de Liège, 18. — Plaintes de plusieurs marchands des Pays-Bas des déprédations exercées sur eux, pendant la guerre, par les Anglais ; opinions diverses exprimées a ce sujet par les membres du conseil privé; avis demandé au grand conseil de Malines; démarches à faire à Londres, au cas que cet avis soit favorable auxdits marchands, *ib.* — Différend entre le Sr de Dicey et la ville de Dôle, 20. — Licenciement du régiment du comte de Meghen, 21. — Mort de Robert de Boulogne, conseiller au conseil des finances, 22.

Felipe II a Margarita. Souburg, 23 de agosto de 1559. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. I (pp.22-24) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, ceste sera [...] *Expl.*: ... De Zoubourg, le XXIII<sup>e</sup> jour d'aoust 1559.

Continuation du pouvoir donné autrefois au duc de Savoie de vendre des domaines jusqu'à la somme de seize cent mille florins en capital, 22. — Etat de ce qui pourra provenir des aides demandées et de son emploi, *ib.* — Ordre au comte d'Arenberg de se trouver à Bruxelles à l'assemblée des états de Brabant, 23. — Prochain départ du Prince d'Orange pour la Hollande et Utrecht, et du comte de Hornes pour la Gueldre, *ib.* — Visitation du conseil de Brabant; suite à y donner, *ib.*—Lettre à l'ambassadeur du Roi en Angleterre, afin qu'il fasse ce que la duchesse lui ordonnera au sujet des plaintes des marchands des Pays-Bas, 24. — Signature de l'acte dressé sur le différend entre la ville de Dole et le Sr de Dicey, *ib.* — Licenciement du régiment du comte de Meghen, *ib.*

Felipe II a Margarita. Souburg, 23 de agosto de 1559. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. I (pp.25-26) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, le porteur [...] *Expl.*: ... De Zoubourg, le XXIII<sup>e</sup> jour d'aoust 1559.

Il lui envoie le docteur Sonnius, revenu de Rome avec les bulles pour l'érection des nouveaux évêchés et de l'université de Douai, lui désigne les commissaires qu'il a choisis pour l'exécution de ces bulles, et la charge de protéger Sonnius contre ceux dont il pourrait s'être attiré la malveillance, 25.

Felipe II a Margarita. Flessengue, 24 de agosto de 1559. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche* (pp.27-28) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, j'ay entendu [...] *Expl.*: ... De Flissinghes, le XXIII<sup>e</sup> d'aougst 1559.

Hérétiques prisonniers à Middelbourg: il charge la duchesse de faire procéder contre eux en toute diligence, et de s'enquérir de la manière dont le bailli de l'endroit se conduità cet égard. Il trouverait à propos que les mêmes informations fussent prises à l'endroit des officiers des autres villes, et que l'on punît ceux qui ne rempliraient pas leur devoir. *Post-scriptum* autographe. Il annonce à la duchesse que, le vent étant devenu favorable, il va s'embarquer, *ib.*

AGS. Est. Leg. 519, (Gachard, *Précis*) Felipe II a Margarita de Parma. Laredo, 8 de septiembtre 1559.

Il lui annonce qu'après un voyage assez long, mais sans incident fâcheux, il est arrivé dans ce port ledit jour, en bonne santé.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 4 de octobre de 1559. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.29-44) *Inc.*: Monseigneur, je louhe Dieu le Créateur [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le IV<sup>e</sup> jour d'octobre 1559.

Satisfaction que lui a causée la nouvelle de l'arrivée du Roi en Espagne, après un heureux voyage. Elle délivre au prince d'Orange et au comte d'Egmont leurs commissions de gouverneur, et reçoit leur serment, 30. Elle délivre de même aux députés des membres de Flandre la lettre signée par le Roi avant de mettre à la voile, en le exhortant à accorder les aides qui leur ont été demandées. Le comte d'Egmont sommé de se trouver à Reims, au sacre de François II; la duchesse lui ordonne de s'y rendre; son retour, 31. Négociation du prince d'Orange avec les états de Hollande et d'Utrecht interrompue par l'obligation où il a été de se rendre aussi au sacre du roi de France, d'où il est également de retour. Rémunérations réclamées par ces deux seigneurs pour les frais que leurs voyages en France leur ont occasionnés, 32. Réponse des états de Hainaut, qui ne veulent rien accorder tant que les troupes espagnoles seront dans le pays, 33. — Réponse des états d'Artois, *ib.* — Négociation avec les prélats et nobles de Brabant; difficultés qu'on rencontre de leur part; prétentions qu'ils élèvent, *ib.* Peu de fruit qu'on retirera de l'aide demandée, 35. — Expédients auxquels il a fallurecourir pour le licenciement des chevaux-légers et des régiments de Meghen et de Carondelet, 36. — Dénûment du trésor; nécessité d'un secours pécuniaire d'Espagne, *ib.* — Déclaration du facteur Gallo touchant les soixante mille florins que le Roi lui a laissés 37. — Motifs qui doivent engager le Roi à retirer les Espagnols des Pays-Bas au plus tôt, *ib.* — Réclamation des lieutenants et autres officiers de la cavalerie légère espagnole, *ib.* — Demande de quelque salaire pour don Juan de Mendoça et Julian Romero, à qui le Roi a donné la charge de l'infanterie de la même nation, 38. — Réponse à l'Empereur sur ses instances afin que le Roi entre en la ligue des princes voisins du Rhin, *ib.* — Lettre à S. M. I. sur le mariage de l'archiduc Charles avec la reine d'Angleterre, *ib.* — Recommandation en faveur de l'évêque d'Aquila, ambassadeur du Roi à Londres, *ib.* — Communication du gouvernement français touchant les prisonniers qui sont aux galères, d'un côté et de l'autre, et la navigation aux Indes, 39. — Instances du même gouvernement pour l'arrestation et l'extradition du comte d'Arran, 40. — Envoi du Sr. de la Forest à Bruxelles, pour y résider de la part du roi de France, *ib.* — Conclave: pratiques du cardinal de Ferrare; lettre écrite par la duchesse à son mari, 41. — Entretien qu'elle a eu avec le docteur Sonnius sur l'exécution de la bulle des nouveaux évêchés, 42. — État peu

satisfaisant de la religion; envoi du conseiller Quarré en Zélande, *ib.* — Mort de l'évêque d'Utrecht, abbé commendataire de Saint-Amand, *ib.* — Sollicitation de l'évêque de Tournai, du comte d'Egmont, du comte de Meghen, du marquis de Berghes, du Sr de Berlaymont et de monsieur d'Arras afin d'obtenir, pour eux ou pour d'autres, ladite abbaye ou une pension à payer par le nouvel abbé, *ib.* — Départ du conseiller Tisnacq pour l'Espagne, 43. — Poat-scriptum. Envoi d'une lettre de l'Empereur touchant le mariage de l'archiduc Charles avec la reine d'Angleterre, 44.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 4 de octobre de 1559. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. I (pp.44-46) *Inc.*: Monseigneur, oultre ce que mes aultres [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le IV<sup>e</sup> jour d'octobre 1559.

Instances du comte de Hornes afin de savoir qui lui succédera au gouvernement de Gueldre; refus de la duchesse de le lui dire; mécontentement qu'il en témoigne ; langage qu'il tient sur la proposition que le Roi lui a faite d'aller le servir en Espagne, 44. — Offre du gouvernement de Gueldre au comte d'Eberstein; excuses de celui-ci, 45. — La duchesse le détermine à aller solliciter de l'Empereur la permission de l'accepter; elle en écrit elle-même à S. M. L, 46.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 13 de octobre de 1559. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.46-50) *Inc.*: Monseigneur, j'escriviz dernièrement à [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, ce XIII<sup>e</sup> d'octobre 1559.

Continuation des démarches pour obtenir les aides demandées aux états, 46. — La duchesse rappelle au Roi l'assurance qu'il lui a donnée a son départ de la secourir de tout son pouvoir, 47. — Ce qu'elle écrit à l'Empereur sur l'entretien que l'ambassadeur d'Espagne à Londres a eu avec la reine, au sujet de son mariage avec l'archiduc Charles, *ib.* — Défaut d'ingénieurs aux Pays-Bas; elle demande que le Roi en envoie deux ou trois d'Italie, 48. — Mort du Sr de Tourcoing, capitaine du chateau de Gand; elle appuie le désir du comte d'Egmont d'être chargé de ce commandement, *ib.* — Répartition, dans des monastères à Termonde et à Auderghem, des religieuses anglaises réfugiées aux Pays-Bas; elle réclame de l'aumônier Hangouart six cents florins pour leur entretien, 19.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 24 de octobre de 1559. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp. 50-52) *Inc.*: Monseigneur, par la copie des lettres [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, ce XXIV<sup>e</sup> jour d'octobre 1559.

Négociation touchant le mariage de l'archiduc Charles avec la reine d'Angleterre, 50. — Réponse de l'Empereur relative au comte d'Eberstein, 51. — La duchesse prie le Roi de décider si l'on insistera auprès de S. M. I., ou si le gouvernement de Gueldre sera donné à un autre, *ib.* — Instances du Sr de la Forest pour la restitution du Saint-Quentin, de Ham et du Châtelet, *ib.* — Procuration donnée par la duchesse d'Estouteville pour la reprise du comté de Saint-Pol; raison qui l'a fait rejeter, 58. — Affaires des aides et du sel, *ib.* — Nécessité d'un secours pécuniaire d'Espagne, *ib.* — La duchesse demande de nouveau que les troupes espagnoles soient rappelées, *ib.*

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 7 de diciembre de 1559. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.53-54) *Inc.*: Monseigneur, je suis après pour faire [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le VII<sup>e</sup> de décembre 1559.

Départ du comte de Hooghstraeten pour Madrid, 53. — La duchesse insiste pour le rappel des troupes espagnoles et pour l'envoi, par le Roi, d'un secours d'argent, 53. — Elle lui recommande ledit comte, 54.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 8 de diciembre de 1559. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.54-65) *Inc.*: Monseigneur, j'actendz avec très-grand [...] *Expl.*: ... ny leur donner ceste incommodité.

Continuation des négociations avec les principaux états, 54. — Licenciement d'une partie du régiment de Schwendy, 55. — Difficulté qu'il y a eu à rassembler les prélats et nobles de Brabant, *ib.* — Négociation pour l'affaire du sel tenue en suspens, *ib.* — Réponse des états de Flandre: ils sont l'envoyés afin d'en donner une plus acceptable, et le comte d'Egmont est requis d'appuyer les remontrances qui leur ont été faites, 56. — Prochain départ du prince d'Orange pour la Hollande, la Zélandc et Utrecht, d'où il se rendra en Allemagne, 57. — Rappel des troupes espagnoles réclamé par tous les états; la duchesse engage le Roi à le leur accorder libéralement, *ib.* — Désordres commis par ces troupes à défaut de paiement; avance de deux mille écus qui leur est faite par le facteur Gallo, 58. — Mort du pagador Alonso del Campo, *ib.* — Instances du Sr de la Forest pour la restitution de Saint-Quentin, de Ham et du Châtelet, *ib.* — Paiement de la pension du feu duc François-Othon de Lauenbourg réclamé par ses deux frères, 59. — Envoi des informations prises sur la qualité et suffisance des religieux de Saint-Amand, à l'occasion de la vacance de l'abbaye, ainsi que de l'avis des commissaires chargés de les prendre, *ib.* — Pareil envoi à l'occasion de la demande d'un coadjuteur faite par l'abbé de Saint-Corneille lez Ninove, 60. — Arrivée à Bruges de onze chartreux réfugiés d'Angleterre avec leur prieur; mesures prises pour les placer dans le couvent des Chartreux de cette ville; nouvelle somme de quatre cents florins demandée pour cet objet a l'aumônier Hangouart, *ib.* — Enquête faite par le conseiller Quarré en Zélandc sur la conduite des officiers en matière de religion; la duchesse la transmet au conseil de Hollande, 61. — Trouble suscité à Trêves par un prêcheur des nouvelles sectes ; envoi du président de Luxembourg à l'archevêque, pour qu'il y remédie, *ib.* — Entrée dans la ville de ce prince, qui fait arrêter les principaux chefs de la sédition, 63. — Nouvelle avance de quatre mille écus faite par le facteur Gallo aux Espagnols étant à Saint-Quentin et Ham, *ib.* — Retraite en Angleterre de sectaires des Pays-Bas en assez grand nombre; accueil que leur font la reine et son conseil, 64. — *Post-scriptum*. Résolution de restituer aux Français Saint-Quentin, Ham et le Châtelet, *ib.* — Sommation au prince d'Orange et au comte d'Egmont de se rendre en France comme otages, 65.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 8 de diciembre de 1559. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.66-73) *Inc.*: Monseigneur, le conte de Boussu, bientost [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le VIII<sup>e</sup> jour de décembre anno 1559.

Démarches du comte de Boussu pour faire accepter par le Roi le transport ou l'échange de Flessingue, la Vère et Bromvershaven, 66. — Sommes dues au duc de Savoie; difficulté de payer les unes des finances des Pays-Bas; assignation qui lui a été donnée, pour les autres, sur la première aide à accorder par les états de Brabant, 67. — Autres assignations sur les aides pour le licenciement des chevaux-légers du comte d'Egmont et des régiments de Meghen et de Carondelet, 68. — Arrangements faits afin de licencier les garnisons des villes frontières et le régiment de Schwendy, 69. — Dette contractée par les villes de Flandre, à la demande du Roi; impossibilité de les en décharger; fâcheuses conséquences qui en résultent pour les bourgeois et marchands desdites villes, 70. — Mauvais succès de la vente du domaine, 72. — Envoi par la ville d'Augsbourg, d'un député chargé de réclamer le paiement des sommes dues à des citoyens de cette ville, 73.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 8 de diciembre de 1559. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.73-77) *Inc.*: Monseigneur, j'adjousteray encores ceste [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, ce VIII<sup>e</sup> de décembre 1559.

Considérations sur l'intelligence de la reine d'Angleterre avec les Ecosais rebelles, l'occasion que pourraient en prendre les Français d'envahir ce royaume, les dangers auxquels les Pays-Bas seraient exposés, s'ils y mettaient le pied, la politique à adopter par le Roi envers l'un et l'autre des deux Etats, 73. — Observations spéciales quant à la reine d'Angleterre, 75. — La duchesse insiste de nouveau pour que le Roi rappelle les troupes espagnoles, 76.

BMB, Ms. Granvelle6, f. 95r. Felipe II a Margarita de Parma. Bruselas, 22 de diciembre de 1559.

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 23 de diciembre de 1559. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.77-79) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, ce mot [...] *Expl.*: ... De Tolède, le XXIII<sup>e</sup> jour de décembre 1559.

Gouvernement de Gueldre: réponse négative faite par le Roi au comte de Hornes, qui désirait y être maintenu, 78. — Il laisse à la duchesse, ou d'écrire de nouveau à l'Empereur touchant le comte d'Eberstein, ou de lui proposer des candidats pour ce gouvernement, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 24 de diciembre de 1559. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. I (pp.79-85) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, j'ay receu [...] *Expl.*: ... De Tolède, le XXIII<sup>e</sup> décembre 1559.

Aide demandée aux états, 79. — Regret du Roi de ne pouvoir secourir la duchesse comme il le désirerait, 80. — Il met à sa disposition ce qui restera des deux derniers tiers de la dot de la reine payables à Anvers, après défalcation des sommes nécessaires pour la solde et pour l'embarquement des troupes espagnoles, au sujet desquels il lui donne des instructions, 81. — Traitements de don Juan de Mendoza el de Julian Romero, *ib.* — Ordre au facteur Gallo touchant l'argent avancé par l'aumônier Hangouart et les soixante mille florins que la duchesse comptait recevoir de lui, 82. — Ligue avec les princes voisins du Rhin, *ib.* — Projet de mariage entre l'archiduc Charles el la reine Elisabeth, *ib.* — Extradition du comte d'Arran, 83. — Conclave, *ib.* — État de la religion en Zélande, *ib.* — Ordre au gouverneur de Milan pour qu'il tâche de trouver des ingénieurs, *ib.* — Voyage du prince d'Orange et du comte d'Egmont en France; indemnité réclamée par eux, *ib.* — Instances de l'ambassadeur de France à Madrid pour la restitution de Saint-Quentin, de Ham et du Châtelet, 64. — Procuration de la duche d'Estouteville, *ib.* — Nouveaux évêchés, *ib.* — Abbaye de Saint-Amand, *ib.* — Lettre à l'ambassadeur en France sur la navigation aux Indes et le fait des prisonniers, *ib.* — Le comte d'Egmont nommé capitaine du château de Gand, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 28 de diciembre de 1559. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.85-88) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, comme j'avois [...] *Expl.*: ... D'emprèz Tolède, le XXVIII<sup>e</sup> décembre 1559.

Plaintes que l'ambassadeur de France est venu lui faire de ce que la duchesse ne veut restituer le Châtelet qu'après la restitution, par les Français, de certains lieux et villages du côté de Luxembourg, 85. — Il justifie, dans sa réponse, la conduite de sa soeur, et néanmoins il la requiert de rendre le Châtelet, en continuant d'insister pour que, de leur côté, les Français s'acquittent de leurs obligations, 87.

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 30 de diciembre de 1559. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.88-89) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, puisque, [...] *Expl.*: ... D'empres de Toledo, le XXX<sup>e</sup> de décembre 1559.

Il la charge de demander aux états les moyens d'entretenir les troupes qui remplaceront les Espagnols dans les places occupées par ceux-ci, 88.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 6 de enero de 1559 (1560, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche* (pp.89-93) *Inc.*: Monseigneur, je ne vouldroy faseher [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le VI<sup>e</sup> de janvier 1559.

Rupture entre la France et l'Angleterre; conséquences qu'elle peut avoir; instructions demandées par la duchesse, 89. — Insolence des Français, qui ont rappelé les otages, prétendant ainsi ravoir le Châtelet, sans rendre les lieux dépendants du duché de Luxembourg, 91. — Désertion de soldats espagnols pour aller prendre service en Angleterre, 92.

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 15 de enero de 1559 (1560, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche* (p.93) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, j'entens [...] *Expl.*: ... De Tolède, le XV<sup>e</sup> janvier 1559.

Demande de renseignements sur la charge, devenue vacante, de capitaine du château de Courtrai, 93.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 18 de enero de 1559 (1560, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche* (pp.94-100) *Inc.*: Monseigneur, Vostre Majesté aura entendu, [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XVIII<sup>e</sup> de janvier 1559.

Les Français ayant restitué le Saulcy, avec promesse de remettre le gouvernement des Pays-Bas en possession de tout ce qui a été occupé par eux depuis le commencement de la guerre, elle s'est décidée à leur rendre le Châtelet, 94. — Entretien avec le comte de Hornes, qu'elle engage à partir pour l'Espagne, après qu'il sera allé prendre congé des états de Gueldre, 96. — Maladie grave du Sr de Vergy, commis au gouvernement de Bourgogne, 98. — Prétentions du prince d'Orange à ce gouvernement, *ib.* — La duchesse prie le Roi de l'en gratifier, le cas advenant de la mort du Sr de Vergy, en lui donnant un lieutenant qui dépende immédiatement d'elle, *ib.* — Informations qu'elle a prises sur les attributions et les pouvoirs de ceux qui ont été chargés de l'administration des affaires de ce pays, 99. — Elle appuie les instances de l'abbé de Bellevaux afin d'avoir pour coadjuteur le protonotaire d'Andelot, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 20 de enero de 1559 (1560, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche* (pp.100-102) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, quasi [...] *Expl.*: ... De Tolède, le XX<sup>e</sup> jour de janvier 1559.

Offres du comte de Boussu concernant la vente de Flessingue, la Vère et Brouwershaven, 100. Sommes dues au duc de Savoie, *ib.* — Embarras financiers du Roi, 101. — Obligations des villes de Flandre, *ib.* — Demande d'un sommaire de toutes les aides fournies par les états des Pays-Bas depuis 1551, *ib.* — Réclamation de la ville d'Augsbourg, *ib.*

Felipe II a Margarita. Madrid, 29 de enero de 1559 (1560, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.102-105) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, ceste sera [...] *Expl.*: ... De Madrid, le XXIX<sup>e</sup> jour de janvier 1559.

Négociations. avec les états, 102. — Affaire du sel, *ib.* -Paiement des soldats espagnols, 103. - Restitution de Saint-Quentin, de Ham et du Châtelet, *ib.* — Envoi du président de Luxembourg à l'électeur de Trêves, *ib.* — Le Roi recommande itérativement à la duchesse de surveiller les nouvelles sectes, *ib.* — Il approuve ce que le conseiller Quarré a fait en Zélande et la commission donnée ensuite au conseil de Hollande, *ib.* — Représentations scandaleuses à Bruxelles, *ib.* Évêché d'Utrecht, 104. — Abbaye de Saint-Arnaud, *ib.* Coadjuteur pour l'abbé de Saint Corneille lez Ninove. *ib.* -Doyenne de Lillers, *ib.* — Affaires d'Angleterre: résolution du Roi de dépêcher en ce pays et en fiancé deux personnages distincts, *ib.* — Défense aux soldais espagnols d'aller servir un autre prince, 105 — Investiture des provinces des Pays-Bas qui relèvent de l'Empire, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 26 de febrero de 1559 (1560, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.105-107) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, le prince d'Orange [...] *Expl.*: ... De Toledo, le XXVI<sup>e</sup> de febvrier 1559.

Projet de mariage du prince d'Orange avec la nièce de l'électeur de Saxe: ce qu'il en a écrit au Roi et ce que le Roi lui a répondu; conduite à tenir à cet égard par la duchesse, 106, Pension demandée par le même prince pour le fils du duc Henri de Brunswick, *ib.* — Restitution du Châtelet; affaire du comte de Homes; gouvernement de Bourgogne, 107. — Démarches à faire à Rome par la duchesse pour la confirmation des bulles de Paul IV relatives à l'érection des nouveaux évêchés et de l'université de Douai, ainsi que pour le renouvellement de l'induit qui avait été accordé à l'Empereur, pour la nomination de nouveaux inquisiteurs, etc., *ib.*

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 28 de febrero de 1559 (1560, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (p.108) *Inc.*: Monseigneur, je suis après pour [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, ce XXVIII<sup>e</sup> de febvrier 1559.

Lettres de l'évêque d'Aquila sur l'état des affaires d'Angleterre, 108.— Elle attend avec un très-grand désir ce que le Roi résoudra à ce sujet, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 3 de marzo de 1559 (1560, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.109-113) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, aiant pensé [...] *Expl.*: ... De Toledo, le III<sup>e</sup> de mars 1559.

Envoi de Garcilasso de la Vega en France et du Sr de Glajon en Angleterre; instruction à donner par la duchesse à ce dernier, 109. — Le Roi s'en remet à elle de faire partir les tropes espagnoles, ou de les retenir aux Pays-Bas, 110.— Communication de l'évêque de Limoges au duc d'Albe touchant la restitution du Châtelet, l'envoi de don Francisco de Mendoza à Rome pour accélérer l'élection d'un nouveau pape, l'expédition du vicomte de Martigues et du marquis d'Elboeuf en Ecosse, la convocation d'un concile général, 111. — Le Roi demande sur ce dernier point l'avis de la duchesse, 113.

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 6 de marzo de 1559 (1560, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.113-117) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, ainsy que je [...] *Expl.*: ... De Toledo, le VI<sup>e</sup> jour de mars 1559.

Plaintes de l'évêque de Limoges, au nom du Roi son maître, contre la reine d'Angleterre, 114. — Il demande que le Roi fasse partir sans délai l'ambassadeur qu'il se propose d'envoyer en ce pays, *ib.* — Réponse qui lui est faite, 115. — Autres propos entre le Roi et lui, 116. — Invitation à la duchesse d'accélérer le départ du Sr de Glajon, *ib.* — Le Roi lui recommande deux points dans la conduite à tenir par elle vis-à-vis des Français et des Anglais, *ib.* — Il différera l'envoi de l'ambassadeur destiné pour la France, 117.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 13 de marzo de 1560. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d'Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.260-277) *Inc.*: Monseigneur, le Courier que le prince [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le 18<sup>e</sup> jour de mars 1560.

Marguerite au roi Philippe II, touchant le mariage du prince d'Orange avec Anne de Saxe.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 17 de marzo de 1559 (1560, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.117-143) *Inc.*: Monseigneur, j'ay receu les lettres [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XVII<sup>e</sup> de mars 1559.

Félicitations au Roi sur son mariage, 118.— Sollicitude continuelle de la duchesse pour la bonne conduite des affaires, *ib.* — Embarras financiers dans lesquels elle se trouve, *ib.* — Elle reconnaît que les royaumes d'Espagne ont souffert dans les dernières guerres, mais beaucoup moins que les Pays-Bas, et les habitants de ces provinces savent très-bien le dire, 121. — Elle conjure donc le Roi d'envoyer une notable somme d'argent, s'il veut empêcher que les choses ne tournent très-mal, 122. — Mesures prises pour l'embarquement des troupes espagnoles, 123.— Proposition faite aux états des provinces, afin d'obtenir d'eux une aide pour la solde des gens de guerre destinés à remplacer troupes dans les garnisons, 24.—Réponses favorables des états d'Artois et de Hainaut, 127. — Dispositions des prélats et des nobles de Brabant, *ib.* Payement fait aux soldats espagnols, *ib.* — Publication de l'édit interdisant d'aller servir des pi rangers, 128. — Négociation avec les prélats et nobles de Brabant pour les aides, *ib.* — Négociation avec les états de Flandre, 130. — Inaction des états de Hollande, de Zélande et d'Utrecht, *ib.* — Diligences de la duchesse pour la restitution des lieux occupés par les Français depuis la dernière guerre. 131. Conférence à Longwy entre le docteur Keck et des commissaires français, *ib.* — Autre conférence à Cateau-Cambrésis, *ib.* —Ajournement de l'affaire du sel, *ib.* — Prohibition de la sortie des vins faite en France; moyen adopté à Bruxelles pour combattre l'effet de cette mesure, 132 — Projet de mariage de l'archiduc Charles avec la reine d'Angleterre: lettre écrite a cette reine par l'Empereur, *ib.* — Rapports entre l'Angleterre et la France, 133. — Mauvais état des places des Pays-Bas; nécessité de l'envoi, par le Roi, d'une bonne somme pour en réparer les fortifications, 135. — Manque d'ingénieurs, 136.— Affaires de fa religion: exécutions fait à Anvers; publication d'un édit sur les jeux et farces; différend entre le docteur Lindanus et le conseil de Frise; ordre d'arrêter deux curés de ce pays suspects d'hérésie; informations prises en Zélande, rétablissement de la tranquillité à Trêves, 137. — Nouvelles d'Allemagne, 139. — Ligue avec les princes du Rhin, 140. Avances de l'aumônier Hangouart pour l'entretien des religieux réfugiés d'Angleterre, *ib.*— Nomination du Sr. Mouscron comme capitaine de Courtrai, *ib.* — Prébende du chapitre de Mous donnée au maître de chapelle Manchicourt, 141. Envoi à Vienne du secrétaire Scharberger pour le relief des provinces des Pays-Bas mouvantes de l'Empire; instructions qui lui sont données, *ib.* — Instances du duc Henri de Brunswick pour le payement de ce qui est dû a l'ingénieur Francisco Gaudin; lettre que la duchesse lui écrit, 142.



Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 17 de marzo de 1559 (1560, n. st.) Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.143-146) *Inc.*: Monseigneur, suyvant ce que Vostre [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XVII<sup>e</sup> jour de mars 1559.

Nouveaux évêchés: envoi au Roi des propositions des commissaires, 143. — Démarches faites par la duchesse à Rome pour l'obtention d'un indult semblable à celui que l'Empereur avait de Léon X et pour la nomination de nouveaux inquisiteurs, 145. Negociations avec le magistral de Douai touchant la dotation de la nouvelle université, *ib.*— Commission, donnée par la duchesse à son maître d'hôtel qu'elle envoie au pape, de solliciter l'expédition des bulles nécessaires pour l'érection de celte université, *ib.*

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 17 de marzo de 1559 (1560, n. st.) Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.146-149) *Inc.*: Monseigneur, ayant veu ce que [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XVII<sup>e</sup> de mars 1559.

Elle propose, pour le gouvernement de Gueldre, le comte de Meghen, le Sr de Montigny et le marquis de Renty, 146. — Pour le grand bailliage de Hainaut, le gouvernement de la même province et celui de la citadelle de Cambrai, elle propose le marquis de Berghes, le comte de Boussu et le marquis de Renty, 148. — Prétentions du Sr. de Noircarmes, du vicomte de Gand et du Sr d'Aymeries au grand bailliage de Hainaut, 149.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 17 de marzo de 1559 (1560, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.150-162) *Inc.*: Monseigneur, le courrier que le [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, ce XVII<sup>e</sup> de mars 1560.

Projet de mariage du prince d'Orange avec la nièce de l'électeur de Saxe, 150.— Explication donnée par le prince à l'évêque d'Arras sur le point de la religion, *ib.* —Délibération de la duchesse avec Granvelle, Viglius et le comte de Feria, 151. — Elle ne peut prendre sur elle de consentir au mariage, 153. — Communication qu'elle fait faire au prince par Granvelle, *ib.* — Entretien qu'elle a avec lui; langage dilatoire qu'elle lui tient, *ib.* — Entrevue du prince avec Granvelle; longue conversation entre eux, tant sur le projet de mariage que sur la conduite du comte Louis de Nassau, 154. — La duchesse appelle le prince en présence de Granvelle et de Viglius; elle l'engage à différer la conclusion de son mariage jusqu'à ce que le Roi en ait fait connaître sa volonté; il n'y consent pas, 158. — Elle en réfère au Roi, 161. — Elle appelle une seconde fois le prince, qui persiste dans sa détermination, 162.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 19 de marzo de 1559 (1560, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (p.163) *Inc.*: Monseigneur, suivant vostre bon plaisir [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XIX<sup>e</sup> de mars 1559.

Elle lui envoie un état des revenus et des charges de l'abbaye de Saint-Amand, 163.

Felipe II a Margarita de Parma. Ceca, 19 de marzo de 1559 (1560, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (p.164) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, vous aurez veu, [...] *Expl.*: ... De Ceca, le XIX<sup>e</sup> de mars 1559.

Affaires de France et d'Angleterre: il se réfère à une lettre que, par son ordre, le duc d'Albe a écrite à l'évêque d'Arras, 164.

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 1 de abril de 1559 (1560, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (p.165) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, le cardinal [...] *Expl.*: ... De Toledo, le premier d'avril 1559 avant Pasques.

Il demande son avis sur la requête du cardinal d'Augsbourg tendante à être chargé de la protection des Pays-Bas à Rome, 165.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 2 de abril de 1559 (1560, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.166-171) *Inc.*: Monseigneur, s'adonnant cest opportunité [...] *Expl.*: ... l'évesque de Lymoges, leur ambassadeur.

Départ du Sr de Glajon pour l'Angleterre; instruction dont il est porteur, 166. — Embarras de la duchesse sur l'assistance à donnera la France, 167. — *Post-scriptum*. Le roi de France la l'ait solliciter de déclarer le secours qu'elle punira lui accorder; ce qu'elle répond à son résident, le Sr. de la Forest, 169.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 4 de abril de 1559 (1560, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.171-174) *Inc.*: Monseigneur, Vostre Majesté me commande, [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, III<sup>e</sup> d'avril 1559 avant Pasques.

Elle lui donne, sur la convocation d'un concile universel, son avis, dont la conclusion est de consulter l'Empereur avant de faire d'ultérieures démarches, 171.

Felipe II a Margarita de Parma. Almagro, 16 de abril de 1559 (1560, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.174-176) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, par mes [...] *Expl.*: ... porque no estéis con cuidado {1}.

Audience qu'il a donnée aux ambassadeurs d'Angleterre; plaintes qu'ils lui ont faites contre le roi de France; sa réponse. 175. —Départ de Garcilaso de la Vega pour la France, *ib.* Informations à lui envoyer par la duchesse, 176.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 23 de abril de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.176-179) *Inc.*: Monseigneur, Vostre Majesté verra, par [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XXIII<sup>e</sup> d'avril 1560 après Pasques.

Négociation du Sr de Glajon en Angleterre, 177.— Craintes que font concevoir à la duchesse les mouvements des Anglais et des Français, *ib.* — Elle sollicite du Roi un secours d'argent, 178. — Délai qu'apportent les états de Brabant, de Flandre et de Hollande à accorder l'aide demandée pour les garnisons, 179

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 23 de abril de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.180-183) *Inc.*: Monseigneur, depuis que aultres miennes [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XXIII<sup>e</sup> jour d'avril 1560.

Remontrances que les états de Gueldre lui ont fait présenter par des députés; réponsesqu'elle y a faites, 180. — Nécessité de nommer au plus lût un nouveau gouverneur pource pays, 181.— Solution du différend entre le docteur Lindanus et le conseil en Frise, 182.— Instructions données au comte d'Arenberg au sujet de la part que les états de Frise et la ville de Leeuwaarde

voulaient prendre à ce différend, *ib.* — Arrestation de la femme du Sr de la Grange, commandant de Thionville, laquelle revenait de Genève, *ib.*

Felipe II a Margarita. Toledo, 30 de abril de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.183-184) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, les ambassadeurs [...] *Expl.*: ... De Toledo, le dernier jour d'avril 1560.

Envoi, sous le couvert de l'évêque d'Arras, d'une dépêche des ambassadeurs anglais à leur reine, 183.

RB, II 2274, f.110r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. (s.l.), 1 de mayo de 1560. Italiano. *Inc.*: Hier stteti ordinando le minute [...] *Expl.*: con questo li do il bon giorno

Margarita pide consejo secreto a Granvela.

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 11 de mayo de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.184-185) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, je vois [...] *Expl.*: ... De Tolledo, le XI<sup>e</sup> jour de may 1560.

Négociations du Sr de Glajon et de l'évêque d'Aquila en Angleterre: il leur mande de se régler sur ce que la duchesse leur écrira, 185. — Il désire que de ce qu'ont fait et feront ces ambassadeurs elle informe Garcilasso de la Vega et le Sr de Chantonay, et qu'elle fasse part aussi des négociations de ces derniers à l'évêque d'Aquila et au Sr de Glajon, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 11 de mayo de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (p.186) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, ce mot [...] *Expl.*: ... De Tolledo, le XI<sup>e</sup> jour de may 1560.

Affaires de Gueldre et de Frise: approbation des actes de la duchesse, 186. — Nomination du comte de Meghen comme gouverneur de Gueldre, *ib.* — Arrestation de la femme du Sr. de la Grange, *ib.*

Margarita de Parma a Felipe II. Amberes, 12 de mayo de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.187-193) *Inc.*: Monseigneur, j'escrivis dernièrement à [...] *Expl.*: ... Datum ut supra, dudict XII<sup>e</sup> de may.

Prochain départ du comte de Hornes pour l'Espagne, 187. — Difficultés que rencontre, de la part des villes de Brabant, le consentement à l'aide demandée pour les garnisons, *ib.* — Négociations avec les états de Flandre au sujet de cetbzte aide et de celle que le Roi, lors de son départ, a réclamée d'eux, *ib.* — Réponses négatives des états de Hollande et d'Ulrecht, 189.— Obstacle que ces relus et ces délais appoient à rembarquement des Espagnols; surcroît de dépenses qui en résulte, *ib.* — Commission donnée au comte de Homes touchant le rétablissement des fortifications des villes frontières et les dettes contractées par les villes de Flandre, à la sollicitation du Roi, 190. — Insuccès des démarches faites en France pour la restitution des petits forts dépendants de Luxembourg, *ib.* — Négociations du Sr de Glajon et de l'évêque d'Aquila en Angleterre, 191. — Cessation des craintes, qu'on avait conçues, de l'altération des rapports entre ce royaume et les Pays-Bas, 192. — Tranquillité de l'Allemagne, *ib.* *Post-scriptum.* Apparence d'un accord entre les Anglais et les Français, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Aranjuez, 18 de mayo de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.194-196) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, l'évesque [...] *Expl.*: ... De Aranjuez, le XVII<sup>e</sup> de may 1560.

Pourparlers de paix entre la France et l'Angleterre, 194. La France demande la médiation du Roi et son assistance au ras qu'on ne s'accorde point, *ib.* — La reine mère sollicite une entrevue avec lui, *ib.* Réponses qu'il a faites sut les deux premiers points et qu'il fera faire sur le troisième par le duc d'Albe, il remet a la duchesse les noix des médiateurs et les instructions à leur donner, en lui envoyant des blancs seigns pour eux, 195. — Il écrit au Sr de Glajon et à Garcilasso de la Vega pour qu'ils demeurent respectivement en Angleterre et en France, *ib.* — Précaution à prendre au cas que les plénipotentiaires veuillent s'assembler dans un lieu des Pays-Bas, 196.

Margarita de Parma a Felipe II. Amberes, 20 de mayo de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.197-199) *Inc.*: Monseigneur, hier se partist d'iey [...] *Expl.*: ... D'Anvers, le vingtiesme jour de may 1560.

Départ du comte de Hornes, 197. Défaite des Anglais et des Écossais devant Leith, *ib.* — Conséquences qui en peuvent résulter pour la négociation de paix el pour la tranquillité intérieure de l'Angleterre, *ib.* Pratiques de la reine en Allemagne, *ib.* — Départ d'Angleterre du duc de Holstein, 199. -La duchesse sollicite une prompte résolution du Roi sur la conduite qu'elle doit tenir, *ib.*

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 29 de mayo de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.199-203) *Inc.*: Monseigneur, avec l'occasion de ce [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XXIX<sup>e</sup> jour de may 1560.

Etat des négociations entre les Anglais et les Français, 200. —Opinion de la duchesse sur la politique à suivre par le Roi, 201. — Information qu'elle a donnée au marquis de Berghes et au comte de Meglien de leur nomination comme gouverneur» de Hainaut et de Gueldre, 202. Départ du comte et de la comtesse d'Egmont pour l'Allemagne, *ib.*— Bons offices qu'elle se promet du comte auprès des princes allemands, 203.

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 6 de junio de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.204-208) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, mon ambassadeur [...] *Expl.*: ... de vouseu encharger davantaige.

Résolution du pape d'envoyer l'abbé de Saint-Salut à la reine d'Angleterre, 204. — Observations que le Roi lui fait faire à ce sujet par son ambassadeur, *ib.* — Selon l'avis du nonce à Madrid, il charge la duchesse, si l'abbé de Saint-Salut passe par les Pays-Bas, de l'engager à attendre, pour aller remplir sa mission en Angleterre, qu'il ait reçu de nouveaux ordres de Rome, 205. —Il fait prévenir le pape de cette détermination, *ib.* Extrait d'une lettre de Sa Majesté, du premier de jung 1560, à l'ambassadeur Vargas, résidant en court de Rome, translaté d'espagnol, 206.

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 6 de junio de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.209-212) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, combien que [...] *Expl.*: ... De Toledo, le VI<sup>e</sup> jour de jung 1560.

Il l'informe des demandes qui lui ont été faites par l'évêque de Limoges, ambassadeur de France, au sujet de la guerre de ce pays avec l'Angleterre, et des réponses qu'il y a données, 209.

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 6 de junio de 1560. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, (p.278) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, j'ay de [...] *Expl.*: ...A tant, Madame ma bonne soeur, etc.

Le roi à la duchesse, touchant le mariage du prince d'Orange avec Anne de Saxe.

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 10 de junio de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.212-214) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, ceste sera [...] *Expl.*: ... De Toledo, le V<sup>e</sup> de jung.

Impossibilité, pour le moment, de lui envoyer de l'argent, 212. — Embarquement des Espagnols; édit leur défendant d'aller servir d'autres princes; aide demandée aux états, *ib.*— Lieux occupés par la France; différends avec cette couronne relatifs aux limites et enclavements, 213. — Affaire du sel, *ib.* — Fortification des places, *ib.* — État de la religion, *ib.* — Nouvelles d'Allemagne, *ib.* — Avances de l'aumônier Hangouart pour l'entretien des religieux et religieuses réfugiés d'Angleterre, 214. — Capitainerie de Courtrai donnée au Sr de Mouscron, *ib.* — Relief des fiefs des Pays-Bas mouvants de l'Empire, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 10 de junio de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.215-217) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, à voz [...] *Expl.*: ... De Toledo, le X<sup>e</sup> de jung 1560.

Assurance de son désir de pourvoir aux nécessités du gouvernement des Pays-Bas, 215. — Augmentation des garnisons, *ib.* — Emploi des soixante mille florins comptés par le facteur Gallo, *ib.*— Aides que les états ont accordées depuis dix ans, *ib.*— Déclaration sur le payement des pensions, 216.

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 10 de junio de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (p.217) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, j'ay de [...] *Expl.*: ... De Toledo, le X<sup>e</sup> jour de jung 1560.

Il désire savoir à quoi en est le projet de mariage du prince d'Orange, 217.

Margarita a Felipe II. Bruselas, 20 y 21 de junio de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.217-228) *Inc.*: Monseigneur, je me serviray de [...] *Expl.*: ... Escrip le XXI<sup>e</sup> dudict jung.

Pourparlers de paix entre les Anglais et les Français, 218. — Le roi de France lui fait demander quelle aide de bateaux et de gens elle est prête à lui donner, 819. — Sa réponse, 220. Deseins des Français de semer la défiance entre la reine d'Angleterre et le Roi, 221. — Conduite qu'elle se propose de tenir pour le déjouer, *ib.* Arrivée de l'abbé de Saint-Salut ; accueil qu'elle lui a fait, *ib.* Comment elle espère l'entretenir à Bruxelles jusqu'à ce qu'il reçoive de nouveaux ordres du pape, 222. — Avertissement qui lui est donné de garder le secret sur l'un des brefs dont il est porteur, *ib.* — Défaite des Espagnols aux Gerbes; mesures prises pour y remédier, *ib.* Acceptation, par le comte de Meghen et le marquis de Berghes, des gouvernements de Gueldre et de Hainaut, 223.— Demande de la vénerie de Gueldre par le comte de Megben, 224. — Cardinal d'Augsbourg: la duchesse n'est pas d'avis que le Roi lui commette la protection di Pays-Bas à Rome; elle lui préférerait le cardinal de Santo Angelo, *ib.* — Retour du president Viglius en meilleure santé, 225. Offices de l'ambassadeur Vargas à Rome pour les affaires des évêchés, de l'inquisition et de l'indult; éloge de ce ministre, *ib.* — Arrestation à Anvers d'un

Français pris pour un Espagnol, et qui est mis en liberté après avoir subi plusieurs interrogatoires, *ib.* — Ordre donné au margrave d'Anvers d'appréhender, si on le trouve, un Espagnol dénoncé comme envoyant en Espagne des livres hérétiques, 226. — Requête du Sr de Recourt et de don Guillen de Josa, 227. — *Post-scriptum*. Arrestation de Juan Ximenez, supposé être celui qui faisait transporter en Espagne des livres hérétiques, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 23 de junio de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.228-231) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, je responderay [...] *Expl.*: ... le mesme secret se garde de delà.

Envoi de don Juan Pacheco à la reine d'Angleterre, pour qu'elle propose des conditions de paix raisonnables; instruction qu'il lui donne et que la duchesse pourra compléter, 228. — Capitulation des Français avec les Écossais, 229. — Communications au roi de France afin que de son côté, il s'abstienne d'élever des prétentions qui ne seraient pas fondées, 230. — Rappel de Garcilasso de la Vega et du Sr de Glajon, au cas que les Français et les Anglais s'accordent, 231. — *Post-scriptum*. Entretien du duc d'Albe avec l'ambassadeur de France, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 24 de junio de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.232-233) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, ce mot [...] *Expl.*: ... De Toledo, le XXIII<sup>e</sup> de jung 1560.

Il lui communique la lettre qu'il a écrite au comte de Luna, son ambassadeur à Vienne, sur le fait du concile, 232.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 2 de julio de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.233-234) *Inc.*: Monseigneur, je ne voudrois estre importune [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le II<sup>e</sup> jour de julliet 1560.

Etat des négociations entre les Anglais et les Français, 233. — Démarches qu'il faudra faire, au cas qu'elles se rompent, afin que la reine se sépare des Ecosais rebelles, 234.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 12 de julio de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.235-237) *Inc.*: Monseigneur, comme le courrier porteur [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XII<sup>e</sup> de julliet 1560.

Elle lui fait part de ce qu'elle a écrit à l'évêque d'Aquila, au Sr de Glajon et à don Juan Pacheco, 235. — Ambassade de l'abbé de Saint-Salut, *ib.* — Embarras financiers du gouvernement, 236. — Mort du capitaine Navarrete: la duchesse demande sa compagnie pour le capitaine Zayas, 237.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 9 de agosto de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.238-248) *Inc.*: Monseigneur, je me suis tant moins [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le IX<sup>e</sup> d'aoust 1560.

Accord conclu entre la France et l'Angleterre; raisons pour lesquelles la duchesse ne s'est pas pressée d'en avertir le Roi et de dépêcher don Juan Pacheco, 238. — Retour du Sr de Glajon; ce qu'il rapporte des sentiments de la reine d'Angleterre à l'égard du Roi et des dispositions qu'elle manifeste concernant la religion, *ib.* — Ambassade de l'abbé de Saint-Salut; motifs qui font espérer que le pape la révoquera, 239. — Stipulations de l'accord de la France avec l'Angleterre, 240. — Défiances que les procédés des Français inspirent à la duchesse, *ib.* — Leurs pratiques

en Allemagne pour exciter le mécontentement des princes de ce pays contre le Roi, 241. — Ambassadeur envoyé par eux à Constantinople, 242. — Réponses dilatoires qu'ils font à la demande de restitution des lieux dépendants du duché de Luxembourg, *ib.* — Langage que, selon la duchesse, le Roi devrait tenir à l'évêque de Limoges, 243.— Refus de l'électeur palatin et du landgrave de Hesse d'entrer dans la ligue des princes du Rhin, *ib.* — Dispositions bienveillantes de l'Empereur pour le Roi, 244. — Lettres d'investiture des provinces des Pays-Bas dépendantes de l'Empire, *ib.* — Situation financière : nécessité dans laquelle se trouve la duchesse; impossibilité de payer les traitements et les pensions; obligations contractées par les villes de Flandre; argent levé au moyen de lettres des receveurs; ruine entière du crédit, 245. — Aides demandées aux états; conditions que les états de Flandre veulent mettre à leur consentement; refus des états de Hollande et de Zélande; difficultés que font les chefs-villes de Brabant, 246.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 15 de agosto de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.249-250) *Inc.*: Monseigneur, s'estant party d'iey seullement [...] *Expl.*: ...De Bruxelles, le XV<sup>e</sup> d'aoust 1560.

Départ de don Juan Pacheco pour l'Espagne, 240. — Langage des Français et des Anglais au sujet du traité conclu entre eux, *ib.* — La duchesse recommande au Roi l'évêque d'Aquila, 250.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 27 de agosto de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.250-263) *Inc.*: Monseigneur, ayant escript à Vostre Majesté [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XXVII<sup>e</sup> jour d'aoust 1560.

Affaire de la religion, 250. — Arrestation, dans la chàtellenie de Furnes, de trois individus, suspects d'hérésie, qui revenaient d'Angleterre, 154. — Lettrée de menace écrites à ce sujet aux échevins de Fûmes par l'archevêque de Canterbury, l'évêque de Londres, etc., *ib.* — Ordres que la duchesse donne à ces officiers, 253-Informations qu'elle transmet à l'ambassadeur en Angleterre, *ib.* — Hérétiques en Zélande: remise des pour suites contre eux jusqu'au retour du prince d'Orange, 254. — Instructions au conseil d'Artois touchant des Français réfugiés dans cette province, *ib.* — Prétentions des états de Frise touchant le renvoi du docteur Lindanus: la duchesse s'y refuse d'abord, mais, sur les instances de Lindanus lui-même, elle lui permet de retourner à la Haye, 855. — Obstacles auxquels on s'attend, de la pari des mêmes états, relativement à l'érection de l'évêché de Leenwaarde, 857. — Opposition de la ville et des états de Groningue a la publication d'un placard sur la religion, *ib.* — Propagation de l'hérésie dans le Luxembourg et notamment au comté de Manderscheit, 258. — Envoi du docteur Keck au comte de Manderscheit, *ib.* — Résultat des informations prises sur la femme du sr de la Grange, 259. — Crainte d'un soulèvement de tous les sectaires des Pays-Bas, 260. — Informations concernant l'abbaye de Forêt, *ib.* — Mort du président du grand conseil. Éverard Nicolai, *ib.* — La duchesse propose, pour le remplacer, les conseillers Tisnacq, Bruxelles, de Waterdyck et Hopperus, 261. — Elle demande de nouveaux fonds pour l'entretien des religieux et religieuses anglais réfugiés aux Pays-Bas, 262. — Négociation des états du comté de Bourgogne avec les cantons suisses, pour obtenir, par leur moyen, le renouvellement du pacte de neutralité entre ce comté et le duché de Bourgogne, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 27 de agosto de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (p.264) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, voyant, [...] *Expl.*: ... De Madrid, le XXVII<sup>e</sup> jour d'aoust 1560.

Il lui envoie une lettre qu'il écrit au comte d'Egmont au sujet de l'état de la religion en Flandre, 264.

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 6 de septiembere de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.265-272) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, j'ay [...] *Expl.*: ... de l'honneur et gloire de Dieu.

Remercîments des bons offices qu'elle a faits pour amener la pacification entre la France et l'Angleterre, 265. — Ambassade de l'abbé de Saint-Salut, 266. — Prétentions du cardinal Borromée à la protection des Pays-Bas en cour de Rome; le Roi en demande avis à la duchesse, *ib.* — Nouveaux évêchés, *ib.* — Arrestation de Juan Ximenez, *ib.* — Avertissements d'Allemagne: ordre donné à ce sujet à don Antonio de Tolède, que le Roi envoie en France, 267. — Restitutions à faire par les Français, *ib.* — Impression que les princes de l'Empire ont conçue du Roi, *ib.* — Satisfaction qu'il éprouve de la conduite de l'Empereur, *ib.* — Affaire des aides, *ib.* — Nécessités des Pays-Bas, 268. — Cause de l'envoi en France de don Antonio de Tolède; mémoire de l'évêque de Limoges qui y a donné lieu; instruction de laquelle don Antonio est porteur, *ib.* Sommaire de ce que l'ambassadeur de France dist, en sa dernière audience, au roy catholique, sur le fait du concile, que Sadicte Majesté a voulu avoir par escript, 269.

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 6 de septiembere de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.272-274) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, he responderay [...] *Expl.*: ... De Tolède, le VI<sup>e</sup> jour de septembre 1560.

Vénerie de Gueldre demandée par le comte de Meghen, 272. — Don de mille écus au Sr de Recourt, 273. — Gages de Guillaume de Josa, *ib.* — Capitainerie vacante par la mort de Zayas, *ib.* — Modération ou exemption des droits seigneuriaux dus par les comtes de Boussu et de Meghen, 274.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 13 de septiembere de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.275-281) *Inc.*: Monseigneur, le capitaine Jordan de Valdez [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XIII<sup>e</sup> de septembre 1560.

Permission au capitaine Jordan de Valdès de se rendre en Espagne, 275. — Considérations sur la nécessité de renvoyer les troupes espagnoles, *ib.* — Mesures prises pour leur prochain embarquement, 276. — Aides demandées aux états, 277. — Mécontentement des pensionnaires du Roi en Allemagne, 278. — Le comte de Schwarzbouurg, *ib.* — Opportunité de gagner le fils du duc de Brunswick, 279. — Intelligence de la reine d'Angleterre avec les princes de l'Empire et nommément le duc do Clèves, *ib.* — Instances d'un Sr de Afaitati tendantes à pouvoir faire imprimer un indult obtenu par le cardinal de Trente pour la nomination aux bénéfices venant à vaquer au diocèse de Liège, dans le mois du pape, et publier une faculté qu'il a de donner dispense a ceux qui contribueront pour la fabrique de Saint-Pierre, *ib.* — Demande de la prévôté de Saint-Omer par le Sr de Berlaymont pour l'un de ses fils ; la duchesse rend témoignage du grand zèle de ce seigneur pour tout ce qui concerne le service du Roi, 280.

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 18 de septiembere de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.281-286) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, je tiens [...] *Expl.*: ... princes chrestiens y meetent la main.

Audience que l'évêque de Limoges lui a demandée; langage qu'il lui a tenu, tant au sujet de la convocation d'un concile général et d'un concile national à défaut de celui-ci, que sur les complots tramés contre la souverain) et même la vie du roi très-chrétien ; réponse que le Roi y a l'aile, 281. — Écrit que le même ambassadeur lui a remis, pour savoir de combien de gens de pied et de cheval le Roi pourra secourir son maître, et du côté d'Espagne et du côté des Pays-



Bas, 283. — Avant de se décider à cet égard, le Roi désire connaître l'avis de la duchesse, *ib.* Écrit de l'ambassadeur de France, 283.

Felipe II a Margarita de Parma. El Pardo, 5 de octubre de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.286-288) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, ceste sera [...] *Expl.*: ... Du Pardo, le V<sup>e</sup> jour d'octobre 1560.

Obligation à contracter par le facteur Juan Lopez Gallo pour le payement de cent mille florins par an aux états, 286. — Pensionnaires allemands assignés sur les royaumes d'Espagne, 287. — Requête du Sr de Piennes tendante à pouvoir vendre des biens qu'il a aux Pays-Bas, *ib.* — Traitement du comte d'Egmont comme gouverneur de Flandre et d'Artois; augmentation de sa pension, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. El Pardo, 5 de octubre de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.288-292) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, je respondz [...] *Expl.*: ... Du Pardo, le V<sup>e</sup> jour d'octobre 1560.

Affaire de la religion, 288. — Nomination du Sr de Waterdyck comme président du grand conseil, 289. — Entretien des religieux et religieuses anglais réfugiés aux Pays-Bas, *ib.* — Neutralité de Bourgogne, *ib.* — Raisons qui l'obligent à retarder le rappel des troupes espagnoles; secours qu'il a promis au roi de France. — Pensionnaires allemands, 291. — Comte de Schwarzbouurg, *ib.* — Le fils du duc de Brunswick, *ib.* — Affaires d'Angleterre et d'Allemagne, 292. — Poursuites du Sr de Affaitati, *ib.* — Services du Sr de Berlaymont, *ib.* — Bulle accordée au Roi pour qu'il puisse nommer aux bénéfices, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. El Pardo, 5 de octubre de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.293-295) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, j'ay veu [...] *Expl.*: ... Du Pardo, le V<sup>e</sup> jour d'octobre 1560.

Raisons qui l'obligent à relarder le rappel des troupes espagnoles, 293.

Felipe II a Margarita de Parma. El Pardo, 5 de octubre de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (p.295) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, le coronnel [...] *Expl.*: ... Du Pardo, le V<sup>e</sup> jour d'octobre 1560.

Payement à faire au colonel Schwendy, 295.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 7 de octubre de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.296-312) *Inc.*: Monseigneur, j'ay receu les lettres [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le VII<sup>e</sup> d'octobre 1560.

Elle entre dans de longues considérations pour dissuader le Roi de se mêler des troubles de France, mais surtout d'y envoyer les Espagnols qui sont aux Pays-Bas, lui représentant, entre autres, les mauvais procédés dont les Français ont toujours usé envers l'Empereur son père et dont ils continuent à user envers lui, leurs pratiques en Allemagne et à Constantinople, ce qu'ils ont fait dans la guerre d'Ecosse pour le brouiller avec la reine d'Angleterre; ajoutant que, dans ce qui se passe en France, la religion est moins intéressée que l'autorité de messieurs de Guise dont le gouvernement excite le mécontentement universel de la nation, etc., 296. — Affaires d'Angleterre : la duchesse s'excuse de dire son avis sur le parti que doit prendre le Roi, en lui donnant à entendre cependant que, s'il veut faire la guerre à la reine, il trouvera ses sujets des

Pays-Bas peu disposés à l'aider, 308. — Elle l'engage, en tout cas, à venir dans ces provinces, 310. — Remontrances que, suivant elle, il pourrait faire faire à la reine, 311.

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 31 de octobre de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.312-313) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, combien [...] *Expl.*: ... De Toledo, le dernier jour d'octobre 1560.

Il lui recommande de nouveau l'affaire de la religion, 312.

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 2 de novembre de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (p.313) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, j'ay recen [...] *Expl.*: ... De Toledo, le second de novembre 1560.

Raisons qui l'empêchent, pour le moment, de répondre à sa lettre du 7 octobre, 313.

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 2 de novembre de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.314-316) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, j'ay veu [...] *Expl.*: ... De Toledo, le second jour de novembre 1560.

Acceptation des lettres de change de cent mille florins tirées sur le facteur Fernando Lopez del Campo pour le paiement de ce qui est dû aux soldats espagnols et des frais de leur embarquement, 314. — Autorisation à la duchesse de prendre à Chang cinquante mille florins, au cas que lesdits soldats ne puissent partir avant la fin d'octobre, 315. — Décharge des villes qui oui engagé leur crédit pour le Roi, *ib.* — Ordre donné au facteur Juan Lopez Gallo touchant le paiement du cours de la renie de cent mille florins demandée aux états, 316.

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 2 de novembre de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.316-318) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, cy-joint [...] *Expl.*: ... tout ce que s'y passe.

Réponse qu'il a fait donner à l'ambassadeur de France sur le fait du concile, 316. — Il demande, à ce propos, l'avis de la duchesse sur ce qu'il doit représenter au pape concernant la conduite à tenir par Sa Sainteté envers la reine d'Angleterre, 317. — Il désire savoir aussi ce qu'elle pense du choix de Besançon pour la tenue du concile, 318.

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 2 de novembre de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (p.319) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, le conte [...] *Expl.*: ... De Toledo, le second jour de novembre 1560.

Remboursement à Gaspar Schetz de ce qu'il a payé pour la pension du ritmaître Moritz Fries, 319.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 2 novembre de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.320-326) *Inc.*: Monseigneur, les lettres de Vostre Majesté [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le second de novembre 1560.

Délibération du conseil sur la lettre par laquelle le Roi demande que les troupes espagnoles soient entretenues quelque temps encore aux Pays-Bas; considérations qui s'opposent à ce qu'il soit donné suite à son désir; peu de fruit qu'on retirerait d'un plus long séjour aux Pays-Bas de

ces troupes; inconvénients graves qui en résulteraient infailliblement, 320. — La duchesse conclut en suppliant le Roi de trouver bon que rien ne soit changé aux meures prises pour leur départ, 325.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 2 de novembre de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.326-332) *Inc.*: Monseigneur, j'ay veu ce que [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le second de novembre 1560.

Instances du comte de Montrevel pour pouvoir accepter la charge de lieutenant des cent hommes d'armes français que commande le duc de Savoie, 326. — Nouveaux inquisiteurs nommés par le pape, 327. — Envoi en Zélande du conseiller Cobel, pour y proceder contre ceux qui sont suspects d'hérésie, *ib.* — Exécution à Furnes des calvinistes retournés d'Angleterre, 328. — Renvoi, parle comte de Manderscheit, d'un prêcheur qu'il avait dans ses terres, 329. — Résignation, par l'abbé de SaintVaast, de l'abbaye de Saint-Adrien à Grammont en faveur de damp Simon de Warluzel, *ib.* — Prévôté de Saint-Pierre à Douai que sollicite Mr Jean Souguenet, 330. — Assemblée à Bruxelles des députés des états qui ont accordé l'aide novennale; différend entre les états de Brabant et de Flandre, *ib.* — Lettres de la duchesse au roi et à la reine-mère de France sur le retard apporté à la restitution des lieux dépendants du duché de Luxembourg, ainsi qu'à la négociation pour les limites et enclavements, 331. — Prévôté de Lille demandée par le S r de Berlaymont pour son fils, *ib.* — Induit attendu de Rome, *ib.* — Départ de l'abbé de Saint-Salut, que le pape a rappelé, 332. — Entretien des religieux et religieuses réfugiés d'Angleterre, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 20 de novembre de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.332-334) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, aiant [...] *Expl.*: Con el primero escribiré.

Se conformant à son avis et à celui du conseil d'État, il veut que les Espagnols quittent les Pays-Bas et qu'ils partent au premier vent propice, ne trouvant pas convenable qu'ils suivent la voie déterre, 333. — Il se propose de se servir d'eux en Italie, *ib.*

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 26 de novembre de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.335-340) *Inc.*: Monseigneur, Vostre Majesté aura entendu [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XXVI<sup>e</sup> jour de novembre 1560.

Nouvelles considérations sur la nécessité de faire partir les Espagnols, 335. — Détermination des états de ne payer un seul denier tant qu'ils seront dans le pays, *ib.* — Mesures prises en conséquence pour leur embarquement, 337. — Le vent s'opposant leur départ, la duchesse, malgré les remontrances qui lui sont laites, a résolu qu'on les mette à terre, *ib.* — Elle obtient du facteur Schetz l'argent nécessaire pour leur payer la solde du mois d'octobre, *ib.* — Elle demande au Roi si elle ne pourrait, dans l'incertitude où l'on est du temps, les envoyer, par terre, en Italie, 338. En attendant sa réponse, elle continuera de faire entretenir l'équipage de mer, 339.

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 30 de novembre de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.340-341) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, l'évesque [...] *Expl.*: ... De Toledo, le dernier jour de novembre 1560.

Il ordonne la restitution du chef de saint Quentin aux français, qui promettent de restituer, de leur coté, ce qu'ils ont encore des reliques de Lens, 340.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 6 de diciembre de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.341-349) *Inc.*: Monseigneur, je me treuve avec [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le VI<sup>e</sup> de décembre 1560.

Elle exécutera la dernière résolution du Roi relative au départ des Espagnols, 341. — Elle s'excuse de donner son avis sur ce que le Roi devrait représenter au pape à l'égard de la reine d'Angleterre et du concile, 343 — Elle ne trouve pas que, pour la tenue du concile, Besançon convienne. 345. Protection des Pays-Bas à Rome: cardinal Borromée, 346. — Ligue des princes allemands voisins du Rhin: refus du comte palatin et du landgrave, *ib.* — Délais apportés par les Français à la restitution des lieux dépendants du Luxembourg et à la négociation des limites, 347. — Recommandation en faveur des Fuggers, 348. — Projet pour l'entretien de trois mille chevaux d'ordonnance, *ib.* — Compagnies vacantes dans ce corps, 349. — Lettres du Roi et de la duchesse aux gouverneurs et aux conseils sur l'observation de la religion catholique, *ib.*

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 6 de diciembre de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.350-363) *Inc.*: Monseigneur, Vostre Majesté aura, par [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le VI<sup>e</sup> de décembre 1560.

Déficit, à la charge du Roi, dans l'aide accordée par les états pour l'entretien de trois mille chevaux des compagnies d'ordonnance: la duchesse le prie d'envoyer les fonds nécessaires pour y pourvoir, 350. — Réduction de la solde des officiers, hommes d'armes et archers de ces compagnies sur le pied où clic était avant la dernière guerre, 351. — Répartition, dans les garnisons des places frontières, des trois mille deux cents têtes levées au lieu des soldats espagnols, état de ce que coûtera leur solde; déficit à combler par le Roi, 353. — Lettres de la duchesse aux officiers de Hainaut, Artois, Flandre, Tournai, Lille, Douai et Orchies, touchant les Français qui viennent se réfugier aux Pays-Bas, 354. — Elle appuie la requête de l'abbé de Saint-Vaast tendante à pouvoir choisir pour coadjuteur le protonotaire Rogier de Montmorency, frère bâtard du comte de Hornes, 356. — Elle recommande, pour l'abbaye de Forêt, l'abbesse d'Orienté, 357. — Vacance du doyenné de Saint-Jean à Bois-le-Duc et du doyenné de Gorcum, 358. — Arrangements faits, sous le bon plaisir du Roi, entre le marquis de Berghes, le comte d'Egmont et le prince d'Orange au sujet des grandes véneries de Brabant, de Flandre et de Hollande, *ib.* — Différend entre les comtes de Hornes et de Meghen touchant la vénerie de Gueldre, 360. — Don de mille écus au Sr de Recourt, 361. — Anoblissement demandé par Roland de Villers, 362. — La duchesse propose de conférer le gouvernement du comté de Bourgogne au prince d'Orange, et de nommer le Sr de Vergy son lieutenant, *ib.* — Elle prie le Roi de faire payer trente-huit mille ducats dus à Mathias Ortel, 363.

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 7 de diciembre de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.364-366) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, je responderay[...] *Expl.*: ... De Toledo, le VII<sup>e</sup> jour de décembre 1560.

Autorisation demandée par le comte de Montrevel, 364. — Inquisiteurs nommés par le pape, *ib.* — Hérétiques en Zélande, calvinistes exécutés à Furnes, prêcheur chassé par le comte de Manderscheit, *ib.* — Résignation de l'abbaye de Saint-Adrien en faveur du Sr de Warluzel, 365. — Collation de la prévôté de Saint-Pierre à Douai à Jean Souguenet, *ib.* — Places que doivent restituer les Français, *ib.* — Départ de l'abbé de Saint-Salut, *ib.* — Nécessités du gouvernement, *ib.* — Restitution aux Français du chef de saint Quentin, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 8 de diciembre de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.366-368) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, pour [...] *Expl.*: ... De Toledo, le 8<sup>e</sup> jour de décembre 1560.

Arrangements pris avec Diego de Bernuy pour l'assurance à donner aux états touchant le paiement des trois cent mille florins par an, trois ans durant, 366.— Baron d'Eytzing, somme qu'il a été condamné à payer, 368.— Pensionnaires allemands, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 9 de diciembre de 1560. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.369-371) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, je ne [...] *Expl.*: ... De Toledo, le IX<sup>e</sup> jour de décembre 1560.

Départ des troupes espagnoles: il autorise la duchesse, en cas d'absolue nécessité, à les envoyer en Italie par terre; il fera satisfaire au paiement des lettres de change qui seront tirées sur l'Espagne pour leur solde d'octobre et de novembre, 369.

BMB, Ms. Granvelle 36 f. 107r. Cuatro memorias, en particular diez «peticiones de los habitantes de Dole a Margarita de Parma contra M. de La Villette». Enero – diciembre 1561.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 10 de enero de 1560 (1561, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.372-394) *Inc.*: Monseigneur, j'ay receu les lettres [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le X<sup>e</sup> jour de janvier 1560.

Nécessités du gouvernement, 372. — Rembarquement des Espagnols, *ib.* — Pourquoi la duchesse ne peut faire connaître en quel nombre ils sont, 373. Mort du roi de France François II; changements qui en résultent dans le gouvernement du royaume, 374.— État de l'Angleterre, 375. — Chef de saint Quentin et reliques en Lens, 376. — Aide demandée aux états pour l'entretien des garnisons; difficultés avec les villes de Bois-le Duc et de Louvain, 377. — Discussions avec les états de Hollande, à l'égard tant de cette aide que de celle demandée par Hoi avant son départ, *ib.* — Déficit à combler dans les sommes votées pour l'entretien des trois mille chevaux d'ordonnance et des trois mille deux cents hommes d'infanterie destinés à remplacer les Espagnols dans les places frontières, 379. — Différend entre les états de Flandre et de Brabant touchant la surintendance du commissaire général Antoine Van Straelen; moyen employé par la duchesse afin que la mise sur pied des trois mille chevaux d'ordonnance n'en souffre pas, *ib.*— Difficultés qu'il reste à vider avec les états de Brabant et de Flandre, relativement à l'aide demandée par le Roi, 382. — Collation des bénéfices et offices en Gueldre: quelle part doit en être attribuée au gouverneur de la province, il quelle réservée au gouvernement général. 383. — La duchesse propose la convocation des états du comté de Bourgogne, ainsi que la nomination de don Fernand de Lannoy et du Sr de Thoraise en qualité de « bons personnages employés aux affaires d'État » de ce pays, — Retour du conseiller Cobel de Zélande; sommaire de son besogne dans les affaires de la religion, 387. — Impétration à Rome, par le chanoine van Vorstuysen, de la prévôté de Saint-Liévin à Deventer, de laquelle il prend possession sans en avoir obtenu lettres de placet, 388. — Difficultés faites à Horne pour l'expédition des huiles concernant l'érection et la dotation des nouveaux évêchés, *ib.* — Mort de l'abbesse de Nivelles; proposition de la remplacer par Marguerite de Noyelles, 389. — Requête de Jean Nicod de pouvoir résigner, en faveur de son fils, la capitainerie et prévôté de Faucothey en Bourgogne, *ib.* — Le conseiller au grand conseil Hopperus proposé pour le conseil privé, afin de soulager le chef et président Viglius, 396. — Demande de sa démission par le trésorier général des finances Boisot, 391. Candidats désignés au Roi pour le remplacer, 392. — Pension que le duc de Savoie lui l'ait, *ib.* — Mort de Guillaume van Maie, concierge de la cour à Bruxelles, *ib.* — Prétendants à cet office, 393. — Requête du magistrat de Bruxelles contre la manière dont il s'exerce, *ib.*—Recommandation en faveur du vice-amiral chef de la flotte sur laquelle sont embarqués les Espagnols, 394. — Bateaux destinés au transport des aluns, *ib.*

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 11 de enero de 1560 (1561, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.395-396) *Inc.*: Monseigneur, depuis mes aultres lettres [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XI<sup>e</sup> de janvier 1560.

Mise à la voile de la flotte transportant les Espagnols. Congé refusé au contador Castellanos.

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 1 de febrero de 1560 (1561, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.396-397) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, le maistre [...] *Expl.*: ... De Toledo, le premier jour de febvrier 1560.

Réclamation des commandeurs de l'ordre de Malte, 396.

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 1 de febrero de 1560 (1561, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (p.397) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, le conte [...] *Expl.*: ... De Toledo, le premier jour de febvrier 1560.

Plaintes du comte de Hornes des obstacles mis à la vente qu'il a faite à la ville d'Anvers des terres de Burcht et de Zwyndrecht, 397.

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 1 de febrero de 1560 (1561, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (p.398) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, la Thieuloye [...] *Expl.*: ... De Toledo, le premier de febvrier 1560.

Il lui recommande le Sr de la Thieuloye, 398.

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 6 de febrero de 1560 (1561, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.399-401) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, je [...] *Expl.*: ... De Toledo, le VI<sup>e</sup> de febvrier 1560.

Arrivée en Espagne des troupes espagnoles, 399.— Lettres qu'il écrit à son ambassadeur à Rome sur la conduite à tenir par le pape envers la reine d'Angleterre, *ib.* — Prétentions du cardinal Borromée à la protection des Pays-Bas, 400. — Ligue des princes allemands voisins de ces provinces, *ib.* — Restitutions à faire parla France et négociation pour les limites, *ib.* — Les Fuggers, 401. — Réduction des bandes d'ordonnance; i quatorze; augmentation de celles du comte de Meghenet du Sr de Berlaymont; le marquis de Berghes, le comte de Hooghstraeten et les Sr. de Brederode et de Montigny nommés capitaines des bandes vacantes, *ib.*

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 6 de febrero de 1560 (1561, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.402-406) *Inc.*: Monseigneur, par le dernier ordinaire [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le VI<sup>e</sup> de febvrier 1560.

Indisposition de la reine, 102. — Situation financière: états envoyés au Roi, *ib.* — Difficulté, pour les aides, avec les états de Hollande et les villes de Bois-le-Duc et de Louvain, 403.— Assemblée des princes protestants d'Allemagne à Naumbourg, 401. Affaires de France, 405. — Délais apportés par les Français à la restitution des lieux réclamés au nom du Boi et à la négociation touchant les limites et enclavements, *ib.* — Résignation que le Sr de Sempy désire faire au Sr de Pittbem de sou état de commissaire au renouvellement des lois de Flandre, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 10 de febrero de 1560 (1561, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.406-410) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, ceste [...] *Expl.*: ... De Toledo, le X<sup>e</sup> de febvrier 1560.

Impossibilité de combler le déficit des aides accordées pour l'entretien des bandes d'ordonnance et des garnisons; réduction à opérer en conséquence dans l'effectif de ces troupes, 400. --- Français réfugiés aux Pays-Bas, 407 Coadjutorerie de l'abbaye de Saint-Vaast pour le protonotaire Rogier de Montmorency, *ib.* Nomination de Françoise de Sanguyn comme abbesse de Forêt, du chanoine Godefroid Doerne comme doyen de Saint-Jean à Bois-lc-Duc, et de Guillaume Pielierszoone Calf comme doyen de Gorcum, 408. — Approbation des arrangements faits entre le prince d'Orange, le comte d'Egmont et le marquis de Berghes touchant les véneries de Brabant, de Flandre et de Hollande, *ib.* — Vénerie de Gueldre, 409. — Don de mille écus au Sr de Recourt, *ib.* — Anoblissement de Roland de Yillers, *ib.* — Nomination du prince d'Orange en qualité de gouverneur du comté de Bourgogne, et du S' de Vergy en qualité de son lieutenant, 410. — Mattias Ortel, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 10 de febrero de 1560 (1561, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.410-416) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, je [...] *Expl.*: ... De Toledo, le X<sup>e</sup> de febvrier 1560.

Nécessités du gouvernement, impossibilité d'y pourvoir, 410. Affaires de France et d'Angleterre, 411. — Reliques du chapitre de Lens, *ib.* — Difficulté avec les états, *ib.* Provision des bénéfices et offices en Gueldre, 412. — Convocation des états de Bourgogne, 413. — Nomination de don Fernand de Lannoy et du Sr de Thoraise pour les affaires d'État de ce pays, *ib.* — Besogné du conseiller Cobel en Zélande, *ib.* — Impétration à Rome de la prévôté de Saint-Liévin par le chanoine van Vortliuysen, *ib.* — Paiement de la somme réclamée pour l'expédition de la bulle des évêchés, 414. — Nomination de Marguerite de Noyelles comme abbesse de Nivelles, *ib.* — Résignation prétendue par Jean Nicod, *ib.* — Admission au conseil privé du conseiller Hopperus, *ib.* — Acceptation de la démission du trésorier général Boisot; pension que le Roi lui accorde; nomination à sa place de Gaspar Schetz, *ib.* — Vandenesse nommé concierge de la cour à Bruxelles, 415. — Assurance pour le vice-amiral de la flotte qui a amené les Espagnols, *ib.* — Rogier Pathye, *ib.* — Placet demandé par Marc de Rye sur les bulles qui l'instituent abbé de Saint-Ouyant, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 12 de febrero de 1560 (1561, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.416-417) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, j'ay [...] *Expl.*: ... De Toledo, le XII<sup>e</sup> de febvrier 1560.

Indult obtenu du pape sur les collateurs et collatrices des Pays-Bas; commissaires nommés pour son exécution; point qui donne lieu à quelque difficulté et au sujet duquel on a communiqué avec le nonce; demande d'envoi de la bulle originale, 416.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 11 de marzo de 1560 (1561, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.417-433) *Inc.*: Monseigneur, le courrier qui a [...] *Expl.*: ... par an liv. I.XIII<sup>m</sup> XXII<sup>e</sup> S. N.

Voyage de Gaspar de Robles à Madrid, 418. — Provision des trois cent mille florins pour la rente que le Roi a promis aux états de payer, *ib.* — Extrémité où le gouvernement se trouve réduit, *ib.* — Impraticabilité de l'expédient proposé par le Roi au sujet du déficit existant dans les aides accordées pour le paiement des compagnies d'ordonnance et des garnisons, 419. — Aide demandée par le Roi avant son départ: condition exigée par les états de Flandre relativement au consulat de la nation d'Espagne à Bruges, 420. — Aide pour l'entretien des

garnisons : difficulté avec les villes de Bois-le-Duc et de Louvain, 421. — Arrestation de trois hérétiques par le Sr de Berchem près d'Anvers; exécution de l'un d'eux, 422. — Murmures contre les nouveaux évêchés, *ib.* — La duchesse remet au prince d'Orange et au comte d'Egmont les lettres que le Roi leur a écrites à ce sujet; langage dont elle les accompagne; réponses des deux seigneurs, *ib.* — Retour d'Allemagne du prince d'Orange et du colonel Schwendy; nouvelles qu'ils en rapportent; réflexions que la duchesse fait, à ce propos, sur l'indiction du concile, l'affaire de Crombach, le mouvement des nobles contre les princes, 123. — Elle envoie au Roi, avec son avis, un écrit que le prince d'Orange et Schwendy lui ont délivré touchant ce qu'il y aurait à faire à l'égard de quelques-uns des princes de l'Allemagne, ainsi qu'une spécification des pensionnaires que le Roi a dans ce pays, du temps pendant lequel ils ont servi et de celui pour lequel ils sont encore obligés, 424. — État de la négociation du mariage du prince d'Orange, 425. — Envoi de la bulle originale de l'induit accordé par le pape, *ib.* Mémoire quant aux pensionnaires de Sa Majesté en Saxe, 426. Mémoire de ceulx qui vaudraient estre au service de Sa Majesté, 427. Mémoire des princes et seigneurs ausquelz il semble que Sa Majesté pourra escrire lettres d'amytié, 428. Spécification de certains pensionnaires hault-allemans, estans au service et pensions annuelles de Sa Majesté Catholique, nostre sire, assingnez sur les finances des PaysBas, 429. S'ensuyvent les pensionnaires de Sa Majesté assingnez, pour leur payement, sur le trésorier domesticque de Sadietc Majesté, 431. Aultres pensionnaires de Sa Majesté assingnez, pour leur payement, sur le facteur en Anvers Jehan Lopez Gallo, 432. Pensionnaires de Sa Majesté assingnez sur le facteur général de Sa Majesté resient à Genua, nommé Silvester Catanno, 433.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 11 de marzo de 1560 (1561, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.433-439) *Inc.*: Monseigneur, sur certains désordres et [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XI<sup>e</sup> jour de mars 1560.

Désordres dans l'abbaye de Vlierbeke; commissaires nommés pour s'en enquérir; leur rapport et leur avis; objection du chancelier de Brabant; nouvelle enquête; la duchesse prie le Roi d'en écrire a Rome, 438.—Prétentions du comte de Schwarzbourg, 437.— Gouverneur à nommer à Dampvillers: candidats désignés au Roi, 138. — Recommandation en faveur du Sr de Billy, 439.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 11 de marzo de 1560 (1561, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.439-444) *Inc.*: Monseigneur, Vostre Majesté peult estre [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XI<sup>e</sup> jour de mars 1560.

Différend entre le Sr de Dicey et les magistrats de Dôle au sujet des ciels de la ville el du droit qu'il s'attribue de punir les habitants qui se refusent de l'aire guet et garde, 439.

Margarita de Parma a Felipe II. 11 de marzo de 1561. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d'Egmont et de quelques autres pièces*, (p.279) *Inc.*: Et pour ce que ledict prince [...] *Expl.*: sans difficulté quelconque, catholicquement.

La duchesse au roi, touchant le mariage du prince d'Orange avec Anne de Saxe.

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 16 de marzo de 1560 (1561, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.445-446) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, le dernier [...] *Expl.*: ... De Toledo, le XVI<sup>e</sup> de mars 1560.



Elle ne doit pas craindre de l'importuner en lui représentant les nécessités où elle se trouve, 445. — Délais apportés par les états dans le vote des aides, *ib.* — Lettres que le prince d'Orange et Sechwendy lui ont écrites, *ib.* — Déficit dans les aides accordées pour les gens de pied et de cheval, *ib.* — Affaires d'Allemagne et d'Angleterre, 446. — Retour de France de don Juan Manrique de Lara; ce qu'il y a négocié, *ib.* — Résignation de l'état de commissaire au renouvellement des lois de Flandre faite par le Sr de Sempy au profit du Sr de Pitthem, *ib.* — Entretien des religieux et religieuses anglais réfugiés aux Pays-Bas, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 16 de marzo de 1560 (1561, n. st.). Gachard *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (p.447) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, pour, [...] *Expl.*: ... De Toledo, le XVI<sup>e</sup> de mars 1560.

Envoi de don Juan de Ayala au pape sur le fait du concile et la manière dont Sa Sainteté a reçu l'ambassadeur du Sr de Vendôme, 447.

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 16 de marzo de 1560 (1561, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (p.448) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, comme [...] *Expl.*: ... De Toledo, le XVI<sup>e</sup> de mars 1560.

Le pape ayant convoqué un concile universel à Trente, il désire que la duchesse lui désigne les prélats et lettrés des Pays-Bas qu'il pourra y envoyer, 448.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 12 de abril de 1561. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.449-461) *Inc.*: Monseigneur, par les lettres que [...] *Expl.*: ... les voulluire avoir pour recommandé.

Elle a mis entre les mains de Gaspar Schetz les trois cent mille florins envoyés par le Roi pour l'assurance des états, 449. — Nécessités du gouvernement: sollicitation des seigneurs afin qu'elle charge un des principaux du pays d'aller les représenter au Roi, 450. — Réorganisation des bandes d'ordonnance, 451. — Refus des états de payer les aides pour les gens de cheval et de pied, si le Roi ne pourvoit au déficit, *ib.* — Résolution définitive des états de Hollande sur l'aide demandée par le Roi avant son départ et celle pour l'entretien des garnisons, 452. — Consentement à cette dernière aide donné enfin par les villes de Louvain et de Bois-le-Duc, 453. — Mort de l'abbesse de Flines; informations prises pour son remplacement; instances du comte de Meghen en faveur de l'abbesse d'Orienté, *ib.* — La duchesse demande qu'en nommant une nouvelle abbesse, le Roi réserve, sur les revenus de sa maison, trois mille florins pour l'abbaye de Nizelles, 454. — Religieux et religieuses anglais réfugiés aux Pays-Bas, 455. — Négociations avec la France pour la restitution des lieux dépendants du Luxembourg, les enclavements et les limites, *ib.* — Détails sur l'assemblée de Naumbourg, 456. — Ligue des princes allemands voisins du Rhin, 457. — Demande par l'Empereur du contingent des Pays-Bas dans une aide votée par la diète pour le secours de la Livonie contre les Moscovites; la duchesse engage le Roi à le faire payer, mais non comme s'il y était tenu, *ib.* — Exécution de calvinistes et d'anabaptistes à Anvers et à Berchem, 459. — Bateaux qui vont charger des aluns, *ib.* — Prestation de serment par le prince d'Orange comme gouverneur de Bourgogne, 460. — Envoi au Sr. de Vergy et à ceux qui doivent l'assister dans le gouvernement de ce pays de leurs commissions, *ib.* — Audition des comptes de Juan López Gallo et du trésorier Molckeman; commission donnée au commis van I.oo, *ib.* — Acte sur la provision des bénéfices et offices en Gueldre, *ib.* — Recommandation en faveur des enfants de Guillaume van Maie, 461. — *Post-scriptum* affaires des Fugger et de Mathias Ortel: la duchesse les recommande itérativement au Roi, *ib.*

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 12 de abril de 1561. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.461-468) *Inc.*: Monseigneur, j'ay veu les copies [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XII<sup>e</sup> d'avril 1561 après Pasques.

Concile universel: ce qu'en pense la duchesse, 462. — Exposé de ce qui fut fait aux Pays-Bas, sous la régence de la reine Marie, lors de la première convocation du concile de Trente, *ib.* — Avis de la duchesse sur ce qu'il convient de faire actuellement, 463 Réception par le pape de l'ambassadeur de M de Vendôme, 464. — Affaires d'Angleterre, *ib.* — Mission de l'abbé Martinengo, 465. — Affaire des nouveaux évêchés confirmation de la bulle de Paul IV et, en partie, de ce qui a été fait par les subdélégués nouvelles démarches a Rome pour les dépêches encore attendues. 466. -Opposition du chanoine van Vorthuysen, que la duchesse mande à Bruxelles, 467. — Opposition évêques de Cologne, de Munster et de Liège, qui envoient le doyen Groesbeck à l'Empereur et au pape, *ib.* — Opposition des états de Brabant, *ib.* — La duchesse charge son secrétaire Armenteros de solliciter du saint père l'induit pour les nominations, 468.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 12 de abril de 1561. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.468-473) *Inc.*: Monseigneur, suyvant ce qu'il [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XII<sup>e</sup> d'avril 1561 après Pasques.

Plaintes du comte de Hornes des obstacles mis à la vente, à la ville d'Anvers, de terres de Burcht et de Zwyndrecht; exposé des faits relatifs à eeite affaire; avis de la duchesse, 468.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 12 de abril de 1561. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.473-475) *Inc.*: Monseigneur, Vostre Majesté m'ha remis [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XII<sup>e</sup> d'avril 1561 après Pasques.

Mariage de mademoiselle de Varax avec le comte de Challant, 473,. — Placet demandé par Marc de Rye sur la bulle qui le nomme abbé de Saint-Ouyant, 474.

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 2 de mayo de 1561. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.475-476) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, encoires [...] *Expl.*: ... De Toledo, le II<sup>e</sup> jour de may 1561.

Pide que atienda y asista a fray Francisco Zamora, general de la orden de San Francisco de la observancia, que va a visitar por su mandato los conventos de los Países Bajos.

Il la requiert de donner toute faveur et assistance à frère François Zamora, général de l'ordre de Saint-François de l'observance, qui va visiter les couvents de son ordre aux Pays-Bas, 475.

AGS, Est. Leg. 521, f.103. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 4 de mayo de 1561.

Affaires d'Angleterre.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 5 de mayo de 1561. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.476-481) *Inc.*: Monseigneur, par les lettres qu'il [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le V<sup>e</sup> jour de may 1561.

Peine et embarras que lui cause la pénurie où elle se trouve, 477. — Mécontentement des pensionnaires allemands, 478 — Instances de M. de Vaudemont pour le paiement de sa pension, *ib.* — Difficultés avec les états de Brabant concernant les aides, *ib.* — Affaire de la religion: instances de la duchesse à l'évêque de Cambrai et au marquis de Berghes pour qu'ils se trouvent ensemble à Valenciennes ; exécution à Béthune d'un dogmatiseur calviniste, qui s'est converti; mauvais état des choses dans les provinces gouvernées par le comte d'Arenberg, *ib.* — Surprise du château d'Héricourt par le Sr. de Rye; correspondance de la duchesse avec le parlement de Bourgogne à ce sujet, 479. — Conférence consentie par les Français pour l'affaire des limites et enclavements, ainsi que pour la décision des différends sur les lieux dépendants du Luxembourg; commissaires qu'ils ont choisis à cet effet et que la duchesse a désignés de son côté, *ib.* — Mort de la prévôte du chapitre d'Andenne; informations prises pour son remplacement, 480.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 23 de mayo de 1561. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.481-483) *Inc.*: Monseigneur, Vostre Majesté aura veu, [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XXIII<sup>e</sup> jour de may 1561.

Surprise d'Héricourt par le Sr de Rye: réponses de l'électeur palatin, du duc de Wurtemberg et du comte d'Anhalt au parlement de Dôle ; intervention des Suisses, 484. Venue à Bruxelles du Sr de Rye, pour excuser son fait, 482.— Prédications, à Besancon, d'un cordelier hérétique, qui est arrêté au moment où il se disposait à retourner dans cette ville, *ib.*

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 23 de mayo de 1561. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.483-484) *Inc.*: Monseigneur, il a pleu à [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XXIII<sup>e</sup> jour de mai 1561.

Requête du Sr de Champagny tendante à obtenir, sa vie durant, les clergies du bailliage d'Aval, 483.

AGS Est Leg. 521, f. 103. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 25 de mayo de 1561.

Affaires d'Angleterre.

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 31 de mayo de 1561. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.485-486) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, les sainetz [...] *Expl.*: ... De Toledo, le dernier de may 1561.

Nouveaux évêchés: il approuve tout ce que la duchesse a fait, 485. — Lettres qu'il écrit a l'Empereur, au prince d'Orange, au comte d'Egmont et à messire Frédéric Schenck, 486.

Felipe II a Margarita de Parma. Toledo, 31 de mayo de 1561. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.487-488) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, pour [...] *Expl.*: ... De Toledo, le dernier jour de may 1561.

Départ de Madrid du duc Eric de Brunswick, 48. Le Roi fait connaître a sa soeur comment le duc l'a, malgré lui, suivi en Espagne, les demandes qu'il lui a faites là, et la manière dont il a pris congé de lui, 487.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 15 de junio de 1561. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.489-495) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, je [...] *Expl.*: ... De Madrid, le XV<sup>e</sup> de juing 1561.

Nécessités de la duchesse, 489. — Consulat de la nation d'Espagne et Bruges, *ib.* Aides consenties par les états de Hollande, *ib.* Négociation avec les états de Brabant, 490. Affaire de la religion: lettres du Roi au Sr de Berchem, au sr d'Aix, au marquis de Berghes el au comte d'Arenberg, *ib.* Pensionnaires allemands, *ib.* Concile: résolution du Roi d'y envoyer des prélats de tous ses royaumes el États: mesures à prendre aux Pays-Bas en conséquence, 191. abbaye de Vlierbeke: bref demandé a Rome, 492. — Comte de Schwarzbourg, *ib.* — Religieuses anglaises réfugiées aux Pays-Bas, *ib.* — Négociations avec la France, 493. Contingent demandé aux Pays dans l'aide accordée par la diète contre les Moscovites, *ib.* — Provision des bénéfices et offices en Gueldre, 494. — Enfants de Guillaume van Male, *ib.* -Affaire des Fuggers, *ib.* — Surprise d'Héricourt par le Sr de Rye, *ib.* — Collation de la prévôté d'Andenne à Agnès de Berlaymont, *ib.* Avertissement, donné par le prince d'Orange de l'intention du roi de France d'envoyer un ambassadeur au roi de Danemark, *ib.*

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 16 de julio de 1561. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.495-509) *Inc.*: Monseigneur, j'ay receu les lettres [...] *Expl.*: ... Butkens ou autre pour l'ayder.

Extrémité où elle se trouve réduite, 495. — Inconvénients qu'elle redoute, si le Roi n'acquitte la dette que les villes ont contractée pour lui, 496. — Affaire des aides, 497. — Ce qui a été conclu avec les états de Hollande, *ib.* — Accord des états de Flandre, qui demandent une déclaration plus expresse sur le consulat de Bruges, *ib.* — Difficultés avec les états de Brabant; mauvais offices des pensionnaires de Bruxelles et de Louvain, *ib.* — Retour du comte de Mansfelt; la duchesse le charge de solliciter des états de Luxembourg une aide pour les fortifications de Thionville, 500. — Envoi du conseiller Grandjean aux états de Bourgogne, *ib.* Affaire de la religion: craintes pour la Flandre, *ib.* — Expulsion d'un curé et d'un maître d'école hérétiques à Devenler, *ib.* — Exécution à Anvers d'un ministre des anabaptistes, 501. — Cordelier arrêté en Bourgogne, 502. — Recommandation en faveur du baron de Pollweiler, *ib.* — Actes et correspondances auxquels a donné lieu la surprise du château d'Héricourt par le Sr de Rye; excuses de celui-ci, *ib.* — Reddition du château au duc de Wurtemberg qui, dans les lieux en dépendants, a apporté des changements à la religion, 503. — Commission donnée à van Loo d'entendre les comptes de Gallo et de Molckeman, 504. — Départ de la reine douairière de France pour l'Ecosse; réquisition faite à ce sujet au gouvernement des Pays-Bas, *ib.* — Départ du prince d'Orange pour Leipsick, où il va se marier; la duchesse ne lui permet pas d'emmener, comme il l'aurait voulu, la plupart des gouverneurs des provinces, 505. — Concile, *ib.* — Abbaye de Vlierbeke, 506. Affaires d'Angleterre, *ib.* — Mission de l'abbé Martinengo, *ib.* Négociation avec la France pour les enclavements et les limites, *ib.* — Contingent demandé aux Pays-Bas dans l'aide contre les Moscovites, *ib.* — Provision des bénéfices et offices en Gueldre, 507. — Affaire des Fuggers, *ib.* — Prévôté d'Andenne, *ib.* — Ambassade du roi de France au roi de Danemark, *ib.* — Envoi, par le dernier, du comte de Schwarzbourg en Lorraine, 508. — Le duc Éric de Brunswick; plaintes qu'il fait du roi et de l'Espagne, *ib.* — Il cède au comte d'Egmont l'engagement de la terre de Ninove, *ib.* — Poursuites pour la placétation de l'indult obtenu par le cardinal de Trente et de la faculté d'accorder des dispenses à ceux qui contribuent à l'édification de l'église de Saint-Pierre, à Rome, *ib.* — *Post-scriptum.* Commission de van Loo, 509.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 16 de julio de 1561. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.509-511) *Inc.*: Monseigneur, je respondray par ceste [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XVI<sup>e</sup> de juillet 1561.

Nouveaux évêchés: elle se plaint des breffs venus de Rome, et de ce que l'on n'y a expédié encore les bulles des limites et de la dot, 509. — Lettres du Roi au prince d'Orange et au comte d'Egmont, 510. — Opposition des états de Brabant, *ib.* — Peu d'appui que l'Empereur prête, à Rome, aux réclamations des archevêques et évêques d'Allemagne, 511.

Margarita de Parma a Felipe II. 16 de julio de 1561. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme*, (pp.285-286) *Inc.*: Le prince d'Orange se part [...] *Expl.*: ...devoir advertir Vostreditte Majesté, etc., etc.

La duchesse au roi, touchant le mariage du prince d'Orange avec Anne de Saxe.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 28 de julio de 1561. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.512-514) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, le prince [...] *Expl.*: ... os escrivo agora mas largo.

Lettre que le prince d'Orange lui a écrite au sujet de ses prochaines noces; réponse qu'il y fait, 512. — Il charge la duchesse d'envoyer, de sa part, à cette cérémonie, un chevalier de l'ordre, porteur d'un bijou, de la valeur de trois mille écus, pour la princesse, 512. — Il lui communique ce que le colonel Schwendy lui a mandé au sujet des mêmes noces et ce qu'il lui a répondu, 513.

Felipe II a Margarita de Parma. 28 de julio de 1561. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme*, (pp.283-284) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, le prince d'Orange [...] *Expl.*: ...pour la présenter de ma part, etc.

Le roi à la duchesse, touchant le mariage du prince d'Orange avec Anne de Saxe.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 27 de agosto de 1561. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.515-519) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, vous [...] *Expl.*: ... De Madrid, le XXVII<sup>e</sup> de aougst 1561.

Affaire des aides: il approuve la résolution de la duchesse sur les offres des états de Hollande, l'autorise à donner aux états de Flandre la déclaration qu'ils demandent touchant le consulat de Bruges, et témoigne son déplaisir de la longueur el façon de procéder des états de Brabant, 515. — Envoi du comte de Mansfelt en son gouvernement de Luxembourg, 516. — Emploi du don gratuit qui sera obtenu des états de Bourgogne, *ib.* — Religion : curé et maître d'école de Deventer; ministre exécuté à Anvers lettres de remerciement du Roi au magistral et au margrave de cette ville; cordedelier détenu à Besançon, *ib.* Baron de Pollweiler, 518. Entreprise du Sr.— Le commis van Loo, *ib.* — Passage de la reine douairière de France en Ecosse, *ib.* — Refus de la duchesse de laisser les gouverneurs particuliers accompagner le Prince d'Orange à ses noces, *ib.* — Concile: prochain départ de quelques-uns des prelatz d'Espagne, *ib.* — Religieux et religieuses réfugiés d'Angleterre, 519. — Négociation avec les Français, aide contre les Moscovites, offices et bénéfices en Gueldre, *ib.* — Affaire des Fuggers, *ib.* — Le roi de Danemark et le voyage du comte de Schwarzbouurg en Lorraine, *ib.* — Indult du cardinal de Trente, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 27 de agosto de 1561. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (p.520) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, par [...] *Expl.*: ... De Madrid, le XXVII<sup>e</sup> de aoust 1561.

Nouveaux évêchés: approbation de la conduite de la duchesse. 530.

BMB, Ms. Granvelle8, f.119r. Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 31 de agosto de 1561.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 6 de octubre de 1561. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (p.521) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, ayant [...] *Expl.*: ... De Madrid, le VI<sup>e</sup> d'octobre 1561.

Grave maladie de l'évêque de Liège; lettre écrite par le Roi, à ce propos, au marquis de Berghes; avis qu'il désire avoir de la duchesse sur le mémo sujet, 521.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 6 de octubre de 1561. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (p.522) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, ayant [...] *Expl.*: ... De Madrid, le VI<sup>e</sup> d'octobre 1561.

Il lui l'ait connaître son intention que le comte de Hornes soit appelé à siéger au conseil d'Etat, 522.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 12 de octubre de 1561. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.522-526) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, pour [...] *Expl.*: ... De Madrid, le douziesme jour d'octobre 1561.

Résolution qu'il a prise touchant le payement de ce qui est dû à ses pensionnaires allemands et la prorogation de leurs pensions, 522.—Augmentation demandée par le marquis Jean-Georges de Brandebourg, 523. — Présent au duc Ernest de Brunswick, 524. — Retenue du duc Philippe de Brunswick, *ib.*— Présent au comte Othon de Schauenbourg de la pièce d'artillerie qui est à Lingen, *ib.* -Refus de pensionner le comte Volrad de Mansfelt et Jacob Vander Schellembourg, 525. — La duchesse laissée l'arbitre du parti à prendre à l'égard du docteur Ludolf et du chancelier du duc de Clèves, *ib.*— Lettre au duc Henri de Brunswick, *ib.* — Présent au fils de ce dernier, par le moyen du Prince d'Orange, *ib.* — Charge donnée au comte de Hornes de communiquer avec le comte de Schwarzbourg sur ses prétentions, 526.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 12 de octubre de 1561. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.527-529) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, ce n'a [...] *Expl.*: ... selou que vous trouverez appartenir.

Il lui envoie quatre cent mille florins, et lui dit comment cette somme doit être employée, 527. — Il reconnaît le grand service que les villes de Flandre lui ont rendu en s'obligeant pour lui, mais il est dans l'impossibilité de les décharger des obligations qu'elles ont contractées, et il désire que la duchesse avise à quelque expédient pour le tirer d'affaire, 528. — Il la charge aussi de rechercher les moyens de pourvoir aux dépenses ordinaires de l'Etat, 529. —*Post-scriptum.* Offices que pourrait faire le comte de Hornes à propos des difficultés avec les états de Brabant, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 12 de octubre de 1561. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (p.530) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, j'ay [...] *Expl.*: ... De Madrid, le XII<sup>e</sup> d'octobre 1561.

Mission d'aller visiter le duc de Clèves qu'il a donnée au Sr de Billy, 530.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 18 de octobre de 1561. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.530-550) Inc.: Monseigneur, l'espoir que l'on nous [...] Expl.: ... De Bruxelles, le XVIII<sup>e</sup> d'octobre 1561.

Raisons pour lesquelles elle a été longtemps sans lui écrire, 530. Signature, par les États de Brabant, après bien des difficultés, de l'acte contenant leur consentement à l'aide des garnisons, 531. Négociation avec les mêmes états pour les autres aides, 533, — Différend entre eux et les états de Flandre au sujet de la surintendance du commissaire van Straelen, 534.—Accord, par les états de Luxembourg, d'un florin sur chaque feu, destiné au rétablissement et à l'entretien des forlifications *ib.* Ajustement d'un différend de M. de Vendôme, *ib.* Prêches et processions de calvinistes à Tournai et à Valenciennes, 536. Mesures prises par la duchesse pour y remédier : envoi à Tournai de l'évêque et du Sr de Montigny, des conseillers d'Assonleville et de Blasere; lettres au magistral et au bailliage, troupes dirigées sur la ville, 537. -Envoi à Valenciennes du marquis de Berghes et des conseillers Bruxelles ci Aux Truyes, 538. Ordre de republier dans les deux villes, le placard sur la religion, 539. Curé et maître d'école hérétiques expulsés de Deventer, *ib.* Envoi de commissaires dans ta basse Flandre, 540. Prise de possession de l'évêché d'Ypres par le docteur Rithovius, *ib.* Doutes sur l'acceptation de l'évêché de Saint Omer par l'archidiacre Poitiers, 541. Dispositions faites par la duchesse relativement au nouvel archevêché d'Utrecht et aux évêchés de Harlem et de Middelbourg, *ib.* — État assez satisfaisant de la religion da is les autres endroits pays, *ib.* Condamnation, exécution et repentir du cordelier détenu à Besançon, 542. La duchesse demande pour l'archevêque les patentes de conseiller et maître aux requêtes du Roi, 543. Tenue des états de Bourgogne, qui ont accordé quatre-vingt mil francs, *ib.*—Envoi fail en ce pays de l'architecte Jacques van Oyen pour la visite des fortifications, *ib.* Difficulté de trouve, des ingénieurs; offre de ses services faite par Fabrice Serbellon, cousin du pape, *ib.* Retour du prince d'Orange avec la princesse sa femme; satisfaction qu'il a eue de renvoi du Sr de Montignj à ses noces et du bijou offert à la princesse, 544. Affaires d'Allemagne, 545. Concile, 546. —assemblée des prêcheurs des villes maritimes a Erfurt, *ib.* Affaires d'Angleterre, *ib.* — Arrivée en Ecosse de la reine douairière de France, *ib.* Bruit du voyage du roi de Suède en Angleterre; demande qu'il a fait faire à la duchesse, 547. - Contingent des Pays-Bas dans l'aide contre les Moscovites, *ib.* Autorisation au magistrat d'Anvers d'ouvrir un concours de réthorique; conditions auxquelles elle a été accordée, *ib.* — Inauguration du canal de Bruxelles à Willebroeck, 548. — Démêlé entre le Sr de Hurdt et la ville de Cologne, *ib.* — Demi-réaulx faux mis en circulation à Valladolid par des soldats espagnols : information prise à Avesnes, 549. — Différend entre le Sr de Rye et les comtes d'Ottenbourg pour le château d'Héricourl, *ib.*

Margarita de Parma a Felipe II. 18 de octobre de 1561. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme*, (pp.287-288) Inc.: Le prince d'Orange est revenu d'Allemaigne [...] Expl.: concerné le service de V. M., etc.

La duchesse au roi, touchant le mariage di prince d'Orange avec Anne de Saxe.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 16 de noviembre de 1561. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.550-557) Inc.: Madame ma bonne soeur, j'ay [...] Expl.: ... De Madrid, ce XVI<sup>e</sup> jour de novembre 1561.

Négociation avec les états de Brabant, 550. — Dispute entre eux et les états de Flandre, 551. — Aide accordée par les états de Luxembourg pour les fortifications de Thionville et des autres places de la province, *ib.* — Affaires de France, *ib.* — Prédications calvinistes à Tournai et à Valenciennes: lettres écrites par le Roi a l'évêque de Tournai, aux commissaires envoyés dans les deux villes et aux magistrats; il recommande a la duchesse le châtiment des coupables, *ib.* —

Expulsion du curé et du maître d'école hérétiques à Deventer: recherche de quelque moyen pour empêcher la jeunesse du pays d'aller apprendre le commerce dans les pays infectés de l'hérésie, 553. — Commissaires envoyés dans la basse Flandre, *ib.* — Nouveaux évêchés, *ib.* — Exécution du cordelier à Besançon, 554. — Commission de conseiller et maître des requêtes donnée à l'archevêque de cette ville, 555. — Aide accordée par les états de Bourgogne, *ib.* — Fabrice Serbellon, *ib.* — Satisfaction du Roi de ce que la duchesse lui a écrit du prince et de la princesse d'Orange, *ib.* — Affaires diverses, *ib.* — Voyage du roi de Suède en Angleterre, 556. — Concours de réthorique à Anvers et ouverture du canal de Bruxelles, *ib.* — Différend entre le Sr de Hurdet et la ville de Cologne, *ib.* — Demi-réaux faux mis en circulation à Valladolid, 557.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 16 de novembre de 1561. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.557-558) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, comme [...] *Expl.*: ... De Madrid, le XVI<sup>e</sup> jour de novembre 1561. Ayant besoin de forçats, il charge la duchesse d'ordonner aux juges de commuer en la peine des galères la peine de mort qu'auront méritée certains criminels, 557.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 16 de novembre de 1561. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (p.558) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, j'ay [...] *Expl.*: ... De Madrid, le XVI<sup>e</sup> jour de novembre 1561.

Il lui envoie le secrétaire Courtewille, qu'il la prie de croire comme lui-même, 558.

AGS Est. Leg. 521. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 19 de diciembre de 1561.

Affaires du duc son mari.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 19 de diciembre de 1561. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.1-10) *Inc.*: Monseigneur, le secrétaire Courtewille arriva [...] *Expl.*: ... chemin, l'on ne le découvrist.

Arrivée à Bruxelles du secrétaire Courtewille, 1. — Déclaration qu'il fait à la duchesse et qu'elle communique aux seigneurs du conseil, *ib.* — Résolution unanime de remercier le Roi de l'affection qu'il porte à ses sujets des Pays-Ras, *ib.* — Situation de ces provinces: secours qui leur seraient indispensables, si la guerre recommençait avec lesvoisins, 2. — Mauvais état des fortifications des places frontières, 3. — Insuffisance des vivres et de l'artillerie, *ib.* — Marine, 4.— Le Roi peut compter sur le bon vouloir des sujets, et spécialement des seigneurs, en cas de guerre défensive, *ib.* — Peu d'espoir à fonder sur le concours pécuniaire des états, *ib.* — Décadence du crédit à la Course d'Anvers, 5. — La duchesse demande une bonne somme en dépôt, pour s'en aider au besoin, *ib.* — Difficulté qu'il y aurait à se procurer des chevaux et des pionniers en cas de rupture, 6. — Désespoir que la guerre causerait aux pauvres gentilshommes du pays d'Artois et de toutes les frontières vers la France, *ib.* — Mécontentement universel qui en résulterait, si elle avait lieu à l'occasion du royaume de Navarre, *ib.* — La duchesse et tout le conseil sont d'avis que le Roi s'applique à l'éviter et cherche quelque moyen de contenter M. de Vendôme, *ib.* — Ce qu'il aurait à faire, suivant eux, s'il n'y peut parvenir, 7.— Nécessité qu'il y aurait, en ce cas, de sa présence aux Pays-Bas, *ib.* — Inquiétude que donne au prince d'Orange le danger auquel est exposée l'île de Walcheren, 8. Proposition du secrétaire Courtewille à Madame et à messieurs du conseil d'État, 9.



Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 19 de diciembre de 1561. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.10-23) *Inc.*: Monseigneur, le conte de Hornes [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XIV<sup>e</sup> de décembre 1561.

Arrivée du comte de Homes, 10. — Contentement que la duchesse a éprouvée de la convalescence du prince don Carlos, *ib.* — Elle reconnaît que le Roi a fait beaucoup en lui envoyant 400,000 florins; mais cette somme est insuffisante, et elle demande un nouveau secours, 11. — Pensionnaires allemands: lettres qu'elle a écrites au duc Eric de Brunswick et aux autres qui doivent être payés par *Geronimo* de Curiel, 12. — Observations concernant les colonels Diefstetter et Gompembergh, *ib.* — Remise au comte Otto de Schouwenbourg de la pièce d'artillerie étant à Linghen, 13. — Parti que la duchesse, de l'avis du conseil, a pris à l'égard du marquis Jean-Georges de Brandebourg, *ib.* — Présent au fils du duc Henri de Brunswick, 14. — Pensionnaires assignés sur les finances des Pays-Bas: lettres que leur écrit la duchesse, *ib.* — Le docteur Rudolf, conseiller du duc de Brunswick, 15. — Le comte de Schwartzbourg: ce que le comte de Homes lui a écrit, 16. — Différend entre les états de Brabant et ceux de Flandre et de Hollande au sujet de la distribution des deniers de l'aide novennale, *ib.* — Affaire des aides en Brabant: difficulté que font les villes de Louvain et de Bois-le-Duc, 18. — Affaire de la religion: assemblées de sectaires dans la basse Flandre; emprisonnement et exécution d'un certain nombre d'entre eux; renforcement du souverain bailli de Flandre, 18. — Etat des choses à Tournay, 19. — Retour du Sr de Montigny et des commissaires en cette ville, *ib.* — Retour du marquis de Berghes, avec le conseiller de Bruxelles, à Valenciennes, *ib.* — Exécution à Aire de plusieurs hérétiques, *ib.* — Lettres de la duchesse au comte d'Arenberg, pour qu'il veille sur le curé et le maître d'école de Deventer, et examine comment ou pourrait empêcher les bourgeois de cette ville d'envoyer leurs fils apprendre le commerce dans des lieux infectés ou suspects d'hérésie, *ib.* — Concile de Trente: impossibilité d'y envoyer des prélats des Pays-Bas tant que les nouveaux évêques n'auront pas pris possession de leurs sièges et mis quelque ordre en leurs diocèses, 20. — Mal que cause la lenteur dont on use en l'expédition des dépêches à Rome, et qui provient des prétentions exorbitantes des officiers de la chancellerie pontificale, *ib.* — Fortifications de Thionville: envoi de différents plans et de l'avis du conseil, II. — Université de Douai: communications avec les magistrats de la ville; projet de lettres d'érection et de privilèges à signer par le Roi; propositions des commissaires députés concernant la dotation, 22. — Différend entre le S<sup>r</sup> de Rye et les comtes d'Oriembourg au sujet d'Héricourt; occupation de cette place par le duc de Wurtemberg, 23.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 19 de diciembre de 1561. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.24-35) *Inc.*: Monseigneur, suyvant ce qui'il [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XIX<sup>e</sup> de décembre 1561.

Evêchés: prise de possession de l'évoque d'Ypres, 24. — Élection, par le clergé des cinq églises d'Utrecht, de l'archevêque messire Frédéric Schenck, mais non sans certaines réserves et sans que la duchesse leur ait promis des dédommagements, *ib.* — Prise de possession, par l'évoque de Harlem, de l'évêché et de l'abbaye d'Egmont, 25. — Opposition de ceux du magistrat de Middelbourg à l'introduction de l'évêque en cette ville; explications que leur donne la duchesse, pour la faire cesser, 26. — Envoi du secrétaire Derty à l'archevêque de Cambrai; doléances de ce prélat; demande qu'il fait d'une pension sur l'abbaye de Cambrai, 27. — Moyen mis en avant pour fermer la bouche aux intéressés dans l'affaire des évêchés, 28. — Grave indisposition de l'évêque de Liège, qui a empêché que la bulle Pauline ne lui fût insinuée, *ib.* — Nécessité d'assigner des pensions aux évêques de Namur et de Bruges, 29. — Ajournement de ce qui concerne Anvers et Bois-le-Duc, *ib.* — Refus de l'archidiacre Poitiers de l'évêché de Saint-Omer, *ib.* — Admission du cardinal de Granvelle à l'archevêché de Malines, 30. — Acceptation de l'évêque de Middelbourg par la ville, l'église et les religieux, *ib.* — La duchesse mande les abbés de Villers et de Parc, pour leur communiquer les intentions du Roi au sujet des abbayes de Brabant qui doivent être unies aux évêchés, 31. — Ils se montrent contraires à cette union, *ib.* — Envoi du conseiller de Brabant Boonen auxdites abbayes; réponse qu'elles lui font, 32. —

Démarches faites auprès du magistrat d'Anvers, pour qu'il ne se joigne pas à l'ambassade des états contre les évêchés, *ib.* — Comment elles demeurent sans fruit, *ib.* — Véhémence de la requête que les états doivent faire remettre au Roi par des députés, *ib.* — La duchesse ne croit pas devoir contredire cette députation, 33. — Elle envoie au Roi les consultations des docteurs favorables à l'union des abbayes aux évêchés les consultations contraires données aux états de Brabant, *ib.* — Raisons pour lesquelles on n'a pas cru devoir demander le consentement desdits états à cette union, *ib.* — Lettre de l'Empereur au Roi transmettant les plaintes de l'évêque de Liège et de plusieurs évoques allemands au sujet de l'érection des nouveaux évêchés, 34. — Réponse que le Roi y pourrait faire, *ib.*

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 19 de diciembre de 1561. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.35-40) *Inc.*: Monseigneur, outre ce que je [...] *Expl.*: ... Votre Majesté en puist estre advertyee.

Ce que le prince d'Orange, à son retour de Saxe, lui a déclaré: des affaires d'Allemagne, 35; — Des dispositions des protestants à l'égard du Roi et relativement au concile, *ib.*; — Des vues des électeurs palatin et de Brandebourg et du landgrave de Hesse sur les archevêchés et évêchés qui sont dans leur voisinage, 36; — Des plaintes des pensionnaires allemands, et en particulier du marquis Jean de Brandebourg et du fils de l'électeur, *ib.*; — Des mauvais offices que fait le duc Eric de Brunswick, 30. Observations qu'elle fait là-dessus au prince, 37. — Sa réponse: grand éloge du roi de Danemark; offices que le colonel Schwendy, le comte de Schwarzbouurg et lui ont faits pour empêcher ce roi d'accepter l'ordre de France, 38. — Négociation de Schwarzbouurg en Lorraine, *ib.* — Le prince loue aussi le duc de Clèves, *ib.* — Ce qu'il dit du désir des princes d'Allemagne de voir élire un roi des Romains et des chances du roi de Bohême pour parvenir à cette dignité, 39. — Son opinion sur le moyen qu'il y aurait de ranger la France à la raison, *ib.* — P. S. Nouvelles de l'acceptation de l'ordre de France par le roi de Danemark, 40.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 19 de diciembre de 1561. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.40-43) *Inc.*: Monseigneur, ceste sera pour satisfaire [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XIX<sup>e</sup> jour de décembre 1561.

Indisposition de l'évêque de Liège, 40. — Difficulté qu'il y aura à obtenir le consentement du chapitre à la nomination d'un coadjuteur, 41. — Chanoines prétendant à la dignité épiscopale, *ib.* — Tentative que fera M. de Berghes auprès de l'évêque sur le point de la coadjutorerie, 42. — Sujets proposés au Roi pour la coadjutorerie et pour la dignité épiscopale, au cas que l'évêque vienne à décéder: Berlaymont, Poitiers, Groesbeek, Rennenbourg, *ib.*

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 19 de diciembre de 1561. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.44-53) *Inc.*: Monseigneur, je suis esté informée [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XIX<sup>e</sup> jour de décembre 1561.

Demande de l'abbé de Saint-Jean-au-Mont tendante à transférer son monastère en l'hôpital de Saint-Antoine lez-Bailleul, 44. — Objections qui peuvent être faites contre cette demande et que la duchesse examine, 45. — Elle prie le Roi de lui faire connaître sa volonté à cet égard, 47. — Vacance du doyenné d'Oost-Vorne en Hollande, *ib.* — Vacance de l'abbaye de Cambron; pensions demandées sur cette abbaye par M. de Berlaymont et les évoques de Tournai et de Cambrai, 48. — Rémission, sollicitée par Arnould le Cocq, d'un homicide par lui commis, 49. — Requête des religieux et religieuses d'Angleterre pour leur entretien, 50. — Sollicitation d'un aumônier de la feuë reine de Hongrie, *ib.* — Proposition en faveur du massier Balthazar Rubber, *ib.* — Recommandation des Fuggers et de Mathieu Ortel, ci-devant leur facteur, 51. — Demande d'avancement pour le secrétaire Courlewille, *ib.* — Candidats présentés par le comte de Mansfelt pour le gouvernement de Damvillers, 52. — Réclamation de Jean de Ghyn, ancien

maître de la chambre aux deniers de la reine Marie, touchant 800 livres à lui dues par les exécuteurs testamentaires de ladite reine, 53.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 17 de enero de 1561, (1562, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.53-61) *Inc.*: Monseigneur, par l'ordinaire du mois [...] *Expl.*: ... verra convenir pour son service.

Départ du secrétaire Courtewille; éloge que la duchesse fait de lui, 54. — Affaires de Tournai, *ib.* — Office de l'évêque Rithove à Ypres, *ib.* — Investigations dans la basse Flandre des commissaires du conseil de la province, *ib.* — Affaires de Valenciennes; obligation où s'est trouvé le marquis de Berghes de quitter cette ville, pour aller s'occuper des affaires de son frère à Liège, 55. — Départ pour Madrid de l'ambassade des états de Brabant chargée de réclamer contre l'union des abbayes aux évêchés, *ib.* — Suspension du départ du docteur Molineus pour Rome, *ib.* — Mauvais propos semés dans le peuple contre les évêchés, 56. — Notification à l'évoque de Tournai de la bulle Pauline, *ib.* — Consécration et réception de l'évoque de Middelbourg, *ib.* — Affaires des états: Brabant et Hollande, *ib.* — Affaires d'Allemagne: contestation entre l'évêque de Bamberg et la vdlle de Nuremberg, *ib.* — Le chapitre de Mersebourg élit pour évoque le fils aîné du duc Auguste de Saxe, 57. — Déclaration du chapitre de Magdebourg en faveur de la confession d'Augsbourg, *ib.* — Occupation de la Livonie par le roi de Pologne, *ib.* — Concile: nouvelles de Trente, *ib.* — Argent envoyé par la France en Allemagne, 58. — Venue du duc Eric de Brunswick à Anvers; ce que la duchesse a négocié avec lui, *ib.* — Arrivée à Bruxelles du sieur de la Forest, résident de France, 59. — Mines découvertes à Montmédy, que les Français y avaient faites avant de rendre la place, *ib.* — Français réfugiés aux Pays-Bas, *ib.* — Plaintes de la ville d'Amsterdam d'une imposition nouvelle mise par le roi de Danemark sur la navigation; envoi du conseiller Cobel à ce monarque, 60. — Introduction de l'hérésie à Héricourt par le comte de Montbéliard; réclamation au duc de Wurtemberg et lettre de la duchesse à l'Empereur à ce sujet, *ib.* — Débat entre les comtes d'Ortembourg et S<sup>r</sup> de Rye, 61.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 7 de febrero de 1561 (1562, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.61-62) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, ceste [...] *Expl.*: ... ce VII<sup>e</sup> jour de febvrier 1561.

Remercîments de la délibération prise par la duchesse et les seigneurs du conseil sur la charge du secrétaire Courtewille, 62. — Il se déterminera, le plus tôt possible, sur les demandes qu'ils font, pour le cas de rupture avec les voisins, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 7 de febrero de 1561 (1562, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (p.63) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, j'ay [...] *Expl.*: ... De Madrid, le VII<sup>e</sup> jour de febvrier 1561.

Remercîments de la réponse faite par la duchesse sur une commission secrète qu'il avait donnée à quelqu'un dont le nom n'est pas exprimé, 63.

Felipe II a Margarita de Parma. 7 de febrero de 1561 (1562, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.63-71) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, j'ay [...] *Expl.*: ... van januarij anno XV<sup>e</sup> cenentzestich.

Affaire des nouveaux évêchés: remercîments des bons offices et de la sollicitude de la duchesse, 64. — Acte pour les cinq églises d'Utrecht, *ib.* — Indemnité à donner aux évêques et dignitaires ecclésiastiques privés d'une partie de leur juridiction, *ib.* — Pensions assignées aux évêques de

Namur, Bruges, Leuwaarde, Groningue et Deventer, 65. — Candidats à présenter par la duchesse pour l'évêché de Saint-Omer, *ib.* — Approbation de la conduite qu'elle a tenue à l'égard de l'ambassade des états de Brabant; audience qu'il a donnée à leurs députés; lettre qu'il écrit aux abbés de Villers et de Parc, 66. — Sa réponse à l'Empereur sur les plaintes des évêques d'Allemagne, *ib.* — Il témoigne aux présidents de Malines, Flandre, Hollande et Utrecht, à Me Quentin Willemsz et à M<sup>e</sup> Jean de Langhe sa satisfaction de leurs bons offices, *ib.* — Requête du cardinal de Lorraine touchant la prévôté de Merssen, *ib.* Acte du Roi portant confirmation de celui que la duchesse de Parme avait délivré aux prélats et chapitres des cinq églises d'Utrecht, 67.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 7 de febrero de 1561 (1562, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.71-72) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, ces [...] *Expl.*: ... De Madrid, le VII<sup>e</sup> jour de febvrier 1561.

Remercîments à la duchesse et au prince d'Orange des renseignements donnés par celui-ci, à son retour de Saxe, sur la disposition des esprits en Allemagne.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 7 de febrero de 1561(1562, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.72-74) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, ceste [...] *Expl.*: ... De Madrid, le VII<sup>e</sup> jour de febvrier 1561.

Affaires particulières: il approuve la translation de l'abbaye de Saint Jean-au-Mont en l'hôpital de Saint-Antoine lez-Bailleul, 72. — Il nomme doyen d'Oost-Voorne sire Segher Vander Bracken, et abbé de Cambron damp Guillaume de le Court, 73. — Il accorde la rêmision sollicitée par Arnould le Cocq, *ib.* — Il ordonne à Geronimo Curiel de secourir les religieux et religieuses d'Angleterre, ainsi que l'aumônier de la feue reine Marie Tudor, également réfugié aux Pays-Bas, *ib.* — Balthasar Rubber, Jean de Ghyn, les Fugger, Mathieu Ortel, 74. — Il nomme gouverneur de Damvillers le capitaine Mondragon, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 8 de febrero de 1561 (1562, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.75-81) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, j'ay [...] *Expl.*: ... á todo lo que aquí falta.

Remerciments de l'intérêt que la duchesse a pris au rétablissement du prince don Carlos, 75. — Pensionnaires d'Allemagne: le colonel Gompenbergh, *ib.* — Le marquis Jean-Georges de Brandebourg, 76. — Présent de 6,000 florins au fils du duc Henri de Brunswick, et d'une chaîne de 200 écus au docteur Ludolf, conseiller de ce duc, *ib.* — Assignation, encore pour une année, sur les finances d'Espagne, des pensions assignées sur celles des Pays-Bas, *ib.* — Négociation des aides avec les états, 77. — Affaire de la religion en la basse Flandre, à Tournai et à Valenciennes; remercîments qu'il adresse aux commissaires du conseil de Flandre et au sieur de Morbecque, *ib.* — Curé et maître d'école de Deventer, *ib.* — Il approuve le délai apporté dans l'envoi de prélats des Pays Bas au concile, *ib.* — Il fait examiner les plans pour la fortification de Thionville, 78. — Expédition du privilège concernant l'université de Douai; don à cette université de la maison qu'il possède en ladite ville; démarches prescrites à son ambassadeur à Rome relativement à la dotation du nouvel établissement, *ib.* — Affaire d'Héricourt et du S<sup>r</sup> de Rye, *ib.* — Fabricio Serbelloni et la capitainerie de Pavie, 79. — Remontrance de la duchesse douairière de Lorraine au sujet de certains actes du gouvernement de Bruxelles faits au préjudice de ce pays, *ib.* — Renouvellement des lettres du Roi pour les pensionnaires allemands assignés sur les finances des Pas-Bas, 80.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 8 de febrero de 1561 (1562, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.81-83) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, j'ay, [...] *Expl.*: ... que en él combendrá hazerse.

Coadjuiorerie de Liège: il désigne l'archidiacre Poitiers, le S<sup>f</sup> de Rennenbourg, le doyen de Groesbeck et le chanoine Douvrin, pour être proposés au chapitre, 81. — Motif qui lui fail exclure le fils du seigneur de Berlaymont, 82. — Il désire que le gouvernement des Pays-Bas s'arrange avec le chapitre et les états de Liège sur leurs prétentions touchant les forts de Mariembourg, Charlemont et Philippeville, *ib.* — Précaution à prendre au cas que l'évêque viennois à mourir, 83.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 8 de febrero 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.83-85) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, mon [...] *Expl.*: ... sa sainete garde. De Madrid, le (...).

Franchises et exemptions des Flamands et des Artésiens en France: réponse faite aux réclamations de son ambassadeur et sur laquelle il demande l'avis de la duchesse, 83. — Sollicitation de ceux de la loi d'Augsbourg en faveur de leurs bourgeois ayant prêté deniers sur lettres des receveurs des Pays-Bas, 84. — Il recommande a la duchesse de tenir la main à l'exécution du placard sur la chasse, *ib.* — Il demande son avis sur le désir, exprimé par l'Empereur, de pouvoir employer, pendant deux ans, Lazarus de Schwendy, en qualité de commissaire général, sur les frontières de Hongrie, 85.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 9 de febrero 1561 (1562, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.86-87) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, j'adjousteray [...] *Expl.*: ... De Madrid, le IX<sup>e</sup> jour de febvrier 1561.

Accusé de réception de la lettre de la duchesse du 17 janvier, et remerciements des informations qu'elle contient, 86. — Il approuve ce qu'elle a négocié avec le duc Eric de Brunswick, à qui il a résolu de continuer sa pension, comme il l'a fait à l'égard de son chancelier, *ib.*

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 15 de febrero de 1561 (1562, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.87-123) (Comprende 3-4 cartas) *Inc.*: Monseigneur, encoires n'avons-nous nouvelles [...] *Expl.*: ... Escript à Bruxelles, le XXVII<sup>e</sup> jour de janvier 1561.

Perplexité où sont la duchesse et les seigneurs par le retard que met le Roi à envoyer la provision d'argent qu'elle lui a demandée, 87.— Dette envers les serviteurs et les pensionnaires de l'Etat, *ib.*;— Envers les marchands, *ib.*; — Envers les bourgeois des villes d'Augsbourg, de Nuremberg et d'Ulm, 88 ; — Envers les villes de Flandre, *ib.* — Etat déplorable des fortifications des places-frontières, *ib.* — Propos que tiennent les sujets sur le peu de sollicitude du Roi pour les Pays-Bas, 89. — Affaire des aides de Brabant: refus persistant de Bois-le-Duc, *ib.* — Les états de Hollande veulent se séparer de ceux de Brabant en ce qui concerne l'aide novennale, *ib.* — Menées des Français en Allemagne contre le Roi. 90. — Proposition faite par le duc de Wurtemberg à la diète du cercle de Souabe, *ib.* — Confirmation, pour sept ans, de la ligue de Landsperg, *ib.* — Nouvelles rapportées de la Germanie par le colonel Schwendy: indisposition des Allemands contre le Roi, *ib.* — Vues des princes protestants sur les évêchés, abbayes et autres biens ecclésiastiques, *ib.* — Prétentions du duc Auguste de Saxe à l'Empire, *ib.* — Réputation et influence du roi de Danemark, 91. — Motif qui porte le duc de Saxe et l'électeur palatin à être contraires a toute élection du vivant de l'Empereur, *ib.* — Le roi de Bohême Maximilien, *ib.* — L'archiduc Ferdinand, *ib.* — L'archiduc Charles, 92. — Affection de tous les princes de la maison impériale, ainsi que du duc de Bavière, pour le Roi, *ib.* —

Confiance que placent en lui les évêques allemands, *ib.* — Désir qu'ils auraient de le voir parvenir à l'Empire, *ib.* — Audience que la duchesse a donnée au sieur de la Forest, résident du roi de France; langage qu'il lui a tenu, 93. — Instances qu'il a faites depuis pour la réunion des commissaires chargés de la délimitation des deux états, *ib.* — Étonnement qu'il témoigne de voir les choses si paisibles aux Pays-Bas, *ib.* — La duchesse le soupçonne d'y être venu pour y faire mauvais office, *ib.* — Il ne va jamais à la messe, 94. — Prédications hérétiques sur les frontières de France, *ib.* — Saccagement du monastère de Cercamp par les sectaires français, *ib.* — Edit publié en Artois pour obvier à leurs entreprises, *ib.* — Affaires de la religion à Tournai et à Valenciennes, 95. — Réception faite à Bruges au nouvel évêque, *ib.* — Remontrance présentée à la duchesse par des députés du magistrat d'Anvers contre l'érection d'un évêché en cette ville, *ib.* — Réponse et exhortations qu'elle leur fait, 96. — Remontrance de l'évêque et des archidiacres de Tournai au sujet de la juridiction spirituelle dont on les prive, *ib.* — Expédient proposé pour les indemniser, 97. — Amélioration de l'état de l'évêque de Liège, *ib.* — Dépuiation, par le chapitre, de quatre chanoines chargés de traiter les affaires avec la participation de ses officiers, *ib.* — Envoi du secrétaire de la Torre pour faire à l'évêque et à son conseil l'insinuation de la bulle Pauline, afin que l'évêque de Namur puisse prendre possession de son évêché, 98. — Négociation du comte de Hornes avec l'abbesse de Thorn sur le fait des monnaies, *ib.* — Son départ pour Cologne, où il doit s'aboucher avec le comte de Schwarzbouurg, *ib.* — Perte, sur la côte d'Angleterre, de plusieurs bateaux venant d'Espagne, *ib.* — Ordres donnés par la duchesse pour la condamnation aux galères des brigands, vagabonds et hérétiques ayant mérité la mort, 99. — Elle engage le Roi à envoyer quelqu'un pour recevoir les galériens et les tenir en ordre jusqu'à ce que la chiourme des navires soit complète, *ib.* — Procès pendant au conseil de Brabant entre la ville de Cologne et le S<sup>r</sup> de Hurdt: incidents divers, 99. — Réplique des comtes d'Ortembourg aux seigneurs de Rye et de Dicey, 102.

A. *Ordonnance de 8 février 1561 (1562, n. st.) contre les sectaires, voleurs et brigands en Artois*, 102.

B. *Requête du magistrat d'Anvers à la duchesse de Parme contre l'érection d'un évêché en cette ville*, 106.

C. *Lettre de la duchesse de Parme aux conseils de justice, pour la commutation de la peine de mort en celle des galères*, 121.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 18 de marzo 1561 (1562, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.123-146) (Comprend 6 cartas) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, j'ay [...] *Expl.*: ... De Madrid, le VI<sup>e</sup> jour de mars 1561.

Il se déterminera, aussitôt que possible, sur la provision d'argent qu'elle lui demande par sa lettre du 15 février, 124. — Il écrit aux états de Brabant, pour qu'ils hâtent leur résolution sur les aides à eux demandées, *ib.* — Il a reçu avec plaisir les avertissements que la duchesse lui a donnés de l'état de l'Allemagne, et la prie de les continuer, *ib.* — Il répond au colonel Schwendy, qui lui a écrit sur le même sujet, *ib.* — Le retour du S<sup>r</sup> de la Forest lui paraît suspect comme à elle, et il la loue de surveiller ses actions, *ib.* — Il approuve l'édit publié en Artois, 125. — Il trouve très-bien ce qui s'est fait à Tournai, *ib.* — Satisfaction que lui a causée la réception de l'évêque de Bruges, *ib.* — Lettre qu'il écrit à ce prélat et aux autres évêques qui ont pris possession, *ib.* — Requête que lui ont exhibée les députés des états de Brabant pour qu'il pourvoie aux abbayes de Tongerlo et de Saint-Bernard, *ib.* — Réponse qu'il y a faite, *ib.* — Lettre qu'il écrit aux états, *ib.* — Envoi à son ambassadeur à Rome de toutes les pièces concernant cette affaire, 126. — Il a trouvé très-pertinente la réponse de la duchesse sur la remontrance de ceux d'Anvers contre l'érection d'un évêché en cette ville, et la prie de faire tous offices pour les induire à se désister de leur opposition, *ib.* — Il est content de donner la prévôté de Saint-Pierre à Lille à l'évêque de Tournai, s'il se soumet entièrement à la bulle Pauline, 127. — Il adopte l'expédient, proposé par la duchesse, pour indemniser ses successeurs et les archidiacres de son diocèse de la juridiction spirituelle dont ils seront privés, *ib.* — L'évêque de Liège et l'évêque de Namur, 128. — Procès du S<sup>r</sup> de Hurdt avec la ville de Cologne, *ib.* — Réplique des comtes d'Ortembourg, *ib.* —

Suspension de l'induit et des facultés accordés au cardinal de Trente pour la fabrique de Saint-Pierre, *ib.* — Forçats pour ses galères, 129. — Fortification de Thionville, *ib.*

A. *Lettre du Roi aux états de Brabant*, 129.

B. *Lettre du Roi au colonel Schwendy*, 130.

C. *Lettre du Roi à l'archevêque d'Utrecht et aux évêques d'Ypres, de Bruges, d'Arras, de Harlem et de Middelbourg*, 131.

D. *Requête des états de Brabant au Roi*, 131-136.

E. *Réponse donnée par le Roi aux députés des états de Brabant*, 136-144.

F. *Lettre du Roi aux états de Brabant*, 145.

Felipe II a Margarita de Parma. Aranjuez, 20 de marzo de 1561 (1562, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.146-149) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, pour [...] *Expl.*: ... De Aranjuez, le XX<sup>e</sup> jour de mars 1561.

Il lui fait connaître sa résolution sur la fortification de Thionville, et lui en explique en détail les motifs, 146-149.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 21 de marzo 1561 (1562, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.150-160) *Inc.*: Monseigneur, j'ay reçu les lettres [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XXI<sup>e</sup> de mars 1561.

Besoin d'une bonne et prompte provision d'argent; mécontentement d'une foule de personnes, 150. — Payements faits aux pensionnaires et colonels allemands, *ib.* — Envoi des lettres que le Roi leur a écrites, pour connaître leurs intentions sur la prolongation de leur service, *ib.* — Remerciments de la détermination qu'il a prise de mettre à la charge des finances d'Espagne, pour cette année, les pensionnaires assignés sur les Pays-Bas, 151. — Payement de la pension du duc Ernest de Brunswick, *ib.* — Difficulté qui s'offre à l'égard du colonel Conrard von Bemelberg, 152. — Mécontentement d'Hilmar von Munichausen, qui offre de renvoyer sa retenue, *ib.* — Réclamation du duc Eric de Brunswick touchant le terme échu de sa pension, 153. — Le marquis Jean-Georges de Brandebourg, *ib.* — Le duc Jules et le frère du duc Ernest de Brunswick, *ib.* — Le duc Philippe de Brunswick, 154. — Le chancelier du duc Henri de Brunswick, *ib.* — Affaire de la religion en Flandre, à Tournai et à Valenciennes, 155. — Affaire des aides: convocation des députés de Bois-le-Duc à Bruxelles, 156. — Négociation du prince d'Orange avec les états de Hollande, *ib.* — Concile: motifs qui empêchent encore d'y envoyer les évêques des Pays-Bas, *ib.* — Université de Douai: députés de cette ville appelés à Bruxelles pour en achever l'organisation, *ib.* — Insuffisance des mesures prises par le Roi pour la garde et le transport des forçats destinés aux galères d'Espagne, 157. — Privilèges des Flamands et des Artésiens en France, *ib.* — Mauvaises dispositions du gouvernement français à l'égard des Pays-Bas, *ib.* — Instances insidieuses qu'il fait par rapport aux limites du comté de Saint-Pol, 158. — La duchesse donnera toute faveur au seigneur de Berlaymont, afin que la chasse se garde au pays de Namur, *ib.* — Elle est d'avis que, s'il n'y a apparence de guerre, le Roi condescende au désir de l'Empereur d'avoir le colonel Schwendy à son service pendant une couple d'années, *ib.* — Différends entre le pays de Luxembourg et le duché de Lorraine, 159. — Prétentions du cardinal de Lorraine sur la prévôté de Merssen, *ib.*

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 21 de marzo de 1561 (1562, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.160-166) *Inc.*: Monseigneur, ceste sera pour répondre [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XXI<sup>e</sup> de mars 1561.

Nouveaux évêchés: excellente conduite des évêques qui ont pris possession de leurs sièges, 161. — Recommandations qui leur sont faites, *ib.* — Le magistrat d'Anvers sollicité de faire de nouvelles démarches contre l'érection d'un évêché en cette ville, *ib.* — Peu de fruit qu'ont

produit les lettres du Roi aux états de Brabant, *ib.* — Insinuation, par le secrétaire de la Torre, au chapitre de Liège, de la bulle Pauline, 162. — Protestation du chapitre, *ib.* — Envoi du conseiller d'Assonleville à Namur, pour faire mettre en possession le procureur de l'évêque, lequel est parfaitement reçu par le clergé, par la ville et par le peuple, 163. — Protestation d'un avocat et d'un chanoine du chapitre de Liège contre cette prise de possession; réponse qu'y fait la duchesse, *ib.* — Moyen d'indemniser l'évêque de Liège et les archidiacres de son église, *ib.* — Sollicitation, à Rome, de l'union de l'abbaye de Vaucelles à l'archevêché de Cambrai, 164. — Pourquoi la duchesse différera de délivrer aux chapitres d'Utrecht la déclaration signée par le Roi, *ib.* — Explication qu'elle donne du droit d'élection appartenant à ces chapitres, *ib.* — Candidats qu'elle présente pour l'évêché de Saint-Omer, en faisant valoir surtout les titres de l'abbé de Saint Bertin, 165. — Attente de la décision du Roi touchant la collation de la prévôté de Lille en faveur de l'évêque de Tournai, 166.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 21 de marzo de 1561 (1562, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.166-167) *Inc.*: Monseigneur, estans mes aultres lettres [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XXI<sup>e</sup> de mars 1561.

Envoi d'un billet du colonel Schwendy contenant les noms de ceux qui, lors de son dernier voyage en Allemagne, lui ont témoigné le désir d'être au service du Roi, 166. — Observations relatives à Georges van Wagen, Georges Lange et au docteur Ludolf, *ib.*

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 21 de marzo 1561 (1562, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.167-168) *Inc.*: Estant naguaires vacant le gouvernement [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XXI<sup>e</sup> de mars 1561.

Vacance du gouvernement de Landrecies: sujets qu'elle présente au Roi pour celte place, 167.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 21 de marzo de 1561 (1562, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.168-169) *Inc.*: Monseigneur, le conte de Meghen [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XXI<sup>e</sup> de mars 1561.

Elle recommande au Roi la demande du comte de Meghem et de Jean de Hille, son proche parent, au sujet d'un legs de 8,000 ducats fait à ce dernier par feu Léopold d'Autriche, évêque de Cordoue, et dont il n'a pu jusqu'ici obtenir le payement, 168.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 1 de abril de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.169-180) *Inc.*: Monseigneur, suivant ce dont j'advertiz [...] *Expl.*: ... Par ordonnance de Son Altèze: J. Vander AA. (CLI)

Plaintes des états de Hollande et de Flandre et des marchands et mariniers des PaysBas des exactions et mauvais traitements auxquels ils sont en butte en Angleterre, 169. — Envoi du conseiller d'Assonleville à la reine Élisabeth, pour lui faire des remontrances contre ces contraventions aux traités de paix et d'entrecours, *ib.* — Offre d'un crédit de cent mille livres sterling faite à la reine par les marchands de Londres, à condition qu'elle ne confirme pas les privilèges des Oosterlins, 170. Instruction du conseiller d'Assonleville, envoyé en Angleterre, 171-480.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 18 de abril de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.181-186) *Inc.*: Monseigneur, je receuz par le [...] *Expl.*: ... le verbal qui va avec ceste.



Affaires de France, 181. — Affaires d'Allemagne, 182. — Arrestation de quelques-uns des meurtriers du feu évêque de Wurzhourg, *ib.* — Assemblée du cercle de Souabe à Ulm, *ib.* — Assemblée de princes à Bruchsal, pour arranger le différend entre l'électeur palatin et le duc de Deux-Ponts, 183. — Le landgrave de Hesse et le duc Guillaume de Saxe, *ib.* — Assemblée prochaine des états de Brabant, *ib.* — Réponse des états de Hollande, *ib.* — Affaire de la religion: Tournai et Valenciennes, *ib.* — Indemnités à donner à l'évoque de Tournai et aux dignitaires de son église, 184. — Nouveaux évêchés, *ib.* — Différend du sieur de Hurdt avec la ville de Cologne, *ib.* — Le cardinal de Trente et la fabrique de Saint-Pierre, 185. — Fortification de Thionville, *ib.* — Négociation du conseiller Cobel en Danemark, *ib.* — Université de Douai: commission donnée au conseiller d'Assonleville, pour faire contribuer les abbés voisins aux dépenses qu'en exige l'érection, *ib.* — Affaire de Lorraine, *ib.* — P. S. Arrestation à Mons du marquis Philibert de Bade, 186.

AGS Est Leg. 521. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 19 de abril de 1562. Italiano.

Affaires du duc son mari. — Elle renvoie à ses lettres en français, pour les affaires des Pays-Bas.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 20 de abril de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.187-191) *Inc.*: Monseigneur, comme, par mes précédentes [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XX<sup>e</sup> jour d'avril 1562 après Pasques.

Affaires de finances: levée, parla duchesse, du deuxième et du troisième tiers des 72.000 écus nécessaires pour le paiement des gens de guerre, 187. — Levée des 6.000 florins à donner en présent au fils du duc Henri de Brunswick, 188. — Requête d'Antonio de Guzman tendante à pouvoir forger 100.000 marcs d'argent en philippus: motifs qui s'opposent à ce qu'elle soit accueillie; ce qui s'est passé avec Matheo Billotti, qui avait présenté semblable requête, *ib.* — Demande d'une pension par Christophe de Villey, 189. — Échange proposé par monsieur de la Chaulx, 190. — Requête de Lambrecht Van Kepel, *ib.* — Résultat de la négociation du comte de Homes avec le comte de Schwarzbouurg, *ib.* — Arriéré de pension dû à Daniel de Waren, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 28 de abril de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (p.191) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, par [...] *Expl.*: ... De Madrid, le XXVIII<sup>e</sup> d'avril 1562.

Vie scandaleuse et déréglée des religieux du monastère de Caudenberg à Bruxelles, 191. — Il requiert la duchesse d'y mettre ordre, *ib.*

AGS Est. Leg. 521. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 8 de mayo de 1562. Italiano.

Affaires du duc son mari. — Elle s'en remet à ses lettres en français, pour les affaires des Pays-Bas.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 8 de mayo de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.192-206) *Inc.*: Monseigneur, il n'y a pas longtemps [...] *Expl.*: ... eedts halven nyet voerby eunnende.

Émeute arrivée à Valenciennes, à l'occasion de l'exécution qui s'y devait faire de deux prisonniers hérétiques, 192. — Mesures prises par la duchesse pour l'apaiser, 195. Murmures auxquels donne lieu le silence du Roi sur les demandes dont le secrétaire Courtewille a été porteur, 198. — Aides de Brabant, *ib.* — Requête des états de cette province pour qu'il soit pourvu aux abbayes vacantes, *ib.* — Pasquille contre les nouveaux évêchés, contre le cardinal de Granvelle, le Roi, les seigneurs, le pape et tout l'état ecclésiastique, 199. — Nouvelle remontrance présentée à la duchesse par le magistrat d'Anvers contre l'érection d'un évêché en cette ville; réponse qu'elle y a faite, *ib.* — Ombrage que cause aux Anversois l'ambassade envoyée par ceux de Gand à Madrid au sujet de leur nouveau canal, 200. — Négociation de marchands anglais avec le magistrat de Bruges, pour transférer en cette ville l'étable des laines qui se tenait à Calais, *ib.* — Diligences de la duchesse afin d'être informée de ce qui se passe en Allemagne et des levées qu'on y pourrait faire, 201. — Décès du seigneur de Noyelles, gouverneur et bailli de Hesdin, *ib.* — Sujets présentés au Roi pour le remplacer, 202. — Différend entre le conseil d'Artois et le sieur de Chaulme, 203. — Assistance donnée au sieur Çamorra, chargé de recevoir et faire conduire en Espagne les individus condamnés aux galères, *ib.* — Satisfaction et remerciements de l'évêque de Tournai pour l'offre de la prévôté de Lille, 204. — Arrangements qu'il désirerait faire à ce sujet, afin de prévenir toutes difficultés à Rome, *ib.* — Impossibilité de pourvoir à la solde des gens de guerre, si le Roi n'en envoie pas à temps la partie qui est à sa charge, *ib.* Requête des états de Brabant à la duchesse de Parme, 205-206.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 8 de mayo de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.207-209) *Inc.*: Monseigneur, j'ay entendu, par les [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le VIII<sup>e</sup> jour de may 1562.

Avis de la duchesse et du conseil sur la fondation d'un anniversaire à faire en l'église de Notre-Dame, à Bruges, pour le duc Charles de Bourgogne, et l'augmentation de celle faite antérieurement pour madame Marie, sa fille, 207-209.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 8 de mayo de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.210-213) *Inc.*: Monseigneur, j'ay adverti par mes [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le VIII<sup>e</sup> jour de may 1562.

Elle le prie de pourvoir à ce qu'il n'y ait faute dans le paiement des sommes qu'elle a dû lever pour le deuxième et le troisième tiers des 72,000 écus, ainsi que des 6,000 livres données en présent au duc Jules de Brunswick, 210. — Doléances du comte Otto de Schouwenbourg, qui s'excuse de continuer son service après l'expiration de son engagement, 211. — Solde, à fournir par le Roi, des frais d'embarquement et d'envoi en Espagne de l'infanterie espagnole, 212. — Instances des commissaires des montres pour être payés de leurs traitements; état de ce qui leur est dû, *ib.* — La duchesse demande que le Roi envoie de l'argent en nature, plutôt que par lettres de change, pour les sommes dont il doit secourir les Pays-Bas, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Alcalá, 16 de mayo de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.213-214) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, pour [...] *Expl.*: ... y el peligro en que estuvo.

Relation de la maladie du prince don Carlos, maladie qui a empêché le Roi de résoudre sur les lettres de la duchesse du mois de mars, 213-214.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 26 de mayo de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.215-216) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, ce [...] *Expl.*: ... De Madrid, le 26<sup>e</sup> jour de may 1562.

Il écrit au comte de Meghem pour qu'il le représente au mariage du comte de Mansfelt, 215. — Il charge la duchesse de faire acheter à Anvers un bijou de quinze cents écus, pour être présenté de sa part à la dame des noces, *ib.* — Seconde relation de la maladie du prince don Carlos, *ib.* — Nomination de Gilbert d'Oignyes, coadjuteur de l'évêque de Tournai, à la prévôté de Lille, *ib.* Lettre du Roi au comte de Meghem, 216.

Felipe II a Margarita de Parma. Aranjuez, 7 de junio de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (p.217) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, comme [...] *Expl.*: ... De Aranjuez, le VII<sup>e</sup> jour de juing 1562.

Détermination qu'il a prise de lui envoyer une lettre de change de cent mille ducats, somme qu'elle conservera en dépôt et à laquelle elle ne touchera qu'en cas d'invasion ou de quelque mouvement, 217.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 8 de junio de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.218-228) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, combien [...] *Expl.*: ... doibz encoires furnir pour l'advenir.

Après un exposé des événements qui se passent en France, des dangers dont se trouvent par là menacés ses états des Pays-Bas, de l'ambassade dont la reine mère a chargé le sieur d'Ozance auprès de lui, des réponses et des offres qu'il a faites à cet ambassadeur, il informe la duchesse que, sur la réquisition de la reine, il a résolu de secourir le roi, son fils, contre ses sujets rebelles, de 3.000 piétons espagnols, 3.000 italiens, 4.000 allemands et 3.000 chevaux, dont 2.000 des ordonnances des Pays Bas et 1.000 pistoliers, 218-223. — Lettres qu'il écrit en Allemagne afin que le caractère de ce secours n'y soit pas dénaturé, 223. — Démarches que la duchesse y doit faire de son côté ainsi qu'en Angleterre, *ib.* — Lettres du Roi aux chevaliers de l'ordre, aux gouverneurs, aux capitaines des bandes d'ordonnance, aux conseils et aux états, dont la duchesse se servira au besoin pour leur donner à entendre le fondement de cette affaire et obtenir leur concours, 224. — Désignation, à faire par elle, des bandes qui composeront les 2,000 chevaux d'ordonnance, *ib.* — Levée des 1,000 pistoliers allemands et des 4,000 piétons de la même nation, *ib.* — Choix du comte d'Arenberg pour commander en chef ces trois corps, *ib.* — Sa subordination au roi de France ou à son lieutenant général, 225. — Serment à prêter par ses gens, *ib.* — Le colonel Schwendy, *ib.* — La duchesse avertira la cour de France des mesures qu'elle aura prises, *ib.* — Elle fera marcher les troupes du comte d'Arenberg vers le lieu que désigneront les ministres français, et en enverra une partie en avant, s'ils le désirent, *ib.* — Elle enverra quelque personnage dans les provinces dont le comte est gouverneur, afin de l'y suppléer durant son absence, 226. — Le Roi se confie que les seigneurs du conseil d'État s'emploieront, pour le succès de cette affaire, avec le même zèle dont ils ont donné des preuves du temps de l'Empereur, son père, et du sien, 227. — Il autorise la duchesse, au cas qu'Arenberg ne puisse remplir la charge qui lui est destinée, à en commettre un autre à sa place, *ib.* — Il lui remet des retenues pour la levée des piétons et des pistoliers allemands, 228. — *P. S.* Relation des deniers qui doivent servir à ladite levée, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 8 de junio de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.228-233) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, ceste [...] *Expl.*: ... De Madrid, le VIII<sup>e</sup> jour de jung 1562.

Il répond aux lettres de la duchesse du 21 mars en matière d'État, 228. — Il statuera sur l'assignation de ses pensionnaires allemands, quand il connaîtra leurs réponses touchant la prolongation de leur service; et à l'égard de ceux qui étaient assignés sur les Pays-Bas, il verra plus tard ce qu'il pourra faire, 229. — Le duc Ernest de Brunswick, *ib.* — Conrard von Bemelberg, *ib.* — Le duc Eric de Brunswick, *ib.* — Le marquis Jean-Georges de Brandebourg, *ib.* — Le duc Philippe de Brunswick, *ib.* — Le Roi n'admet pas la condition que le duc Ernest veut mettre à un nouvel engagement qu'il prendrait pour trois années, 230. — Il accorde une pension de 200 thalers au chancelier du duc Henri de Brunswick, *ib.* — Il sait gré à ceux qui se sont offerts d'être à son service et dont le colonel Schwendy a remis les noms; mais, pour le moment, il ne peut s'imposer de nouvelles charges, *ib.* — Affaire de la religion, *ib.* — Aides demandées aux états, 231. — Concile, *ib.* — Recommandation de hâter l'ouverture de l'université de Douai, *ib.* — Privilèges des Flamands et des Artésiens en Franco, *ib.* — Différend de Saint-Pol, *ib.* — Le Roi autorise Schwendy à aller servir l'Empereur pendant deux ans et lui conserve son traitement, *ib.* — Plaintes de la duchesse de Lorraine sur les difficultés faites aux sujets du duc son fils, 232. — Réclamation reconnue fondée du colonel Munichausen, *ib.* — Le Roi revient sur l'autorisation donnée à Schwendy, *ib.* — Il nomme gouverneur de Landrecies le sieur de Largilla, et de Hesdin le sieur d'Helfault, 233.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 8 de junio de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.233-236) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, vous [...] *Expl.*: ... De Madrid, le VIII<sup>e</sup> jour de juing 1562.

Il répond à la lettre de la duchesse du 21 mars touchant les nouveaux évêchés, 233. — Il a appris avec grand plaisir la bonne conduite des nouveaux évêques, 234. — Il répète qu'il n'eut jamais la pensée d'introduire aux Pays-Bas l'inquisition d'Espagne, *ib.* — Il attend avec désir ce que les états de Brabant auront résolu sur la réponse qu'il leur a faite, *ib.* — Il approuve tout ce que la duchesse a fait pour l'admission de l'évêque de Namur, et les sollicitations entamées à Rome pour l'union de l'abbaye de Vaucelles à l'archevêché de Cambrai, 234. — Il l'autorise à délivrer aux chapitres d'Utrecht la déclaration, signée de sa main, qu'il lui a envoyée, 235. — Il a nommé à l'évêché de Saint-Omer l'abbé de Saint-Bertin, *ib.* — Il désire que quelque personnage des Pays-Bas, suffisant et bien instruit, soit, le plus tôt possible, envoyé au concile, *ib.* — Il rappelle qu'il a conféré la prévôté de Lille au coadjuteur de l'évoque de Tournai, 236.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 8 de junio de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.236-239) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, ceste [...] *Expl.*: ... De Madrid, le VIII<sup>e</sup> jour de juing 1562.

Affaires de finances: il répondra prochainement sur la provision que la duchesse lui demande, 236. — Prétentions du trésorier général Schetz, à raison des sommes qu'il a avancées ou pour lesquelles il s'est engagé, 237. — Obligations des villes de Flandre, 238. — Difficultés mises en avant par Juan Lopez Gallo, *ib.* — Payement des deux tiers des 72.000 écus et des 6.000 livres pour le fils du duc Henri de Brunswick que la duchesse a levés, *ib.* — Alunières découvertes en Espagne, 239.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 13 de junio de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.239-251) *Inc.*: Monseigneur, Vostre Majesté nous a fait [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XIII<sup>e</sup> jour de juing 1562.

Joie qu'elle a éprouvée du rétablissement du prince don Carlos; processions et priers qu'elle a fait faire à celle occasion, 239. — Mécontentement de M. de Vendôme et de ses amis du retard qu'apporte le Roi à se résoudre sur ce qui le concerne; inquiétudes qui en naissent, 240. — Défiances qu'excite la conduite de la reine d'Angleterre, *ib.* — Perplexité des seigneurs;

résolution d'envoyer au Roi le seigneur de Montigny, qui ne lardera pas à partir, 241. — Assemblée des chevaliers de l'ordre, 242. — Résolution de convoquer les états généraux, et de leur demander leurs obligations pour la levée éventuelle de quelque bonne somme, *ib.* — On voulait aussi demander leur avis sur les affaires publiques en général; la duchesse n'y a pas consenti, 243. — Rapport du commissaire Hans Englepart de ce qu'il a traité en Allemagne avec les pensionnaires, 244. — Hilmar von Munichausen, *ib.* — Le fils de l'électeur de Brandebourg, *ib.* — Ambassade des princes protestants d'Allemagne en France, 245. — Avis demandé au conseil de Brabant sur la requête des états pour qu'il soit pourvu aux abbayes vacantes, *ib.* — Conséquences fâcheuses qui résultent du retard qu'on apporte, a Rome, à l'expédition des bulles pour les évêchés, 246. — Tracasseries suscitées au docteur Sonnius, 247. — Demande faite à la duchesse, au nom du roi de France, par le sieur de la Forest, d'un secours de mille chevaux; délibération dans le conseil à ce sujet; réponse de la duchesse, 247-249. — Avis qu'elle en a donné au sieur de Chantonay, 250. — Inconvénients inévitables et universel mécontentement que causerait l'envoi de troupes en France, *ib.* — Envoi au comte de Meghem du bijou destiné à la comtesse de Mansfelt, *ib.*

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 13 de junio de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.251-260) (Comprend 3 cartas) *Inc.*: Monseigneur, Vostre Majesté a, par mes [...] *Expl.*: ... à Bruxelles, le III<sup>e</sup> jour de juing 1562.

Affaires de Valenciennes: exécution de deux individus ayant pris part à la dernière émeute, 251. — Fustigation de quatre autres, 252. — Points exhibés à la duchesse par le marquis de Berghes, *ib.* — Résolution de la duchesse, *ib.* — Points supplémentaires arrêtés par elle, *ib.* — Embarras où elle se trouve pour payer la solde des trois bandes d'ordonnance qui sont dans la ville et des cinq cents piétons qu'il a fallu lever, 253. — Choix du Sr de la Thieuloye pour la place de prévôt-le-conite, *ib.*

A. *Points exhibés par le marquis de Berghes*, 253-254.

B. *Résolution de la duchesse de Parme sur tes points exhibés par le marquis de Berghes*, 255-257.

C. *Points supplémentaires arrêtés par la duchesse de Parme*, 258-260.

AGS Est. Leg. 521. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 14 de junio de 1562. Italiano.

Elle avait appris, avec une peine infinie, l'indisposition du prince (don Carlos); aussi l'annonce que le Roi lui a donnée de son rétablissement lui a-t-elle causé une joie inexprimable. — Par ses lettres en français, le Roi saura la résolution qui s'est prise en l'assemblée des chevaliers de l'Ordre; lesdites lettres devant passer par beaucoup de mains, elle a été attentive à ce que l'on n'y insérât rien qui pût causer plus d'aigreur et de trouble (*asprezza e garbuglio*): mais elle ne croirait pas satisfaire à ce qu'elle doit au Roi, ni à ce qui convient à son service, si elle ne l'instruisait de quelques particularités, qu'elle le prie de garder pour lui seul.— Elle informe le Roi de ce qui s'est passé en ladite assemblée; d'une réunion des chevaliers de l'Ordre, qui s'est tenue dans la maison du prince d'Orange; des propos qu'ont avancés le prince et les comtes d'Egmont et de Hornes; des instances faites par le marquis de Berghes pour l'assemblée des états généraux; de ce que lui a révélé le seigneur de Berlaymont; des plaintes communes des seigneurs contre le cardinal de Granvelle, à qui ils imputent d'avoir écrit au Roi qu'il fallait couper une demi-douzaine de têtes, et venir en force, pour conquérir le pays. — Elle engage le Roi à désabuser Montigny, lorsque celui-ci sera auprès de lui, et sur ce point, et sur le projet qu'on lui attribue de vouloir établir aux Pays-Bas l'inquisition d'Espagne.

AGS Est. Leg. 521. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 27 de junio de 1562. Italiano.

Elle lui recommande M. de Montigny, qui se rend en Espagne. — Elle s'en remet, pour les affaires des Pays-Bas, à ses lettres en français.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 28 de junio de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.260-261) *Inc.*: Monseigneur, ayant fait traiter avec [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XXVIII<sup>e</sup> jour de juing 1562.

Ce qui a été convenu avec le seigneur de Montigny pour le traitement qu'il aura durant son voyage en Espagne, 260. — Elle prie le Roi, si Montigny avait besoin d'argent pendant son séjour à Madrid ou pour son retour, de le lui faire fournir, 261.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 30 de junio de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.261-262) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, ne [...] *Expl.*: ... De Madrid, le dernier jour de juing 1562.

Il lui demande son avis sur le personnage qu'il pourra nommer à l'évêché de Gand, 261

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 1 de julio 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.262-263) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, par [...] *Expl.*: ... sin el castigo que merece.

Il approuve les mesures qu'elle a prises au sujet des troubles de Valenciennes, 262. — Il ne doute pas que, si l'on fait une enquête plus minutieuse, on ne trouve de nouveaux coupables, *ib.* — Il témoigne son mécontentement de la faiblesse avec laquelle ont procédé ceux du magistrat, et veut qu'ils soient remplacés, 263. — Il trouve très-bon le choix que la duchesse a fait pour l'état de prévôt-le-comte, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 1 de julio de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.264-265) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, par [...] *Expl.*: ... De Madrid, le premier jour de juillet 1562.

Avertissement que lui a donné l'éveque de Middelbourg et qui lui a été agréable, 264.— Réponse qu'il fait à ce prélat, *ib.* — Arrivée à Madrid des députés de Gand et d'Anvers; audience qu'il a donnée aux uns et aux autres, *ib.* — Remontrance des derniers contre l'établissement d'un siège épiscopal en leur ville, *ib.*— Remplacement de l'évêque de Limoges, ambassadeur de France à Madrid, par le sieur de Saint-Suplice, 265.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 1 de julio de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.265-266) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, aiant [...] *Expl.*: ... De Madrid, le premier jour de juillet 1562.

Il se conforme à l'avis de la duchesse touchant la fondation à faire à Bruges en mémoire du duc Charles de Bourgogne et l'augmentation de celle de la duchesse Marie, 265.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 1 de julio de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.266-269) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, ceste [...] *Expl.*: ... De Madrid, le premier jour de juillet 1562.

Impossibilité où il se trouve, pour le moment, de pourvoir aux nécessités des Pays Bas, 266. — Envoi d'une lettre de change de cent mille ducats auxquels la duchesse ne pourra toucher «que pour accident d'invasion ou quelque mouvement,» 267. — Obligations des villes de Flandre: il offre de fournir, en 1563, 1564 et 1565, cinquante mille florins qui représentent le cours de la rente, *ib.* — Envoi d'une lettre de change pour le second tiers des soixante-douze mille écus, 268. — Lovées à faire par la duchesse pour compléter le paiement du court et des années de pension dues à Hilmar von Munichausen, *ib.* — Lettres qu'elle doit écrire aux colonels de piétoni allemands, pensionnaires du Roi, afin qu'ils justifient qu'ils ont leurs capitaines assurés et obligés, *ib.* — Prétentions des commissaires des montres et du comte Otto de Schouwenbourg, *ib.* — Requête du commissaire Adalgais pour une augmentation de sa pension, renvoyée à l'avis de la duchesse, *ib.* — Poursuites des villes d'Augsbourg, de Nurenberg et d'Ulm pour le paiement de ce qui est dû à leurs bourgeois, 269.— Acte accordé au fourrier Jean Hannart, *ib.*

AGS Est. Leg. 521. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 6 de juliode 1562. Italiano.

Par les lettres en français qu'elle a adressées au Roi, elle a répondu touchant les ordres qu'il lui a donnés de secourir le roi de France contre les huguenots et rebelles de son royaume. Tout ce qu'elle peut y ajouter, c'est qu'il lui peine dans l'âme qu'il se soit offert une occasion où le Roi lui ait commandé des choses qu'elle n'a pu exécuter; mais le service même du Roi, et la conservation des États qu'il a confiés à son gouvernement, ont dû être sa règle. — Elle espère que le Roi sera satisfait des raisons qu'elle lui donne dans lesdites lettres en français. — Elle termine, en entretenant le Roi de ses affaires particulières en Italie.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 6 de julio de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.270-281) *Inc.*: Monseigneur, le courrier avec les lettres [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le VI<sup>e</sup> de juillet 1562.

Répondant à la lettre du Roi touchant le secours à donner des Pays-Bas au roi de France, elle lui expose avec détail ce qui, dans deux réunions du éonseil, a été considéré et ce qu'elle considère elle-même à ce sujet, lui fait des représentations tendantes à le détourner d'exécuter ce qu'il a offert à la reine mère, et conclut en demandant que, s'il ne croit pas pouvoir se dispenser d'aider les Français, il le fasse en argent et sous main, 270-280.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 8 de julio de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.281-284) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, je [...] *Expl.*: ... aqui con este se podria decir.

Il persiste, par les motifs qu'il déduit, et nonobstant les raisons énoncées dans la lettre de la duchesse du 13 juin, à prescrire qu'elle fasse acheminer en France le secours qu'il a offert à la reine, 281-284.

Felipe II a Margarita. Madrid, 8 de julio de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.284-285) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, la [...] *Expl.*: ... De Madrid, le 8<sup>e</sup> jour de juillet 1562.

Réclamation de la comtesse douairière de Hornes touchant 3.000 thalers qu'elle aurait payés à des gens de guerre allemands, pour leur faire rendre des obligations qu'ils auraient eues du comte son fils en l'année quinze cent cinquante-sept, 285.

AGS Est. Leg. 523. Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 17 de julio de 1562.

Il répond à une lettre de main propre de la duchesse et à une autre lettre en chiffres, qui concernent principalement la ligue des seigneurs contre le cardinal de Granvelle. — Il est scandalisé d'apprendre que les personnes qui devraient le plus aider la duchesse, non-seulement manquent à ce devoir, mais donnent occasion à d'autres de répandre le trouble et l'inquiétude dans les esprits. — La duchesse sait mieux que personne combien les plaintes contre le cardinal sont ma' fondées. — En ce qui concerne les nouveaux évêchés, le Roi déclare que jamais Granvelle ne lui en conseilla l'érection ; qu'il en fit même dans le principe un mystère au cardinal, et que celui-ci n'en eut connaissance que lorsque l'affaire était déjà bien avancée; il assure que le marquis de Berghes en fut in-'struit avant lui, durant le séjour du Roi en Angleterre, et antérieurement à renvoi de Sonnius à Rome. — Le Roi ajoute qu'il dut faire beaucoup d'instances au cardinal, pour qu'il consentît à accepter l'archevêché de Malines, — Il n'est pas vrai que Granvelle ait écrit au Roi que, pour assurer le repos des Pays-Bas, il faudrait couper une demi-douzaine de têtes, «quoique, observe Philippe, il ne» serait peut-être pas mal de recourir à ce moyen»—Il témoigne son mécontentement de ce qu'on blâme l'intervention de Granvelle dans les affaires, tandis que, sous l'Empereur son père, lorsque le cardinal n'avait pas encore acquis l'expérience et l'habileté qu'il a aujourd'hui, on ne disait rien. — Ce qu'on débite sur l'intention du Roi d'établir aux Pays-Bas l'inquisition d'Espagne, est également faux; jamais le cardinal no lui a fait cette proposition, ni lui-même n'y a pensé. D'ailleurs l'inquisition des Pays-Bas est plus impitoyable que celle d'Espagne. Le Roi recommande à la duchesse de tenir les seigneurs divisés entre eux, et d'empêcher leurs assemblées, ainsi que celles des états. — Il répondra à Montigny dans le sens de ce qu'elle lui a écrit. — Il reconnaît que sa présence aux Pays-Bas serait convenable et même nécessaire; mais, pour qu'elle fût véritablement efficace, il faudrait qu'il eût les moyens pécuniaires qui lui manquent. —Vu les mauvais offices que Simon Renard rend aux Pays-Bas, il désire que la duchesse examine s'il n'y aurait- pas moyen de l'en éloigner.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 17 de julio de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.286-291) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, ainsi [...] *Expl.*: ... y conservacion de su religion.

Rétablissement du prince don Carlos, 286. — Nécessité de temporiser et dissimuler avec la reine d'Angleterre, *ib.* — Approbation du parti pris par la duchesse à l'égard des états généraux, *ib.* — Prétentions de ses pensionnaires allemands auxquelles il ne peut souscrire, 287. — Hilmar von Munichausen, *ib.* — Il adopte ce que la duchesse lui a proposé quant au marquis dans de Brandebourg, *ib.* — Lettres qu'il lui écrit et à l'électeur son père, *ib.* —Le comte Philippe d'Everstain, 288. — Conrard von Bemelbergh, *ib.* — Le comte Otto de Schouwenbourg, 289. —Jean de Drempt et Hans Wallaert, *ib.* — Le Roi est content que, dans leurs reversales, les ritmaîtres insèrent la réserve de ne servir contre aucun état de l'Empire de la confession d'Augsbourg, au cas qu'il le voulût offenser à cause de la religion, *ib.* — Lettres de remerciement à l'électeur de Saxe et aux ducs Henri et Ernest de Brunswick, 290. — Avis demandé au conseil de Brabant sur la requête des états touchant les abbayes vacantes, *ib.* — Ordres donnés par le Roi à son ambassadeur à Rome, pour qu'il presse l'expédition des bulles et dépêches des évêchés et celle de l'induit, *ib.* — Lettre au chapitre d'Utrecht, afin qu'il laisse suivre au docteur Sonnius les fruits de sa prébende, nonobstant son absence, *ib.*— Recommandation particulière à la duchesse touchant le maintien de la religion et l'érection des nouveaux évêchés; assurance que ce n'est ni ne sera jamais son intention d'établir dans les PaysBas l'inquisition d'Espagne, 291.



Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 17 de julio de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.292-294) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, ce [...] *Expl.*: ... peu de fondement qui'il y a, etc.

Résolution qu'il a prise en l'affaire du comte de Schwarzbouurg, 292. Mémoire pour advertir madame la Ducesse de la résolution de Sa Majesté touchant l'affaire du conte de Zwartsembourg, 293.

Felipe II a Margarita. Madrid, 17 de julio de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.294-295) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, il [...] *Expl.*: ... De Madrid, le 17<sup>e</sup> jour de juillet 1562.

Il se réfère à d'autres lettres qu'il expédie par le même courrier touchant différentes affaires de finances, 294.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 4 de agosto de 1562<sup>20</sup>. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.295-298) ) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, le [...] *Expl.*: ... la résolution qu'elle aura prinse.

Ayant vu les raisons contenues dans la lettre de la duchesse du 6 juillet, touchant le secours à douer au roi de France, il les a trouvées très-prudemment considérées; néanmoins il veut qu'elle donne suite à ses résolutions, ou tout au moins que les bandes d'ordonnance marchent jusqu'aux frontières, afin de donner chaleur aux affaires du roi très-chrétien. Il tient aussi à la levée de gens de pied et de pistoliers allemands: mais, en cas d'impossibilité, la paye s'en donnera aux Français en argent, comme il l'écrit au sieur de Chantonay, 295-296. Chapitre de la lettre de Sa Majesté au sieur de Chantonay, ambassadeur en France, du IV<sup>e</sup> d'aoust 1562, 297-298.

AGS Est. Leg. 521. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 6 de agosto de 1562. Italiano.

Ayant vu la lettre du Roi, à laquelle elle réponde en français, elle se trouva dans la plus grande peine du monde, ne doutant pas de l'émotion qu'elle causerait. En effet, l'ayant communiquée au prince d'Orange et au comte d'Egmont, ainsi que la copie de la lettre écrite par le Roi à M. de Chantonay, ils s'en montrèrent émerveillés et consternés (*sbigottiti*), s'imaginant que tout se faisait pour leur attirer la disgrâce du Roi, puisque l'impossibilité de donner secours au roi de France était notoire, à moins qu'on ne voulût la perte et la ruine totale des Pays-Bas. — La duchesse les engagea à y réfléchir, pour que la chose se traitât le jour suivant au conseil. Ils assistèrent l'un et l'autre à cette séance, quoiqu'ils eussent dit qu'ils n'y viendraient pas. Là, on représenta de nouveau les inconvénients qu'entraînerait l'exécution des ordres du Roi; on ajouta que, pour faire marcher les bandes d'ordonnances, il faudrait l'agrément des états; que la réunion de ceux-ci exigerait au moins deux mois, et que leur réponse pourrait être négative. — La duchesse a cru devoir se rendre à ces raisons. Elle a amené les seigneurs à consentir qu'un secours en argent fût donné au roi de France, au lieu d'un secours en hommes, ainsi qu'elle l'écrit dans ses lettres en français. — Elle prie le Roi d'agréer cette résolution, qu'elle a prise dans l'intérêt de son service.

---

<sup>20</sup> La minuta de esta carta en español, con anotaciones marginales de Felipe II, está en AGS Est. Leg. 525, doc. 66.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 6 de agosto de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.298-306) *Inc.*: Monseigneur, j'ay receu les lettres [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le VI<sup>e</sup> d'aoust 1562.

Ètonneraient de la duchesse et des seigneurs du conseil à la lecture de la lettre du Roi du 8 juillet sur le secours à donner au roi de France, 299. — Persuasion où elle est qu'il n'aurait pas envoyé un ordre si formel, s'il avait entendu le seigneur de Montigny, dont l'arrivée à Madrid a été retardée par les circonstances qu'elle explique, *ib.* — Convocation des conseillers absents pour en délibérer, *ib.* — Impossibilité de le mettre à exécution reconnue par eux tous, *ib.* — Raisons de cette impossibilité, spécialement à l'égard des bandes d'ordonnance, 300. — Le conseil s'en étant remis, néanmoins, à ce qu'elle jugerait à propos d'ordonner, elle expose au Roi les motifs qui l'obligent à le prier de considérer de nouveau l'affaire, 301. — Elle a résolu toutefois, sur les pressantes instances des Français, de leur donner cinquante mille écus, 303. — Lettres qu'elle a écrites au sieur de Chantonay et à l'ambassadeur en Angleterre, l'évêque de la Quadra, 304. — Envoi qu'elle se propose de faire de Geronimo Curiel à Paris, pour consigner les cinquante mille écus aux ministres du roi très-chrétien, 305.

Felipe II a Margarita. Los Molinos, 9 de agosto de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.306-309) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, après [...] *Expl.*: ... Par ordonnance de Sa Majesté J. Courtewille.

Résolution qu'il a prise sur la requête des députés de Gand concernant l'immunité de leur canal, 306. — Il renvoie à l'avis de la duchesse une requête des députés d'Anvers relative à cette immunité, *ib.* — Il lui communique une remontrance des mêmes députés contre l'érection d'un siège épiscopal en leur ville, et la réponse qu'il y a faite, 307. — Il désire qu'elle l'informe, en toute diligence, du pied qu'il lui semble se devoir tenir en cette affaire, 307. Réponse du Roi aux remontrances des députés d'Anvers contre l'érection d'un siège épiscopal en cette ville, 307-309.

AGS. Est. Leg. 521. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 14 de agosto de 1562. Italiano.

Elle s'en remet à ses lettres en français, pour ce qui concerne les affaires des Pays-Bas. — Elle attend avec un très-grand désir la réponse du Roi sur ce qu'elle lui a écrit en dernier lieu, touchant les ordres qu'il lui avait donnés.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 14 de agosto de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II(pp.310-331) (Contiene 3 cartas) *Inc.*: Monseigneur, j'ay escript à Vostre Majesté [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le IX<sup>e</sup> jour d'aoust 1562.

Difficulté qu'elle a eu de se procurer, à la Bourse d'Anvers, les cinquante mille écus offerts à la reine très-chrétienne, 310. — Réponse qu'elle a reçue de la reine d'Angleterre, aussi brusque que ses actions, *ib.* — Avantage que le Roi pourra retirer de la démarche qu'elle a faite auprès de cette reine, 311. — Obstacles qui ont été mis adroitement à ce que son facteur Gresham trouvât à Anvers le crédit que lui et sa maîtresse espéraient, *ib.* — Proposition faite aux états généraux et proposition particulière faite aux députés de chaque province, *ib.* — Réponse des états d'Artois, 312. — Observations des états de Namur, *ib.* — Dispositions favorables des états de Lille, Douai et Orchies, 313. — Excuses présentées par les états de Hollande et qui ne sont pas admises par la duchesse, *ib.* — Opinion des prélats et nobles de Brabant, *ib.* — Affaire des abbayes de Saint-Bernard et de Tongerlo, 314. — Réclamation de l'évêque de Liège contre l'érection de l'évêché de Namur; réponse que la duchesse y a faite, *ib.* — Elle propose, pour

l'abbaye vacante de Saint-Michel à Anvers, frère Corneille Emerici, 315. — Demandes de pension sur cette abbaye par l'évoque de Tournai et les tuteurs du fils du seigneur de Gaesbeck, *ib.* — La duchesse, à cette occasion, recommande les fils des secrétaires Vander Aa et Berty et ceux du seigneur de Berlaymont, 316. — Vacance de l'abbaye d'Echternach: élection d'un abbé faite par les religieux, sans attendre les commissaires du gouvernement, *ib.* — Nécessité d'avoir au plus tôt l'induit du pape, 317. — Le comte de Salm demande ladite abbaye ou une pension pour un de ses frères, *ib.* — Mauvaise administration du monastère sous le prélat défunt, *ib.* — La duchesse pense qu'il faudra choisir l'abbé parmi les religieux de Saint-Hubert ou de quelque autre maison, 318. — Acceptation, par l'abbé de Saint-Bertin, de l'évêché de Saint-Omer, *ib.* — Vacance de la prévôté de Merssen; provision qu'en a faite le cardinal de Lorraine; observations à ce sujet, *ib.* — Collation de la prévôté de Ruremondeen faveur du docteur Lindanus, 319. — Difficultés que presente l'érection du siège épiscopal de cette ville, *ib.* — Expédition de la commission du sieur de Largilla pour le gouvernement de Landrecies, 320. — Prestation de serment du sieur d'Helfault comme gouverneur d'Hesdinferl, *ib.* — Sujets présentés par le marquis de Berghes pour le gouvernement du Quesnoy, *ib.* — Nouvelles du prochain voyage de l'Empereur à Francfort pour l'élection d'un roi des Romains, *ib.* — La duchesse demande si elle se rendra à Aix-la-Chapelle, au cas que l'Empereur et le roi de Bohême y viennent, 321.

A. Propositions faites aux états généraux et aux états de chaque province en particulier, en présence de la duchesse de Parme, les 29 et 30 juin 1562, 321-327.

B. Lettre de la duchesse de Parme au conseil de Brabant, 327-329.

C. Lettres de la duchesse de Parme au prince évêque de Liège, 329-331.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 14 de agosto de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.331-334) *Inc.*: Monseigneur, j'ay veu, par la lettre [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XIII<sup>e</sup> jour d'août 1562.

Règlement des sommes dues au trésorier général Schetz, 331. — Licence pour tirer argent d'Espagne qui lui a été accordée et dont il n'a pas encore joui: la duchesse demande qu'il puisse en user pour cent mille marcs qu'elle fera convertir en philippus, 332. — Elle prie le Roi de faire fournir ce qui reste dû des frais de l'embarquement des soldats espagnols, 333. — Sollicitations des villes de Flandre et des marchands, *ib.* — Prétention de Juan Lopez Gallo, *ib.* — Ordres donnés par le Roi pour le remboursement des sommes qu'elle a fait lever, 334. — Alunière découverte près de Santanderet de Laredo, *ib.* — Embarras où se trouve la duchesse pour le prochain payement à faire aux gens de guerre, *ib.*

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 31 de agosto de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.335-342) *Inc.*: Monseigneur, nous sommes tousjours actendans, [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le dernier d'août 1562.

Elle le supplie de se contenter de la résolution qui a été prise touchant le secours qui se devait donner en France, puisque la reine mère s'en contente, 335. — Elle n'a encoré aucune réponse affirmative des principaux états sur la demande qui leur a été faite en dernier lieu, *ib.* — Envoi itératif du prince d'Orange et du trésorier général Schetz à Bois-le-Duc pour l'affaire des aides, 336. — Évêchés, *ib.* — Affaires de France et d'Angleterre, *ib.* — Levées faites au pays de Hesse pour le prince de Condé, *ib.* — Différend entre le S<sup>r</sup> de Hurdt et la ville de Cologne; envoi de l'avocat fiscal de Brabant à l'Empereur, 337. — Démarches de l'évêque de Tournai afin que la prévôté de Saint-Pierre à Lille soit unie, pour sa vie, à son évêché, 338. — Edit publié à Anvers touchant les Français qui se retirent en cette ville; recommandations adressées à ce sujet par la duchesse au margrave et au magistrat, *ib.* — Elle engage le Roi à recommander au marquis de Berghes les affaires de Valenciennes et à lui faire sentir la nécessité de sa résidence dans son gouvernement, 339. — Négociation avec ceux de Flessingue, pour les déterminer à se racheter et à se mettre immédiatement sous l'autorité du Roi, *ib.* — Abbaye d'Echternach: la duchesse propose d'y nommer un religieux de l'abbaye d'Egmont ou de Saint-Paul à Utrecht, et d'assigner,

sur les revenus de la mense abbatiale, douze cents florins de pension, dont moitié pour les enfants du seigneur de Berlaymont et moitié pour le frère du comte de Salm, 340. — Elle rappelle, à propos de l'abbaye de Saint-Michel, sa précédente demande en faveur du fils du seigneur de Gaesbeck et de ceux de Vander Aa et Berty, 341. — Instances faites de la part des héritiers du comte de Bentheim et de Tecklembourg pour la restitution de la terre de Linghen; intervention du prince d'Orange dans cette poursuite, *ib.* — Différend des sieurs de Dicey et de la Vilette avec la ville de Dôle, *ib.*

AGS Est. Leg. 521. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 31 de agosto de 1562. Italiano.

La reine mère s'est montrée satisfaite du secours en argent qui lui a été envoyé. — La duchesse prie le Roi de pourvoir aux nécessités où elle se trouve, ainsi qu'elle le lui écrit dans ses lettres en français. — Le prince d'Orange et le trésorier Schetz sont allés à Bois-le-Duc, afin d'obtenir le consentement de cette ville, pour les aides demandées aux états de Brabant. — Elle s'en remet à ses lettres en français, sur les pratiques qui se font en Allemagne, en faveur du prince de Condé, sur les intelligences que la reine d'Angleterre a en ce pays, et sur l'affaire des nouveaux évêchés. — Elle a donné l'ordre que les huguenots qui ont fui de France et se sont retirés à Anvers, soient châtiés, s'ils font quelque chose contre la religion. — Il serait bien nécessaire que le marquis de Berghes, à cause des affaires de Valenciennes, résidât dans son gouvernement, plus qu'il ne le fait, par suite de l'indisposition de l'évêque de Liège, son frère; elle engage le Roi à lui en donner l'ordre par une lettre. — Des députés de Liège étant venus, pour négocier avec le comte de Meghem, sur le différend qu'il a avec ce pays, au sujet d'une somme dont les états étaient restés redevables à feu l'évêque George d'Autriche, dont il est héritier, elle a nommé, à l'effet d'intervenir dans cette négociation, Berlaymont, qui autrefois en avait été déjà chargé; et, pour mener la chose à une meilleure fin, elle lui a demandé de désigner un des principaux seigneurs qu'elle pourrait y faire intervenir aussi. Berlaymont lui a dit que personne ne serait plus propre pour cet effet que le prince d'Orange, à raison du crédit qu'il a auprès du comte de Meghem, mais qu'il ne pouvait se dispenser d'informer la duchesse qu'il voyait, dans ce pays, comme il l'avait dit d'autres fois, des dispositions à un soulèvement, et que le pis était que les seigneurs y inclinaient aussi. — A cette occasion, il l'a informée que les seigneurs qui se trouvaient en ce moment à Bruxelles, savoir: le prince d'Orange, les comtes d'Egmont, de Hornes et de Mansfelt, conseillaient à M. de Meghem de ne consentir à aucun arrangement, l'engageant à réclamer auprès d'elle, et promettant de le soutenir, de manière qu'elle serait obligée d'en faire à leur volonté. — Berlaymont a ajouté que lesdits seigneurs ne désiraient autre chose que du trouble (*garbuglio*) dans le pays. «Et quoique» ce ne soit pas mon habitude, continue la duchesse, de rapporter des choses qui puissent faire tort à qui que ce soit, je ne puis pourtant laisser, à ce propos, de faire savoir à V. M. que, quand l'on parle de sa venue en ce pays, ils disent qu'ils ne savent pourquoi V. M. y viendrait, ni ce qu'elle aurait à y faire, s'exprimant en des termes qui semblent mettre en doute que V. M. soit maître de ces États.» — Depuis, Berlaymont est venu lui faire un long discours sur les difficultés que rencontrerait la venue du Roi, par mer ou par terre, et il n'a été en cela vraisemblablement que l'écho des autres seigneurs. — Elle ne doute pas que Renard ne soit l'auteur de toutes ces pratiques, et engage le Roi à le retirer des Pays-Bas. Elle lui représente, au surplus, contrairement à l'opinion exprimée par les seigneurs, que sa prochaine venue peut seule assurer la conservation de ces États. — Après s'être plainte de ne pas recevoir de réponse sur plusieurs de ses lettres, elle termine, en recommandant au Roi le fils du seigneur de Berlaymont et les secrétaires Vander Aa et Berty.

Felipe II a Margarita de Parma. Segovia, 4 de septiembre de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.342-343) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, estant [...] *Expl.*: ... De Segovia, le III<sup>e</sup> de septembre 1562.

Requête des députés de Gand afin d'obtenir l'extension des ajournements devant le lieutenant civil, en cette ville, aux châtellenies du Vieux-Bourg, de Courtrai, d'Audenarde et aux pays d'Alost, de Termonde, de Waes et des Quatre-Méliers, 342.

Felipe II a Margarita de Parma. Segovia, 4 de septiembere de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (p.343) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, le [...] *Expl.*: ... De Segovia, le IIII<sup>e</sup> de septiembere 1562.

Il demande l'avis de la duchesse sur la requête du comte de Boussu tendante à ce que le commandement de sa compagnie d'ordonnance soit donné à son fils, 343.

Felipe II a Margarita de Parma. Bois de Segovia, 11 de septiembere de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.344-350) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, par [...] *Expl.*: ... de Segovia, le XI<sup>e</sup> jour de septiembere 1562.

Il approuve tout ce que la duchesse et le conseil ont considéré à propos du secours qu'il avait résolu de donner au roi de France, ainsi que la remise qu'elle a fait faire de cinquante mille écus aux ministres de ce monarque, auxquels elle fournira encoré pareille somme, 344-346. — Il trouve de même très-bien l'office qu'elle a fait faire vers la reine d'Angleterre; l'informe de ce que lui-même il a écrit à son ambassadeur à Londres, des demandes que la roi et la reine de France lui ont adressées par rapport à ladite reine, de ses réponses, et il la charge d'envoyer quelqu'un à Elisabeth, ou d'écrire à l'ambassadeur La Quadra dans le sens qu'elle jugera convenable, 346. — Il lui recommande de hâter les résolutions des états sur la proposition qu'elle leur a faite, 347. — Nouveaux évêchés, 348. — Le Roi trouve sans fondement l'opposition de l'évoque de Liège à l'érection de celui de Namur, mais il est disposé à indemniser cet évoque, *ib.* — Abbayes vacantes de Saint-Michel et d'Echternach, *ib.* — L'évêché de Saint-Omer et l'abbé de Saint-Bertin, *ib.* — Prévôté de Merssen: prétentions du cardinal de Lorraine, 349. — Le Roi approuve la nomination du docteur Lindanus à la prévôté de Ruremonde, à condition qu'il accepte l'évêché, *ib.* — Il nomme gouverneur du Quesnoy le sieur de Goignies, 350. — Il désire que, si l'Empereur et le roi de Bohême viennent à Aix-la-Chapelle, la duchesse aille les y complimenter en son nom, *ib.*

BMB, Ms. Granvelle 87 f. 31r. Margarita de Parma a François de Vergym gobernador del contado de Borgoña. Bruselas, 13 de septiembere de 1562.

Felipe II a Margarita de Parma. Bois de Segovia, 22 de septiembere de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.351-352) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, voyant [...] *Expl.*: ... moindre que faire se pourra.

Il désire que quelque personnage des Pays-Bas soit, de sa part, envoyé en ambassade à la diète de Francfort, et charge la duchesse de le désigner, 351.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 9 de octobre de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.352-356) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, vous [...] *Expl.*: ... buenas nuevás de vuestra salud.

Il reconnaît que sa présence aux Pays-Bas serait très-nécessaire; mais ses affaires ne lui permettent pas de s'y rendre, 352.— Fortifications des places frontières, 353.— Négociation du prince d'Orange et du trésorier général Schelz à Bois-le-Duc, *ib.* — Abbayes de Brabant, *ib.* — Moyens employés par la duchesse pour que la reine d'Angleterre ne trouvât point d'argent à

Anvers, *ib.* — Envoi de l'avocat fiscal de Brabant à l'Empereur, *ib.* — Union de la prévôté de Lille à l'évêché de Tournai, 354. — Édît publié à Anvers, *ib.* — Affaires de Valenciennes: chants des obstinés exécutés; idée de mettre un bâillon à ceux qu'on exécutera à l'avenir, pour les empêcher de parler, *ib.* — Importance de l'acquisition de Flessingue, *ib.* — Abbaye d'Echternach: il laisse à la duchesse le choix de l'abbé, en donnant 600 florins de pension aux enfants du seigneur de Berlaymont et 600 au frère du comte de Salm, 355. — Réclamation des héritiers du comte de Bentheim et de Tecklembourg, *ib.* — Différend des sieurs de Dicey et de la Villette avec la ville de Dôle, *ib.* — Différend du comte de Meghem avec ceux de Liège, 356. — Lettre de créance pour l'ambassadeur qui ira à la diète de Francfort, *ib.*

AGS Est. Leg. 521 Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 10 de octubre de 1562.

Elle a reçu trois lettres du Roi: la première de sa main, en date du 15 juillet, la seconde en chiffres du 17, et la troisième du 5 août, de la main de Gonçalo Perez. Elle les attendait avec impatience, à cause des soucis que lui donne un gouvernement d'une si grande importance, et de la situation où se trouve le pays, des troubles ayant commencé de se manifester à Tournai, à Valenciennes et dans la basse Flandre. — Elle croit inutile de représenter de nouveau au Roi la nécessité où elle se trouve, puisque celle-ci est notoire. Les loteries et autres moyens de finances ne suffisent pas. Il est impossible de songer à réparer les fortifications des places, qui sont si délabrées. — Elle revient sur l'importance de la prochaine venue du Roi aux Pays-Bas, seul moyen de prévenir la ruine du pays; il lui semble que S. M. pourrait tenir en hiver les cortès (le Monçon, faire jurer le prince, et préparer ensuite son voyage. — Elle comprend le mécontentement qu'a le Roi de ce qui se passe; elle fait ce qu'elle peut; mais on lui oppose sans cesse les privilèges du pays, et ceux qui devraient la seconder ne le font pas; au contraire. — Le retour de Montigny est impatientement attendu. — La résolution du Roi, touchant les secours à donner au roi de France, a causé une satisfaction générale. — Son mécontentement de ce qui est arrivé à cet égard est juste; mais il ne convient pas qu'il le témoigne. — La mauvaise volonté contre le cardinal continue; toutefois il ne perd pas courage. — Elle n'a pas fait faire de recherches sur les pasquinades qui se publient, de crainte de trouver des coupables qu'on ne pourrait punir. — Elle a parlé avec le cardinal du parti à prendre envers Simon Renard, qui est en grande partie l'auteur de ce qui arrive, et qui est connu d'ailleurs pour avoir dit du mal du Roi et de la feuë reine d'Angleterre. Ils seraient d'avis, l'un et l'autre, qu'on le donnât pour successeur à l'évêque de la Quadra en Angleterre, quoiqu'il y pût encore entretenir avec les seigneurs des correspondances nuisibles, ou, ce qui serait mieux, que le Roi l'envoyât à Venise, ou enfin qu'il lui ordonnât de se rendre en Bourgogne. — L'aide des états de Brabant se trouve toujours au même point. Le prince d'Orange et le trésorier Schetz, ayant été envoyés à Bois-le-Duc, ont, à leur retour, donné espoir du consentement de cette ville; mais jusqu'ici, ce consentement n'est pas parvenu. — Projet d'établir un surintendant des états de Brabant. Paroles fermes dites à cette occasion par le cardinal. — Relations fréquentes du prince d'Orange et du marquis de Berghes avec les membres des états, qu'ils reçoivent chez eux, et qu'ils traitent: influence qu'ils exercent sur ceux-ci. — Le pis est que le prince d'Orange, en qualité de conseiller d'État, intervient dans toutes les délibérations relatives aux affaires du Brabant, et qu'il ne prend jamais la parole que pour soutenir la prétention des états. — L'affaire des évêchés n'a pas fait un pas. — La duchesse se plaint, comme Granvelle, du conseil et du chancelier de Brabant. — Soit qu'elle aura de ne pas assembler les états généraux. — Instances et démarches du marquis de Berghes à cet égard. — Ce seigneur a voulu provoquer aussi une assemblée des évêques, prélats et docteurs, pour s'occuper de réformes ecclésiastiques. — Autres motifs de plaintes que la duchesse a contre lui. — Sa conduite à Valenciennes. — Résolution qu'il a inspirée aux états de Hainaut contre le seigneur de Largilla, nommé au gouvernement de Landrecies. — Ligue des seigneurs; difficulté de les désunir. — La duchesse propose un expédient pour dégoûter le marquis, et l'engager à se démettre du gouvernement de Hainaut; cette charge serait alors conférée au duc d'Arschot. — Intérêts particuliers de M. de Berlaymont. — Affaire du comte de Meghem avec ceux de Liège.

AGS Est. Leg. 521. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 15 de octubre de 1562.

Ayant communiqué au conseil l'ordre que le Roi lui a donné d'envoyer une personne expresse en Angleterre, pour y faire auprès de la Reine l'office que le roi de France désire, tous les seigneurs, et elle de même, ont trouvé qu'envoyer en Angleterre un personnage de marque, dans l'état où sont les affaires de ce pays, pourrait préjudicier à la réputation et à l'autorité du Roi, et qu'y envoyer quelqu'un d'un rang médiocre, ne produirait aucun fruit. Il a donc été jugé plus expédient de faire parvenir à l'évêque de la Quadra la lettre que le Roi lui écrit en sa créance, en le chargeant de faire les offices qu'il jugera nécessaires. — Les états de Hainaut sont venus lui donner leur réponse sur l'aide qui leur a été demandée; et, à cette occasion, ils l'ont priée de retirer à Largilla le gouvernement de Landrecies, attendu qu'il est étranger, «appelant étrangers» les Bourguignons, et tenant pour naturels du pays ceux qui sont nés en» France et en Allemagne, et ne sont pas vassaux du Roi, comme les Bourguignons.» — C'est le marquis de Berghes, qui les a excités à faire cette démarche. Elle conseille au Roi de ne pas y avoir égard. — D'après la dernière lettre que le Roi lui a écrite en français, elle a choisi, pour aller vers l'Empereur, le duc d'Arschot, tant à cause de son rang, et de ce qu'il a été élevé dans la maison impériale, que parce qu'il sait la langue allemande. Elle pense que ce choix, qui sera agréable à l'Empereur, et qui comble les vœux du duc, pourra causer quelque désunion parmi les seigneurs, comme le Roi le désire. — Le prince d'Orange, ayant vu ce que le Roi a mandé à la duchesse, afin qu'il ne la quitte pas, lui a répondu librement qu'il ne pouvait en manière quelconque se dispenser d'aller à Francfort. « Depuis la lettre que j'écrivis à V. M.» le 10 de ce mois, j'ai appris de Berlaymont que ledit prince a repris son » humeur accoutumée. A ce propos, Berlaymont m'a dit de lui qu'il pourrait se» distinguer par ses talents, s'il voulait en faire un bon emploi, comme Berlaymont pense qu'il le fera: mais lui et le marquis de Berghes sont toujours» d'opinion que l'on convoque les états généraux, mesure qui serait préjudiciable à V. M., comme elle l'a vu par l'exemple des choses passées, et ils insistent pour que l'administration des aides reste entre les mains des états, moyen par lequel ils espèrent l'un et l'autre conserver l'autorité qu'ils ont acquise auprès de ceux-ci. Berlaymont a ajouté qu'il avait remarqué que le prince avait quelque grand dessein en tête, me faisant entendre, quoiqu'il ne s'en soit pas expliqué davantage, qu'il s'agit de quelque chose contraire au service de V.M.» Quant aux affaires de la religion, des nouveaux évêchés, des aides de Brabant et des matières de finance, elle s'en réfère à ce qu'elle a écrit au Roi, en français.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 16 de octubre de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.357-382) (Contiene 3 cartas) *Inc.*: Monseigneur, j'ay, tant par les courriers[...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le .. octobre 1562.

Observations itératives sur les nécessités où elle est réduite, 357. — Impossibilité de trouver des moyens de finances sans le consentement des états, qui sont peu disposés à le donner, et pourquoi, 358. — État déplorable des fortifications, *ib.* — Dépôt des cent mille écus, *ib.* — Considérations pour lesquelles il serait à désirer que le Roi pût l'accroître, *ib.* — Remercîments, en son nom et en celui des seigneurs, de l'aveu qu'il a donné à leur conduite relativement au secours réclamé par le roi de France, 360. — Précaution qu'elle prendra en complétant pour trois mois le subside accordé, *ib.* — Préparatifs hostiles de la reine d'Angleterre; instructions envoyées à l'ambassadeur La Quadra, 361. — Passe-ports donnés pour l'argent que le pape, la seigneurie de Venise et le duc de Florence ont levé à Anvers, et qui était destiné au roi très-chrétien, *ib.* — Nouveaux évêchés, 362. — Opposition de l'évoque de Liège et de ses archidiacres à la juridiction attribuée à l'évêque de Namar, *ib.* — Lettre de la duchesse à l'évoque de Liège, 363. — abbayes de Brabant: réponse du conseil de la province et réplique de la duchesse, *ib.* — L'évêché d'Anvers et le magistrat de cette ville, *ib.* — Religion: lions sentiments des seigneurs et de la noblesse principale, 364. — Affaires de Valenciennes, *ib.* — Découverte d'un conventicule de sectaires près de Tournai; prise d'une quarantaine de conventionnaires dont dix-sept sont délivrés par le peuple, *ib.* — Ordres donnés à ce sujet par la

ducbe, 365. — Prêche public fait au west-quartier de Flandre, *ib.* — Commissaires envoyés sur les lieux pour en découvrir les auteurs et les châtier, 366. — Publication d'une ordonnance interdisant l'exportation des grains, *ib.* — Affluence de sectaires à Anvers; mal qu'ils y causent; remontrance et exhortations faites à ce sujet par la duchesse au margrave et au magietrat, *ib.* — Elle engage le Roi à leur écrire, 367. — Mesures qu'ils ont prises à l'occasion du brisement d'un crucifix et d'une image, *ib.* — Amélioration des choses à Groningue et à Deventer, *ib.* — Affaires de France et d'Angleterre, 368. — Arrivée des Allemands en Lorraine; incertitude de leur nombre et du chemin qu'ils prendront, *ib.* — Dispositions du seigneur de Vergy pour mettre à l'abri d'insultes le comté de Bourgogne, 369. — Départ de l'Empereur de Prague pour Francfort, *ib.* — Princes allemands qui se rendent en cette ville, 370. — Charges des archiducs Ferdinand et Charles, *ib.* — Trêve de l'Empereur avec le Turc, *ib.* — Préparatifs de la duchesse pour se rendre à Aix-la-Chapelle, *ib.* — Envoi de bandes d'ordonnance aux frontières, *ib.* — Lettres du Roi au marquis Georges de Brandebourg, à son père, à l'électeur de Saxe, aux ducs Henri et Ernest de Brunswick, 371. — Ce qu'elle se dispose à leur écrire de son côté, *ib.* — Lettres qu'elle adresse aux pensionnaires et aux rimaîtres, *ib.* — Le comte Otto de Schouwenbourg, *ib.* — Le comte d'Everstain, *ib.* — Demande de lettres de justice au parlement de Dûle par le duc de Wurtemberg, 372. — Poursuites des villes d'Augsbourg, d'Ulm et de Nuremberg en faveur de leurs bourgeois, *ib.* — Choix du duc d'Arschot pour l'ambassade à Francfort, 373. — Instances du comte de Mansfelt afin de pouvoir se rendre en cette ville, *ib.* — Dépôt des cent mille écus: considérations qui devraient engager le Roi, non seulement à le proroger, mais encore à l'accroître, 374-376.

A. *Lettre de Catherine de Médicis à la duchesse de Parme*, 376.

B. *Lettre de la duchesse de Parme au prince évêque de Liège*, 377.

C. *Réponse du conseil de Brabant à la duchesse de Parme, suivie de la réplique de la duchesse*, 378-382.

Margarita de Parma à Felipe II. Bruselas, 16 de octobre de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.382-389) *Inc.*: Monseigneur, je me trouve avec [...] *Expl.*: ... en attendant ladicté provision.

Affaires de finances: argent qu'elle a levé pour le court des bandes d'ordonnance, 383 — Motif pour lequel elle n'a pas pris h change le court des garnisons et la sommedue à Hilmar von Munichausen, *ib.* — Dette envers les villes de Flandre, 384. — Prétentions des commissaires des montres, *ib.* — Argent emprunté sur lettres des receveurs; moyen imaginé pour satisfaire à cette dette; scrupule qu'il a fait naître; avis demandé aux docteurs en théologie à Louvain, *ib.* — Licence de tirer argent d'Espagne accordée à Schetz, 385. — Compte de l'embarquement des soldats espagnols, *ib.* — Difficulté faite par Juan Lopez Gallo touchant le payement des sommes assignées sur la dot de la reine, *ib.* — Contestations avec Juan Pardo, *ib.* — Liquidation des sommes déboursées par Schetz, 386. — Pensions du duc Eric de Brunswick et du duc Adolphe de Holstein, *ib.* — Payement de dix mille écus au comte de Schwarzbouurg, *ib.* — Le fourrier Hannart, 387. — Christophe de Villey, *ib.* — Impossibilité de payer la pension du comte de Boussu, *ib.* — Lettres sommatoires de l'Empereur pour les contributions ducs par les Pays-Bas à l'Empire, 388. — Poursuites du fiscal de la chambre impériale contre plusieurs seigneurs de ces provinces, *ib.* — *P. S.* Crédit des cent mille écus: pourquoi elle n'en a pas usé, 389. — Elle demande que le Roi le renouvelle, ou, ce qui serait mieux, qu'il envoie la somme en argent monnayé ou non monnayé, *ib.*

Margarita de Parma à Felipe II. Bruselas, 16 de octobre de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (p.390) *Inc.*: Monseigneur, Vostre Majesté me commande [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XVI<sup>e</sup> d'octobre 1562.

Elle propose, pour l'évêché de Gand, l'abbé de Saint-Pierre, François de Helfault, et, à défaut de celui-ci, frère Godefroid à Mirlo ou Roger de Jonghe, 390.



Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 16 de octubre de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.391-392) *Inc.*: Monseigneur, Vostre Majesté m'a escript [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XVI<sup>e</sup> jour d'octobre 1562.

Observations sur les trois mille thalers réclamés par la comtesse douairière de Homes, 391.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 16 de octubre de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.392-394) *Inc.*: Monseigneur, le conte de Hornes [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XVI<sup>e</sup> jour d'octobre 1562.

Instances du comte de Hornes pour qu'on lui vende le droit de meilleur cael en la seigneurie de Nevele; avis contraire de la chambre des comptes de Lille; la duchesse s'en remet à la décision du Roi, 392-394.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 13 de noviembre de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.395-397) *Inc.*: Monseigneur, comme le roy très-chrétien [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XIII<sup>e</sup> jour de novembre 1562.

Négociation du comte d'Egmont avec le duc de Vendôme pour l'achat de la terre d'Enghien: la duchesse s'y montre favorable, 395-397.

AGS Est. Leg. 521. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 21 de noviembre de 1562.

Le Roi a su, par ses lettres précédentes, que Berlaymont avait promis de lui découvrir les desseins des seigneurs. — Voyant qu'il ne venait pas lui en parler, elle le manda. Il lui dit qu'il n'avait pu rien apprendre, parce qu'on se méfiait de lui; que le comte d'Arenberg, son beau-frère, lui en avait fait part très -secrètement; que les seigneurs avaient, il y a trois ou quatre jours, tenu des conseils, mais qu'il n'avait pu savoir ce qui s'y était passé, attendu qu'ils avaient juré de ne le révéler à personne. — Berlaymont soupçonne qu'ils veulent écrire au Roi, et lui exposer leurs prétentions, en le suppliant de les accueillir. — La duchesse n'a pu, comme elle Ta dernièrement fait savoir au Roi, détourner le prince d'Orange d'aller à Francfort ; il a allégué la nécessité de ce voyage pour l'établissement de son frère, la grandeur de sa maison et le règlement de la dot de sa femme avec le duc Auguste de Saxe. Il a dit aussi qu'il ne pouvait s'empêcher de faire ce voyage, pour ne pas manquer à ce qu'il doit à son sang et à sa patrie, étant né allemand. — Elle l'a chargé de faire tous bons devoirs envers les princes d'Allemagne, et surtout de justifier l'envoi qui a eu lieu d'un secours au roi de France. — Trois jours après le départ du prince, la princesse, son épouse, accoucha d'une fille, qui fut baptisée par le curé de Sainte-Gudule, avec toutes les cérémonies de l'Église catholique.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 21 de noviembre de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.397-398) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, je [...] *Expl.*: ... De Madrid, le XXI<sup>e</sup> jour de novembre 1562.

Nouveaux évêchés: approbation de la conduite de la duchesse, 398. — Renouvellement des lettres du Roi aux gouverneurs, conseils provinciaux et magistrats des villes touchant les

évêchés de Groningue, Leeuwaarde, Deventer et Ruremonde, *ib.* — L'évêque de Liège et le conseil de Brabant, 398.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 21 de novembre de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.398-400) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, les [...] *Expl.*: ... de leur espoir et confidence.

Il lui communique une requête des députés d'Anvers tendante à ce que leurs remontrances contre l'érection d'un évêché en cette ville soient communiquées au conseil d'Etat, aux gouverneurs des provinces et aux chevaliers de l'ordre, 398. Requête des députés d'Anvers au Roi, 399.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 21 de novembre de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.400-402) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, j'ay [...] *Expl.*: ... De Madrid, le 21<sup>e</sup> de novembre 1562.

Lettre que lui a écrite le prince d'Orange sur son dessein d'aller à Francfort: réponse qu'il y a faite, 400. Réponse du Roi au prince d'Orange, 401.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 21 de novembre de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (p.402) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, aiant [...] *Expl.*: ... De Madrid, le XXI<sup>e</sup> de novembre 1562.

Nomination de l'abbé de Saint-Pierre à l'évêché de Gand, 402.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 21 de novembre de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (p.403) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, aiant [...] *Expl.*: ... De Madrid, le XXI<sup>e</sup> de novembre 1562.

Nomination de frère Corneille Emerici à l'abbaye de Saint-Michel, a Anvers, avec réserve de mille florins de pension: quatre cents pour le fils du seigneur de Gaesbeck, et six cents pour les enfants des secrétaires Vander Aa et Berty, 403.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 21 de novembre de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.403-404) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, aiant [...] *Expl.*: ... De Madrid, le XXI<sup>e</sup> de novembre 1562.

Il lui recommande la mise à exécution des bulles des évêchés de Leeuwaarde, Deventer, Groningue et Ruremonde, qu'elle doit avoir reçues, 404.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 21 de novembre de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.404-405) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, j'ay [...] *Expl.*: ... De Madrid, le XXI<sup>e</sup> de novembre 1562.

Demande de lettres de justice au parlement de Dôle faite par le duc de Wurtemberg, 404. — Offre de ce prince touchant la forteresse de Neufchâtel, *ib.* — Lettre assez brusque du même duc et du comte palatin en faveur du comte Frédéric de Wurtemberg, 405.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 24 de novembre de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.406-423) *Inc.*:

Monseigneur, depuis mes dernières lettres, [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XXIII<sup>e</sup> jour de novembre 1562.

Départ du duc d'Arschot et du président de Luxembourg pour Francfort, 406. — Mort de l'archevêque de Cologne, *ib.* — Incertitude sur le point de savoir si le couronnement du roi des Romains se fera à Aix-la-Chapelle ou à Francfort, *ib.* — Préparatifs de la duchesse pour le voyage d'Aix, 407. — Départ pour Francfort du prince d'Orange et du colonel Schwendy, *ib.* — Recommandations qu'elle leur a faites ainsi qu'au duc d'Arschot, *ib.* — Départ pour la même ville du comte de Mansfelt, qui l'a quittée en apprenant la mort de l'archevêque son frère, 408. — Fêtes à Francfort, sage conduite de l'Empereur et du roi de Bohême, *ib.* — Ambassade du prince de Condé à la diète, *ib.* — Mission donnée à l'avocat fiscal de Brabant, *ib.* — Envoi, par les états de Brabant, à Francfort, du commissaire Straelen et du pensionnaire Martini, pour faire confirmer leur bulle d'or, 409. — Perplexité où la duchesse se trouve, *ib.* — Négociation des aides avec les états de Brabant: nouvelles difficultés mises en avant par ceux de Bois-le-Duc, 410. — Descente des Anglais en France; prise du Havre et de Dieppe, *ib.* — Nouvelles d'Angleterre données par l'ambassadeur, *ib.* — Torts faits par les Anglais aux sujets des Pays Bas, 411. — Entrée des Allemands en France, *ib.* — Réquisition du S<sup>r</sup> de la Forest à la duchesse; envoi fait par elle de quatorze mille écus aux ministres du roi trèsebrétien, *ib.* — Insuffisance des ressources qu'elle a à sa disposition pour la continuation de ce subside, 412. — Réponse qu'elle a faite au marquis de Pescaire, qui lui demandait des fonds pour le paiement des Italiens étant du côté de Lyon, *ib.* — Approche des Allemands du comté de Bourgogne; mesures prises par le seigneur de Vergy, *ib.* — Différend du S<sup>r</sup> de Dicey avec la ville de Dôle, 413. — Projet conçu par le seigneur de Vergy et les autres seigneurs du comté de Bourgogne pour la défense de ce pays, *ib.* — La duchesse propose de le communiquer aux états, 414. — Religion: exécution à Cassel de trois sectaires, *ib.* — Dogmatiseurs exécutés à Tournai, 415. — Recommandations de la duchesse aux députés du clergé et du magistrat appelés à Bruxelles; renforcement de la garnison du château, *ib.* — État des choses à Valenciennes, *ib.* — Rechute de l'évêque de Liège, 416. — Sectaires arrêtés dans cette ville, *ib.* — Nouveaux évêchés: consécration de l'évêque de Bois-le-Duc Sonnius, *ib.* — Députation des conseillers Oudart et Vander Steghen pour le mettre en possession, 417. — Maladie grave de l'évêque de Tournai, *ib.* — Demande que lui et son coadjuteur font de l'union de l'abbaye de Saint-Nicolas des Prés au siège épiscopal, *ib.* — Abbaye de Saint-Michel, 418. — Refus de l'abbaye d'Echternach par le religieux de l'abbaye d'Egmont sur lequel on avait jeté les yeux, *ib.* — Mort de l'abbé de Saint-Vaast; mise du temporel sous la main du Roi, *ib.* — Ouverture de l'université, de Douai; éloge de l'évêque d'Arras, 419. — Proposition de conférer la préde Saint-Pierre en cette ville au professeur Ricardus Smitheus, anglais, *ib.* — Relation de la prise de possession et de l'entrée de l'évêque de Bois-le-Duc Sonnius, 420-422. — Requête du secrétaire du duc Ernest de Brunswick, 423.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 24 de noviembre de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.423-424) *Inc.*: Monseigneur, pour ce que Vostre Majesté, [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XXIII<sup>e</sup> jour de novembre 1562.

Mesures qu'elle a prises, de la part du Roi, comme seigneur souverain, pour l'administration de la justice et de la police à Flessingue, 423.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 24 de noviembre de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.424-425) *Inc.*: Monseigneur, comme par mes précédentes [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XXIII<sup>e</sup> jour de novembre 1562.

Nécessité où elle s'est trouvée de lever de l'argent à change, pour le *court* du paiement des garnisons et les sommes dues à Hilmar von Munichausen et au comte Otto de Schouwenbourg, 424.

Felipe II à Margarita de Parma. Madrid, 26 de novembre de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.425-427) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, le [...] *Expl.*: ... De Madrid, le XXVI<sup>e</sup> jour de novembre 1562.

Mission du seigneur de Montigny, 425. — Impossibilité où il se trouve, pour le moment, de pourvoir aux nécessités des Pays-Bas, 426. — Difficulté que font les marchands de prolonger le crédit de cent mille écus, *ib.* — Satisfaction qu'il a de la duchesse et des seigneurs de son conseil d'État, 427.

Felipe II à Margarita de Parma. Madrid, 26 de novembre de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.427-433) (Contiene 2 cartas) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, voz [...] *Expl.*: ... n'ayt aultre plus prompt moyen.

Remercîments, 428. — Subside au roi de France, *ib.* — Argent tiré d'Anvers pour le secourir, *ib.* — Démarches auprès de la reine d'Angleterre, *ib.* — Affaire des aides, *ib.* — Religion: recommandations accoutumées, *ib.* — Nécessité de faire exécuter à Anvers les édits concernant les étrangers, 429. — Remercîments au seigneur de Vergy, *ib.* — Instances des villes d'Augsbourg, d'Ulm et de Nuremberg en faveur de leurs bourgeois, *ib.* — Réponse dilatoire qu'il leur a faite, *ib.* — Il approuve le choix du duc d'Arschot pour l'ambassade de Francfort, *ib.* — Matthias Ortis, 430.

A. Lettre du Roi à M. de Vergy, gouverneur du comté de Bourgogne, 430.

B. Requête des villes d'Augsbourg, de Nuremberg et d'Ulm, 431-433.

Felipe II à Margarita de Parma. Madrid, 26 de novembre de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.434-435) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, voyant [...] *Expl.*: ... De Madrid, le 21<sup>e</sup> de novembre 1562.

Lettres qu'il écrit au chancelier de Brabant et au margrave d'Anvers, 434. Lettre du Roi au chancelier de Brabant, 434.

Felipe II à Margarita de Parma. Madrid, 26 de novembre de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.435-436) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, j'ay [...] *Expl.*: ... De Madrid, le 26<sup>e</sup> jour de novembre 1562.

Requête des états de Hainaut contre la nomination du S<sup>r</sup> de Largilla comme gouverneur de Landrecies, 435. — Gratification demandée par la duchesse pour les frais de son voyage à Aix-la-Chapelle, *ib.*

Felipe II à Margarita de Parma. Madrid, 2 de décembre de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.436-438) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, voyant [...] *Expl.*: ... le tiendray pour fort grand.

Lettre qu'il écrit de sa main au marquis de Borghes, pour qu'il réside davantage en son gouvernement, 436. La substance de ce que le Roi écrit au marquis de Berghes, de sa main, 437.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 2 de diciembre de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (p.438) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, oultre [...] *Expl.*: ... De Madrid, le II<sup>e</sup> de décembre 1562.

Remontrance que lui ont présentée les députés d'Anvers, 438.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 2 de diciembre de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (p.439) *Inc.*: Monseigneur, j'ay adverti Vostre Majesté, [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le second jour de décembre 1562.

Somme qu'elle a levée à change pour le remboursement d'une avance faite par le trésorier Schetz, 439.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 12 de diciembre de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (p.440-444) *Inc.*: Monseigneur, par lettres de Vostre Majesté [...] *Expl.*: ... ordonner comme bon luy semblera.

Exemption accordée aux habitants de Gand pour les marchandises passant par leur nouveau canal, 440. — Requête présentée, à cette occasion, par les députés d'Anvers, afin d'être exempts des tonlicux de Flandre; raisons qui s'opposent à ce qu'elle soit accueillie, 440 – 444.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 22 de diciembre de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.444-449) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, j'ay [...] *Expl.*: ... De Madrid, le 21<sup>e</sup> décembre 1562.

Remercîments, 445. — Provision et dépôt de fonds, *ib.* — La reine d'Angleterre, *ib.* — Torts faits par les Anglais aux sujets des Pays-Bas, *ib.* — Satisfaction qu'il a de la conduite du seigneur de Vergy; nouvelle lettre qu'il lui écrit, *ib.* — Il approuve la mise a exécution du projet conçu pour la défense du comté de Bourgogne, 446. — Recommandations ordinaires touchant le fait de la religion: Valenciennes et Anvers, 447.—Abbayes Saint-Michel et d'Echternach, *ib.*—Université de Douai; lettre à l'évêque d'Arras, pour le remercier, *ib.* — Nomination de Richardus Smitheus à la prévôté de Saint-Pierre à Douai, *ib.* — Prolongation, à concurrence d'un tiers, du crédit de cent mille écus, 448.— Envoi, par Bayonae, du complément du subside aux Français pour trois mois, *ib.* Lettre du Roi à l'évêque d'Arras, François Richardot, 448.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 22 de diciembre de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.449-450) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, ce [...] *Expl.*: ... de Gante que con el de Brujas.

Nouveaux évêchés, 449. — Prise de possession du docteur Sonnius à Bois-le-Duc: lettres de remerciement qu'il écrit aux conseillers Oudart et Vander Steghen, *ib.* — Il consent qu'on sollicite à Rome l'union de l'abbaye de Saint-Nicolas des Prés à l'évêché de Tournai, 450.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 22 de diciembre de 1562. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.450-456) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, j'ay [...] *Expl.*: ... Madrid, le XXII<sup>e</sup> jour de décembre 1562.

Requête des états de Brabant touchant l'incorporation des abbayes: réponse qu'il a résolu d'y faire, et dont il envoie deux formules, laissant à la duchesse la faculté de choisir celle qu'elle jugera le plus à propos, 450-453. Requête des états de Brabant au Roi, 454. Première apostille, 455. Deuxième apostille, 456.

AGS Est. Leg. 525. Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 23 de diciembre de 1562.

Elle sert de réponse aux lettres de main propre de la duchesse, des 31 août, 10 et 18 octobre. – L'état du prince va s'améliorant de jour en jour. – Le Roi, après avoir tenu les cortès de Castille et celles d'Aragon, avisera au moyen de se rendre aux Pays-Bas. – Le secours envoyé de ces provinces au roi de France a été si efficace, que ce monarque n'a pas accepté les 1,500 chevaux-légers que le Roi voulait lui envoyer d'Italie. – Il est peiné de voir que la mauvaise volonté contre le cardinal de Granvelle continue, et cela sans cause ni raison. La duchesse remerciera en son nom, le cardinal de la conduite qu'il tient ; elle l'excitera à la continuer, et toutes les fois qu'elle trouvera occasion de la réconcilier avec quelqu'un des seigneurs, elle ne négligera rien pour le faire. – La réponse de la duchesse à Berlaymont sur la naissance étrangère du cardinal fut très-opportune : il est singulier qu'on regarde ce prélat comme étranger, et qu'on ne dise rien du prince d'Orange, ni du comte de Mansfelt, qui sont nés en Allemagne. – La duchesse a agi sagement, de ne pas poursuivre l'affaire des pasquinades. – En ce qui concerne l'établissement d'un surintendant des affaires de Brabant, le cardinal a eu grandement raison de tenir le langage qu'il a tenu : la duchesse ne doit consentir à rien de semblable. – Il serait à désirer qu'elle pût inviter le prince d'Orange à s'abstenir d'assister au conseil d'État, quand on y traite les affaires du Brabant, ou bien à ne point prendre part aux délibérations des états. – La duchesse verra, par la dépêche en française, combien le Roi désire l'installation des quatre évêques dont les bulles sont arrivées, ainsi que ce qu'il écrit aux comtes de Meghem et d'Arenberg et au chancelier de Brabant. – Il la prie d'examiner s'il n'y aurait pas moyen de révoquer le chancelier. – Elle a bien fait se refuser à la réunion des évêques et prélats proposée par le marquis de Berghes : cette assemblée serait des plus pernicieuses ; elle n'y doit consentir à aucun prix. – Il est d'avis, comme elle, de donner à un autre la charge du marquis de Berghes : pour arriver à ce but, il écrit au marquis qu'il ait à résider dans son gouvernement, - Ce qu'elle a dit à Berlaymont, touchant la coadjutorerie de Liège, qu'il désire pour son fils, lui a paru bien, ainsi que les motifs qui l'ont portée à différer les négociations avec ceux de Liège, touchant les contestations qu'il y a entre les deux pays. – Le Roi approuve le parti pris par la duchesse relativement au projet d'envoyer quelqu'un à la reine d'Angleterre, ainsi que l'envoi qu'elle a fait du duc d'Arschot à la diète de Francfort. – Il lui recommande d'abord de s'opposer à l'assemblée des états généraux. – Il désire qu'elle tâche de pénétrer, pour y obvier, ce grand dessein que le prince d'Orange roulerait dans la tête, selon ce que lui a dit Berlaymont. – Touchant les affaires de la religion, le Roi s'en remet à ses lettres en française. – Il instruit la duchesse de ce qui s'est passé entre lui et Montigny, lorsque ce seigneur eut son audience de congé. Montigny, pressé par lui de s'expliquer franchement sur ce qui se passait aux Pays-Bas, et sur les causes du mécontentement que les seigneurs prétendaient y régner, s'en excusa d'abord, disant que le Roi devait être bien informé ; mais enfin il alléguait les trois griefs suivant, savoir : l'érection des nouveaux évêques, qui avait été négociée, sans que personne du pays le sût ni y intervint ; 2° le bruit répandu, qu'on voulait introduire dans ces provinces l'inquisition à la manière d'Espagne ; 3° et enfin la haine que tout le monde avait conçue contre le cardinal de Granvelle, et non-seulement les nobles, mais le peuple, haine qui allait si loin, qu'elle pouvait faire craindre quelque soulèvement. Le Roi instruit la duchesse de la réponse qu'il a faite, dans les mêmes termes à peu près que ceux contenus dans l'écrit analysé ci-dessus. Il a chargé Montigny d'en donner connaissance à tout le monde aux Pays-Bas, et celui-ci le lui a promis. On verra s'il en résulte de bons effets : dans le cas contraire, il sera à propos que la duchesse pense aux moyens qu'il conviendra d'employer. – Le Roi revient sur le fait du marquis de Berghes : il veut que la duchesse lui parle catégoriquement, afin qu'il remplisse son devoir, ou qu'on le destitue. – Il n'est d'avis d'envoyer Renard ni en Angleterre, ni à Venise, car il pourrait encore là rendre de mauvais

office : il sera mieux en Bourgogne, où le Roi lui ordonne d'aller, par une lettre que la duchesse verra. Jusqu'à ce qu'on sache comment il s'y conduit, il ne peut être question de la priver de sa charge, car il faudrait un procès pour cela.

Margarita de Parma a Felipe II. 1562 (orig.español-trad.francés) s.l.,s.d. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d'Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.1-2) *Inc.*: Vostre Majesté Saura que je [...] *Expl.*: ...selon les intentions de V. M.

La duchesse au roi. Elle se plaint du prince d'Orange et du comte d'Egmont.

Margarita de Parma a Felipe II. 1562 (orig.español-trad.francés) s.l.,s.d. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d'Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.3-6) *Inc.*: Mon Frère, vous êtes assuré [...] *Expl.*: ...justice à Granvelle et même à moi.

Defense de Granvelle.

AGS Est. Leg. 523, Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 13 de enero de 1563.

M. de Montigny est arrivé le 23 décembre. – Depuis son retour, les choses sont plus embrouillées que jamais. – Conversation entre la duchesse et lui, au sujet du cardinal de Granvelle. Il n'a pas craint d'accuser le Roi de partialité, tout en reconnaissant les faveurs qu'il en a reçues. – La duchesse rend compte au Roi d'un entretien qu'elle a eu avec Berlaymont. Celui-ci l'a informée que les seigneurs en veulent plus que jamais au cardinal, et qu'ils sont surtout excités contre lui par le seigneur de Glajon, qui a une grande influence sur le prince d'Orange et le comte d'Egmont ; que Montigny a voulu persuader lui, Berlaymont, d'entrer dans leur ligue, lui faisant envisager les avantages qu'il en retirerait, mais qu'il a répondu que, rien ne se faisant contre le Roi, ni contre le pays, il jugeait inutile une pareille ligue ; que le prince d'Orange, le comte d'Egmont et généralement tout les seigneurs sont toujours imbus de l'idée que l'érection des évêchés tend à l'établissement de l'inquisition aux Pays-Bas ; qu'ils avaient été très-irrités d'apprendre, par le rapport de Montigny, qu'ils passaient, en France, pour les chefs des huguenots ; enfin qu'à leurs dire, la duchesse ne faisait que suivre les volontés du cardinal, et qu'ils entendaient, eux, n'être en aucune manière gouvernés par lui. – Quoique le cardinal soit à l'abri de tout reproche, sa modestie et son zèle pour le service du Roi sont si grands, qu'il a engagé la duchesse à profiter de la première occasion favorable, pour faire entendre à d'Egmont que, si lui et les autres membres du conseil sont mécontents de ne pas prendre part à la consulte et au renouvellement des magistrats, elle en donnera avis au Roi, et qu'elle les y convoquera volontiers, si S. M. le lui ordonne. Il a ajouté que si, en outre, ils persistaient à vouloir l'écarter du gouvernement, elle pourrait également proposer au Roi de le retirer des Pays-Bas, pour l'employer près de sa personne, ou ailleurs. La duchesse est dans l'intention de leur faire ces ouvertures, quoiqu'elle avoue que l'autorité du Roi doive en souffrir, et que le cardinal ne mérite pas d'être traité ainsi. – Le baptême de la fille du prince d'Orange avait déjà eu lieu, et catholiquement, lorsque la duchesse a reçu la lettre du Roi à ce sujet : elle s'est déterminée, par ce motif, à la jeter au feu. Si l'on avait eu connaissance du doute que le Roi élevait sur le compte du prince, il en serait résulté un fâcheux effet.

BMB, Ms. Granvelle8 f.126r. Felipe II a Margarita de Parma. S. l., 15 de enero de 1563.

BMB, Ms. Granvelle8 f.119r. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 25 de enero de 1563.

BMB, Ms. Granvelle8 fr. 126r. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 6 de febrero de 1563.

AGS Est. Leg. 523, f. Margarita de Parma Felipe II. Bruselas, 13 de enero de 1563.

M. de Montigny est arrivé le 23 décembre. – Depuis son retour, les choses sont plus embrouillées que jamais. – Conversation entre la duchesse et lui, au sujet du cardinal de Granvelle. Il n'a pas craint d'accuser le Roi de partialité, tout en reconnaissant les faveurs qu'il en a reçues. – La duchesse rend compte au Roi d'un entretien qu'elle a eu avec Berlaymont. Celui-ci l'a informée que les seigneurs en veulent plus que jamais au cardinal, et qu'ils sont surtout excités contre lui par le seigneur de Glajon, qui a une grande influence sur le prince d'Orange et le comte d'Egmont ; que Montigny a voulu persuader lui, Berlaymont, d'entrer dans leur ligue, lui faisant envisager les avantages qu'il en retirerait, mais qu'il a répondu que, rien ne se faisant contre le Roi, ni contre le pays, il jugeait inutile une pareille ligue ; que le prince d'Orange, le comte d'Egmont et généralement tout les seigneurs sont toujours imbus de l'idée que l'érection des évêchés tend à l'établissement de l'inquisition aux Pays-Bas ; qu'ils avaient été très-irrités d'apprendre, par le rapport de Montigny, qu'ils passaient, en France, pour les chefs des huguenots ; enfin qu'à leurs dire, la duchesse ne faisait que suivre les volontés du cardinal, et qu'ils entendaient, eux, n'être en aucune manière gouvernés par lui. – Quoique le cardinal soit à l'abri de tout reproche, sa modestie et son zèle pour le service du Roi sont si grands, qu'il a engagé la duchesse à profiter de la première occasion favorable, pour faire entendre à d'Egmont que, si lui et les autres membres du conseil sont mécontents de ne pas prendre part à la consulte et au renouvellement des magistrats, elle en donnera avis au Roi, et qu'elle les y convoquera volontiers, si S. M. le lui ordonne. Il a ajouté que si, en outre, ils persistaient à vouloir l'écarter du gouvernement, elle pourrait également proposer au Roi de le retirer des Pays-Bas, pour l'employer près de sa personne, ou ailleurs. La duchesse est dans l'intention de leur faire ces ouvertures, quoiqu'elle avoue que l'autorité du Roi doive en souffrir, et que le cardinal ne mérite pas d'être traité ainsi. – Le baptême de la fille du prince d'Orange avait déjà eu lieu, et catholiquement, lorsque la duchesse a reçu la lettre du Roi à ce sujet : elle s'est déterminée, par ce motif, à la jeter au feu. Si l'on avait eu connaissance du doute que le Roi élevait sur le compte du prince, il en serait résulté un fâcheux effet.

AGS Est. Leg. 543. Simon de Renard a Margarita de Parma. S. l. febrero de 1562 (1563, n. st.)

Requête de Simon Renard à la duchesse de Parme, et depuis au Roi, avec différentes pièces y jointes. Il s'y trouve une déclaration originale du prince d'Orange et du comte d'Egmont ; datée du...février, contenant que Renard ne s'est «mêlé ni empêché, en manière quelconque, du» fait concernant le cardinal de Granvelle, et par conséquent n'a été en rien» cause de ce qui s'est passé à cet égard».

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 15 de febrero de 1562 (1563, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.457-458) *Inc.*: Monseigneur, comme Vostre Majesté m'a fait [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XV<sup>e</sup> jour de février 1562.



Anxiété où elle se trouve pour le paiement à faire, au mois de mars, du court des compagnies d'ordonnance et des garnisons, 457. — Prochaine expiration de l'aide pour les garnisons accordée par les états; tentative qui, à cette occasion, pourra être faite auprès d'eux, 458.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 15 de febrero de 1562 (1563, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.458-468) *Inc.*: Monseigneur, je me trouve avecque [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XV<sup>e</sup> jour de febvrier 1562.

Licence de tirer argent d'Espagne donnée au trésorier général Schetz et à ses frères; motifs qui font désirer à la duchesse qu'elle sorte son effet; avantage qu'en retirera le trésor, 459. — Levée à change de 78,890 florins pour le solde du compte de rembarquement des soldats espagnols, 460. — Paiement de la pension du duc Eric de Brunswick, 461. — La duchesse recommande celles du due de Clèves et de M. de Vaudemont, *ib.* — Elle réclame le paiement de ce qui est dû au due d'Arshot et au président de Luxembourg pour leur voyage a Francfort, *ib.* — Différend entre tes contadores et Juan Pardo, *ib.* — Ordre donné pour l'envoi en France du restant du subsidie, 462. — Le comte de Schwarzbourg et le duc Adolphe de Holstein, *ib.* — Contribution due par les Pays-Bas à l'Empire, *ib.* — Prétentions des commissaires des montres; relation de ce qui leur est dû, 463. — Paiement fait au colonel Munichausen, *ib.* — Argent levé sur lettres des receveurs; expédient imaginé pour satisfaire les créanciers, *ib.* — Dépôt de trente-six mille écus, 464. — Réclamation de trois mille thalers par la comtesse douairière de Hornes, *ib.* — Achat du droit de meilleur catel en la seigneurie de Nevele demandé par le comte son fils, *ib.* — Poursuites faites en Espagne par diverses personnes pour être payées de ce qui leur est dû aux Pays-Bas; impossibilité de les contenter, *ib.* — Pension du marquis Jean-Georges de Brandebourg, 465. — Rupture de la négociation du comte d'Egmont pour l'acquisition de la terre d'Enghien, *ib.* — Requête de la veuve du S<sup>t</sup> de Bièvres, afin d'avoir la pension de son mari, 466. — Décharge des villes de Flandre qui se sont obligées pour le Roi; demande des cinquante mille florins par an qu'il a promis pendant trois ans, *ib.* — Augmentation de leur traitement sollicitée par les gentilshommes ordinaires de l'artillerie, 467.

AGS Est. Leg. 525. Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 25 de febrero de 1563.

Il répond à celle de la duchesse, du 13 janvier. — Il a vu avec regret que les affaires ne se sont pas améliorées depuis le retour de Montigny, et que celui-ce n'a pas fait les bons offices qu'on pouvait se promettre de lui, après le langage que le Roi lui avait tenu. — Ce que la duchesse a dit tant à Montigny qu'à Berlaymont, a été très a propos : il faut tâcher d'entretenir les choses de manière qu'aucun inconvénient ne survienne. — La duchesse pourra donner suite aux ouvertures qu'elle se propose de faire aux seigneurs, lors-qu'elle verra qu'il est impossible d'agir autrement : mais, après cela, elle différera, autant que cela dépendra d'elle, d'en avertir le Roi, et, de son côté, il trainera la chose en longueur : car la mesure qu'il s'agirait de prendre ne convient pas à son service, et elle est contraire à toute raison. — Dans un post-scriptum de sa main, le Roi appelle l'attention de la duchesse sur une lettre en français qu'il lui écrit, concernant Simon Renard, et il lui recommande de faire en sorte que Renard parte Pays-Bas, si déjà il ne les a quittés.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 25 de febrero de 1562 (1563, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (p.468) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, l'avertissement [...] *Expl.*: ... De Madrid, le XXV<sup>e</sup> jour de febvrier 1562.

Avertissement, reçu du pape, d'une conspiration ourdie contre les Pays-Bas par les luthériens belges réfugiés en Angleterre, 468.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 25 de febrero de 1562 (1563, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.469-470) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, les [...] *Expl.*: ... De Madrid, le 25 de febvrier 1562.

Il demande son avis sur une requête des huissiers d'armes, massiers et portiers servant en sa cour pour les royaumes d'Espagne, tendante à jouir des marcs d'argent que paye chaque chevalier quand il est armé par le Roi, 469.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 12 de marzo de 1562 (1563, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.470-475) *Inc.*: Monseigneur, entre les debtes et charges [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XII<sup>e</sup> jour de mars 1562.

Vieille dette envers les soldais s'élevant à plus de quatre raillions de florins; projet de l'éteindre au moyen d'une grande et générale loterie; ouvertures faites aux intéressés afin qu'ils abandonnent un tiers de leur créance; demande au Roi de deux cent railleécus pour illettré la loterie en train el effet, 470-474.

AGS Est. Leg. 523. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 12 de marzo de 1563.

Le 17 janvier, elle délivra au conseiller Renard la lettre par laquelle le Roi lui ordonnait d'aller servir en Bourgogne. Renard fit entendre les plus vives plaintes : il dit qu'on lui faisait un grand tort, que ce n'était pas là une digne récompense de ses services de tant d'années; il imputa la résolution du Roi au cardinal de Granvelle, etc. La duchesse lui parla avec fermeté, et l'engagea à l'obéissance. – Les jours suivants, elle apprit qu'il faisait grand bruit partout, se plaignant aux seigneurs, au conseil privé et à l'un et à l'autre, criant à l'arbitraire et à la tyrannie, ajoutant qu'on commençait par lui, que les autres suivraient : si bien que non-seulement la ville, mais tout le pays, s'occupe de cette affaire, et que chacun en raisonne selon son humeur. – Il vint présenter un long écrit à la duchesse, dans lequel il s'excusait de partir, et attaquait le cardinal de Granvelle. La duchesse, après l'avoir lu, insista sur son départ. Per de jours après, il revint la trouver avec un second écrit, plus long encore et plus véhément contre le cardinal, demandant qu'elle le fit examiner par le conseil privé ou le conseil d'État ; mais elle ne voulut par entrer dans cette voie, et lui fit restituer ce dernier écrit par le conseiller Hopperus, en lui faisant renouveler l'ordre de partir. Il fit dire depuis à la duchesse qu'il désirait expédier un courrier au Roi. Ne voulant pas lui donner des motifs de se plaindre de ce qu'on l'empêchait de recourir à S. M., la duchesse a répondu qu'elle y consentait. Tel est l'état de cette affaire. Elle attendra, pour agir ultérieurement, de nouveaux ordres du Roi. Elle pense que, pour ne pas indisposer les seigneurs, qui se sont déclarés les protecteurs de Renard, la cause de celui-ci pourrait être renvoyée au conseil privé.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 12 de marzo de 1562 (1563, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II(pp.475-476) *Inc.*: Monseigneur, il y a quelque [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XII<sup>e</sup> jour de mars 1562.

Requête du marquis de Renty touchant la forteresse de ce nom; avis du comte d'Egmont et de la duchesse, 475.— Dédommagement à donner au seigneur de Bryas, au cas que cette forteresse soit confiée à la garde du marquis, 476.

AGS. Est. Leg. 523. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 13 de marzo de 1563.

Elle renvoie à ses lettres en français, touchant l'état des affaires de la religion, qui vont toujours en empirant. – Quoiqu'elle ne puisse dire qu'aucun des seigneurs ne soit pas bon catholique, elle ne voit pourtant pas qu'ils procèdent, dans les matières religieuses, avec toute la chaleur qui serait nécessaire. Le peuple a plus d'audace qu'il ne conviendrait. – Les ministres de la justice, soit par crainte, soit par raison de l'incertitude des choses, ou par doute du succès, on enfin par d'autres motifs, ne remplissent pas leurs devoirs. – Les rumeurs qui courent sur ce qui se passe en France et en Allemagne, montrent assez que les esprits ne sont pas bien disposés. – Elle s'en réfère à sa lettre en français sur ce qu'elle a écrit au marquis de Berghes, qui est toujours à Liège, et sur l'envoi qu'elle a fait, en cette ville, du comte d'Arenberg, dans l'intérêt du fils du seigneur de Berlaymont, afin que le père connaisse que le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour lui. – Elle s'étonne que le marquis de Berghes ait entamé une négociation avec le chapitre de Liège, sans l'en prévenir. – L'opinion générale est que le doyen Groesbeek sera appelé au siège épiscopal. On avait parlé, pour cette dignité, d'un seigneur allemand, parent du prince d'Orange, et d'un jeune frère de celui-ci ; mais il ne paraît pas qu'ils aient des chances. – Cette affaire terminée, elle fera en sorte que le marquis de Berghes se rende dans son gouvernement, où sa présence est urgente, à cause de la situation de Valenciennes. – Elle renvoie à ses lettres en français touchant l'érection des évêchés. La plus grande difficulté en cette affaire vient toujours de ceux de Brabant ; le chancelier et le conseil (de Brabant) n'y aident en rien. – L'union des abbayes aux nouveaux sièges rencontre surtout de l'opposition, à cause de la part que les évêques seraient appelés à prendre par là aux affaires des états. Quant à elle, il lui déplairait infiniment que, dans une chose où il y va du service de Dieu, les vassaux de S. M. lui donnassent la loi. – Le chancelier de Brabant est toujours le même. Elle ne voit pas le parti qu'on pourrait prendre envers lui : car le déplacer serait sujet à de grands inconvénients. La duchesse croit d'ailleurs qu'il pêche plus par ignorance, et par les suggestions dont on l'environne, que par méchanceté. Elle pense qu'on pourrait le charger d'une ambassade, pour l'éloigner de Bruxelles. – Inimitié des seigneurs contre Granvelle. La duchesse a su de Berlaymont qu'ils ont resserré leur ligue. Ceux dont elle se compose principalement, sont le prince d'Orange, le marquis de Berghes, le comte de Hornes, le seigneur de Montigny, les comtes d'Egmont et de Meghem. – M. d'Egmont, étant chez le duc d'Archot, ne négligea rien, pour engager celui-ci à faire partie de la ligue ; mais le duc résista énergiquement, disant, entre autres, qu'il était ami d'Egmont, mais qu'il ne voulait avoir ni lui, ni le prince d'Orange, pour supérieur ; qu'il était autant qu'eux, et n'avait pas une suite moins nombreuse de nobles et d'amis. – M. d'Arenberg et Robles étaient présents à cette scène, et ils craignirent un instant qu'elle ne finit par un duel ; mais la chose s'arrangea. – Selon les informations qui parviennent à la duchesse, Montigny fait beaucoup de mal. – Tous les seigneurs se sont trouvés aux noces de M. de Beaufort ; à cette occasion, il a été traité amplement de l'affaire qui les occupe. Quelqu'un étant venu à demander quel motif de plainte on avait contre le cardinal, on a répondu qu'on ne lui voulait pas de mal, mais qu'on ne pouvait souffrir qu'il prit part aux affaires. – M. d'Arenberg a été vivement sollicité d'entrer dans la ligue ; il s'y est refusé ; il en est résulté de la mésintelligence entre lui et le prince d'Orange. – Les seigneurs, imputant la détermination d'Arenberg à Berlaymont, ont dit à celui-ci que, s'il s'était déclaré pour eux, son fils eût été nommé évêque de Liège. – Selon Berlaymont, M. de Meghem voudrait ne s'être pas autant avancé avec eux : mais il ne sait comment se détacher de leur parti. – M. d'Arenberg, pour se soustraire à de plus grandes discussions, tâche de se débarrasser des affaires de Liège, afin de se retirer dans son gouvernement. – La résolution définitive des seigneurs, selon ce que Berlaymont a dit à la duchesse, est de faire et d'envoyer au Roi un écrit contre le cardinal. – Elle est toujours préoccupée de ce propos que Berlaymont lui a tenu : qu'un d'eux (le prince d'Orange) avait quelque dessein en tête ; on lui a affirmé que, dans un récent entretien, ce seigneur a dit à Montigny : «Un jour viendra pourtant où nous serons les plus forts.» – On a essayé de faire parler le pensionnaire Martini sur un fait dont la découverte, aurait-il dit, lui coûterait la vie ; mais il n'a voulu rien dire. – La duchesse ne voit pas comment, en l'absence du roi, on pourrait inviter le prince d'Orange à s'abstenir d'assister au conseil d'État, quant il s'y traite des affaires des états de Brabant, ou bien à ne pas intervenir dans les assemblées des états, puisque, du temps du duc de Savoie, et le Roi étant présent, il agissait déjà comme il le fait aujourd'hui. –

Elle a fait au cardinal la communication ordonnée par le Roi, elle l'a trouvé prêt à obéir à S. M., et à s'accommoder à tout ce que paraîtra exiger le service du Roi, sans aucune considération personnelle. — Le cardinal l'a engagée, pour faire cesser les plaintes des seigneurs, à ne plus l'appeler à la consulte, ni aux délibérations sur des matières de finances, sauf dans les cas où elle le jugera absolument nécessaire. — Ouverture d'une loterie pour le paiement de la solde arriérée des gens de guerre. La duchesse prie de Roi d'y contribuer pour 200,000 écus. — Elle voudrait que le Roi tâchât de donner satisfaction au comte d'Egmont, qui montre plus de zèle pour son service que les autres, en lui écrivant des lettres bienveillantes, en lui faisant écrire par quelque personne jouissant de sa confiance, et enfin en lui faisant payer quelque somme de la gratification qui lui a été accordée. — Elle est d'avis que S. M. témoigne au marquis de Berghes son peu de satisfaction de la manière dont il se conduit, et des absences qu'il fait de son gouvernement. — La venue du Roi est le seul moyen de rétablir les affaires aux Pays-Bas. — La duchesse lui envoie un écrit du président Viglius, par lequel il demande son congé et la récompense méritée par ses services ; il a toutefois consenti à demeurer en charge jusqu'à l'arrivée du Roi. Depuis, ayant succédé à la prévôté de Saint-Bavon, il a dit à la duchesse qu'étant dans une meilleure position, il ne voulait pas grever les finances du Roi, en demandant une récompense. La duchesse pense néanmoins que S. M. devrait lui conférer l'office de chancelier de la Toison d'Or. — Mort du comte de Boussu, en qui le Roi a perdu un bon serviteur : la duchesse propose à S. M. de donner à son fils la bande d'ordonnances qu'il commandait. — Mort de m. d'Andelot, qui avait le bailliage de Dôle.

AGS Est. Leg. 523. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 13 de marzo de 1563.

La duchesse et le duc, son mari, récemment arrivé à Bruxelles, s'en remettent à ce que disposera le Roi touchant le mariage de leur fils Alexandre ; mais ils insistent pour que S. M. leur restitue le château de Plaisance : seul moyen d'assurer la sécurité du duc. Si le Roi ne voulait y condescendre, elle le supplierait, en ce cas, d'accepter sa démission du gouvernement des Pays-Bas, afin qu'elle allât veiller aux intérêts de sa maison.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 14 de marzo de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.477-497) *Inc.*: Monseigneur, le S<sup>t</sup> de Montigny, à [...] *Expl.*: ... le XVIII<sup>e</sup> jour de febvrier 1562.

Perplexité où elle se trouve, ainsi que les seigneurs du conseil, par le peu de secours que leur donne le Roi, 477. — Impossibilité de se procurer des ressources aux Pays-Bas, 478. — Opposition et demandes de la ville de Bois-le-Duc qui arrêtent le vote des aides de Brabant, *ib.* — Inquiétudes de la duchesse, se trouvant sans nouvelles des deux ou trois cent mille écus que le Roi annonçait l'intention de déposer entre ses mains, 479. — Importance de pourvoir au *court* des gens de guerre, *ib.* — Affaires de France, 480.— Nouvelles d'Allemagne, 481. — Poursuites de la veuve et des enfants de Tecklembourg pour la restitution de Linghen, 482. — Paiement de la pension du marquis Jean-Georges de Brandebourg, *ib.* — Déclarations du duc Ernest de Brunswick, de son frère, du ritmaitre Valtin von Morenholt et de Jean van Ashemburg touchant la continuation de cur service, 483. — Hilmar von Munichaasen, *ib.* — Demande de son congé par le colonel Claes von Hadstadt; désignation de Hans Rubber et du S<sup>t</sup> de Grandvillers pour le remplacer, *ib.* — Déclarations du comte Otto de Schouwenbourg, du comte de Schwarzbouurg et du comte d'Everstain, 484. — Demande de deux années de sa pension parle ritmaitre Mauritz Friesen, *ib.* — Nouvelles d'Angleterre, *ib.* — La duchesse engage le Roi à remplacer par un autre ambassadeur l'évêque de La Quadra; elle en dit les motifs, 485. — Prise, par des Français, du côté de Cambrai, d'argent qui était envoyé d'Anvers au roi de France; diligences faites pour en découvrir les auteurs; arrestation à Valenciennes d'un secrétaire du prince de Condé, qui est enfermé au château de Vilvorde, 486. — Verbal delà négociation du duc d'Arschot à Francfort, 487. — Incendie et saccagement du monastère d'Auwerghem, 488. — Publication d'un édit en Brabant contre les malfaiteurs, *ib.* — Empirement des choses de la

religion; mollesse des officiers de justice, *ib.* — Instructions données au seigneur de Monligny, renvoyé parla duchesse à Tournai, 489. — Chant de psaumes et assemblée de sectaires à Valenciennes, *ib.* — Invitation vaine de la duchesse au marquis de Berghes de se transporter en cette ville, *ib.* — Affaires de Liège: convocation du chapitre pour donner un successeur a l'évêque, 490. — La duchesse y envoie le comte d'Arenberg et le conseiller Micault, seigneur d'Indevelde, *ib.* — Élection du doyen de Groesbeck, 491. — Craintes que fait naître le grand nombre de Français et de sectaires du pays qui se réfugie à Anvers, *ib.* — Appréhensions et exécutions faites au west-quartier de Flandre, *ib.* — Choix des évêques d'Arras, d'Ypres et de Namur et de trois théologiens de Louvain pour se rendre au concile, 492. — Venue du duc de Cleves à Malines pour le baptême d'un fils de M. de Hooghstraeten; la duchesse le lait complimenter et défrayer, *ib.* — Elle l'invite à venir à Bruxelles; il s'en excuse, 498. — Poursuite des états de Brabant pour la confirmation de leur bulle d'or, *ib.* — Lettre de l'Empereur sur le différend d'entre le S<sup>r</sup> de Hurdt et la ville de Cologne, *ib.*  
Instruction donnée par la duchesse de Parme au seigneur de Montigny, 494-497.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 14 de marzo de 1562 (1563, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*. Vol. II (pp.497-502) *Inc.*: Monseigneur, ceste sera pour donner [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XIII<sup>e</sup> de mars 1562.

Nouveaux évêchés: bonne conduite des évêques, 497. — Prédications fructueuses de Sonnius, *ib.* — Persistance des états de Brabant dans leur opposition, 498. — Propos qui se tiennent sur l'organisation des évêchés dans cette province, *ib.* — L'exclusion des évêques du maniement des affaires des états, principal but de l'opposition à l'union des abbayes, 499. — Observations sur les requêtes des députés d'Anvers, *ib.* — Notification à l'abbé de Saint-Pierre de sa nomination à l'évêché de Gand; difficulté qu'il fait de l'accepter; il s'y détermine toutefois, 500. — Démarches à Rome pour l'expédition des dépêches de l'évêché de Saint-Omer, 501. — Conférences avec les comtes d'Arenberg et de Meghem pour les quatre évêchés restants; instructions qui leur sont données, *ib.*

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 14 de marzo de 1562 (1563, n. st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.502-507) *Inc.*: Monseigneur, ceste sera pour satisfaire [...] *Expl.*: ... Du XIII<sup>e</sup> de mars 1562.

Nomination d'un religieux de la maison d'Egmont à l'abbaye d'Echternach: acceptation par lui des pensions réservées pour le frère du comte de Salm et les fils du seigneur de Berlaymont, 502. — Acceptation de l'abbé de Saint-Michel, *ib.* — Vacance de l'abbaye de la Cambre pour laquelle la duchesse propose dame Barbe Tasse, 503. — Vacances de la prévôté de Haerlebeke, du doyenné de Roo et du doyenné de Sainte-Gudule, *ib.* — Demande de la prévôté par le comte de Meghem pour un de ses cousins, et par la comtesse du Roeulx pour son fils, *ib.* — Demande du doyenné de Roo par le conseiller ecclésiastique à Malines, Antoine Contault, *ib.* — Proposition de charger ce bénéfice d'une pension de cinq à six cents florins, *ib.* — La duchesse est d'avis de conférer le doyenné de Sainte Gudule au curé, dont les prédications et les exhortations font grand fruit, 504. — Permission donnée au frère du comte de Homes d'administrer l'abbaye de Saint-Vaast, en attendant sa confirmation à Rome, *ib.* — Décès du seigneur de Warelles, gouverneur de Mariembourg, 505. — Demande de ce gouvernement par le seigneur de Rysbroeck, *ib.* — Personnages proposés par le marquis de Berghes pour y être nommés, *ib.* — Mort du comte de Boussu, 506. — Instances qu'il avait faites pour que sa compagnie d'ordonnance fût donnée à son fils, *ib.* — Démarches du marquis de Renty, du comte de Ligne, du seigneur de Noircarmes et du vicomte de Gand dans le but de l'obtenir, *ib.* — La duchesse propose d'accorder une pension de trois ou quatre cents florins au président de Flandre, 507. — Elle rappelle au Roi ce qu'elle lui a écrit touchant le mauvais ordre qui règne en l'abbaye de Vlierbeke, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 28 de abril de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.507-513) (Contiene 5 cartas) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, je [...] *Expl.*: ... De Madrid, le 28<sup>e</sup> jour de avril 1563.

Résolution qu'il a prise sur les requêtes de ceux d'Anvers touchant, l'une l'exemption des tonlieux, l'autre l'érection d'un siège épiscopal en cette ville, 508. — Réponse qu'il leur a faite à l'égard de la religion et des édits qu'ils ont publiés, *ib.*

A. *Apostille du Roi sur la requête de ceux d'Anvers touchant l'exemption des tonlieux par eux prétendue*, 509.

B. *Apostille du Roi sur les écrits de ceux d'Anvers concernant le siège épiscopal*, 509.

C. *Lettre du magistrat d'Anvers au Roi*, 509-512.

D. *Réponse du Roi à la lettre précédente*, 512.

E. *Lettre du Roi au margrave d'Anvers*, 513.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 30 de abril de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (p.514) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, s'offrant [...] *Expl.*: ... De Madrid, le dernier jour de avril 1563.

Il nomme dame Barbe Tasse abbesse de la Cambre, 514.

AGS Est. Leg. 523. f. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 9 de mayo de 1563.

Elle a reçu les lettres du Roi, du 26 février et du 8 avril. Avec cette dernière, qui était de la main de S. M., lui est parvenue une liste de quelques personnes résidant à Anvers, qui sont suspectes d'hérésie : elle fera à ce sujet toutes les diligences possibles. — Depuis la réception de la dernière lettre du Roi relative à Renard, il a été fait à celui-ci de nouvelles instances, pour qu'il obéisse aux ordres de S. M. ; mais il s'en est encore excusé par plusieurs raisons, et principalement en alléguant l'état de sa santé : la duchesse attendra, pour agir ultérieurement, la réponse du Roi à sa lettre du 12 mars. — Elle a appris de Berlaymont que l'écrite que les seigneurs se proposaient d'adresser au Roi, pour lui demander le renvoi du cardinal de Granvelle, a été expédié, mais qu'il a été signé seulement du prince d'Orange, du comte d'Egmont et du comte de Hornes. — Quoique le marquis de Berghes et le seigneur de Montigny aient conduit toute cette intrigue, ils n'ont voulu signer ledit écrit : mais ils ont donné aux trois seigneurs une lettre à part, contenant promesse d'approuver tout ce qu'ils auront fait. — Le seigneur de Glajon, qui, d'un des premiers, a pris part aux trames dirigées contre le cardinal, n'a pas non plus voulu signer : ce qui a indisposé contre lui les trois seigneurs, et a été cause que, pour ne pas se rencontrer avec eux, il n'a plus assisté au conseil. — Berlaymont a encore dit à la duchesse que le dessein des seigneurs est de s'absenter de la cour, jusqu'à ce qu'ils aient la réponse du Roi ; que, si cette réponse est favorable à leurs prétentions, ils y reviendront ; que, dans le cas contraire, ils continueront de s'en tenir éloignés. — Comme ces projets des seigneurs se sont ébruités, Egmont en fit dernièrement des reproches au comte d'Arenberg, qui lui répondit qu'il n'y était pour rien, et que, si leurs trames étaient connues, ils ne devaient l'imputer qu'à eux-mêmes, qui ne parlaient jamais d'autre chose. Egmont lui ayant dit, ajoutant que, si l'on voulait faire venir en sa présence celui qui l'accusait, il était prêt à lui donner un démenti. — A ce propos, je ne puis me dispenser d'informer V. M. qu'Egmont parle ordinairement avec toute sorte de gens, disant qu'ils devraient s'unir pour la liberté et le bien du pays : ce dont j'ai été extrêmement émerveillée, parce que, comme je l'ai écrit autrefois à V. M., je le tenais pour le plus sincèrement attaché au service de V. M. — Quelque dissidence s'étant élevée entre le président Vigilius et Berlaymont, Egmont a voulu en profiter, pour attirer celui-ci dans la ligue des seigneurs ; mais Berlaymont lui a répondu qu'il serait toujours uni avec eux en ce qui

concernerait le service du Roi et le bien du pays, mais qu'il ne voyait ni l'un ni l'autre intéressé dans ce qui se traitait à présent. – Après avoir demandé au Roi le plus grand secret sur ce qu'elle lui confie, la duchesse termine, en lui représentant la nécessité de sa présence aux Pays-Bas, tant pour les choses de la religion, que pour toutes les autres affaires de l'État.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 9 de mayo de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.514-531) (Contiene 7 cartas) *Inc.*: Monseigneur, j'ay receu les lettres [...] *Expl.*: ... très-obéissant serviteur, Franchois de la Thieulove.

Troubles à Tournai et à Valenciennes; elle envoie au Roi copie de plusieurs lettres y relatives, 515. — Ce qu'elle a dit au marquis de Berghes pour qu'il se transporte incontinent à Valenciennes et réside davantage dans son gouvernement, *ib.* — Réponse et observations du marquis, 516. — Envoi du président d'Artois et du procureur général au grand conseil à Tournai, 517. — La duchesse revient à la charge pour que le Roi pourvoie aux nécessités du gouvernement, *ib.*

A. — I. *Lettre du magistrat de Tournai à la duchesse de Parme*, 518-519.

II. *Lettre du seigneur de Montigny à la duchesse de Parme*, 520.

III. *Lettre du même a la même*, 521-524.

IV. *Lettre du magistrat de Tournai à la duchesse de Parme*, 525-527.

V. *Lettre de la duchesse de Parme au seigneur de Montigny*, 528.

VI. *Lettre de la même au même*, 329.

B. — *Lettre du S<sup>r</sup> de la Thieuloye à la duchesse de Parme*, 530.

AGS Est. Leg. 523, f. Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 16 de mayo de 1563.

Le roi Très-Chrétien et la reine mère lui ont envoyé le seigneurs d'Oysel, pour lui rendre compte de la paix qu'ils ont conclue avec le prince de Condé, et lui faire, touchant le concile et la religion, les propositions dont il remet copie à sa sœur. – La manière dont les choses se passent en France lui cause beaucoup de peine.

AGS Est. Leg. 523. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 22 de mayo de 1563.

Elle remercie le Roi de la réponse qu'il lui a faite par le dernier courrier que le duc, son mari, et elle lui avaient envoyé, touchant les intérêts de leur maison. – Elle a appris avec reconnaissance les bonnes intentions du Roi ; mais elle insiste pour qu'elles soient suivies d'effet, s'il veut éviter leur ruine.

AGS Est. Leg. 523. Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 15 de junio de 1563<sup>21</sup>.

Il répond aux lettres de main propre de la duchesse des 12, 13 mars et 22 mai. Il la remercie de la peine qu'elle prend pour le redressement des affaires aux Pays-Bas, principalement en ce qui touche la religion : objet, dit-li qui me donne le plus de souci. – Il la prie instamment de continuer à s'employer auprès des seigneurs, pour qu'ils la secondent à cet égard, et surtout de tâcher que le marquis de Berghes réside dans son gouvernement, qui a tant besoin de sa présence. – Il croit bien à ce que la duchesse lui dit, qu'elle ne pense à autre chose qu'à assoupir les dissensions qui se sont élevées aux Pays-Bas ; il l'en remercie, et l'invite à ne pas se décourager. – Si ses affaires le lui permettaient, il se rendrait dans ces provinces, comme elle le lui conseille, et comme il le trouve lui-même convenable. Les cortès de Castille vont se

---

<sup>21</sup> Hay una minuta de esta carta en AGS Est. leg. 525, doc. 68.

terminer ; celles d'Argon s'ouvriront ensuite : il sera libre après, et jugera de ce qu'il pourra faire. – Il a vu les écrites qu'elle lui a envoyés de Vigilius ; il se réjouit de ce que le président offre de rester en charge jusqu'à son arrivée aux Pays-Bas, et approuve la mercède que la duchesse propose en sa faveur. – Quant à l'avis que vous nous donnez de ce qui se passe entre les seigneurs principaux, de leur mauvais comportement (mal modo), et des intelligences qu'ils pratiquent, je vous remercie beaucoup du soin que vous apportez à entendre le tout, pour obvier à ce qu'il n'en résulte aucun inconvénient. Il importe, et je vous en prie, que vous continuiez en cela ; ici on fera tout ce qui sera possible pour vous seconder. – Quant à la haine et au mauvais vouloir qu'ils montrent contre le cardinal de Granvelle, j'ai vu ce que vous m'écrivez, et l'occasion qu'ils ont prise pour s'en aller dans leurs gouvernements, avec intention de ne retourner, jusqu'à ce que j'aie statué sur ce fait. La lettre qu'ils m'ont écrite sur cette matière, était signée des comtes d'Egmont et de Hornes : je voys en fais passer copie. Tisnacq me la donna, sans savoir ce qu'elle contenait ; seulement, il me dit que le comte d'Egmont lui avait expressément recommandé de la remettre entre mes mains. Je leurs ai répondu par la main de Tisnacq ... Quoique je leurs dise, en général, que l'un d'eux vienne ici, je désirerais que ce fut le comte d'Egmont, et je lui écris même à part, de main propre. – Il faut que vous fassiez montre de ne savoir rien de tout ceci, jusqu'à ce que le comte d'Egmont vous en parle, et vous demande la permission de venir, que vous lui accorderez. Mon but en cela est de les diviser et de gagner du temps : il me paraît, d'ailleurs, que M. d'Egmont, séparé des autres sera plus traitable, et plus facile à mettre à la raison.

AGS Est. Leg. 523. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 14 de julio de 1563.

Le 29 juin, elle a reçu deux lettres du Roi, en date du 13 : l'une de la main de S. M., l'autre de la main de Gonçalo Perez, auxquelles elle répondra une autre fois. Le soir même de l'arrivée du courrier qui les apporta, M. d'Egmont vint la voir, et lui remit la lettre du Roi (écrite à la duchesse) touchant le voyage dudit comte en Espagne. Il lui dit que, quoiqu'il eût résolu de ne pas quitter les Pays-Bas, cependant il ferait volontiers ce voyage, pour aller baiser les mains de S. M. ; mais que d'aller à la cour, pour rendre compte des affaires du pays, cela ne dépendait pas de lui, mais des seigneurs, comme du prince d'Orange, du comte de Hornes et des autres, s'excusant en conséquence autant qu'il le pouvait. Elle n'a rien négligé pour le faire changer de résolution ; mais ç'a été sans succès : seulement il finit par dire qu'il y penserait encore, et qu'il en consulterait avec les deux autres (le prince d'Orange et le comte d'Egmont), sans lesquels il ne pouvait rien résoudre. – La duchesse rend compte au Roi d'une conférence qu'elle a eue avec le marquis de Berghes, et des délibérations qui ont eu lieu, au conseil d'État, les 5 et 7 juillet, touchant les affaires de Valenciennes. Le marquis s'étant bien conduit dans cette circonstance, elle engage le Roi à lui écrire une lettre de remerciement. – Le prince d'Orange et le comte de Hornes sont de retour depuis le 10. Le 11, ils vinrent rendre visite à la duchesse, en compagnie du comte d'Egmont. Ce dernier lui dit que, le Roi ayant répondu à la lettre qu'eux trois lui avaient écrite, tant en leur nom, qu'en celui d'autres seigneurs de l'Ordre et de gouverneurs des provinces, il était convenable qu'ils convoquassent et consultassent sur la réponse à faire à S. M. les mêmes personnages ; qu'ils avaient voulu en informer la duchesse, et qu'ils lui demandaient son autorisation à cet effet. Elle répartit qu'ils pouvaient traiter la chose par correspondance ; que cela ne ferait pas tant de bruit, et déplairait moins au Roi. Le comte d'Egmont répliqua que, si la réunion des seigneurs à Bruxelles était désagréable à la duchesse, elle pourrait avoir lieu ailleurs, mais qu'il était impossible à eux trois de répondre au Roi, sans la participation de ceux qui avaient concouru à l'envoi de leur première lettre. – La duchesse, voyant bien que l'assemblée des seigneurs se ferait sans son consentement, si elle le refusait, a préféré l'autoriser à Bruxelles même, parce qu'elle pourra mieux pénétrer ce qui se traitera en cette ville, qu'ailleurs. – Ce point ayant été arrangé, la duchesse leur demanda s'il n'y avait pas quelque moyen d'accommoder leurs différends avec le cardinal de Granvelle. Le prince d'Orange répondit aussitôt qu'il n'en voyait aucun. Le comte d'Egmont parla dans le même sens. – La duchesse demanda alors qu'un d'eux se rendit auprès du Roi, pour l'informer particulièrement de ce qui se passait. Là-dessus, le comte de Hornes paraissait disposé à prendre



la parole ; mais le comte d'Egmont l'en empêcha, montrant à la duchesse la lettre qu'ils avaient écrite au Roi, ainsi que la réponse de S. M., et se plaignant de ce que celle-ci avait tant tardé. — La duchesse s'est déterminée à envoyer au Roi son secrétaire Armenteros, afin de l'instruire avec plus de détail de l'état des affaires.

Felipe II a Margarita de Parma. Aranjuez, 22 de mayo de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.531-532) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, je [...] *Expl.*: ... esto que me parece de priesa.

Il lui envoie une procuration pour lever à change cent mille ducats dont elle pourra se servir dans les cas déterminés en ses lettres précédentes, 531-532.

Felipe II a Margarita de Parma. Aranjuez, 6 de junio de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.533-538) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, je [...] *Expl.*: ... De Aranjuez, le VI<sup>e</sup> jour de juing 1563.

Réponse qu'il a faite à l'Empereur sur la réclamation de la veuve et des enfants de Tecklembourg, 533. — Payement du marquis Jean-Georges de Brandebourg, *ib.* — Expédition des retenues des ducs Ernest et Philippe de Brunswick, de Valentin von Morenholt. Hans Waller, Gompembergh et Jean de Brempt, 533-534. — Réponses à faire aux pensionnaires qui sollicitent leur payement, 534. — Il accepte les conditions du colonel Hilmar von Munichausen, et donne congé à Claes von Hadstadt, *ib.* — Ce qu'il a résolu sur les demandes du comte Otto de Schouwenbourg, *ib.* — Comte de Schwarzbouurg, 535. — Comte d'Everstain, *ib.* — Poursuite des héritiers du baron de Schwarzenberg, *ib.* — Licenciement des capitaines de Conrard von Bemelberg, *ib.* — Il approuve l'envoi du conseiller d'Assonleville en Angleterre, *ib.* — Il examine s'il convient de rappeler l'ambassadeur qu'il a en ce pays, 536. — Secrétaire de la princesse de Condé conduit à Vilvorde, *ib.* — Il désirerait qu'on pût empocher les Français de hanter aux Pays-Bas, *ib.* — Il recommande l'exécution du placard conçu pour réprimer les excès des malfaiteurs, *ib.* — Désordres de Tournai et de Valenciennes: il charge la duchesse d'en faire châtier les, auteurs de manière à couper la racine du mal; il verra avec plaisir que, si c'est nécessaire, elle se rende elle-même sur les lieux, et il l'autorise à disposer des fonds dont elle aura besoin dans ce but sur les cent mille ducats pour lesquels il lui a envoyé son pouvoir, 537. — Bon devoir qui s'est fait au west-quartier de Flandre, *ib.* — Lettre de l'Empereur touchant la négociation du duc d'Arschot, *ib.* — Il approuve le choix des trois évêques envoyés au concile, 538. — Il a vu avec plaisir l'accueil fait au duc de Clèves, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Aranjuez, 6 de junio de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.538-539) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, pour [...] *Expl.*: ... De Aranjuez, le VI<sup>e</sup> de juing 1563.

Évêchés: prétentions des états de Brabant; il veut qu'on continue à leur égard le système suivi jusqu'à présent, 538. — Lettre qu'il écrit à l'évêque de Gand, 539. — Nouvelles de l'expédition à Rome de toutes les dépêches des Pays-Bas, *ib.* — Indult, *ib.* — Négociations dos comtes de Meghem et d'Arenberg, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Aranjuez, 6 de junio de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.540-542) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, respondant [...] *Expl.*: ... De Aranjuez, le VI<sup>e</sup> de juing 1563.

Il approuve ce qu'a fait la duchesse pour l'abbaye d'Echternach, 540. — Il nomme: prévôt de Haerlebeke Gérard de Croy, fils du feu comte du Roelux; doyen de Sainte-Gudule le curé de

l'église, et doyen de Roo Hubert de la Tour, *ib.* — Il explique ses intentions relativement aux gouvernements de Mariembourg et de Bouchain, et à l'indemnité à donner au S<sup>r</sup> de Bryas en échange de la capitainerie de Renty, 541. — Il accorde au fils du feu comte de Boussn la compagnie d'ordonnance de son père, *ib.* — Il donne quatre cents florins de pension au président de Flandre, *ib.* — Il a écrit à Rome pour l'abbaye de Vlierbeke, *ib.* — Réunion à son domaine de Bourgogne du greffe du bailliage de Dôle, *ib.* — Bailliage des bois de Hainaut, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 6 de junio de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (pp.542-543) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, j'ay [...] *Expl.*: ... De Aranjuez, le VI<sup>e</sup> jour de juing 1563.

Il approuve le projet d'une loterie pour acquitter les vieilles dettes envers les gens de guerre de ses Pays Bas, et consent à donner les deux cent mille écus qui lui ont été demandés, pourvu qu'il ait un temps assez long pour les fournir, 542.

Felipe II a Margarita de Parma. Aranjuez, 6 de junio de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (p.543) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, aiant [...] *Expl.*: ... De Aranjuez, le VI<sup>e</sup> de juing 1563.

Il a résolu de laisser au marquis de Renty la garde de la forteresse de ce nom, avec l'assistance d'un lieutenant, 543.

Felipe II a Margarita de Parma. Aranjuez, 6 de junio de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. II (p.544) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, estimant [...] *Expl.*: ... De Aranjuez, le VI<sup>me</sup> jour de juing 1563.

Lettre qu'il écrit aux chevaliers de la Toison d'or pour le choix d'un nouveau chancelier de l'ordre, 544.

### Vol. III

Gachard, L. P., *Correspondance française de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II*. Bruselas 1867.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 6 de julio de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.1-9) (Contiene 2 cartas) *Inc.*: Monseigneur, il y a quelques [...] *Expl.*: ... le XXVIII<sup>e</sup> jour de juing 1563.

Requête des députés d'Anvers à la duchesse et remontrance qu'ils adressent au Roi touchant l'érection d'un évêché en cette ville, 1. — Joie qu'a causée à la duchesse la nouvelle du secours d'Oran, 2. — Situation de Tournai et de Valenciennes, *ib.* — Nouvelles de la guerre entre les rois de Danemark et de Suède, 3. — Demande de secours faite a Bruxelles par le roi de Danemark, *ib.* — Envoi du conseiller Coebel à Brunswick, pour prendre part aux négociations tendantes à amener la paix entre les deux rois, *ib.* — Invasion du pays de Munster par le duc Eric de Brunswick, *ib.* — Projets de ce prince contre l'évêquede Paderborn et dispositions militaires qu'il fait, 4. — Retour du conseiller d'Assonleville de sa mission en Angleterre, *ib.*

A. Requête du magistrat d'Anvers à la duchesse de Parme, p. 5.

B. Instruction donnée au conseiller Coebel, 28 juin 1563, p. 6.

AGS Est. Leg. 523. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 25 de julio de 1563.

Le comte d'Egmont vint la prier, il y cinq jours, d'expédier un courrier au Roi, par lequel il désirait répondre à une lettre qu'il avait reçue de la main propre de S. M. Il lui dit qu'il était prêt à aller là où le Roi le lui commanderait, pour son service; mais que de se rendre en Espagne, pour discuter sur le fait du cardinal de Granvelle, cela ne convenait ni à sa réputation, ni au service même de S. M. La duchesse lui répondit, quant au courrier, que, pour lui complaire, elle l'expédierait volontiers; elle en agit ainsi, parce qu'elle savait que les seigneurs devaient, sous un ou deux jours, prendre une résolution sur ce que le roi leur avait écrit, d'envoyer l'un d'eux à sa cour, résolution qu'ils ont prise en effet. La duchesse dit, de plus, au comte d'Egmont, qu'elle aurait bien désiré qu'il satisfît aux ordres du Roi, et répondit ainsi à la confiance que S. M. lui montrait, mais il répliqua que, toujours, lorsque le Roi l'appellerait pour son services, il serait prêt à se rendre à son commandement, sans épargner fatigues ni travaux, mais que cela ne lui était pas possible pour l'affaire du cardinal. La duchesse prie le Roi d'attendre, pour se déterminer sur cet important objet, l'arrivée de son secrétaire Armenteros, qui, dans les huit jours sans faute, se mettra en route. Il y a quatre jours, les seigneurs de l'Ordre, mentionnés en la lettre précédent de la duchesse, savoir : le marquis de Berghes, les comtes de Meghem et de Mansfeld, le seigneur de Montigny, et MM. De Ligne et d'Hooghtraeten, ainsi que les trois du conseil d'État (le prince d'Orange et les comtes d'Egmont et de Hornes) vinrent la trouver. Le prince d'Orange, portant la parole, lui dit que tous ces seigneurs s'étaient rendus auprès d'elle, afin de lui faire savoir qu'ils avaient résolu de répondre à la lettre du Roi sans envoyer à sa cour aucun d'eux, attendu qu'il ne convenait ni au service de S. M., ni à l'intérêt du pays, ni à leur réputation, qu'il se fit un aussi long et aussi pénible voyage, pour accuser le cardinal de Granvelle, mais que, pour baiser les mains à S. M., et pour toutes autres affaires de son service, non-seulement l'un d'eux, amis tous, étaient prêts à le faire. Ces paroles furent confirmées par le comte d'Egmont et par le comte de Hornes. La duchesse leur exprima son regret de la détermination qu'ils avaient prise. Ils dirent alors qu'il leur suffisait, comme fidèles vassaux et serviteurs du Roi, d'avoir représenté à S.M. ce qui convenait à son service; qu'ils ne l'avaient pas fait par haine contre le cardinal, ou contre tout autre, mais uniquement dans l'intérêt du Roi, et pour le bien du pays; que c'était à S. M. maintenant à prendre les mesures que lui dicterait sa sagesse; que, dans les conjonctures où l'on se trouvait, ils pourraient rendre plus de services au Roi, en restant dans leur gouvernement, qu'en envoyant l'un d'eux en Espagne, pour l'affaire du cardinal de Granvelle.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 25 de julio de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.9-27) *Inc.*: Monseigneur, j'advertiz Vostre Majesté, par [...] *Expl.*: ... l'aide et assistance requise.

Zèle avec lequel elle s'emploie au remède de la religion, 10. — Difficultés qu'il y a en cette matière, malgré la déclaration des seigneurs qu'ils veulent vivre catholiques, *ib.* — Elle engage le Roi à leur écrire pour leur témoigner sa satisfaction, *ib.* — Eloge du conseil de Flandre, *ib.* — Scrupules de la plupart des ministres de justice au sujet de l'exécution des placards, *ib.* — Affaires de Tournai et de Valenciennes: les conseillers d'Indevelde et Aux Truyes adjoints au marquis de Berghes, 11. — Avis d'une entreprise projetée par les huguenots français contrôles gens d'église des frontières de l'Artois; instructions données par la duchesse au comte d'Egmont pour y pourvoir, *ib.* — Emploi, pour le paiement des gens de guerre à Tournai et à Valenciennes, de l'argent du dépôt, 12. — Dispute entre le marquis de Berghes et la duchesse sur ce qu'elle avait nommé le S<sup>f</sup> de Blondel colonel des six enseignes levées pour Valenciennes; la duchesse cède, et Blondel se retire, *ib.* — Marguerite demande pour lui une pension, 13. — Elle recommande au Roi le paiement des pensionnaires et colonels allemands, 14. — Remplacement du colonel von Hadstadt, *ib.* — Cassement des capitaines de la colonnellerie de von Pommelberg, *ib.* — Permission, sollicitée par le comte Günther de Schwarzbouurg, d'aller servir le roi de Danemark, 15. — Confession du secrétaire du prince de Coudé, qui a été mis au château de Vilvorde, *ib.* — Remplacement du sieur de la Forest, résident de France, par le S<sup>r</sup> Testu, 16. — Opposition à l'union de la prévôté de Meerssen à l'évêché de Ruremonde, *ib.* —

Châtiment des auteurs de l'incendie et du pillage de l'abbaye d'Auderghem, *ib.* — Evêché de Ruremonde: exhortations de la duchesse au comte de Meghem, 17. — Projet de lever un certain nombre de gens de guerre au comté de Bourgogne; raisons qui le font abandonner, *ib.* — Bonne volonté montrée par les états du comté, 18. — Ordre de la duchesse au margrave d'Anvers de s'enquérir de certains hérétiques, *ib.* — Elle recommande au Roi les intérêts des Fuggers, 19. Résolution sur les affaires de la ville de Tournai prise par la duchesse de Parme, en conseil d'État, le 9 juillet 1563, p. 20.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 25 de julio de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.27-28) *Inc.*: Monseigneur, Vostre Majesté par ses [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XXV<sup>e</sup> de julliet 1563.

Situation de l'évêque Sonnius; avis de la duchesse sur ce qu'il y aurait à faire pour lui, 27. — Mort de Corneille Lepage, concierge de la maison de l'Empereur au Parc de Bruxelles, *ib.* — La duchesse le remplace provisoirement par Jean Paradis, 28.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 7 de agosto de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.28-36) *Inc.*: Monseigneur, par ma dernière escripte [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le VII<sup>e</sup> jour d'aoust 1563.

Affaires de finances. — Levée de la somme nécessaire pour payer le court des bandes d'ordonnance et des garnisons, 29. — Difficulté d'obtenir de l'argent à Anvers sur la procuration du Roi, *ib.* — Emploi que fait la duchesse de l'argent du dépôt, 30. — Comment elle pourrait tirer parti de la procuration du Roi, *ib.* — Préjudice que causent au pays les monnaies étrangères; mesures prises pour y remédier, 31. — Obligations des villes de Flandre, *ib.* — Sommes dues aux pensionnaires et aux commissaires des montres, 32. — Importance de payer les pensions des princes et seigneurs étrangers, *ib.* — Loterie pour éteindre la vieille dette envers les soldats, *ib.* — Contributions dues par les Pays-Bas à l'Empire, 33. — Instances du seigneur de Montigny pour être remboursé des frais de son voyage à Leipzig, où il a assisté aux noces du prince d'Orange, au nom du Roi, *ib.* — Semblables instances du conseiller Quarré par rapport aux dépenses de l'équipage de mer qui a conduit le Roi en Espagne, *ib.* — Recommandation en faveur des maîtres des navires qui doivent aller charger des aluns à Mazarron, 34. — Officiers et pensionnaires de Charles-Quint: difficulté d'acquitter leurs pensions, *ib.* — Prétentions de Jean de la Monthe et de Jean Eve, *ib.* — Proposition de demander au pape la concession d'un subside ecclésiastique aux Pays-Bas, 35.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 8 de agosto de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.36-45) (Contiene 2 cartas) *Inc.*: Madame, ma bonne soeur, j'ay [...] *Expl.*: ... d'Anvers, sousignée de Sa Majesté.

Réponse qu'il a faite aux députés d'Anvers, 36. — Résolution qu'il a prise sur le fait du rôle, *ib.* — Antoine Du Bois, valet de chambre de la duchesse, 37.

A. *Verbal, rédigé par le garde des sceaux Tisnacq, de ce qui s'est passé entre le Roi et les députés d'Anvers les 5 et 18 mai 1563*, p. 37.

B. *Remontrance du magistrat d'Anvers au Roi*, p. 40.

AGS Est. Leg. 523. Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 10 de agosto de 1563<sup>22</sup>. Autógrafa.

Il répond à sa lettre de main propre, du 14 juillet. – Il a vu ce qu'elle a traité avec le comte d'Egmont, pour qu'il vienne en Espagne lui rendre compte de l'état des affaires. Il espère qu'il ne s'y refusera pas, si les autres ne s'y opposent. Quoiqu'il soit de très-mauvaise conséquence, et nullement convenable à son autorité, qu'il se tienne des assemblées de ses vassaux sans son commandement, il approuve cependant que la duchesse ait permis aux seigneurs de se réunir pour cet objet. Il approuve de même les mesures qui ont été prises pour Tournay et Valenciennes. Si le marquis de Berghes continue à se conduire bien, le Roi lui écrira, pour lui exprimer sa satisfaction. La duchesse a très-bien fait de demander au comte d'Egmont et aux autres s'il n'y aurait pas quelque moyen d'arranger l'affaire du cardinal de Granvelle et, quoique leur réponse n'ait pas été satisfaisant peut-être parviendra-t-elle ainsi à leur ouvrir les yeux ; et, tout au moins, on connaîtra mieux leurs intentions. Les députés d'Anvers vont retourner aux Pays-Bas. La duchesse verra, par les dépêches en français, ce que le Roi a résolu sur leurs représentations. – Il a jugé convenable de leur répondre que provisoirement l'affaire de l'évêché resterait en suspens. Il verra plus tard ce qu'il conviendra le mieux de faire.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 11 de agosto de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.45-56) *Inc.*: Monseigneur, m'estant mon conscillier Armenteros [...] *Expl.*: ... le X<sup>e</sup> jour d'aoust 1563.

Elle le prie de donner bénigne audience à son secrétaire Armenteros, qu'elle lui envoie, 45. Instruction donnée par la duchesse de Parme à Armenteros, 10 août 1563, p. 40.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 11<sup>23</sup> de agosto de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.56-57) *Inc.*: Monseigneur, par mes précédentes du [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le X<sup>e</sup> jour d'aoust 1563.

Affaires de Valenciennes et de Tournai: prestation, par le magistrat, le conseil, les officiers et les compagnies bourgeoises de Valenciennes, du serment qui leur a été imposé, 56. — Indisposition du seigneur de Montigny qui retarde la négociation dont il était chargé à Tournai, 57.

AGS Est. Leg. 523. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 12 de agosto de 1563.

Elle a appris, avec une vive satisfaction, la grâce que le Roi a bien voulu faire au président Vigilius. – Elle a remis à M. d'Egmont la lettre adressée par le Roi aux chevaliers de l'Ordre, afin qu'ils procèdent à la nomination d'un chancelier, et, selon le désir du Roi, cette dignité a été conférée audit président. – Elle s'en réfère à ses lettres en français, touchant la liste, que le Roi lui a envoyée des hérétiques résidant à Anvers et dans d'autres villes des Pays-Bas. Elle fait tout ce qu'elle peut à cet égard, mais elle rencontre des obstacles continuels dans les privilèges des provinces et des villes.

AGS Est. Leg. 521. Instrucción de Margarita de Parma a Tomás de Armenteros.

---

<sup>22</sup> Hay una minuta de esta carta en AGS Est. 525, doc. 68.

<sup>23</sup> El registro de esta carta marca que se trata del día 12 de agosto del 1563 pero al comprobar la carta propia observamos que pertenece al 11 de agosto del 1563.

Instruction donnée par la duchesse de Parme à Tomás de Armenteros, son secrétaire, envoyé par elle en Espagne, le 12 août 1563. Cette instruction est très-étendue. La duchesse y observe d'abord que, si elle a pris couleur de ses affaires particulières pour donner cette mission à Armenteros, c'est afin que les seigneurs n'en conçoivent pas d'ombrage, mais qu'en réalité, c'est pour les affaires du service du Roi, qu'elle l'en charge. Elle lui prescrit ensuite d'appeler l'attention du Roi sur les points suivants : - 1° Touchant les affaires de la religion, des nouveaux évêchés et des abbayes, Armenteros remettra au Roi l'instruction en français dont il est porteur. Le Roi y verra comme l'hérésie s'est propagée dans le basse Flandre, à cause des rapports de cette province avec l'Angleterre et la Normandie. Armenteros remettra également à S. M. copie des ordres qu'elle a donnés pour ce qui concerne Tournay et Valenciennes. Il dira au Roi que le secte de Calvin se propage, de jour en jour, en Zélande et dans la partie du Luxembourg qui touche à la France. - 2° Quant aux aides, il dira que, depuis le départ du Roi, on n'a pu en finir avec les états, malgré toutes les peines qu'on s'est données.. - 3° Il exposera la pénurie du trésor. Les charges annuelles excèdent les revenus de plus de 600,000 florins. Tous les moyens de finances sont épuisés. La grande loterie à laquelle on a songé, pourra procurer un soulagement efficace ; mais il est indispensable, pour cela, que le Roi donne les 200,000 écus qui lui ont été demandés. - 4° Il remontrera la nécessité de réparer et d'augmenter les fortifications des places frontières. - 5° Il justifiera la conduite tenue par la duchesse, dans l'affaire de la sortie des troupes espagnoles, et dans celle du secours envoyé au roi de France. - 6° Il sollicitera une règle de conduite pour la duchesse, dans le cas que les seigneurs insistent sur l'assemblée des états généraux. - 7° En ce qui concerne les différends existant entre les seigneurs et le cardinal de Granvelle, il dira que la duchesse a tenté infructueusement toutes les voies d'accommodement possible, et que cette affaire lui cause un vif chagrin. Elle connaît tout le mérite du cardinal, sa haute capacité, son expérience des affaires d'État, le zèle et le dévouement qu'il montre pour le service de Dieu et du Roi : toutes ces qualités ont motivé le grand qu'elle n'a cessé de faire de lui. Mais, d'un autre côté, elle reconnaît que vouloir le maintenir aux Pays-Bas, contre le gré des seigneurs, pourrait entraîner de grands inconvénients, et même le soulèvement du pays. Ces motifs, et les obligations qui lui sont imposées par le poste qu'elle occupe, la contraignent de mettre sous les yeux du Roi le pour et le contre, afin que S. M. prenne la résolution que lui paraîtront exiger le bien de son service et la conservation des Pays-Bas. - 8° Quant au chancelier de Brabant, la duchesse pense que, dans la situation où sont les affaires, et vu l'appui que lui prêtent les seigneurs, il ne convient pas de rien innover. - 9° Armenteros rendra compte enfin au Roi d'une audience que, le 26 juillet, le prince d'Orange, les comtes d'Egmont et de Hornes, le marquis de Berghes, les comtes de Mansfelt, de Meghem et le seigneur de Montigny ont demandée à la duchesse ; des discours que le prince d'Orange lui a tenus, au nom de ces seigneurs, et qui avaient pour objet de justifier la résolution, prise par lui et par les comtes d'Egmont et de Hornes, de s'absenter du conseil d'État ; de la réponse qu'elle a faite à ces discours ; de la réplique des seigneurs ; d'un second entretien qu'elle a eu avec eux, le 27, etc. L'instruction entre, sur ces deux audiences, dans de longs et intéressants détails.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 12 de agosto de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.57-66) *Inc.*: Monseigneur, ceste sera pour respondre [...] *Expl.*: ... le regard qu'elle verra convenir.

Prévôté de Haerlebeke, doyennés de Sainte-Gudule et de Roo: dépêches pour le fils du comte du Roeulx, le curé de Sainte-Gudule et le protonotaire delà Tour, 57. — Gouvernement de Renty donné au marquis de ce nom et celui de Mariembourg au S<sup>r</sup> de Bryas, 58. — Le S<sup>r</sup> de Warelles n'accepte pas le gouvernement de Bouchain, *ib.* — Dépêches pour le S<sup>r</sup> de Boussu comme chef de la compagnie d'ordonnance de feu son père, *ib.* — Mercède de quatre cents florins de pension au président de Flandre, 59. — Bailliage et greffe de Dôle, *ib.* — Bailliage des bois de Hainaut, *ib.* — Mort de l'abbé de Marchiennes; députés nommés par la duchesse pour informer sur l'état de l'abbaye et les qualités des religieux; prétendants à la prélatrice vacante, 60. — Pensions demandées sur les revenus de l'abbaye par l'archevêque de Cambrai, l'évêque de

Tournai et le seigneur de Berlaymont, 61. — Autres demandes de la veuve de Van Male, du chanoine Castillo et du procureur général de Lille Jovenel, *ib.* — La duchesse sollicite à son tour pour l'université de Douai et pour les gens attachés à son service, *ib.* — Désir de l'évêque de Tournai d'avoir un coadjuteur en l'abbaye de Saint-Ghislain; résultat des informations prises à cet égard, 62. — Vacance du doyenné de la collégiale de Tirlemont, *ib.* — Opposition de ceux de la ville de Geervliet et du chapitre de chanoines y établi à l'union de ce chapitre avec l'évêché de Harlem, 63. — La duchesse propose qu'à sa place on transfère à Harlem les chapitres de chanoines d'Oostvoorne de S'Gravezande, 64. — Mort de Jean de Montmorency, seigneur de Courrières, gouverneur de Lille, Douai et Orchies, *ib.* — Prétendants à cette charge: le comte d'Egmont, le duc d'Arschot, le comte de Hooghstraeten et le seigneur de Hachicourt, *ib.* — Nécessité de l'évêque de Bois-le Duc Sonnius, 65. — *P. S.* Pension demandée sur l'abbaye de Marchiennes par Antoine de Hennin, fils du feu comte de Boussu, 66.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 12 de agosto de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.66-72) *Inc.*: Monseigneur, Vostre Majesté aura veu [...] *Expl.*: ... nous pourroit meetre la faulte.

Elle envoie au Roi copie de tous les écrits relatifs à la mission que le conseiller d'Assonleville a remplie en Angleterre, 66. — Délibération du conseil d'État sur le parti à prendre à l'égard de ce pays, 67. — Le conseil est d'avis d'user de représailles envers les Anglais, 69. — Raisons qui le déterminent, 70. — Plaintes et mécontentement des sujets des Pays-Bas de ce qu'en Espagne on ne laisse charger du sel que sur des navires espagnols, 71. — *P. S.* Résolution du duc Ernest de Brunswick et de son frère de se conformer à la volonté du Roi.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 15 de agosto de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.73-75) *Inc.*: Madame, ma bonne soeur, oires [...] *Expl.*: ... De Madrid, le XV<sup>e</sup> d'aoust 1563.

Remercîments pour la diligence que la duchesse et tous les seigneurs apportent dans les affaires de la religion, 73. — Il approuve qu'elle se soit servie, pour la levée des gens de guerre en destination de Tournai et de Valenciennes, des deniers du dépôt, 74. — Il a trouvé étrange la difficulté mue par le marquis de Berghes sur ce qu'elle a donné un colonel et chef particulier auxdits gens de guerre, *ib.* — Mesures prises pour le prochain paiement des pensionnaires allemands, *ib.* — Colonnellerie de Claes von Hadstadt, 75. — Protestation de la France contre l'union de la prévôté de Meerssen avec l'église de Ruremonde, *ib.* — Éloges donnés par le Roi au seigneur de Vergy, au parlement et aux autres bons personnages employés aux affaires de Bourgogne, *ib.* — Ses bonnes dispositions pour les Fuggers, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 15 de agosto de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (p.76) *Inc.*: Madame, ma bonne soeur, j'ay [...] *Expl.*: ... De Madrid, le XV<sup>e</sup> d'aoust 1563.

Il n'a eu le temps encore de se résoudre sur le fait de l'évêque Sonnius, 76. — Il approuve la commission provisoire, que la duchesse a donnée à Jean Paradis, de la conciergerie de la maison du Parc, à Bruxelles, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 15 de agosto de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.77-78) *Inc.*: Madame, ma bonne soeur, ce [...] *Expl.*: ... encaminado lo que yo deseo.

Il lui envoie deux lettres: l'une au comte de Meghem touchant l'évêché de Ruremonde; l'autre relative à la pension accordée par lui au capitaine Blondeau, 77. Lettre du Roi au comte de Meghem, 15 août 1563, p. 77.

Felipe II a Margarita de Parma. 15 de agosto de 1563. s. l. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III(pp.78-79). *Inc.*: Madame, ma bonne soeur, pour [...] *Expl.*: ... De Madrid, le XV<sup>e</sup> jour d'aougst 1563.

Il l'informe qu'il accorde une pension de quatre cents florins au capitaine Blondeau, 78.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 15 de agosto 1563. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d'Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.7-12). *Inc.*: Madame ma bonne soeur, oires que [...] *Expl.*: De Madrid, le 15<sup>e</sup> jour d'aoust 1563.

Le roi à la duchesse. Il règle quelques affaires et dissimule son ressentiment.

AGS Est. Leg. 523. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 31 de agosto de 1563.

Elle vient d'informer Armenteros de ce qui s'est passé, depuis son départ, afin qu'il en rende compte au Roi. Elle prie S. M. de la croire comme elle-même.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 8 de septiembere de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.79-111) (Contiene 5 cartas) *Inc.*: Monseigneur, j'ay, par le courrier [...] *Expl.*: ... le X<sup>e</sup> jour de septembre 1563.

Elle représente de nouveau la pénurie à laquelle elle est réduite, 79. — Elle se félicite des bonnes nouvelles du Roi et de la Reine et apprend, avec une peine extrême, que le prince don Carlos a eu un nouvel accès de fièvre, 80. — Comment chaque jour les choses empirent au fait de la religion et combien la venue du Roi serait nécessaire, *ib.* — Affaires de Valenciennes et de Tournai: serment prêté par presque tous les habitants des deux villes; ordonnances que la duchesse y fait publier, 81. — Délibérations sur le point de savoir si l'on retirera les gens de guerre de Valenciennes, 82. — La duchesse se résout à en faire sortir les hommes d'armes, en y laissant les quatre enseignes de piétons, 84. — Aides de Brabant: difficultés que le gouvernement rencontre à Louvain et à Bruxelles, 85. — Communication avec les abbés de cette province touchant les nouveaux évêchés, 86. — Mort d'Alvaro de la Quadra, ambassadeur du Roi en Angleterre; éloge que fait de lui la duchesse; elle recommande au Roi sa famille et ses serviteurs, 87. — Plaintes contre les Anglais, 88. — Imposition établie sur le sel en Espagne et empêchements mis à ce que les navires des Pays-Bas en transportent, *ib.* — Mission remplie à Bruxelles par D. Pedro de Guzman, 89. — Instances de Thomas Harve, gentilhomme anglais attaché à la maison du Roi, pour toucher chez lui ses gages, 90. — Sollicitations du comte d'Arenberg afin d'être payé de la gratification de six mille écus que le Roi lui a promise, *ib.* — Exhortation de la duchesse au comte de Meghem.à qui elle envoie la lettre du Roi, touchant la prise de possession de l'évêque de Ruremonde, *ib.* — Réponse du Roi au magistrat d'Anvers, 91. — L'évêque Sonnius, *ib.* — Guerre entre les rois de Suède et de Danemark, 92. — Entreprise du colonel Wirsperg contre la ville de Rostock, *ib.* — Envoi à Bruxelles, par le duc Jean-Albert de Mœcklembourg du licencié Spet; demandes formées par celui-ci, *ib.* — P. S. Résolution prise sur les affaires de Tournai, 93.

A. Lettre de la duchesse de Parme à M. de Montigny et aux commissaires étant à Tournai, 29 août 1563, p. 94.



- B. *Lettre de la duchesse de Parme à l'évêque et au chapitre de Tournai, 29 août 1563*, p. 98.
- C. *Verbal de la communication tenue avec les abbés de Brabant, 13 août — 27 septembre 1563*, p. 100.
- D. *Résolution prise par la duchesse de Parme, en conseil d'État, sur tes affaires de Tournai, 4 septembre 1563*, p. 106.
- E. *Instruction de la duchesse de Parme pour le seigneur de Montigny et le président Asset, 10 septembre 1563*, p. 110.

AGS Est. Leg. 523. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 15 de septiembre de 1563.

Elle a reçu la lettre de la main du Roi, en date du 21 juillet, avec l'information contre Boacio, Génois hérétique. – Elle a mandé le margrave d'Anvers, afin qu'après avoir vu cette information, il examine s'il y aurait moyen de le condamner aux galères ; elle rendra compte au Roi du résultat. Elle n'a pas cru devoir se servir, en cette affaire, d'Alonso del Canto, non qu'il ne soit adroit et zélé pour le service de Dieu et du Roi, mais parce qu'il y aurait été plus nuisible qu'utile, à cause des privilèges du pays. – Touchant le comte d'Egmont, au sujet duquel le Roi lui a écrit, elle s'en rapporte à ce que lui dira Armenteros. – Elle n'a cessé de faire envers les seigneurs, en particulier et en général, tous les offices possibles, pour qu'ils s'arrangent avec le cardinal : elle continuera ces démarches ; mais elle est certaine qu'elles demeureront sans effet. – Elle s'en réfère à ses lettres en français sur les affaires de la religion à Tournay et à Valenciennes. – Elle annonce au Roi la mort de l'évêque de la Quadra, son ambassadeur en Angleterre, arrivée le 24 août. – Elle s'en réfère aussi à ses lettres en français, pour ce qui concerne les aides demandées aux états de Brabant. – Les abbés de Brabant ont consenti à l'érection de l'archevêché de Malines, et à celle d'un évêché en Brabant, soit à Bois-le-Duc, soit ailleurs : pour que ces deux sièges puissent être dotés, sans qu'on y annexe des abbayes, ils donneront 8,000 florins, et le reste du clergés, 8,000. Les conseillers Hopperus et d'Assonleville ont beaucoup aidé à cette négociation. – Quoique le résultat ne réponde pas tout à fait aux désirs du Roi, puisqu'il devait y avoir un évêché de plus, la duchesse trouve qu'on a obtenu beaucoup, si l'on considère les difficultés qui résultaient, pour le vote des aides, de la question d'union des abbayes, et que les autres états, déterminés par l'exemple du Brabant, ne mettront plus maintenant l'obstacle à l'érection des nouveaux sièges. Elle prie donc le Roi de se contenter de ce résultat. – La ville de Louvain et le troisième membre de Bruxelles ne veulent consentir les aides, avant de connaître les intentions du Roi sur ce point. – Les abbés avaient élevé toute sorte de prétentions impertinents : entre autres, ils voulaient que le Roi n'eût plus la nomination des abbayes ; mais enfin, ils se sont désistés de cela, et se sont contentés de demander que, lorsque l'une d'elles viendra à vaquer, il y soit promptement pourvu, et que les informations soient prises par deux abbés de l'ordre auquel elle ppartindra, et un commissaire de la cour. La duchesse d'est personnellement employée dans cette négociation, et le président l'y a beaucoup secondé. Le seigneur de Glajon vint la voir, il y a peu de jours, et lui dit que, puisqu'il ne pouvait être payé de ses gages ; qu'il n'avait obtenu aucune rémunération pendant tout le temps de la dernière guerre, quoiqu'on lui eût fait de grandes promesses, et que, en trente années de service, il n'avait eu d'autre récompense qu'une ayuda de costa de 10,000 écus, il lui demandait de pouvoir se retirer dans les propriétés qu'il possède en France. Elle lui fit des objections sur ce dessein ; mais, comme il persista, elle crut devoir lui accorder la permission qu'il sollicitait, afin de ne pas mécontenter les seigneurs.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 15 de septiembre de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.111-114) *Inc.*: Monseigneur, le partement de ce secrétaire [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XV<sup>e</sup> de septembre 1563.

Négociation avec les états de Brabant pour les aides; persistance de ceux de Louvain et du troisième membre de Bruxelles dans leur opposition, 111. — La duchesse traite avec les abbés de Brabant touchant le fait des évêchés; propositions qu'ils font et ce qu'ils demandent, 112. — La duchesse supplie le Roi de pourvoir au gouvernement de Lille, Douai et Orchies, et de recommander au gouverneur de choisir des lieutenants du tout catholiques, 114.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 15 de septembre de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.114-115) *Inc.*: Monseigneur, ceulx de Douay m'ont [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XV<sup>e</sup> de septembre 1563.

Décès du prévôt de l'église collégiale de Saint-Pierre, à Douai, le docteur Smitheus; candidats proposés au Roi pour le remplacer, 114.

BMB, Ms. Granvelle 9 f.119r. Margarita de Parma al marqués de Berghes. Bruselas, 27 de septembre de 1563.

Felipe II a Margarita de Parma. Monzón, 10 de octubre de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.115-116) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, comme [...] *Expl.*: ... De Monçon, le X<sup>e</sup> jour d'octobre 1563.

Il la requiert de pratiquer envers les états la continuation de l'aide pour le paiement des garnisons, 115.

AGS Est. Leg. 523. Felipe II a Margarita de Parma. Monçon, 13 de octubre de 1563.

Il a reçu ses lettres de main propre, des 25 juillet, 12 et 31 août et 15 septembre. Il lui répondra plus particulièrement, en lui renvoyant Armenteros. — Il a nommé Viglius chancelier de la Toison d'Or. — Il apprend avec peine l'état des affaires de la religion aux Pays-Bas; il la remercie du zèle et de la diligence qu'elle y consacre. — Il est arrivé à Monçon le 12 septembre; les cortès se réunirent le jour suivant.

Felipe II a Margarita de Parma. Monzón, 13 de octubre de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.116-119) *Inc.*: Madame, ma bonne soeur, aiant [...] *Expl.*: ... à quoy je me réfère.

Bonne disposition du prince D. Carlos, 116. — Le Roi approuve la résolution de la duchesse de rappeler les hommes d'armes qui sont à Valenciennes, en y laissant les quatre enseignes de gens de pied, ainsi que les autres mesures qu'elle se propose de prendre relativement à cette ville, 117. — Il approuve de même ce qu'elle a fait pour Tournai, 118. — Il fera payer les mille écus avancés par Gerônimo de Curiel pour retirer d'Angleterre le corps du feu évêque de la Quadra, *ib.* — Il se souviendra des six mille écus qu'il a promis au comte d'Arenberg, dès qu'il lui sera possible de satisfaire à cette promesse, *ib.* — Eloge du comte, 119.

Felipe II a Margarita de Parma. Monzón, 13 de octubre de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.119-122) *Inc.*: Madame, ma bonne soeur, j'ay [...] *Expl.*: ... De Monçon, le XIII<sup>e</sup> jour d'octobre 1563.

Négociation du conseiller d'Assonleville en Angleterre, 119. — Le Roi adopte l'avis de la duchesse et du conseil d'État sur la conduite à tenir envers les Anglais, 120. — Lettre qu'il écrit à la reine Èlisabeth, 121. — Impôt sur le sel et défense aux bateaux étrangers de charger des marchandises en Espagne, *ib.*

*Lettre de Philippe II à la reine Èlisabeth, 13 octobre 1563, p. 122.*

Felipe II a Margarita. Monzón, 13 de octubre de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.123-126) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, je [...] *Expl.*: ... De Monçon, le XIII<sup>e</sup> jour d'octobre 1563.

Il nomme à l'abbaye de Marchiennes, Ernould del Cambe, dit Gantois, 123. — Renseignements qu'il attend pour déterminer les pensions à assigner sur cette abbaye, *ib.* — Il admet le choix de damp Matthieu Moulart, proposé par l'évêque de Tournai pour être son coadjuteur à l'abbaye de Saint-Ghislain, 124. — Il prie la duchesse d'examiner de quelles pensions pourraient être chargées les abbayes de Tongerlo et de Saint-Bernard, 125. — Il désigne le chanoine Gérard Goedsenhoven pour être vice-doyen de la collégiale de Tirlemont, *ib.* — Il trouve bon que les chanoines d'Oostvoorne et de S<sup>r</sup> Gravezande soient transférés à Harlem, et charge la duchesse de faire à Rome les démarches nécessaires à cet effet, *ib.* — Il consent que deux des prébendes de S<sup>r</sup> Ggravezande soient à la collation du comte d'Arenberg, 126. — Il autorise la duchesse à faire payer quelque gracieuse somme à l'évêque Sonnius, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Monzón, 13 de octubre de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.126-129) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, par [...] *Expl.*: ... De Monçon, le XIII<sup>e</sup> jour d'octobre 1563.

Aides demandées aux états de Brabant, 127. — Il autorise la duchesse à accepter l'arrangement proposé en dernier lieu par les abbés pour les évêchés dans cette province, 128. — Il lui recommande quelques points concernant les évêchés de Bois-le-Duc et de Namur, *ib.* — Il lui envoie des lettres de créance pour Rome, *ib.* — Instances des prélats de Brabant pour qu'à l'avenir deux d'entre eux soient adjoints au conseiller séculier qui, lors des vacances des abbayes, sera député pour faire les informations, 129.

Felipe II a Margarita de Parma. Monzón, 13 de octubre de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (p.130) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, aiant [...] *Expl.*: ... De Monçon, le XIII<sup>e</sup> jour d'octobre 1563.

Il envoie à la duchesse les lettres nécessaires pour la demande à faire aux états de l'aide destinée au paiement des garnisons, 130. — Elle tâchera d'induire les états à se charger du court qu'il a payé jusqu'ici, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Monzón, 13 de octubre de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (p.131) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, voiant, [...] *Expl.*: ... De Monçon, le XIII<sup>e</sup> jour d'octobre 1563.

Il l'autorise, pour cette fois, à nommer gouverneur de Bouchain celui qu'elle jugera le plus convenable à son service et à l'État, 131.

Felipe II a Margarita de Parma. Monzón, 13 de octubre de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.131-132) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, aiant [...] *Expl.*: ... De Monçon, le XIII<sup>e</sup> jour d'octobre 1563.

Il l'autorise à disposer de la prévôté de la collégiale de Saint-Pierre, à Douai, pour celui qui, à l'université, succédera à feu le docteur Smitheus dans la chaire de théologie, 131.

Felipe II a Margarita de Parma. Monzón, 13 de octubre de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.132-133) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, l'ambassadeur [...] *Expl.*: ... De Monçon, le XIII<sup>e</sup> jour d'octobre 1563.

Plaintes de l'ambassadeur de France de l'arrêt fait à Hal de l'abbé de Saint-Corneille de Compiègne et d'une entreprise du gouverneur de Gravelines. Il veut qu'on fasse bonne justice à l'abbé et qu'il ne soit contrevenu en rien au traité de paix avec la France, 133. — Mesures à prendre sur les frontières, à cause de la présence du prince de Condé en Picardie, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Monzón, 16 de octubre de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.134-136) *Inc.*: Illustrissima diquesa, mi muy cara [...] *Expl.*: ... De Monzon, le 16 octobre 1563.

Il a choisi le comte de Mansfelt pour le représenter, comme parrain, au baptême de l'enfant qui doit naître de la duchesse de Lorraine, mais seulement au cas que la duchesse douairière de Lorraine l'en requière; il dit le présent qui alors devra être fait, de sa part, à l'accouchée, 134.

BMB, Ms. Granvelle9, f.147r. Margarita de Parma al marqués de Berghes. Bruselas, 20 de octubre de 1563.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 12 de noviembre de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.137-148) *Inc.*: Monseigneur, s'adonnant l'occasion, oires que [...] *Expl.*: ... au plus tost devers moy.

Plaisir que lui ont causé les nouvelles de la bonne santé du Roi et de la convalescence du prince, 137. — Convocation des états pour l'aide des garnisons, *ib.* — Rapports avec l'Angleterre: mesures projetées pour en agir à l'égard des Anglais ainsi qu'ils font envers les sujets du Roi, 138. — Négociation avec les états de Brabant pour les aides depuis longtemps demandées; accord de trois des quatre membres de Louvain; persistance du troisième membre de Bruxelles dans son refus; invitation aux prélats, nobles et villes de se réunir pour en délibérer, 139. — Difficultés que la duchesse craint d'éprouver pour le recouvrement des 55.000 florins envoyés par le Roi en lettres de change et destinés au paiement des bandes d'ordonnance et des garnisons, 140. — Embarra où elle se trouve également par rapport aux 3.000 écus que doit coûter le bijou à offrir à la duchesse de Lorraine, *ib.* — Message qu'elle a envoyé au comte de Mansfelt afin qu'il vienne à Bruxelles, *ib.* — Surprise et saccagement de Wurzburg par Grombach, de Stein et Mandelsloo, 141. — Retraite du duc Eric de Brunswick en Hollande; offre qu'il fait de ses services à la gouvernante, *ib.* — Guerre entre le Danemark et la Suède, 142. — Pardon accordé à trois individus qui étaient allés au service du roi de Danemark, *ib.* — Mauvais traitements essuyés dans ce royaume par des sujets des Pays-Bas et dont le con-eiller Coebel a été chargé de demander réparation, *ib.* — Lettre du roi de Suède non reçue, 143. — Payement des pensionnaires allemands assignés sur les finances d'Espagne, *ib.* — La duchesse supplie le Roi de faire payer, le plus tôt possible, ceux qui sont assignés sur les finances des Pays-Bas, *ib.* — Dommages causés aux sujets du Roi par les Français et les Anglais; placard publié pour y apporter quelque remède; lettres à la reine d'Angleterre et à l'ambassadeur d'Espagne en France, *ib.* — Détroussement en France d'un laquais apportant à la duchesse des lettres du S<sup>t</sup> de Chantonnay; plaintes qu'elle en a faites au résident Testu, 144. — Elle engage le

Roi à tenir un langage énergique à l'ambassadeur français à sa cour, 145. — Ventes faites par les Français de biens ecclésiastiques appartenant à l'abbaye de Saint-Vaast; remontrances qu'elle a chargé le S<sup>r</sup> de Chantonnay de faire, *ib.* — Affaire de l'abbé de Saint-Corneille, 146. — Mauvais offices du résident Testu, *ib.* — Affaires de Valenciennes et de Tournai, *ib.* — La duchesse supplie le Roi de nommer un ambassadeur en Angleterre, de faire payer les dettes de l'ambassadeur défunt et de récompenser ses services, 147. — Information sur des navires anglais qui ont été à la Floride et au Pérou, *ib.* — P. S. Réponse que la duchesse a reçue du comte de Mansfelt, *ib.*

AGS Est. Leg. 523. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 12 de noviembre de 1563.

Elle a reçu la lettre du roi, du 13 octobre, écrite de la main de Gonçalo Perez. – Elle a notifié au président Viglius la grâce que le Roi veut bien lui faire, en lui conférant la dignité de chancelier de la Toison d'Or : il l'a reçue comme une faveur signalée. A cette occasion, elle a excité son zèle, quoiqu'il fasse tout ce qui est en son pouvoir, avec beaucoup d'amour et de dévouement. – Boacio a été pris à Anvers : le margrave a dit à la duchesse qu'il y avait des causes suffisantes pour le condamner aux galères ; elle lui a ordonné qu'aussitôt après la condamnation, il l'en avertisse, pour qu'elle le fasse remettre entre les mains d'Alonso del Canto, selon le désir du Roi. – Elle se réfère à ses lettres en français, touchant l'état de la religion et les affaires de Valenciennes et de Tournai. – Elle engage le Roi à venir aux Pays-Bas, où sa présence est for nécessaire. – Elle renvoie à ses lettres en française sur plusieurs affaires. – elle remercie le Roi de la bénigne audience qu'il a donnée à son secrétaire Armenteros, et le prie de l'expédier promptement.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 12 de noviembre de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.148-151) *Inc.*: Monseigneur, j'ay veu ce que [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XII<sup>e</sup> jour de novembre 1563.

Négociation avec les prélats de Brabant: changement qu'ils ont apporté à leur écrit et qui rend nécessaire une négociation nouvelle, 149. — Evêché de Leeuwarde: lettres de la duchesse au comte d'Arenberg et au président de Frise, afin que l'évêque Druitius puisse prendre possession de son siège, *ib.* — Nouvelle recommandation en faveur du conseiller Vargas, ex-ambassadeur du Roi à Rome, 150. — Abbaye de Marchiennes, doyennés de Saint Pierre à Douai et de Tirlemont, gouvernement de Bouchain, 151. — Coadjuteur donné à l'évêque de Tournai pour l'abbaye de Saint-Ghislain, *ib.*

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 12 de noviembre de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III(pp.151-155) *Inc.*: Monseigneur, il y a bien [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XII<sup>e</sup> de novembre 1563.

Elle se plaint des agissements d'Alonso del Canto, qui, en vertu de certaines patentes du Roi, a fait appréhender plusieurs personnes, suspectes en matière de religion, 152. — Opinion enracinée dans le pays que le Roi veut y introduire l'inquisition d'Espagne, laquelle tous, grands et petits, ont en horreur au point qu'ils se laisseraient hacher en pièces plutôt que d'y consentir, *ib.* — La duchesse demande que la commission de del Canto soit révoquée, 154. — Défense qu'elle lui a faite de procédera de nouvelles arrestations sans qu'elle les ait autorisées, *ib.*

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 12 de noviembre de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (p.155) *Inc.*:

Monseigneur, j'ay plusieurs fois escript [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XII<sup>e</sup> de novembre 1563.

Recommandation en faveur des Fuggers, 155.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 12 de novembre de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.156-158) *Inc.*: Monseigneur, ayant monsieur d'Egmont, ces [...] *Expl.*: ... sont laissez actendre par deux....

Visite, par le comte d'Egmont, des frontières de Flandre et d'Artois, 156. — Nécessité de réparer Hesdinfert et Bapaume, *ib.* — Contestation avec le gouverneur de Calais par rapport à l'écluse d'Oye, *ib.* — Commissaires nommés par la duchesse pour connaître de ce différend avec des commissaires français, 157.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 12 de novembre de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.158-163) *Inc.*: Monseigneur, je croy que Vostre Majesté [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XII<sup>e</sup> de novembre 1563.

Impositions mises en France et en Lorraine sur les vins exportés aux Pays-Bas, 159. — Mesures de représailles prises à Bruxelles, 161.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 13 de novembre de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.164-165) *Inc.*: Monseigneur, j'ay bien voulu toucher [...] *Expl.*: ... Du XIII<sup>e</sup> de novembre 1563.

Différend entre les huissiers d'armes, massiers et portiers, officiers des royaumes d'Espagne, et les rois et hérauts d'armes des Pays-Bas, touchant la répartition entre eux du marc d'argent que payait chaque chevalier, lorsqu'il était armé par le Roi: avis de la duchesse et du conseil d'État, 164.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 13 de novembre de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.166-167) *Inc.*: Monseigneur [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XIII<sup>e</sup> de novembre 1563.

Arrangements qu'elle a faits avec Gerónimo de Curiel afin qu'il fournisse les 3.000 écus que coûtera le bijou à offrir à la duchesse de Lorraine et 800 écus à donner à l'évêque de Bois-le-Duc, Sonnius, 166.

Felipe II a Margarita de Parma. Monzón, 17 de novembre de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.167-168) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, aiant [...] *Expl.*: ... De Monçon, le XVII<sup>e</sup> jour de novembre 1563.

Il a nommé au doyenné de la collégiale d'Arschot messir Jean Vander Haghen, 167.

AGS Est. Leg. 523. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 15 de diciembre de 1563.

Le grand commandeur de Castille lui a fait savoir que le pape était déterminé à ôter au prince d'Orange sa principauté, sous le prétexte que lui et sa femme seraient hérétiques, et qu'il y laisserait prêcher publiquement les doctrines des huguenots. Une telle décision lui a paru hors de raison (*for di ragione*), principalement étant prise sans avoir entendu le prince dans les explications qu'il aurait à donner. — Elle a donc cru devoir répondre au grand commandeur, selon la copie qu'elle envoie au Roi ; elle le prie d'en écrire, de son côté, à cet ambassadeur, afin qu'il détourne le pape de son projet, vu les inconvénients qui en pourraient résulter pour les affaires des Pays-Bas.

[Dans sa lettre, du 12 décembre, au grand commandeur, la duchesse le charge de faire tous les offices nécessaires auprès du pape, afin que, sans la volonté expresse du Roi, S. S. ne procède ni contre le prince d'Orange, ni contre quelque seigneur que ce soit des Pays-Bas. Il est d'une extrême importance de ne pas indisposer ceux-ci, car, si aux Pays-Bas, jusqu'à présent, on n'a vu la répétition de ce qui s'est passé en France, c'est que le peuple n'a pas trouvé de chefs pour se mettre à sa tête. Quant à ce qui est arrivé dans la principauté d'Orange, il serait injuste de l'attribuer au prince : il n'est pas maître lui-même dans cette principauté ; son gouverneur, Saint-Aubain, l'y est plus que lui. Si le prince a toléré que, dans une église d'Orange, on ait prêché la nouvelle secte, c'est qu'il n'a pu s'y opposer. Les obstacles que les rois de France ont toujours suscités à lui et à ses prédécesseurs, à cause de leurs prétentions d'être princes souverains, paralysent manifestement son autorité. Il serait donc déraisonnable de procéder contre lui, et plus encore de le priver de son état : et, ajoute la duchesse, je ne vois jusqu'ici dans ledit prince rien qui doive empêcher de le tenir pour très-bon catholique, et sa femme ne fait non plus chose qu'on puisse blâmer : et je ne crois pas d'ailleurs que ledit prince le souffrirait... Ainsi, les témoignages extérieurs étant bons, il serait mal de suspecter les sentiments...].

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 15 de diciembre de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.168-176) *Inc.*: Madame, ma bonne soeur, oires [...] *Expl.*: ... désespoir de leur payement.

Convocation des états généraux pour l'aide des garnisons, 168. — Proposition faite à cette assemblée, *ib.* — Propositions particulières aux états de chaque province, 169. — Ajournement des états, *ib.* — Relations avec l'Angleterre: défense d'importer aux Pays-Bas des draps et laines de ce royaume, et d'y exporter des matières premières, 170. — Modérations apportées aux mesures qui fixaient le prix des vins de France, 171. — Vol d'une riche loterie à Anvers, 172. — Voyage du comte de Mansfelt en Lorraine. *Proposition faite aux états généraux le 3 décembre 1563*, p. 173.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 15 de diciembre de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.176-177) *Inc.*: Monseigneur, cestes seront pour advertir [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XV<sup>e</sup> jour de décembre 1563.

Arrangements qu'elle a faits avec les chapitres d'Oostvoorne et S<sup>r</sup> Gravezande pour leur translation à Harlem, 177. — Nomination du S<sup>r</sup> de Bellain au gouvernement de Bouchain, *ib.* — Aspirants au bailliage d'Amont en Bourgogne: l'archevêque de Besançon pour son neveu de Montrevers, le comte de Pont-de-Vaulx, don Fernande de Lannoy, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Monzón, 16 de diciembre de 1563. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.178-179) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, par [...] *Expl.*: ... De Monçon, le XVI<sup>e</sup> jour de décembre 1563.

Il attend avec désir la conclusion finale des abbés de Brabant sur l'arrangement qui se négocie avec eux, 178. — Il aura mémoire du comte d'Arenberg et du conseiller Varias, *ib.* — Il approuve que la duchesse ait fait compter 800 écus à l'évêque Sonnius. 179.

AGS Est. Leg. 525. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 5 de enero de 1564. Italiano. *Inc.* : Con le mie de XII di novembre [...] *Expl.* : Di Brusselles il di V di genaro 1564.

Elle rappelle ses lettres des 12 septembre, 11 et 15 décembre précédents, où elle a rendu compte de l'état de l'affaires des évêchés, à ces différentes dates, et demande si le roi trouve à propos d'accepter les faibles offres que les abbés, revenant sur leur premier consentement, ont faites, depuis lors pour les aides, et aux conditions qu'ils y ont mises. — Difficultés que présente la nomination aux abbayes. — Les troisième membre de la ville de Bruxelles n'a pas encore pu être déterminé à accorder les vieux aides et l'impôt sur le vin. — Marche que la duchesse se propose de suivre, au cas qu'il s'obstine dans son refus. — Elle a quelque espoir d'obtenir l'aide pour les garnisons, sans devoir en venir à une assemblée générale des états. — Agitation et inquiétude des troupes pour le paiement de leur solde, à présent que le terme de l'aide est expiré : ce qui l'oblige à demander au Roi de lui envoyer de l'argent pour cet objet. — Embarras de sa position, dans les conjonctures actuelles : elle ne peut en être tirée que par la venue du Roi, ou par des secours d'argent : l'envoi de ces secours devrait avoir lieu dans le plus grand secret, pour que le consentement de l'aide destinée au paiement des garnisons n'en souffrit pas de retard. — En ce qui concerne les seigneurs, Votre Majesté peut être persuadée que les choses ne font qu'empirer, car, outre les motifs déjà allégués de leur mécontentement, celui-ci s'est beaucoup augmenté encore par le silence que V. M. a gardé sur tout ce qu'ils ont exposé. Aussi M. d'Egmont m'a-t-il dit, un jour, que tous étaient résolus de se retirer chez eux, et qu'ils auraient déjà exécuté ce dessein, sans les bons offices qu'il a faits ; mais que, si V. M. tardait encore à répondre, et à leur donner quelque satisfaction, il ne serait plus à même de les retenir... Il est certain, selon mon petit jugement, que V. M. ne saurait rien faire de plus préjudiciable à son service, que de laisser cette affaire en suspens, tandis qu'elle gagnerait beaucoup à renvoyer promptement Armenteros, avec la résolution qu'elle aurait prise. En effet, si cette meilleure tournure, comme ils disent ; dans le cas contraire, V. M. gagnera assez de temps, pour qu'avant le printemps, elle puisse être informée des objections que feraient les seigneurs, et y pourvoir. C'est pourquoi, je supplie V. M. de vouloir bien, si déjà la chose n'a eu lieu, expédier au plus tôt Armenteros, car la conservation de ces provinces est d'une extrême importance pour celle des autres États et royaumes de V. M. Il n'y a pas de temps à perdre : je répète qu'il y a de l'irritation dans les esprits. Chacun ici croit voir que V. M. se soucie peu de ce pays, et qu'elle l'oublie et le délaisse. Je ne saurais dire combien la nation est blessée de cette idée ; on va jusqu'à assurer que V. M. a près d'elle des ministres qui lui conseillent de tenir ces provinces dans le besoin, comme moyen de les réduire ainsi à l'état de pays conquis. Je laisse à la haute sagesse de V. M. à apprécier combien cette opinion est nuisible à son service. Il me semble donc qu'il est de la dernière urgence que V. M. consente à pourvoir aux nécessités d'ici, et à faire une démonstration, par sa présence dans le pays, de manière à ôter à ces gens la fausse idée qu'on leur a mise dans la tête : c'est à quoi je n'ai encore pu réussir par moi-même, malgré les peines que je n'ai cessé de me donner. J'ajouterai que M. d'Egmont est très affecté de ce que, ayant répondu à V. M., par un courrier exprès, dès avant le départ d'Armenteros qu'il s'empresserait de se rendre auprès d'elle, comme V. M. le lui avait écrit, pourvu que ce ne fût pas pour le compte du cardinal de Granvelle, elle n'a pas daigné lui adresser un mot de réponse. Il importe pourtant, au plus haut point, pour le service de V. M., de donner satisfaction à ces seigneurs, afin de le tenir bien disposé ; et, comme je l'ai toujours trouvé plein d'empressement et de zèle pour tout ce qui touche le service de V. M. et l'avantage du pays, je supplie V. M. de faire au comte d'Egmont une réponse affectueuse, afin qu'il ne désespère pas de sa bonté. Je n'ai cessé, en attendant, et je ne cesse de l'assurer que V. M. lui écrira par le retour d'Armenteros. Après avoir parlé ensuite de quelques autres affaires de moindre importance, la duchesse insiste de nouveau



sur la situation des esprits dans les Pays-Bas. — Elle finit, en se recommandant, et surtout son mari et son fils, aux bontés du Roi.

Margarita a Felipe II. Bruselas, 6 de enero de 1563 (1564, n.st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.179-196) (Contiene 2 cartas) *Inc.*: Monseigneur, ayant la commodité du [...] *Expl.*: ... Par ordonnance de Son Altèze: Vander Aa.

Négociation avec les abbés de Brabant pour l'affaire des évêchés, 180. — Dernier écrit remis par eux, *ib.* — La duchesse n'a pas cru devoir leur parler de la prévôté de Merssen ni de ce que l'évêché de Namur peut avoir eu Brabant; pourquoi, *ib.* — Elle ne voit pas la possibilité d'imposer des pensions aux abbayes de Saint-Bernard et de Tongerlo, 181. — Difficulté relative aux commissaires qui prendront information pour la nomination des nouveaux prélats, 182. — Nécessité de pourvoir aux abbayes Tongerlo et de Saint-Bernard; candidats aux dignités abbatiales de ces deux maisons, 183. — Nouvelles limites pour l'archevêché de Malines et l'évêché de Bois-le-Duc, *ib.* — Supplément de huit mille florins de rentes à trouver pour ces deux sièges, 184. — Plaintes de l'évêque de Bois-le-Duc; satisfaction qu'on pourrait lui donner, *ib.* — Affaire des aides: consentement complet de Louvain; persistance du troisième membre de Bruxelles dans son refus, instances vaines auprès des deux premiers membres pour qu'ils passent outre, 185. — Doléances des Français au sujet du placard publié sur leurs vins, 186. — Affaire de l'abbé de Saint-Corneille, 187. — Envoi du secrétaire de la Torre en Angleterre, 188. — État des choses à Valenciennes; résolutions prises au conseil d'état, *ib.* — La duchesse ne trouve pas qu'on puisse retirer les gens de guerre de cette ville, *ib.* — Rapport du conseiller Coebel, revenu de sa mission, *ib.* — Envoi en Zélande de quantité de criminels condamnés à servir sur les galères du Roi; demande d'argent pour subvenir à leurs dépenses, 189. — État des revenus et des charges de l'abbaye de Marchiennes, 190. — Nouvelles instances du résident Testu sur l'affaire de l'abbé de Saint-Corneille et le placard concernant les vins de France; réponse que la duchesse lui a faite, *ib.* — Bref du pape au prince d'Orange et réponse de ce prince, 191. — Arnould Goidsenhoven, vice-doyen de Tirlemont, 192.

A. *Lettre de la duchesse de Parme à la reine Élisabeth, 19 décembre 1563*, p. 192.

B. *Instruction donnée par la duchesse au secrétaire de la Torre, envoyé en Angleterre, 19 décembre 1563*, p. 194.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 6 de enero de 1563 (1564, n.st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.196-198) *Inc.*: Monseigneur, par mes aultres lettres [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le VI<sup>e</sup> jour de janvier 1563.

Aide demandée pour la solde des garnisons; difficultés qu'elle rencontre en Brabant; dangers qui peuvent résulter du non-paiement des gens de guerre, auxquels il est dû déjà trois mois, 197. — La duchesse engage le Roi à fournir, de son trésor, la somme nécessaire pour leur solde pendant six mois, 198.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 6 de enero de 1563 (1564, n.st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (p.199) *Inc.*: Monseigneur, ceste sera pour advertir [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XI<sup>e</sup> de janvier 1563.

Mort de M. de Glajon, maître de l'artillerie, 199. — Points à examiner et résoudre avant de lui donner un successeur, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Monzón, 16 de enero de 1563 (1564, n.st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.200-211) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, j'ay [...] *Expl.*: ... pouvoyera quand elle s'addonnera.

Lettres qu'il écrit aux seigneurs étant auprès d'elle sur leur zèle pour la religion, 200. — Résolution qu'il a prise à l'égard de ses pensionnaires d'Allemagne, 201. — Il approuve ce qu'a fait la duchesse touchant la convocation des états et les aides de Brabant, *ib.* — Il fera payer les trois mille écus pour le bijou à offrir à la duchesse de Lorraine, *ib.* — Plaintes de l'ambassadeur de France relatives à l'affaire de l'abbé de Saint-Corneille, à l'ordonnance sur les vins et à d'autres objets; réponse que le Roi se propose de lui faire, *ib.* — Fortification des frontières de Flandre et d'Artois, 202. — Le duc Eric de Brunswick, 203. — Pardon accordé à la requête du roi de Danemark, *ib.* — Approbation de l'édit publié sur le fait de l'équipage, *ib.* — Envoi prochain d'un ambassadeur en Angleterre, *ib.* — Expédient imaginé à Madrid pour procurer des ressources financières au gouvernement des Pays-Bas, 204. — Approbation de la conduite de la duchesse relativement à l'Angleterre et aux marchands qui avaient fait acheter des vins en France avant la prohibition, *ib.* — Déclaration faite, par ordre du Roi, à l'ambassadeur de France à Madrid, 205. — Vol de la loterie d'Anvers, *ib.* — Envoi en Lorraine du S<sup>r</sup> de Hierges, *ib.* — Le duc Albert de Mecklemboug, 206.

*Résolution du Roi louchant les pensionnaires allemands, 8 et 27 décembre 1563, p 206.*

Felipe II a Margarita de Parma. Monzón, 16 de enero de 1563 (1564, n.st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.211-212) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, comme, [...] *Expl.*: ... De Monçon, le XVI<sup>e</sup> jour de janvier 1563.

Nomination de Viglius en qualité de chancelier de la Toison d'or, 211. — Ordre de lui remettre le sceau et le livre des statuts de l'ordre, 212.

Felipe II a Margarita de Parma. Monzón, 16 de enero de 1563 (1564, n.st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.212-215) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, vous [...] *Expl.*: ... F. Louys de Vraissey, abbé de Cîteaux.

Réclamation de l'abbé de Cîteaux contre l'union de l'abbaye de Vaulcelles à l'archevêché de Cambrai, 212. — Réponse que le Roi y a faite, 213. *Lettre de l'abbé de Cîteaux à Philippe II, 15 novembre 1563, p. 213.*

Felipe II a Margarita de Parma. Monzón, 16 de enero de 1563 (1564, n.st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (p.215) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, je [...] *Expl.*: ... De Monçon, le XVI<sup>e</sup> jour de janvier 1563.

Il désire savoir ce qu'il y aura à faire, aux Pays-Bas, pour l'exécution des décisions du concile de Trente, 215.

Felipe II a Margarita de Parma. Monzón, 19 de enero de 1563 (1564, n.st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.216-217) *Inc.*: Illuistrissima duquesa, mi muy cara [...] *Expl.*: ... Votre bon frère, Moi le Roi.

Nomination de Diego de Guzman de Silva à l'ambassade d'Angleterre, 216. — Informations à lui donner à Bruxelles, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Monzón, 20 de enero de 1563 (1564, n.st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.218-219) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, voiant, [...] *Expl.*: ... De Monçon, le XX<sup>e</sup> jour de janvier 1563.

Ordre donné à Alonso del Canto de ne plus faire aucune appréhension sans le commandement exprès de la duchesse, 218. — Différend des huissiers, massiers, porliers, avec les rois et hérauts d'armes, *ib.* — Nomination du S<sup>r</sup> de Clervaux au bailliage d'Aval en Bourgogne, du S<sup>r</sup> d'Andelot au bailliage de Dôle, de Floris Du Heulot à la conciergerie de la maison du Parc à Bruxelles, du S<sup>r</sup> de Chantonay à la capitainerie de Besançon, et de don Fernande de Lannoy au bailliage d'Amont, *ib.*

AGS. Est. Leg. 525. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 21 de enero de 1564.

Elle profite, pour lui écrire, du départ du contrôleur Sigognet et de Vandenesse. — Malgré toutes les peines qu'elle a prises, le troisième membre de Bruxelles n'a pas encore donné son consentement aux aides demandées. — Le comte d'Egmont est le seul des seigneurs qui soit à Bruxelles. — Causant l'autre jour avec elle, ce seigneur lui montra un grand mécontentement de ce que le Roi n'avait daigné faire un seul mot de réponse ni à lui, ni aux autres. Il dit que, voyant cela, ils étaient décidés à ordonner à leur courrier qu'il revint, sans attendre davantage. — elle tâcha, par toutes les raisons possibles, de le détourner d'une pareille résolution ; mais ce fut avec peu de succès. — Une autre fois, il vint lui dire que tous étaient informés qu'on parlait d'eux auprès du Roi, d'une manière fort étrange ; qu'on avait fait entendre à S. M. que, si elle venait aux Pays-Bas avec une armée, elle n'y serait pas reçue ; que le vice-roi de Naples avait avancé, dans une certaine réunion, qu'ils couraient à leur perte. Il ajouta que tout cela devait procéder de leurs envieux ; qu'ils ne croyaient pas devoir se justifier auprès du Roi, attendu qu'ils se sentaient forts de leurs bonnes intentions et de leurs fidélité, mais qu'ils craignaient pourtant que la calomnie ne finit par faire impression sur l'esprit de S. M. — La duchesse s'est efforcée de le désabuser, et de l'assurer que le Roi avait toute confiance dans les seigneurs, et plus particulièrement en lui. — Il s'est mis alors à déplorer la situation dans laquelle se trouve le pays, exprimant la crainte que quelque tumulte n'y survienne : disant qu'en ce cas, on n'obéirait point aux ordres que la duchesse donnerait, tant que le cardinal de Granvelle assisterait au conseil d'État ; déclarant enfin qu'il voulait aller à l'étranger, jusqu'à ce que le Roi eût pris les mesures que l'état des affaires exigeait. La duchesse, en lui répondant sur ces différents points, l'a prié surtout de ne vouloir l'abandonner, dans un temps où son concours lui est si nécessaire. — Le Roi doit comprendre, par tout cela, la nécessité d'expédier promptement Armenteros, si déjà il ne l'a fait. — La duchesse se réfère à ses dépêches en français, pour les autres affaires du gouvernement.

AGS Est. Leg. 525, doc.9. Minuta de Felipe II a Margarita de Parma. Monçon, 23 de enero de 1564. *Inc.*: Todas vuestras letras que [...] *Expl.* : ... Armenteros me habló en los particulares.

Il espère que le bruit, qui a couru en Castille, d'un accident qui lui serait arrivé, ne sera point parvenu aux Pays-Bas, avant l'avis qu'il a donné de la fausseté de ce bruit. — Il se porte bien, et, aussitôt que les cortès seront closes, il ira visiter Barcelone et Valence, d'où il retournera à Madrid. — L'affaire qui lui donne le plus de souci est celle de la religion; il la recommande à toute la sollicitude de sa sœur. Il a vu, par les lettres en français de la duchesse, que l'on n'en finit pas à Anvers avec Boacio: il vent qu'elle ordonne au margrave de la condamner, et de l'envoyer ensuite en Espagne. — Il est peiné d'apprendre que la haine contre le cardinal aille si loin. Ce qu'il peut certifier à la duchesse, et elle aussi, en son nom, c'est que jamais le cardinal n'a écrite ce dont on l'accuse. Néanmoins, puisque tout cela ne suffit pas pour calmer les esprits, il avisera au parti qu'il convient de prendre. — Touchant la venue du comte d'Egmont en

Espagne, il trouve qu'il y a beaucoup à considérer, et, par ce motif, il a écrite deux lettres de sa main, l'une pour qu'il vienne, l'autre pour qu'il reste aux Pays-Bas. La duchesse, après avoir pesé les raisons que le Roi met sous ses yeux, délivrera au comte celle des deux lettres qu'elle jugera à propos. Le Roi touche encore divers autres points dont il est traité dans l'instruction donnée à Armenteros.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 23 de enero de 1563 (1564, n.st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.220-227) *Inc.*: Monseigneur, dois le partement des deux [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XXIII<sup>e</sup> jour de janvier 1563.

Départ pour l'Espagne du contrôleur de la maison du Roi et de Vandenesse, 220. — Solde due aux garnisons, 221. — Saccagement d'une maison à Bruges, 222. — Arrestation à Alost de quatre des individus qui y avaient pris part, *ib.* — Mise à la torture et confessions de ceux-ci, *ib.* — Tentative d'une vingtaine de leurs complices pour les délivrer, déjouée par la diligence du S<sup>r</sup> de Rassenghien, 223. — La duchesse remontre au Roi combien sa présence aux Pays-Bas serait nécessaire, *ib.* — Affaire de Valenciennes, 224. — Amendement des choses de la religion à Tournai, *ib.* — Arrivée du secrétaire de la Torre en Angleterre; accueil qu'il y a reçu, *ib.* — Dispositions favorables de la reine, 225. — Nouvelles d'Allemagne; assemblée des députés des princes à Wonns, *ib.* — Plaintes du duc Henri de Brunswick contre le duc Eric; lettres de la duchesse à ce dernier, *ib.* — *P. S.* Discussions avec le gouvernement français, 226. — Mort du président du conseil provincial de Namur, *ib.* — Candidats proposés par le grand conseil pour le remplacer, 227. — Avis de la duchesse sur ceux-ci, *ib.* — Aspirants à la place de maître de l'artillerie vacante par la mort du S<sup>r</sup> de Glajon: le comte du Roelx, le vicomte de Gand, le S<sup>r</sup> de Brederode, le S<sup>r</sup> de Montigny, don Fernand de Lannoy, *ib.*

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 23 de enero de 1563 (1564, n.st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.228-230) *Inc.*: Monseigneur, au mois de juing [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XXIII<sup>e</sup> jour de janvier 1563.

Informations touchant David Machelen, qui, étant condamné aux galères, avait en Espagne dénoncé plusieurs personnes des Pays-Bas suspectes en matière de religion, et autres, 228.

RB, II 2276, f. 286<sup>r</sup>. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Bruselas, 1 de febrero de 1564. *Inc.*: Ho ricevuto il biglietto di Vostra Signoria [...] *Expl.*: ... a me, li do la buona sera.

Margarita informa a Granvela sobre las disculpas que le ofrece el príncipe de Oranges por no haberle respondido antes y sobre los movimientos de Armenteros.

Felipe II a Margarita de Parma. Barcelona, 18 de febrero de 1563 (1564, n.st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.231-235) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, j'ay [...] *Expl.*: ... De Barcelona, le XVIII<sup>e</sup> jour de janvier 1563.

Aides de Brabant: obstination du troisième membre de Bruxelles, 231. — Discussions avec la France et l'Angleterre, *ib.* — Le Roi approuve tout ce que la duchesse a résolu touchant Valenciennes, 232. — Il vu avec satisfaction le rapport du conseiller Coebel, 233. — Provision pour l'entretien des forçats envoyés en Zélande, *ib.* — Subvention annuelles à payer par l'abbaye

de Marchiennes à l'université de Douai, *ib.* — Le Roi trouve très-pertinente la réponse faite par le prince d'Orange au pape, 234. — Il nomme définitivement Arnould Goidsenhoven vice-doyen de Tirlémont, *ib.* — Remercîments à la duchesse pour la diligence dont elle use en tout ce qui touche les affaires publiques, *ib.* — Recommandations à adresser aux officiers de justice, *ib.* — Lettre au S<sup>r</sup> de Rassenghien sur le bon devoir qu'il a fait en arrêtant quelques-uns des auteurs du saccagement de Bruges, *ib.* — Nomination de l'avocat Guillaume Masnuy à la présidence du conseil de Namur, 235. — Le galérien David Machelen, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Barcelona, 18 de febrero de 1563 (1564, n.st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.235-238) (Contiene 3 cartas) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, vous [...] *Expl.*: ... De Barcelona, le .. jour de febvrier 1563.

Instructions précises à donner au marquis de Berghes pour les affaires de Valenciennes, 235. — Lettres que le Roi lui écrit, ainsi qu'aux deux conseillers qui l'assistent et à l'archevêque de Cambrai, 236.

A. *Lettre dit Roi au marquis de Berglies, ...février 1564*, p. 236.

B. *Lettre du Roi au marquis de berghes et aux conseillers Micault et Rattaller, ...février 1564*, p. 237.

C. *Lettre du Roi à l'archevêque de Cambrai, ...février 1564*, p. 237.

Felipe II a Margarita de Parma. Barcelona, 18 de febrero de 1563 (1564, n.st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.238-240) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, aiant [...] *Expl.*: ... De Barcelona, le 18<sup>e</sup> de febvrier 1563.

Raisons pour lesquelles il ne peut accepter le dernier écrit des abbés de Brabant, 238. — Il demande un projet de répartition, entre l'archevêché de Malines et l'évêché de Bois-le-Duc, des paroisses qui étaient destinées pour l'évêché d'Anvers, et l'avis de la duchesse touchant les lieux et bénéfices sur lesquels pourront être assignés les 8,000 florins nécessaires pour le complément de la dot des évêques, 240.

Felipe II a Margarita de Parma. Barcelona, 18 de febrero de 1563 (1564, n.st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (p.241) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, j'ay [...] *Expl.*: ... De Barcelona, le 18jour de février 1563.  
Sur le décès du S<sup>r</sup> de Glajon, 241.

Felipe II a Margarita de Parma. Barcelona, 18 de febrero de 1563 (1564, n.st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.241-242) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, je [...] *Expl.*: ... De Barcelona, le 18<sup>e</sup> de febvrier 1563.

Il consent que le colonel Swendy s'emploie au service de l'empereur, à condition qu'il pourra le rappeler dès qu'il aura besoin de lui, 242.

BMB, Ms. Granvelle 52 f. 5r. Margarita de Parma a M. de Chantonnay. Bruselas, 18 de febrero de 1564.

AGS Est. Leg. 525.Felipe II a Margarita de Parma. Barcelona, 19 de febrerode 1564.

Il répond à la lettre autographe de la duchesse, du 5 janvier. – Il se réfère à ses lettres en française, touchant l'affaire des évêchés, la nomination aux abbayes de Tongerl et de Saint-

Bernard, les négociations avec les états, au sujet des aides, et le secours que la duchesse lui a demandé pour le payement des gens de guerre. – Il répond, par ce courrier, à la lettre des trois seigneurs ; il ne l'a pas fait plus tôt, parce qu'il voulait qu'Armenteros arrivât à Bruxelles avant sa réponse. – L'opinion qu'on a de lui aux Pays-Bas le peine : elle est injuste, car il n'y a aucune partie de ses États qu'il aime plus que ces provinces, et il fait pour elles tout ce qu'il peut ; mais il a tant et de si grandes affaires sur les bras, qu'il ne peut tout ce qu'il souhaiterait. – Il se réjouit d'apprendre le zèle que le comte d'Egmont montre pour son service et pour le bien du pays ; la duchesse remerciera ce seigneur de sa part. – Il importe que Boacio soit condamné aux galères ; la duchesse insistera à cet effet auprès du margrave d'Anvers. – La justification, donnée par le prince d'Orange, de ce qui se passe dans sa principauté, a paru satisfaisant au Roi ; il l'a fait dire aux nonces résidant en sa cour, et écrire à son ambassadeur à Rome. – Le Roi, en étant à ce point de sa lettre, a reçu, par le contrôleur et pas Vandenesse, celle de la duchesse du 21 janvier. Il la remercie de toutes les peines qu'elle se donne pour la conclusion de l'affaire des aides. – Il a vu ce qui s'est passé entre elle et le comte d'Egmont. – Il désire qu'elle ne néglige rien, pour que les trois seigneurs se contentent de la réponse qu'il leur fait. – C'est bien à tort, qu'ils croient qu'on lui fait de mauvais rapports sur leur compte ; elle peut leur certifier que cela n'est pas, et qu'il n'a d'eux d'autre opinion, que celle qu'on doit avoir de très-bons vassaux et serviteur. – La duchesse a fort bien fait de dissuader le comte d'Egmont de quitter Bruxelles, comme il ne annonçait l'intention. – Le Roi espère que la lettre qu'il a écrite au comte le fera changer de dessein, etc.

AGS Est. Leg. 525. Luis de Requesens, embajador de Felipe II a Roma, a Margarita de Parma. S.l., 19 de febrero de 1564.

Il y a deux jours, il eut, avec S.S., un long entretien, touchant le fait du prince d'Orange ; la discussion entre eux fut très-vive. Le pape lui dit que, si le prince était catholique, il devait retirer à Saint-Aubin le gouvernement d'Orange, en faire partir la garnison de huguenots qui y était, et y mettre un gouverneur et des gens de guerre catholique ; qu'autrement, il le priverait de sa principauté.

AGS Est Leg. 525. Luis de Requesens a Margarita de Parma. S.l., 19 de febrero de 1564.

Il y a deux jours, il eut, avec S.S., un long entretien, touchant le fait du prince d'Orange ; la discussion entre eux fut très-vive. Le pape lui dit que, si le prince était catholique, il devait retirer à Saint-Aubin le gouvernement d'Orange, en faire partir la garnison de huguenots qui y était, et y mettre un gouverneur et des gens de guerre catholique ; qu'autrement, il le priverait de sa principauté.

AGS Est. Leg. 525. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 27 de febrero de 1564.

Elle exprime son contentement d'avoir appris que les mauvaises nouvelles qui se sont répandues sur l'état du Roi étaient fausses, et que S. M. jouit d'une bonne santé. – Elle se réfère à sa lettre en français, relativement à l'affaire du sel, qui, telle qu'elle avait été proposée, aurait tourné à l'avantage d'un particulier, et non du Roi. – Armenteros ayant, à son arrivée, remis au cardinal de Granvelle le paquet dont il était porteur, et qui contenait la lettre de main propre du Roi, ce prélat s'est immédiatement résolu à mettre à exécution l'expédient que S. M. lui indiquait ; il n'attend, pour partir, que l'arrivée de son frère, le seigneur de Chantonay. La duchesse pense que cette résolution préviendra beaucoup d'inconvénients qui étaient à craindre. – Le Roi a agi très-prudemment en retenant le courrier des seigneurs, car, si la réponse qu'il a faite à leur lettre était arrivée avant Armenteros, on eût été en un grandissime danger de quelque mal irremédiable, à cause du caractère des gens de ce pays, chez lesquels d'impression reçue

s'efface difficilement. – Le cardinal désirant tenir secret son départ, la duchesse serait embarrassée, si ledit courrier revenait, avant qu'on connût cette résolution : néanmoins, son intention est, en ce cas, et si elle voit qu'elle ne puisse faire autrement, de déclarer que le cardinal lui a demandé la permission d'aller en Bourgogne, pour voir sa mère. – Trois jours après l'arrivée d'Armenteros, elle a délivré au comte d'Egmont la lettre autographe par laquelle le Roi l'excuse de se rendre en Espagne, en y ajoutant toutes les paroles qui pouvaient lui être le plus agréables. Il s'est montré satisfait quant à ce qui le concerne ; mais, au sujet des affaires en général, il est toujours le même. – La duchesse rend compte au Roi des raisons pour lesquelles elle a remis à M. d'Egmont ladite lettre, préférablement à celle où le Roi le mandait à sa cour. La principale, c'est que, dans les affaires qui pourront survenir, elle trouvera en lui plus d'assistance, que dans les autres. Ensuite, elle s'est aperçue que les seigneurs des Pays-Bas qui allaient en Espagne, en revenaient plus mal disposés qu'ils ne l'étaient auparavant ; et néanmoins, aucun d'eux ne pouvait élever ses prétentions aussi haut que le ferait le comte d'Egmont, s'il entreprenait ce voyage. – Avant de se décider, toutefois, la duchesse a voulu prendre conseil du cardinal et du président Vigilius. Le cardinal était d'avis que le comte d'Egmont se rendit à la cour. Le président a exprimé un avis contraire. – Dans un premier post-scriptum, la duchesse informe le Roi que, à la suite des négociations du conseiller Hopperus avec les prélats de Brabant, ceux-ci se sont désistés de leur résolution de ne pas s'occuper de l'aide pour les garnisons, avant d'avoir reçu la réponse de S. M., concernant les abbayes et les évêchés. – Dans un autre, elle dit que le chancelier l'a informée du consentement donné par le second membre de Bruxelles, d'accord avec le premier, de manière qu'il n'y a plus qu'à faire en sorte que les prélats et les nobles, avec les autres trois chefs-villes, comprennent le troisième membre.

AGS Est. Leg. 525. Margarita de Parma a Luis de Requesens. Bruselas, 19 de marzo de 1564.

Elle répond à ce qu'il lui a écrit le 19 février : que le prince d'Orange paraît avoir fait ce qui lui était possible.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 27 de febrero 1563 (1564, n.st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.243-267) (Contiene 3 cartas) *Inc.*: Monseigneur, j'eusse bien désiré [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le second jour de febvrier l'an XV<sup>e</sup> LXIII.

Projet présenté par Gerónimo de Salamanca pour tirer un parti avantageux du sel d'Andalousie: objections qui y sont faites, 243. — Relations avec l'Angleterre: envoi à Bruxelles, par la reine Élisabeth, de Valentin de Daele, l'un de ses maîtres des requêtes; retour de Londres du secrétaire de la Torre; ce qui a été négocié avec de Daele, 244. — Prolongation de la défense d'importer des draps d'Angleterre, 246. — Négociation avec les états pour les aides, 248. — Refus obstiné du troisième membre de Bruxelles, *ib.* — Ce qu'on a obtenu du premier membre et qu'on espère obtenir du second, 249. — Attente de la réponse des états de Flandre et de Hollande, *ib.* — Condition mise à leur accord par ceux d'Artois, de Hainaut, de Lille, de Tournai et du Tournais, *ib.* — Réponse de la duchesse au roi de Danemark, prétendant avoir des navires et des matelots des Pays-Bas, *ib.* — Affaires de Valenciennes: nécessité où l'on se verra de retirer la garnison de cette ville, si le Roi n'envoie pas de l'argent pour la payer, 250. — Confessions et exécution des voleurs pris à Alost, 251. — Arrestation de plusieurs de leurs complices, *ib.* — Sollicitations des religieux et religieuses d'Angleterre réfugiés aux Pays-Bas pour avoir le secours que le Roi leur a accordé, 252. — Différend entre les comtes d'Ortembourg et le S<sup>t</sup> de Rye, *ib.* — Et entre le S<sup>t</sup> de Hurdt et la ville de Cologne, 253. — Brefs du pape touchant les affaires de la religion dans la principauté d'Orange; réponses de la duchesse et du prince à ces brefs, *ib.* — Plaintes des Français des fraudes qui se commettaient dans l'Artois au fait des vins,

254. — Démarche faite auprès de l'archevêque d'Utrecht pour qu'il introduise l'évoque de Leeuwarde dans son siège, 255.

A. *Lettre de la reine Élisabeth à Philippe II, 14 janvier 1564*, p. 256.

B. *Lettre de la reine Élisabeth à la duchesse de Parme, 15 janvier 1564*, p. 261.

C. *Lettre de la duchesse de Parme à la reine Élisabeth, 22 février 1564*, p. 263.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 27 de febrero de 1563 (1564, n.st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.267-271) *Inc.*: Monseigneur, estant desjà escripte [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XXVII<sup>e</sup> de febvrier 1563.

Refus des abbés de Brabant de voler les aides tant que l'affaire des évêchés ne sera pas réglée à leur satisfaction, 268. — Dangers où peuvent tomber les Pays-Bas si le Roi n'envoie promptement de l'argent, 269. — Comment la duchesse a parlé à la plupart des bourgeois qui forment le second membre de Bruxelles, et ce qu'elle en espère, 270. — Etat critique des affaires de la religion, *ib.* — Pourquoi la duchesse n'a pas remis aux seigneurs la lettre que leur écrivait le Roi, *ib.* — Et pourquoi aussi elle renvoie les lettres qui devaient servir à persuader aux gens de guerre de donner quittance de ce qui leur est dû, 271.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 27 de febrero de 1564.

Elle exprime son contentement d'avoir appris que les mauvaises nouvelles qui se sont répandues sur l'état du Roi étaient fausses, et que S. M. jouit d'une bonne santé. — Elle se réfère à sa lettre en français, relativement à l'affaire du sel, qui, telle qu'elle avait été proposée, aurait tourné à l'avantage d'un particulier, et non du Roi. — Armenteros ayant, à son arrivée, remis au cardinal de Granvelle le paquet dont il était porteur, et qui contenait la lettre de main propre du Roi, ce prélat s'est immédiatement résolu à mettre à exécution l'expédient que S. M. lui indiquait ; il n'attend, pour partir, que l'arrivée de son frère, le seigneur de Chantonay. La duchesse pense que cette résolution préviendra beaucoup d'inconvénients qui étaient à craindre. — Le Roi a agi très-prudemment en retenant le courrier des seigneurs, car, si la réponse qu'il a faite à leur lettre était arrivée avant Armenteros, on eût été en un grandissime danger de quelque mal irremédiable, à cause du caractère des gens de ce pays, chez lesquels d'impression reçue s'efface difficilement. — Le cardinal désirant tenir secret son départ, la duchesse serait embarrassée, si ledit courrier revenait, avant qu'on connût cette résolution : néanmoins, son intention est, en ce cas, et si elle voit qu'elle ne puisse faire autrement, de déclarer que le cardinal lui a demandé la permission d'aller en Bourgogne, pour voir sa mère. — Trois jours après l'arrivée d'Armenteros, elle a délivré au comte d'Egmont la lettre autographe par laquelle le Roi l'excuse de se rendre en Espagne, en y ajoutant toutes les paroles qui pouvaient lui être le plus agréables. Il s'est montré satisfait quant à ce qui le concerne ; mais, au sujet des affaires en général, il est toujours le même. — La duchesse rend compte au Roi des raisons pour lesquelles elle a remis à M. d'Egmont ladite lettre, préférablement à celle où le Roi le mandait à sa cour. La principale, c'est que, dans les affaires qui pourront survenir, elle trouvera en lui plus d'assistance, que dans les autres. Ensuite, elle s'est aperçue que les seigneurs des Pays-Bas qui allaient en Espagne, en revenaient plus mal disposés qu'ils ne l'étaient auparavant ; et néanmoins, aucun d'eux ne pouvait élever ses prétentions aussi haut que le ferait le comte d'Egmont, s'il entreprenait ce voyage. — Avant de se décider, toutefois, la duchesse a voulu prendre conseil du cardinal et du président Vigilius. Le cardinal était d'avis que le comte d'Egmont se rendit à la cour. Le président a exprimé un avis contraire. — Dans un premier post-scriptum, la duchesse informe le Roi que, à la suite des négociations du conseiller Hopperus avec les prélats de Brabant, ceux-ci se sont désistés de leur résolution de ne pas s'occuper de l'aide pour les garnisons, avant d'avoir reçu la réponse de S. M., concernant les abbayes et les évêchés. — Dans un autre, elle dit que le chancelier l'a informée du consentement donné par le second membre de Bruxelles, d'accord avec le premier, de manière qu'il n'y a plus qu'à faire en



sorte que les prélats et les nobles, avec les autres trois chefs-villes, comprennent le troisième membre.

BMB, Ms. Granvelle 10 fr. 171r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita. Namur, 15 de marzo de 1564.

AGS Est. Leg. 525. Margarita de Parma a Luis de Requesens. Bruselas, 19 de marzo de 1564.

Elle répond à ce qu'il lui a écrit le 19 février : que le prince d'Orange paraît avoir fait ce qui lui était possible.

BMB, Ms. Granvelle 10, f. 211r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. S.l., 24 de marzo de 1564.

BMB, Ms. Granvelle 10, f. 221r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Fontenoy, 26 de marzo de 1564.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 29 de marzo de 1563 (1564, n.st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.271-290) *Inc.*: Monseigneur, retournant le courrier, présent [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XXIX<sup>e</sup> de mars 1563 avant Pasques.

Elle revient sur l'urgence d'un secours d'argent, 272. — Pensionnaires d'Allemagne: difficultés qu'offre l'exécution de la résolution du Roi, 273. — Aides de Brabant: les prélats et nobles, nonobstant le refus du troisième membre de Bruxelles, consentent à passer outre, d'accord avec le premier et le deuxième membres, 274. — Doléances des états de Hollande et de Zélande au sujet du placard sur l'équipage des navires allant en mer; suspension provisoire de ce placard, 275. — Requête d'Amsterdam et d'autres villes pour qu'il soit défendu de naviguer vers l'Orient avant le 1<sup>er</sup> mai; raisons qui engagent la duchesse à n'y avoir point égard, *ib.* — Affaires de Valenciennes: adjonction à la cure de SaintGéry d'une prébende de la Salle et translation du collège de la Salle dans cette église, 277. — Requête du magistrat pour être déchargé des gens de guerre: avis de la duchesse là-dessus, 278. — Tournai: religieux augustins mis en prison pour des prédications répréhensibles; projet d'expulser tous les augustins, *ib.* — Placard sur les vins de France: la duchesse, malgré les réclamations qui sont faites, est résolue à en maintenir l'observation, 279. — Négociation avec les abbés de Brabant, qui persistent en leurs demandes, 280. — La duchesse engage le Roi à leur céder, 281. — Commissaires qu'elle a nommés pour prendre information aux abbayes de Saint-Bernard et de Tongerlo, *ib.* — Situation pitoyable de l'évêque de Bois-le-Duc, *ib.* — Avis demandé à ce prélat sur les nouvelles limites à assigner à son diocèse et à l'archevêché de Malines, 282. — Lettre de l'empereur concernant le duc Eric de Brunswick, *ib.* — Mission du S<sup>r</sup> de Hierges en Lorraine, *ib.* — Concile de Trente: la duchesse est d'avis de différer toute résolution jusqu'à ce que le pape en ait écrit au Roi, 283. — Envoi à l'abbé de Cîteaux de la réponse que le Roi lui a faite, *ib.* — Remercîments de l'argent envoyé pour les galériens, *ib.* — Explications fournies au gouvernement français sur un fait dont il s'était plaint, 284. — Remercîments à la reine mère d'un avis qu'elle avait donné de pratiques ourdies contre les Pays-Bas, *ib.* — Départ du cardinal de Granvelle pour la Bourgogne, 285. — Pasquille affichée à la maison échevinale de Bruxelles, *ib.* — Aide pour l'entretien des garnisons: ce qui a été négocié avec les états de Brabant, 286. — Audience donnée par la duchesse à Jean Sheres, envoyé de la reine d'Angleterre; points par lui proposés; réponse qui lui

a été faite, 287. — L'évêque de Bois-le-Duc; ses nécessités, *ib.* — Religieuses réfugiées d'Angleterre, 289.

*Lettre de la duchesse de Parme à la reine Élisabeth, 29 mars 1564*, p. 289.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 29 de marzo de 1563 (1564, n.st.) Antes de Pascuas. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.290-296) *Inc.*: Monseigneur, j'ay recen la lettre [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XXIX<sup>e</sup> jour de mars 1563 avant Pasques.

Affaires de finances. — Court à la charge du Roi pour la solde des gens de guerre 290. — *Juros* étant aux mains de Schetz, 291. — Cendrée à tirer d'Espagne, 292. — Ajournement de la loterie destinée à éteindre le vieux dû des gens de guerre, *ib.* — Contingent des Pays-Bas dans les contributions de l'Empire, 293. — Payements au S<sup>r</sup> de Montigny et au conseiller Quarré, *ib.* — Moyens imaginés pour se décharger des lettres des receveurs, *ib.* — Aluns chargés en Espagne pour les Pays-Bas, 294. — Prétention du comte de Wedde contre la ville d'Anvers, *ib.* — Pension au comte de Ligne, *ib.* — Requête du S<sup>r</sup> de Chalune pour pouvoir vendre des biens qu'il a aux Pays-Bas, 295. — Avance de mille écus pour l'entretien des forçats, *ib.* — Pension demandée pour le docteur Zazius, vice-chancelier du roi des Romains, *ib.* —

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 29 de marzo de 1563 (1564, n.st.) Antes de Pascuas. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (p.296) *Inc.*: Monseigneur, combien que Vostre Majesté [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XXIX<sup>e</sup> jour de mars 1563 avant Pasques.

Raison pour laquelle elle diffère de demander à Rome la levée d'un subside à payer par le clergé, 296.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 29 de marzo de 1563 (1564, n.st.) Antes de Pascuas. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.297-299) *Inc.*: Monseigneur, ceste lettre à part [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XXIX<sup>e</sup> de mars avant Pasques 1563.

Arrestation, procès et acquittement d'Augustin Boazio à Anvers, 297. — Mécontentement que la duchesse témoigne de ce résultat au margrave, 298. — Anabaptistes en Hollande, *ib.*

AGS. Est. Leg. 525. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 29 de marzo de 1564.

Le courrier des seigneurs arriva à Bruxelles le 1<sup>er</sup> mars, avec la réponse du Roi. La duchesse reçut, sous le couvert du président Vigilius, le paquet qui lui était destiné, et qui renfermait une lettre de S. M. et une autre de la main de Gonçalo Perez. — La lettre du Roi la jeta dans le plus grand embarras où elle se fût trouvée depuis son arrivée aux Pays-Bas : car, d'un côté, elle aurait voulu accomplis les intentions de S. M. à l'égard du cardinal, et de l'autre, elle était certaine qu'elles entraîneraient la ruine des affaires. En effet, le prince d'Orange et le comte d'Egmont, les seuls qui se trouvaient à Bruxelles, montrèrent tant de tristesse et de mécontentement de la courte et sèche réponse du Roi, qu'il était à craindre qu'après qu'elle aurait été communiquée aux autres seigneurs, il ne fût pris quelque résolution contraire au service du Roi. — Dans cette perplexité, elle crut devoir engager le cardinal à publier son départ, ce qu'il fit incontinent. — Déjà des pasquinades circulaient contre lui par toute la ville. — On commençait aussi à y porter une livrée que les seigneurs avaient adoptée, et qui causait un grand scandale, car les personnes qui ignoraient la bonne intention que les seigneurs avaient eue en

cela, voulaient voir, dans les têtes figurées sur les ailerons des manches, celles du cardinal, du duc d'Arschot et d'autres, et dans les chaperons de fous, des chapeaux de cardinal. – La duchesse fait connaître au Roi, d'après ce qui lui en a été rapporté par le prince d'Orange et le comte d'Egmont, l'origine de cette livrée. – Quoique persuadée qu'aucune mauvaise intention n'avait animé les seigneurs, elle a cru devoir les exhorter à ne pas pousser la chose plus loin ; mais déjà plus de deux mille ailerons étaient confectionnés, et tout ce qu'elle a obtenu, non sans une peine extrême, c'est que les têtes et chaperons de fous disparussent de la livrée. – Huit jours après l'annonce de son départ, le cardinal s'est mis en route pour la Bourgogne, accompagné de M. de Chantonay et de M. de Faverney, ses frères, ainsi que de sa belle-sœur. – Le marquis de Berghes, le seigneur de Montigny, les comtes de Meghem et d'Hooghstraeten et le seigneur de Brederode, sont immédiatement arrivés à Bruxelles. Le comte de Hornes, retenu par l'indisposition de sa femme, n'a pu s'y rendre ; mais il a envoyé son avis à son frère. – Après que tous les seigneurs eurent communiqué entre eux sur la réponse du Roi, le prince d'Orange et de comte d'Egmont vinrent dire à la duchesse que, puisque le cardinal était parti, ils étaient prêts à rentrer au conseil, mais qu'ils étaient bien décidés à s'en absenter de nouveau, s'il y revenait, comme il l'avait publié partout. – La duchesse rend compte au Roi des explications qu'elle a eues avec eux là-dessus. – Elle s'attache ensuite à justifier le parti qu'elle a pris à l'égard du cardinal. Elle engage le Roi à employer ce prélat ailleurs, car son retour aux Pays-Bas aurait, suivant elle, les plus grands inconvénients. Elle rapporte un discours que lui a tenu à ce sujet le comte d'Egmont. Ce seigneur lui a dit, entre autres, que, si le cardinal revenait, indubitablement il perdrait la vie, et mettrait le Roi en risque de perdre les Pays-Bas. – Les offices qu'Armenteros a faits auprès des seigneurs, de la part du Roi, ont produit un excellent effet. L'opinion, dans laquelle ils étaient, que S. M. n'avait pas confiance en eux, opinion qui était si funeste, s'est heureusement modifiée. – Selon la duchesse, il importe de procéder toujours ainsi avec les seigneurs, et de proclamer, en toute occasion, leur zèle pour le service de Dieu, et leur dévouement au Roi. Telle est, quant à elle, la règle de conduite qu'elle a adoptée. – Berlaymont, causant avec la duchesse sur le départ du cardinal, lui a dit que, si ce prélat revenait, comme il le lui avait assuré, les affaires seraient dans un état pire que par le passé, et avec moins de moyens d'y mettre ordre. Il avait du reste tenu la même langage dans le conseil, en présence d'elle et du cardinal. – Réprimande faite par Armenteros au chancelier de Brabant, pour sa négligence en matière de religion et d'administration de la justice. – La duchesse demande une rémunération pour M. de Montigny, qui s'est montré très-blessé de ce que le Roi ne lui a par accordé la commanderie vacante par le décès du seigneur de Courrières. Affaire des aides. Les prélats et les nobles ont changé d'opinion, et ont résolu de comprendre dans leur consentement le troisième membre de Bruxelles. On travaille à présent à obtenir la même résolution des villes de Louvain et d'Anvers. En ce qui concerne l'aide pour les garnisons, les nobles et les prélats ont accordé 65.000 florins pour trois ans, aux conditions rapportées dans la lettre française de la duchesse. – Les états ont été autorisés à aller passer les Pâques chez eux. – La duchesse demande réponse sur le point des pensionnaires d'Allemagne, ainsi que sur la demande du magistrat de Valenciennes tendante à être débarrassé, en tout ou en partie, de la garnison qui a été envoyée en cette ville, et qui entraîne une forte dépense. – Deux hérétiques ont été brûlés dernièrement à Valenciennes, et on fera de même, de temps en temps, des autres qu'on tient en prison. – La duchesse se réfère à sa lettre en français, concernant les abbayes, et supplie le Roi d'accepter les conditions faites à ce sujet : sans quoi, les prélats ne voudront pas signer l'accord des aides anciennes et nouvelles. – Elle envoie copie de la procédure intentée à Boacio et de son jugement, par suite duquel il a été mis en liberté. Elle a fait de sévères remontrances au margrave, en le chargeant de bien surveiller cet homme, afin de pouvoir l'arrêter de nouveau, et de le punir, à la moindre occasion qu'il en donnera. – Elle signale un autre individu, prêchant, chaque jour de fête, sur les remparts, au milieu d'un concours de trente ou quarante personnes. – Elle a mandé le président de Hollande, pour entendre son rapport, et lui donner des instructions pressantes, relativement à la secte des anabaptistes, qui se multiplie dans cette provinces: ce qui réclame de sa part des efforts efficaces pour le maintien de la religion et l'administration de la justice, et exige qu'il recommande spécialement aux magistrats de son ressort de se conformer en tout point aux intentions du Roi, pour l'extirpation de ladite secte. – Elle a reçu les lettres de cent mille florins que le Roi lui a envoyées : elle n'en usera,

que dans la plus extrême nécessité. – Elle remet au Roi copie de l’avis du cardinal concernant l’affaire de Renard, que les seigneurs eux-mêmes désirent voir se défendre en justice, assurant que, s’il est trouvé coupable, ils sont prêts à se charger du châtement ; mais il semble à la duchesse que cette affaire peut encore être tenue en suspens. Toutefois, elle se conformera à la décision que le Roi jugera à propos de prendre à cet égard. – Le prince d’Orange s’est montré fort satisfait d’apprendre d’elle la protection que le Roi veut bien lui accorder, en ce qui concerne sa principauté, et il désire qu’on agisse à Rome auprès du pape, pour qu’il ne soit pas procédé contre lui à ce sujet. – La duchesse a tenu jusqu’à présent secrètes les lettres concernant le subsidé, comme pouvant être très-préjudiciables. – Elle propose que le Roi laisse le gouvernement de Lille vacant, jusqu’à ce qu’on ait pu voir la tournure que prendront les affaires. – La fin de sa lettre regarde ses affaires particulières.

BMB, Ms. Granvelle 11, f. 6r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Bruselas, 4 de abril 1564. *Inc.*: Illustrissimo et reverendissimo Monsignore, li [...] *Expl.*:... alla qual di nuovo mi raccomando.

Margarita de Austria pide ser informada de lo que sucede entre Lorena y Alemania y dice estar contenta con la dieta de Vorms. Habla sobre un conflicto entre Francia y Inglaterra y manda una copia de sus cartas con Luis Roman y Don Franceze.

BMB, Ms. Granvelle 11, f. 175r. El conde Pierre de Mansfeld a Margarita de Parma. Luxemburgo, 22 de abril de 1564.

AGS, Est. Leg. 525. Felipe II a Margarita de Parma. Valencia, 23 de abril de 1564.

Il répond à ses lettres de main propre des 27 février et 29 mars. Il se porte bien. Le prince a eu la fièvre pendant deux jours, mais, grâce à une saignée, il est mieux. Le Roi se réjouit d’apprendre que les affaires prennent une tournure plus favorable, depuis d’arrivée d’Armenteros. Il a vu et il approuve ce qui s’est passé entre la duchesse et le cardinal de Granvelle, touchant le voyage de celui-ci. Il approuve également la détermination qu’elle a prise de conserver près d’elle le comte d’Egmont, qui pourra lui prêter une assistance efficace. Le Roi écrit de main propre au comte, pour exciter son zèle. Il se félicite de ce que les trois seigneurs sont rentrés au conseil, il ne répond pas à leurs lettre collective, parce qu’il écrit à chacun d’eux en particulier, leur témoignant la confiance que lui inspirent leur affection et leur bonne volonté. D’après ce que la duchesse lui a marqué du zèle de M. de Montigny, il a donné à ce seigneur une récompense qui lui tiendra lieu de la commanderie qu’avait M. de Courrières. Il écrit au prince d’Orange dans les termes que verra la duchesse. Il se réfère à ses lettres en française quant à l’affaire du sel, à celles de aides, des pensionnaires allemands, des abbayes, de l’édit sur les vins, etc. Il approuve la conduite tenue par la duchesse au sujet de la livrée prise par les seigneurs. Il n’est pas satisfait du jugement qui a absous Boacio, il y avait des motifs suffisants pour condamner celui-ci aux galères. Il veut qu’aucun de ceux qui ont prise part à ce jugement ne soit maintenu, lorsque le magistrat d’Anvers sera renouvelé. Le margrave montrant, dans l’exercice de sa charge, une mollesse et une incurie extrêmes, il convient de voir comment on pourrait le déposer. Le Roi approuve ce que la duchesse a fait avec le président de Hollande. Quant à Renard, il croit que le mieux sera de l’appeler en Espagne, mais, avant de lui expédier l’ordre de s’y rendre, il veut avoir l’avis de la duchesse, etc.

Felipe II a Margarita de Parma. Valencia, 23 de abril de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d’Autriche*, vol. III (pp.299-308) (Contiene 3 cartas) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, ces [...] *Expl.*: ... De Valence, le XXIII<sup>e</sup> d’april 1564.

Proposition de Gerónimo de Salamanca touchant le sel d'Andalousie, 299. — Différends avec l'Angleterre: approbation de la conduite de la duchesse, 300. — Aides demandées aux états, *ib.* — Réponse faite par le Roi au gentilhomme que lui a envoyé le roi de Danemark, *ib.* — Il tient pour bien avisé tout ce que la duchesse a fait quant à Valenciennes, 301. — La façedont les choses vont à Tournai lui a causé un grand plaisir, mais il faut éclaircir ce qui regarde le couvent des augustins, 302. — Voleurs arrêtés, *ib.* — Subsidés aux religieux et religieuses d'Angleterre, *ib.* — Différends entre le S<sup>r</sup> de Rye et les comtes d'Ortembourg, et entre le S<sup>r</sup> de Hurdt et la ville de Cologne, *ib.* — Le pape et le prince d'Orange, 303. — Contestations avec la France: conduite à tenir par la duchesse, *ib.* — Évêché de Leeuwarde, 304. — Payement des pensionnaires allemands assignés sur les Pays-Bas, 305. — Résolutions du concile de Trente: examen à en faire, *ib.* — Assignation de deux mille ducats pour l'entretien des individus condamnés aux galères, 306. — Le Roi approuve le congé que la duchesse a donné au cardinal de Granvelle, *ib.* — Pasquille affichée à l'hôtel de ville de Bruxelles, *ib.* — Sectaires de l'île de Texel, *ib.* — Lettres du Roi aux seigneurs, *ib.*

A. Lettre de Philippe II au prince d' Orange, 23 avril 1564, p. 307.

B. Lettre de Philippe II au comte d'Egmont, même date, p. 307.

C. Lettre de Philippe II au comte de Hornes, même date, p. 308.

Felipe II a Margarita de Parma. Valencia, 23 de abril de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche* (pp.308-310) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, j'ay [...] *Expl.*: ... De Valence, le XXIII<sup>e</sup> jour d'avril 1564.

Négociation avec les abbés de Brabant: le Roi s'en remet à ce que la duchesse jugera à propos de faire, 309. — Informations à prendre pour les abbayes vacantes de Saint-Bernard, Tongerlo et Saint-Michel, 310. — Traitement de l'évêque de Bois-le-Duc, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Valencia, 23 de abril de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche* (pp.310-311) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, aiant [...] *Expl.*: ... y yo lo confio de vos.

Il lui témoigne son mécontentement du jugement rendu par les échevins d'Anvers dans l'affaire d'Augustin Boazio, 310. — Instruction à donner aux officiers de justice, 311.

BMB, Ms. Granvelle 11, f. 233r. Felipe II a Margarita de Parma. Valencia, 23 de abril de 1564.

BMB, Ms. Granvelle 11, f. 140r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita. Besançon, 24 de abril de 1564.

BMB, Ms. Granvelle 11, f.173r. Margarita de Parma a la Reina de Inglaterra. s.l., 26 de abril de 1564.

BMB, Ms. Granvelle 11 f. 177r. Copia del duque Carlos de Lorraine al conde de Mansfeld. Nancy, 25 de abril de 1564.

BMB, Ms. Granvelle 11 f. 178r. Warluzel, gobernador de Cambrai, a Margarita de Parma. Cambrai, 29 de abril de 1564.

BMB, Ms. Granvelle 11, f.201r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Besançon, 3 de mayo de 1564.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 4 de mayo de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.311-328) (Contiene 3 cartas) *Inc.*: Monseigneur, par mon dernier despesche, [...] *Expl.*: ... le XXVI<sup>e</sup> jour d'apvril 1564.

Nouvelle ordonnance de la reine d'Angleterre au préjudice des sujets des Pays-Bas, 312. — Remontrance du magistrat d'Anvers et réponse qui y est faite, *ib.* — Envoi à Londres du S<sup>r</sup> de Sweveghem, 315. — Lettre de la duchesse à la reine Élisabeth, 314. — Arrière de solde dû aux garnisons et aux bandes d'ordonnance, 315. — État de la négociation avec les états de Brabant pour les aides, *ib.* — Recez de la diète de Worms; ordonnance sur l'entretien de la paix publique, 316. — Le duc Eric de Brunswick en Hollande; ce qu'il a promis à la duchesse, 317. — Mesures prises relativement aux vins de France et de Lorraine, *ib.* — Doléances des états de Gueldre; commissaires nommés pour les examiner, 318. — Résignation, par Robert de Berghes, de l'évêché de Liège, *ib.* — Gérard de Groesbeck est élu pour lui succéder, *ib.* — La duchesse le fait complimenter par un de ses gentilshommes, *ib.* — Elle engage le Roi à lui écrire aussi une lettre de congratulation, 319.

A. *Requête du magistrat d'Anvers à la duchesse de Parme et apostille de la duchesse, 17 avril 1564, p. 319.*

B. *Lettre de la duchesse de Parme à la reine Élisabeth, 26 avril 1564, p. 353.*

C. *Instruction donnée par la duchesse de Parme S<sup>r</sup> de Sweveghem, envoyé en Anoieterre, 26 avril 1564, p. 326.*

AGS, Est. Leg. 525. Margarita de Parma a Felipe II. Italiano. Bruselas, 4 de mayo de 1564. *Inc.*: Per quello che io scrissi [...] *Expl.*: ... Di Brusselles il dì IIII di maggio 1564.

Elle informe le Roi des motifs qui l'ont déterminée à envoyer quelqu'un en Angleterre. — État de l'affaire des aides à Anvers, Bois-le-Duc et Louvain. — La duchesse a emprunté 40,000 fl. sous son nom, pour l'entretien des soldats sur les frontières, on lui avait remontré que, si ces soldats étaient laissés plus longtemps sans paye, il pourrait en résulter des inconvénients graves. — L'évêque de Liège, frère aîné du marquis de Berghes, s'est démis de son évêché, et le chapitre a élu le doyen Groesbeck. La duchesse trouve à propos que le Roi écrive au nouvel évêque dans le sens qu'indiquent ses lettres en français, attendu que l'on pourra avoir à négocier avec lui sur la question des limites.

BMB, Ms. Granvelle 11 f. 216r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Bruselas, 6 de mayo de 1564. *Inc.*: Illustrissimo et reverendissimo Monsignore, hebbi [...] *Expl.*:...Di Vostra signoria Illustrissima et reverendissima.

Margarita de Austria confirma al Cardenal que ha recibido todas las cartas. Le comunica también que los franceses han eliminado la tasa de escudos. Finalmente pide que la mantenga informada de la salud de Madama Granvela y de la empresa de Bruselas.

BMB, Ms. Granvelle 12 f. 93r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita. Baudoncourt, 30 de mayo de 1564.

BMB, Ms. Granvelle 90 f. 61r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Bruselas, 8 de junio de 1564.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 11 de junio de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.329-336) *Inc.*: Monseigneur, j'ay receu la lettre [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XI<sup>e</sup> jour de juing 1564.

Affaires de finances. — Court des gens de guerre, 329. — Prêt aux garnisons, 330. — Payement a faire aux bandes d'ordonnance envoyées sur les frontières, *ib.* — Intérêts dus aux villes de Flandre, 331. — Autorisation de tirer de l'argent d'Espagne, *ib.* — Embarras où se trouve la duchesse et qui la mettent dans l'impossibilité de payer les pensions des Allemands, 332. — Mauvais état des villes frontières, 334. — Fraudes commises sur les aluns, *ib.* — Querelle du comte de Wedde contre la ville d'Anvers, 335. — Présent fait à la duchesse de Lorraine, *ib.* — Pension demandée par Michel le Vicaire, 336. — Le S<sup>f</sup> de Chaulne, *ib.* — Entretien des individus condamnés aux galères, *ib.* — Recommandation en faveur du trésorier Schetz, *ib.*

AGS, Est. Leg., 525<sup>24</sup>. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 12 de junio de 1564. Italiano. *Inc.*: Ho ricevuto la lettera di V. M. [...] *Expl.*: ... Di Brusseles il di XII di giugno 1564.

Elle remercie le Roi d'avoir approuvé, par sa lettre du 13 avril, la conduite qu'elle a tenue, depuis le retour d'Armenteros, en ce qui concerne le cardinal et les seigneurs. Elle dit à ce sujet: V. M. peut être plus que certaine que, si le cardinal n'était parti, les choses seraient actuellement dans un tel état de trouble et d'agitation, que je ne sais pas comment V. M. elle-même aurait pu y remédier. Je dirai, à ce propos, que, si le cardinal revenait, il serait cause qu'on retomberait dans une situation pire que jamais. C'est ce que n'ont cessé de me faire entendre très-ouvertement la plupart des seigneurs, et ils m'ont déclaré, de nouveau, que le retour du cardinal aurait pour effet immanquable de le faire assommer, sans que nul d'entre eux pût y mettre empêchement, comme ils l'ont fait par le passé, et la conséquence en serait de prendre la religion dans ces provinces, et d'y provoquer en outre quelque grand soulèvement. V. M. saura que la haine des seigneurs contre le cardinal n'a fait qu'augmenter de jour en jour. La cause en est qu'il a dit publiquement, avant son départ d'ici, et que, depuis son arrivée en Bourgogne, il a annoncé, par une infinité de lettres et de messages, que, sans nul doute, son retour aurait lieu dans le courant de ce mois. Il en résulte non-seulement que la haine des seigneurs contre lui s'est accrue, comme je l'ai dit, mais que les affaires de V. M. en reçoivent un grand préjudice, parce que le découragement où la crainte du retour du cardinal a jeté les seigneurs, les a rendu plus lents et plus froids à remettre ici les choses en meilleurs état. Ils supposent que le cardinal pourrait bien s'être absenté par une sorte d'artifice, pour attendre que ceux des seigneurs qui font partie du conseil d'État se fussent résolus à y rentrer, et que l'affaire des aides et d'autres encore fussent terminées, ou bien avancées au point que les seigneurs ne pourraient plus revenir sur leurs pas, le cardinal devant profiter de ce moment, pour arriver et assister à la conclusion, de manière à s'attirer entièrement les bonnes grâces de V. M. Quel que soit le mécontentement des seigneurs, je ne les ai pas moins amenés à faire tout leur possibles pour le services de V. M., malgré la contrariété et l'ombrage que leur donne l'idée du retour du cardinal. Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai écrit en d'autres occasions à V. M. concernant la résolution prise par les seigneurs de ne plus reparaitre au conseil, si le cardinal revenait. Je la prierai pourtant de vouloir bien considérer dans quel souci et quelle peine je dois me trouver, tant à cause de ce que je dis plus haut, que parce que tous ceux qui dépendent et qui sont les créatures du cardinal, en lieu de me seconder, quand il s'agit du service de V. M., non seulement me contrarient, mais montrent, par leur inertie, lorsque j'aurais besoin de leur aide, qu'ils voudraient qu'en l'absence du cardinal, on ne fit rien de bon pour le service de V. M., et que

---

<sup>24</sup> Los puntos que de esta carta se hicieron a Felipe II están en AGS Est. leg. 525, doc. 15, con notas marginales para la respuesta. En el doc. 65 del mismo legajo: Copia de una carta de Madama de Parma a Su Majestad de XII de junio 1564. Traduzida de francés sobre las cosas del conçilio.

l'on ne s'occupât de faire marcher les affaires qu'au retour du cardinal, qui ne cesse de flatter en cela leurs espérances. Il m'a paru de mon devoir de tenir V. M. au courant de tout ce qui se passe, et de lui faire voir, par l'exposé ci-dessus, que ce n'est pas là le moindre des tourments que j'ai endurés et que j'endure encore. Toutefois je ne m'en affecte pas, puisque, grâce à Dieu, la tournure qu'ont prise les affaires me permet d'assurer que, d'ici à peu de temps, il n'y aura plus de crainte à concevoir, à moins qu'il ne survienne quelque accident du dehors. En pareille conjoncture, chacun des seigneurs a promis de sacrifier sa vie et tout ce qu'il possède au monde pour le service de Dieu et de V. M., et pour la défense de ce pays, comme aussi d'obéir en tout aux ordres qui leur viendraient de V. M. ; ce qu'ils ne feraient pas, si le cardinal était ici, selon la déclaration qu'ils m'ont faite, et dont j'ai déjà eu occasion de parler à V. M. La duchesse entretient ensuite le roi des besoins financiers du pays, du point où en est le consentement des anciennes aides, de la convenance qu'il y a laisser le chancelier de Brabant tranquille jusqu'après ce consentement obtenu, du souci que lui donne la forte dépense nécessitée par l'entretien des troupes à Valenciennes, qu'elle reconnaît ne pouvoir dégarnir pour le moment sans danger, à raison de la présence menaçante des huguenots sur la frontière, des prétentions des abbés de Saint-Bernard et de Tongerloo relativement à leurs abbayes, du soin avec lequel elle cherche l'occasion de faire saisir Boacio, ce qui souffrira toutefois des difficultés de la part des états et du magistrat d'anvers, à cause de son acquittement, de l'utilité enfin qu'il y aurait à démettre le margrave d'Anvers de sa charge. Mais, comme cela ne peut se faire que par voie de justice, la duchesse pense qu'il vaudrait mieux l'amener à s'en démettre lui-même, en lui faisant connaître secrètement que le Roi ne désire pas l'employer plus longtemps. Elle informe aussi le Roi des mesures qu'elle a prises contre quelques anabaptistes et calvinistes découverts à Bruxelles. Elle ne croit pas qu'on puisse déterminer Renard à se rendre en Espagne. Elle a remis aux seigneurs présents et a fait envoyer à ceux qui étaient absents les lettres que leur a écrites S. M., pour leur recommander les affaires de la religion. Le comte d'Egmont a reçu celle qui lui était destinée, écrite de la main du Roi, avec des démonstrations et des protestations telles que la duchesse ne saurait les exprimer par des paroles. Elle a donné à Diego de Guzman de Silva, arrivé aux Pays-Bas, au commencement du mois précédent, tous les renseignements qui pouvaient lui être utiles dans l'ambassade que le Roi l'a chargé d'aller remplir en Angleterre. Elle rappelle au Roi ce qu'elle a fait pour l'entretien des religieux anglais, réfugiés aux Pays-Bas, elle le remercie des assurances qu'il l'a autorisée à donner à Montigny, concernant la commanderie à laquelle il prétend, et qu'il mérite à cause de tous les bons offices qu'il ne cesse de rendre. Il y trouverait une preuve que S. M. le tient pour aussi bon et loyal vassal qu'il l'est en effet. Elle a instruit le prince d'Orange de ce dont le Roi l'avait chargée pour lui, touchant sa principauté. Le comte de Mansfelt est de retour de son voyage en Lorraine, et la duchesse envoie au Roi la relation de ce qu'il y a fait, demandant que S. M. lui adresse à ce sujet une lettre de remerciement. L'aide pour les garnisons a été accordée pour trois années. La duchesse se loue beaucoup des bons offices du prince d'Orange, du marquis de Berghes et des autres seigneurs, tant dans cette affaire, que dans celle des aides anciennes. — Elle presse le Roi pour la nomination aux abbayes.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 12 de junio de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.337-361) (Contiene 2 cartas) *Inc.*: Monseigneur, j'ay receu les lettres [...] *Expl.*: ... Roy catholique des Espaignes ès Pays-Bas.

Provision des 200.000 écus pour la loterie des gens de guerre, 337. — Arrivée à Bruxelles de D. Diego Guzman de Silva, nouvel ambassadeur du Roi près la reine Élisabeth, *ib.* — Retour du S<sup>r</sup> de Sweveghem de sa mission a Londres, *ib.* — Réponse faite par la reine à ses représentations, 338. — Embarras où cette réponse met la duchesse, 339. — Elle se résout à prohiber l'importation des draps d'Angleterre et l'exportation en ce royaume de denrées et marchandises des Pays-Bas, *ib.* — Apostille qu'elle fait mettre sur une requête du magistrat d'Anvers, 340. — Écrit délivré à l'ambassadeur de Silva pour lui servir d'instruction, *ib.* — Affaire des aides avec les états de Brabant, 341. — Avis demandé à l'empereur touchant la



négociation entre les rois de Suède et de Danemark, *ib.* — Affaire de Valenciennes, 342. — Revue et paiement des bandes d'ordonnance, 343. — Réformation du couvent des augustins à Tournai, *ib.* — Subside aux religieux et religieuses d'Angleterre, 344. — Différends du S<sup>r</sup> de Neufchâtel avec les comtes d'Ortembourg et du S<sup>r</sup> de Hurdt avec la ville de Cologne, *ib.* — Réponse de la duchesse à l'empereur louchant le recez de la diète de Worms, 315. — Lettres du Roi aux seigneurs et au margrave d'Anvers, *ib.* — Lettre de la duchesse à ce dernier et sa réponse, 346. — Conteslations avec la France, *ib.* — Envoi du secrétaire de Langhe à l'archevêque d'Utrecht pour l'installation de l'évêque de Leeuwarde, 347. — Envoi, par le duc de Clèves, de députés pour se plaindre du duc Eric de Brunswick; réponse que leur fait la duchesse, *ib.* — Retour du comte de Mansfelt de sa mission en Lorraine; son éloge, 348. — Affaire du conseil de Luxembourg décidée en sa présence, 349. — Prolongation de la neutralité entre le duché et le comté de Bourgogne, *ib.* — Maladie de l'empereur, *ib.* — Plan dressé par l'ingénieur Van Oyen pour la fortification de Zeebourg, 350. — Transport du corps de l'évêque de la Quadra, mort en Angleterre, 351. — État des choses dans la principauté d'Orange, *ib.* — Sacrilège commis à Bruges, *ib.*

A. Lettre écrite à la duchesse de Parme par le S<sup>r</sup> de Sweveghem, de Londres, le 6 mai 1564, p. 35-2.

B. Lettre de la reine Élisabeth à la duchesse de Parme, 7 mai 1564, p. 356.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 12 de junio de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.362-364) *Inc.*: Monseigneur, j'ay veu ce qu'il [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XII<sup>e</sup> de juing 1564.

Négociation avec les abbés de Brabant pour l'affaire des évêchés, la duchesse explique et justifie les points demandés par eux, 362. — Répartition des églises qui avaient été désignées pour l'évêché d'Anvers, 363. — Assistance à l'évêque de Bois-le-Duc, *ib.*

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 12 de junio de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.364-368) *Inc.*: Monseigneur, Vostre Majesté aura, par [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XII<sup>e</sup> de juing 1564.

Informations prises pour pourvoir à la vacance des abbayes de Saint-Bernard, de Tongerlo et de Saint-Michel, 364. — Réformation à faire en l'abbaye de Saint-Michel, 365. — Pensions assignées sur cette abbaye pour les fils du S<sup>r</sup> de Gaesbeek ainsi que des secrétaires Vander Aa et Berty, *ib.* — Candidats à la place vacante de gouverneur de Béthune, 366. — Prétention du comte de Meghem à la vénerie de Gueldre, *ib.* — Nécessité de l'évêque de Namur, *ib.* — Proposition de pensionner le S<sup>r</sup> de Schevemberg, gentilhomme du pays de Trêves, 367.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 12 de junio de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.368-371) *Inc.*: Monseigneur, Vostre Majesté, par ses lettres [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XII<sup>e</sup> de juin 1564.

Concile de Trente. — Ce qui a été considéré au conseil d'État touchant les points de doctrine et de réformation décrétés par le concile, 368. — Envoi des décrets aux évêques, aux conseils de justice, aux universités, pour avoir leur avis, 370. — La duchesse pense qu'avant de publier le concile en Espagne, il faudrait voir ce que feront l'empereur et le roi de France, *ib.* — Elle demande communication de ce qui aura été, à Madrid, considéré à ce sujet, 371.

AGS. Est. Leg. 525<sup>25</sup>. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 20 de junio de 1564. Italiano. *Inc.* : Scritti a V. M. alli XII del presente [...] *Expl.* : ... Di Brusselles il dì XX di giugno 1564.

Affaire des aides. – La duchesse est d’avis que l’assemblée des états ne peut, en ce moment, avoir aucun inconvénient. – Départ de l’ambassadeur don Diego de Guzman de Silva pour l’Angleterre. – Affaire des abbayes.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 20 de junio de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d’Autriche*, vol. III (pp.371-373) *Inc.*: Monseigneur, estant si peu que [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XX<sup>e</sup> jour de juing 1564.

Négociation avec les prélats et nobles de Brabant pour l'aide des garnisons, 371. — État de l'affaire des vieilles aides, 372. — Amélioration de la santé de l'empereur, 373.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 20 de junio de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d’Autriche*, vol. III (pp.373-375) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, vous [...] *Expl.*: ... De Madrid, le XX<sup>e</sup> de juing 1564.

Il approuve la conduite de la duchesse dans les contestations avec l'Angleterre, 373. — Il approuve de même ce qu'elle a fait pour procurer quelque payement aux garnisons et aux bandes d'ordonnance, 374. — Recez de la diète de Worms, *ib.* — Édît sur les vins de France, *ib.* — Doléances des états de Gueldre, 375. — Lettres de félicitations au nouvel évêque de Liège, *ib.* — Déposition d'un Flamand détenu en France, *ib.*

BMB, Ms. Granvelle12, f. 227r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Moutier –Hante – Pierre, 20 de junio de 1564.

BMB, Ms. Granvelle 12, f. 234r. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 20 de junio de 1564.

BMB, Ms. Granvelle 90, f. 87r. Roumbault Vergest, vicario general de la iglesia metropolitana de Malinas, a Margarita de Parma. Malinas, 13 de julio de 1564.

AGS, Est. Leg. 525. Margarita de Parma a Gonçalo Perez. Bruselas, 13 de julio de 1564.

Les états de Brabant s’assembleront le 15 et le 16. – Les choses sont pour le moment très-tranquilles, et il ne parait pas qu’il y ait à concevoir quelques crainte du côté des voisins.

AGS. Est. Leg. 525. Margarita de Parma a Gonçalo Perez. Bruselas, 21 de julio de 1564.

Les choses continuent d’être tranquilles. – A Anvers, on a pris un frère carme hérétique, nommé Grégoire Fabricius, qui s’était marié en Angleterre, et qui prêchait l’hérésie. On est occupé à instruire son procès.

---

<sup>25</sup> La carta autógrafa de Margarita de Parma en italiano está AGS Est. Leg. 525, doc. 6 y los puntos que de ella se hicieron a Felipe II están en el doc. 15 del mismo legajo.

BMB, Ms. Granvelle 13 f. 134r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Salins, 25 de julio de 1564.

BMB, Ms. Granvelle 90 f. 112-4r. Monsieur de la Loy a Margarita de Parma. S.l., 27 de julio de 1564.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 30 de julio de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.376-383) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, j'avois, [...] *Expl.*: ... De Madrid, le XXX<sup>e</sup> jour de julliet 1564.

Impossibilité où il est de fournir les 200.000 écus pour la loterie des gens de guerre, 376. — Contestations avec l'Angleterre: il trouve très-bon ce qu'a fait la duchesse après le retour du S<sup>r</sup> de Sweveghem, 377. — Aides de Brabant, *ib.* — Lettre de la duchesse à l'empereur touchant les négociations de paix entre les rois de Danemark et de Suède, 378. — Mesures qu'elle a prises par rapport aux assemblées des huguenots français sur les frontières vers Valenciennes, *ib.* — Argent levé à Anvers pour fournir au court des bandes d'ordonnance et des garnisons, 379. — Le couvent des augustins à Tournai, *ib.* — Lettres du Roi aux seigneurs, 380. — Contestations avec la France, *ib.* — Envoi du secrétaire de Langhe à l'archevêque d'Utrecht, *ib.* — Réponse de la duchesse aux envoyés du duc de Clèves, *ib.* — Mission du comte de Mansfelt en Lorraine, 381. — Remercîments aux cantons suisses au sujet de la prolongation de la neutralité du comté de Bourgogne, *ib.* — Regret que cause au Roi la débilité de l'empereur, *ib.* — Fortification de Zeebourg, *ib.* — État des choses de la religion dans la principauté d'Orange, 382. — Corps de l'évoque de la Quadra, *ib.* — Sacrilège commis à lîruges, *ib.* — Arrestation à Mons du marquis Philibert de Bade, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 30 de julio de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.383-389) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, aiant [...] *Expl.*: ... Sicilliae nono, Neapolis autem undecimo.

Il lui envoie un acte d'appointement avec les abbés de Brabant, 383. — Évêque de Bois-le-Duc: pension à lui payer par les abbés de Saint-Bernard et de Tongerlo; doyenné de Roode, 384. Acte d'appointement et accord avec les prélats de Brabant, 30 juillet 1564, p. 384.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 30 de julio de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.390-396) (Contiene 2 cartas) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, par [...] *Expl.*: ... Par ordonnance de Sa Majesté: J. Courtewille.

Il lui communique ce qui a été considéré en Espagne sur le fait du concile de Trente, et lui envoie les lettres d'acceptation du concile, pour être publiées aux Pays-Bas, 390. — Il n'a pas cru devoir attendre après ce que feront l'empereur, le roi de France ou d'autres princes, 391.

A. *Ce dont il y a à avertir madame de Parme sur le fait du concile, Madrid, 29 juillet 1564, p. 391.*

B. *Lettres patentes de Philippe II portant acceptation et publication du concile de Trente aux Pays-Bas, 30 juillet 1564, p. 394.*

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 30 de julio de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.396-398) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, pour [...] *Expl.*: ... De Madrid, le XXX<sup>e</sup> jour de julliet 1564.

Nomination de Thomas de Thielt à l'abbaye de Saint-Bernard, et de Guillaume Gremen a l'abbaye de Saint-Michel, 397. — Réformation à faire dans l'abbaye de Saint-Michel, *ib.* — Avis demandé à la duchesse quant à l'abbaye de Tongerlo, *ib.* — Nomination du S<sup>r</sup> de la Thieuloye au gouvernement de Béthune, 398. — Vénérie de Gueldre sollicitée par le comte de Meghem, *ib.* — Dotation de l'évêque de Namur, *ib.* — Recommandations à faire aux évêques de prêcher et résider en leurs évêchés, *ib.* — Pension demandée pour le S<sup>r</sup> de Schevemberg, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 30 de julio de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (p.399) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, j'ay [...] *Expl.*: ... De Madrid, le XXX<sup>e</sup> de julliet 1564.

Conduite qu'elle doit tenir envers le margrave d'Anvers, 399.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 30 de julio de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.399-400) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, le coronnel [...] *Expl.*: ... De Madrid, le XXX<sup>e</sup> jour de julliet 1564.

Prolongation du congé donné au colonel Swendy, 399.

Margarita a Felipe II. 1564, s.l. s.d. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d'Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.13-15) *Inc.*: Monseigneur, ayant signifié les ordres [...] *Expl.*: ...des placcarts, s'en pourront retirer...

Elle se plaint de certaines menées ainsi que du progrès des troubles, et propose deux remèdes pour les apaiser.

BMB, Ms. Granvelle13 f.13r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Bruselas, del 29 de junio al 4 de julio. *Inc.*: Illustrissimo et reverendissimo Monsignore, per le [...] *Expl.*: ... di Granvella et la Signora sua cognata.

La duquesa de Parma ha mandado buscar las escrituras de la duquesa de Lorena que se deben enviar al Cardenal Granvela y responde a la advertencia que le hace el Cardenal. La duquesa le agradece el aviso pero no cree haber ofendido a nadie. También le dice que el embajador de Inglaterra ha tenido su primera audiencia con la Reina.

AGS Est. Leg. 525, doc.18<sup>26</sup>. Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 3 de agosto de 1564. *Inc.* : Por mano de Gonçalo Pérez [...] *Expl.* : ... no decirle nada.

Il lui donne de grands éloges pour la peine qu'elle prend et le zèle qu'elle consacre aux affaires de son service. Le point de la religion et celui de la justice lui sont si chers, qu'elle ne doit pas s'étonner qu'il les lui recommande si souvent, et par toutes les voies possibles. En ce qui touche le retour du cardinal aux Pays-Bas, Gonçalo Perez m'a montré une lettre où Geronimo de Curiel lui mande que le cardinal a publié qu'il ne voulait y retourner qu'à ma venue. Le cardinal lui-même m'écrit sans ce sens. Vous pouvez donc être tranquille à cet égard. Il sera bien que les choses restent ainsi, jusqu'à ce qu'on voie quel aspect prendront les affaires, et si la haine dont le cardinal est l'objet peut s'assoupir.

---

<sup>26</sup> La minuta de esta carta está en AGS Est. leg. 525, doc. 18 y una copia en doc. 55.

AGS Est. Leg. 525, doc. 51. Minuta de Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 6 de agosto de 1564. *Inc.* : Ya auréis entendido [...] *Expl.* : ... De Madrid a VI de agosto 1564.

Il répond aux lettres de main propre de la duchesse, des 4 mai, 12 et 20 juin, et à celles qu'elle a écrites à Gonçalo Perex jusqu'au 21 juillet. Il lui donne des nouvelles de sa santé et de celle du prince. J'ai vu ce que vous dites qui se passa au départ du cardinal de Grancelle, et les offices que, depuis, vous avez faits auprès de ces seigneurs. L'une et l'autre chose me paraissent fort bien. Et, quant à ce que vous dites, que les uns sont tièdes, à cause du soupçon et de la crainte qu'ils ont du retour du cardinal, et que les autres, qui lui sont amis, agissent mollement, parce qu'ils ne voudraient que les affaires marchassent sans son assistance, je vois bien le travail que cela doit vous donner. Toutefois, je vous prie beaucoup d'animer les uns et les autres pour qu'ils s'emploient dans l'intérêt de mon service, et sans celui de ces États, comme il convient. Le Roi est très-satisfait d'apprendre que les lettres qu'il a écrites aux seigneurs, concernant la religion, ont produit un bon effet, et qu'ils s'occupent aujourd'hui avec zèle de ce point et d'autres affaires qui regardent son service ; il charge la duchesse de les remercier de sa part. Il recommande encore à sa sœur le point de la religion, ainsi de celui d'une bonne administration de la justice, comme les deux choses principales. Il se félicite beaucoup de la conduite que tient le comte d'Egmont. Ce seigneur peut être certain de sa bonne volonté envers lui. Puisque le chancelier de Brabant marche si bien dans l'affaire de l'aide, on pourra différer le parti qu'il avait été jugé convenable de prendre à son égard. Le Roi est informé que beaucoup d'Allemands vont et viennent à Breda. Il craint qu'il n'en résulte des inconvénients pour la religion. Il charge la duchesse, après qu'elle s'en sera éclaircie, d'en parler au prince d'Orange.

AGS Est. Leg. 525. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 13 de agosto de 1564.

Elle se félicite d'avoir appris le rétablissement, en même temps que l'indisposition du Roi. Nouvelles de la mort de l'Empereur. Elle a enfin obtenu qu'il fût procédé contre Antonio de Avalos, malgré la mollesse des ministres qui en étaient chargés. Elle envoie au Roi copie du procès. Par suite à ce qu'elle a écrit à Gonçalo Perez, le carme Fabricius, arrêté à Anvers, a déjà dénoncé plusieurs de ceux de sa secte, qu'on espère saisir, pour faire d'eux et de lui justice exemplaire. Un autre prêtre hérétique, détenu au château de Rupelmonde, a tenté d'y mettre le feu, à l'aide de huit ou neuf hérétiques comme lui, mais ils ont échoué dans leur dessein de se sauver, à la faveur de l'incendie. On a fait à ce prêtre son procès et, après qu'il a eu dénoncé plusieurs autres hérétiques, il a été mis à mort, en se rétractant et en confessant la vraie foi catholique. On a fait à Lille certaines découvertes en matière de religion. Le lieutenant de la gouvernance de cette ville, le seigneur de la Haye, étant venu à mourir, elle l'a remplacé par M<sup>e</sup> Baulde Cuvillon, ancien avocat fiscal, qui est très-bon catholique, et qu'elle a chargé de la tenir au courant des moindres choses. Elle a honte de devoir dire qu'elle n'a pu encore en finir avec les aides. Les abbés ayant élevé de nouvelles prétentions, le prince d'Orange, le marquis de Berghes, le chancelier de Brabant et beaucoup d'autres leur ont donné tort, et, chose qui ne s'était jamais vue en Brabant, les nobles, qui se sont comportés en ceci le mieux du monde, ont déclaré aux abbés que, s'ils ne se désistaient pas de leurs prétentions, ils étaient résolus à se séparer d'avoir terminé toutes les affaires.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 13 de agosto de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.400-402) *Inc.*: Monseigneur, ce me sont esté [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XIII<sup>e</sup> jour d'aoust 1564.

Mort de l'empereur; regrets qu'en éprouve la duchesse. Lettres écrites par elle à ce sujet aux chapitres, prélats et conseils de justice. Obsèques qu'elle se propose de faire célébrer en la chapelle de la cour.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 13 de agosto de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.402-404) *Inc.*: Monseigneur, Vostre Majesté se pourra [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XIII<sup>e</sup> jour d'aougst 1564.

Procès fait à Antonio d'Avalos pour fait d'hérésie, et sa condamnation aux galères.

Margarita a Felipe II. Bruselas, 13 de agosto de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.404-409) *Inc.*: Monseigneur, il y a bien [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XIII<sup>e</sup> jour d'aougst 1564.

Différend pour les limites entre le comté de Bourgogne et la ville de Besançon. Arbitres choisis pour le décider. Argent levé sur le crédit des villes de Flandre et de Hainau; poursuites faites contre leurs bourgeois par les créanciers; secours demandé au Roi, 405.Plaintes de la France contre le S<sup>r</sup> de Malbergh et de celui-ci contre les Français; avis de la duchesse là-dessus.

BMB, Ms. Granvelle13, f.280r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita. Besançon, 13 de agosto de 1564.

BMB, Ms. Granvelle 13 f. 305r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Bruselas, 19 de agosto de 1564. *Inc.*: Illustrissimo et reverendissimo Monsignore, mi trovo [...] *Expl.*: ... Di Brusselle, il di XIX d'Agosto 1564.

Margarita de Austria recibe un paquete que envía inmediatamente al Cardenal Granvela porque contiene la cifra que tendrá que substituir la interceptada por los franceses.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 25 de agosto de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.409-410) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, les doloieuses [...] *Expl.*: ... De Madrid, le XXV<sup>e</sup> jour d'aougst 1564.

Douleur que lui a causée la mort de l'empereur. Maladie grave de la Reine. Obsèques à célébrer pour l'empereur à Madrid et à Bruxelles.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 25 de agosto de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (p.411) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, ce [...] *Expl.*: ... De Madrid, le XXV<sup>e</sup> jour d'aougst 1564.

Satisfaction qu'il a de la condamnation d'Antonio d'Avalos et des mesures prises à cette occasion par la duchesse.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 25 de agosto de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.411-412) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, j'ay [...] *Expl.*: ... De Madrid, le XXV<sup>e</sup> jour d'aougst 1564.

Il agréé la nomination des arbitres choisis pour la décision du différend du comté de Bourgogne avec la ville de Besançon. Il approuve de même ce que la duchesse à fait à propos des plaintes de la France contre le S<sup>r</sup> de Malbergh.

BMB, Ms. Granvelle13 f. 205r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Besançon, agosto de 1564.

BMB, Ms. Granvelle 13 f. 325r. Resolución de Margarita en el Consejo de Estado para licenciarlos soldados en Valenciennes.

AGS. Est. Leg. 525<sup>27</sup>. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 29 de agosto de 1564.

Elle a reçu, le 18, trois lettres du Roi : l'une, de sa main, la seconde, de la main de Gonçalo Perez, et la troisième, en date du 6. Elle répond à la première par une lettre à part. Elle se réjouit des nouvelles, qui lui ont été donnés, de la bonne santé du Roi et du prince, et de la grossesse de la reine. Elle est très-flattée d'apprendre, par la lettre écrite de la main de Gonçalo Perez, que le Roi est satisfait de son administration. Mais, d'un autre côté, il lui est pénible de voir, par les dépêches qu'elle reçoit, qu'il prête plutôt l'oreille à des personnes dont les intérêts et les passions particulières sont en opposition avec le bien de son service et le repos du pays, qu'à elle, qui lui est si dévouée. Pour la décharge de sa conscience, elle croit devoir parler au Roi plus librement qu'elle ne l'a fait jusque-là. L'état des affaires l'exige. D'ailleurs elle est mieux informée qu'elle ne l'était antérieurement. Elle lui dit donc que toutes les vues du cardinal de Granvelle, du président Viglius et de leur séquelle (seguaci) tendent à ce que le Roi, en arrivant aux Pays-Bas, trouve ces provinces en révolution. Ils espèrent alors pêcher, comme on dit, en eau trouble, et atteindre le but qu'ils poursuivent depuis longtemps, celui de s'emparer de toutes les affaires. C'est pourquoi ils ont été et sont encore contraires à l'assemblée des états généraux. La duchesse ajoute que le cardinal, le président et leur séquelle craignent, si la tranquillité se rétablit dans le pays, qu'on ne lise dans leurs livres, et qu'on ne découvre leurs injustices, simonies et rapines. Le courrier, porteur des trois lettres du Roi pour la duchesse, a remis aux seigneurs celles qui leur étaient destinées. Ils les ont trouvées si sèches et empreintes de tant de défiance, qu'ils en ont pris plus d'ombrage et d'inquiétude que jamais. Ils croient maintenant que tout ce que la duchesse leur a dit et fait dire, de la part du Roi, n'était qu'artifices et inventions. Ils ont même été jusqu'à lui donner à entendre que, dans leur opinion, le Roi, le cardinal et elle étaient d'accord pour les tromper. Afin de la désabuser, elle prie le Roi de leur témoigner de la confiance, et de leur montrer par effet les bonnes dispositions dans lesquelles elle est certaine qu'il est à leur égard. Sans cela, il ne faut pas espérer que les affaires de la religion et de la justice s'améliorent. La duchesse, selon les ordres du Roi, fera exécuter le placard de l'Empereur contre les anabaptistes, cependant l'acceptation du concile de Trente, que le Roi a prescrit, semble y mettre obstacle. En effet, par ledit concile, tous les placards de l'Empereur et du Roi, en matière de religion, sont annulés, ce dont les ecclésiastiques se montrent très-joyeux, puisqu'ils vont être investis par là de toute l'autorité qui appartenait au souverain. Margrave d'Anvers. Peu de fruit qu'on retirerait de la détention de Boacio au château de Vilvorde. Mesures prises par la duchesse, pour Valenciennes. Réduction de la garnison à 152 hommes, etc. État des choses à Tournay. La duchesse s'est conformée aux intentions du Roi, en assurant le comte d'Egmont de l'affection de S. M., et de la confiance qu'elle place en lui, mais il n'a pas paru en être persuadé. Il a été vivement blessé de ce que le Roi n'a choisi, pour le gouvernement de Béthune, aucun de ceux qu'il avait présenté. Affaires de finances. Les besoins dans lesquels le Roi laisse les Pays-Bas font dire qu'il ne cherche qu'à amuser le monde, sans vouloir rien terminer, et que, si ces provinces venaient à se perdre, il en aurait peu de souci, car l'on est convaincu qu'il possède de grandes sommes. Affaire des aides. Nouvelle difficulté élevée par les prélats de Brabant. Réponse ambiguë qui leur est faite mal à propos par le président Viglius. La duchesse assure le Roi que, sans le prince d'Orange et le marquis de Berghes, il aurait été impossible de remédier au mal causé, en cette occasion, par le président. Mauvais effet produit par la lettre du Roi en français, concernant certain acte du conseil des finances. Elle a fait dire que le cardinal a beau être en Bougogne, qu'il n'en conserve pas moins

---

<sup>27</sup> Los puntos para la respuesta de Felipe II están en AGS Est. leg. 525, doc. 14.

son crédit auprès de S. M. Provision de l'abbaye de Saint-Bernard, faite par le Roi en faveur de Thomas Van Thielt. Candidats pour l'abbaye de Tongerlo. Quant à Renard, deux jours après avoir reçu la lettre du Roi, la duchesse l'a mandé, et lui a notifié l'ordre de se rendre à Madrid. Après bien des objections, il s'est enfin déterminé à obéir. La duchesse a fait par à M. de Montigny de la mercède que le Roi daignait lui accorder. Il s'en est montré reconnaissant, en exprimant l'espoir qu'elle sera augmentée jusqu'à 2,0000 ducats par an, somme égale au revenu que produisait la commanderie de M. de Courrières. La duchesse prie le Roi, eu égard aux services de Montigny, de prendre en considération ce désir. A la première occasion, elle enverra le plan des fortifications de la Zélande. Elle a transmis à l'ambassadeur en Angleterre les dépêches qu'elle a reçues pour lui. Elle fait l'éloge de la prudence et de l'activité de cet ambassadeur. Voyage du comte de Mansfelt en Allemagne. Touchant ce qu'écrit le Roi sur les allées et venues des Allemands à Breda, la duchesse dit qu'il y a deux mois, la mère du prince d'Orange est arrivée dans cette terre, accompagnée de la plupart de ses fils et de ses filles, que le prince, étant occupé à Bruxelles pour les affaires des aides, lui demanda de s'absenter pendant huit à dix jours, afin d'aller prendre congé de sa mère, qui voulait s'en retourner, qu'il revint immédiatement après, qu'elle n'a par appris que, durant cette visite, il se soit fait quelque chose au préjudice de la religion et contre les placards du Roi, quoique l'on sût fort bien qu'une grande partie de ceux qui étaient venus avec la comtesse de Nassau étaient des sectaires. Le prince et la princesse d'Orange étant Allemands, elle ne voit pas comment on pourrait empêcher leurs parents de venir les voir. Elle s'est donc abstenue de parler au prince dans les termes prescrits par le Roi. Commissaires envoyés en Bourgogne pour prendre des renseignements sur l'état du domaine royal dans cette province. Il eût été préférable que le prince d'Orange y allât lui-même, avec le charge de surintendant, mais la duchesse n'a pas cru devoir prendre cette mesure. Un de ses motifs a été qu'on aurait en l'air ainsi de vouloir faire poursuivre le cardinal, jusqu'en Bourgogne, par un de ses plus redoutables ennemis. Depuis le départ du cardinal et la mort de M. de Glajon, les seigneurs font des instances prie le Roi de lui faire connaître la réponse qu'elle doit leur donner. Elle pense qu'il conviendrait aussi de remplacer le chancelier Negri au conseil privé. Elle remercie le Roi de ce qu'il a daigné lui écrire touchant le mariage du prince de Parme, son fils. Elle croit pouvoir l'assurer que le principal auteur de la déclaration de préséance donnée par le pape, contre la couronne de Castille, est le cardinal Pacca. Elle est convaincue que S. S. sera la première à s'en repentir. Elle traitera avec le cardinal Pacheco les affaires des Pays-Bas, qu'on ne pourra se dispenser de porter à Rome. Elle termine, en suppliant le Roi, puisqu'il ne croit pas devoir pour le moment solliciter le chapeau de cardinal en faveur de Gonçalo Perez, de lui accorder au moins quelque mercède qui le mette en état de parer à ses besoins, lui tranquillise l'esprit, et lui permette ainsi de se consacrer plus librement au service de S. M.

AGS Est. Leg. 525. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 29 de agosto de 1564.

C'est la lettre particulière annoncée dans celle qui précède. La duchesse s'y occupe particulièrement du président Viglius. Elle dit qu'à l'égard tant de la religion, que de la justice, il y a de grands soupçons et présomptions contre lui ; qu'elle n'est toutefois pas suffisamment informée, pour avancer quelque chose de positif, mais qu'elle prendra adroitement et secrètement les renseignements nécessaires, afin de les transmettre au Roi. – Elle se plaint de ce que, depuis le départ du cardinal de Granvelle, Viglius lui fait souffrir les peines de l'enfer, en traversant les mesures qu'exige le service du Roi. – Malgré ce que le cardinal a écrit à Curiel et à elle-même, les seigneurs appréhendent toujours qu'il ne revienne aux Pays-Bas ; ils s'en sont plaints de nouveau à la duchesse. Le Roi peut juger si, dans ces circonstances, il est possible de tenter encore une réconciliation entre eux et le cardinal. D'ailleurs, toutes les tentatives faites précédemment dans ce but, n'ont eu pour résultat que de les irriter davantage contre lui.



Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 7 de septiembtre de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.413-414) *Inc.*: Illustrissima duquesa, mi muy cara [...] *Expl.*: ... Madrid, 7 septembre 1564.

Envoi du comte de Fuensalida pour faire ses compliments de condoléance à l'empereur Maximilien et à la famille impériale sur la mort de l'empereur Ferdinand. Lettre qu'il écrit sur le même sujet au duc de Clèves.

BMB, Ms. Granvelle 14 f. 117r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Baudoncourt, 19 de septiembtre de 1564.

BMB, Ms. Granvelle 14 f. 171r. Gonzalo Perez a Margarita de Parma. Madrid, 26 de septiembtre de 1564. En AGS Est. leg. 525, doc. 41 hay una minuta desde Madrid de esta misma fecha. Español. *Inc.*: Dos cartas vuestras he reçibido juntas [...] *Expl.*: ... De madrid a XXVI de setiembre 1564.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 27 de septiembtre de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.414-415) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, vous [...] *Expl.*: ... por pequeño que sea.

Convalescence de la Reine. Maladie et convalescence du prince Alexandre Farnèse.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 27 de septiembtre de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.416-418) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, l'inquisiteur [...] *Expl.*: ... Brugis, 5 septembris 1564.

Lettre que lui a écrite l'inquisiteur Titelmannus, et réponse qu'il y a faite, 416. — Il recommande à la duchesse de donner toute faveur à Titelmannus, *ib.* — Lettre qu'il écrit au conseil de Flandre pour lui témoigner sa satisfaction, *ib.*

*Lettre de l'inquisiteur Titelmannus au Roi, 5 septembre 1564, p. 417.*

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 27 de septiembtre de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.419-420) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, mon [...] *Expl.*: ... ubiese algunas, seria tanto mejor.

Démarches qui se font à Rome contre l'union de l'abbaye de Vaucelles à l'archevêché de Courtrai et la destination à l'archevêché d'Utrecht de certains biens de l'ordre de Saint-Jean, 419. — Instructions qu'il a données là-dessus à son ambassadeur, *ib.* — Il désire que, de son côté, la duchesse fasse des offices pour que le pape ne revienne pas sur ce qui a été arrêté avec si mûre délibération, *ib.*

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 27 de septiembtre de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.420-421) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, pour [...] *Expl.*: ... De Madrid, le XXVII<sup>e</sup> jour de septembre 1564.

Lettres de convocation des états de Bourgogne, 420. — Lettres d'agrément des arbitres pour le différend entre le comté et la ville de Besançon, 421. — Comment le Roi ne peut encore

répondre touchant l'argent levé sur le crédit des villes de Flandre et de Hainaut, *ib.* — Affaire de Lumes: communications faites au gouvernement français, *ib.*

BMB, Ms. Granvelle 14 f. 175r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Baudoncourt, 28 de septiembere de 1564.

BMB, Ms. Granvelle 14 f. 177r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Bruselas, 28 de septiembere de 1564.

BMB, Ms. Granvelle 14 f. 36r. Margarita de Parma a Felipe II por aceptación del consejo. Septiembre de 1564.

AGS Est. Leg. 525. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 30 de septiembere de 1564. Italiano. *Inc.*: Con Gamboa corriero [...] *Expl.*: ... Di Brusselles il di ultimo di settembre 1564.

Elle accuse réception de la lettre du Roi, du 25 août. – Elle rend grâce au ciel du rétablissement de S. M. – Il importe que le Roi lui répond au sujet de l'exécution des décrets du concile, en tenant compte des inconvénients qui peuvent en résulter : le premier est que, si l'on accepte le concile tel qu'il est, ceux de Brabant prétendront que le Roi enfreint le serment qu'il leur a fait de ne rien innover dans les choses de ce pays, sans leur consentement, de manière qu'eux aussi se considéreront comme étant déliés du serment de fidélité ; le second inconvénient est, d'après ce que le pensionnaire d'Anvers a dit à la duchesse, que le magistrat de cette ville ne consentirait pas à admettre le concile sans certaines réserves. – Propositions pour les vacances éventuelles des évêchés. – La duchesse n'a pas encore reçu les informations qu'elle a demandées au chancelier de Brabant, au sujet du margrave d'Anvers et de Boacio. – Bons offices faits par le comte d'Arenberg pour les aides de la Frise et des autres provinces de son gouvernement, ainsi que par le conseiller Coebel, pour mettre d'accord ceux de Groningue et des Ommelandes. – Affaire des abbayes. – La duchesse rend compte de ce qui s'est passé, depuis sa dernière lettre, au sujet de Renard, qui a pris congé d'elle, et qu'elle recommande au Roi, pour qu'il veuille l'écouter avec bénignité, et lui faire rendre prompte justice par des hommes non suspects. D'après l'avis de ceux des finances, elle a fait payer à Renard, à comptes de ses gages, 5,000 florins, comme le moins qu'on pût faire pour le voyage d'un homme si infirme. – Ordre a été donné pour qu'il fût fait justice exemplaire de Grégoire Fabricius, et que l'on procédât contre tous ceux qui sont infectés d'hérésie. – La duchesse est d'avis que, pour ce qui est des anabaptistes, il faut s'en tenir au placard général de l'Empereur, de 1550, confirmé par le Roi, lorsqu'il succéda à son père. – A propos de la justice qui a été faite du prêtre de Rupelmonde, la duchesse ajoute que, quoique Vander Dich et Engelbert de Greboval, fils, ne soient pas entachés d'hérésie, et n'aient pas été aussi coupables d'ailleurs que ce prêtre, elle était résolue de faire faire également d'eux rigoureuse justice, mais que, par suite des intercessions qui ont eu lieu en leur faveur, et par la considération que ni l'Empereur, ni le Roi lui-même, n'ont voulu, par le passé, tremper leur mains dans ce sang, elle a sursis à leur exécution, jusqu'à ce que S. M. ait fait connaître sa résolution : en attendant, elle a ordonné que les coupables fussent mis aux fers, au fons d'une tour, au pain et à l'eau, sans que personne puisse communiquer avec eux, ni savoir s'ils sont morts ou vivants, genre de vie auquel ils ne pourront pas longtemps résister. – La duchesse attend avec une grande impatience la réponse du Roi sur ce qu'elle lui a écrite par le dernier courrier, afin que les seigneurs obtiennent de lui la satisfaction qu'ils demandent. – Elle a appris que le mariage de son fils avec dona Maria de Portugal est presque conclu, et que le roi de Portugal et l'infante, mère de la princesse, ont remis l'affaire entre les mains de Sa Majesté : ce pour quoi, elle prie le Roi de la terminer promptement.

AGS. Est. Leg. 525, doc. 53. Minuta de Felipe II a Margarita de Parma Madrid, 6 de octubre de 1564. *Inc.*: A los XXV del passado [...] *Expl.*: ... De Madrid a VI de octubre 1564.

Il répond à celle de la duchesse, du 29 août. Il a vu avec un grand étonnement ce qu'elle lui écrite touchant Viglius et le cardinal Granvelle. Elle a bien fait de l'en avertir. Toujours il donnera plus de crédit à ce qui viendra d'elle, qu'aux lettres ou relation de toute autre personne, quelle qu'elle soit. Comme ce sont choses d'importance, il désire en être informé plus particulièrement. Quant au président, elle lui fera plaisir de l'avertir surtout de sa conduite dans les matières de religion et de justice. S'il continue de se montrer difficile en tout, comme elle dit qu'il le fait, dans des vues particulières, il sera bien qu'elle examine comment on pourrait y remédier, puisqu'il ne convient pas que ceux qui doivent principalement l'aider dans l'expédition des affaires, y apportent des entraves. – «En ce qui touche le retour du cardinal, aux Pays-Bas, dit le Roi, puisqu'il vous a écrit la même chose qu'à Geronimo de Curiel, et que jusqu'à présent il n'y a rien de nouveau à cet égard, ces seigneurs n'ont aucun motif de prétexter la crainte de ce retour, pour se dispenser de faire ce qu'ils doivent, et qui convient au bien de ces pays. Ce que vous écrivez, qui s'est dit là-bas : que M. de Chantonay, frère du cardinal, m'aurait entretenu de cet objet, est controuvé. Je vous certifie que, durant le temps qu'il passa ici, il ne me dit mot, jusqu'au jour de son départ, qu'il me demanda ce que deviendrait le cardinal, et je lui répondis que j'y songeais, et que, quand j'aurais adopté une résolution, le cardinal en serait informé par moi. Là-dessus, il prit congé. Ce que l'on a encore dit là-bas très-malicieusement qu'avant de vous répondre sur les affaires publiques, je demande l'avis du cardinal, est tout aussi faux, comme vous le savez vous-même, et l'est surtout en ce moment, qu'il y a plus de trois mois que je n'ai reçu une lettre de lui. Quant à la haine que ces seigneurs lui portent, et dont vous croyez qu'on ne pourra les faire revenir, il sera bien que vous continuiez à agir auprès d'eux, toutes les fois qu'il s'offrirait une occasion favorable, puisque, en vertu des décrets du concile, le cardinal est tenu de résider dans son archevêché de Malines, et que nous ne voyons pas comment il s'en pourrait excuser, ni ces seigneurs trouver mauvais qu'il y résidât. Je vous prie donc encore de considérer bien tout cela, et de me faire part de votre avis. Je différerai d'écrire au cardinal à ce sujet, jusqu'à ce que j'aie reçu votre réponse.

BMB, Ms. Granvelle 14 f. 204r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Baudoncourt, 6 de octubre de 1564.

BMB, Ms. Granvelle 15 f. 90r. El margrave de Amberes, Jean de Immerselle, a Margarita de Parma. Amberes, 6 de octubre de 1564.

AGS Est. Leg. 525, doc. 59. Minuta Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 7 de octubre de 1564. *Inc.*: Aviendo muerto [...] *Expl.*: ... plazer y contentamiento.

Le maître de sa chapelle étant mort, il désirerait le remplacer par quelqu'un qui fût aussi habile. On lui a parlé de Chastelain, chanoine et maître de chapelle de l'église de Soignies, comme du meilleur qu'on pût à présent trouver. Il la prie de l'appeler, et de lui proposer cet office, en l'assurant qu'il sera bien reçu et traité.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 7 de octubre de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol III (p.422) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, povant [...] *Expl.*: ... De Madrid, le VII<sup>e</sup> jour d'octobre 1564.

Entier rétablissement du prince Alexandre Farnèse. Progrès de la convalescence de la Reine.

AGS. Est. Leg. 531. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselass, 8 de octobre de 1564.

Elle répond à la lettre de main propre du Roi, du 2 août. Selon ses ordres, elle a pris des informations sur la conduite de Viglius dans les matières de religion et de justice. Elle lui envoie ce qu'elle a pu recueillir dans les écrits d'Alonso del Canto et de fray Lorenzo de Villavicencio, et ce que lui a dit aussi l'inquisiteur de Flandre, qu'elle a fait venir sous un prétexte, et qu'elle a fait parler, après serment prêté de tenir secret ce qu'elle lui aurait demandé. Comme tout cela ne lui a paru suffire pour éclairer le Roi sur un cas de si grande importance, elle a, dans le plus grand secret et sous serment, invité un ecclésiastique et un lettré de lui dire ce qu'ils savaient là-dessus. Ils l'ont fait, et elle envoie au Roi leur relation. Elle ne peut certifier l'exactitude des renseignements qui lui ont été fournis, vu la manière dont elle a dû les prendre. Si le Roi voulait une information plus complète, et que les gens qui n'osent parler contre un personnage tel que le président, qui tient dans ses mains toute l'administration de la justice, pussent le faire sûrement, elle croit qu'on découvrirait des choses de beaucoup de gravité. Ce qu'elle peut dire au Roi, c'est qu'avec elle, le président s'est toujours, au moins en apparence, puisqu'elle ne peut juger son cœur, montré bon catholique, et qu'elle n'a jamais vu qu'il ait donné mauvais exemple en ce qui concerne la religion. Seulement, elle l'a trouvé très-facile à pardonner aux hérétiques repentis, etc.

AGS. Est. Leg. 525. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 8 de octobre de 1564.

Ceux de Louvain ont donné leur consentement aux aides, le 27 septembre dernier. – La duchesse se loue beaucoup des bons offices du prince d'Orange dans toute cette affaire, et propose au Roi de lui écrire une lettre gracieuse, pour l'en remercier. – L'exécution de Fabricius a eu lieu publiquement à Anvers, et a donné lieu à ce que des hommes du peuple jetassent des pierres aux officiers de la justice qui en étaient chargés. – La duchesse envoie au Roi un sommaire de toutes les choses importantes qui se sont passées aux Pays-Bas, en matière de religion.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 8 de octobre de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.423-441) *Inc.*: Monseigneur, je respondray par cestes [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le VIII<sup>e</sup> d'octobre 1564.

Négociations avec l'Angleterre: dernier écrit délivré au gouvernement de la reine, 423. — Requête des Anversois pour que les draps anglais puissent être amenés à leur foire: la duchesse la rejette, 424. — Affaires de Valenciennes: résolution de décharger la ville des gens de guerre, à certaines conditions, 425. — Fâcheuses conséquences que peut avoir le retard apporté par le Roi à l'envoi des deux cent mille écus pour la loterie des gens de guerre, 427. — Ordonnances de la diète de Worms pour l'entretien de la paix publique, 428. — Négociation avec les députés des états de Gueldre, *ib.* — Lettre de l'empereur défunt touchant les négociations entre le Danemark et la Suède, *ib.* — Avortement de ces négociations, 429. — Lettre du roi de Suède à la duchesse; réponse qu'elle y a faite, *ib.* — Couvent des augustins à Tournai, 430. — Révocation de l'édit sur les vins de France, *ib.* — Opposition des états de Frise et de ceux de la ville à l'introduction de l'évoque de Leeuwarde, 431. — Différend entre la ville de Groningue et les Ommelandes, aplani par les soins du conseiller Coebel, 432. — Délivrance aux abbés de Brabant de l'acte d'appointement du Roi sur l'affaire des évêchés, *ib.* — Nomination de l'abbé de Saint-Bernard, *ib.* — Gratuité de deux mille florins obtenu de lui pour l'évêque de Bois-le-Duc, *ib.* — Mécontentement et plaintes de Sonnius, 433. — Rente de deux mille florins à payer par l'abbé de Saint-Bernard, 434. — Difficultés que rencontre le complètement des dots des évêchés de Brabant, *ib.* — Répartition des églises qui avaient été assignées à l'évêché d'Anvers, *ib.* — Union de l'abbaye de Broigne à l'évêché de Namur, *ib.* — Démarches à Rome pour un subside ecclésiastique, 435. — La duchesse recommande au Roi Ayala, agent à Rome, et le chanoine

Pedro de Castillo, *ib.* — Déposition d'Alexandre Vanden Bossche, *ib.* — Requête du comte de Mansfelt pour être payé de son traitement pendant le temps qu'il fut prisonnier en France, 436. — Pauvre état du pays de Zélande; proposition de construire une citadelle à Flessingue, *ib.* — Lettre de remerciaient du Roi aux cantons des Ligues, 438. — Négociation du trésorier de Salins avec les députés de ces cantons, *ib.* — Convocation des états de Bourgogne, *ib.* — Prétentions du colonel Grandvillers à la seigneurie de la Chaulx, 439. — Transport du corps du feu évêque de la Quadra, 440. — Requête de Simon Renard, *ib.*

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 8 de octubre de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.441-447) *Inc.*: Monseigneur, estant, par le trespas [...] *Expl.*: ... De Bruxellas, le VIII<sup>e</sup> d'octobre 1564.

Mort du S<sup>r</sup> de la Haye, lieutenant du gouvernement de Lille, Douai et Orchies, 441. — La duchesse le remplace par Baulde Cuvillon; instructions qu'elle donne à celui-ci, *ib.* — Arrestation par le bailli de Waes et emprisonnement au château de Rupelmonde de Jean Heyndriex, qui avait jeté dans l'eau une image de la Vierge, 442. — Intelligence de ce prisonnier avec d'autres pour tuer le châtelain et se sauver, 443. — Méfaits qu'ils commettent, *ib.* — Mesures de répression; Heyndriex est exécuté par le feu, 444. — Arrestation à Anvers de Christophe Fabricius et d'Oliverius de Bock, *ib.* — Relaxation et bannissement de de Bock, *ib.* — Procès fait à Fabricius, 445. — Scandale de Bruges, *ib.* — Pasquilles placardées en cette ville, *ib.* — Plaintes du magistrat contre l'inquisiteur Tilelmannus, *ib.* — Anabaptistes à Bruxelles, 446. — Difficultés faites par les échevins de Middelbourg pour prononcer sentence contre des anabaptistes qu'ils avaient jugés; ordres que leur donne la duchesse, *ib.* — Exécution à Anvers de Christophe Fabricius; insolences commises par des hommes du peuple, *ib.*

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 8 de octubre de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.447-451) *Inc.*: Monseigneur, pour ce que, dois [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le VIII<sup>e</sup> d'octobre 1564.

Affaires de Valenciennes: discussion avec le magistrat sur la somme à payer par la ville pour le licenciement des gens de guerre; résolution finale de la duchesse, 447. — Éloge du marquis de Berghes et des conseillers d'Indevelde et Rattaller, 450. — Négociations avec l'Angleterre: instructions données par la duchesse à l'ambassadeur du Roi, *ib.*

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 8 de octubre de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.452-454) *Inc.*: Monseigneur, je respondray par cestes [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le VIII<sup>e</sup> d'octobre 1564.

Nomination des abbés de Saint-Bernard et de Saint-Michel à Anvers, 452. — Réformation faite en l'abbaye de Saint-Michel, *ib.* — Abbaye de Tongerlo: la duchesse prononce pour Corneille Geldens, *ib.* — Le S<sup>r</sup> de la Thieuloye gouverneur de Béthune, 453. — Le comte de Meghem et la vénerie de Gueldre, *ib.* — La pension de l'évêque de Namur, *ib.* — Le capitaine Blondel, *ib.* — Conciergerie de la maison du Parc à Bruxelles donnée à Jean Paradis, 454.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 8 de octubre de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.454-455) *Inc.*: Monseigneur, encoires que, pour tant [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le VIII<sup>e</sup> d'octobre 1564.

Recommandation en faveur en garde des sceaux de Tisnacq, 455.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 8 de octubre de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.455-463) *Inc.*: Monseigneur, j'ay veu les lettres [...] *Expl.*: ... Sa Majesté et tranquillité du païs.

Concile de Trente. — Avis des évêques, des conseils de justice et des universités sur les décrets du concile, 456. — Objections faites, au conseil d'État, contre la publication du concile sans aucune réserve, 457.

*Procès-verbal de la séance tenue par le conseil d'état le 23 août 1564*, p. 458.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 8 de octubre de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.464-474) *Inc.*: Monseigneur, pour respondre à celle [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le VIII<sup>e</sup> jour d'octobre 1564.

Affaires de finances. — Intérêts dus aux villes de Flandre, 464. — Payement des garnisons, *ib.* — Loterie générale pour éteindre la dette envers les gens de guerre, 465. — Spéculation sur le sel d'Andalousie, 466. — Projet pour l'amortissement des lettres des receveurs, 467. — Défaut de moyens pour payer les dépenses ordinaires et extraordinaires, *ib.* — Pensions des ritmaitres et colonels assignées sur les finances des Pays-Bas, 468. — Travaux à faire aux fortifications, *ib.* — Contribution due à l'Empire, 469. — Prétention du comte de Wedde contre la ville d'Anvers, *ib.* — Obligations des villes de Flandre et de Hainaut, *ib.* — Négociation avec la ville de Bruges pour lui vendre la ville de l'Ecluse, 470. — Proposition de céder la ville de Ninove au comte d'Egmont, *ib.* — Établissement d'une chambre des comptes au comté de Bourgogne, 471. — Envoi de commissaires en cette province, pour prendre connaissance de l'état du domaine royal, *ib.* — Consentement de tous les membres des états de Brabant (le troisième membre de Bruxelles excepté) aux vieilles aides, *ib.* — Aides nouvelles demandées aux pays d'Overyssel, de Groningue, de Lingen et de la Drenthe et accordées par eux, 472. — Fraudes commises en la charge des aluns, *ib.* — Vente par des Français de biens qu'ils ont aux Pays-Bas, 173. — Créance du trésorier Schetz, *ib.*

Los margrave, alcaldes, regidores, etc. de Amberes a Margarita de Parma. Amberes, 8 de octubre de 1564.

BMB, Ms. Granvelle 91, f. 258r. Extracto de las cartas de Margarita de Parma a Felipe II. S.l., 8 de octubre de 1564.

BMB, Ms. Granvelle 14, f. 294r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Baudoncourt, 15 de octubre de 1564.

BMB, Ms. Granvelle 14, f. 296r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Baudoncourt, 20 de octubre de 1564.

BMB, Ms. Granvelle 14, f. 373r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Baudoncourt, 24 de octubre de 1564.

BMB, Ms. Granvelle 14, f. 399r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Baudoncourt, 28 de octubre de 1564.

BMB, Ms. Granvelle 14, f. 407r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Bruselas, 29 de octubre de 1564.

BMB, Ms. Granvelle 36, f. 301r. Margarita de Parma a aquella de Tournay. S.l., 6 de noviembre de 1564.

BMB, Ms. Granvelle 15 f. 63r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita. Baudoncourt, 10 de noviembre de 1564.

BMB, Ms. Granvelle 15 f. 95r. Los alcaldes y regidores de Amberes a Margarita de Parma. Amberes, 12 de noviembre de 1564.

AGS Est. Leg. 525, doc. 19. Minuta Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 25 de noviembre de 1564. *Inc.*: Vuestras cartas de último de setiembre [...] *Expl.* : ... que os escriviré de mi mano.

C'est une longue réponse à celles de la duchesse des 5 septembre et 8 octobre. — Le duc de Holstein l'a fait prier d'envoyer quelqu'un à ses noces, qui auront lieu le 17 décembre; il charge la duchesse de désigner cette personne. — D'après les listes qu'elle lui a fait parvenir, il a nommé à l'évêché de Gand le docteur Cornélius Jansenius, doyen de Saint-Jacques à Louvain, avec 1,500 ducats de pension, en attendant la dotation de sa mense; elle lui demandera s'il accepte cette dignité, et tiendra, ainsi que lui, la chose secrète, jusqu'à ce que les bulles soient arrivées de Rome, afin qu'il puisse prendre possession, avant qu'on ne lui suscite des difficultés, comme cela est arrivé ailleurs. — Il a appris avec plaisir que le prince d'Orange l'avait secondée dans l'affaire des aides; mais, avant de le remercier, comme elle le propose, il veut éclaircir ce que lui écrit don Francès sur ce qui se passerait dans sa principauté. — Par la lettre d'Armenteros à Gonçalo Perez et par d'autres voies, il a été informé que, lors de l'exécution de l'hérétique Fabricius à Anvers, on avait jeté des pierres à l'exécuteur; qu'on avait assailli aussi à coups de pierre une femme qui avait déposé contre le criminel; qu'enfin on avait fait circuler des écrits tracés avec du sang, dans lesquels on menaçait de venger la mort de Fabricius. Il a su encore que, dans la même ville, il y avait un naturel d'Armentières, nommé Jean Tulet, fugitif de Bruges et depuis de Francfort, anabaptiste déclaré, ainsi qu'un autre, nommé Juan de Moya, non moins pernicieux, et qu'il s'y trouve de plus une infinité de Juifs qui s'assemblent en leur synagogue, se circonciisent et font leurs cérémonies publiquement; qu'il s'y représente des comédies très-libres, où, dit-il, on parle mal de ma personne : ce dont je ne ferais aucun cas, si, en même temps, on ne s'y moquait de notre sainte foi et religion catholique; enfin, que des femmes vont accoucher à Anvers, pour y faire baptiser leurs enfants à la mode des hérétiques. Il signale toutes ces choses à la duchesse, pour qu'elle y remédie. — Il a aussi appris que, à Anvers, de même qu'en Hollande et en Zélande, la maudite secte des anabaptistes se propage; il recommande à sa sœur de l'extirper : « c'est grande » vergogne, dit-il, que les hérétiques d'Allemagne eux-mêmes ne veuillent la souffrir, et qu'elle trouve un refuge et de l'appui dans mes États. — Il parle d'autres désordres sur le fait de la religion, qui ont lieu à La Haye, Middelbourg, la Tôle, Bruges, et prie sa sœur d'y pourvoir. — On l'a informé que les hérétiques des Pays-Bas ont des intelligences avec les hérétiques français; il importe de surveiller ces menées. — Elle lui fera plaisir d'animer et de favoriser de tout son pouvoir l'inquisiteur Titelmanus, ainsi que le promoteur fiscal, M<sup>e</sup> Cornille Canis et le notaire Pierre Hedan (Pedro Hedano), qui s'acquittent de leurs charges, au péril de leur vie. — Quant à l'affaire du concile, il

a vu ce qu'elle lui a écrit, et le sommaire des avis des évêques, conseils et universités, avec ses notes sur chaque point, et que tous, ou au moins la plupart, sont d'opinion de n'accepter le concile, que sous réserve des prééminences royales et des droits des vassaux. Il lui rappelle ce qui s'est passé à cet égard dans ses royaumes d'Espagne, où l'acceptation du concile s'est faite généralement, quoiqu'on y eût trouvé certains points très-préjudiciables à ses droits et hauteurs; mais on préféra accepter le concile sans aucune limitation, pour donner exemple aux autres royaumes, et parce que, si l'on y avait fait quelque modération, on en aurait pris texte à Rome pour le calomnier, et dire qu'il n'acceptait le concile, qu'en ce qui lui plaisait. Néanmoins, son conseil a depuis déterminé ce qui devait être modéré dans l'exécution. Il est donc embarrassé sur le parti à prendre à l'égard des Pays-Bas. Si, après avoir accepté le concile sans limitation dans tous ses autres royaumes et seigneuries, il allait y apposer des réserves aux Pays-Bas, cela produirait un fâcheux effet, donnerait un mauvais exemple à la France et à d'autres pays, fournirait matière à ce qu'on le calomniât, surtout à Rome, à cause de ses rapports actuels avec le saint-siège. — Il désire donc, avant de se résoudre, qu'elle examine encore s'il n'y aurait pas moyen d'accepter le concile généralement : ce qu'il souhaiterait beaucoup, et d'écrire aux conseils des lettres qui en limitassent l'application.

Felipe II a Margarita. Madrid, 25 de novembre de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.474-479) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, j'ai [...] *Expl.*: ... miesne, qui ne souffroit dilation.

Négociations avec l'Angleterre, 171. — Résolutions de la duchesse concernant Valenciennes, 475. — Ordonnance de la diète de Worms pour l'entretien de la paix publique, *ib.* — Négociation avec les états de Gueldre, 476. — Réponses faites par la duchesse au roi de Suède et à la ville de Lubeck, *ib.* — Cloître des augustins à Tournai, *ib.* — Insuccès des mesures prises pour l'introduction de l'évoque de Leeuwarde, *ib.* — Différend entre la ville de Groningue et les Ommelandes, *ib.* — Conduite à tenir envers l'évêque Sonnius, s'il ne veut pas accepter ce qui a été négocié avec les abbés de Brabant, 477. — Répartition des deux mille florins de rente à payer par l'abbé de Saint-Bernard, *ib.* — Union de l'abbaye de Broigne à l'évêché de Namur, 478. — Subside ecclésiastique, *ib.* — L'agent Ayala et le chanoine Pedro de Castillo, *ib.* — Lettres du Roi aux cantons suisses, expédiées par la voie de Lyon, *ib.* — Négociation du trésorier de Salins avec les députés de ces cantons, *ib.* — Dépêches pour la convocation des états de Bourgogne et pour d'autres affaires de ce pays, 479. — Prétention du colonel Grandvillers louchant la seigneurie de la Chaulx, *ib.* — Provision pour faire retirer d'Angleterre le corps de l'évêque de la Quadra, *ib.* — Approbation de l'apostille mise sur la requête de Simon Renard, *ib.*

Felipe II a Margarita. Madrid, 25 de novembre de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.480-482) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, à [...] *Expl.*: ... De Madrid, le XXV<sup>e</sup> jour de novembre 1564.

Nomination de M<sup>e</sup> Baulde Cuvillon comme lieutenant de la gouvernance de Lille, 480. Exécution du prêtre apostat à Rupelmonde et de Christophe Fabricius à Anvers, *ib.* — Mesures a prendre lors des exécutions de ce genre, *ib.* — Relaxation et bannissement d'Oliverius de Bock, 481. — Différend entre le magistrat de Bruges et l'inquisiteur Titelmannus, *ib.* — Anabaptistes à Bruxelles, *ib.* — Lettre de la duchesse aux échevins de Middelbourg, *ib.* — Affaires de Tournai et de Valenciennes, *ib.*

Felipe II a Margarita. Madrid, 25 de novembre de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.482-483) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, ceste [...] *Expl.*: ... De Madrid, le XXV<sup>e</sup> jour de novembre 1564.



Réformation de l'abbaye de Saint-Michel à Anvers. Pensions données sur cette abbaye, *ib.* — Nomination de Jacques Van Diessen comme abbé de Tongerlo, *ib.* — Libéralité à demander à l'abbé pour l'évêque Sonnius, *ib.* — Conciergerie de la maison du Parc à Bruxelles: le Roi approuve qu'elle soit donnée à Jean Paradis, 483. — Nomination de Jean Sigoney comme maître des comptes de Luxembourg à Bruxelles, *ib.*

Felipe II a Margarita. Madrid, 25 de novembre de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (p.484) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, veu [...] *Expl.*: ... De Madrid, le XXV<sup>e</sup> jour de novembre 1564.

Il a nommé à l'évêché de Gand Corneille Jansenius, au lieu de l'abbé de Saint-Pierre, qu'on n'a pas accepté à Rome, 484.

Felipe II a Margarita. Madrid, 25 de novembre de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.485-486) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, combien [...] *Expl.*: ... De Madrid, le XXV<sup>e</sup> de novembre 1564.

Il approuve les moyens que la duchesse se propose d'employer pour satisfaire aux obligations des villes de Flandre et de Hainaut. Vieilles aides de Brabant. Aides obtenues des pays d'Overyssel, de Groningue et de Drenthe.

Felipe II a Margarita. Madrid, 25 de novembre de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.486-487) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, vous [...] *Expl.*: ... De Madrid, le XXV<sup>e</sup> de novembre 1564.

Il n'est pas d'avis que Ninove soit vendue au comte d'Egmont, 486.

Felipe II a Margarita. Madrid, 25 de novembre de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (p.487) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, aiant [...] *Expl.*: ... De Madrid, le XXV<sup>e</sup> de novembre 1564.

Il la charge d'envoyer quelqu'un pour le représenter aux noces du duc de Holstein. I de faire acheter un bijou qui, en son nom, sera offert à la mariée, 187.

BMB, Ms. Granvelle 15, f. 155r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Chantonnay, 25 de novembre de 1564.

AGS Est. Leg. 525. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 29 de novembre de 1564.

Elle accuse réception des deux lettres du Roi, du 27 septembre et du 6 octobre. — Affaires de finances. La duchesse assure au Roi que, s'il laisse les Pays-Bas à l'abandon, ces provinces ne tarderont pas à se perdre entièrement. Il importe d'y pourvoir, car la dépense excède annuellement les revenus, de 600,000 florins. — Elle a vu ce que le Roi lui écrit concernant le président Viglius et le cardinal de Granvelle. Elle ne peut que s'en référer, au sujet de ces deux personnages, à ses informations précédentes. Cependant, si le Roi désire qu'elle fasse, sur les actes du cardinal, une enquête ultérieure, soit secrètement, comme elle l'a fait pour Viglius, soit par voie de justice, elle est prête à exécuter ses ordres, quoiqu'elle préférât que cette commission fut donnée à un autre. — Elle répète que le retour du cardinal produirait un soulèvement que personne ne serait en état de comprimer ; et lui-même serait en ce cas exposé à un péril imminent. — Rappeler le cardinal, pour le faire résider dans son archevêché de Malines, selon

les décrets du concile, aurait les mêmes inconvénients que s'il revenait à Bruxelles; en outre, ce serait donner matière à ce qu'on s'occupât, plus encore qu'on ne le fait ordinairement, de la réforme des prêtres, afin qu'ils vivent comme il convient à leur caractère, et non comme ils le font. — On dirait encore que les évêques, institués pour le rétablissement de la religion, sont ceux qui lui portent dommage, car l'évêque d'Ypres est le seul dont on ait une entière satisfaction. Or, le Roi sait, mieux que la duchesse, quelle est la vie du cardinal, et quels exemples il donnerait à Malines, ou ailleurs. — Selon elle, il faudrait envoyer le cardinal à Rome : ce prélat lui-même, lorsqu'il a reçu le chapeau, a dit à la duchesse qu'il l'acceptait, afin de pouvoir, à l'occasion, se retirer dignement à Rome, car il prévoyait déjà les dangers qui le menaçaient. Alors, non plus qu'au jour d'hui, il ne croyait pas que la résidence prescrite par le concile de Trente pût mettre obstacle à ce dessein. — La duchesse continue d'employer tous les moyens de persuasion, pour faire revenir les seigneurs de l'idée que les dispositions ordonnées par le Roi sont soumises préalablement à l'avis du cardinal; mais ils se montrent incrédules sur ce point. — Elle se réfère à ses lettres en français, touchant une requête présentée par les quatre membres de Flandre contre l'inquisiteur Titelmanus. — Elle se dispose à assembler prochainement les états généraux. — Explication donnée par elle au comte d'Egmont sur les motifs qui ont valu au sieur de la Thieulloye la préférence pour le gouvernement de Béthune. — Elle désigne au Roi, selon ses ordres, comme étant les plus propres à faire partie du conseil d'État, le marquis de Berghes, le comte de Meghem et le seigneur de Montigny. M. d'Arenberg est également fort capable; mais son gouvernement est très-éloigné, et sa présence y est nécessaire. Elle ne propose pas le comte de Mansfelt, par le même motif, et aussi parce qu'il est étranger, quoique, à vrai dire, son titre de chevalier de l'Ordre, et le gouvernement dont il est investi, doivent le faire regarder comme indigène. — En dehors des chevaliers de l'Ordre, personne ne conviendrait mieux que M. de Noircarmes. — La duchesse se réfère à ses lettres en français, touchant l'état des affaires religieuses, les relations avec l'Angleterre, le subsidie demandé au pape sur les biens ecclésiastiques aux Pays-Bas, etc. — Elle prie de nouveau le Roi de faire juger Renard promptement, et par des hommes non suspects, tout le pays ayant les yeux fixés sur cette affaire. — Ce que don Francès (de Alava) a fait entendre au Roi, touchant les mauvaises intentions qu'on suppose à quelques-uns des seigneurs, lui paraît invraisemblable, et ne peut provenir que des avertissements que le cardinal envoie ordinairement audit don Francès. — Le président (Viglius) et le chancelier de Brabant sont d'avis que le margrave d'Anvers ne peut être démissionné, que de son consentement. — Difficulté que, d'après les mêmes ministres, présentent l'arrestation et la condamnation de Boacio. — La duchesse plaide de nouveau les intérêts de Montigny, à propos de la commanderie devenue vacante par la mort de Garcilaso. — Elle termine, en remerciant le Roi de la réponse qu'il lui a faite, sur sa recommandation en faveur de Gonçalo Perez.

AGS Est. Leg. 525, doc. 119. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 30 de noviembre de 1564. Español. *Inc.*: Resçebí la carta de V. M. [...] *Expl.*: ... De Brusellas a postrero de noviembre 1564.

Suivant la lettre du Roi du 7 octobre, elle a fait appeler le chanoine Chastelain, et lui a proposé d'aller servir le Roi en qualité de son maître de chapelle. Il s'en est excusé sur l'état de sa santé, et, malgré toutes les instances et toutes les offres qu'elle lui a faites, il a persisté propres au même office. On lui a désigné certain M<sup>e</sup> Jean Bonmarché, chanoine et maître de l'école des enfants de l'église de Cambrai. C'est un des hommes les plus habiles, en fait de musique, qu'il y ait dans ces provinces, et grand compositeur, mais il n'a pas de voix. Il est petit et de peu d'apparence, parce qu'il n'a point de barbe, quoique âgé de quarante années et plus. Elle le fera venir.

AGS Est. Leg. 525<sup>28</sup>. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 16 de diciembre de 1564.

Discours tenu au conseil d'État, par le comte d'Egmont, sur la nécessité d'envoyer au Roi un personnage principal, pour lui représenter, de vive voix et avec force, les misères et les nécessités du pays. Cette opinion est appuyée par les autres seigneurs. — Ceux-ci étant revenus plusieurs fois à la charge, la duchesse s'est décidée à mettre en délibération, au conseil d'État, et le choix de celui qu'on enverra à Madrid, et les instructions dont il sera porteur. La chose aura lieu, au retour du prince d'Orange, qui est allé à Breda voir sa femme. — Il est revenu à la duchesse que le comte d'Egmont désire être chargé de cette mission, et que la plupart des seigneurs lui sont favorables, parce que, connaissant sa franchise, et persuadés qu'il serait bien accueilli du Roi, ils espèrent qu'il réussirait mieux dans cette négociation, que ses devanciers. — A cette occasion, la duchesse croit devoir informer le Roi qu'elle a compris, aux discours du comte d'Egmont, qu'il fonde de grandes prétentions sur ses services passés et présents. Il se plaint de n'avoir eu d'autre récompense, qu'une ayuda de costa de 50,000 ducats, qui ne lui ont pas encore été entièrement payés, tandis qu'il a huit filles et deux garçons, et des milliers de florins de dettes. — La duchesse a pris connaissance du papier en chiffres que don Francès (de Alava) lui a envoyé pour le Roi, concernant le prince d'Orange. A cet égard, elle s'en réfère à la lettre qu'elle a adressée au Roi par Jean-Baptiste de Tassis, sur ce que don Francès lui a donné à entendre, relativement à quelques-uns des seigneurs. Ces insinuations de don Francès sont exactement les mêmes que celles qu'elle reçut, dans le principe de sa régence, du cardinal de Granvelle et do M. de Chantonay, son frère. Du reste, elle ne négligera rien pour vérifier le fait avancé par cet ambassadeur. — Elle désirerait, à tout événement, que le Roi lui dictât la conduite qu'elle aurait à tenir vis-à-vis du prince, au cas qu'il fit quelque chose de contraire à son devoir : ce qu'elle ne croit pas. — Sur ce que le Roi lui marque des motifs qu'il a eus de ne pas écrire au prince, elle dit qu'une lettre de lui ne pouvait faire aucun mal, et qu'elle aurait au contraire produit un bon effet, d'autant plus que tous les seigneurs du conseil d'État se montrent très-mécontents de ce que, depuis le départ du cardinal, le Roi n'a daigné leur écrire un seul mot, ni faire la moindre réponse à leurs représentations.

Margarita a Felipe II. Bruselas, 29 de noviembre de 1564<sup>29</sup>. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.488-492) *Inc.*: Monseigneur, depuis mes dernières escriptes [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le pénultième jour de novembre 1564.

Affaires de finances — Embarras où se trouve le gouvernement, 488. — Aides de Brabant, 489. — Levée de quarante mille florins sur le crédit de la duchesse et des seigneurs pour payer les gens de guerre, *ib.* — Obligations des villes de Flandre, 490. — Demande au Roi d'un secours annuel de deux à trois cent mille florins, 491. — Nécessité de nouveaux fonds pour l'entretien des galériens, 492. — Aide de douze mille florins accordée par les états de Lingon, *ib.*

Margarita a Felipe II. Bruselas, 30 de noviembre de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.482-503) *Inc.*: Monseigneur, je respondray par cestes [...] *Expl.*: ... Vostre Majesté se y conformera.

Négociations avec l'Angleterre: écrits exhibés de part et d'autre, 492. — Accord des aides par les états de Brabant, 494. — Renouvellement du placard imposant cinq sols sur l'aime de vin,

---

<sup>28</sup> Los puntos de esta carta al rey están en AGS Est. Leg. 525, doc. 13.

<sup>29</sup> Los puntos que de esta carta se hicieron a Felipe II están en AGS Est. leg. 525, doc. 11. La carta se halla en el doc. 120 del mismo legajo, en muy mal estado. En doc. 120 bis se halla otra extensa carta en italiano con la misma datación pero con *Inc.*: Ho ricevuto due lettere [...] *Expl.*: Di Brusselles il di XXIX di noviembre 1564.

495. — Aides accordées par les états d'Overyssel, de Drenlhe, de Groningue et de Lingen, *ib.* — Zèle du comte d'Arenberg, *ib.* — Extrémité et misère dans laquelle se trouve le gouvernement, 496. — Impossibilité de se servir des bandes d'ordonnance sans les payer, 497. — Tentative pour obtenir un subside ecclésiastique, 498. — Licenciement des gens de guerre qui étaient à Valenciennes; ordre établi en cette ville, *ib.* — Convocation, par le cardinal de Lorraine, de l'archevêque de Cambrai et des évêques de Tournai et d'Arras à un concile provincial; la duchesse leur défend d'y comparaître, 499. — Lettres du duc de Holstein, 500. — Arrestation, à Aire, de deux individus ayant eu des intelligences suspectes avec des capitaines français, *ib.* — Différend entre le duc d'Arschot et le S<sup>t</sup> d'Audregnies, apaisé par l'entremise des seigneurs, 501. — Retour du S<sup>t</sup> de Sweveghem de la cour impériale; bon accueil qu'il y a reçu; sentiments affectueux de l'empereur pour le Roi et ses pays, *ib.* — P. S. Négociations avec l'Angleterre: nouvel écrit du secrétaire Cecyll; réponse qui y est faite, 502.

Margarita a Felipe II. Bruselas, 30 de noviembre de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, (pp.503-518) (Contiene 4 cartas) *Inc.*: Monseigneur, cestes seront pour ensuyvre [...] *Expl.*: ... ce XXII<sup>e</sup> jour de novembre anno 1564.

Affaires de la religion. — Augmentation de l'hérésie dans la chàtellenie de Lille; urgence d'y nommer un gouverneur; candidats à cette charge, 504. — Mesures prises par le magistrat d'Anvers pour découvrir les auteurs des insolences commises lors de l'exécution de Fabricius, *ib.* — Exécution de deux anabaptistes à Middelbourg; paroles adressées par eux au peuple, 505. — Ordre donné par la duchesse au magistrat de proceder contre les autres, 506. — Plaintes du magistrat de Bruges et des députés des états de Flandre contre l'inquisiteur Titelmannus, 507. — Réponses de la duchesse à ces plaintes, 508. — Livret contenant l'interprétation des Psaumes de David en wallon, imprimé à Anvers chez Christophe Planlin: ordre à Plantin d'en taire brûler tous les exemplaires, 509. — Balthazar Rolin, dit Aymeries, accusé par la sénéchale de Hainaut de mal sentir de la religion catholique; comment il se justifie; acte qui lui est délivré après informations prises, 510. — Déposition d'un de ceux qui avaient jeté des pierres lors de l'exécution de Fabricius, *ib.*

A. Lettre du magistrat d'Anvers à la duchesse de Parme, 12 novembre 1564, p. 542.

B. Requête des quatre membres de Flaiidre au Roi contre l'inquisiteur Titelmannus, avec apostille de la duchesse de Parme, 20 octobre 1564, p. 513.

C. Acte de la duchesse de Parme touchant Balthazar Rolin, dit Aymeriet, 18 novembre, 1564, p. 516.

D. Lettre du magistrat d'Anvers à la duchesse de Parme, 22 novembre 1564, p. 517.

BMB, Ms. Granvelle 15, f. 203r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Besançon, 6 de diciembre de 1564.

BMB, Ms. Granvelle 15 f. 309r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Besançon, 23 de diciembre de 1564.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 24 de diciembre de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.518-519) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, j'ay [...] *Expl.*: ... De Madrid, le XXIV<sup>e</sup> jour de décembre 1564.

Il lui annonce qu'à son retour de l'Escorial, après les Rois, il répondra à toutes ses lettres.

AGS Est. Leg. 525. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 26 de diciembre de 1564.

Elle informe le Roi, en lui accusant réception de sa lettre du 25 novembre précédent, qu'un hérétique, détenu à Valenciennes, est parvenu à s'échapper, à l'aide de la fille di geôlier, et ajoute, en post-scriptum, que celle-ci a été justiciée pour ce fait. L'hérétique n'avait pas encore été repris. La duchesse joint à cette lettre un billet en chiffres, relatif à celle du Roi, du 6 octobre, en le priant d'ordonner que Gonçalo Perez seul en prenne connaissance. Ce billet traite d'une conférence qu'elle a eue avec les seigneurs, au sujet des affaires du pays, et dans laquelle il a été reconnu nécessaires d'envoyer quelqu'un au Roi, pour les lui exposer, des services rendus par le comte d'Egmont à l'Empereur et au Roi, services dont il attend encore la récompense, de la conduite tenue par don Francès de Alava, qui, par les suggestions du cardinal, semble prendre à tâche de faire tout ce que celui-ci faisait avant son départ, des difficultés de la position de la duchesse, de la convenance qu'il y aurait à ce que le Roi écrivit une lettre gracieuse au prince d'Orange.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 31 de diciembre de 1564. Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.519-521) *Inc.*: Monseigneur, les doyen et chapitre [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le dernier jour de décembre 1564.

Elle propose l'annexion à la cure de Gorcum de deux des quatorze prébendes allachées au chapitre de cette ville.

AGS Est. Leg. 525. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 17 de enero de 1565.

Elle a communiqué à Corneille Jansenius le choix que le Roi a fait de sa personne pour l'évêché de Gand. Sur son refus, elle l'a engagé à réfléchir encore jusqu'au lendemain. Il a dit alors qu'il se proposait de consulter à cet égard Viglius, ce qu'elle a désapprouvé. Le jour suivant, il a voulu du moins prendre l'avis de Tiletanus; elle y a consenti, et, au moyen d'un avertissement qu'elle fit secrètement parvenir à ce dernier par le docteur Molinaeus, afin que l'un et l'autre exhortât Jansenius à accepter, celui-ci, au retour de son entrevue avec eux à Louvain, lui a déclaré qu'il acceptait. Depuis, ayant su que les bulles pour l'évêché de Gand avaient déjà été expédiées à Rome, en faveur de l'abbé de Saint-Pierre, il s'est rétracté; mais, comme cet abbé refusait positivement l'évêché, qu'il déclarait vouloir renoncer plutôt à son abbaye, et qu'il a fini en effet par y renoncer, Jansenius est demeuré en définitive satisfait. La duchesse rend compte au Roi d'une conférence qu'elle a eue avec Jacques (Veltackerus), de Diessem, à l'occasion de sa nomination à l'abbaye de Tongerlo, et des plaintes des prélats de Brabant, qui prétendent qu'on ne s'est pas conformé à ce qui avait été convenu avec eux. Elle s'en réfère à ses lettres en français concernant l'état des affaires de la religion, et néanmoins elle apprend au Roi qu'on a fait justice exemplaire, à Anvers, d'un de ceux qui jetèrent des pierres, lors de l'exécution de Grégoire Fabricius, et qui continuent d'être activement recherchés et poursuivis. Nouvelles instances tendantes à ce que le Roi lui envoie des fonds pour le paiement des troupes. Rétablissement du commerce avec l'Angleterre, obtenu par les bons soins de l'ambassadeur Guzman de Silva. Vacances des abbayes d'Afflighem et de Saint-Pierre-au-Mont, par suite de la mort de l'évêque de Tournay, à qui a succédé son coadjuteur, etc. Il y a quelques jours, le président Viglius a eu une attaque d'apoplexie, qui a mis sa vie en péril. Quoique son état se soit amélioré, il ne peut cependant quitter la chambre, et il a la parole embarrassée. Si cela devait durer, la duchesse pense qu'il conviendrait de songer à son remplacement, d'autant plus, dit-elle, que, depuis lors, il ne cesse de la prier de solliciter sa démission auprès du Roi, ce qu'elle n'a pas voulu faire, avant de connaître les intentions de S. M. Pour le cas où le Roi nommerait un nouveau président, elle l'engage à ne plus lui donner autant d'autorité qu'au président actuel, qui peut pourvoir à tant d'offices, que le gouverneur général de ces pays n'y compte presque plus pour rien, et à restreindre cette charge dans les mêmes bornes qu'au temps de la reine Marie. La

dernière partie de cette lettre roule sur la résolution prise par le conseil d'État, touchant la nécessité d'envoyer au plus tôt au Roi une personne de marque, pour lui exposer la situation des affaires du pays. La duchesse, déférant au désir du comte d'Egmont, que le conseil désignait d'ailleurs comme celui qui méritait la préférence, l'a nommé pour remplir cette mission. Elle aurait bien voulu différer son départ, jusqu'à ce qu'elle eût pu connaître la volonté du Roi; mais les seigneurs lui ont fait de si vives instances; ils lui ont tant représenté que, si le comte ne partait au plus tôt, le remède au mal arriverait trop tard, que tout ce qu'elle a pu, a été de reculer jusqu'à présent son voyage, qui était d'abord fixé au 1<sup>er</sup> mai. Elle prie le Roi de taire bon accueil à M. d'Egmont, et, s'il ne peut pas venir lui-même aux Pays-Bas, comme cela importerait tant, de vouloir au moins expédier promptement ce seigneur, avec une résolution conforme aux besoins du moment.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 17 de enero de 1564 (1565, n.st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.521-526) *Inc.*: Monseigneur, ceste sera pour réception [...] *Expl.*: ... de décembre XV<sup>e</sup> soixante-quatre.

Négociations avec l'Angleterre: acceptation par la reine du dernier acte dressé à Bruxelles; publication dans les deux pays de la libre permission de négocier, 522. — Nouveaux évêchés: dignités et bénéfices sur lesquels pourraient être assignés les huit mille florins manquants pour la dot de l'archevêché de Malines et de l'évêché de Bois-leDuc, 522. — Contributions annuelles des abbés de Saint-Bernard et de Tongerlo comment elles seront employées, 523. — Répartition des églises qui avaient été assignées à l'évêché d'Anvers, *ib.* — Accord de cinquante mille francs par les états de Bourgogne, *ib.* — Envoi du comte de Hooghstraeten aux noces du duc de Holstein, 524. — Lettres de retenue dressées pour le comte de Schauwenbourg, le colonel von Munichausen et le ritmaître Friese, pensionnaires du Roi, 524.

*Publication faite aux Pays-Bas, le 29 décembre 1564, sur le rétablissement du commerce entre les habitants de ces provinces et ceux du royaume d'Angleterre*, p. 525.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 17 de enero de 1564 (1565, n.st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.526-537) *Inc.*: Monseigneur, j'ay veu ce que [...] *Expl.*: ... très-humble et très-obéissant serviteur, Jan de Immerselle.

Concile de Trente: raisons pour lesquelles le conseil d'Etat persiste dans l'opinion qu'il ne peut être accepté purement et absolument, 527. — Désordre advenu à Anvers lors de l'exécution de Christophe Fabricius, 529. — Anabaptistes détenus à Middelbourg, 530. — Dissensions entre le magistrat et les doyen et chapitre de la Thole, *ib.* — Anabaptistes et juifs se circoncisant à Anvers, 531. — Farces et comédies scandaleuses jouées en celte ville, 532. — Anabaptistes en Hollande, *ib.* — Et à Bruxelles, 533. — Femmes accouchées à Bruxelles qui ont fait baptiser leurs enfants par des ministres hérétiques, *ib.* — Recommandation aux magistrats de procéder avec plus de célérité contre les anabaptistes détenus, *ib.* — Inexactitude de l'information donnée au Boi qu'un prisonnier hérétique aurait été délivré par les sectaires à Binche, *ib.* — Dénonciation contre les pensionnaires et autres officiers de la ville de Bruges, 534. — Différend entre le magistrat de cette ville et l'évêque par rapport à l'enterrement des Anglais; lettre de la duchesse à l'évoque, *ib.* — Bourgmestre d'Eecloo, *ib.* — Intelligences des sectaires des pays voisins avec ceux des Pays-Bas, *ib.* — Inconvénient qu'aurait une information générale contre les magistrats des villes; invitation aux conseils de justice de proceder contre ceux qui ne rempliraient par leur devoir, 535. — Recommandations aux évêques de Bruges, de Middelbourg et de Harlem, *ib.* — Envoi des lettres du Boi à l'inquisiteur Titelmannus, *ib.*

*Lettre du margrave d'Anvers à la duchesse de Parme, 9 janvier 1565*, p. 536.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 17 de enero de 1564 (1565, n.st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.537-539) *Inc.*: Monseigneur, véant approucher le jour [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XVII<sup>e</sup> jour de janvier 1564.

Elle consulte le Roi sur la manière dont devront être reçus et traités les députés de la reine d'Angleterre à la conférence de Bruges, qui a été remise du 26 janvier au 16 février, 537.

AGS Est. Leg. 527. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 18 de enero de 1565.

C'est une lettre de créances pour le compte d'Egmont. – Elle prie le Roi d'ajouter foi au comte comme à elle-même, en tout ce qu'il lui représentera sur les affaires de la religion, de la justice et de l'administration aux Pays-Bas : elle lui exprime aussi le désir que se seigneurs soit promptement expédié.

AGS Est. Leg. 533. Instrucciones dadas por la duquesa Margarita de Parma al conde d'Egmont, enviado a España. Bruselas, 23 de enero de 1564 (1565, n. st.).

Elle contient un exposé de la situation des Pays-bas, sous les rapports de la religion, de la justice et des finances. La duchesse conclut, en chargeant le comte d'Egmont d'insister auprès du Roi, afin qu'il vienne dans ces provinces. Au cas que le Roi s'en excuse, il doit demander que S. M. donne à la duchesse des instructions précises sur la conduite qu'elle à tenir, et lui envoie de l'argent.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 23 de enero de 1564 (1565, n.st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.539-552) *Inc.*: Monseigneur, trouvant journellement, par expérience, [...] *Expl.*: ... le XXIII<sup>e</sup> jour de janvier 1564.

Elle informe le Roi qu'après plusieurs délibérations tenues avec le conseil d'État elle a résolu de lui envoyer le comte d'Egmont pour lui exposer la situation des Pays-Bas. Elle lui représente que sa présence en ces pays est plus que jamais nécessaire, 541.

*Instruction donnée par la duchesse de Parme au comte d'Egmont, 23 janvier 1565, p. 541.*

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 24 de enero de 1564 (1565, n.st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.553-556) *Inc.*: Monseigneur, depuis mes dernières escriptes [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, le XXIII<sup>e</sup> jour de janvier 1564.

Affaires de finances. — Embarras où se trouve la duchesse pour le payement des garnisons et des bandes d'ordonnance. Signature, par les états de Brabant, de l'acte de consentement aux aides demandées. Obligations des villes de Flandre. Domaines du comté de Bourgogne. Fraudes commises en Espagne dans le chargement des aluns destinés aux Pays-Bas. Retour du comte de Hooghstraeten des noces du duc de Holstein; lettre de change pour les frais de sa mission.

AGS Est. Leg. 525. Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 3 de febrero de 1565.

Il a appris que le comte d'Egmont venait en Espagne. A dire vrai, il aurait voulu qu'elle écartât l'idée de ce voyage, ne voyant pas le fruit qu'il produira, mais, puisque c'est chose décidée, il traitera le comte selon que la duchesse le lui conseille, et le remerciera de la manière dont il l'a

servi. Satisfaction du Roi, de la démonstration qui s'est faite à Anvers contre celui qui avait jeté des pierres, lors de l'exécution de Fabricius, et à Valenciennes contre la fille du geôlier. Il insiste pour que Boacio soit pris à Anvers, et envoyé en Espagne. Il a vu ce que la duchesse lui a écrit sur la maladie du président Viglius, sur son état actuel, et sur la demande qu'il a fait de son congé. Il a aussi reçu du président une lettre pour le même objet. Quoiqu'il lui paraisse convenable, d'après l'état où ledit président se trouve, de lui donner le congé qu'il sollicite, cependant, avant de prendre ce parti, il veut encore avoir l'avis de sa sœur. Si elle partage son opinion, elle lui désignera quelqu'un qui puisse remplacer Viglius : ce doit être un homme actif, qui ait de l'énergie et un grand zèle pour la religion et pour le service de Dieu, qualités les plus essentielles aux yeux du Roi. Elle examinera, à cette occasion, s'il ne serait pas mieux d'avoir deux présidents : L'un pour le conseil d'État, l'autre pour le conseil privé. Il approuve ce qu'elle a traité avec Corneille Jansenius, avec l'abbé de Tongerlo, etc. Selon son avis, il a écrit des lettres de remerciement au prince d'Orange et au marquis de Berghes, pour le zèle et la bonne volonté qu'ils sont montrés dans l'affaire de l'aide. «Au comte d'Egmont je montrerai comme je le dis plus haut, que je suis satisfait non-seulement de lui, mais aussi du marquis et du prince, et de tous ces seigneurs, puisqu'il vous paraît que cela est convenable.» Il accorde ce qu'elle demande pour Montigny.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 3 de febrero de 1564 (1565, n.st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.556-560) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, pour [...] *Expl.*: ... que pareillement je vous envoie.

Négociations avec l'Angleterre: il approuve tout ce qu'a fait la duchesse. Accord, par les états de Brabant, ces aides depuis si longtemps demandées. Aides obtenues des pays étant du gouvernement du comte d'Arenberg. Subside ecclésiastique: pourquoi il ne le faut pas demander au pape. Affaires de Valenciennes. Approbation de la défense faite à l'archevêque de Cambrai et aux évêques de Tournai et d'Arras de prendre part au concile de Reims. Et de l'envoi du comte de Hoogstraeten aux noces du duc de Holstein. Individus arrêtés à Aire. Comté de Bourgogne: convocation des états: accord par ceux-ci de cinquante mille francs. Envoi du comte de Fuensalida et du S<sup>r</sup> de Sweveghem à l'empereur, ainsi que du S<sup>r</sup> d'Yssche au duc de Clèves. Différend entre le S<sup>r</sup> de Hurdt et la ville de Cologne: le Roi approuve qu'on tâche de l'aplanir par voie amiable. Vénérie de Gueldre prétendue par le comte de Meghem. Autorisation donnée par l'empereur à l'établissement de postes du Roi jusqu'à Augsbourg. *P. S.* Plaintes de l'ambassadeur de France.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 3 de febrero de 1564 (1565, n.st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (p.561) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, pour [...] *Expl.*: ... De Madrid, le III<sup>e</sup> jour de febvrier 1564.

Il est d'avis que, dans les conférences de Bruges, la préséance soit donnée aux députés d'Angleterre.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 3 de febrero de 1564 (1564, n.st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche* (pp.562-565) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, ceste [...] *Expl.*: ... como yo lo confio de vos.

Affaires de la religion. Châtellenie de Lille, Anvers, Middelbourg, Bruges: plaintes du magistrat et des états contre l'inquisiteur Titelmannus; différend entre le magistrat et l'évêque au sujet de l'enterrement des Anglais. Sur ce dernier point le Roi désirerait avoir l'avis de quelques théologiens et canonistes. Destruction du livret imprimé chez Christophe Plautin. Querelle de la sénéchale de Rainant contre Balthazar Rolin. Affaire du doyen de Thole. Surveillance à exercer à l'égard des anabaptistes, tant en Hollande qu'à Bruxelles.



Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 3 de febrero de 1564 (1565, n.st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.565-567) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, respondant [...] *Expl.*: ... De Madrid, le III<sup>e</sup> jour de febvrier 1564.

Il approuve ce qu'a proposé la duchesse pour le supplément de la dotation de l'archevêché de Malines et de l'évêché de Bois le-Duc, sauf en ce qui concerne la prévôté de Louvain. Il désire voir le projet de répartition entre ces deux évêchés des paroisses qui avaient été assignées à l'évêché d'Anvers. Il a trouvé très-bien les lettres écrites au comte Otto de Schauenboeseurg au colonel von Munichausen et au ritmaître Friese.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 3 de febrero de 1564 (1565, n.st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.567-568) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, j'ay [...] *Expl.*: ... De Madrid, le III<sup>e</sup> jour de febvrier 1564.

Il autorise l'union de deux des prébendes du chapitre de Goreum à la cure de l'église collégiale et paroissiale. Il voudrait que le chapitre se contentât de la présentation à cette cure et que la nomination du curé fût du patronage royal.

Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 3 de febrero de 1564 (1565, n.st.). Gachard, *Correspondance française de Marguerite d'Autriche*, vol. III (pp.568-570) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, il y [...] *Expl.*: ... De Madrid, le III<sup>e</sup> jour de febvrier 1564.

Il lui annonce qu'une entrevue aura lieu, au printemps, du côté de Fontarabie, entre la Reine son épouse et la reine mère de France.

BMB, Ms. Granvelle 16, f. 192r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Besançon, 7 de febrero de 1565.

BMB, Ms. Granvelle 16, f. 208r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Besançon, 9 de febrero de 1565.

AGS Est. Leg. 527. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 15 de febrero de 1565.

Elle accuse réception de la lettre du Roi, du 25 décembre. — Nomination aux abbayes. — Vacance de la prévôté d'Utrecht, dignité fort importante, dit la duchesse, pour laquelle il faut une personne très-qualifiée, et que le prince d'Orange l'a priée de demander au Roi en faveur d'un de ses frères, âgé de seize ans, qui étudie à Louvain. La duchesse rend compte au Roi de propos hérétiques qu'un Suisse, du nom de Lullin, ancien serviteur de feu l'Empereur, et qui est arrivé récemment à Bruxelles, a tenus en présence du prince d'Orange et du comte d'Egmont, propos qui les ont scandalisés et indignés. Elle dit que ces deux seigneurs ont quelque soupçon que Lullin aurait été chargé par le Roi, ou par le cardinal, de mettre leur foi à l'épreuve. Elle rapporte aussi les embarras que lui ont donnés d'autres propos, sortis de la bouche du docteur Wamesius, de Louvain, et dans lesquels le prince d'Orange a cru voir une allusion offensante pour lui. — Le prince d'Orange est allé à Breda, pour le baptême de son fils, qui a eu pour parrains le duc de Saxe, électeur, et le landgrave, lesquels s'y sont fait représenter. Les choses, d'après ce qui a été rapporté à la duchesse, se sont passées catholiquement. — La duchesse se réfère à ses lettres en français, touchant ce qui a eu lieu, au château de Cambrai, entre

l'archevêque et le seigneur de Brederode, et ce qui est arrivé aussi entre le chancelier de Brabant et le conseiller Macs, etc.

AGS. Est. Leg. 527. Descifrado de lo que la duquesa Margarita de Parma escribió en su carta del 15 de febrero de 1565.

Armenteros lui a communiqué la lettre que le secrétaire Gonçalo Perez lui a écrite, par ordre du Roi. Elle n'a pu se conformer aux intentions de Sa Majesté, vu que le comte d'Egmont était déjà parti, et elle n'a pas jugé à propos de le faire rappeler en route, pour ne pas le mécontenter, en même temps que tous ces seigneurs, en arrêtant un voyage dans le résultat duquel ils ont grande confiance. C'est parce que le Roi a tant tardé à se résoudre sur les représentations qui lui ont été faites, concernant les besoins du pays, que les seigneurs ont insisté sur l'envoi d'un personnage marquant en Espagne. La duchesse n'a pas pu s'y opposer, bien qu'elle ait tâché, autant qu'il était en elle, de contrarier cette mission. Elle a, entre autres, fait représenter par Armenteros au comte d'Egmont la convenance d'attendre au moins le retour de Renard, pour ne pas faire croire qu'il se rendait à Madrid, dans le but de défendre celui-ci. Mais le comte a eu l'air de rire de cette observation, disant qu'il n'était pas homme à faire un pas en faveur de Renard, et qu'il demanderait plutôt au Roi de le châtier rigoureusement, s'il était trouvé coupable. Le comte parla aussi dans ce sens à la duchesse, et lui fit entendre qu'alors même qu'il ne ferait pas le voyage dans l'intérêt du service du Roi, il serait obligé de demander un congé, afin d'aller entretenir S. M. de ses affaires personnelles: de manière qu'il eût bien fallu, après tout, que la duchesse le laissât partir.

BMB, Ms. Granvelle 16 f. 281r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Bruselas, 18 de febrero de 1565. *Inc.*: Illustrissimo et reverendissimo Monsignore, ho ricevuto [...] *Expl.*: ... Di Vostra Signoria Illustrissima et reverendissima.

Margarita informa al Cardenal de la visita de los comisarios y del señor Morone que proceden a la voluntad de Su Majestad. Además lo informa de que no quiere hacer todo aquello que se le ha ordenado. Afirma que intenta de hacer siempre lo mejor para Su Majestad y reenvía a Morone con la información.

BMB, Ms. Granvelle 17, f. 142r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Bruselas, 2 de marzo de 1564 (1565).

BMB, Ms. Granvelle 52, f. 9r. M. de Chantonnay a Margarita de Parma. Ulm, 10 de marzo de 1565.

BMB, Ms. Granvelle 17, f. 67r. M. de Chantonnay a Margarita de Parma. Ratisbonne, 17 de marzo de 1565.

BMB, Ms. Granvelle 52, f. 18r. M. de Chantonnay a Margarita de Parma. Vienne, 31 de marzo de 1565.

BMB, Ms. Granvelle 22 f. 134r. Escrito por los confederados de los Países Bajos a Margarita de Parma. S.l., 5 de abril de 1565 (st. De Brabant).

AGS. Est. Leg. 525. Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 5 de abril de 1565.

Il a reçu les lettres de la duchesse des 15, 27 février et 2 mars; Gonçalo Perez lui a rendu compte de ce qu'elle lui a écrit, ainsi que des lettres qu'il a reçues d'Armenteros. La Thieulloye, à son tour, a rempli auprès de n'a charge que la duchesse lui avait donnée. Il ne peut répondre pour le moment à ces lettres de la duchesse, et à d'autres qu'elle lui avait adressées antérieurement, mais il croit devoir l'avertir de deux points sur lesquels le comte d'Egmont a beaucoup insisté. Le premier de ces points est l'augmentation du nombre des conseillers d'État; le second est la supériorité à attribuer au conseil d'État sur les conseils privé et des finances. Le Roi trouve ce dernier changement sujet à des inconvénients graves; avant de se décider, il veut avoir l'avis de la duchesse. Il désire aussi qu'elle lui propose des candidats pour la charge de l'artillerie, et qu'elle lui fasse connaître s'il conviendrait de nommer deux présidents, l'un pour le conseil d'État, l'autre pour le conseil privé. Le comte d'Egmont l'a entretenu de ses affaires particulières: il lui a demandé le don absolu de Ninove qu'il tient en engagère, et l'autorisation d'échanger cette terre contre Enghien, qui appartient au duc de Vendôme; il a sollicité aussi la permission d'accepter un présent que lui veulent faire les états de Flandre. Le Roi lui a fait répondre, par Ruy Gomez, qu'il ne pouvait décider sur le fait de Ninove, sans avoir consulté la duchesse; qu'en ce qui touchait Enghien, il se réjouirait qu'il l'obtînt par échange; qu'à l'égard du présent que les états de Flandre se proposaient de lui faire, le Roi désirait qu'il jouît du même avantage qu'avaient eu ses prédécesseurs, et même de quelque chose de plus. Le comte se montra satisfait de ces réponses. Le prince d'Orange a répondu à la lettre autographe du Roi, dans les meilleurs termes. La duchesse le remerciera, comme le comte d'Egmont est chargé de le faire aussi, etc.

*Post-scriptum* à la lettre précédente du Roi. Après que le Roi eut fait répondre au comte d'Egmont ce qui est énoncé en la lettre précédente, il se détermina à lui répondre lui-même qu'il lui accordait, sur la terre de Ninove, 12,000 ducats, par-dessus les 20,000 pour lesquels elle lui était engagée, de manière qu'on ne pourrait la reprendre de ses mains, qu'en lui payant 52,000 ducats. Au moment où le comte prit congé, le Roi crut devoir lui témoigner son déplaisir de ce qui s'était passé au sujet de la ligue des seigneurs, et des livrées. Le comte lui expliqua l'origine de celles-ci. Le Roi demanda qu'il s'employât à les faire cesser. Il répondit que c'était impossible pour le moment, puisque le marquis de Berghes devait les donner à Pâques, et que lui, d'Egmont, arriverait trop tard. Le Roi prie sa sœur de faire tout ce qui dépendra d'elle, pour qu'on quitte les livrées. Renard, après lui avoir délivré un mémoire justificatif de sa conduite, lui a demandé la permission de retourner aux Pays-Bas. Le Roi lui a répondu qu'auparavant il fallait qu'il se justifîât devant trois juges qu'il lui a donnés, savoir, deux du conseil d'Italie, et un docteur qui a rempli les fonctions de visiteur du royaume de Naples.

BMB, Ms. Granvelle 22, f. 136r. Respuesta de Margarita de Parma a los confederados de los Paisas Bajos. Bruselas, 6 de abril de 1565. (Av. Pâques).

BMB, Ms. Granvelle 22, f. 136v. Segundo escrito de ls confederados a Margarita de Parma. S.l., 8 de abril de 1565 (av. Pâques).

BMB, Ms. Granvelle 22, f. 137r. Respuesta de Margarita de Parma al segundo escrito.

BMB, Ms. Granvelle 22, f. 142r. Petición presentada a Margarita de Parma por los confederados. (s.l., s.d.).

AGS Est. Leg. 527. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselass, 11 de abril de 1565.

Il ne sera rien fait relativement au concile, avant que le roi déclare sa volonté. – Affaire de Boacio. La duchesse se plaint d'être assez froidement secondée dans ses poursuites contre les

hérétiques, principalement par le président et les conseillers, ainsi que par les autres officiers de Hollande, ce dont le prince d'Orange a marqué avec elle un grand mécontentement. Elle se réfère aux détails de sa lettre en française sur l'expédient adopté contre les anabaptistes en Hollande, dont le nombre ne fait qu'augmenter. Le président Viglius est toujours retenu dans sa chambre, l'expédition des affaires en souffre grandement. C'est pourquoi la duchesse trouve nécessaire que le Roi pourvoie au plus tôt à son remplacement, et que même, au lieu d'un président, il en nomme deux: l'un pour le conseil d'État, l'autre pour le conseil privé, vu l'importance et le nombre des affaires. Elle propose de les nommer d'abord par forme de provision, pour s'assurer de leur intégrité, avant qu'ils deviennent présidents définitifs. Afin de faciliter le choix du Roi, elle lui envoie deux listes: l'une des conseillers privés, et l'autre des principaux présidents des Pays-Bas, en faisant observer que ceux du conseil privé considéreraient comme un affront que le Roi leur donnât un président pris dans un autre conseil, vu la prééminence du conseil privé sur les conseils provinciaux. Pour le conseil d'État, la nomination d'Hopperus paraît la meilleure, à moins qu'on ne lui laisse continuer les fonctions actuelles de vice-président, car c'est le conseiller le mieux au courant des affaires d'État, et il possède les deux langues, si nécessaires dans cette charge. La nomination de deux conseillers de plus au conseil d'État paraît aussi à propos à la duchesse. Elle conseille au Roi d'ordonner à Viglius de rendre ses comptes, et de restituer les meubles des neuf maisons de sa prévôté de Saint-Bavon, qu'il a dépouillées, au grand scandale du public, qui s'est fortement récrié à ce sujet, disant que, n'étant qu'usufruitier, il n'avait en aucune manière le pouvoir d'aliéner ces meubles, et de les appliquer à son usage, ainsi qu'à celui de ses héritiers. Il convient aussi qu'il délivre tous les papiers d'affaires d'État quelconques qu'il a entre les mains, et qui appartiennent à ceux qui doivent lui succéder dans ses fonctions. Considérations sur l'utilité de la vénalité des offices de justice en Flandre et en Hollande, et sur l'emploi des fonds provenant des autres offices à divers titres; exposé des avances faites par la duchesse depuis six ans, et des profits de ses serviteurs; insuffisance de ses ressources pour l'entretien de sa maison à Bruxelles. Abbayes. La duchesse a remis au prince d'Orange et au marquis de Berghes les lettres que leur a écrites le Roi : ces lettres leur ont causé grande satisfaction. Elle est bien aise d'apprendre que S. M. a marqué au comte d'Egmont du contentement de sa venue: ce qui ne peut manquer de produire un bon effet, non seulement sur le comte lui-même, mais aussi sur les autres seigneurs. Elle a informé Montigny de la grâce que lui a faite le Roi, en lui accordant la commanderie de M. de Courrières. Elle recommande de nouveau le comte de Mansfelt, au sujet de ses réclamations. Quant aux pensionnaires de Bruges, la duchesse informe le Roi que le père Lorenzo de Villavicencio lui ayant envoyé deux livres composés par le pensionnaire Wyts, comme contenant des propositions hérétiques, elle les a soumis aux docteurs de Louvain, qui les ont renvoyés avec un avis négatif. Le margrave d'Anvers se conduit convenablement, et montre à présent plus de zèle pour les affaires de la religion. Il a fait rapporta la duchesse qu'elles s'améliorent dans la ville d'Anvers; que beaucoup de personnes reviennent de leurs erreurs, et se rétractent; que le carême est observé rigoureusement, non-seulement par ceux de la ville, mais encore par les Anglais, Osterlings et autres nations: ce qu'elle attribue à la défense expresse, qu'elle a fait faire, au commencement du carême, tant à Anvers qu'à Bruxelles, de vendre de la viande et des œufs à d'autres que ceux qui avaient licence du curé et du médecin, et d'en porter dans les hôtelleries. Expédition des nouvelles bulles pour l'évêché de Gand. Annonces distribuées aux catholiques anglais, réfugiés. Paiement, ordonné par le Roi, de 200 mille florins, pour la mise à exécution de la loterie générale. Importance du prompt retour du comte d'Egmont, avec la résolution de S. M. Mariage du fils de la duchesse. Viglius a déjà paru deux fois au conseil, mais sa langue n'est pas encore aussi libre qu'elle l'était avant son accident. Quant à la mémoire, elle lui sert aussi peu que par le passé. La duchesse envoie au Roi une information particulière, par laquelle il verra l'importance de l'héritage laissé au président par le prévôt de Saint-Bavon, son prédécesseur, et quels meubles se trouvaient dans les neuf maisons que Viglius en a dépouillées, pour les envoyer en Frise.

BMB, Ms. Granvelle 91 f. 247r. Morillon a Margarita de Parma. Malinas, 26 de abril de 1565.

AGS. Est. Leg. 527. Margarita de Parma a Gonçalo Peres. Bruselas, 4 de mayo de 1565.

Elle lui annonce que le prince, son fils, et le comte d'Egmont sont arrivés à Bruxelles, le dernier avril.

AGS Est. Leg. 527. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 15 de mayo de 1565.

La duchesse exprime son contentement de l'arrivée de son fils, que le Roi lui a envoyé, avec le comte d'Egmont. Elle dit les dispositions qu'elle prend, pour préparer la flotte qui doit aller chercher sa belle-fille en Portugal. Elle s'occupe des divers objets dont le Roi l'a chargée, tant par le comte d'Egmont, que par les lettres que lui a remises le courrier arrivé peu de jours après celui-ci. Elle se réjouit de ce que le Roi marque une entière confiance dans les seigneurs, et qu'il a pris les dispositions nécessaires pour le soutien des affaires du pays, donnant en outre l'espérance qu'il continuera d'en agir de même à l'avenir, et qu'au besoin, il arrivera en personne. La licence que le Roi lui dit avoir accordée à Viglius lui paraît opportune, mais, S. M. venant à ordonner qu'il rendît compte de ses actions, il ne suffirait pas qu'il le fit pour le temps pendant lequel il a présidé le conseil d'État, mais bien pour tout le reste du temps, car il n'y aurait personne qui osât l'accuser. Son avis, conforme à celui de Viglius, est qu'au lieu de nommer Tisnacq à la présidence du conseil d'État, comme d'Egmont lui a dit que le Roi en aurait l'intention, il vaudrait mieux y placer Hoppeurs, et donner la présidence du conseil privé à Tisnacq. La duchesse de réfère à ses lettres en français, au sujet de la conférence de Bruges avec les Anglais, et des bons offices que rend Montigny dans cette affaire. Arrivée d'un ambassadeur du roi de Danemarck. Affaires d'Angleterre.

BMB, Ms. Granvelle 18, f. 118r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Besançon, 28 de mayo de 1565.

AGS. Est. Leg. 527. Briève narration des points traités, en matière de religion, par ceux que la duchesse de Parme, gouvernante des Pays-Bas, a convoqués, par ordre du Roi, à Bruxelles, le 8 juin 1565. Cet écrit est signé de Martin Rithovius, évêque d'Ypres ; d'Antoine-Joseph Havet, évêque de Namur ; de Gérard d'Hemricourt, évêque de Saint-Omer ; de Jacques Martins, président de Flandre ; d'Hippolyte Persyn, président d'Utrecht ; du conseiller du grand conseil, Meulenaere ; de Judocus Tiletanus, théologien ; de Corneille Jansenius, théologien ; de Volmar Bernaert, professeur de droit canon.

AGS. Est. Leg. 527. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 22 de julio de 1565.

Conformément à ce que contenait l'instruction du Roi, donné au comte d'Egmont, elle a fait convoquer à Bruxelles les évêques d'Ypres, de Namur, de Saint-Omer, les présidents de Flandre et d'Utrecht, le conseiller du grand conseil Meulenaere, avec les théologiens et docteurs Tiletanus et Jansenius, et le docteur Volmarus, canoniste. Elle les a réunis en présence du conseil d'État, et leur a fait faire les propositions convenables sur les points dont ils avaient à s'occuper. Elle envoie au Roi un verbal qui a été dressé à ce sujet, ainsi que l'avis que les personnes consultées lui ont donné, après mûre délibération. A l'égard des autres remèdes canoniques prescrits par le Roi, tels que d'avoir de bons prédicateurs, d'établir des écoles, de réformer les ecclésiastiques, la duchesse a fait publier et exécuter le concile de Trente, au moyen des lettres aux archevêques, évêques, doyens ruraux, conseils et magistrats, desquelles elle envoie copie. D'après les avis reçus de Hollande, il ne s'est pas trouvé d'hérétiques à Edam, ni à Egmont: à Alckmaei", la loi a commencé de procéder contre ceux qui ont été découverts. A Middelbourg, quelques-uns ont été arrêtés, beaucoup d'autres ont pris la fuite. Difficultés

survenues, à Bruges, entre l'évêque et le magistrat, au sujet de l'enterrement des Anglais. Le conseil d'État a trouvé, et elle est du même avis, que, pour ne pas causer de mécontentement à la nation anglaise, qui pourrait dire qu'on la traite d'une autre manière à Bruges qu'à Anvers, Berghes, Middelbourg et autres lieux, et pour ne pas donner aux anglais des motifs de quitter le pays, ce qui rendrait plus odieux encore aux peuples le fait des nouveaux évêchés, il valait mieux ne pas écrire à l'évêque, qui, dans le cas de l'enterrement d'un Anglais, userait de la discrétion et de la prudence que le temps exige. Le seigneur de Mansart, gentilhomme résidant à Tournay, lui a fait de grandes plaintes de ce que, dans le différend existant entre la sénéchale de Hainaut et Balthazar Rolin, dit Aymeries, les inquisiteurs voulaient l'ouïr en témoignage contre ledit d'Aymeries, sans lui permettre de voir, comme il le demandait, afin de ne pas tomber en contradiction avec lui-même, la déposition qu'il avait faite antérieurement devant des commissaires de la Cour; lesdits inquisiteurs le menaçant, s'il ne déférait à leur mandement, des censures ecclésiastiques. Beaucoup de seigneurs et gentilshommes ont été scandalisés de ce procédé, au point qu'elle a été obligée d'appeler les inquisiteurs et ledit Mansart, faisant lire à celui-ci sa première déposition, et en communiquant la copie aux autres, moyen qui a satisfait les deux parties. A ce propos, elle croit devoir avertir le Roi que, il y a peu de temps, ceux de Bruges se sont plaints aussi de ce que la loi ayant rendu une sentence contre un particulier qui avait chez lui un livre défendu, l'inquisiteur Titelmanus, sans qu'il y eût d'autres motifs de le soupçonner d'hérésie, que quelques paroles légères tenues par lui sur ce fait, l'avait traduit devant son tribunal, et, cinq jours après la sentence donnée par la loi, lui avait infligé une peine nouvelle. Ce procédé a paru étrange à ceux de Bruges. Beaucoup de personnes honorables et principales du pays en ont jugé de même, disant qu'une telle manière d'agir est contraire au droit, à la raison et aux anciens usages, et que, du temps de l'Empereur, d'heureuse mémoire, et lorsque le Roi était dans le pays, et même sous le ministère du cardinal de Granvelle, rien de semblable ne s'était vu, et qu'il était à craindre, si cela se continuait, que le pays ne tombât un jour dans de grands troubles. La duchesse pense que, pour prévenir ces inconvénients, le mieux serait de revoir les instructions des inquisiteurs, et de les accommoder au temps présent, en les basant sur le droit écrit, selon lequel les sujets des Pays-Bas veulent être traités, et non autrement; criant à haute voix que c'est l'inquisition d'Espagne, et même une plus rigoureuse encore, que les évêques et gens d'Église veulent introduire. Le 1<sup>er</sup> juillet, on a trouvé placardé, à la porte de la Cour, un grand écrit des plus scandaleux, contenant des blasphèmes contre les gens d'Église, le saint concile de Trente, et réclamant la faculté de vivre conformément à la confession d'Augsbourg; le même écrit a été affiché aux portes de Sainte-Gudule. Elle fait faire des investigations secrètes contre les auteurs de ce scandale. Elle avait prescrit aux archevêques et évêques, lors des dernières Pâques, de s'enquérir, des curés de leurs diocèses, si leurs paroissiens se confessaient et communiaient, et si le nombre des communicants avait augmenté ou diminué. Le Roi verra, par les pièces qu'elle lui envoie, que, grâce à Dieu, le nombre des communicants a augmenté. Sa lettre en était à ce point, lorsqu'elle s'est aperçue de quelque mécontentement chez les seigneurs, occasionné par beaucoup de choses que le prince de Gavre (le comte d'Egmont) aurait entendues de la bouche du Roi, et auxquelles ne correspond pas ce que S. M. a écrit au sujet de la religion. Elle ne peut se dispenser, pour les obligations de sa charge et la tranquillité de son esprit, d'appeler l'attention du Roi sur cet objet. Le mécontentement des seigneurs est fondé sur quatre points principaux. Le premier concerne l'inquisition, contre laquelle le peuple s'élève à grands cris, à cause de la manière dont quelques inquisiteurs procèdent; disant que cette forme d'inquisition est pire que celle d'Espagne; et tout le pays en est ému, de sorte qu'il pourrait en résulter de grands inconvénients. Le second concerne le différend entre ceux de Bruges et leur évêque, ainsi qu'avec l'inquisiteur Titelmanus, lesquels évoque et inquisiteur ne cherchent, selon l'opinion de beaucoup de personnes, qu'à introduire des nouveautés, pour irriter le peuple; et c'est là la cause principale du retard qu'apportent les états de Brabant et ceux des autres pays à accorder les aides. Le troisième point est relatif au châtement des anabaptistes repentis, plusieurs desquels se sont convertis, de telle manière que les gens d'Église même ont prié et écrit pour eux. Si, nonobstant cela, l'on ordonne leur supplice, outre que les magistrats le verront de mauvais œil, il semble que cela sera contraire, selon que le rapporte le prince de Gavre, à ce que le Roi lui a dit. Le quatrième point, enfin, concerne les pensionnaires allemands, dont il paraît que le Roi veut se décharger, tandis

que le prince de Gavre avait compris et dit le contraire. Voyant ainsi changées, par la dépêche de Valladolid, les intentions du Roi sur les points susdits, et craignant qu'on ne puisse croire, d'après cela, qu'il a rapporté les choses autrement que S. M. les lui avait dites, le prince de Gavre en a conçu beaucoup de peine et de mécontentement. La duchesse termine, en suppliant le Roi de donner quelque satisfaction aux seigneurs et au peuple.

AGS. Est. Leg. 527. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 22 de julio de 1565.

Les questions relatives au concile et à la réorganisation du conseil d'État ont t'ait perdre beaucoup de temps, par les difficultés qu'elles ont soulevées. La duchesse a fini par ordonner que le concile fût mis à exécution, conformément aux ordres du Roi. Quant au conseil d'État, elle ne voit, pour rétablir l'ordre dans les affaires, d'autre moyen que de lui donner la prééminence sur les deux autres, en y faisant traiter, sous l'autorité de la gouvernante, toutes les affaires majeures qui sont actuellement traitées en finances et au conseil privé. La duchesse propose, pour une place dans ce dernier conseil, le docteur Jean Molinaeus, doyen de Louvain, qui est regardé comme le premier canoniste du pays. Menace faite par les conseillers du conseil d'État de se retirer, si le Roi n'augmente pas leur nombre, attendu l'impossibilité où ils se trouvent de suffire aux affaires. La duchesse est d'avis que la charge de l'artillerie soit conférée au comte de Meghem. Depuis la réception des lettres du Roi, expédiées de Valladolid, et contenant tout le contraire de celles qu'apporta le comte d'Egmont, elle n'a rien négligé, afin d'atténuer le mauvais effet qu'elles ont produit sur les seigneurs, et principalement sur le comte d'Egmont. A propos des nécessités d'argent où elle se trouve, elle dit qu'il vaudrait beaucoup mieux que le Roi envoyât des deniers comptants, ou bien des lingots, par le motif que, s'il survenait quelque besoin imprévu, on ne pourrait faire fond sur rien, surtout dans l'état d'agitation où sont les esprits. Aussi regrette-t-elle beaucoup que S. M. n'ait pas persévéré dans la voie où elle était entrée, lors du retour du comte d'Egmont, et elle engage le Roi à y revenir. Sans cela, elle prévoit que les choses ne feront qu'empirer chaque jour. En ce qui concerne la livrée, la duchesse proteste qu'elle ne négligera rien pour parvenir, comme le comte d'Egmont s'y est engagé de son côté envers le Roi, à la faire abandonner, d'autant plus que S. M. se montre moins tranquille sur ce point, qu'elle ne l'avait fait entendre audit comte. Elle croit pourtant la chose difficile, tant qu'on n'oubliera pas les rancunes particulières qui y ont donné lieu. La livrée du marquis de Berghes était malheureusement déjà donnée, avant le retour du comte d'Egmont, de manière qu'elle n'a plus pu y mettre d'empêchement. Affaire de Renard. La duchesse insiste sur la prompte solution de ce procès; si Renard venait à mourir, on ne manquerait pas de l'attribuer aux lenteurs mises par les ministres de S. M. à le juger, pour complaire en cela au cardinal de Granvelle. Prévôté d'Utrecht, demandée en faveur d'un oncle du comte d'Hooghstraeten, que la duchesse appuie. Mort du président de Bourgogne, lequel, dit-elle, était en effet comte de ce comté, tant son autorité y était grande. Le prince d'Orange a offert sa fille unique, âgée de onze ans, et qui lui est restée de sa première femme, comme dame à la duchesse, qui a cru ne pouvoir mieux faire, que de l'admettre avec empressement. A propos de la mission, que le comte de Mansfelt et sa femme ont acceptée, d'aller chercher en Portugal, avec l'escadre que la duchesse fait équiper, la princesse, sa belle-fille, elle recommande vivement ledit comte à la bienveillance du Roi, pour qu'il obtienne enfin l'objet de ses réclamations. Elle accuse réception de la lettre de S. M., du 26 juin, par laquelle le Roi lui donne des nouvelles de sa santé.

AGS. Est. Leg. 527. Descifrado de una carta de la duquesa Margarita de Parma a Felipe II. S.l., s.d. (julio 1565).

Elle l'entretien des motifs pour lesquels on n'a pas cru devoir licencier les pensionnaires allemands. – Ce licenciement, et les ordres donnés par S. M. pour la rigoureuse exécution des placard de l'Empereur contre les anabaptistes, ont paru tout à fait en opposition avec ce que rapporta le comte d'Egmont, de la part du Roi, et ont excité un grand mécontentement parmi les

seigneurs. Le comte d'Egmont, en particulier, est venu trouver la duchesse, pour lui dire qu'il voyait bien que le Roi avait voulu le décréditer, et que, mis ainsi dans l'impossibilité de le servir, il se retirerait chez lui, et ferait connaître au monde que le tort n'était pas de son côté, mais qu'il fallait s'en prendre aux mauvais conseils donnés au Roi par ses ministres.

AGS. Est. Leg. 527. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 19 de agosto de 1565.

Elle transmet au Roi deux lettres qu'elle a reçues de l'ambassadeur en Angleterre, adressées l'une au Roi même, et l'autre à la Reine, par la reine d'Ecosse; et, comme elle a appris que cette princesse demande d'être appuyée contre la reine d'Angleterre, qui montre un grand ressentiment de son mariage secret avec milord Darnley, elle conseille au Roi de ne faire aucune démonstration à cet égard, et de se borner à envoyer à la reine d'Ecosse, dans le plus grand secret, quelque secours d'argent.

BMB, Ms. Granvelle 20, f. 17r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Para Seraço. Besançon, 8 de septiembre de 1565.

AGS. Est. Leg. 527. Margarita de Parma a Gonçalo Perez. Bruselas, 10 de septiembre de 1565. (*Gachard-Précis*)

Le comte d'Egmont lui ayant demandé la permission d'aller à Viane, terre de M. de Brederode en Hollande, où doit venir le duc de Clèves, lequel leur a témoigné le désir de les voir, elle la lui a accordée. Elle espère que, dans leurs conférences, il ne se traitera rien de contraire au service du Roi. Elle n'a pas voulu refuser, parce que c'eût été montrer de la défiance à ces seigneurs. Elle tient pour certain qu'étant, comme ils le sont, fidèles vassaux du Roi, ils ne traiteront, en quelque endroit qu'ils soient, rien de contraire au service de Dieu et de S. M.

AGS. Est. Leg. 527. Margarita de Parma a Gonçalo Perez. Bruselas, 27 de septiembre de 1565.

Le prince d'Orange a accompagné le duc de Clèves, dans la visite que celui-ci a faite de toutes les terres principales de Hollande, où il a été fort bien reçu. Le prince et le comte d'Egmont ont rapporté à la duchesse qu'ils avaient trouvé le duc de Clèves très-affectionné aux intérêts du Roi. Ce prince leur a dit qu'il était venu récemment en Allemagne un fils de Lansac, pour visiter les électeurs et princes de l'Empire, de la part du roi de France; que cet envoyé les avait instruits de tout ce qui s'était passé dans l'entrevue de Bayonne (BMB, ms. Granvelle 20, ff.70r-75v); qu'il leur avait donné à entendre, sans nommer personne, que le roi de France avait été engagé à chasser de son royaume tous les huguenots et hérétiques, ou à les obliger de vivre catholiquement, mais qu'il n'avait voulu prêter l'oreille à cette ouverture, son intention étant d'observer l'édit d'Orléans. Le but du Roi de France, ajoute la duchesse, est de semer la zizanie entre S. M. et les princes d'Allemagne.

BMB, Ms. Granvelle 21, f. 9r. Protesta hecha a Margarita de Parma por el obispo de Liege Sonnius sobre los límites de su obispado. Bruselas, octubre de 1565.

BMB, Ms. Granvelle Granvelle 36, f. 340r. El Tribunal de Justicia junto a la Camara de las cuentas a Margarita. S.l., 5 de octubre de 1565.

Il l'informe qu'il a chargé Diego de Guzman, son ambassadeur en Angleterre, d'assister en son nom aux noces du prince de Parme. Il a appris que quatre évêques des Pays-Bas s'étaient réunis



pour conférer sur les choses de la religion, et qu'ils se proposaient de députer l'un d'entre eux en Espagne, pour lui faire des remontrances. Il charge la duchesse d'empêcher qu'il soit donné suite à ce dessein, puisqu'il est suffisamment informé par elle de ce qui se passe.

AGS. Est. Leg. 527. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 10 de octubre de 1565.

Elle se réjouit de la nouvelle de la levée du siège de Malte par la flotte barbaresque, et du rétablissement du prince (don Carlos). – Elle regrette que son contentement soit troublé par le retard que le Roi met à répondre à ses lettres sur les nécessités de ces provinces, ce retard indisposant surtout grandement les seigneurs du conseil, qui l'interprètent comme si Sa Majesté avait peu de souci des affaires des Pays-Bas.

AGS. Est. Leg. 525. Felipe II a Margarita de Parma. Bosque de Segovia, 20 de octubre de 1565.

Il a reçu plusieurs lettres d'elle, auxquelles il doit réponse, les dernières datées du 22 juillet et du 19 août, et Gonçalo Ferez lui a rendu compte de celles qu'elle lui a adressées. Il répond à ce que la duchesse lui a écrit de sa main; il répondra, dans sa dépêche en français, aux autres lettres. Il commence par lui adresser beaucoup de remerciements pour la sollicitude qu'elle consacre au gouvernement des Pays-Bas; il lui parle ensuite du prince de Parme et de la princesse de Portugal, qui doit être arrivée à Bruxelles, ayant mis à la voile le 21 septembre. Il exprime sa satisfaction de ce que la duchesse a fait pour l'exécution du concile de Trente. Il la prie de veiller à ce que des conciles provinciaux soient convoqués par les métropolitains, pour s'occuper de la réforme des ecclésiastiques. Tout ce qu'a proposé l'assemblée des évêques et théologiens, lui a paru fort bien, sauf en un point: celui qui concerne le châtement des hérétiques. Ce qu'il a écrit de Valladolid ne diffère point du contenu des lettres remises au comte d'Egmont. Seulement, con suite par la duchesse sur le châtement à infliger aux anabaptistes arrêtés, il a ordonné qu'il fût fait justice de quelques-uns d'entre eux, et cela est nécessaire; et sa volonté est qu'il en soit usé ainsi non-seulement à leur égard, mais à l'égard de tous ceux que l'on prendra, de quelque qualité qu'ils soient. Ce qui s'est dit, aux Pays-Bas, touchant l'inquisition, lui a extrêmement déplu. Cette institution, qui a existé sous ses prédécesseurs, est plus nécessaire que jamais; il ne saurait souffrir qu'on la décrédite. D'ailleurs, la duchesse ne doit pas ajouter foi à ce qu'on lui dit des inconvénients qui pourront résulter de la rigueur de l'inquisition; il en arriverait de bien plus grands, si les inquisiteurs ne procédaient pas, en acquit de leurs charges. Ainsi, il ne peut être question de donner de nouvelles instructions à ceux-ci, au contraire, le Roi prie instamment sa sœur de les favoriser, honorer et animer. Comme il lui est revenu que les docteurs Tiletanus et Michel de Bay se sont démis de leurs offices, il désire que sa sœur les engage à les exercer de nouveau, en leur promettant toute faveur et assistance. Il veut enfin qu'elle écrive aux juges séculiers, afin, non-seulement qu'ils ne mettent pas obstacle aux procédures des inquisiteurs, mais encore qu'ils leur prêtent l'aide dont ils auront besoin. Il est très-mécontent de la dispute que ceux de Bruges ont suscitée à leur évêque et à l'inquisiteur; il sait que beaucoup d'insolences se commettent en cette ville; que le Saint Sacrement et les images y sont vilipendés: il veut que la duchesse prenne des informations particulières sur ces désordres, et qu'elle y pourvoie de manière que cela serve d'exemple à d'autres. Il se réfère à sa lettre en français, au sujet des pensionnaires allemands. Il a vu ce que sa sœur lui a écrit touchant la prééminence à donner au conseil d'État sur les conseils privé et des finances: à cause de l'importance de la matière, il n'a pu se résoudre encore à cet égard. D'après ce qu'elle lui a représenté sur l'insuffisance du nombre des conseillers d'État, il consent à l'augmenter, et nomme en conséquence le duc d'Arschot membre de ce conseil. Conformément à l'avis de la duchesse, il a décidé qu'il y aurait deux présidents: un du conseil d'État, et un du conseil privé. Il a nommé président du conseil d'État le docteur Charles Tisnacq, qui sera remplacé, près de sa personne, par le docteur Hopperus. La duchesse en informera ce dernier, et le fera partir le plus tôt possible. Quant à la présidence du conseil privé, il serait disposé à la conférer au président

d'Utrecht; mais il désire préalablement savoir de la duchesse si celui-ci réunit les qualités qu'une telle charge exige. L'autorité des deux présidents pourra être déterminée selon ce qui se pratiqua, lorsque les mêmes charges existèrent antérieurement. La duchesse ordonnera à Viglius de mettre en ordre et de délivrer aux deux présidents, selon leurs attributions respectives, tous les papiers d'État qu'il a entre les mains. Le Roi informera sa sœur de la détermination qu'il prendra, relativement à la charge de capitaine général de l'artillerie. Tant que les choses de la religion ne seront pas mieux assurées, il ne conviendra pas de réunir les états généraux. Le Roi charge sa sœur d'envoyer en Hollande le conseiller du grand conseil Meulenaere et le conseiller de Brabant Maes, afin d'informer sur les dissensions qui existent entre le curé de La Tôle et le magister, ainsi que sur des choses scandaleuses qui se sont passées à Alckmaer. Il désirerait que la princesse d'Épinoy envoyât ses servants à sa cour, pour les y faire élever, au lieu de les envoyer en Italie. Son absence de Madrid a suspendu l'affaire de Renard; aussitôt qu'il y sera de retour, il ordonnera que les papiers qui concernent Renard soient visités, et qu'on lui administre justice. Il prie la duchesse de tenir la main à l'installation de l'évêque de Ruremonde. Il lui demande une liste de candidats pour la charge de président du parlement de Bourgogne. Il approuve ce qu'elle a concerté avec le margrave et la loi d'Anvers, pour expulser de cette ville les vagabonds et les Français qui s'y seraient introduits. Il a remercié le comte et la comtesse de Mansfelt de la peine qu'ils ont prise, en allant chercher la princesse de Portugal, la duchesse les remerciera aussi, au nom du Roi. Il désire qu'elle tâche de savoir comment les Anglais sont informés de tout ce qui se traite dans les conseils auxquels elle préside. Ce qu'elle lui a écrit touchant la reine d'Ecosse a son plein assentiment. Le Roi termine, en envoyant à sa sœur copie d'une lettre que le grand maître de Malte a adressée à don Garcia de Toledo, touchant les succès de l'armée envoyée par le Roi au secours de cette île, etc.

AGS. Est. Leg. 532. Felipe II a Margarita de Parma. Bosque de Segovia, 20 de octobre de 1565. Autógrafo.

Il la prie, aussi instamment qu'il le peut, d'apporter, dans les points qui concernent la religion, toute sa sollicitude accoutumée, et même une plus grande encore, s'il est possible : ce sera le délivrer du plus grand souci qu'il ait dans cette vie. – Comme elle lui a écrit diverses fois que sa présence serait le meilleur remède aux maux que souffre la religion, il désire qu'elle lui fasse savoir si elle est toujours du même avis, et quelle marche il faudrait suivre en ce cas, etc.

AGS. Est. Leg. 527. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 5 de noviembre de 1565.

Elle accuse la réception de trois lettres du Roi, l'une de sa main, du 25 septembre, et les deux autres en partie chiffrés, du 25 du même mois. Elle attend avec une vive impatience le courrier dont le Roi lui annonce le prochain envoi, vu le mécontentement toujours croissant des seigneurs, et surtout du comte d'Egmont, qui trouve que les effets ne répondent nullement aux bonnes intentions que S. M. lui a manifestées. Ils craignent que le Roi n'ait communiqué tout ce qui lui a été écrit des Pays-Bas, à leurs antagonistes et à d'autres qui, par intérêt personnel, lui auront conseillé non ce qui pouvait être avantageux au pays, mais ce qui convenait à eux - même. Malgré les assurances que la duchesse leur donne du contraire, ils persisteront dans leur opinion, tant qu'ils n'auront pas vu la résolution que le Roi aura prise, concernant ces provinces, et, si elle ne vient bientôt remédier aux nécessités du moment, ils sont résolus de se retirer chez eux, pour ne pas assister à la ruine du pays. C'est pourquoi la duchesse supplie le Roi que, si le courrier n'est pas encore expédié, il le soit au plus tôt, pour prévenir ainsi des inconvénients irremédiables. En ce qui concerne le synode tenu par l'archevêque de Cambrai dans son diocèse, il n'est jamais venu à la connaissance de la duchesse qu'on y ait parlé d'envoyer quelqu'un au Roi. Toutefois, si elle apprenait qu'il en fût question, elle ferait tout pour l'empêcher, conformément aux ordres de S. M. On continue à mettre à exécution, à Anvers, les ordonnances contre les hérétiques et vagabonds. Un curé, suspect d'hérésie, prêchant au Kiel, endroit peu éloigné de la ville, a été arrêté, et ceux de la loi d'Anvers se sont très-bien

comportés en cette occasion, prêtant toute sorte d'aide aux officiers de l'archevêque de Cambrai, auquel ce curé a été remis, on s'occupe d'instruire son procès. La duchesse deréfère à ses lettres en française, concernant cette affaires, et d'autres relatives à la religion, ainsi que les suppliques qu'elle a reçues contre les nouveaux évêchés. La licence donnée par le Roi, pour l'extraction d'Espagne de 150,000 fanègues de grains destinés à pourvoir à la disette qu'éprouvent ces provinces, a causé une grande satisfaction aux seigneurs. La duchesse demande que cette faveur soit rendue complète, par l'affranchissement de tout droit des grains exportés, ou pourra ainsi les vendre à meilleurs compte, et l'on ôtera par là au peuple un motif de soulèvement. Affaires de la grande loterie et de la banque générale. Nouvelles recommandations en faveur du comte de Mansfelt. La duchesse remercie le Roi d'avoir désigné don Guzman de Silva, son ambassadeur en Angleterre, pour assister, au nom a Sa Majesté, à la célébration des noces de son fils avec doña Maria de Portugal, qui est arrivée l'avant-veille en Zélande. La cérémonie aura lieu dans quinze jours.

AGS. Est. Leg. 527. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 5 de noviembre de 1565.

L'évêque de Bois-le-Duc, ayant reçu la lettre qui lui a été écrite touchant la publication du concile de Trente, a demandé que, pour faire cette publication avec plus de fruit, il lui fût permis de publier aussi la bulle de ses limites, ce qui lui a été accordé. L'évêque de Liège et son chapitre, en ayant eu connaissance, ont envoyé à Bruxelles trois commissaires, pour demander la révocation, ou au moins la suspension des arrangements pris pour l'évêché de Bois-le-Duc. La duchesse leur a répondu qu'elle rendrait compte au Roi de leur réclamation. Le cardinal de Granvelle lui avait demandé aussi la désignation des limites de l'archevêché de Malines, pour ne pas entrer en de nouvelles difficultés avec ceux de Liège. Le conseil a été d'avis de la différer, d'autant plus que, dans le même temps, les états de Brabant ont présenté requête, afin que les évêchés de Malines, d'Anvers et de Bois-le-Duc fussent supprimés, et le tout remis en l'ancien état, ou du moins qu'il ne fût érigé qu'un siège à Louvain pour tout le Brabant et la seigneurie de Malines, du consentement des évêques de Liège et de Cambrai. Elle a également répondu aux états qu'elle eu référerait au Roi. A Utrecht, il y a eu quelques difficultés entre l'archevêque et son chapitre, touchant la publication du concile; mais elle les a arrangées. Sur le bruit qui courait, que les huguenots de France travaillaient à doubler les esprits à Anvers, elle a mandé des députés du magistral: ceux-ci, après avoir depuis conféré avec leurs collègues, lui ont envoyé divers articles qu'ils avaient conçus pour obvier aux conventicules, prêches et assemblées des hérétiques, ainsi qu'à l'insolence des vagabonds, lesquels articles lui ont paru bien avisés. Ils ont aussi montré beaucoup de bonne volonté dans l'arrestation d'un curé au Kiel, près d'Anvers, qui s'efforçait de corrompre le peuple. La duchesse, ayant été avertie que quelques hérétiques avaient, dans laditeville, fait leurs ordures, non seulement en l'église de Notre-Dame, mais jusque sur les autels, pendant qu'on y célébrait l'office divin, a mandé le doyen et deux chanoines de l'église, pour savoir la vérité sur ce fait. Ils lui ont dit qu'il était bien vrai que on faisait chaque jour des ordures dans les coins de ladite église, ce qui provenait de son étendue, de la grande multitude du peuple, et de ce que l'office s'y commençait de très-grand matin, mais qu'ils ne savaient rien en ce qui concernait les autels. De nouvelles informations ont été demandées. La duchesse remercie le Roi d'avoir permis qu'on tirât d'Espagne 150,000 fanègues de grains pour les Pays-Bas, où la disette est très-grande. Le troisième membre de la ville de Bruxelles, convoqué pour délibérer sur les aides, a voulu préalablement que le pensionnaire Martini fût destitué; elle a engagé ce dernier à se soumettre à la nécessité. D'après les ordres du Roi, le comte d'Hooghstraeten partira, dans une quinzaine de jours, avec le secrétaire Scharberger, pour aller relever les fiefs qui dépendent de l'Empire. Les rapports qu'elle a reçus, des commissaires envoyés en Bourgogne, sur les abus commis par quelques officiers des salines, l'ont déterminée à mander ceux-ci, pour rendre compte de leur conduite.

BMB, Ms. Granvelle Granvelle 53, f. 195r. Margarita de Parma a M. de Chantonnay. Bruselas, 28 de octubre y 17 de noviembre de 1565.

AGS. Est. Leg. 527. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 27 de noviembre de 1565.

Elle informe le Roi que la princesse de Portugal, sa belle-fille, est arrivée le 11 à Bruxelles, et que, le soir même, se sont faites les fiançailles.

BMB, Ms. Granvelle 21, f. 16r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Besaçon, 3 de noviembre de 1565.

AGS. Est. Leg. 528. Marqués de Berghes a Margarita de Parma. Mons, 8 de enero de 1565 (1566, n. st.).

Il a reçu la lettre de la duchesse, du 28 décembre, contenant les intentions du Roi sur le point de la religion. Ne croyant pas pouvoir les exécuter, il offre la démission de ses charges.

El Marqués de Berghes a Margarita de Parma. Mons, 8 de enero de 1566. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d'Egmont et de quelques autres pièces* (pp.256-259) *Inc.*: J'ay reçu ces jours passez [...] *Expl.*: ...Très-humble et obséissant serviteur, signé Jan de Berghes.

Le marquis de Berghes à la gouvernante. Il offre la démission de ses charges.

AGS. Est. Leg. 532. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 9 de enero de 1566.

Elle accuse la réception de trois lettres du Roi. La première, de sa main, du 20 octobre, la seconde, de la main du secrétaire Gonçalo Perez, du 22 du même mois, et la troisième, du 25 suivant. Elle se réfère à ses lettres en français, concernant les ordres donnés pour l'exécution des placards de l'Empereur, et l'assistance à prêter aux inquisiteurs. Elle fera, dit-elle, tout son possible, pour remplir les intentions du Roi, mais elle croit devoir ajouter que, depuis qu'on a appris la résolution de S. M. sur l'inquisition et l'observation rigoureuse des placards, les choses ont fort empiré, et empirent de jour en jour. On a affiché, en plusieurs endroits, à Anvers, un écrit très-pernicieux pour la religion, et tendant à provoquer des troubles, comme le Roi le verra plus au long dans les lettres en français. La duchesse avant informé le conseil d'État qu'elle se proposait de parler à quelques députés du magistrat d'Anvers, sur l'observation des décrets du concile de Trente et des placards contre les hérétiques, ainsi que sur l'assistance à donner aux inquisiteurs, M. de Berlaymont, le président Viglius et Hopperus ont été d'avis qu'elle ne leur dit mot ni de l'inquisition, ni de l'appui à prêter aux ministres de celle-ci, attendu que c'est la chose la plus odieuse au peuple d'Anvers, et qu'il pourrait en résulter de grandissimes inconvénients. Ils ont allégué que, lorsque la reine Marie alla trouver l'Empereur, son frère, à Augsbourg, l'une des principales affaires qu'elle traita avec lui, consista à retrancher, du placard contre les hérétiques, l'article relatif à l'inquisition, principalement eu égard à la ville d'Anvers. La duchesse a cru devoir se ranger à leur avis. Un écrit, plus pernicieux encore que celui d'Anvers, parce qu'il provoque à verser le sang et à confisquer les biens de plusieurs des seigneurs, a été affiché à Bruxelles. La duchesse en a exprimé son vif mécontentement dans le sein du conseil d'État, ainsi qu'à ceux du magistrat de la ville, comme le Roi le verra également dans ses lettres en français. La duchesse déplore la résolution qu'a prise le Roi; elle ne craint pas de lui dire qu'il a été mal conseillé. Elle en appréhende les suites. On a beau dire que l'inquisition a toujours été en vigueur, ceux du pays soutiennent qu'elle est nouvelle, et beaucoup plus rigoureuse encore que celle d'Espagne, qui est si odieuse, comme le Roi le sait. La cherté des

subsistances, et le peu de satisfaction des gens de guerre, qui sont mal payés, sont encore pour la duchesse des motifs d'appréhension. Il est impossible d'ailleurs de mettre à exécution les volontés du Roi quant à l'inquisition et aux placards, car la plupart des seigneurs qui sont chargés des gouvernements de provinces, ont dit librement à la duchesse qu'ils ne voulaient concourir à ce que l'on brûlât cinquante à soixante mille personnes. Le comte d'Egmont lui a fait derechef les plaintes les plus vives, disant que le Roi, par ses dernières dépêches, avait voulu lui ôter toute réputation et tout crédit. La duchesse supplie humblement le Roi de considérer tout cela avec sa grande prudence, et de donner quelque satisfaction aux seigneurs. Elle s'excuse, à propos des fréquentes évasions de prisonniers à Anvers: elle n'a pas cessé de faire des recommandations, à cet égard, au margrave et au magistrat; mais elle engage le Roi à leur écrire lui-même. Différend entre ceux de Bruges et leur évêque. Difficultés que présente la punition du pensionnaire de Bruges, par cela même qu'il a été dit publiquement que le Roi la désirait. Prééminence du conseil d'État sur les autres conseils. La duchesse expose au Roi les considérations qui lui font regarder comme indispensable une assemblée des états généraux. Augmentation des membres du conseil d'État. Nomination du duc d'Arschot à ce conseil, et de Charles de Tisnacq, comme président. La duchesse se prononce en faveur du président d'Utrecht, pour la présidence du conseil privé. Elle demande de nouveau que le Roi restreigne l'autorité des présidents de l'un et de l'autre conseil, qui peuvent pourvoir à plus d'offices, que les gouverneurs généraux eux-mêmes. Quant à la résolution de laisser le président Viglius au conseil d'État, elle s'en rapporte à ce qu'elle a déjà dit au Roi, et à ce qu'elle lui a répondu sur sa vie et ses menées. Conformément à l'ordre de S. M., elle lui a enjoint de mettre en ordre les papiers qu'il a entre les mains, concernant le service du Roi, les affaires de ces pays, ainsi que les correspondances avec les princes d'Allemagne, pour les délivrer aux deux présidents, chacun en ce qui le regarde; mais il lui a répondu qu'il en avait déjà fait la remise aux personnes qu'il désigne dans un écrit joint à la présente, et qu'il rechercherait d'ailleurs les écritures qu'il pouvait avoir gardées. La duchesse attend la résolution du Roi, concernant la charge générale de l'artillerie, priant à cette occasion S. M. d'avoir égard aux réclamations du comte de Hornes, qui se plaint beaucoup du peu de compte qu'on tient des services rendus par lui à l'Empereur et au Roi, et menace de se retirer chez lui, pour vaquer à ses affaires, s'il n'est pas mis en état de vivre honorablement en public. Elle fera tout ce qui est en elle, pour que l'affaire de la livrée n'ait pas de suite. Informations touchant les officiers et ministres de justice. La duchesse n'a pas encore pu déterminer la princesse d'Épinoy à faire passer ses fils d'Italie en Espagne. On murmure beaucoup des retards que souffre le procès de Renard. Évêchés. Les menées des huguenots de France à Anvers sont activement surveillées. Projets de ceux-ci de se rendre maîtres d'Ypres et de deux autres places dans la basse Flandre, pour s'y fortifier. Négociations avec l'Angleterre. Prétentions du comte de Mansfelt. Surveillance exercée sur les auteurs de pasquilles. Provision de la charge de président de Bourgogne. Exemption demandée par le seigneur de Montigny dans sa baronnie de Leuze: la duchesse désire que le Roi ratifie ce qu'elle a cru pouvoir prendre sur elle à cet égard, afin de ne pas donner un nouveau motif de mécontentement aux seigneurs, d'autant plus que Berlaymont avait obtenu dans le temps une faveur semblable. Envoi fait, par ordre du Roi, de 20,000 écus à la reine d'Ecosse. Alonso del Canto est venu informer la duchesse que tous les livres hérétiques, répandus dans ces provinces, provenaient de Viane, lieu appartenant à M. de Brederode, qui y avait un imprimeur hérétique, et deux ou trois ministres prédicants, lesquels composaient ces livres. Il lui a paru étrange qu'un tel personnage eût de ces fantaisies; aussi a-t-elle fait semblant de ne pas y croire, jugeant à propos de ne pas laisser se répandre de pareils bruits, au milieu de l'agitation où se trouvait déjà le pays. Elle s'est bornée à demander une information détaillée par écrit, attendu qu'il ne faut rien entreprendre ici sans beaucoup de fondement, et elle assure le Roi que, si le rapport qu'elle a reçu se confirme, elle fera tout pour remédier autant que possible à la chose. Nomination à l'abbaye d'Everbode: des deux présentations faites, la seconde est fort appuyée par le comte d'Egmont et le prince d'Orange; mais la duchesse croit en conscience devoir se prononcer en faveur de la première. Dans un *post-scriptum*, la duchesse informe le Roi que, d'après un rapport qui lui a été fait, le second candidat fut autrefois suspecté d'hérésie: ce que le comte d'Egmont et le prince d'Orange ignoraient apparemment, dit-elle, lorsqu'ils le recommandèrent.

AGS. Est. Leg. 530. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 9 de enero de 1566.

Son avis sur le voyage du Roi est qu'il est plus nécessaire que jamais, mais que, vu la situation du pays, S. M. doit l'entreprendre avec beaucoup de prudence et de précaution. Elle revient sur le mal qu'a causé la dernière dépêche du Roi. D'un autre côté, Lullin a fait le plus grand tort, en répandant le bruit que le Roi arrivera à main armée, escorté de nombre d'Espagnols, d'Italiens et d'Allemands, dont il a cité le général et les colonels, et que S. M. se propose, avec cet appareil, d'opérer de grandes innovations. Malgré les efforts de la duchesse pour faire tomber ces bruits, auxquels les seigneurs n'ajoutent pas foi, le peuple n'en montre pas moins une grande irritation. Il se peut, dit-elle ensuite, qu'on prétende qu'elle ne fasse pas assez ici, mais, au milieu des embarras et des difficultés de toute nature qu'elle rencontre dans la constitution et dans l'esprit public du pays, il lui est impossible de faire plus qu'elle ne fait. Elle ne demande pas mieux, du reste, que de pouvoir se retirer. Lorsque les franchises et libertés dont jouissent ces provinces leur donnent déjà tant de pouvoir, et mettent tout à leur merci, c'est un grand mal, qu'elles aient une arme plus dangereuse encore dans l'établissement de l'inquisition, par laquelle le Roi s'est aliéné l'amour du peuple, et a donné occasion à d'autres de se le concilier, en se montrant hostiles à l'inquisition, et défenseurs de la liberté publique.

AGS. Est. Leg. 530. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 21 de enero de 1566.

Elle rend compte au Roi des explications auxquelles ont donné lieu, de la part du secrétaire Prats et d'Alonso del Canto, l'écrit en français qu'elle envoya à S. M. par sa dernière lettre française, et que Prats, selon del Canto, aurait dit être sorti de chez le prince d'Orange: imputation qui pouvait donner beaucoup de mécontentement à celui-ci, qui s'est déjà plaint à elle de ce qu'on l'a calomnié auprès de S. M., en le représentant comme peu porté pour la foi catholique. Il résulte d'un entretien que la duchesse a eu avec le doyen d'Anvers, au sujet du seigneur de Brederode, qu'il y a en effet, dans la ville de Viane, appartenant à ce seigneur, lequel vit du reste en bon catholique, un libraire et un apostat hérétiques, imprimant des livres pernicieux; que le doyen n'a rien appris sur ce qu'on a dit, du comte de Culembourg, qu'il était hérétique, et qu'il avait fait supprimer la messe dans tous ses domaines, mais qu'à Anvers se trouvent trois hérétiques des plus dangereux. D'après cette information, la duchesse a ordonné au margrave d'Anvers de saisir ces derniers, et de surveiller ceux qui répandraient de mauvais livres. Viane n'étant pas soumis à la juridiction du Roi, à ce que prétend le seigneur de Brederode, elle lui a écrit, pour le prier de faire arrêter et punir le libraire et l'apostat en question. L'ordre a été donné en même temps au procureur de Hollande et à celui d'Utrecht de les arrêter, s'ils venaient à se rendre dans un endroit où l'on pourrait les saisir. Les pasquilles vont en augmentant: on en a récemment, pendant la nuit, attaché une à la porte du comte d'Egmont, et une autre à celle du prince d'Orange, en outre, copie de celles-ci a été affichée à Anvers, avec un autre écrit flamand, plus détestable que les premiers. Ayant conféré avec le conseil d'État sur ce sujet, la duchesse a mandé le margrave d'Anvers, et l'a chargé de s'entendre avec ceux de la loi, pour qu'ils fixent une récompense de 1,500 écus au profit de celui qui découvrira l'un ou l'autre des auteurs de ces pasquilles, promettant, en même temps, que le dénonciateur et son compagnon, au cas que l'un, ou tous deux, soient coupables, auront la vie sauve. Chaque jour voit croître le mécontentement et les plaintes des seigneurs, et plaise à Dieu, dit la duchesse, qu'on s'en tienne à des écrits et à des pamphlets! car, que deviendraient les choses, dans un moment où ceux qui pourraient aider le pouvoir, se trouvent si mal disposés? Elle envoie copie au Roi d'une réponse qu'elle a reçue du marquis de Berghes, concernant l'inquisition et la rigoureuse exécution des placards. Comme il menaçait de se retirer de son gouvernement, elle l'a engagé à attendre au moins la venue de S. M., un personnage de sa qualité et de si grand secours pour le service de Dieu et du Roi, ne pouvant refuser son concours dans les présentes conjonctures. Elle espère qu'il aura égard à ce qu'elle lui a écrit à ce sujet; mais elle n'en attend pas autant des autres seigneurs, et représente au Roi combien il serait fâcheux qu'il dût en venir à la prière avec ses sujets et serviteurs, pour les déterminer à conserver leurs gouvernements. On a retrouvé les sacs de papiers, relatifs au territoire de

Malines, qu'on croyait perdus: il résulte de leur examen que les droits de S. M. sont incontestables. Ces papiers ont par conséquent été envoyés, par ordre de la duchesse, au conseil privé et au président Viglius, pour servir à repousser les prétentions du comte d'Egmont. La duchesse presse vivement le procès intenté contre le scélérat qui osa se porter à un si odieux attentat contre le Saint Sacrement, dans l'église de la Chapelle; elle se fait seconder en cela par l'ammann de Bruxelles. Sur l'avis, que celui-ci lui a donné, qu'une pasquille, plus séditieuse encore que les précédentes, avait été trouvée dans la rue, elle lui a donné les mêmes ordres qu'au margrave d'Anvers. Elle l'a chargé aussi de profiter de la réunion de certains receveurs de la ville, quand ils ont à vaquer à leurs comptes, pour leur faire comprendre, au sujet de l'agitation que cause dans le peuple la rigoureuse exécution des placards, que S. M. n'entend en cela rien faire de plus, que ce qui s'est toujours pratiqué sous l'Empereur et après lui. Elle n'a pas accepté jusqu'ici le don de: 20,000 écus que ceux de Flandre ont coutume d'accorder aux gouverneurs du pays, par le motif que les aides n'étaient pas encore consenties, et qu'elle désirait d'abord connaître les intentions du Roi à cet égard: elle le prie de vouloir bien lui faire part de celles-ci, sans aucun ménagement. Nécessité d'argent où elle se trouve, pour ses propres affaires.

Príncipe d'Orange a Margarita de Parma. Breda, 24 de enero de 1566. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d'Egmont et de quelques autres pièces* (pp.16-20) *Inc.*: Madame, j'ai receu les lettres [...] *Expl.*: ... De Votre Altesse, Très umble serviteur, Guill. De Nassau.

Le prince d'Orange à la duchesse. Il développe son opinion relativement aux ordres rigoureux du roi.

Margarita al Príncipe d'Oranges. 3 de febrero de 1566. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d'Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.21-22) *Inc.*: Mon bon cousin, j'ay veu ce [...] *Expl.*: ... grandement le requiert; à tant, etc.

Réponse de la duchesse. Elle l'exhorte à faire son devoir.

AGS Est. Leg. 530. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 26 defebrero de 1566.

Les chefs-villes de Brabant ont présenté au conseil de cette province une requête des plus inconvenantes contre l'inquisition et l'exécution des placards. Le comte d'Egmont a dit à la duchesse, et elle a appris, par d'autres voies, que beaucoup de gens s'apprent à quitter le pays, avec tout l'argent qu'ils pourront ramasser, pour aller s'établir ailleurs, où il leur soit loisible de vivre avec plus de liberté. Il lui est revenu, en outre, qu'il se fait parfois des assemblées de dix ou douze personnes, où il se dit, entre autres, qu'il ne leur manque qu'un chef, pour s'opposer aux ordres du Roi, et faire observer les privilèges du pays. Le comte d'Egmont, qui est allé en Hollande pour ses affaires particulières, a renouvelé, avant son départ, à la duchesse, ses plaintes précédentes sur les ordres envoyés par le Roi, ajoutant que, si S. M. persistait à les faire exécuter, il tenait pour certain que tous les seigneurs du conseil se retireraient chez eux. Le prince d'Orange et le comte de Meghem ont répondu aux lettres de la duchesse, relatives à l'observation des placards, à peu près dans le même sens que le marquis de Berghes. Le comte d'Egmont lui a dit, en particulier d'abord, et ensuite en conseil, qu'il répondrait de la même manière, en l'assurant qu'il aurait remis son gouvernement entre les mains du Roi, lorsqu'il a été en Espagne, s'il avait pu prévoir que S. M. eût pris de telles résolutions. Les autres gouverneurs n'ont pas encore répondu. La duchesse est avertie que, dans la partie du Brabant qui est située outre Meuse, les nobles, par crainte de l'inquisition, forment entre eux comme une ligue, pour s'y opposer. Nécessité extrême d'argent. Précautions à prendre, pour que l'on ne croie point, aux

Pays-Bas, que c'est contre eux que se font les préparatifs de guerre dont le Roi s'occupe, pour ses projets contre Malte, la Goulette et le grand Turc.

AGS Est. Leg. 530. Margarita de Parma Gonçalo Perez. Bruselas, 18 de marzo de 1566.

Le *post-scriptum* seul de cette lettre offre de l'intérêt. Voici ce qu'il contient : La lettre que j'envoie au Roi avec celle-ci étant fermée, le comte d'Egmont est venu me faire des plaintes, de ce que Lullin a fait faire à un peintre certain portrait d'homme sans tête, tenant en la main une balance, dans l'un des plateaux de laquelle étaient deux mains en signe de foi jurée, et dans l'autre un plume pesant plus que les mains, avec certains vers français exprimant la légèreté et le peu de foi, et que depuis, sur ladite peinture, il avait fait mettre la ressemblance du comte d'Egmont au naturel, comme ledit peintre l'a dit en présence de Hopperus. Je mandai Berlaymont, le président et Hopperus, et, selon leur avis, j'ordonnai que ledit Lullin fût détenu en son logis, avec garde. Si les plaintes du comte d'Egmont sont fondées, il sera nécessaire de faire quelque démonstration, pour éviter que lui-même il ne se fasse justice.

AGS Est. Leg. 532. Relación enviada por la duquesa Margarita de Parma a Felipe II. S.l., s.d. (marzo de 1566).

Andrelec, majordome-mayor de M. de Meghem, lui a dit qu'il a été requis pour être de la ligue, mais qu'il s'y est refusé; que Hames, dit Toison d'Or, est un des instigateurs de la ligue; qu'il s'est tenu à cet effet plusieurs assemblées dans sa maison, et qu'il parcourt le pays dans ce but; qu'il tient les papiers et rôles de ceux qui se sont fait inscrire; qu'à Malines, il y en a un, du nom de Mérode, qui fait le même office; que, selon ce qu'on dit, il y a bien: 2,000 gentilshommes qui ont signé; qu'ils prennent pour prétexte l'inquisition et les placards, mais que leurs vues s'étendent plus loin ; qu'ils se veulent rendre maîtres du pays; qu'ils doivent d'abord présenter requête, et que, s'ils n'obtiennent pas ce qu'ils prétendent, ils recourront aux armes; qu'ils ont juré mutuellement de se secourir; qu'avant de signer, ils font un grand et solennel serment; qu'il y a parmi eux des seigneurs principaux, et même des chevaliers de l'Ordre, mais que ceux-ci renverront la Toison au Roi, etc., etc.

AGS Est. Leg. 532. Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 21 de marzo de 1566.

Il a reçu toutes les lettres de sa main, jusque et y compris celle du 10 janvier. Les occupations que lui donnent les mesures à prendre pour résister à l'armée de Turc, l'empêchent d'y répondre pour le moment. Il a appris avec peine que le contenu de sa lettre, datée du bois de Ségovie, a été mal accueilli aux Pays-Bas, ses intentions ne tendant qu'au service de Dieu et au bien de ces États, comme l'amour qu'il leur porte l'y oblige. Il lui envoie les patentes de conseiller d'État pour le duc d'Arshot, et l'invite à bien traiter ce seigneur.

AGS Est. Leg. 532. Nuevo informe hecho por Andrelec para la duquesa Margarita de Parma. Para Felipe II. S.l., 24 de marzo de 1566.

Andrelec lui a assuré qu'un grand nombre de confédérés se trouveront à Bruxelles, le 15 avril, afin de lui présenter requête contre l'inquisition et les placard ; qu'ils y seront tellement en force, qu'ils n'auront rien à craindre de personnes ; que, si leur requête est rejetée, ils chercheront d'autres moyens. Ils ont une grande méfiance du comte de Meghem, et commencent à se plaindre de M. d'Egmont. – Mérode, seigneur de Waroux, lieutenant du comte de Hornes, a une lettre des traités faits par eux, ainsi que le seigneur de Hames. – Ils ont des intelligences avec les Français. – Les premiers qui signèrent et qui sollicitèrent les autres, furent Hames, le baron de Gilberchies, Leefdadel, Toulouse, Ghistelles, d'Ohlain. – Andrelec ne croit



pas que leur but soit de changer de prince, à moins qu'on ne veuille user de rigueur envers eux, et confisquer leurs corps et leurs biens. – Quand on représente à ces seigneurs le péril opus ils se mettent, ils disent qu'ils n'agissent pas contre le service du Roi, etc. (Il est dit, à la suite de cette relation, que la duchesse a donné 100 écus à Andrelec, pour qu'il continue à l'informer de ce qu'il apprendra).

AGS Est. Leg. 530. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 25 de marzo de 1566.

Dieu sait avec quelle douleur elle se voit dans la nécessité de donner au Roi les nouvelles qu'il verra par ses lettres en français, et par quelques billets et informations, aussi en français, qu'elle lui envoie en chiffres. C'est D'Assonleville qui l'a mise en rapport avec le gentilhomme auquel sont dus les billets en question, et il a promis à ce gentilhomme des marques de la gratitude du Roi, au cas qu'il continue de donner avis à la duchesse de ce qui se passe. Dans la situation où sont les choses, il n'y a que deux partis à prendre: il faut employer la force, ou bien accorder aux séditieux la modération des placards et l'abolition de l'Inquisition. Elle expose les inconvénients de l'un et de l'autre, et conclut, en disant qu'elle ne saurait se prononcer pour l'un des deux. Les comtes d'Egmont et de Hornes croient que, en adoptant le second, et en accordant aux confédérés un pardon général pour le passé, on empêcherait que les choses n'allassent plus loin. Le refus de donner cette satisfaction doit, au contraire, selon eux, entraîner la ruine du pays, car il y a quatre espèces de gens, savoir: ceux qui veulent la liberté de conscience; ceux auxquels déplaisent la rigueur des placards et l'inquisition; ceux qui voudraient voler et piller; ceux enfin qui désireraient changer de prince. Le projet des conjurés paraît être de soulever d'abord la Frise, la Gueldre, la Hollande et le pays d'Utrecht, puis de se jeter dans le Brabant, et de s'impatroniser à Anvers. La duchesse a mandé, pour le 27 mars, tous les chevaliers de l'Ordre et les gouverneurs des provinces, afin de leur communiquer ce qui se passe, et de traiter avec eux des mesures à prendre. Elle a aussi commandé que les compagnies d'ordonnances soient rassemblées immédiatement, et qu'on leur fasse renouveler le serment de fidélité au Roi. Elle prie le Roi de considérer, avec sa grande prudence, tout ce dont elle a le chagrin de devoir l'informer, et de lui faire connaître sa volonté, qu'elle exécutera fidèlement, quoiqu'il dût lui en coûter la vie. La duchesse en était à ce point de sa lettre, lorsque le comte de Meghem est venu lui dire, en grand secret, que, le 2 avril, cinq cents gentilshommes doivent arriver à Bruxelles, pour présenter aux chevaliers de l'Ordre, ou plutôt à elle, une requête contenant la demande de l'abolition de l'inquisition et de la modération des placards. Il a ajouté qu'il avait la ferme espérance que la concession de ces deux points calmerait les esprits; que la confédération se dissoudrait alors, et que la plupart des confédérés se joindraient au Roi contre ceux qui demanderaient davantage; qu'en tout cas, lui, Meghem, était prêt à y exposer sa vie et tout ce qu'il possédait au monde. Le comte d'Egmont a donné la même assurance à la duchesse. Meghem lui a encore dit que les confédérés avaient des intelligences à Anvers; que, parmi eux, il y avait deux chevaliers de l'Ordre, mais sans savoir lesquels. Il a demandé le secret sur cette communication. La duchesse dit au Roi qu'on a lieu de soupçonner que toutes les machinations dont on voit les effets, ont été forgées dans les conférences de Breda et d'Hooghstraeten. Elle lui envoie la réponse qu'elle a faite aux états de Brabant. Elle termine, en engageant le Roi à écrire une lettre circulaire aux chevaliers de l'Ordre, et des lettres particulières aux comtes d'Egmont et de Meghem, ainsi qu'au prince d'Orange, pour remercier ces derniers des avis que la duchesse a reçus d'eux.

AGS Est. Leg. 530. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 5 de abril de 1566.

Elle envoie ce courrier en toute diligence au Roi, pour l'instruire de ce qui s'est passé depuis sa lettre du 25 mars. Le lendemain de ce jour, qui était un mardi, le comte de Bornes et Montigny arrivèrent à Bruxelles, quoique le premier se fût fait beaucoup prier. Le mercredi matin, tous deux vinrent voir la duchesse. Elle leur dit le motif pour lequel elle les avait mandés, les invitant à lui faire connaître tout ce qu'ils savaient, en général et en particulier, de la confédération des

gentilshommes, et à lui donner aide et conseil. Hornes répondit qu'il n'en savait, sur la confédération, pas plus que les comtes d'Egmont et de Meghem; il ajouta que, si le Roi donnait à ces séditieux la satisfaction qu'ils demandaient, en ôtant l'inquisition, modérant les placards, et accordant un pardon général, tout finirait par là. Montigny lui fit la même réponse. Elle répliqua. Montigny lui dit encore que si les Français avaient voulu se rendre maîtres de la ville et du château de Tournay, cela leur eût été facile, et qu'ils avaient des intelligences dans dix autres villes des Pays-Bas. Le même jour, arrivèrent de compagnie le prince d'Orange, le marquis de Berghes et le comte d'Hooghstraeten; le comte de Mansfelt arriva de son côté par la poste, venant de son gouvernement. Le lendemain, elle fit à chacun de ceux-ci, en particulier, la même communication qu'elle avait faite au comte de Hornes et au baron de Montigny : tous lui répondirent de la même manière que ces deux seigneurs, excepté le comte de Mansfelt, qui lui affirma, avec les plus grands serments, qu'il n'avait rien su de ce qui se passait, sinon trois jours avant son arrivée, et par son fils, ajoutant qu'il regardait la confédération comme une chose blâmable, et qu'il n'y donnerait jamais son approbation. Le prince d'Orange, lorsque la duchesse lui parla des intelligences que les confédérés avaient en Allemagne, en France et en Angleterre, lui dit que, quant à l'Allemagne, si pareille chose existait, il en serait certainement informé par ses parents et amis, et que rien n'en était venu à sa connaissance. Ledit prince se plaignit beaucoup des mauvais offices qu'on lui avait rendus auprès du Roi, en persuadant à S. M. de lui faire couper la tête, et de confisquer tous ses biens; il prétendit avoir appris, par diverses voies, que l'intention du Roi était d'en agir ainsi, lorsqu'il en aurait la commodité. Tout ce que la duchesse lui répondit, pour le désabuser à cet égard, fut sans effet, car il tint le même discours en conseil. Le prince dit encore qu'il s'était fait beaucoup d'ennemis en Allemagne, pour s'être montré défenseur si zélé de la foi catholique: il blâma vivement le secours de 40,000 écus envoyé par le Roi à la reine d'Ecosse, et se plaignit enfin de ce que le cours de la justice avait été arrêté dans un procès qui le concernait. Le comte de Hornes, à son tour, se montra mécontent de la manière dont le Roi se conduisait envers lui, ne lui faisant aucune mercède, ne le favorisant en rien: il dit aussi qu'il savait qu'on le traitait d'hérétique auprès de S. M. La duchesse, ayant été avertie que le comte d'Hooghsraeten avait vu la requête préparée par les confédérés, le fit appeler, et lui demanda ce qu'elle contenait. Il répondit qu'il avait vu en effet la requête; qu'elle lui paraissait très-fondée et très-juste, mais qu'il n'en pouvait dire le contenu, parce qu'il avait engagé sa parole de ne pas le faire. La duchesse lui répliqua qu'étant lié au Roi par trois serments, savoir: celui de vassal, celui de chevalier de l'Ordre et celui de capitaine d'hommes d'armes, une telle promesse ne devait pas l'arrêter. Il repartit que, puisque les autres n'avaient pas révélé le contenu de la requête, il ne voulait pas le faire non plus; que les confédérés étaient de bons vassaux du Roi; que ce qu'ils faisaient, tendait à son plus grand service. La duchesse s'en réfère à ses lettres en français, sur ce qui s'est passé dans l'assemblée des gouverneurs, chevaliers de l'Ordre, conseillers d'État et conseillers du conseil privé, tenue le 27 mars; mais elle y ajoute les particularités suivantes. Ayant demandé au prince d'Orange qu'il exprimât son avis, il la pria de l'en excuser, attendu que, comme on disait publiquement qu'il était de la confédération, il n'était pas convenable qu'il votât; que, d'ailleurs, tout ce qu'il dirait, donnerait matière à ce qu'on le calomniât. Il ajouta que, puisqu'on se défiait de lui, il écrirait au Roi, afin d'être autorisé à se retirer en sa maison. A la fin cependant, et sur les remontrances de la duchesse, il dit son sentiment, comme les autres. Il fut résolu que ceux des seigneurs qui connaissaient des confédérés, les engageraient à ne pas venir tous ensemble présenter la requête. La duchesse exprima en outre le désir que la requête portât les signatures de tous ceux qui étaient de la confédération. Comme elle faisait observer que des étrangers, et nommément le duc de Clèves, paraissaient être entrés dans celle-ci, et qu'elle rappelait aux seigneurs la promesse qu'ils lui avaient faite de mourir pour le service de Dieu et du Roi, ils répondirent qu'ils ne voulaient pas se battre pour le maintien de l'inquisition et des placards, mais qu'ils le feraient pour la conservation du pays. Elle aurait voulu que Hames, dit Toison d'Or, qui a été l'un des promoteurs de la confédération, fût châtié; mais on lui objecta que ce n'était pas le moment de prendre une pareille mesure. Elle proposa au conseil de faire renouveler le serment de tous les gouverneurs et capitaines de places fortes; on jugea que par là on exciterait la défiance, et elle n'insista pas. Seulement il fut décidé de leur écrire, pour qu'ils fussent sur leurs gardes, et qu'ils ne remissent lesdites places, que sur un commandement exprès

du Roi, ou de la duchesse, en son nom. On résolut aussi d'écrire à toutes les villes, pour les prémunir contre les billets séditeux que les instigateurs des troubles se proposaient de semer par tout le pays. Après avoir ainsi rendu compte au Roi de tout ce qui s'est passé au conseil d'État, la duchesse entre encore dans quelques détails. Le comte de Meghem lui a confié très-secrètement que les seigneurs voudraient être sûrs que, lorsque le Roi viendra aux Pays-Bas, il ne se fera pas accompagner de sa garde espagnole: en ce cas, Meghem tient pour certain que la confédération se dissoudrait. Le prince d'Orange a dit à Schetz que les confédérés demanderaient, pour quatrième point, la réunion des états généraux, afin de faire consacrer par ceux-ci l'observation de la foi catholique. On prétend que les confédérés réclament des marchands du pays une contribution de deux millions ou d'un million et demi, en or. Par tout ce qui se passe, la duchesse voit que les seigneurs sont on ne peut plus mécontents, se figurant que le Roi n'attend qu'une occasion favorable, pour les châtier. Le prince d'Orange et le comte de Hornes sont surtout imbus de cette opinion. Le comte de Mansfelt se montre animé d'intentions différentes: il a blâmé la confédération en conseil, comme il l'avait fait dans un entretien particulier avec la duchesse, et il a défendu à son fils de continuer à en faire partie. La duchesse termine, en suppliant le Roi de prendre le parti que lui dictera sa grande prudence, pour la conservation des Pays-Bas. S'il se détermine à accorder l'abolition de l'inquisition, la modération des placards et un pardon général, elle pense qu'il devrait lui écrire une lettre qu'elle pût montrer, et dans laquelle il dirait que cette concession est subordonnée à la condition que tous les confédérés non-seulement jurent de se montrer en tous les temps fidèles à la sainte foi catholique, mais qu'ils remettent entre les mains de la duchesse toutes les écritures et contrats faits entre eux, pour être brûlés en leur présence, et s'engagent à ne plus former de pareille ligue. Elle recommande aussi au Roi de tenir secrètes les communications qu'elle lui fait.

AGS Est. Leg. 531. *Post-scriptum* de la precedente carta de la duquesa Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 5 de abril de 1566.

Brederode et le comte Louis de Nassau, accompagnés de deux cents chevaux, chaque cavalier ayant une paire de pistolets aux arçons de la selle, sont entrés en cette ville hier soir, dans le dessein de me présenter la requête dont mes lettres entretiennent V. M. Aujourd'hui, me dit-on, arriveront le comte Vanden Berghe et Culembourg, avec cent cinquante chevaux, sans compter ceux qui sont entrés, ou qui entrent petit à petit. Lesdits Brederode et Louis de Nassau sont logés dans la maison du prince d'Orange. J'allais fermer cette dépêche, quand j'ai appris, par un gentilhomme espagnol, nommé Verdugo, qui vit chez le comte de Mansfelt, que Brederode, aussitôt après son arrivée, avait dit : Ils pensaient que je n'oserais pas venir à Bruxelles: eh bien! j'y suis, et j'en sortirai d'une autre manière peut-être! J'ai su, par la même voie, que, hier soir, le comte de Hornes eut, en secret, avec le prince d'Orange et le comte de Mansfelt, une longue conférence; que Hornes manifesta le dessein de renvoyer à V. M. le collier de la Toison, et que, au cas qu'il y donnât suite, il était probable que le prince d'Orange en ferait autant; qu'ils avaient envoyé ledit Verdugo chercher les statuts de l'Ordre, pour voir à quelle obligation de fidélité ils étaient tenus envers V. M. , mais que nulle décision ne fut prise par eux, et que ce fut le comte de Mansfelt, qui les en dissuada...

AGS Est. Leg. 531. Margarita de Parma à Gonçalo Perez. Bruselas, 4 de abril de 1566.

Il verra, par les billets et avis en français qu'elle lui envoie, et qu'elle a fait mettre en chiffres, à quel point en sont les choses. Elle a écrit avec le plus grand secret au Roi, par la voie des marchands. Elle le prie de faire en sorte que sa lettre ne vienne à la connaissance de personne du pays, ni en Espagne, ni en Flandre, et qu'elle ne passe par d'autres mains que les siennes.

AGS Est. Leg. 530. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 13 de abril de 1566.

Elle lui rend compte des circonstances qui ont accompagné, le 5 avril, la présentation de la requête des confédérés, la délibération à laquelle elle a donné lieu au conseil d'État, et la réponse qui y a été faite, à peu près dans les mêmes termes que dans sa lettre du même jour en français; mais elle entre dans plus de détails, quant à la mission, donnée au marquis de Berghes et au baron de Montigny, de se rendre en Espagne. Cette mission fut d'abord offerte au comte d'Egmont, qui la refusa, par le motif que le Roi n'avait pas tenu les promesses qu'il lui avait faites, et proposa à sa place le marquis de Berghes. Celui-ci fit quelque difficulté; mais enfin il accepta, tout en disant qu'il n'espérait pas grand fruit de ce voyage, vu le mécontentement que le Roi devait avoir d'eux tous. Premier, parce qu'ils s'étaient opposés à l'union des abbayes et aux nouveaux évêchés; 2° à cause du départ des Espagnols; 3° parce qu'ils n'avaient pas voulu du cardinal de Granvelle; 4° enfin, parce que les troubles présents s'étaient déclarés, pendant qu'ils étaient réunis à Breda et à Hooghstraelen. Le même marquis suggéra à la duchesse un moyen de faire cesser la confédération, en donnant un aliment à l'activité des gentilshommes qui en faisaient partie: ce moyen consistait à demander à l'Empereur qu'il fit aux Pays-Bas une levée de 1 ,000 chevaux pour la guerre de Hongrie, et que le commandement de ce corps fût confié au comte d'Hooghstraeten, qui prendrait pour son lieutenant le comte Louis de Nassau. Depuis, Berghes est venu déclarer à la duchesse qu'il ne voulait faire le voyage d'Espagne sans le baron de Montigny, lequel a consenti à l'accompagner, non sans avoir d'abord manifesté la répugnance qu'il en avait. Maintenant tous deux sont prêts à partir, mais ils ont représenté à la duchesse que, pour que leur voyage fût utile, il fallait qu'on eût en eux une entière confiance, et ils lui ont demandé qu'elle envoyât un courrier au Roi, afin de lui donner avis de leur mission. Brederode a quitté Bruxelles il y a trois jours, accompagné de cent cinquante chevaux; en sortant de la porte de la ville, ils ont fait une grande décharge de leurs pistolets. Le soir, ils ont logé à Malines, et le jour suivant, à Anvers. La duchesse, ayant appris que les confédérés avaient des desseins sur la ville et le château d'Utrecht, a concerté avec le prince d'Orange les moyens d'en prévenir l'effet. Elle engage le Roi à tâcher de gagner Berghes et Montigny. Il serait aussi très-important, suivant elle, de gagner le prince d'Orange, dont le mécontentement augmente de jour en jour, au point qu'il voulait absolument, comme le Roi le verra par la dépêche en français, se retirer non-seulement des affaires, mais hors du pays. Enfin, il faudrait encore contenter le comte de Hornes: ce que le Roi pourrait faire, en renvoyant son secrétaire, avec une bonne expédition. Dans un *post-scriptum*, la duchesse prie le Roi de lui écrire une lettre en français, par laquelle il lui ordonnerait, comme de lui-même, de faire renouveler, par tous les gouverneurs et capitaines des places, le serment qu'ils ont prêté à S. M.

AGS Est. Leg. 529. Informe cifrado enviado por la duquesa Margarita de Parma a Felipe II desde su despacho. Bruselas, 13 de abril de 1566.

Après que la duchesse eut fait coucher son apostille sur la pétition des confédérés, lesquels, à ce qu'on dit, se font appeler la noble union, et leur capitaine le restaurateur de la liberté perdue, Brederode leur donna à tous un banquet en la maison de Culembourg, où Ton dit qu'il y avait trois cents couverts. Le comte d'Hooghstraeten y assistait. A la fin du repas, Brederode, qui portait la besace au cou, prit une tasse ou écuelle, et, buvant à tous en général, il leur dit qu'il les remerciait de la bonne compagnie qu'ils lui avaient faite, et que, s'il en était besoin, il ne doutait pas qu'ils ne fussent tous prêts pour quelque chose qui pût arriver, et que, quant à lui, il était prêt à mourir pour chacun d'eux en particulier. Tous lui firent raison, avec lesdites besaces au cou, criant vivent les gueux ! ce qui est un nom qu'ils se sont donné, et on ne sait encore ce qu'ils veulent dire par là, sinon que gueux signifie proprement un vaurien, un vagabond (1). « Quelques-uns disent qu'on l'attribue au nom qu'ils veulent prendre des Goths; d'autres, cela signifie qu'ils soutiendront leurs prétentions, en servant S. M., quoiqu'ils dussent en venir à par là à porter la besace au cou, comme des malheureux. » — Le prince d'Orange et les comtes d'Egmont et de Hornes vinrent à la maison de Culembourg après le dîner; ils burent avec les confédérés, et crièrent aussi vivent les gueux!

AGS Est. Leg. 530. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 4 de mayo de 1566.

Le marquis de Berghes et le baron de Montigny devaient partir mardi dernier; mais il est arrivé, le dimanche auparavant, que, le marquis de Berghes étant au Parc, où l'on jouait au jeu de mail, il fut frappé, à la jambe, d'une pelote qui lui fit tant de mal, qu'il est au lit avec la fièvre. Montigny, sollicité par la duchesse de partir seul, s'y est refusé, vu l'importance des affaires qu'il s'agit de traiter. De l'avis du conseil, la duchesse, pour ne pas tenir le Roi plus longtemps en suspens, lui envoie l'extrait de deux points des instructions du marquis de Berghes et de Montigny. Ces points résument l'avis de tous les chevaliers de l'Ordre, des gouverneurs des provinces et des membres des conseils d'État et privé, concernant la modération des placards, et particulièrement l'abolition de l'inquisition. La duchesse envoie, en outre, copie d'un placard contre quelques hérétiques bannis, revenus dans le pays à la faveur des troubles, et d'un autre placard contre ceux qui répandent des pasquilles et libelles. Elle s'en réfère à cet égard à ses lettres en français, et demande que le Roi fasse connaître sa résolution. Elle pense que l'agitation du pays se calmerait en grande partie, si le Roi accordait aux confédérés les deux points de leur demande, à condition qu'ils jurassent tous ensemble, aussi bien que chacun en particulier, le maintien de l'ancienne foi catholique, et rompissent totalement leur ligue. Pour le cas où le Roi prendrait une autre détermination, elle le prie de ne rien faire avant l'arrivée de Berghes et de Montigny, et les explications qu'ils ont à lui donner. On a communiqué aux conseils et aux gouverneurs des provinces, pour qu'ils en fassent part aux états, le projet de modération des placards: on a voulu par là donner quelque satisfaction aux confédérés et au peuple, pressentir ce qu'ils penseraient, si le Roi leur accordait les deux points susmentionnés, et les mettre ainsi dans l'impossibilité de faire naître des difficultés nouvelles. La duchesse rappelle les droits du comte de Hornes à une récompense pour ses services, et prie le Roi de lui donner promptement quelque satisfaction. Elle a cru pouvoir prendre 8,000 florins, sur les 150,000 écus apportés par le comte d'Egmont, pour les travaux urgents à faire dans l'intérêt de la défense de Philippeville.

AGS Est. Leg. 532. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 4 de mayo de 1566.

Elle accuse la réception d'une lettre autographe du Roi, et lui exprime sa gratitude de la confiance qu'il lui témoigne, en lui faisant part de l'entreprise qu'il projette, et de l'espoir qu'il a que ses vassaux des Pays-Bas lui fourniront des aides pour cet objet. Selon les ordres du Roi, elle tiendra la chose bien secrète. Elle prie le Roi de ne prendre aucune résolution sur ce qu'elle lui a écrit, d'après les instances du conseil, avant l'arrivée d'un gentilhomme de confiance qu'elle lui envoie, mais qui ne pourra voyager que par demi-postes, à cause de sa faible santé: il est tout à fait à même d'informer S. M. de tout ce qui se passe. Elle n'a pas choisi, pour cette commission, Tomas Armenteros, parce qu'il a fait deux grandes maladies à la suite l'une de l'autre, qui l'ont laissé dans une débilité extrême. Elle demande une prompt réponse à ses lettres des 10 et 12 janvier. On croyait que le mal de jambe de M. de Berghes était feint; mais elle a fait en sorte que son médecin le visitât, et elle a appris de lui que ledit seigneur a une bonne plaie ouverte à la jambe, qui l'empêchera de partir avant un mois. Elle sait, du comte de Meghem, qui la tient au courant de ce qui se passe, que les ligues non-seulement ne se rompent point, tant que le Roi n'aura pas pris de résolution sur la requête qu'elle a reçue, mais qu'elles tendent à se fortifier. Il vient de s'en former une nouvelle entre quelques bourgeois des villes (Meghem ne les nomme pas), qui, à l'imitation des autres, portent, sur la manche de l'habit, comme c'est leur coutume, un signe pareil à celui que la duchesse envoie au Roi. Meghem est mal avec les autres sept chevaliers de l'Ordre, à cause de l'attachement qu'il montre au service du Roi. Il est parti de Bruxelles, complètement brouillé avec eux.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 4 de mayo de 1566. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d'Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.23-31) Inc.:

Monseigneur, comme sur les choses quant [...] *Expl.*: ... A Bruxelles, le 4<sup>e</sup> jour de may, 1566.

La duchesse au roi. Elle le prévient de l'arrivé e prochaine à Madrid du marquis de Berghes et du baron de Montigny, envoyés par elle pour lui exposer l'état des affaires des Pays-Bas. Informations diverses.

Felipe II a las ciudades. Madrid, 6 de mayo de 1566. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Austriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d'Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.32-34) *Inc.*: Chiers et Féaulx, il nous a bien [...] *Expl.*: ... Mons, Tournay, Valenciennes, Luxembourg, Namur.

Le roi aux villes des Pays-Bas pour annoncer sa venue.

AGS Est. Leg. 532. Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 12 de mayo de 1566. Autógrafa.

Il répond aux lettres autographes de la duchesse, des 23 mars, 3 et 13 avril. Il approuve ce qu'elle a fait en plusieurs choses; mais il ne peut consentir ni à la modération des placards, ni à l'assemblée des états généraux. Il lui recommande de faire tous les offices convenables auprès des villes, pour qu'elles ne se joignent pas aux confédérés. Par ses lettres en français, la duchesse verra qu'il approuve la venue du marquis de Berghes et du baron de Montigny. Lorsqu'ils seront arrivés, il les expédiera le plus tôt possible. Les mêmes lettres en français instruiront la duchesse de la manière dont elle doit donner satisfaction au prince d'Orange: il n'écrit pas à ce prince, parce qu'il n'a pas de lettres de lui. Il répond de sa main à M. d'Egmont. Le secret sera gardé sur les billets et avertissements envoyés par la duchesse. Le Roi n'est pas d'avis qu'il faille faire renouveler les serments des gouverneurs et des capitaines des forteresses. Il se réfère à ses lettres en français sur plusieurs matières.

AGS Est. Leg. 530. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 14 de mayo de 1566.

C'est une lettre de créance pour Fabio Lembo, Napolitain, ancien serviteur de la duchesse, qu'elle charge d'aller rendre compte au Roi de ce qui se passe aux Pays-Bas, et de l'entretenir, en même temps, de ses affaires particulières.

BMB, Ms. Granvelle 54 f. 65r. Margarita de Parma a M. de Chantonnay. Bruselas, 12 de mayo de 1566.

AGS Est. Leg. 531. Señor de Brederode a Margarita de Parma. Viane, 17 de mayo de 1566.

Il lui envoie une requête sur laquelle il la prie de répondre par apostille. Dans cette requête, les confédérés disent avoir appris qu'elle a cassé trois gentilshommes de sa maison, lesquels ont été de leur compagnie, quand ils présentèrent la requête, leur faisant dire, par son maître d'hôtel, qu'ils avaient contrevenu au service de S. M., et au serment qu'ils lui devaient à elle-même. Leur intention n'est pas de se mêler des affaires de sa maison, mais, les paroles qu'a tenues ledit maître d'hôtel, tendant à leur déshonneur à tous, ils en ont eu un grand ressentiment, voyant même que leurs adversaires en prennent matière pour les calomnier. Ils la supplient donc de déclarer si ces paroles ont été tenues par son ordre. L'apostille de la duchesse est couchée sur la requête; elle est ainsi conçue: «Par ordonnance de Son Altèze, il n'a esté icy question du service

de S. M., ains de celuy de Son Altèze, à laquelle est loysible, comme à chascun de moindre qualité, de licencier ses serviteurs, selon que bon luy semble, comme aussy les supplians confessent assez de ne se devoir mesler des affaires de la dicte maison de Son Altèze. »

AGS Est. Leg. 530. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 27 de mayo de 1566.

C'est une lettre de créance pour le seigneur de Montigny. La duchesse prie le Roi de l'accueillir avec bienveillance, et de prendre une prompte résolution sur les points relatifs à l'inquisition et aux placards. – Elle recommande encore au Roi de daigner marquer, tant dans ses paroles, que dans ses actions, qu'il a une confiance entière dans ses provinces des Pays-Bas, aussi bien que dans les seigneurs du pays.

AGS Est. Leg. 530. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 27 demayode 1566.

Déjà elle a informé le Roi du mécontentement du prince d'Orange, par suite de l'avertissement, qui lui a été donné, que non-seulement S. M. lui portait peu d'affection, mais qu'elle voulait le châtier dans sa personne et dans ses biens. Le même avis vient d'être transmis au prince par la voie d'Augsbourg, et M. de Chantonay a confirmé l'intention qu'on prête au Roi, comme une chose dont il disait être certain. La duchesse engage le Roi à ne pas se priver d'un si bon vassal, qui l'a si bien servi, et peut le faire encore. Elle souhaiterait qu'il lui écrivît, au contraire, une lettre bienveillante, où il lui donnât l'assurance que les bruits qu'on répand sont mal fondés.

AGS Est. Leg. 533. Instrucción de la duquesa Margarita de Parma para el marqués de Berghes y el barón de Montigny, enviados a España. Bruselas, 29 de mayo de 1566.

Cette instruction, qui est très-longue, retrace les événements arrivés dans le pays, depuis les lettres écrites aux gouverneurs et aux conseils provinciaux, sur la continuation de l'exercice de l'inquisition et l'observation rigoureuse des placards. Les deux députés sont chargés de demander au Roi qu'il approuve ce qui a été délibéré sur ces deux points au conseil d'État; qu'il déclare aussi qu'il n'a de ses États des Pays-Bas, en général ou en particulier, nul mécontentement; qu'il promette à tous ceux qui ont présenté la requête, ou signé quelque chose, à l'occasion de celle-ci, abolition et oubli général; enfin qu'il vienne aux Pays-Bas le plus tôt possible.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 29 de mayo de 1566. Reinssenberg, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d'Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.35-38) Inc.: Monseigneur, par mes précédentes du 4 [...] Expl.:... De Bruxelles, le 29<sup>e</sup> jour de may 1566.

La duchesse au roi. Le baron de Montigny se rend seul à la cour de Madrid, en attendant que le marquis de Berghes soit en état de faire aussi le voyage.

AGS Est. Leg. 533. Baron de Montigny a Margarita de Parma. Paris, 4 de junio de 1566.

Détails sur sa réception par le Roi et la reine-mère de France, qui, apprenant son arrivée à Paris, lui ont fait dire qu'ils désiraient le voir, et qui se sont beaucoup plaints de la conduite des Espagnols envers les Français, à la Floride.

AGS Est. Leg. 530. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 1 de junio de 1566.

Elle l'informe de quelques particularités dont elle n'a pas voulu l'entretenir dans les lettres qu'elle a remises à Montigny. Lorsqu'elle a sollicité le marquis de Berghes de partir, il s'en est excusé, sur le mal qu'il avait à la jambe, et sur une indisposition dont il avait souffert l'année précédente, et qu'il craignait de voir se renouveler par la fatigue du voyage. Il lui a dit d'ailleurs que, avant de se mettre en route, il aurait voulu savoir si le Roi était disposé à prendre les mesures nécessaires pour le rétablissement de la tranquillité aux Pays-Bas, ou à différer ces mesures jusqu'à sa venue. Dans l'un et l'autre cas, son voyage lui paraissait inutile, car, en admettant la première hypothèse, M. de Montigny suffirait pour obtenir du Roi l'abolition de l'inquisition, la modération des placards et le pardon général. La duchesse a répondu à ces objections de telle manière qu'il lui a promis de faire le voyage, si sa santé le permettait; mais, le même jour, il a changé d'avis, et s'est mis à dire qu'il ne partirait pas. Ce qu'apprenant Montigny, il a dit qu'alors il ne partirait pas non plus. Enfin, par l'intervention du comte d'Egmont et de Montigny, le marquis a donné sa parole qu'il maintiendrait ce qu'il avait promis à la duchesse. Dans le cours de l'entretien qu'elle a eu avec le marquis, celui-ci a avancé que ce serait un grand point pour le Roi de gagner le prince d'Orange, et que S. M. atteindrait ce but, en appelant le prince à sa cour, avec un traitement élevé et une place au conseil d'État. Elle a répondu, en exprimant le doute que le prince acceptât cette position; mais il a répliqué qu'il l'accepterait certainement, et que, si même il ne le voulait pas, les seigneurs, ses amis, le détermineraient à le faire. La duchesse crut devoir, le jour suivant, en parler au prince, en présence du comte d'Egmont: mais le langage du prince fut tout différent de celui du marquis. Intelligence des huguenots de France avec les sectaires des Pays-Bas. Avantage qu'il y aurait pour le Roi à gagner trois ou quatre des seigneurs principaux du pays, dût-il lui en coûter deux ou trois cent mille écus. Après le départ de Montigny, le comte de Meghem est venu confier en secret à la duchesse que le comte de Culembourg avait fait prêcher publiquement dans sa terre, et qu'il entretenait trois ou quatre prédicateurs hérétiques. Elle rend compte au Roi des mesures quelle a prises en conséquence. Meghem lui a dit encore une chose qui fa extrêmement scandalisée: c'est que les confédérés étaient résolus, au cas que le Roi vînt avec des troupes, d'envoyer en Zélande 10 ou 12,000 hommes, pour s'opposer à son débarquement, et ce propos a été confirmé à la duchesse par les comtes d'Egmont et d'Arenberg. Appréhensions du président Viglius pour sa personne. La duchesse engage le Roi à donner les ordres nécessaires pour que Montigny ne puisse rien écrire aux Pays-Bas, qui soit de nature à mécontenter les seigneurs, comme le serait, par exemple, ceci, qu'il aurait découvert que le Roi ne veut accorder aucun des points qu'il a mission de solliciter: car, le jour où un tel avertissement arriverait, la tranquillité serait sérieusement menacée. Elle termine, en entretenant le Roi du congé qu'elle a donné à trois gentilshommes de sa maison, pour avoir signé le compromis, et des réclamations que cette mesure a soulevées. Elle lui envoie copie d'une requête que Brederode lui a adressée à ce sujet, et de l'apostille qu'elle y a fait coucher.

Margarita a Felipe II. Bruselas, 12 de junio de 1566. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d'Egmont et de quelques autres pièces*, (pp. 39-55) Inc.: Monseigneur, le 6 de ce mois [...] *Expl.*: ... De Bruxelles, ce 12<sup>e</sup> jour de juin 1566.

La duchesse au roi. Elle le presse de nouveau de prendre une résolution. – Rapports sur différents objets.

BMB, Ms. Granvelle 92 f. 150r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Bruselas, 14 de junio de 1566.

AGS Est. Leg. 530. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 21 de junio de 1566.



Elle lui annonce l'envoi d'une autre lettre en chiffres, dont elle le prie de ne confier le déchiffrement qu'à une personne de confiance, et sur laquelle elle lui demande une prompte réponse. – Elle sollicite aussi le prochain renvoi de Fabio Lembo. – Elle représente en même temps au Roi que plus il tard à prendre une résolution sur les points de l'inquisition et des placards plus il ouvre le champ aux désordres et aux malheurs qui menacent le pays.

AGS Est. Leg. 530. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 21 de junio de 1566.

C'est celle dont fait mention la précédente. La duchesse accuse la réception des lettres du Roi, des 1<sup>er</sup> avril, 8, 9, 10, 11, 12 et 27 mai. L'archevêque de Sorrente lui a fait part de la mission qu'il tenait du pape: 1<sup>o</sup> de remettre au comte de Culemhourg un bref, pour l'engager à rentrer dans la foi catholique; 2<sup>o</sup> d'offrir à la duchesse, pour le maintien de la religion aux Pays-Bas, toute l'aide possible, même en ce qui concernait les évêques et autres ecclésiastiques; 3<sup>o</sup> de délivrer au prince d'Orange un bref du saint-père, concernant l'état de la religion dans sa principauté. Sur les observations de la duchesse, le bref écrit au comte de Culemhourg ne lui a pas été envoyé. Le prince d'Orange a reçu celui qui lui était destiné, d'une manière très-convenable. La duchesse a remercié l'archevêque des offres qu'il lui faisait, en lui annonçant qu'elle en rendrait compte au Roi. Elle a délivré à ce prélat la lettre du Roi et celle du nonce à Madrid. Elle lui a donné connaissance des intentions du Roi à l'égard du maintien de l'inquisition et de l'observation des placards, mais en lui recommandant le secret sur ces deux points. L'archevêque est parti satisfait, et en disant à la duchesse qu'il ferait à S. S. un rapport fidèle de tout ce qu'il avait vu et appris. La duchesse, répondant à la lettre du Roi du 12 mai, justifie la communication, qui a été donnée aux états, du projet de modération des placards. Elle lui rappelle que, lorsqu'elle prit congé de lui, à bord du navire qui le transporta en Espagne, il lui recommanda de consulter, dans les affaires importantes, le conseil d'État, et particulièrement le cardinal de Granvelle, Berlaymont et le président Viglius: or, c'est en cette conformité qu'elle a agi. Berlaymont et Viglius ont été d'avis non-seulement que la communication se lit aux états, mais que le projet de modération fût provisoirement publié et exécuté. Cette communication a eu d'ailleurs des résultats très-avantageux, car les états ont déclaré vouloir maintenir inviolablement l'ancienne foi catholique. La duchesse persiste donc à demander, et c'est l'avis du comte d'Arenberg, de Berlaymont et de Viglius, que le Roi accorde les deux points, de l'abolition de l'inquisition et de la modération des placards. Propos du comte d'Egmont sur la confédération. Autres propos du comte d'Arenberg sur le même sujet. Ce dernier a dit à la duchesse que le prince d'Orange avait eu une longue conférence avec l'avocat des états de Hollande sur l'inquisition et la modération des placards, et que lesdits états n'avaient voulu présenter de requête sur l'un, ni sur l'autre point, comme le prince le prétendait. M. d'Arenberg pense qu'il faudrait gagner Straelen, qui pourrait être très-utile dans les affaires que l'on a à traiter avec les états de Brabant, et duquel l'on pourrait se servir aussi, pour ramener le prince d'Orange et le marquis de Berghes; mais la duchesse doute qu'on parvint par là au but désiré. L'amitié qui lie les deux derniers seigneurs provient de ce qu'il est question de marier le fils du prince avec la nièce du marquis, laquelle sera son héritière. On projette aussi le mariage du fils du comte d'Egmont avec la fille que le prince a eue de sa première femme. L'Empereur a écrit à la duchesse, pour lui exprimer le désir que le comte de Mansfelt, ainsi que le sieur de Hames, ou La Cressonnière, le servent dans la campagne contre les Turcs; elle prie le Roi de lui faire connaître ses intentions à cet égard. Quelques-uns croient qu'il faudrait profiter de l'occasion, pour éloigner Hames des Pays-Bas; mais d'autres sont d'avis, au contraire, qu'il faut l'y retenir, pour le châtier, quand le moment sera venu. Quant à la Cressonnière, qui est gouverneur de Gravelines et français de naissance, il dépend entièrement du comte d'Egmont, qui prétend que tous les capitaines des places fortes obéissent à lui seul. Par ce motif, la duchesse voudrait qu'on l'envoyât en Allemagne, et qu'on le remplaçât à Gravelines par quelqu'un qui dépendit, uniquement du Roi. Le comte d'Egmont s'est montré très-mécontent des lettres du Roi en français, du 6 du mois passé; il a dit qu'il voyait bien que le Roi ne voulait pas accorder la modération des placards, préférant la ruine du pays, et qu'il déconseillerait au marquis de

Berghes d'aller en Espagne, parce que ce serait sans utilité. La duchesse s'en réfère à ses lettres en français, concernant l'exécution, faite à Audenarde, d'un *quidam* qui avait commis un sacrilège; celle qu'elle a ordonné de faire, à Gand, d'un anabaptiste; l'envoi aux bonnes villes des lettres que le Roi leur a écrites, et auxquelles les malveillants donnent déjà une sinistre interprétation, etc.

Margarita a Felipe II. Bruselas, 21 de junio de 1566. Reinffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d'Egmont et de quelques autres pièces*, (pp. 56-61) *Inc.*: Monseigneur, cette lettre appart sera [...] *Expl.*:...De Bruxelles, le 21 juin 1566.

La duchesse au roi. Elle l'engage à écrire dans des termes bienveillants aux gouverneurs des provinces. Le nonce du pape près l'empereur, en passant par les Pays-Bas, apporte à la gouvernante des lettres du souverain pontife, pour l'exhorte à continuer de défendre les intérêts de la religion, en l'avertissant qu'un bref avait été adressé au comte de Culembourg dans la vue de le détourner de l'hérésie, et que des instances allaient être faites auprès du prince d'Orange, par l'égard de sa principauté. La gouvernante communique au roi le résumé de sa réponse.

AGS Est. Leg. 533. Baron de Montigny a Margarita de Parma. Madrid, 29 de junio de 1566.

Arrivé à Madrid le 17, le Roi lui fit dire qu'il lui donnerait audience le lendemain, à quatre heures. S. M. le reçut fort bien; elle était seule dans sa chambre, et l'entretien dura deux heures. Elle lui donna encore, le 20, une audience de deux heures, et, comme elle lui commanda de lui dire avec vérité ce qui s'était passé, il lui remit copie de son Instruction, ainsi que des différentes pièces dont il était porteur. Il lui représenta combien il importait qu'elle prît une prompte résolution: elle répondit qu'elle se résoudrait le plus tôt possible. Il n'a pas oublié de remonter au Roi combien sa venue était désirée aux Pays-Bas: Sa Majesté a répondu qu'elle avait beaucoup d'affaires en ce royaume, mais que pourtant elle tâcherait de satisfaire au désir de ses vassaux des Pays-Bas. Il a cru devoir lui dire aussi qu'on était dans l'opinion, aux Pays-Bas, qu'il était mal satisfait et mal informé de beaucoup de personnes, même de plusieurs seigneurs, ce qui n'avançait en rien son service. Le Roi lui a répondu « que l'on a ceste opinion à tort, et qu'il est fort satisfait et content de tous ces seigneurs, comme de ceux qu'il a reçu tant de bons et grans services, et que nul ne l'ha informé à leur désavantage, mais qu'il tient que ceux qui procurent son déservice, sèment ce bruit, et font ces offices. » Quoiqu'il ait parlé encore d'autres fois au Roi, et qu'il fait pressé autant que possible, il n'a pu rien savoir de ses intentions; les seules réponses qu'il ait obtenues de S. M., sont qu'elle y pensera, que ces affaires sont de grande importance, etc. Elle a ajouté qu'elle se déterminerait, pendant son séjour au bois de Ségovie, et qu'à cet effet, elle manderait le président Tisnacq, Hopperus et Courtewille. Montigny voulait envoyer un courrier à la duchesse, pour l'informer de son arrivée à Madrid, et de sa première audience; le Roi le lui a défendu. S. M. est partie, le 25, pour le Pardo; de là elle se rendra au bois de Ségovie. Il a remis au Roi la lettre particulière dont la duchesse fa chargé, touchant le fait du prince d'Orange. A cause de la défense du Roi, il envoie sa lettre à Burgos, pour qu'elle parvienne à Bruxelles par courrier des marchands.

AGS Est. Leg. 530. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 1 de julio de 1566.

C'est une lettre de créance pour le marquis de Berghes, qui va trouver le Roi. — La duchesse engage le Roi à accorder l'abolition de l'inquisition et la modération des placards, sans différer davantage sa résolution, s'il ne veut en perdre tout le fruit.

AGS Est. Leg. 530. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 1 de julio de 1566.

Elle lui recommande de nouveau les instances que fait le comte de Homes, afin que la pension de 5,000 écus, dont il jouissait pendant qu'il était en Espagne, lui soit rendue. Le marquis de Berghes est chargé d'entretenir le Roi de cette demande, ainsi que des titres qu'a le comte de Mansfelt à être indemnisé et récompensé de tous les sacrifices qu'il a faits dans les guerres de S. M. La duchesse ne saurait assez invoquer la justice du Roi en faveur de Mansfelt.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 4 de julio de 1566. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d'Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.62-70) *Inc.*: Monseigneur, par mes précédentes di 21 [...] *Expl.*: ...De Bruxelles, le 4 de juillet 1566.

La duchesse au roi. Elle l'informe itérativement de la venue du marquis de Berghes et le prie de lui faire un bon accueil. – Differentes mesures pour apaiser et réprimer les troubles. – Négociations commerciales avec l'Angleterre. – Exactions du roi de Danemarck.

AGS Est. Leg. 530. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 7 de julio de 1566.

Elle lui annonce l'envoi de la lettre suivant, écrite en chiffres.

AGS Est. Leg. 530. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 7 de julio de 1566.

Elle se plaint amèrement au Roi de ce qu'après tout ce qu'elle lui a écrit et tait dire par Lembo et par Montigny, il la laisse ainsi, au milieu des embarras les plus pressants, sans aide et sans ordres, de manière que, dans tout ce qu'elle fait elle doit aller en tâtonnant et au hasard. Les choses en sont venues au point, que, si S. M. tarde plus longtemps à faire connaître sa résolution, on se déterminera enfin, dans ces provinces, à mettre à exécution les desseins qu'on nourrit. Le marquis de Berghes est parti, le 1<sup>er</sup> juillet, pour Paris. Il fait ce voyage en chariot, il devait s'arrêter un jour à Mons, et deux jours à Valenciennes et à Cambrai. La duchesse a pu comprendre par là qu'il n'a pas l'intention de faire grande diligence dans son voyage. Ni menaces, ni persuasions, ni admonitions, ne peuvent plus arrêter le progrès toujours croissant du mal dans le pays. Il est urgent que le Roi contente ses vassaux, en ce qui concerne l'inquisition et la modération des placards, et qu'il accorde un pardon général aux confédérés et aux autres qui ont pu l'offenser; que, de plus, il envoie une bonne somme d'argent, pour que, cette concession faite, on puisse agir par les armes contre ceux qui voudraient, comme on le craint, élever alors d'autres prétentions, auxquelles il ne convient aucunement de satisfaire. Dans ce dernier cas, le comte d'Egmont et d'autres seigneurs ont offert de réduire par la force les perturbateurs, sans épargner, a dit le comte, ni frères, ni fils, et en exposant, s'il le faut, sa propre vie, pour le service de Dieu et du Roi; mais, quant à présent, il n'a pas voulu prendre les armes, ainsi que la duchesse le lui avait demandé, afin de la défendre, si, comme le bruit en court, il arrivait à Bruxelles 40 ou 50,000 sectaires armés, conduits par un chef dont le nom n'est pas encore connu. Il doit y avoir, dans le courant même du mois, une assemblée des confédérés à Saint-Trond, ou bien à Maestricht, et on a même averti la duchesse qu'ils veulent s'emparer de cette dernière place, pour s'y mettre à couvert, et y recevoir les secours qu'ils attendent d'Allemagne. Les sectaires viendront ensuite, à la faveur des confédérés, demander de pouvoir vivre en liberté de conscience, et d'avoir des églises, pour y prêcher librement. La duchesse ayant dit au comte d'Egmont qu'elle ne pourrait se dispenser au moins de faire rassembler les bandes d'ordonnances, pour s'opposer au progrès des prêches, le comte lui a répondu qu'il ne prendrait les armes, que si les confédérés, ou les sectaires, le faisaient, qu'il ne voulait pas être le premier. D'un autre côté, Arenberg, Berlaymont et d'autres lui disent que, si d'Egmont ne prend

pas les armes, elle gagnerait peu à ce qu'ils s'armassent eux-mêmes. La duchesse, par tous ces motifs, insiste pour que le Roi lui fasse connaître promptement sa résolution, et lui donne des instructions sur la conduite qu'elle a à tenir. Elle demande aussi que le Roi ordonne à d'Egmont de s'armer, si l'on a recours à la force contre les confédérés et les hérétiques. La duchesse a cru devoir appeler en particulier tous les seigneurs, pour savoir quel fond elle peut faire sur leurs compagnies d'hommes d'armes et sur leurs propres personnes. Le duc d'Arschot, Arenberg, Mansfelt, Berlaymont et Roelx l'ont assurée que leurs compagnies serviraient fidèlement en ce qu'elle leur commanderait, et le duc lui a donné la même assurance quant à celle de Boussu. Meghem lui a dit qu'il servirait le Roi comme il y était obligé, sauf les deux points de l'inquisition et de la modération des placards. Le comte de Hornes a répondu que sa compagnie ferait tout ce que la duchesse lui commanderait, et que, si elle s'y refusait, il avait cent gentilshommes par lesquels il remplacerait ses hommes d'armes. Le comte d'Egmont a dit que sa compagnie ferait ce qu'il lui ordonnerait; le prince d'Orange, qu'il n'était pas sûr de la sienne, parce qu'il ne l'avait pas vue depuis nombre d'années, mais qu'il croyait qu'une partie des hommes dont elle était composée, ne voudraient servir contre les sectaires, ni empêcher les prêches: quant à sa personne, il a dit qu'il désirait avoir la réponse de M. de Montigny, afin d'être autorisé par le Roi à se retirer en sa maison, et que, partout où il se trouverait, il serait bon vassal de S. M. — La duchesse a provisoirement remplacé, en Hainaut, le marquis de Berghes par Noircarmes, qui l'a assurée, dans les termes les plus énergiques, de son dévouement au Roi et de son attachement à la religion. — Du Roelx et Trazegnies lui ont fait les mêmes protestations. — Meghem lui a fait dire, parle duc d'Arschot, qu'il fallait s'assurer de Maestricht, qui est la clef de l'Allemagne; elle y a envoyé la bande du comte d'Arenberg. — Perplexité ou elle se trouve, par suite du désir, que lui a exprimé le magistrat d'Anvers, qu'elle se transporte en cette ville, etc.

Margarita a Felipe II. Bruselas, 7 de julio de 1566. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Austriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d'Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.71-82) *Inc.*: Monseigneur, combien que j'ay tant [...] *Expl.*: ...De Bruxelles, le 7 juillet 1566.

La duchesse au roi. Elle le presse de prendre une résolution, lui peint les périls toujours croissants de la situation où elle se trouve et lui demande de l'argent.

BMB, Ms. Granvelle 54 f. 87r. Margarita de Parma a Monsieur de Chantonnay. Bruselas, 7 de julio de 1566.

AGS Est. Leg. 530. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 18 de julio de 1566.

Elle lui annonce l'envoi de la lettre suivante, en chiffres. Elle se flatte d'avoir rendu un grand service au Roi, en refusant de consentir à l'assemblée des états, malgré les instances, menaces et moyens d'intimidation qu'on a employés auprès d'elle.

AGS Est. Leg. 530. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 18 de julio de 1566.

Elle supplie le Roi de se faire lire le discours, qu'elle lui envoie, sur les considérations qui militent pour la convocation des états généraux, laquelle est maintenant le but de toutes les instances, sans que l'on parle plus de l'abolition de l'inquisition et de la modération des placards. Le comte d'Egmont est celui qui insiste le plus à cet égard, au point qu'il lui a dit que, si l'on ne convoquait pas les états, ils s'assembleraient de leur propre autorité, pour trouver quelque remède aux maux présents du pays, et prévenir sa perte certaine. La réponse qu'elle lui a faite, qu'elle ne pouvait prendre une mesure aussi grave, sans l'express commandement du Roi, ne l'a

point contenté. Elle lui a dit alors qu'elle représenterait au Roi les inconvénients qui pourraient survenir, si les états généraux n'étaient pas assemblés, et qu'elle supplierait S. M. de faire connaître ses intentions sur ce point dans le plus bref délai. Là-dessus, lui et les autres seigneurs du conseil ont déclaré qu'ils attendraient la réponse de ce courrier, seulement pendant vingt-cinq jours; encore prétendaient-ils que dix-huit jours suffisaient, savoir: sept pour l'aller, sept pour le retour, et quatre pour la délibération du Roi. La duchesse pense que le but de ceux qui désirent l'assemblée générale des états, est de demander la liberté de conscience et le pardon général: on voudrait aussi que les états se rendissent garants des promesses du Roi, et enfin qu'ils fissent avec les confédérés une ligue perpétuelle, pour se soutenir les uns les autres. Elle s'en réfère à sa lettre en français sur les motifs pour lesquels elle n'a pas été à Anvers, et y a envoyé le prince d'Orange. Elle s'est déterminée à prendre ce dernier parti, parce que tout le peuple demandait le prince; qu'elle n'a pas voulu montrer de la défiance à son égard, et qu'enfin il lui a promis de faire les meilleurs offices pour le service de Dieu et du Roi. Toute la population d'Anvers a témoigné une grandissime satisfaction de la présence du prince. L'évêque de Liège a fait savoir à la duchesse que le comte Louis de Nassau lui avait envoyé demander, par Villiers, la permission, pour les confédérés, de s'assembler à Saint-Trond, et qu'il l'avait refusée. Néanmoins, les confédérés ont été reçus en cette ville. La duchesse ignore encore ce qui s'est passé dans leur réunion. Elle se loue beaucoup du seigneur de Noircarmes et du comte de Mansfelt. Ce dernier lui a offert, dans le plus grand secret, de mettre sur pied 2,000 chevaux, pour servir le Roi en tout ce que S. M. lui commandera. La duchesse, ayant représenté aux prélats de Brabant la nécessité où elle se trouve, en a obtenu un prêt de 30,000 florins: elle va s'adresser, pour le même effet, aux prélats des autres provinces.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 19 de julio de 1566. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivie des interrogatoires du Comte d'Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.83-95) Inc.: Monseigneur, par mes lettres du 7 [...] *Expl.*: ...De Bruxelles, le 19<sup>e</sup> jour de juillet 1566.

La duchesse au roi. Audace des sectaires. – Les prêches se multiplient partout.

AGS. Est. Leg. 533. Felipe II a Margarita de Parma. Bosque de Segovia, 21 de julio de 1566.

Malgré toute la peine qu'il se donne pour obtenir une résolution sur les points dont il a été chargé, il n'a pu y parvenir jusqu'ici: le Roi le remet de jour à autre, disant que, les affaires étant d'aussi grande importance, il a besoin d'y penser. La dépêche de la duchesse, du 7 juillet, a causé à S. M. un extrême déplaisir, et avec grande raison. Ceux du conseil d'État sont étonnés du délai que le Roi met à répondre; ils ont tenu, depuis l'arrivée du dernier courrier, deux séances, auxquelles ont été appelés Tisnacq, Hopperus et Courtewille. Il envoie sa lettre à Medina del Campo, d'où il apprend qu'un courrier des marchands doit partir sous peu de jours.

AGS. Est. Leg. 532. Aviso enviado por Anderlecht a Margarita de Parma. S.l., 24 de julio de 1566.

Avant son départ d'Anvers, il a vu le prince d'Orange, et lui a demandé s'il avait quelque chose à faire savoir au comte de Meghem. Le prince l'a chargé de lui dire que les affaires allaient mal. Il a vu aussi le comte d'Hooghstraeten dans son château de ce nom, sur ce qu'il lui fit observer que Madame était fort en peine de trouver des remèdes, le comte répondit qu'il était bien qu'elle fût en peine, puisque la peur l'engagerait à agir auprès du Roi, pour que les confédérés obtinssent leur juste demande. A Saint-Trond, il n'y eut pas plus de 200 gentilshommes, ni plus de

chevaux, parce que la plupart vinrent en chariot. Brecht et deux autres confédérés, soupant avec l'évêque de Liège, commencèrent à crier entre eux: vivent les gueux! L'évêque leur dit de se taire, ou de quitter la table. Ils se levèrent, et Brecht sortit, disant que, si les affaires allaient bien, il se souviendrait de lui, et ajoutant que le prince d'Orange et le comte d'Egmont étaient de la ligue. Les comtes d'Arenberg et de Meghem sont d'avis que Madame assiège Anvers, étant certains que les bons y sont autant et plus forts que les sectaires. M. de Meghem a reçu une lettre d'un des confédérés, qui certifie que le prince d'Orange et le comte d'Egmont sont de leur ligue, et qu'ils ont promesse de ces seigneurs, pourvu qu'ils n'excèdent pas le contenu de leur première requête.

AGS. Est. Leg. 532. Conde de Meghem a Margarita de Parma. S.I., 24 de julio de (1566).

«J'ay dépesché ung gentilhomme vers Sain-Tron, lequel en revint hier. Ils y tiennent d'estranges propos, si le Roy ne leur acorde ce qu'ilz demandent J'ay gagné un docteur en loix (mais Vostre Altèze n'en parle à personne!) quy est ung principal conseyller de ces seigneurs geulx, lequel m'at prommis de nous découvrir tout ce qu'il pourrat sçavoir: je luy ay prommis, après que tout sera fait, que V. A. luy donnera une place au conseil de Brabant, ou de Malines Il est homme fort mettable en hault et bas aleman, françois et italien. Je l'ay envoyé aussi à Sain-Tron. V. A. se garde ne le descouvrir à personne, car, s'ils le sçavoient, ilz le feroient mourir!».

AGS. Est. Leg. 532. Pierre-Ernest de Mansfelt a Margarita de Parma. S.I., 24 de julio de 1566.

La duchesse sait que ce n'est pas sa coutume de faire l'office de rapporteur: mais, considérant le temps présent, et combien il est nécessaire que chacun remplisse son devoir de fidèle sujet, il a résolu de faire part à S. A. de tout ce qui viendra à sa connaissance. Il l'informe donc que quelques-uns doivent être allés chercher des prêcheurs en France, et qu'ils ont «traffiqué des choses de pire condition;» que ces prêcheurs disent qu'ils sont avoués, et qu'ils en peuvent fournir la preuve par écrit. Il proteste à la duchesse que, de son côté, le Roi et elles peuvent être certains que, non-seulement en sa charge, mais en tout ce qui concerne le service de S. M., il remplira son devoir comme loyal serviteur. Il supplie la duchesse de tenir la main à ce que toutes procédures et choses de fait soient ôtées, pour qu'on ne puisse dire que le Roi prétend des innovations contraires aux privilèges. Il termine, en priant S. A. de lui garder le secret sur cette lettre, et sur celles qu'il pourra lui écrire encore.

AGS. Est. Leg. 532. Pierre-Ernest de Mansfelt a Margarita de Parma. S.I., 26 de julio de 1566.

Il envoie à la duchesse une lettre qu'un gentilhomme lui a adressée de la Lorraine, et qui contient que, en ce pays, le bruit est général que le prince d'Orange et le comte de Hornes sont les chefs des séditeux de Flandre.

AGS. Est. Leg. 532. Conde de Meghem a Margarita de Parma. S.I., 28 de julio de (1566).

Il a eu une entrevue secrète avec le duc Éric de Brunswick. Ce prince est très-affectionné au service du Roi. Il lui a assuré que les ducs de Saxe, de Wurtemberg, de Clèves et le landgrave de Hesse s'étaient confédérés avec les gueux, et qu'ils leur avaient promis de mettre avec eux le tout pour le tout. Meghem conseille à la duchesse de faire quelques levées, pour être en mesure. Il a chargé le porteur de dire à la duchesse beaucoup de choses.

AGS. Est. Leg. 532. Instrucción dada por el conde de Meghem a Anderlecht, su servidor, quien lo envía a Margarita de Parma. S.l., (28 de julio de 1566).

Anderlecht engagera Madame à se mettre en sûreté contre les gueux; le château de Gand serait, selon le comte, l'endroit où elle pourrait s'établir le plus convenablement, après qu'elle se serait assurée de la Troullière, qui y commande. Meghem donne à la duchesse le conseil d'écrire à l'Empereur et à la reine-mère de France, pour qu'ils empêchent qu'on ne fasse, dans l'Empire et en France, des levées contre les Pays-Bas. Il lui envoie copie d'une lettre qu'un gueux lui a écrite.

AGS. Est. Leg. 536. Listado de los diputados de la segunda petición a la gobernante, Margarita de Parma. S.l., 30 de julio de 1566.

Elle comprend les noms du comte Louis de Nassau, du seigneur d'Esquerdes, du seigneur de Waroux, du seigneur de Louverval, du seigneur de Noyelles, du seigneur de Risoir, du seigneur de Villers, du seigneur d'Escaubecque, du seigneur de Ghistelles, du seigneur de Malberg, du seigneur de Haefthen et du seigneur d'Audrignies.

AGS. Est. Leg. 532. Margarita de Parma al Conde de Meghem. Bruselas, 31 de julio de 1566.

Ayant bien pesé les choses, elle ne trouve convenir, dans la situation où elles sont, qu'aucune retenue de gens de guerre se fasse, avant quelle ait reçu la résolution du Roi, qui est attendue d'heure en heure, et ce pour ne point donner occasion aux confédérés de hâter leurs levées.

Felipe II a Margarita de Parma. Segovia, 31 de julio de 1566. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d'Egmont et de quelques autres pièces*, (pp. 96-105) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, depuis mes [...] *Expl.*: laditte assemblée générale se face.

Le roi a la duchesse. Deux choses le touchent dans les troubles dont l'informe la gouvernante, l'intérêt de la religion et celui de ses bons vassaux. Il n'a jamais entendu que justice de fit avec rigueur, et les anciennes ordonnances laissent la voie ouverte à la clémence. Son intention avait toujours été qu'on laissât les choses sur le pied où elles étaient du temps de l'empereur Charles-Quint; mais, après nouvel examen, il répond maintenant aux trois points qui lui avaient été proposés: l'inquisition, la modération des placards et la convocation des États généraux.

Felipe II a los gobernadores de las provincias. Segovia, 31 de julio de 1566. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d'Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.106-109) *Inc.*: Mon cousin, ayant par un indicible [...] *Expl.*: ... Assicourt, Hochstraete, Lingne, Duc d'Arschot.

Le roi aux gouverneurs des provinces et aux chevaliers de l'ordre de la Toison d'or. Il les invite à s'opposer aux addemblées et conventicules des religionnaires.

Felipe II a los líderes de Bendas. Segovia, 31 de julio de 1566. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d’Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d’Egmont et de quelques autres pièces*, (pp. 110-111) *Inc.*: Mon cousin, les assemblées, presches, menées [...] *Expl.*: ... Mansfelt, Roeux, Bossut, Meghem, Bergues.

Le roi aux chefs des bandes. Il les invite à s’opposer aux assemblées et conventicules des religionnaires.

Felipe II a Margarita de Parma. Segovia 31 de julio de 1566. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d’Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d’Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.116-117) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, vous verrez [...] *Expl.*: ...Du bois de Segovia, le dernier de juillet 1566.

Le roi à la duchesse. Il lui communique les lettres adressées aux chefs de bandes, aux gouverneurs et aux villes, et parle toujours de sa prochaine arrivée.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 31 de julio de 1566. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d’Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d’Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.120-138) *Inc.*: Monseigneur, combien que par tant [...] *Expl.*: ...De Bruxelles, le dernier de juillet 1566.

La duchesse au roi. Elle se plaint d’attendre toujours vainement la résolution du roi et représente que ces retards ne font qu’empirer les choses. Peinture de la situation déplorable du pays. Progrès et audace croissant des sectaires.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 31 de julio de 1566. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d’Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d’Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.141-152) *Inc.*: Monseigneur, par mes lettres qui sont [...] *Expl.*:<sup>30</sup>

La duchesse au roi. Requête des nobles plus hardie que la première. La gouvernante a convoqué les chevaliers de la Toison d’or pour les consulter sur les demandes qui lui ont été adressées. Elle presse de nouveau le roi de prendre une résolution, principalement à l’égard de la convocation des États, et de hâter son voyage aux Pays-Bas.

AGS. Est. Leg. 532. Conde de Meghem a Margarita de Parma. S.l., 1 de agosto de (1566).

Il est toujours d’avis que le duc Éric de Brunswick soit chargé de tenir aperçus 4,000 chevaux. – Lui-même a retenu quinze capitaines d’infanterie allemands, lesquels lui ont promis de servir le Roi envers et contre tous.

AGS. Est. Leg. 532. Felipe II a Margarita de Parma. Bosque de Segovia, 2 de agosto de 1566.

---

<sup>30</sup> Hay una errata en las páginas, pasa de la 144 a la 152.



Il a reçu toutes ses lettres, y compris celle du 18 juillet. Il l'autorise à accepter le donatif que les états de Flandre lui ont offert. Il a demandé au seigneur de Montigny son avis sur les affaires des Pays-Bas; celui-ci lui a répondu que les points énoncés dans son instruction étaient ceux qui convenaient le mieux. Le serment que la duchesse lui a proposé de faire prêter par les officiers, au cas qu'il accorde les deux points demandés, serait de peu d'effet, puisqu'ils en ont déjà prêté un, et que ceux qui ont violé leur serment une fois, peuvent le violer d'autres fois encore. Par le même motif, il n'y a pas lieu de donner suite à ce que Montigny lui a proposé, de sa part, touchant le prince d'Orange et le comte de Hornes. Il s'occupera, sous peu, de choses de cette importance, et lui fera connaître la résolution qu'il prendra. En outre de ce qui lui est et a été écrit en français, elle pourra assurer le prince d'Orange qu'il est satisfait de lui, et lui dire combien il s'abuse, en pensant le contraire. Le Roi a reçu et vu Montigny; et, pour que les seigneurs des Pays-Bas se départent de l'idée, où ils sont, qu'il n'est pas content d'eux, il leur écrit, de sa main, les lettres dont il envoie copie à la duchesse. Il a été pris des mesures pour que Montigny ne put rien écrire de préjudiciable à son service; il a été prescrit, à cet effet, qu'il ne fût pas expédié de courrier. Le Roi s'excuse de n'avoir pas répondu plus tôt à la duchesse, en alléguant la gravité des affaires sur lesquelles il avait à résoudre, et particulièrement le point de la religion. Il n'a pas cru devoir laisser partir encore Montigny, et il a écrit au marquis de Berghes, qui, en route, voulait retourner aux Pays-Bas, afin qu'en tout cas, il vienne à Madrid. Il loue beaucoup la duchesse de la fermeté avec laquelle elle s'est refusée à assembler les états généraux. Elle ne doit pas y consentir, et lui n'y consentira pas non plus; mais il ne convient pas qu'on sache aux Pays-Bas qu'elle a cet ordre de lui. Il faut qu'on croie que ce n'est que pour le moment, qu'il lui a défendu de convoquer les états, et qu'elle s'attend à en recevoir l'autorisation plus tard, afin qu'on ne désespère pas d'obtenir cette assemblée, quoiqu'il soit résolu à s'y opposer, sachant fort bien ce qu'on prétend par là, et n'ayant pas voulu par ce motif le permettre auparavant.

AGS. Est. Leg. 533. Baron de Montigny a Margarita de Parma. Segovia, 2 de agosto de 1566.

Il a reçu les lettres de la duchesse, des 21 juin, 7 et 19 juillet. Il lui rend un compte détaillé de ce qu'il a négocié, avec le Roi et avec le garde des sceaux Hopperus, sur la mission dont il a été chargé. Il lui communique les objections qu'il a faites, sans succès, contre la résolution que le Roi a prise en dernier lieu. Il se plaint de n'avoir trouvé aucune assistance à Madrid, même parmi les ministres des Pays-Bas. Il se loue, du reste, de l'accueil que le Roi lui a fait, et assure la duchesse qu'il trouve en lui toute la bonne volonté, amour et affection envers ses sujets et vassaux, qu'un prince doit avoir. Il prie la duchesse de le rappeler, etc.

AGS. Est. Leg. 532. Conde de Meghem a Margarita de Parma. S.I., 2 de agosto de (1566).

Il insiste pour que la duchesse contente le duc Éric de Brunswick, «car, lui dit-il, V. A. se peut assurer qu'il n'ait (n'est) homme, né par » deçà, ou Alemagne, pour le temps présent, qui vous puist faire plus de service.» Si la duchesse veut remédier aux affaires par les armes, il est temps qu'elle se mette en mesure; à la longue, les choses iraient plus mal. Il ne manque pas de gens prêts à servir le Roi.

Felipe II a Margarita de Parma. Segovia 2 de agosto de 1566. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d'Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.139-140) Inc.: Madame ma bonne soeur, suivant ce que [...] *Expl.*: ...De bois de Segovia, le 2<sup>e</sup> d'aoust.

Le roi à la duchesse. Envoi de remises et d'ordonnances de paiement.

AGS. Est. Leg. 530. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 4 de agosto de 1566. Cifrado.

Elle envoie au Roi copie de la requête et de la déclaration qui lui ont été présentées par les députés des confédérés réunis à Saint-Trond, et lui dit, à ce sujet, que, comme l'explication qu'ils lui avaient donnée de la requête était fort obscure, elle avait jugé à propos de leur demander quelques éclaircissements particuliers sur la manière dont ils entendaient certains points: ce qu'ils ne firent que de mauvaise grâce, disant que la requête était assez claire, mais que la duchesse faisait semblant de ne pas la comprendre, afin de gagner du temps. Mendivil, qu'elle expédiera prochainement, et un courrier, qui le précédera ou le suivra d'un jour, apporteront de plus amples détails au Roi sur les conjonctures actuelles. La présente lui est expédiée par le courrier des marchands.

AGS Est. Leg. 532. Margarita de Parma al Conde de Meghem. Bruselas, 4 de agosto de (1566).

Elle le remercie de ses avertissements, et lui exprime sa satisfaction du zèle qu'il montre pour le service du Roi. Quant à sa proposition de faire apercevoir 4,000 chevaux, «je comprendz, dit-elle, combien cela assureroit nostre cas; mais, n'ayant encoires entendu l'intention du Roy monseigneur, je suis timide de passer si avant.» Elle lui recommande de tenir secrète la retenue qu'il a faite de quinze capitaines allemands.

AGS Est Leg. 532. Conde de Meghem a Margarita de Parma. S.l., 4 de agosto de (1566).

Il supplie encore la duchesse de contenter le duc Éric. « Je désire fort voir la capitulation que les gheulx ont faict avecq V. A.; je crois que V. A. se souviendra bien que je luy ay dit souventes fois que, encores que le Roy accorde la modération de ces placartz, et oste l'inquisition, que la feste ne se passera pas sans nous froter: qui est l'occasion de escrire à V. A., pour retenir quelques gens en vartgelt, pour, incontinent la response du Roi venue, en cas qu'elle soit bonne, rompre la teste à celluy qui ne se voudra contenter et empescher les presches: car, si se doit faire, le plus tost sera le meilleur; et, si le Roy veult accorder la modération des placartz, que on se garde bien de accorder l'assemblée des estatz généraulx, avant que ce faict de la religion ne soit vuïdé: car, pour le faict de la religion, ni pour l'inquisition, si le Roy ne la oste, nous ne trouverons gens pour nous servir; mais, s'ils vuellent faire force au Roy de faire assembler les estatz généraulx sur ce prétexte, nous aurons tant de gens que nous voudrons. »

AGS. Est. Leg. 531. Margarita de Parma al emperador Maximiliano. Bruselas, 4 de agosto de 1566.

Elle est instruite que les confédérés tiennent aperçus, en Allemagne, 40 enseignes de piétons et 4 à 5,000 chevaux, sous George Van Holl, Hilmar Van Munchàusen et d'autres. Elle le prie de vouloir, à l'exemple du roi de France, défendre aux sujets de l'Empire de venir en armes aux Pays-Bas.

AGS. Est. Leg. 532. Margarita de Parma al Conde de Meghem. Bruselas, 7 de agosto de (1566).

Elle lui renouvelle ses déclarations précédentes. – Elle le prie de ne pas manquer d’assister à l’assemblée des chevaliers de l’Ordre, qu’elle a convoqué pour le 18, afin de résoudre sur la réponse à donner aux confédérés.

AGS. Est. Leg. 529. Conde de Meghem a Margarita de Parma. S.l., 8 de agosto de 1566.

Le comte Vanden Bergh a mis en sûreté ses meubles les plus précieux; il a ordonné qu'on batte tous les meilleurs blés de son pays, et qu'on les mène à Bergh. Un de ses gens (de Meghem), arrivé de Clèves, lui a rapporté que le duc, tous les gentilshommes de sa maison et ceux de son conseil s'étaient fait couper la barbe, à la manière des gueux.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 8 de agosto de 1566. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d’Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d’Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.141-152)<sup>31</sup> *Expl.*: ...De Bruxelles, le 8 d’aoust 1566.

La duchesse au roi. Requête des nobles plus hardie que la première. – La gouvernante a convoque les chevaliers de la Toison d’or pour les consulter sur les demandes qui lui ont été adressées. – Elle presse de nouveau le roi de prendre une résolution, principalement à l’égard de la convocation des États, et de hâter son voyage aux Pays-Bas.

AGS Est. Leg. 530. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 9 de agosto de 1566. Cifrado.

Elle rappelle au Roi l'envoi qu'elle lui a fait, le 4 août, de la requête et de la déclaration des confédérés, ainsi que d'une autre requête qui, d'après eux, leur avait été présentée, lors de leur assemblée générale a Saint-Trond. - Elle s'en réfère à la lettre en français qu'elle a cru devoir adresser en toute hâte au Roi, sur ce qui s'est passé depuis, différant le départ de Mendivil jusqu'à l'arrivée du courrier qui lui a été annoncé par Montigny. — Elle prie avec instance le Roi de prendre une prompte détermination.

AGS Est. Leg. 529. Conde de Meghem a Margarita de Parma. S.l., 9 de agosto de 1566.

«J'ay receu la lettre de V. A., par laquelle elle me commande de me trouver, le 18 de ce mois, à Bruxelles, pour adviser de la assurance des « seigneurs et gentilshommes collighés. Je supplie très-humblement à V. A. m'en tenir pour excusé, car je ne voudrois, pour donner assurance à leurs personnes, faire sacrifier la mienne, et ne pense entrer en nulle ville de Brabant, jusques que cette borrasque soit passée, car je suis adverti de tous costez qu'ils me veullent tous avoir mort, et mon grand père me sert assez de exemple de ne me mettre en la miséricorde de ce peuple enragé.

AGS Est. Leg. 532. Conde de Mansfelt a Margarita de Parma. S.l., 9 de agosto de 1566.

Il a vu avec peine la nouvelle requête des confédérés, si différente de leur première prétention, qu'il paraît qu'ils ont oublié tout ce qu'ils demandaient d'abord. — Il est d'avis que les choses se traitent par la douceur, mais que les sujets soient tenus en obéissance. — Il ne veut pas que son fils suive les confédérés. — Il ne pourra assister à l'assemblée des chevaliers de l'Ordre, le 18, devant se rendre à Trêves, etc.

---

<sup>31</sup> Ib.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 9 de agosto de 1566. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d’Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d’Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.146-147) *Inc.*: Monseigneur, je ne puis obmectre [...] *Expl.*: ...et n’estant ceste à aultre fin, etc.

La duchesse au roi. Intelligence des condédérés et des religionnaires.

AGS Est. Leg. 533. Margarita de Parmaal Baron de Montigny. Bruselas, 10 de agosto de 1566.

La dilation de la response de S. M. nous ha entièrement perdu, et mis noz affaires es termes que verrez par toutes les particularitez que j’ay touché ès lettres à Sadicte Majesté.

AGS Est. Leg. 530. Conde d'Egmont a Margarita de Parma. Brujas, 10 de agosto de 1566.

Il l'informe qu'il s'est transporté à Bruges, à la réquisition de ceux de la ville et du Franc; que, ce jour, il y a eu hors de la ville des prêches où ont assisté 4 à 5,000 personnes, etc.

AGS Est. Leg. 530. Conde d’Egmont a Margarita de Parma. Brujas, 11 de agosto de 1566.

Les prêches ont continué aujourd'hui hors de la ville, sur le cimetièrre de l’église de Sainte-Croix. Il y a envoyé l'un des bourgmestres, avec deux gentilshommes de sa maison, pour faire connaître à la multitude qui vêtait assemblée, qu'il n'était pas vrai, comme on en répandait le bruit, que les prêches eussent lieu en Flandre avec son consentement. Il adresse à la duchesse une relation de ce qui s'est passé entre ses députés et les prédicants.

AGS Est. Leg. 533. Baron de Montigny a Margarita de Parma. Bosque de Segovia, 12 de agosto de 1566.

Il continue ses sollicitations, pour obtenir du Roi une résolution définitive.

AGS Est. Leg. 532. Felipe II a Margarita de Parma. Bosque de Segovia, 12 de agosto de 1566.

Il lui envoie un chiffre particulier pour les dépêches les plus secrètes qu’elle aurait à lui écrire, le chiffre général, dont elle s’est servie jusqu’alors, étant connu de trop de personnes.

Felipe II a Margarita de Parma. Segovia, 13 de agosto de 1566. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d’Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d’Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.149-150) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, vous [...] *Expl.*: ...Du Bois de Segovia, le 13 d’aoust 1566.

Le roi à la duchesse. Il ne veut point entendre parler, pour le moment, de la convocation des États généraux.

Felipe II a Margarita. Segovia, 13 de agosto de 1566. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Austriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d'Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.151-153) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, voiant [...] *Expl.*: ...Du bois de Segovia, le 13 d'aoust 1566.

Le roi à la duchesse. Affaires de finances et de guerre.

Felipe II a Margarita de Parma. Segovia, 13 de agosto de 1566. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Austriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d'Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.156-158) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, par aultres [...] *Expl.*: ... Du bois de Segovia, le 13 d'aoust 1566.

Le roi à la duchesse. Sur les places de rassemblement des troupes et sur les pensionnaires allemands.

Felipe II a Margarita de Parma. Segovia, 15 de agosto de 1566. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Austriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d'Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.159-162) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, pour satisfaire [...] *Expl.*: ...dos meses que en la carta se dise.

Le roi à la duchesse. Des troupes qu'il fait enrôler en Allemagne.

AGS Est. Leg. 530. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 17 de agosto de 1566.

Elle accuse la réception de la lettre de main propre du Roi, du 2 août, des lettres en français, et des autres dépêches que S. M. lui a adressées sur les affaires du pays. Elle trouve que les seigneurs et le peuple devraient en être plus que satisfaits, pourtant il en est qui déjà commencent à dire que, dans ces expéditions, il n'y a rien qui vaille, et qu'elles sont insuffisantes pour apaiser les troubles, attendu que les concessions du Roi sur les trois points sont conditionnelles, qu'elles sont conçues dans une forme telle, que l'on ne peut s'y fier, et que, sans l'assemblée générale des États, il sera impossible d'améliorer la situation du pays. La duchesse n'a rien négligé pour faire comprendre à tout le monde que le Roi a été au delà de ce que l'on pouvait espérer, et que ceux qui prétendraient davantage, pourraient être considérés comme rebelles, et s'attirer le châtement que Sa Majesté, dans sa clémence, leur a épargné jusqu'à ce jour. Elle se propose de profiter de la réunion des chevaliers de l'Ordre, fixée au 18 du mois, pour leur faire accueillir avec faveur les dépêches de S. M. Elle a envoyé au prince d'Orange, à d'Egmont, à Mansfelt et à Meghem les lettres que le Roi leur a écrites de sa main: les deux premiers ont déjà répondu. Montigny a été la première cause de ce que les dépêches du Roi n'ont pas été goûtées, par ce qu'il a écrit à quelques-uns de ses amis, et entre autres au conseiller d'Assonleville. Elle prie le Roi de ne pas montrer qu'il ait reçu quelque avis d'elle concernant Montigny, vu qu'il y aurait de grands inconvénients à ce que l'on sût, aux Pays-Bas, qu'elle donne de pareils avis à S. M. Par un post-scriptum (en chiffre), la duchesse envoie au Roi le récit sommaire, qui y est joint, de nouvelles affligeantes venues de Courtrai. Elle dit en même temps avoir appris que les gueux et les sectaires ont des intelligences à Malines, et qu'ils projettent de s'emparer de cette ville, ainsi que de l'artillerie et des munitions qu'elle renferme. Elle y a envoyé le commissaire des finances, Martin Vanden Berghe pour recueillir des informations à cet égard, et ordonner, de sa part, à ceux qui ont sous leur garde l'artillerie et les munitions, de n'en rien délivrer sur l'ordre de Hames, en sa qualité de lieutenant de l'artillerie, vu les soupçons qui s'élèvent contre lui. Elle a aussi donné avis de tout au président et au grand conseil de Malines, de même qu'au magistrat, pour qu'ils prennent les dispositions convenables.

Par une note de sa main, également jointe à sa lettre, la duchesse prie le Roi de se faire lire la copie de lettre en français qu'elle lui envoie, et dont la signature est en chiffre, pour qu'il voie qu'il ne lui reste que deux partis à prendre: ou d'opposer une résistance immédiate, et d'arriver sans délai, ou de laisser faire tout ce qu'on veut, ce qui entraînerait la ruine complète de la religion, des serviteurs de S. M. et même de ses États.

AGS Est. Leg. 532. Éric de Brunswick a Margarita de Parma. S.l., 17 de agosto de 1566.

Après avoir donné à la duchesse quelques avis sur les dispositions des princes allemands et sur les levées qui se font en Allemagne, il dit: « Voyant la haine et la mauvaise volonté qu'on me porte aux Pays-Bas, tant les grands que les petits, et les méchancetés (bellaquerías) et mensonges que chaque jour on dirige contre moi, et que, pour cela, ils vont jusqu'à dire qu'ils me tueront, je voudrais, avec mon sang, venger le Roi de tant de méfaits. Mais, voyant que S. M. n'y pourvoit en aucune manière, et qu'elle a si peu de souci de la conservation de cette partie de ses États, et que V. A., sans la résolution de S. M., n'ose prendre de parti; que le Roi me laisse six mois, sans répondre à aucune de mes lettres, il me paraît que je ne dois pas risquer ma vie au milieu de tant d'hérétiques et de rebelles, sans faire service aucun à S. M., ni à V. A.; et par ces motifs, j'ai résolu de sortir de ces provinces pour quelque temps, et de me mettre en sûreté ailleurs. » Il demande sur ce point l'opinion de la duchesse. — Il ne peut aller dans ses terres, à cause des trahisons et des indignités auxquelles il y a été en butte deux fois, et que la peste y a enlevé plus de 15,000 personnes.

AGS Est. Leg. 532. Éric de Brunswick a Margarita de Parma. S.l., 18 de agosto de (1566).

Il a de certains avis de George Van Holl est de la ligue des gueux, et qu'il s'est concerté principalement avec le prince d'Orange: tout cela, par le voie de l'électeur de Saxe.

AGS Est. Leg. 530. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 18 de agosto de 1566.

Au moment où Lope del Campo allait partir avec sa dépêche du 17, elle a appris que les sectaires d'Ypres avaient saccagé toutes les églises au dedans et au dehors de la ville; qu'à Lille, ils avaient également saccagé les églises situées hors des portes, et menaçaient d'en faire autant dans l'intérieur; qu'à Gand, on appréhendait les mêmes désordres. Elle a aussitôt convoqué le conseil. Le comte d'Egmont était venu lui parler à la messe, et il retourna avec elle. Dans le trajet, elle lui exprima son mécontentement de ce qui venait d'arriver en Flandre, et lui demanda son assistance, pour réprimer des excès aussi scandaleux. Il répondit que la première chose à faire était de conserver l'État; que, ensuite, on s'occuperait des choses de la religion. Elle répliqua, non sans humeur, qu'il lui paraissait plus nécessaire de pourvoir d'abord à ce qu'exigeait le service de Dieu, parce que la ruine de la religion serait un plus grand mal, que la perte du pays. Il répartit que tous ceux qui avaient quelque chose à perdre, ne l'entendaient pas de cette manière. Le conseil ayant eu lieu immédiatement, il a été résolu de faire entrer dans Lille la compagnie d'hommes d'armes de M. de Montigny, et que M. de Rassenghien lèverait deux cents hommes pour la garde de cette ville. Le comte d'Egmont s'est montré très-froid: il a dit que les résolutions prises en dernier lieu par le Roi ne lui paraissaient pouvoir être d'aucun fruit. Il a ajouté que la voie de la force ne lui semblait pas praticable.

AGS Est. Leg. 529. Margarita de Parma al ducque Éric de Brunswick. Bruselas, 19 de agosto de 1566.

Elle le remercie des avertissements qu'il lui a donnés, et le prie de les lui continuer. Quant aux motifs qu'il allègue pour se retirer des Pays-Bas, ne s'y croyant en sûreté, « je m'asseure, lui dit-elle, que, par vostre prudence, considérerez que c'est d'ancienneté que la populace et aussy gens d'aulture qualité, en ung temps pareil au présent, prenant licence de plus grandes choses, osent bien dire ce que leur vient en fantaisie, n'est pargnants ni le Roy monseigneur, ni moy. »

AGS Est. Leg. 532. Eric de Brunswick Margarita de Parma. S.l., 21 de agosto de (1566).

La semaine dernière, on a prêché trois fois près d'Utrecht. Le 18 août, on a prêché à une demilieu de La Haye, et l'on dit que, dimanche, il se prêchera au bois. — Hier, la même chose a eu lieu, près de Gorcum, en la juridiction du comte de Hornes, deux fois le même jour, et ils ont baptisé un enfant à leur mode. — Le bourgmestre de Gorcum a assisté au sermon; il a diné avec ce diable de prédicant. — Il demande de nouveau l'avis de la duchesse sur son projet de sortir des Pays-Bas.

Margarita a Felipe II. Bruselas, 22 de agosto de 1566. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Austriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d'Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.182-186) *Inc.*: Monseigneur, depuis mes aultres lettres [...] *Expl.*: ... moi présent et signé d'Overloope.

Le duchesse au roi. Ravages affreux des iconoclastes.

AGS Est. Leg. 532. Éric de Brunswick a Margarita de Parme. S.l., 24 de agosto de (1566).

Il dit que ce qu'il souffre dans cette province, Dieu seul le sait ; que les rebelles s'enhardissent de jour en jour davantage ; qu'ils disent mille méchancetés et saletés (bellaquerías y suciedades); qu'il lui paraît que son sang se change en eau, etc.

AGS Est. Leg. 529. Margarita de Parmaa Eric de Brunswick. Bruselas, 24 de agosto de 1566.

Elle le remercie derechef de ses avertissements, l'assurant «qu'elle a un si grand regret et marrissement de coeur de ces presches, et des pilleries des églises et monastères, et autres violences et insolences qui se font partout, qu'elle ne le sçauroit exprimer. »

Felipe II a Margarita. Segovia, 24 de agosto de 1566. Reissenbegr, *Correspondance de Marguerite d'Austriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d'Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.163-165) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, comme j'estois [...] *Expl.*: ...Du bois de Segovia, le 24<sup>e</sup> d'aoust.

Le roi à la duchesse. Il ne faut point donner d'actes public d'assurance aux confédérés. Quant à la convocation des États généraux, il maintient sa décision précédente. Il annonce encore sa prochaine arrivée aux Pays-Bas.

AGS Est. Leg. 532. Conde de Meghem a Margarita de Parma. S.l., 25 de agosto de 1566.

Le ministre qui avait jusqu'à présent prêché hors de la ville de Nimègue y est entré accompagné de beaucoup de bourgeois avec arquebuses et d'autres armes. Il prêche maintenant dans la ville. Si des mesures énergiques ne sont bientôt prises, il ne sera plus possible de remédier au mal.

AGS Est. Leg. 532. Conde de Meghem a Margarita de Parma. S.l., 26 de agosto de 1566.

Le prince d'Orange et le comte d'Egmont ont écrit au duc de Clèves qu'ils ne prétendent autre chose qu'établir aux Pays-Bas la confession d'Augsbourg, et qu'ils tiendront la main à l'accomplissement de ce projet.

AGS Est. Leg. 530. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 27 de agosto de 1566. Cifrado.

Elle se réfère à ses lettres en français et aux copies y jointes, concernant les dévastations et sacrilèges qui ont été commis par les sectaires sur différents points du pays. Malgré tous les moyens de persuasion auxquels elle a eu recours, elle n'a pu amener le comte d'Egmont à donner son assentiment aux résolutions prises par le Roi sur les trois points, de l'inquisition, de la modération des placards et du pardon général, ni à consentir à l'emploi de la force contre les sectaires. Elle a eu beau lui rappeler ses promesses, si souvent faites, de prendre les armes pour le service de Dieu et du Roi, au cas que les trois points susdits fussent accordés. Il a répondu que les temps étaient changés, que les résolutions du Roi étaient venues trop tard. Elle lui a encore représenté vainement que, en supposant que le Roi voulût admettre deux religions (ce qu'elle ne pouvait croire), elle ne voulait pas, elle, être l'exécutrice d'une semblable détermination; qu'elle se laisserait plutôt mettre en pièces. Elle n'a pas eu plus de succès auprès du prince d'Orange et des comtes de Homes et d'Hooghstraeten, et elle doute que ces seigneurs changent jamais d'opinion, car, en paroles et en faits, ils se sont déclarés contre Dieu et contre le Roi. Mansfelt, Arenberg et Berlaymont l'ont assurée, au contraire, qu'ils feraient tout ce qu'elle leur commanderait au nom du Roi. Le duc d'Arschot et le comte de Meghem ne sont pas venus; mais la duchesse compte sur eux. Noircarmes lui a dit, ce matin, qu'hier, d'Esquerdes, Hornes, Hooghstraeten et Backerzeele ont été en conférence avec Egmont, qu'il y a eu entre eux de grands discours, et qu'enfin Hornes et d'Esquerdes ont opiné pour que, dans les six jours, les confédérés et les sectaires tuent tous les prêtres et les religieux du pays, si l'on ne leur donne la sûreté et la satisfaction qu'ils demandent, ou si l'on met les armes aux mains de ces trois seigneurs (Mansfelt, Arenberg et Berlaymont), et que l'on en fasse ensuite autant de tous ceux qui voudraient prendre la défense du Roi. Le lieutenant de la compagnie d'hommes d'armes du prince d'Orange est allé en Allemagne, où l'on dit qu'il fait une levée de chevaux sous le nom du comte d'Egmont, qui s'est déclaré ouvertement pour les gueux; on prétend même que sa fille aînée est huguenote. La duchesse engage le Roi à se servir du duc de Brunswick (Éric): s'il ne veut voir l'entière destruction du pays, l'extirpation de la religion catholique, la dévastation de tant d'églises et de monastères qu'ont fondés ses prédécesseurs, elle le supplie d'y venir promptement à main armée, afin de le conquérir de nouveau, ou d'y envoyer des forces suffisantes, pour qu'elle puisse le faire en son absence. On a assuré à la duchesse que le dessein du prince d'Orange est de se rendre maître de l'État, et de partager les villes avec les autres seigneurs. Considérant toutes ces choses; ne voulant pas être témoin du saccagement des églises de Bruxelles, ainsi qu'on l'en menaçait; réfléchissant encore qu'on la tenait comme prisonnière, et désirant enfin sauver le président (Viglius), contre lequel des menaces avaient été proférées, elle prit la résolution de se retirer à Mous. Elle ne crut pas toutefois pouvoir le faire, sans en prévenir les seigneurs du conseil, et elle les fit appeler incontinent. Le comte d'Egmont et le prince d'Orange se montrèrent contraires à ce dessein. D'autre part, le peuple et ceux du magistrat, qui en eurent vent, fermèrent les portes de la ville. Elle s'est donc vue forcée d'en ajourner l'exécution. Mansfelt lui a rapporté que le prince d'Orange, dans la propre chambre de la duchesse, où se tient le conseil, avait dit que, si elle partait et voulait abandonner le tout, eux



ne voulaient pas la perte de ces provinces, et qu'ils convoqueraient immédiatement les états généraux, pour prendre les mesures convenables. Egmont a tenu le même langage, en ajoutant qu'on lèverait 40,000 hommes, pour aller assiéger Mons. Une autre personne averti la duchesse que les gueux, la croyant en possession d'un blanc seing du Roi, pour leur accorder ce qu'ils demandent, avaient résolu de la mettre en prison, ainsi que le président. Depuis quatre ou cinq nuits, les bourgeois de Bruxelles sont sous les armes. La duchesse a fait renforcer sa garde; elle a nommé capitaine général de la ville le comte de Mansfelt, qui se montre animé d'un vif désir de servir le Roi. S. M. peut juger, par ces détails, de tout ce que la duchesse a souffert: mais rien ne lui a causé autant de douleur et d'affliction, que l'obligation où elle s'est trouvée de faire les concessions énoncées dans ses lettres en français. Elle ne les a faites que par contrainte, et parce qu'on lui disait que son refus entraînerait le massacre de tous les prêtres, de tous les religieux et de tous les catholiques de Bruxelles, et ensuite de tout le pays. Elle en appelle au témoignage de Mansfelt, d'Arenberg, de Berlaymon, de Noircarmes, du président et de tous ceux qui voudront dire la vérité. Du reste, elle a protesté devant Dieu et devant eux, qu'elle cédait à la violence. D'après cela, et comme elle n'avait pas le pouvoir d'obliger le Roi, il reste le maître de révoquer, quand le temps sera venu, ce quelle a accordé. Au moment où elle allait terminer sa lettre, on lui donne avis que l'on veut assembler les états généraux à son insu, et que, lorsqu'ils seront réunis au palais, le prince d'Orange et le comte d'Egmont la mèneront, de gré ou de force, dans leur sein, pour entendre leurs propositions, et statuer ce qui sera jugé convenable. Ces nouvelles informations l'engagent à persister dans le projet de se retirer secrètement à Mons.

BMB, Ms. Granvelle 23 f. 200r. Felipe II a Margarita de Parma. Bosque de Segovia, 27 de agosto de 1566.

AGS Est. Leg. 531. Francés de Alava, embajador de Felipe II en Paris, a Margarita de Parma. S.I., 29 de agosto de 1566.

Il se confirme de jour en jour dans l'opinion que ce qui arrive aux Pays-Bas, est fomenté par les plus grands, et même par les trois qui font si bonne mine. Il a averti de tout le Roi. La duchesse peut être assurée que S. M. les fera punir et châtier comme ils le méritent. Il ne faut pas pourtant qu'elle leur montre du mécontentement; il convient, au contraire, qu'elle dissimule avec eux, etc. Liasse 531.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 29 de agosto de 1566. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d'Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.187-200) Inc.: Monseigneur, par mes deux précédentes [...] Expl.: ...bonne partie, et aucuns tuez.

La duchesse au roi. Continuation et progrès des désordres et pillages. La gouvernante songe à se retirer à Mons, mais on lui fait abandonner ce dessein. Elle est en quelque sorte prisonnière à Bruxelles. Ce qui s'est passé dans l'assemblée des chevaliers de la Toison d'or. Placard contre les iconocastes. Tolérance forcée des prêches. La duchesse est malade de douleur.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 29 de agosto de 1566. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d'Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.201-204) Inc.: Monseigneur, ce mot de lettre [...] Expl.: ...De Bruxelles, le 29 d'aoust 1566.

La duchesse au roi. Quels sont les principaux moteurs des derniers troubles à Bruxelles. Desseins ultérieurs des factieux.

AGS Est. Leg. 530. Margarita de Parmaa Felipe II. Bruselas, 30 de agosto de 1566. Cifrado.

Elle représente au Roi l'urgence d'apporter un prompt et vigoureux remède aux maux du pays, et d'y envoyer une forte somme d'argent: car l'on ne saurait rien faire, avec les seules ressources de ces provinces. Chaque jour, les villes viennent lui demander secours contre les excès auxquels elles sont livrées. Elle a appris qu'il se fait en Allemagne une levée de 6,000 chevaux pour les confédérés: son intention serait de risquer une certaine somme d'argent, pour tenir en wartgelt les 2,000 chevaux proposés par Mansfelt, dût-on n'y trouver d'autre utilité que celle d'empêcher les ennemis, d'attirer à eux toutes les bonnes troupes d'Allemagne. Il convient aussi de le faire, parce que les instructions, ni les commissions, qu'on a coutume d'envoyer en pareil cas, ne sont encore arrivées, pour procéder à la levée de troupes ordonnée par le Roi. La duchesse se trouve sans conseil ni assistance, pressée par l'ennemi au dedans et au dehors. Mansfelt, Arenberg et Berlaymont rencontrent tant d'obstacles, qu'ils ne peuvent réaliser leurs bonnes intentions. Il importe d'ailleurs au service du Roi que les deux derniers retournent dans leurs gouvernements, pour les préserver de la rébellion, et conserver libre l'entrée par le Luxembourg. D'après ce que Mansfelt a entendu dire publiquement, les seigneurs veulent de toute manière l'assemblée des états généraux: et, afin qu'on ne puisse leur imputer la convocation de cette assemblée, ils travaillent pour que les états de chaque province viennent représenter, par requête, à la duchesse, le calamiteux et misérable état où le pays se trouve, disant qu'ils n'y voient d'autre remède, que la réunion générale des états. Les seigneurs parviendront ainsi à leur but, sans se mettre en avant; et, dans le cas qu'elle se refuse à ladite convocation, les états s'assembleront d'eux-mêmes, et mettront à exécution les desseins dès longtemps conçus. Ils prétendent d'abord ôter les armes au peuple, et les faire prendre aux confédérés, avec le prince d'Orange et le comte d'Egmont pour chefs: c'était où l'on en voulait venir, au moyen de la requête présentée à la duchesse: mais, comme l'on n'a pu y réussir, on cherche maintenant une voie plus sûre. En second lieu, on introduirait la confession d'Augsbourg, ce qui paraît avoir été stipulé avec quelques princes allemands. En troisième lieu, on changerait totalement l'esprit et la forme du gouvernement, pour mettre celui-ci entre les mains des trois. En quatrième lieu, enfin, on réformerait le mode observé jusqu'à ce jour dans ce qui concerne les magistrats des villes, la justice et d'autres points: de manière que le Roi viendrait à être en réalité exclu de ces États, son ancien patrimoine. On a voulu détourner Mansfelt de sa fidélité au Roi, en se moquant de lui, et en lui disant qu'il faisait le bon valet, mais qu'il se trompait fort, s'il croyait jamais en être récompensé. La duchesse insiste de nouveau sur la venue du Roi, et la prompte mise en pratique de moyens vigoureux. Toutes les églises ont été saccagées à Utrecht, et il en est de même par toute la Zélande.

Felipe II a Margarita de Parma. Segovia, 30 de agosto de 1566. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d'Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.166-167) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, pour [...] *Expl.*: ...Du bois de Segovia, le 30<sup>e</sup> d'aoust 1566.

Le roi à la duchesse. Sur l'assurance à donner aux contédérés et sur la convocation des États généraux.

Felipe II a Margarita de Parma. S. l. s. d. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d'Egmont et de quelques autres pièces*, (p.168) *Inc.*: Entre aultres lettres que vous [...] *Expl.*: ... à l'endroit des condédérez, etc.

Le roi à la duchesse. Même sujet.

Felipe II a Margarita de Parma. Segovia, 30 de agosto de 1566. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d’Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d’Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.169-171) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, pour [...] *Expl.*: ...Du bois de Segovia, le 30<sup>e</sup> d’aoust 1566.

Le roi à la duchesse. Précaution prises pour empêcher les confédérés de recevoir des secours d’Allemagne.

Felipe II a Margarita de Parma. Segovia, 30 de agosto de 1566. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d’Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d’Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.172-173) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, s’estant [...] *Expl.*: ...Du bois de Segovia, le 30<sup>e</sup> d’aoust 1566.

Le roi à la duchesse. Ses vues sur le commandement des troupes étrangères qu’il pourrait être nécessaires de lever.

Felipe II a Margarita de Parma. Segovia, 30 de agosto de 1566. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d’Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d’Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.174-176) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, aiant [...] *Expl.*: ...Du bois de Segovia, le 30<sup>e</sup> d’aoust 1566.

Le roi à la duchesse. Il ne veut point qu’on accorde aux réformés de lieux particuliers pour faire leurs prêches. Précautions à prendre contre l’invasion des étrangers.

Felipe II a Margarita de Parma. Segovia, 30 de agosto de 1566. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d’Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d’Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.177-178) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, olres [...] *Expl.*: ...Du bois de Segovia, le 30<sup>e</sup> d’aoust 1566.

Le roi à la duchesse. Résolution relative au paiement des pensionnaires d’Allemagne.

Felipe II a Margarita de Parma. Segovia, 30 de agosto de 1566. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d’Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d’Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.179-180) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, par [...] *Expl.*: ...Du bois de Segovia, le 30<sup>e</sup> d’aoust 1566.

Le roi à la duchesse. Affaires financières. Utilité d’écrire aux chefs du clergé comme on l’a fait aux gouverneurs des provinces, aux villes principales, etc.

Felipe II a Margarita de Parma. Segovia, 30 de agosto de 1566. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d’Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d’Egmont et de quelques autres pièces*, (p.181) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, entre [...] *Expl.*: ...Du bois de Segovia, le 30<sup>e</sup> d’aoust 1566.

Le roi à la duchesse. Il l’avertit de ce qu’il a écrite particulièrement au duc Henri de Brunswick.

Felipe II a Margarita de Parma. Segovia, 31 de agosto de 1566. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d'Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.154-155) Inc.: Madame ma bonne soeur, pour parfurnir [...] *Expl.*: ...Du bois de Segovia, le 13 du mois d'aoust 1566.

Le roi à la duchesse. Envoi d'assignations de paiement. Emploi de cer argent.

BMB, Ms. Granvelle 54 f. 129r. El emperador Maximiliano II a Margarita de Parma. En el campo cerca de Raab, 6 de septiembre de 1566.

AGS Est. Leg. 532. Éric de Brunswick a Margarita de Parma. S.l., 12 de septiembre de (1566).

On lui écrit d'Allemagne que les gueux y tiennent aperçus 4,000 chevaux et 40 compagnies d'infanterie. — George Van Holl a voulu savoir des seigneurs de la ligue s'ils pensaient demeurer en la confession d'Augsbourg, ayant entendu qu'il y en a parmi eux qui sont anabaptistes, calvinistes et sacramentaires: ce qui ne lui plaît pas.

AGS Est. Leg. 530. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 13 de septiembre de 1566. Cifrado.

Elle répond à la lettre en français qu'elle a reçue du Roi, concernant l'assemblée générale des états et l'assurance demandée par les confédérés. Elle n'a pas jugé à propos de communiquer cette lettre au conseil; mais elle en a fait part seulement à Berlaymont et au président qui, comme elle, ont pensé que les seigneurs, apprenant la résolution du Roi sur les deux points dont traite sa dépêche, ne manqueraient pas de précipiter les choses, et de tout bouleverser. Elle propose au Roi de permettre l'assemblée des états, à condition qu'il n'y soit pris aucune résolution, avant son arrivée aux Pays-Bas. Si S. M. tarde plus de deux mois, tout sera perdu. Ligue que la duchesse a engagé Noircarmes à former avec le comte du Roeulx et le vicomte de Gand, pour s'entr'aider et s'opposer, conjointement avec les villes et la noblesse de Hainaut et d'Artois, tandis que Berlaymont en ferait autant à Namur, à tout ce qu'on voudrait tenter contre la religion. Elle envoie au Roi une liste de tous les gentilshommes bien pensants des Pays-Bas, ainsi que des confédérés qui y sont connus: il en résulte que S. M. peut compter sur presque toute la noblesse d'Artois, de Hainaut, de Namur et de Luxembourg. Elle attend l'avis du comte d'Egmont sur l'interdiction des communications avec Valenciennes: elle espère qu'il ne sera pas assez malintentionné, pour vouloir que cette ville tombe aux mains des Français. Elle a renoncé, d'après le conseil de Noircarmes, à se retirer Mons; il eût été dangereux d'abandonner Bruxelles, ainsi que les ministres et serviteurs du Roi, qui s'y trouvent, et son départ n'aurait pas manqué d'ailleurs de faire éclater un soulèvement. Il est à observer, du reste, que Bruxelles ne s'est pas laissé entraîner par l'exemple des autres villes: que les églises n'y ont pas été saccagées; que défense y a été faite de laisser sortir ceux qui voulaient aller aux prêches, et que, par suite, cette ville est très-mal vue de tous les sectaires, qui ont menacé de venir l'assiéger, et d'emprisonner la duchesse.

AGS Est. Leg. 530. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 13 de septiembre de 1566. Cifrado.

Si ce que Montigny a répondu au Roi, concernant les moyens de pacifier les Pays-Bas, n'est pas conforme à ce qu'elle écrit à S. M. sur l'opinion de ce seigneur, c'est que, les affaires ayant pris une nouvelle face, il aura lui-même changé d'avis. Le Roi verra, par la lettre en français, que le

comte de Hornes, envoyé à Tournay pour y apaiser les troubles, a agi dans un sens contraire, et n'a rendu que de mauvais offices; la duchesse croit donc que le Roi devra prendre, envers lui, comme envers tous ceux qui se conduisent de la même manière, le parti qu'elle a indiqué dans ses précédentes lettres. Conformément aux intentions du Roi, ce n'est qu'avec beaucoup de réserve, qu'elle met entre les mains des gouverneurs des provinces des forces destinées à agir contre les sectaires. Elle n'a pu se dispenser d'en donner au comte d'Egmont, comme aux autres, afin de ne lui montrer pas trop de défiance: mais c'a été pour elle un motif de ne leur en confier pas davantage, car elle craint que tous les soldats qui seront sous les ordres du comte, ne soient autant d'ennemis du Roi. Il est parti maintenant pour son gouvernement avec toute sa famille, se déclarant fort mécontent de la duchesse, et se plaignant de ce qu'elle ne lui témoignait plus la même confiance qu'auparavant, bien qu'elle ait taché de le persuader du contraire. Malgré les protestations qu'il a faites, à son départ, de s'employer pour la conservation de la religion en Flandre, elle appréhende qu'il n'aille y tramer quelque complot contre le service de Dieu et du Roi: «car, ajoute-t-elle, on ne peut attendre de lui rien de bon, après tant de marques du contraire, et ce qui est arrivé lors de son autre voyage en Flandre, où, un jour après qu'il en fut parti, les églises furent saccagées. La même chose est arrivée à Anvers, au moment où en sortit le prince d'Orange, lequel a maintenant, de son autorité, et sans demander mon avis, accordé aux sectaires, dans l'intérieur de la ville, trois lieux pour leurs prêches, alléguant que cela était nécessaire afin d'apaiser le peuple, et de rendre l'activité au commerce. Je lui ai ordonné de révoquer cette concession, car je ne veux ni l'approuver, ni y consentir, mais remettre le tout à V. M.» L'exemple du prince d'Orange avait engagé le comte de Hornes à prendre des dispositions semblables à Tournay; mais la duchesse lui a écrit, pour qu'il les révoquât, et s'en revînt à Bruxelles, attendu que Beauvoir était déjà entré dans le château de Tournay avec sa compagnie d'infanterie. Ainsi gardé, et devant être approvisionné dans la huitaine, ce château ne sera plus exposé au risque d'être pris par le peuple, comme cela avait été sur le point d'arriver. Beauvoir, ayant terminé là, viendra avec sa troupe servir d'escorte et de garde à la duchesse, qui le remplacera dans le commandement dudit château. A défaut d'un autre pour cette mission, la duchesse a dû envoyer le comte d'Hooghstraeten à Malines, bien que lui-même ait demandé de désigner un plus grand nombre d'endroits où ces scélérats d'hérétiques puissent prêcher leurs dogmes. Ils semblent s'être donné le mot pour gagner, chaque jour, l'un après l'autre, plus de terrain; et, si le Roi ne prend le parti d'arriver tout de suite, décidés, comme ils le sont, à précipiter les choses, et à assembler les états généraux, il n'y aura plus de remède à opposer au mal. Si les mesures que prend la duchesse ne répondent pas au désir du Roi, c'est que, dit-elle, elle ne peut empêcher qu'au conseil d'État, les trois ou quatre seigneurs les plus influents ne fassent tout à leur guise, et à la convenance des confédérés: les autres, en nombre inférieur, n'osent y contredire, et le président, qu'on menace de tous côtés d'assommer et de mettre en pièces, est devenu d'une timidité incroyable. Les mêmes menaces sont faites d'ailleurs à tous ceux qui se montrent bons catholiques et fidèles vassaux du Roi, et les empêchent d'émettre leur avis. Il n'y a que Mansfelt, Berlaymont, Noircarmes et le duc d'Arschot, qui se conduisent bien au conseil, lorsqu'ils y assistent: c'est pourquoi la duchesse les recommande à la bienveillance du Roi, et particulièrement Mansfelt. Elle tient de ce dernier que, dans l'intention de chasser les bons catholiques des Pays-Bas, et d'enlever ces provinces au Roi, on fait des levées de troupes en Saxe et dans la Hesse: que tous les princes protestants d'Allemagne sont ligués avec les confédérés, et veulent non-seulement expulser de leur pays tous les catholiques réfugiés des Pays-Bas, mais encore provoquer une révolution générale, détrôner les souverains, ruiner la maison d'Autriche, et faire en sorte, finalement, que les autres hérétiques en agissent de même, en France, en Angleterre et partout ailleurs où ils seront les plus forts. La duchesse envoie au Roi, dans l'intérêt de son service, mais en lui recommandant de ne laisser voir à personne des Pays-Bas ce qu'elle lui écrit de main propre, ou en chiffre, l'exposé, que lui a remis Mansfelt, de ce qu'il pourrait représenter à l'Empereur, s'il était envoyé auprès de lui, concernant les moyens de prévenir les complots dont il s'agit. Jusqu'à présent, la duchesse n'a pris aucune résolution touchant la mission que Mansfelt serait si propre à remplir, en cette conjoncture, auprès de l'Empereur; mais elle se demande, pour le cas où il en serait chargé, par qui elle le remplacerait dans son gouvernement, où les sectaires veulent aussi commencer à prêcher, comme le Roi le verra par la lettre en français. Mansfelt est parvenu, selon que S. M. l'avait ordonné, à éloigner

d'Anvers Hames, dont la présence était si pernicieuse, et qui est parti il y a trois ou quatre jours pour la cour de l'Empereur, à moins qu'il n'aille comploter quelque chose en Allemagne. L'amman d'Anvers, quoiqu'il doive être considéré comme un homme suspect, s'emploie pourtant à empêcher les prêches dans la ville et ses environs. La duchesse se loue des bons offices rendus à Arras et dans tout l'Artois par le vicomte de Gand. Il en est de même du comte du Roeulx, de Noircarmes, de Rassenghien et de Morbecque, gouverneur d'Aire; elle demande pour tous quelques bonnes paroles du Roi. Mansfelt a dit à la duchesse que l'amiral de France avait envoyé en poste, à Bruxelles, un de ses gentilshommes, pour s'aboucher avec le comte Louis de Nassau, et machiner contre le service de Dieu et du Roi, et qu'on avait saisi une dépêche de don Francès de Alava, adressée à la duchesse, ou à Mendivil, et contenant l'avis de la prochaine arrivée du Roi avec des troupes, ainsi que de l'alliance qu'il avait faite avec le roi de France, pour venir couper dans le pays les têtes de quatre principaux seigneurs, parmi lesquels serait Mansfelt lui-même. La duchesse ne voit en cela qu'une invention, pour faire précipiter la marche des choses, et déterminer Mansfelt à se réunir aux confédérés. Elle sollicite, à cette occasion, en sa faveur, quelques marques de la satisfaction du Roi. Elle croit devoir avertir le Roi, à tout événement, que les confédérés, selon ce qu'on dit, se sont alliés avec les Suisses, qui leur ont promis de s'opposer au passage de S. M. par la Savoie, et que, d'un autre côté, on se propose d'envoyer en Espagne, par Séville, 30,000 volumes de Calvin, pour les répandre dans les provinces de ce royaume. Le principal promoteur de ce projet serait Marco Ferez, à Anvers. Si la nouvelle se confirme, la duchesse ne négligera rien, pour empêcher l'exécution de ce dessein. Elle engage le Roi à faire surveiller tous les navires qui arriveront en Espagne, où il est question aussi d'envoyer dix prédicants. Le comte d'Egmont lui disait, il y a quelques jours, qu'on avait abattu des églises à Lisbonne et à Grenade: bruits évidemment faux, et dont on se sert pour stimuler les mauvais et décourager les bons. La duchesse conclut, en demandant la prompt expédition de Lembo, avec une résolution du Roi sur ses affaires particulières.

AGS Est. Leg. 531. Margarita de Parma a Monsieur de Chantonay, embajador de Felipe II en Viena. Bruselas, 15 de septiembre de 1566.

Elle lui rappelle sa lettre du 4 août, lui en recommande l'objet; l'entretien de ce qui se passe à Anvers, Bois-le-Duc, Tournay et Valenciennes; le prie d'insister auprès de l'Empereur, afin qu'il s'oppose aux levées que George Van Holl et Munchausen font pour les confédérés, lui fait connaître les motifs qu'elle a eus de retenir des lettres que le Roi avait écrites à l'électeur de Saxe et à plusieurs princes de la Germanie. Elle lui parle ensuite longuement de Hames, Toison d'Or, qui, sur les observations de plusieurs chevaliers de l'Ordre, a quitté les Pays-Bas il y a huit jours, pour se rendre en Allemagne. Elle dit, entre autres, que, s'il n'a pas été châtié comme il le méritait, c'est qu'on ne l'a pu faire, « pour estre officier de l'Ordre, n'estant par ce justiciable que devant la personne de S. M. et chapitre de l'Ordre.

BMB, ms. 54 f. 125r. Margarita de Parma a Monsieur de Chantonay. Bruselas, 15 de septiembre de 1566.

AGS Est. Leg. 533. Baron de Montigny a Margarita de Parma. Segovia, 19 de septiembre de 1566.

Il a reçu les lettres de la duchesse, du 22 et du 29 août, et le secrétaire Courtewille lui a communiqué la dépêche qu'elle a écrite au Roi. «Madame, dit-il, j'ay entendu, à mon très-grand regret, Testât présent des affaires de pardelà, et les desordres et insolences qui s'y font, que j'ay grandément resenty, comme je doibz, estant vassal et serviteur de S. M., et pour estre de la patrie; et n'cuisse jamais pensé que les choses fussent venues si avant, et que ce peuple se lût tant dismandé... V. A. peult considérer le resentement qu'en aura S. M., entendant tout ce qui s'est passé pardelà, dont je la puis bien assurer que l'on en parle icy diversement, et, ce qui me

desplait le plus, que c'est avecq tant d'occasion. » — Le marquis de Berghes, qui avait été indisposé pendant son voyage, est retombé malade, et lui donne des inquiétudes sérieuses.

AGS Est. Leg. 532. Felipe II a Margarita de Parma. Bosque de Segovia, 22 de septiembtre de 1566.

Il répond à ses lettres des 17, 18, 27 et 30 août: s'il ne le fait pas de sa main, c'est que, quoique étant entré en convalescence, il est trop faible encore, pour écrire. — Il a vu, par lesdites lettres, l'état de la religion et des autres affaires publiques aux Pays-Bas: Mendivil, qu'elle lui a envoyé, lui en a aussi rendu compte. Cela lui a causé une grande peine, d'autant plus qu'il y va de l'honneur de Dieu et de son Église. — Il pense, nuit et jour, aux moyens d'y remédier, et il ne s'occupe d'autre chose, que d'accélérer son départ pour les Pays-Bas, au point qu'il n'attendra pas d'être rétabli au bois de Ségovie, mais qu'il se rendra promptement à Madrid, afin de hâter ses préparatifs. — Il est bien satisfait du zèle et de la diligence de sa sœur, et la prie de les continuer. — Quoique, dans ses lettres en français, il lui fasse savoir sa volonté touchant l'assemblée des états généraux, il lui répète qu'elle ne doit en aucune manière consentir à leur réunion. — S'il arrivait que l'impudence allât si loin, que les états s'assemblassent de leur propre autorité, comme ils en ont fait la menace, pour ce cas, il lui envoie des lettres qu'elle leur fera tenir, afin d'y mettre opposition. — Il lui recommande le plus grand secret à l'égard de ces lettres: il importe qu'on ne sache pas qu'il a été obligé de recourir à une pareille mesure, si elle peut s'éviter.

AGS Est. Leg. 530. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 27 de septiembtre de 1566. Cifrado.

Elle accuse la réception des lettres du Roi, du 30 août, ainsi que des expéditions nécessaires pour la levée de troupes. Elle regrette qu'il ait communiqué cette dépêche aux deux seigneurs de là-bas, qui, pas plus que les autres, et surtout le comte d'Egmont, ne désirent qu'il soit pris de pareilles mesures. Proposition faite par les catholiques d'Anvers et de Bois-le-Duc à ceux de Bruxelles et du Brabant, pour se liguier entre eux, sous le prétexte de protester, et de se séparer mieux de la rébellion survenue à Anvers, Bois-le-Duc et Lierre, mais la duchesse craint que le motif réel de cette proposition ne soit de s'entendre, afin de renoncer à leur serment de vasselage envers le Roi, et de se déclarer libres, sous la protection de l'Empire; ce à quoi ceux de Bruxelles n'ont pas voulu prêter l'oreille jusqu'à présent. La duchesse tient ces informations du pensionnaire de la ville. Le prince d'Orange, qui avait fait des instances pour aller en son gouvernement de Hollande, a changé d'avis: il est à croire qu'il l'a fait à dessein. C'est par son instigation, et par celle de son frère, qu'agissent en tout ceux d'Anvers. Complot contre les frères de Saint-François, qu'on a voulu assommer. Un prêtre, ayant essayé de faire un baptême à la huguenote dans une église, a été obligé de s'enfuir, par suite du bruit que le prince d'Orange fit de cette tentative. Malgré les représentations de la duchesse, lui et ceux du magistrat ont laissé construire à Anvers deux temples protestants. Conférence de la duchesse avec le bourgmestre d'Anvers, deux échevins et un pensionnaire de cette ville, envoyés pour demander que le prince d'Orange continuât d'y demeurer. Réprimande qu'elle leur a adressée, à cette occasion, pour leur tolérance envers les hérétiques. Le prince a eu, avec le comte Louis, son frère, deux comtes allemands et Straelen, qui est son âme damnée, une entrevue où l'on dit qu'il s'est agi de levées à faire en Allemagne. Gresen, facteur de la reine d'Angleterre à Anvers, a invité le prince d'Orange à un banquet. Il y a eu entre eux de grands discours, qui surtout ont roulé sur la défense faite par l'Empereur à tous les sujets de l'Empire de servir aux Pays-Bas contre le Roi: ils ont exprimé à ce sujet un vif mécontentement, et fait de grandes bravades, disant que, si l'Empereur et le Roi croyaient qu'ils ne trouveraient pas d'appui, ils se trompaient fort. A la fin du banquet, on chanta en musique la chanson française que la duchesse envoie au Roi. Le comte Louis de Nassau est allé dernièrement trouver le duc de Clèves: il y a lieu de croire que c'est son frère qui l'y a envoyé, et qu'il n'a pas été chargé d'y traiter de choses qui fussent dans l'intérêt du

Roi. Le comte d'Egmont a conclu, en Flandre, avec les ministres des sectaires, ce que le Roi verra par la lettre en français et par les copies qu'elle lui envoie. Elle n'a pas voulu consentir, selon qu'il le proposait, à ce qu'il fût pardonné généralement à ceux qui ont pris les armes, saccagé les églises, et commis des sacrilèges, mais seulement à ceux qui, s'étant laissés abuser et séduire, se repentiraient et viendraient demander pardon, en considérant encore l'âge et le sexe. Ledit comte ne lui a pas répondu; mais elle ne doute pas qu'il ne reste mal satisfait. Le comte de Hornes est toujours à Tournay, quoique la duchesse lui ait écrit par trois fois de revenir. Il a fait en cette ville beaucoup de choses en opposition aux instructions qu'il avait d'elle. Il a continuellement près de lui d'Esquerdes, Villers et trois ou quatre autres huguenots, les plus remuants et les plus méchants esprits qu'il y ait parmi eux tous, particulièrement d'Esquerdes, qui ne pense jamais à autre chose, qu'à souffler l'esprit de sédition et de révolte. Il est à la recherche d'un trésor caché dans l'église cathédrale, quoique la duchesse lui ait ordonné de ne pas le faire: elle suppose qu'il a l'intention de s'en emparer. Elle a fait prêter, par Moulbais, lieutenant de M. de Montigny, le serment qu'il ferait bonne garde au château de Tournay, craignant que Hornes et les confédérés ne voulussent s'en rendre maîtres: elle n'est pas encore hors de tout soupçon à cet égard, parce que ledit comte a fait venir au château la princesse d'Épinoy, et sa fille, épouse de Montigny, pour que celle dernière y fasse ses couches, et cela malgré les représentations de la duchesse, et son offre de recevoir madame de Montigny au palais de Bruxelles. Hornes, d'Esquerdes, Villers et les autres confédérés profitent de la présence des deux dames au château, pour les y visiter, et en même temps, ils examinent les fortifications: ce qui peut avoir de grands inconvénients. Elle n'a pas cru néanmoins qu'il fût convenable d'en faire sortir ces dames, l'une étant la femme, et l'autre la belle-mère du gouverneur, mais la princesse d'Épinoy ayant écrit à Noircarmes, pour lui demander avis sur le lieu le plus sûr où elle pourrait se retirer avec sa famille, la duchesse a engagé Noircarmes à lui désigner la ville de Mons. Destruction d'images de saints dans une église hors des murs de Gueldre. Levées de chevaux ordonnées par le prince d'Orange. Bruit d'une nouvelle assemblée des confédérés à Saint-Trond, sous prétexte de déclarer qu'ils ne se contentent pas de la réponse du Roi, mais, dans le fait, pour décider le massacre des prêtres et l'expulsion des catholiques. Fermeté montrée par le comte de Mansfelt dans l'accomplissement de son devoir, et manière dont il a répondu à une espèce de défi de Louis de Nassau. Noircarmes a écrit à Berlaymont, pour qu'il informât la duchesse de l'adhésion du comte d'Egmont à la confédération. Envoi d'une liste de marchands espagnols et autres ayant embrassé la nouvelle religion, et possédant des biens à Séville, où l'on pourrait les confisquer.

AGS Est. Leg. 530. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 27 de septiembre de 1566. Cifrado.

Elle exprime sa sollicitude, au sujet de la nouvelle, qu'elle a reçue par la voie de don Francès de Alava, que le Roi a eu cinq accès de fièvre tierce, et qu'on lui a pratiqué deux saignées. Elle espère être bientôt avertie du rétablissement de S. M., et croit, en attendant, devoir garder la chose secrète. Elle vient d'être informée, à l'instant même, que le prince d'Orange et les comtes d'Egmont et de Hornes doivent se rencontrer entre Bruges et Anvers. Elle a donné ordre de les suivre, pour surveiller leurs menées, bien qu'on ne puisse espérer d'apprendre de sitôt ce qui se passera entre eux.

AGS Est. Leg. 531. Informe de François de Halewin, señor de Zweveghem, enviado por Margarita de Parma al duque de Clèves. S.I., septiembre de 1566.

Ce prince venant d'essuyer un accident très-sérieux, il n'a pu le voir; il a eu audience de son conseil, qui lui a manifesté les meilleures intentions pour le service du Roi, mais qui n'a pas répondu, comme il l'eût désiré, à la demande qu'il avait été chargé de lui faire, et qui consistait à empêcher les gens de guerre, que les rebelles auraient levés, de passer par les pays du duc et par la Westphalie. Le 21 septembre, jour de Saint-Mathieu, passant par Weert, Zweveghem trouva



l'église entièrement désolée. Un ministre vieux, accoutré d'un manteau de drap noir, faisait le prêche, auquel assistaient la comtesse de Hornes l'ancienne, et la jeune, femme de M. l'amiral (le comte de Hornes), qui menèrent le ministre diner au château. Les cordeliers avaient été expulsés de leur couvent. On vendait publiquement, au profit des pauvres de la ville, leurs provisions et les meubles de la maison. La comtesse douairière avait appliqué à son profit les maison, édifices et héritages, disant qu'ils avaient été donnés au couvent par ses prédécesseurs. Après que le duc de Clèves lui eut fait faire la réponse mentionnée ci-dessus, ce prince se plaignit d'avoir été soupçonné à Bruxelles de favoriser les hérésies, et il lui échappa de dire: « Plût à Dieu que le prince d'Orange prît autant de peine pour apaiser les troubles, qu'il a fait pour les émouvoir, et quelques autres seigneurs aussi! »

AGS Est. Leg. 532. Eric de Brunswick Margarita de Parma. S.I., 28 de septiembere de 1566.

Il a appris que George Van Holl ne fera point de levées pour les confédérés. Il croit qu'on pourrait l'attirer au service du Roi.

AGS Est. Leg. 532. Éric de Brunswick a Margarita de Parma. S.I., 30 de septiembere de 1566.

L'électeur de Saxe, le comte palatin et le landgrave sont coalisés avec les confédérés des Pays-Bas. — Il y a en Allemagne tant de ligues et de desseins contre le Roi, qu'il craint que ces provinces ne se perdent, si S. M. n'y vient promptement.

AGS Est. Leg. 532. Felipe II a Margarita de Parma. Bosque de Segovia, 1 de octobre de 1566.

Au moment où sa dépêche du 22 septembre allait partir, il a reçu les lettres de la duchesse du 13 septembre. Il apprend avec peine que les affaires ne s'améliorent point aux Pays-Bas. Il approuve qu'elle n'ait pas montré sa lettre du 22 août au conseil. Il lui recommande beaucoup d'économie dans l'emploi des deniers qu'il lui envoie, et surtout de les faire servir au remède des maux causés par les sectaires. Le conseil, qu'on a donné à la duchesse, de ne pas mettre en wachtgeld des gens de guerre allemands, n'a pas été sage: il faut, au contraire, qu'elle le fasse, et le Roi l'autorise même à lever de l'infanterie et de la cavalerie, si la nécessité lui en est démontrée. Puisqu'elle n'a pu s'empêcher d'envoyer le comte d'Hooghstraeten à Malines, il sera bien que dorénavant elle n'envoie point, dans les villes catholiques et fidèles, des hommes pernicious (dañados). Si elle n'en trouvait point qui convinssent, parmi les seigneurs principaux, elle pourrait en choisir parmi ceux d'un rang inférieur, pourvu qu'ils fussent catholiques. Dans le cas où elle apprendrait que le comte de Hornes, à Tournay, et le comte d'Hooghstraeten, à Malines, ne se conduiraient pas, comme ils le doivent, dans le gouvernement de ces villes, et pour le maintien de la religion, elle tâcherait, avec prudence et dextérité, de les retirer de là, en les employant ailleurs, où ils ne pussent nuire ni au service de Dieu, ni au sien: de manière, toutefois, qu'ils ne soupçonnassent pas la raison pour laquelle cela se ferait, ou que l'on se défie d'eux. Dans un post-scriptum de sa main, le Roi dit à la duchesse: « Il est d'une grande importance que ceux qui ne sont, comme ils devraient être, pour le service de Dieu et le mien, n'aillent pas dans les provinces et villes qui sont restées bonnes. Vous tiendrez donc la main à ce que cela s'évite autant que possible, pour le mal qu'ils peuvent faire à ce qui est bon. »

AGS Est. Leg. 532. Éric de Brunswick a Margarita de Parma. S.I., 1<sup>er</sup> de octobre de 1566.

L'Empereur a écrit à George Van Holl et à Hilmar (Van Munchausen) des lettres par lesquelles il leur interdit, sous peine de rébellion, de lever des gens pour les gueux. Ils y ont en conséquence renoncé.

AGS Est. Leg. 532. Eric de Brunswick a Margarita de Parma. S.l., 3 de octobre de 1566.

Quatre personnages principaux des Pays-Bas ont chacun un régiment d'Allemands. Le prince de Condé s'est allié avec les gueux. Brederode est à Viane, avec la plupart de ceux qui furent les principaux saccageurs des églises. Quand le comte de Culembourg ordonna de détruire les autels dans cette ville, il fit porter à diner dans l'église, où il mangea avec sa compagnie. Ils y commirent mille irrévérences envers le Saint-Sacrement, et une chose horrible, qui fut de le donner à manger à un perroquet.

AGS Est. Leg. 533. Marqués de Berghes y delBaron de Montigny a Margarita de Parma. Segovia, 4 de octobre de 1566.

Ils ont appris avec déplaisir, par la lettre de la duchesse, du 24 septembre, les désordres qui ont eu lieu à Valenciennes, Tournay et ailleurs. — Le Roi répond à la duchesse ainsi qu'elle le verra.

AGS Est. Leg. 531. Monsieur de Chantonay a Margarita de Parma. S.l., 5 de octobre de 1566.

Il répond à la lettre de la duchesse du 4 août. — L'Empereur lui a promis de tenir la main à ce qu'il ne se fasse dans la Germanie aucune levée contre les Pays-Bas.

AGS Est. Leg. 531. Monsieur de Chantonay a Margarita de Parma. S.l., octobre de 1566.

L'Empereur a été informé que ni George Van Holl, ni Hilmar de Munchausen, ne faisait aucune levée. Outre cela, ledit Hilmar lui a écrit qu'il se reconnaissait pour serviteur et pensionnaire du Roi. L'Empereur voudrait que madame de Parme, y étant autorisée par le Roi et les confédérés, le prît pour médiateur; alors il ferait toutes les publications en Empire, que l'on voudrait, et écrirait à tous les princes et états en particulier.

AGS Est. Leg. 530. Memórias presentadas a Felipe II por Fabio Lembo, enviado de Margarita de Parma. S.l., octobre de 1566.

Il contient plusieurs extraits de lettres écrites à Lembo par la duchesse, en date des 13 et 27 septembre 1566, avec charge de communiquer au Roi les faits qu'ils renferment, et qui sont relatifs aux affaires des Pays-Bas, ainsi qu'à la conduite des seigneurs.

AGS Est. Leg. 530. Margarita de Parma a Felipe II. Bruelas, 15 de octobre de 1566.

Elle se félicite d'avoir appris que le Roi est délivré de sa fièvre. — Elle envoie à S. M. une lettre que lui adresse l'Impératrice, quelques extraits de lettres du duc Éric de Brunswick et du comte de Meghem, au sujet des nouvelles d'Allemagne; quelques particularités sur ce qui se passe à Anvers, et enfin, la lettre en chiffre, qui suit, avec prière de n'en confier le déchiffrement qu'à des mains sûres.

Les affaires des Pays-Bas empirent de jour en jour; la duchesse s'en réfère à cet égard à ses lettres en français. Elle sait à quoi s'en tenir à présent sur les projets de partage qu'on a formés pour ces provinces: on lui a dit que la Frise et l'Overysse seraient pour le duc Auguste de Saxe; la Hollande, pour Brederode. La Gueldre se partagerait entre le duc de Clèves et le duc de Lorraine. Le Brabant, à ce qu'on présume, serait pour le prince d'Orange. La Flandre, l'Artois, le Hainaut seraient pour le roi de France; mais, en ce cas, la duchesse pense que le comte d'Egmont en voudrait être gouverneur perpétuel. Tout cela lui vient de bon lieu, et, quoiqu'elle ait peine à y croire, son devoir lui impose l'obligation d'en rendre compte au Roi. Elle a appris aussi que les confédérés ont envoyé des députés (dont les noms auront été remis au Roi par Lembo) dans toutes les provinces, pour y enrôler et y faire tenir à leur disposition des troupes, qui serviront à l'accomplissement de leurs desseins. Elle tient du comte de Meghem qu'un ritmaître, nommé Westerhol, fait en Allemagne une levée de 1,200 chevaux, en vertu d'une commission délivrée et signée à Anvers par le prince d'Orange, et que celui-ci, parlant de la venue du Roi, a dit que, s'il était accompagné de gens de guerre, on ne lui permettrait l'entrée, qu'à certaines conditions, nettement définies. On continue de recevoir avis que les huguenots de France veulent prêter appui à ceux des Pays-Bas, et qu'ils leur donneront 4,000 chevaux et trente enseignes de gens de pied, dont la levée se fera en Allemagne, pour ne pas contrevenir à l'édit par lequel le roi de France a défendu, dans son royaume, d'aider les sectaires et rebelles de ces provinces. Brederode a fait enlever les images des églises dans sa terre de Viane: ce qui, dit-on, a eu lieu au son du fifre et du tambour. Il a déjà enrôlé 400 soldats, et il doit faire lever jusqu'à huit enseignes de gens de pied. Les commissions sont signées en son nom, et pour les seigneurs et chevaliers de l'Ordre, afin de maintenir la parole de Dieu dans ces États. Demande d'argent au Roi, pour continuer d'entretenir à Bruxelles, de même que dans les autres villes, les soudoyés pris dans la bourgeoisie, lesquels, si l'on ne les paye, se sépareront, et laisseront le champ libre aux excès des malveillants. Il y a huit ou dix jours que le comte d'Egmont vint à Bruxelles, pour exposer au conseil ce qu'il avait fait en Flandre: c'est, du moins, ce qu'il dit à la duchesse. Il n'y resta que deux jours. Le soir, avant son départ, il instruisit la duchesse qu'il allait à un rendez-vous du prince d'Orange qui lui avait écrit, voulant l'entretenir, à ce que croyait le comte, du soupçon, conçu par lui, qu'on cherchait à le tuer par ordre du Roi, et de l'aveu de la duchesse. Elle dit à d'Egmont qu'il devait désabuser le prince à cet égard. En preuve de la confiance que le Roi et elle mettaient dans le prince, elle alléguait la lettre que S. M. lui avait écrite de sa main. Elle ne lui dissimula pas toutefois que le prince avait donné occasion à ses ennemis de répandre les bruits qui couraient sur son compte, en gardant sans cesse auprès de lui son frère, qui était l'auteur de tous les troubles du pays. Egmont lui parla encore du dessein, qu'on prêtait au Roi, d'arriver aux Pays-Bas, avec une forte armée d'Espagnols et d'Italiens, pour châtier les seigneurs, et d'un nouveau serment qu'elle aurait fait prêter, par tous les gouverneurs des places fortes de l'Artois. Elle répondit sur ces deux points comme il convenait. Elle aurait bien voulu pouvoir détourner le comte d'aller trouver le prince; mais elle jugea que c'était déjà un parti arrêté dans son esprit. L'entrevue eut lieu à Termonde, entre le prince d'Orange, les comtes d'Egmont, de Bornes et d'Hoogstraelen, le comte Louis et d'autres confédérés. La duchesse croit que d'Egmont était principalement venu à Bruxelles, en vue de déterminer Mansfelt à y assister. On y traita des moyens d'empêcher le Roi d'arriver en force aux Pays-Bas, et de ceux qu'il y aurait à employer pour faire passer ces provinces sous la domination de l'Empereur. La duchesse prévient le Roi qu'il ne lui est rien écrit des Pays-Bas, qui ne soit bientôt connu autour d'elle: elle ajoute que des copies de lettres adressées par elle à S. M. ont été envoyées à Bruxelles; que quelques originaux même y sont revenus. Le préjudice qui peut en résulter pour le service du Roi la détermine, bien plus encore que des considérations personnelles, à prier S. M. d'ordonner qu'à l'avenir ses lettres soient brûlées, ou qu'elles soient gardées d'une manière sûre. On se vante de savoir tout ce qui se dit en public, ou en secret, et le prince d'Orange a avoué lui-même au conseiller d'Assonleville qu'il en coûtait annuellement une grosse somme, pour être tenu si bien au courant. Le comte de Mansfelt a montré très-secrètement à la duchesse une lettre que lui écrivit le comte d'Egmont, de main propre, après l'entrevue de Termonde, et la réponse qu'il y a faite. Cette lettre avait pour objet de persuader à Mansfelt qu'il devait faire

cause commune avec les autres seigneurs. Le comte d'Egmont lui reprochait d'avoir, sans cause, déserté leur parti; il se plaignait très-vivement de la duchesse; il lui disait qu'à Termonde, les seigneurs présents avaient confronté les avis que chacun d'eux avait reçus en particulier, et qu'il en était résulté que l'intention du Roi était de faire couper la tête au prince d'Orange, au comte de Hornes, à lui, comte d'Egmont, et à Mansfelt. Dans sa réponse, ce dernier a justifié sa conduite, et a engagé M. d'Egmont à l'imiter. Avant son arrivée à Bruxelles, le comte d'Egmont avait, de son autorité, fait convoquer les quatre membres de Flandre à Bruges, pour qu'ils présentassent requête à la duchesse, afin d'obtenir la réunion des états généraux; cette requête ne lui est pas encore parvenue, à cause de quelques changements que le magistrat de Gand a voulu qu'on y apportât. La saison avancée ne permettant pas au Turc de rester plus longtemps en campagne, la duchesse engage le Roi à se servir de l'armée de l'Empereur, pour soumettre les révoltés des Pays-Bas, parti qui offrira ce double avantage: qu'il en coûtera moins, et que les troupes de l'Empereur, venant à être licenciées, ne seront pas enrôlées par les confédérés et les sectaires. La duchesse donne avis au Roi que le comte de Hornes a envoyé un de ses gentilshommes en Espagne, pour se plaindre du serment qu'elle a fait prêter au seigneur de Moulbais, gouverneur du château de Tournay. Revenant sur ce qu'elle a dit plus haut de l'assemblée des quatre membres de Flandre, elle mande au Roi que, selon ce qu'elle apprend, leurs députés arriveront à Bruxelles sous trois jours, pour lui faire des remontrances sur l'état du pays: elle croit que, sous le même prétexte, les autres provinces enverront aussi les leurs en cette ville, et que, lorsqu'ils s'y trouveront tous, ils pourront prendre quelque grave résolution. Elle n'est pas sans soupçon que tout cela a été concerté dans l'assemblée de Termonde, d'autant plus que, depuis son retour de celle-ci, le comte d'Egmont a sans cesse clans la bouche que le seul moyen d'apaiser les troubles du pays, est l'assemblée générale des états. La duchesse envoie au Roi copie d'une lettre qu'on prétend lui avoir été écrite par don Francès de Alava contre les seigneurs, tandis qu'il n'a jamais écrit, ni elle jamais pensé choses pareilles, de manière que ce ne peut être là qu'un moyen inventé pour la rendre odieuse. Elle lui envoie également copie de la lettre qu'elle a écrite à ce sujet audit don Francès.

AGS Est. Leg. 530. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 16 de octubre de 1566.

Elle accuse la réception des lettres du Roi, des 22 septembre et 3 octobre. Elle expose le besoin d'argent qu'elle éprouve, pour subvenir à l'entretien des 10.000 hommes d'infanterie et des 3.000 chevaux qui vont arriver, et dont la présence est absolument nécessaire dans la crise actuelle.

AGS Est. Leg. 533. Margarita de Parma al Marqués de Berghes y al baron de Montigny. Bruselas, 16 de octubre de 1566.

Nonobstant toutes les fatigues et peines qu'elle essuie, elle ne s'aperçoit d'aucune amélioration. Les choses vont, au contraire, de mal en pis. Le pays est menacé d'une ruine prochaine et totale. Elle craint un massacre des catholiques par les sectaires, et le pillage des riches. Elle les prie de faire des instances auprès du Roi, pour sa prompte venue, pour la convocation des états généraux, et pour l'envoi d'une bonne somme de deniers.

AGS Est. Leg. 531. Tomás Armenteros a Antonio Perez. Bruselas, 16 de octubre de 1566.

Madame de Parme informe si particulièrement le Roi de ce qui se passe, que S. M. n'en saurait être mieux instruite que par elle. M. d'Egmont vint à Bruxelles, il y a quatre jours. La seconde fois qu'il assista au conseil, il se mit à causer avec Armenteros, pendant que Madame donnait audience au comte de Mansfelt. Ce qu'il lui dit, ce furent des plaintes et encore des plaintes sur la défiance que le Roi et Madame avaient de lui, et sur le tort qu'on lui avait fait et qu'on lui faisait chaque jour. Armenteros lui rappela ce que peu auparavant Madame lui avait dit : que,

tandis que le Roi venait de lui écrire de sa main une lettre si bienveillante, il ne pouvait avoir de motif de penser qu'on se défiât de lui. Il répliqua qu'il savait bien ce qu'il disait, et qu'Armenteros le savait bien aussi. Armenteros lui ayant alors parlé de ce qui s'était publié, savoir: que, deux heures après son départ d'Ypres, on y avait saccagé les églises, il répondit que, non deux heures, mais deux jours après qu'il avait quitté cette ville, la sédition avait éclaté; qu'il n'aurait pu la prévoir; que d'ailleurs il était là seul avec sa maison; qu'il ne s'en était pas excusé auprès du Roi, parce qu'il ne se sentait pas coupable; que c'était à Madame à l'excuser; qu'enfin, il s'étonnait beaucoup qu'Armenteros, qui connaissait son zèle pour le service de Dieu et du Roi, prêtât l'oreille à de telles calomnies. Ils échangèrent encore divers propos. Armenteros lui rappela que, lorsque madame de Parme l'envoya (Armenteros) en Espagne, il (Egmont) demanda qu'Armenteros dît et certifiât au Roi que, pour le service de Dieu et le sien, et pour la défense de l'ancienne et catholique religion, il exposerait toujours sa vie et sa fortune; que, si son propre fils ou frère faisait quelque chose contre elle, il le jetterait dans le feu, de ses propres mains. Le comte répondit que, quoique les circonstances fussent bien différentes, il était prêt à faire son devoir dans toutes les occasions qui se présenteraient. Armenteros a rapporté cette conversation à Madame. Il prie Antonio Perez de rendre le Roi attentif au discours de d'Assonleville, que Madame lui envoie, sur ce qui s'est passé entre lui et le prince d'Orange, etc.

AGS Est. Leg. 531. Margarita de Parma a Antonio Perez. Bruselas, 23 de octobre de 1566.

A Anvers, les sectaires ont commencé à saccager les églises. La canaille s'étant réunie en grand nombre, avec l'intention de chasser les ecclésiastiques, le comte d'Hooghstraeten en a fait saisir vingt, et pendre immédiatement six: ce qui a répandu la crainte parmi les autres. La duchesse a écrit au magistrat, pour qu'il soit fait justice de ceux-ci. — Le comte d'Egmont est retourné à sa maison de Sotteghem, à cause du malheur arrivé à son fds aine, qu'un de ses pages a blessé à l'œil, avec un arc, d'une manière dangereuse: dans le même temps, une partie de son château de Gaesbeck a été détruite par un incendie.

AGS Est. Leg. 530. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 15 de noviembre de 1566.

Elle lui annonce l'envoi d'une lettre en chiffre (celle du 18 novembre) qu'elle n'a point écrite de main propre, dit-elle, à cause de l'importance de l'objet dont elle traite et du secret qu'il exige. — Elle supplie le Roi de vouloir enfin prendre une décision à l'égard de ce qui la concerne personnellement, puisqu'il y a déjà dix mois qu'elle a commencé à l'entretenir de ces affaires, et qu'il y en a déjà six qu'elle lui a envoyé Fabio Lembo, pour les terminer.

AGS Est. Leg. 530. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 17 de noviembre de 1566.

Elle accuse la réception de la lettre du Roi, en date du 0 novembre, et exprime la satisfaction d'apprendre qu'il fait ses préparatifs pour venir aux Pays-Bas: ce qui ne saurait avoir lieu trop tôt. Elle ne fera pas usage des lettres de l'Empereur, dans lesquelles il propose les moyens de pacifier le pays, et qu'il ne peut avoir écrites que par suite d'informations inexactes: car l'adoption de ces moyens porterait atteinte à la dignité du Roi. Avant d'avoir reçu à cet égard l'ordre de S. M., elle était déjà déterminée à ne pas communiquer lesdites lettres, sans connaître ses intentions. Elle sollicite un secours d'argent, dont l'urgence est telle, qu'un plus long retard perdrait tout.

AGS Est. Leg. 530. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 18 de noviembre de 1566. Cifrado.

Elle insiste sur la nécessité de la prompt arrivée du Roi, laquelle, au dire de tous les bien-pensants, ne peut être différée jusqu'après l'hiver sans un imminent péril. Quant à l'assemblée des états, la duchesse se conformera en tout point aux intentions du Roi, et, dans le cas où ils se réuniraient sans son autorisation, après avoir tout tenté pour s'y opposer, elle ferait usage des lettres qui lui ont été envoyées, et qu'elle garde avec tout le secret possible. Sur ce que le Roi trouve qu'il se dépense trop d'argent pour les troupes données aux gouverneurs des provinces, elle lui fait remarquer que la seule dépense regrettable est celle que nécessite l'entretien des garnisons de Flandre et d'Artois, sous les ordres du comte d'Egmont, et des 200 arquebusiers donnés au prince d'Orange, pour lui servir de garde: car ces troupes pourraient être employées plus utilement de toute autre manière; mais il a bien fallu les accorder, pour ne pas montrer une défiance trop ouverte de ces deux seigneurs. En ce qui touche les frais qu'a entraînés la formation d'un corps de 600 hommes d'infanterie, destiné à la garde de Bruxelles, de cent arquebusiers, de vingt-cinq archers, outre les vingt-cinq que la duchesse paye sur son traitement, et de cinquante hallebardiers, pour la garde de sa personne et du palais, ces dépenses sont justifiées par l'utilité qu'on en retire pour la tranquillité et le maintien de l'ordre dans Bruxelles. Les quatre compagnies formées par Mansfelt dans le Luxembourg sont aussi d'une grande utilité. La duchesse en a envoyé deux à Lierre, par mesure de précaution contre tout ce qu'on pourrait tenter à Anvers; et les sectaires s'en trouvent fort désappointés. L'utilité des compagnies entretenues à Lille, au château de Tournay, et surtout à Mons, est également évidente: la duchesse se réserve toujours cette dernière place, comme la plus propre à la recevoir, à la dernière extrémité, elle et tous ceux qui sont restés fidèles, dans le pays, à Dieu et au Roi. Maestricht n'a les mêmes avantages de position ni de force. Cette ville s'est du reste mise en état de rébellion, en refusant la garnison qu'y envoya l'évêque de Liège, et en faisant un traité avec les sectaires, comme le Roi le verra par les lettres en français. La duchesse fera pourtant en sorte de maintenir Maestricht sous l'obéissance du Roi, vu que les catholiques y sont plus nombreux que les sectaires; mais il convient, pour cela, de secourir les premiers. La garnison envoyée à Mons y est entrée fort à propos, pour neutraliser les effets du traité qu'y avaient fait les sectaires, comme l'a écrit Noircarmes, traité qui, en mettant la ville entre leurs mains, aurait entraîné la ruine totale de ces provinces. Malgré tout le désir qu'a la duchesse d'éviter et de réduire les dépenses, elle se voit encore à la veille de devoir former douze nouvelles compagnies, pour les employer contre certaines tentatives dont le pays est menacé. Nécessité de renouveler le *wartgelt* aux gens de guerre allemands. La duchesse a déjà donné des ordres pour ménager adroitement une ligue entre les villes restées fidèles et catholiques; mais elle ne s'est encore déterminée à faire arriver ni cavalerie ni infanterie allemande, pour ne pas donner prétexte aux confédérés et sectaires de mettre, de leur côté, leurs troupes en mouvement; et elle tâche de ne se servir que des gens du pays, jusqu'à la venue du Roi. Pour ce qui est le rappeler Hornes et Hooghstraeteu de Tournay et de Malines, au cas qu'ils ne fassent pas leur devoir, le premier s'est déjà retiré chez lui, trouvant que tout va de mal en pis, et se plaignant de ce que le Roi ne lui a pas accordé la mercède qu'il sollicitait, en récompense de ses services. La duchesse pense que le Roi voudra bien pardonner le langage inconvenant que ce seigneur a tenu en plein conseil d'État, en considération de l'humeur qu'il lui connaît. Hoogstraeten est toujours à Anvers, et a des rapports fréquents avec le prince d'Orange, le comte d'Egmont et les autres; la duchesse tâchera de l'en retirer, et de se conformer en cela aux intentions du Roi, bien que la chose soit difficile. Elle attend que les nouvelles enseignes soient mises sur pied, pour faire investir Valenciennes. Elle n'a encore pu rien découvrir en Zélande, concernant ceux qui devaient envoyer à Séville des prédicants et des livres hérétiques, quoiqu'on lui dise de toutes parts que c'est déjà fait; mais on pourra mieux s'assurer de cela en Espagne même. — Envoi des pièces demandées par le Roi, au sujet des prétentions de Mansfelt: la duchesse continue de louer grandement son zèle et ses services. Chaque jour il représente au comte d'Egmont que les procédés dont lui, le prince d'Orange, et le comte de Bornes ont usé envers le Roi, ne sont pas de ceux qui conviennent entre le souverain et ses vassaux. Aussi tous lui en veulent-ils beaucoup, et il s'en est peu fallu que, tant avec le comte d'Egmont qu'avec le comte de Bornes, avant le départ de celui-ci, il n'en vînt à des paroles fort vives. — Noircarmes est venu donner avis à la duchesse que Valenciennes et Tournay avaient projeté d'envoyer chacune à Mons quatre mille hommes, qui, avec l'assistance des sectaires de cette dernière ville, devaient s'en

emparer : la duchesse a fait dresser un écrit, en forme juridique, par le gentilhomme qui a dénoncé la chose, afin de pouvoir s'en servir en temps opportun. Elle aura soin de l'envoyer au Roi. — Noircarmes a dit aussi à la duchesse que Boxtel, son parent, lieutenant de la compagnie d'hommes d'armes du prince d'Orange, était venu le trouver à Cambrai, pour l'engager à se tenir sur ses gardes contre les insultes des gueux: à ce propos, Boxtel lui a déclaré qu'il avait promis au prince d'Orange de marcher et de porter les armes avec lui contre qui que ce fût, et même contre le Roi. — La duchesse a encore appris de Noircarmes que le comte Louis est allé en Allemagne, et que d'Esquerdes, sur les représentations que lui faisait sa mère pour qu'il se retirât de la ligue, lui avait répondu qu'ils étaient parfaitement garantis avant avec eux le prince d'Orange, les comtes d'Egmont, de Hornes et d'Hooghstraeten, et que, du moment où le Roi mettrait le pied sur son navire, ils tueraient tous les prêtres et religieux et les serviteurs de S. M. — Noircarmes voulait que la duchesse engageât le Roi à écrire au comte d'Egmont, pour qu'il prit les armes et se déclarât contre les sectaires: mais elle ne sait jusqu'à quel point il conviendrait de mettre toute la force armée entre les mains du comte, après ce que l'on a appris sur sa manière d'agir. Elle est d'avis que, comme d'Egmont dispose des troupes qu'il a en sa qualité de gouverneur, de même que les autres, le Roi pourrait lui ordonner de se déclarer ouvertement contre les sectaires; ou s'assurerait ainsi de l'intimité qui règne entre lui et le prince d'Orange, au point qu'ils se communiquent tout ce qui se traite dans le conseil d'État, au grand préjudice du service de S. M. — D'après le dire encore de Noircarmes, le comte d'Egmont lui a montré une lettre écrite par lui au prince d'Orange sur le moyen de faire cesser les prêches, et d'apaiser les troubles. Dans cette lettre, il dit que c'est contre son avis et sa volonté, qu'il a été mis garnison à Lierre, et enfin, que, si S. M. venait à consentir à ce qu'il avait proposé, il ne pourrait alors s'abstenir d'agir conformément à ce qu'exigeaient son honneur et sa fidélité envers le Roi. — La duchesse s'en réfère à ses lettres en français sur ce qui concerne l'assemblée des états généraux, les prêches, la nécessité de la venue du Roi, et celle de la nomination d'un capitaine général. — Celui-ci devrait recevoir ses patentes du Roi, et non de la duchesse, et encore faudrait-il, pour qu'il fût obéi, qu'il tint de près au sang de S. M. — Quant à elle, elle est d'intention de se servir, dans son gouvernement, du comte de Mansfelt, comme elle l'a fait jusqu'à présent. — Pour ce qui est des états généraux, elle pense que le Roi pourrait laisser entendre qu'il veut bien les assembler, mais à condition qu'on attende sa présence, en fixant une époque pour cette réunion. — Le comte d'Egmont proposa dernièrement au conseil trois points dont la concession devrait être demandée au Roi: le premier, la liberté de conscience pour chacun; le second, la fixation par S. M. de l'époque à laquelle se réuniraient les états généraux, avec la condition que, si S. M. ne pouvait s'y trouver en personne, les états ne s'en assembleraient pas moins; le troisième enfin, que le Roi, pour le moment, n'arriverait pas armé. La duchesse s'est opposée à ce que ces propositions fussent envoyées à S. M., vu qu'elles tendaient, à la fois, à nuire au service de Dieu, et à déconsidérer l'autorité royale. Ce refus a grandement mécontenté le comte d'Egmont. — Les comtes de Meghem et d'Arenberg ont représenté à la duchesse qu'elle devait avoir recours aux armes, et lui ont demandé chacun quinze enseignes de gens de pied et mille chevaux, à l'aide desquels ils ne doutaient pas qu'ils ne réduisissent tout le pays placé sous leur gouvernement, et ne le missent à contribution. Le duc de Brunswick (Éric) était d'accord avec eux pour l'exécution de ce dessein. C'est ainsi que Meghem serait parvenu à réunir le million d'or qu'il a offert. Mais cette tentative n'aurait pu que mécontenter tout le monde, les bons comme les mauvais. — Le prince d'Orange n'a pas voulu se conformer aux ordres que la duchesse a donnés aux gouverneurs des provinces, afin de faire reconnaître les gens de bien sur lesquels on pourrait compter dans les villes, en cas de besoin. — Le comte d'Egmont s'est de même montré contraire aux mesures qu'elle a prises, pour que les sectaires se bornent au simple acte de prêcher là où ils le faisaient avant l'accord; il est allé jusqu'à dire que, le jour où cette mesure s'exécuterait, tous les sectaires des pays de son gouvernement prendraient les armes, et qu'il en résulterait de très-graves inconvénients, dont il rejetait d'avance la responsabilité sur la duchesse. Celle-ci, appuyée de l'avis du conseil, n'en a pas moins persisté dans sa résolution. — Elle engage le Roi à retenir près de lui Berghes et Montigny durant l'état de trouble où se trouvent les affaires. — Elle traite sous main, à Anvers et à Bois-le-Duc, pour introduire un renfort de troupes dans ces villes, afin de s'en assurer, avec l'aide des catholiques. Cela paraît difficile pour la première; mais on aura meilleur marché de

Bois-le-Duc: elle ne fera rien, cependant, sans avoir à sa disposition les dix ou douze compagnies qu'elle se propose de former. — La duchesse a reçu avis que Brederode fait fortifier en grande hâte sa ville de Viane, et que le prince d'Orange en fait autant de Buren. — Elle transmet au Roi un rapport du conseiller Coebel, qu'elle a envoyé à l'évêque d'Osnabruck, pour s'entendre avec ce prince, sur diverses affaires qu'elle fait négocier en Allemagne. — Elle lui adresse aussi l'extrait d'une lettre qu'elle a reçue du prince d'Orange.

Felipe II a Margarita. Madrid, 27 de novembre de 1566. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d'Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.205-209) Inc.: Madame ma bonne soeur, suyvant [...] Expl.: ...De Madrid, le 27<sup>e</sup> jour de novembre 1566.

Le roi a la duchesse. Il annonce de nouveau son arrivée aux Pays-Bas. — Son intention est de traiter ses sujets en prince bon et clément.

AGS Est. Leg. 532. Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 29 de novembre de 1566. De la mano de António Perez.

Il doit réponse à cinq lettres d'elle, savoir: deux du 27 septembre, et trois des 15 et 16 octobre; et Antonio Perez lui a fait rapport de ce qu'elle lui a écrit le 23 octobre et le 16 novembre. Il commence par la remercier de son zèle et de sa vigilance, et la prie de les continuer. Il lui annonce que sa santé est bonne, de même que celle de la reine et de l'infante. Il ne voit pas, comme elle, qu'il y ait eu de l'inconvénient à montrer à Berghes et Montigny les dépêches du 30 août, puisqu'aux Pays-Bas, elles devaient être lues en plein conseil; d'ailleurs, c'eût été leur témoigner de la défiance, et cela ne convenait en aucune manière, et ne convient encore jusqu'à présent. Par le même motif, on leur communiquera les lettres en français que le Roi écrit à la duchesse en matière d'État; mais on leur cachera les autres. Il se réjouit du bon esprit que manifestent ceux de Bruxelles et du Brabant, Anvers et Bois-le-Duc exceptés. Il approuve la conduite qu'elle a tenue vis-à-vis du prince d'Orange, quand il a demandé d'aller en son gouvernement de Hollande, ainsi qu'à l'égard du bourgmestre et des deux échevins d'Anvers qui vinrent la solliciter, pour que le prince restât en cette ville. Il approuve de même le refus qu'elle a fait de permettre l'érection de deux temples à Anvers. Il la remercie des avis, qu'elle lui a donnés, des conférences du prince d'Orange avec les comtes allemands, ainsi que de la conférence de Termonde. Elle a parfaitement répondu au comte d'Egmont, touchant le pardon général sur lequel il insistait. Elle a agi sagement, de faire prêter serment par le seigneur de Moulbais, lieutenant de Montigny au château de Tournay. Selon l'avis de la duchesse, il écrit de nouveau aux gouverneurs de Gueldre et de Frise. Il désire vivement apprendre les suites de la convocation, faite par le comte d'Egmont, des quatre membres de Flandre, dans le but de les porter à une démarche auprès d'elle. Par ses lettres en français, la duchesse verra que son intention est d'aller aux Pays-Bas avec une armée, et d'envoyer en avant quelqu'un qui conduise celle-ci; il se réfère à ces lettres. Il s'y réfère également, quant à la provision de deniers. Il a reçu et vu toutes les relations et pièces que la duchesse lui a envoyées, notamment la liste des marchands d'Anvers qui sont de la nouvelle religion: il réfléchit à ce qu'il conviendra de faire sur ce dernier point. A l'égard du secret qu'elle lui demande, il l'assure que personne ne peut voir les lettres qu'elle lui écrit de sa main, parce qu'il les a en son pouvoir, et sous une clef qu'il porte avec lui. Les lettres en français sont également bien gardées: déjà il a ordonné qu'il en fût ainsi, et il va le recommander de nouveau. Quant à savoir quelque chose par lui, cela n'est pas à craindre, car il ne traite des affaires des Pays-Bas, que quand et avec qui il convient. Elle a fort bien fait de manifester son mécontentement, à l'occasion de la lettre, qu'on a semée, de don Francès de Alava. Le Roi a, selon sa proposition, adressé des remerciements au comte de Mansfelt. La duchesse, de son côté, lui fera connaître qu'elle a trop besoin de lui, pour qu'elle le laisse aller en Allemagne, et, en ce qui concerne ses prétentions, elle demandera au conseil des



finances les éclaircissements que le Roi lui indique. Quant aux affaires particulières pour lesquelles sa sœur lui a envoyé Fabio Lembo, il n'a pu encore les terminer, n'ayant pas vu depuis quelque temps ledit Fabio, à cause d'une indisposition survenue à celui-ci ; mais il les terminera prochainement.

AGS Est. Leg. 530. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 18 de diciembre de 1566. Cifrado.

Avis lui a été donné par Mansfelt que le comte Louis de Nassau a envoyé en Allemagne, pour faire venir des prédicants de ce pays à Anvers; et, malgré les précautions prises pour l'empêcher, il est en effet arrivé dans cette ville quatre prédicants luthériens des plus fameux. La duchesse n'a pu obtenir du magistrat, pas plus que du comte d'Hooghstraeten, qu'ils s'opposassent à leurs prêches. Ces faits sont relatés dans la lettre française. On dit que, dans la prochaine diète d'Augsbourg, les confédérés et sectaires demanderont à l'Empereur d'intercéder auprès du Roi, afin que S. M. ne vienne pas avec une armée aux Pays-Bas, et que, si l'Empereur n'accueille pas ce vœu, ils engageront les électeurs à lui refuser leur aide contre le Turc, en prenant pour prétexte qu'ils auront à garder leurs terres et leurs biens contre les troupes du Roi. On dit encore qu'il est question d'envoyer à l'Empereur deux tonnes d'or, afin de le gagner, et de riches présents à ses ministres, pour avoir leur appui auprès de lui. Tous ces bruits paraissent à la duchesse ridicules et sans fondement. Brederode, Culembourg, Louis de Nassau et d'autres confédérés s'occupent de former une nouvelle ligue, sous couleur de se défendre contre le Roi, et le premier continue de fortifier Viane. Les gueux ont tenu à Anvers une réunion dans la maison du comte d'Hooghstraeten, en présence du comte de Hornes et de Louis de Nassau; entre autres délibérations, on sait qu'il s'y est agi de secourir Valenciennes, où la duchesse a envoyé des troupes, chargées d'investir la ville, dans le cas où celle-ci ne voudrait pas les recevoir. Malgré le grand désir qu'a la duchesse d'épargner les frais, les difficultés de sa position sont telles, qu'elle ne peut se passer d'une augmentation de troupes, tant pour recouvrer Valenciennes, et s'assurer de Bois-le-Duc ou d'Anvers, que pour protéger sa propre personne et les catholiques et serviteurs du Roi. Une fois qu'elle se trouverait dans l'impossibilité de contenir les malveillants, qui deviennent de jour en jour plus audacieux, il n'y aurait plus de sécurité, ni pour elle, ni pour les autres, ni pour les États du Roi. La duchesse demande donc que S. M. lui envoie un fort secours d'argent pour se maintenir, du moins jusqu'à son arrivée. Elle a été déterminée à donner pour colonels aux compagnies de Luxembourg et de Namur, le comte Charles, fils de Mansfelt, et Hierges, fils de M. de Berlaymont, par le motif qu'ils sont bons catholiques, fils de serviteurs dévoués du Roi, et que ce sont leurs pères qui ont formé ces compagnies. Le comte d'Egmont veut toujours qu'on use de douceur, et qu'on pardonne tout ce qui s'est fait. Il s'est plaint de nouveau à Mansfelt de la défiance de la duchesse à son égard, et celle-ci a répondu, en présence de Viglius, que M. d'Egmont avait grand tort de croire qu'elle se défiait de lui; que c'était seulement lorsqu'il n'était pas auprès d'elle, qu'elle agissait sans le consulter, particulièrement dans des cas pressants, comme celui où, ayant reçu avis que les sectaires voulaient aller prêcher au Mont-Saint-Éloi, au nombre de dix mille, elle donna les ordres nécessaires pour qu'on y mit obstacle, et en prévint ensuite M. d'Egmont. Ce dont le comte se plaint surtout, c'est de la prétendue défense que la duchesse aurait fait faire, en Artois, de le recevoir dans les places fortes où il se présenterait avec un corps nombreux: ce qui n'est pas vrai. On dit que le prince d'Orange a écrit aux pensionnaires, greffiers et aux autres des états de Brabant, de faire en sorte que les prêches ne soient pas supprimés, attendu qu'il en résulterait la ruine du commerce avec les étrangers, des massacres, ainsi que la perte entière du pays. Aussitôt que la duchesse aura pu se procurer une de ces lettres, elle en enverra copie au Roi. Elle est d'avis que, si Valenciennes refuse de recevoir garnison, il faudra, pour l'exemple, employer la force contre elle, et, après s'en être emparé, y construire une citadelle et y entretenir des troupes, aux frais des habitants. La prise de Valenciennes se ferait facilement, en ajoutant 4,000 hommes d'infanterie aux troupes que Noircarmes a sous ses ordres.

AGS Est. Leg. 530. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 18 de diciembre de 1566.

Après avoir écrit la lettre qui précède, elle a appris que le comte Louis de Nassau était allé à Amsterdam, accompagné de trente arquebusiers, pris parmi les deux cents qui forment la garde du prince, son frère, dans le but d'exciter les habitants de cette ville à demander les prêches, et à supprimer le culte catholique. Les bourgeois d'Amsterdam, et particulièrement ceux du magistrat, qui sont bons et catholiques, ont grand' peur de la venue du prince d'Orange: car ils craignent qu'il ne mette le gouvernement de la ville entre les mains des sectaires. La duchesse tient également de bon lieu que le prince a tant fait, que le gouvernement de la ville d'Utrecht est presque entre les mains des gueux et des sectaires; et elle est instruite, de plus, que le ritmaître des confédérés, Westerhol, va et vient dans cette dernière ville, et qu'il y a de grandes intelligences. D'après tous ces faits, le Roi jugera, dans sa grande prudence, s'il ne conviendrait pas de donner au prince d'Orange la démission qu'il a demandée. Le comte d'Egmont dit hier à la duchesse que les confédérés allaient de nouveau s'assembler à trois lieues de Bois-le-Duc; depuis, elle a appris que ce serait à Hasselt, au pays de Liège. Elle croit que, dans cette assemblée, ils résoudront de prendre les armes. Le pensionnaire de Bruxelles est venu lui proposer deux moyens de prévenir les prêches: elle dit au Roi en quoi consistaient ces moyens, et la réponse quelle a faite audit pensionnaire. Comme le Roi le verra par les lettres en français, le prince d'Orange tient les états de Hollande à Schoonhoven. Elle est informée qu'il a tâché d'amener ces états à payer le wartgelt aux gens que les villes et les confédérés tiennent aperçus en Allemagne. On lui a rapporté que le comte d'Egmont chercherait, par des moyens indirects, à la détourner de faire resserrer Valenciennes, et que, d'autre part, avec le plus grand secret, il travaillerait à faire secourir cette ville par les confédérés. Elle ne peut croire cela d'un personnage tel que lui, et dans lequel le Roi place tant de confiance. On lui a dit enfin qu'on fait à Anvers quantité d'étendards pour les gueux, etc.

AGS Est. Leg. 532. Felipe II a Margarita de Parma. El Escorial, 31 de diciembre de 1566.

Il répond à ses lettres des 15, 17 et 18 novembre. Il commence par la remercier du soin avec lequel elle l'informe de tout ce qui se passe, et qu'elle apporte aussi à pourvoir aux nécessités de la situation. Il lui confirme son prochain départ pour la Flandre. Il a ouvert la session des cortès de Castille, qu'il tâchera de licencier le plus tôt possible. Comme elle le verra par les lettres en français, il a choisi le duc d'Albe, pour être capitaine général de l'armée qu'il envoie aux Pays-Bas. Elle a fort bien fait de ne pas donner suite aux lettres de l'Empereur. Les dépêches en français informeront la duchesse des dispositions qu'il a prises, pour lui faire tenir le secours d'argent qu'elle a demandé. Il approuve la levée de quatre compagnies faite par Mansfelt, le projet qu'elle avait de mettre quelques gens dans Maestricht, l'envoi qu'elle a fait à Mons d'une garnison, et l'ordre qu'elle a donné à Noircarmes de faire informer contre les sectaires de cette ville. Il approuve de même qu'elle tienne de nouveau, en wartgelt, pendant six semaines, les gens de guerre allemands. Il attend le résultat des mesures qu'elle a prises, pour engager les bons et les villes catholiques à se confédérer. Quant aux instances que ne cessent de lui faire les comtes de Meghem et d'Arenberg, afin d'avoir des gens, à l'aide desquels ils offrent de pacifier (allanar) tout le pays, vu l'importance de ne pas agiter les esprits en ce moment, elle les contentera par de bonnes paroles. Elle trouvera, d'ailleurs, dans les lettres en français, la manière dont il croit devoir les employer; et, au surplus, elle les remerciera de la bonne volonté et du zèle qu'ils montrent pour le service de Dieu et du Roi. Elle aura soin de ne mettre, dans le gouvernement des villes qui sont restées bonnes, aucune personne suspecte. Il a vu ce que Noircarmes a proposé d'écrire au comte d'Egmont, afin qu'il prenne les armes contre les sectaires: il n'y a pas lieu d'y donner suite, car remettre à d'Egmont le commandement des troupes en général, cela ne convient pas pour beaucoup de raisons; et, quant à celles de son gouvernement, il en dispose déjà, et il pourrait, s'il le voulait, avec celles-ci, rendre des services signalés à Dieu et au Roi. La duchesse doit être attentive aux relations du comte d'Egmont avec le prince d'Orange. Le Roi renouvelle ses ordres précédents quant à la convocation des états soit

en général, soit en particulier, que la duchesse ne doit absolument pas permettre. Il loue la fermeté qu'a montrée sa sœur, en ne souffrant pas qu'on mit en délibération les trois points proposés au conseil d'État par le comte d'Egmont; il eût été indécent de faire au Roi de pareilles propositions, comme il était indigne de les imaginer. Il a trouvé très-convenable ce que la duchesse a commencé de faire, pour connaître les bons, desquels on puisse s'aider au besoin, et il désire être tenu au courant du résultat de ces diligences. En ce qui touche l'investissement de Valenciennes, elle se gouvernera selon la disposition des affaires. Il est très-désireux de connaître l'issue de la tentative qu'elle se proposait de faire, pour introduire du secours dans les villes de Bois-le-Duc et d'Anvers. L'envoi qu'elle a fait du conseiller Coebel à l'évêque d'Osnabruck, a été fort opportun: le Roi a lu avec plaisir le verbal de ce que Coebel a négocié avec ce prince. A cette occasion, il recommande à sa sœur de tenir bonne correspondance avec don Francès de Alava, son ambassadeur à Paris. Les mesures nécessaires ont été prises en Espagne, pour y prévenir l'introduction des livres et prédicateurs hérétiques signalés par la duchesse. Le Roi charge sa sœur de faire payer mille écus à des monastères situés à Bruxelles et dans les environs. Il a eu grand contentement d'apprendre la manière dont se conduit le comte de Mansfelt: il veut que sa sœur le remercie. Il s'occupera des affaires particulières du comte, lorsqu'il aura reçu les renseignements qu'il a demandés, etc.

AGS Est. Leg. 533. Marqués de Berghes y el baron de Montigny a Margarita de Parma. S.l., 31 de diciembre de 1566.

Ils ont reçu sa lettre du 18 novembre, et continué leurs sollicitations auprès du Roi, pour lui persuader d'avoir recours à des moyens de modération, plutôt que d'en venir à l'extrémité des armes. Le Roi a répondu, comme toujours, qu'il aviserait. Le courrier porte la résolution de S. M., qu'on leur a communiquée, et au sujet de laquelle ils ont encore représenté les inconvénients qui résulteraient de l'emploi de mesures de rigueur. Ils avaient espéré pouvoir enfin retourner aux Pays-Bas; mais le Roi les a de nouveau remis. Ils prient la duchesse d'écrire de bonne encre à S. M., afin qu'elle leur donne licence de partir: «autrement, certes. Madame, aurions juste occasion de nous doloir et de V. A., et des seigneurs de par delà, pour nous avoir commandé de venir ici, pour recevoir honte et déplaisir, estantz forcés journellement de véoir et oyr choses qui nous desplaisent jusques à l'âme, et de véoir aussy le peu que S. M. se sert de nous.»

Margarita a Felipe II. Bruselas, 31 de diciembre de 1566. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d'Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.218-221) Inc.: Monseigneur, j'ay receu les lettres [...] Expl.: ...De Bruxelles, le dernier de décembre 1566.

La duchesse au roi. Touchant les pensionnaires allemands.

AGS Est. Leg. 536. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 3 de enero de 1567.

Près de trois à quatre mille sectaires s'étaient réunis en armes dans les environs de Tournay, sous la conduite de onze enseignes d'infanterie, bien en ordre. Ils avaient brûlé plusieurs monastères et maisons appartenant à des catholiques, et allaient commettre de nouveaux excès du même genre, renforcés de deux autres enseignes sorties d'Armentières; mais Rassenghien, gouverneur provisoire de Lille, marcha contre ces dernières avec deux cents hommes, et les rompit: les sectaires laissèrent sur la place plus de deux cents morts, ainsi que leurs drapeaux et leurs armes. D'autre part, Noircarmes, s'étant, d'après les ordres de la duchesse, porté de Valenciennes sur Tournay, pour disperser les rassemblements qui se formaient dans les environs, a tué presque tous ceux qui en faisaient partie, sans perdre plus de six hommes des siens. La duchesse pense

qu'après cela, les sectaires se montreront moins prompts à s'armer et à se rassembler. Noircarmes doit entrer à Tournay, du côté du château, pour désarmer les habitants, et, en cas de résistance, les châtier, en les traitant comme rebelles au Roi. La duchesse envoie au Roi le dessin du lieu où doit être établie la batterie pour l'attaque de Valenciennes. Elle aura besoin de vingt-cinq à trente jours, pour faire apprêter l'artillerie qui doit être dirigée sur cette ville, et demande à connaître promptement la résolution du Roi.

*Post-scriptum.* La duchesse, ayant eu avis d'un dessein formé par les sectaires sur Malines, a immédiatement fait assembler le conseil, et il y a été résolu qu'il serait écrit au comte d'Hooghstraeten de ne plus s'occuper des affaires de cette ville, vu qu'on y avait autrement pourvu, et qu'il était question de se servir de lui dans des affaires plus importantes, aussitôt après le retour du prince d'Orange à Anvers. La duchesse a ordonné ensuite à M. de Sepmeries, on maître d'hôtel, de se rendre à Malines, afin d'y prendre les mesures convenables, et, en particulier, de s'assurer des deux tours et du pont sur le cours d'eau dont on se sert pour inonder le territoire de la ville. La duchesse a résolu aussi, de l'avis du conseil, d'envoyer un gentilhomme de sa maison, avec un secrétaire du conseil privé, à Brederode, pour lui demander de quelle autorité et pour qui il a fait faire une levée de 400 hommes d'infanterie à Anvers et dans les environs, à l'insu et sans l'ordre de la duchesse, et si son intention est, en définitive, de servir le Roi envers et contre tous, comme il est obligé de le faire, à titre de vassal et de capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes. Acte doit être dressé de la réponse de Brederode. La duchesse a ordonné en même temps à Hooghstraeten et au margrave d'Anvers de faire un relevé des biens de ceux qui sont allés servir Brederode, pour qu'on puisse les confisquer ensuite.

AGS Est. Leg. 536. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 3 de enero de 1567.

Elle a reçu avis, de Mons, que Noircarmes est entré la veille à Tournay, avec onze enseignes, sans éprouver de résistance.

AGS Est. Leg. 536. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 3 de enero de 1567. Cifrado.

Elle a témoigné à ceux de Louvain et de Bruxelles, de la part du Roi, la satisfaction qu'il a de leur foi et loyauté. Ces villes sont déterminées à ne rien tolérer contre le service de Dieu et de Sa Majesté. La requête présentée, au nom des états de Brabant, pour la réunion des états généraux, est due uniquement à ceux d'Anvers et de Bois-le-Duc, appuyés des comtes d'Egmont et d'Hooghstraeten. Les mêmes états, ayant eu communication d'un projet de placard formé par les ordres de la duchesse, pour faire cesser les prêches, ont demandé deux points qu'elle ne croit pas qu'on puisse leur accorder, savoir: l'abolition de la confiscation, et un pardon général. Le comte d'Egmont insiste toujours sur le pardon général. La duchesse y est contraire, attendu qu'il ne convient pas que les grâces s'accordent en l'absence du Roi, et par un autre, et que S. M. ne trouve plus, à son arrivée, que l'occasion de punir. Selon elle, il appartient au Roi de distribuer, à la fois, les grâces et les châtimens. Rien ne saurait être plus à propos que la venue de S. M. La duchesse voudrait, en ce qui concerne l'abolition des prêches, que le Roi la lui ordonnât expressément, et qu'il la prescrivît de même à tous les gouverneurs de provinces, avec injonction d'employer la force, là où la persuasion resterait sans effet. Elle voudrait encore qu'il l'autorisât à destituer ceux des gouverneurs qui, sous un prétexte quelconque, n'obéiraient pas: elle est persuadée qu'on trouvera toujours des personnes dévouées, pour les remplacer. Quant à M. d'Egmont, qui a souvent répété qu'il ne prendrait pas les armes, pour contrevenir à la convention qu'il a faite avec les sectaires de son gouvernement de Flandre, le Roi verrait ce qu'il y aurait à faire à son égard. La duchesse regrette fort que le Roi ait laissé le château de Gand sous l'autorité du comte. Ce n'est que par suite des instances des seigneurs, et en particulier du comte d'Egmont, qu'elle écrit au Roi, pour qu'il permette à Berghes et à Montigny de revenir: mais son opinion n'est nullement changée sur ce point. Il s'est tenu, la veille, un conseil d'État,

dans lequel la proposition, faite par la duchesse, que chacun déclarât vouloir servir le Roi envers et contre tous, a été adoptée, grâce à l'impulsion de Mansfelt, et conjointement avec lui, par le duc d'Arschot, le comte de Meghem, M. de Berlaymont et le comte d'Egmont. Acte en a été dressé en présence de la duchesse. «Après avoir remercié ces seigneurs, continue la duchesse, je leur dis que je désirais qu'au retour du chancelier de Brabant, ils fissent entre mes mains, comme étant la gouvernante particulière de cette province, une déclaration pareille à celle que doivent faire tous ceux qui ont des fiefs. Le duc d'Arschot, avec qui je m'étais concertée d'avance, répondit qu'il était prêt à se conformer à tout ce que je lui ordonnerais, et qu'il aimait infiniment mieux faire la déclaration ou le serment entre mes mains, qu'entre celles du chancelier de Brabant, ou de quelque autre officier que ce soit; mais Egmont, comme seigneur de Gaesbeck, s'en excusa, disant qu'il n'y avait pas encore une année qu'il avait prêté son serment de fidélité entre les mains de l'officier des fiefs de Brabant: à quoi je répliquai qu'il n'était à la vérité pas nécessaire qu'ils le fissent, mais qu'on le leur demandait, seulement pour donner bon exemple aux autres. Maintenant Mansfelt m'a remontré qu'il serait bien que lesdits seigneurs confirmassent, par leur signature, la promesse qu'ils ont faite en conseil, offrant d'être le premier à le faire.» La conduite tenue en cette occasion par Mansfelt, poursuit la duchesse, lui donne un titre de plus à la bienveillance du Roi; aussi prie-t-elle S. M. de statuer favorablement sur les prétentions qu'il forme. Elle est d'avis que le comte de Meghem soit renforcé des cinq enseignes qu'il sollicite, pour remettre les choses en bon état dans son gouvernement. Elle finit, en disant que l'assemblée générale, que les gueux et sectaires veulent actuellement tenir à Anvers, tant des gentilshommes confédérés, que des ministres du pays, aura pour objet, à ce que l'on croit, de prendre la résolution de faire le dernier effort. C'est dans un moment aussi critique, où il y va de la vie de tous les catholiques et de la sienne propre, ajoute-t-elle, qu'il importe que le Roi envoie une bonne somme d'argent, un écu valant, en cette occasion, plus qu'un million en temps ordinaire. *Post-scriptum.* Le prince d'Orange et Brederode continuent de fortifier activement l'un Buren, et l'autre Viane. Le prince paraît avoir l'intention de se retirer à Buren, avec toute sa famille. Au moyen des cinq compagnies de plus que la duchesse propose d'accorder à Meghem, celui-ci pourrait aller s'emparer de Viane, et la garder pour le Roi, ou bien brûler la ville, et en démolir les fortifications.

AGS Est. Leg. 536. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 11 de enero de 1567.

Les choses vont de mal en pis à Anvers, en Hollande, en Zélande, à Utrecht, à Bois-le-Duc, à Maestricht et à Valenciennes. Les armes ont été enlevées à ceux de Tournay, et déposées dans le château. Ordre a aussi été donné de le faire dans le Tournaisis et la châtellenie de Lille. Dispositions prises pour la mise en état de défense du château de Tournay. La duchesse a jugé nécessaire de donner à M. de Meghem les cinq compagnies de renfort qu'il demandait; il en résulte qu'elle a un besoin d'argent d'autant plus grand. Elle est d'avis que le Roi, à la première occasion, casse Brederode, et donne à Noircarmes sa compagnie d'hommes d'armes. Elle pense aussi que Valenciennes doit être assiégée, vu qu'on continue d'y brûler tous les jours des églises et des couvents, et que même une maison du Roi y a été réduite en cendres.

AGS Est. Leg. 532. Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 25 de enero de 1567.

Il a reçu trois lettres de la duchesse, du 18 décembre, et trois autres lettres du 3 janvier. Les deux points les plus urgents traités dans ces lettres sont ceux qui concernent l'assemblée des états généraux, et le fait de Valenciennes; il y répond dans sa dépêche en français. Il se réjouit du succès de Tournay, et exprime sa satisfaction à sa sœur de l'énergie et du courage avec lesquels elle se conduit.

AGS Est. Leg. 533. Marqués de Berghes y del Baron de Montigny a Margaritade Parma. S.l., 26 de enero de 1566 (1567, n. st.).

Ayant reçu sa lettre du 3, ils ont supplié le Roi de prendre une résolution sur ce qu'elle lui écrivait, touchant le fait de Valenciennes et l'assemblée des états généraux. — Elle verra ce que le Roi a décidé, par la dépêche qui lui est envoyée. — Ils ont encore sollicité leur congé: le Roi leur a répondu que, sous peu, il leur ferait connaître sa volonté.

AGS Est. Leg. 536. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 1 de febrero de 1567. Cifrado.

Elle accuse la réception de la lettre du Roi, du 31 décembre. Elle se réjouit de l'annonce de son arrivée, et le prie de hâter celle-ci le plus possible, comme étant le seul moyen de rétablir les affaires des Pays-Bas. «Quant à ce que V. M. m'écrit, dit-elle, sur la résolution qu'elle a prise d'envoyer ici le duc d'Albe, avec la charge de rassembler l'armée, et préparer les choses nécessaires pour la venue de V. M., je ne sais que dire, tenant pour certain que V. M., avec sa très-grande prudence, et la longue expérience qu'elle a des affaires de ces pays, n'aura pris cette résolution, qu'après avoir mûrement considéré tous les inconvénients qui en peuvent résulter, et prévu les moyens d'y pourvoir, conformément au service de Dieu et de V. M. Touchant la correspondance que V. M. me commande d'avoir avec ledit duc, je ne manquerai de l'entretenir, en tant que je le jugerai convenable au service de V. M., et à la conservation de mon autorité, comme sa représentante; bien assurée que V. M. ne voudra pas m'enlever le pouvoir que j'exerce, pour le donner à d'autres, puisque cela ne serait pas juste, et que cela aurait d'ailleurs de fâcheuses conséquences pour son service.» La duchesse a usé de la réserve prescrite par le Roi, dans sa réponse aux propositions de l'Empereur pour l'arrangement des affaires des Pays-Bas. Ceux de Maestricht ont refusé de recevoir M. de Liedekerke, qu'elle leur avait envoyé. De concert avec l'évêque de Liège, elle avait formé le projet de surprendre ladite ville: ce projet a été découvert, et il a fallu y renoncer, au moins jusqu'après l'issue de la tentative que le comte de Meghem doit faire contre Bois-le-Duc. La duchesse se réfère à ses lettres en français, quant à la ligue des villes en faveur de la bonne cause, et à la demande de renforts, faite par les comtes de Meghem et d'Arenberg, afin de rétablir l'ordre dans leurs provinces. Le Roi peut être assuré qu'elle n'accordera pas l'assemblée des états généraux; jamais son intention n'a été d'y consentir. Quant aux assemblées des états particuliers, celle des états de Flandre a eu lieu, par les ordres du comte d'Egmont, sans la permission de la duchesse. Ce n'est pas elle, non plus, qui a fait convoquer les états de Brabant; mais ils s'assemblèrent d'eux-mêmes, pour vérifier les comptes de l'aide novennale, et on n'aurait pu les en empêcher. Étant réunis, ils présentèrent requête à la duchesse, afin de pouvoir s'occuper des moyens de faire cesser les prêches: tous ceux du conseil furent d'avis qu'elle les y autorisât; agir autrement, c'eût été faire voir qu'on ne voulait recourir aux moyens de douceur, mais seulement employer la force, «qui est ici tant abhorrée, non-seulement des méchants, mais des bons.» C'est également à l'insu de la duchesse, que le comte d'Arenberg a convoqué les états de Frise. Voulant prévenir le retour de ces abus, elle a, comme le Roi le verra par les lettres en français, écrit à tous les gouverneurs, afin que, sans un ordre exprès de sa part, ils ne fassent ni ne souffrent l'assemblée générale ou particulière des états de leurs provinces. En réponse à cette lettre, le prince d'Orange lui a envoyé les députés des états de Hollande, pour se plaindre de la défense qu'elle contenait, soutenant que cette défense était contraire à leurs privilèges. «Je n'ai jamais manqué et ne manquerai jamais, poursuit la duchesse, d'user de la sévérité et de la fermeté qui conviennent au service de V. M., comme elle me le commande, et de maintenir son autorité; et il faut le faire ici incessamment, parce que chacun travaille plus dans son intérêt particulier que dans celui de V. M. Encore l'autre jour, le comte d'Egmont, à son départ pour la Flandre, proposa, en conseil, avec les plus vives instances, que, s'il lui était possible de faire cesser les prêches et l'exercice de la nouvelle religion dans son gouvernement, il fût autorisé à accorder nu pardon général et absolu à tous ceux qui auraient offensé Dieu et le Roi; et, quoique je m'y fusse catégoriquement refusée, disant qu'à V. M. seule il appartenait de faire une pareille grâce à ceux de ses vassaux qui le mériteraient, il est revenu à la charge, à son retour de Flandre. Chaque jour, de pareilles choses arrivent. Cela me met dans la nécessité de me montrer sévère, et contraire aux désirs de beaucoup de gens; et néanmoins,

lorsque le service de Dieu et de V. M. me paraît l'exiger, j'affecte la douceur, et m'efforce de satisfaire tout le monde.» La duchesse rend compte au Roi des dispositions qu'elle se propose de prendre pour la réduction de Valenciennes. Le comte de Meghem n'accepte pas la charge de maître de l'artillerie, que le Roi lui a conférée; il préfère garder son gouvernement. Si ce seigneur parvenait à réussir dans ses projets contre Bois-le-Duc et Maestricht, on pourrait espérer ensuite de mettre Anvers à la raison: ce qui serait une bonne chose, dit la duchesse, «car c'est de cette ville que vient tout le mal: chaque jour, la licence et la sédition y vont en augmentant, surtout depuis qu'on y a vu la détermination prise par V. M. d'envoyer en avant le duc d'Albe. Cette nouvelle a été cause que les confédérés et les sectaires, qui étaient dispersés, se sont réunis, et tiennent maintenant des assemblées plus fréquentes que jamais.» Il résulte des renseignements que la duchesse a reçus sur le compte de l'abbé de Saint-Bernard, qu'il est hérétique, comme ses actes et sa conduite le prouvent; elle estime donc qu'il faudrait le châtier et le remplacer.

BMB, Ms. Granvelle 24 f.106r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Bruselas, 4 de febrero de 1567. Italiano. *Inc.*: V. S. Ill<sup>ma</sup> vedrà per l'alligata copia [...] *Expl.*: ... Di Brusselles alli 4 di febbraio 1567.

Margarita de Austria envía al Cardenal de Granvela una copia de sus cartas a su Santidad para la confirmación de una expedición del Conde Hermano d'Holstein elegido como obispo y la del señor Georgio Grogreve y le pide que colabore para conseguir ese fin.

BMB, Ms. Granvelle 24 f.252r. Margarita de Parma al Papa. Bruselas, 4 de febrerode 1567. Italiano. *Inc.*: Essendo passato a miglior vita [...] *Expl.*: ...Di Brusselle alli 4 febbraio 1567.

Margarita de Austria le escribe al Papa para informarle de que, muerto Giorgio Duque de Brunsvich, el Conde Hermano Canonico de Colonia ha sido elegido obispo y es necesaria su bendición. Margarita le habla al Papa de la familia del Conde Hermano ya que son servidores de la iglesia católica.

AGS Est. Leg. 536. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 10 de febrero de 1567. Cifrado.

Résolution prise par la duchesse de faire assiéger Valenciennes. Sur le conseil, donné par d'Egmont à Louis de Nassau, de présenter requête à la duchesse, au sujet des persécutions qui, selon ce dernier, étaient exercées contre les sectaires et les confédérés, Brederode a manifesté l'intention de venir à Bruxelles. Lorsqu'il était déjà à Anvers, la duchesse lui a défendu de passer outre, sous aucun prétexte, en lui enjoignant de retourner chez lui; elle a écrit aussi au comte d'Egmont et au prince d'Orange que, lorsqu'ils viendraient à Bruxelles, ils ne devaient avoir avec eux aucun des confédérés. Le commissaire Quaederebbe et le secrétaire de la Torre, envoyés dernièrement à Brederode, n'ont pu obtenir de lui qu'il renouvelât son serment; la duchesse insiste pour que le Roi lui ôte sa compagnie d'hommes d'armes, et la donne à Noircarmes. Le gouvernement de Malines a été ôté au comte d'Hooghstraeten, et Sepmeries, maître d'hôtel de la duchesse, est allé l'y remplacer. Le comte de Mansfelt ayant écrit à Hooghstraeten, pour l'engager à faire cesser à Anvers les prêches et autres pratiques des sectaires, celui-ci lui a répondu d'une manière ironique et acerbe, faisant allusion, entre autres, à la prochaine arrivée du duc d'Albe, et aux grandes occupations qui en résulteront pour Mansfelt. Les prédicants luthériens, arrivés dernièrement des terres de Mansfelt, avaient été engagés au nom du prince d'Orange. La duchesse a ordonné de s'assurer de Flessinghe et des autres passages et communications delà Zélande avec Anvers, par suite de l'avis qu'elle a eu, que les sectaires

français avaient des intelligences en Zélande, au moyen desquelles ils pourraient venir secourir les hérétiques des Pays-Bas.

AGS Est. Leg. 536. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 16 de febrero de 1567.

C'est une lettre de créance pour Alonso Lopez Gallo, son serviteur, que la duchesse charge de communiquer de vive voix au Roi des choses qu'elle n'a pas voulu confier au papier. — Elle se plaint, à cette occasion, avec beaucoup d'amertume, de ce que le Roi remet toujours la résolution qu'il doit prendre sur ses affaires personnelles.

AGS Est. Leg. 536. Memória de los puntos que Alonso Lopes Gallo comunicará a Felipe II de parte de Margarita de Parma. S.l., 16 de febrero de 1567.

Les choses que contient ce mémoire sont d'une telle gravité, dit la duchesse, qu'elle n'a pas voulu les confier au papier, mais qu'elle a cru devoir envoyer expressément au Roi Alonso Lopez Gallo, pour lui en rendre compte. — Deux points, dans ce mémoire, sont surtout importants. L'un concerne une lettre que le prince d'Orange, le comte d'Hooghstraeten, Brederode et le comte de Nieuwenaer, beau-frère du comte de Hornes, avaient écrite, six jours auparavant, au comte d'Egmont, et la réponse de celui-ci. La lettre des quatre seigneurs avait pour objet d'engager Egmont à se liguier avec eux, afin de désister au Roi, s'il venait en forces aux Pays-Bas. Le comte d'Egmont s'y refusa; il voulait seulement qu'après que tous se seraient employés à faire cesser les prêches, les états suppliassent humblement le Roi de ne pas venir avec des forces aussi considérables qu'on le disait. — Le second point est relatif à l'envoi que, quatre jours après la réponse d'Egmont, le comte d'Hooghstraeten lui fit d'un gentilhomme, pour le persuader d'avoir une entrevue avec le prince d'Orange, Brederode, Bornes et lui, d'Hooghstraeten, et cela afin d'aviser aux moyens de conserver les libertés du pays, et d'assurer leurs personnes et leurs biens. Le comte d'Egmont répondit encore à ce message par un refus: il écrivit aux autres seigneurs, pour les rendre attentifs à ce qu'ils faisaient, les exhortant à se conduire comme des vassaux fidèles à leur Roi, à défaut de quoi, il les tiendrait pour ennemis; ajoutant, quant à la crainte que l'on concevait de voir le gouvernement des Pays-Bas remis entre les mains des Espagnols, que, si on le traitait d'une manière insupportable, il ne prendrait pas pour cela les armes contre le Roi, mais qu'il se retirerait en sa maison, et, s'il le fallait, hors du pays. — Les quatre seigneurs réclamèrent alors du comte d'Egmont les lettres originales qu'il avait d'eux, et il les leur renvoya. — La duchesse charge ensuite Alonso Lopez Gallo de dire au Roi que, s'il ne vient en personne aux Pays-Bas, il ne se pourra faire rien de bon, quel que soit celui qu'il y enverra, et quelque titre qu'il lui donne, etc.

BMB, Ms. Granvelle 24 f. 144r. Margarita de Parma a M. de Brederode. Bruselas, 16 de febrero de 1567.

AGS Est. Leg. 537. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 17 de febrero de 1567.

Elle lui recommande Geronimo de Curiel, qui réside à Anvers depuis sept ans, et sert S. M. en l'office de facteur, qu'exerçait avant lui Lopez Gallo.

Baron de Montigny a Margarita de Parma. Madrid, 24 de febrero de 1567.

Il a été averti qu'elle n'était pas trop satisfaite de lui: ce ne peut être que d'après des rapports calomnieux, car il a toujours été son très-humble serviteur, et n'a rien négligé, depuis qu'elle est venue aux Pays-Bas, pour lui complaire. — Il lui fait observer que, si elle pouvait remédier aux troubles avant l'arrivée du duc d'Albe, sa réputation y gagnerait beaucoup, car, une fois celui-ci



aux Pays-Bas, tout l'honneur du succès lui en reviendra. — Il a représenté au Roi les inconvénients que pouvait avoir l'envoi du duc d'Albe, si S. M. n'allait pas elle-même aux Pays-Bas. — Quant à ce dernier point, il voit moins d'apparence du départ de S. M., qu'il y a six mois. — Lui et le marquis de Berghes ont renouvelé leurs instances, pour obtenir leur congé; mais le Roi leur a dit qu'il désirait qu'ils restassent auprès de lui, jusqu'à ce qu'il eût vu le succès des affaires de Flandre; qu'en cela, ils lui rendraient un grand service, etc.

AGS Est. Leg. 536. Aviso recibido de Amberes, del último febrero de 1567, y enviado por Margarita de Parma a Felipe II. S.l., febrero de 1567.

On tient pour certain que le prince d'Orange s'est déclaré calviniste. — On dit secrètement que la princesse va se retirer en Allemagne, et l'on ajoute que le prince l'y suivra. — Le comte d'Hooghstraeten est continuellement avec les calvinistes.

AGS Est. Leg. 536. Otros avisos de Amberes, de la misma fecha.

Les calvinistes n'entendent, en aucune manière, renoncer à leurs prêches dans la ville; ils disent qu'ils ont un contrat signé de la main du prince d'Orange. — Les sectaires et les confédérés tiennent chaque jour deux ou trois assemblées, pour délibérer sur les affaires qui se présentent. — On dit publiquement que le comte d'Egmont s'est déclaré contre la ligue; qu'il sera fait général de l'armée levée contre elle: les confédérés le menacent du même sort qu'a subi en France M. de Guise. — Le prince d'Orange, les comtes de Hornes et d'Hooghstraeten profitent d'une partie des contributions qui se perçoivent à Anvers. — Les ministres calvinistes ont, il y a quelques jours, prêché plus séditieusement que jamais, excitant le peuple à prendre les armes. — Les prêtres catholiques n'osent plus monter en chaire, etc.

AGS, Est. Leg. 536. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 4 de marzo de 1567.

Le comte d'Egmont est venu lui faire ses plaintes de ce que ni le Roi, ni elle, ne le consultait plus sur les affaires du pays, et de ce qu'on semblait au contraire prendre de mauvaise part tout ce qu'il croyait devoir représenter, dans l'intérêt du service du Roi et de la conservation de ces provinces. Ces plaintes sont au fond les mêmes que celles qui ont été exprimées par le prince d'Orange, dans la lettre dont la duchesse envoie copie au Roi, avec ses dépêches en français. — Ils voudraient, l'un et l'autre, que le Roi se conformât à leur avis dans les résolutions importantes qu'il a à prendre, sans quoi, ils prétendent qu'il ne manquera pas d'arriver de grands inconvénients. — La duchesse a répondu à cela que le Roi était le maître d'en faire à sa convenance, et que leur devoir était d'obéir: réponse dont le comte d'Egmont se scandalisa beaucoup. — Egmont a demandé ensuite à la duchesse l'autorisation d'aller voir à Malines le comte de Hornes, en compagnie du comte de Mansfelt, pour faire en sorte de le ramener. A cette occasion, Mansfelt a dit que, quant à lui, il se proposait, en cas que le comte de Hornes refusât de rentrer dans le devoir, de lui déclarer qu'il renonçait à sa parenté et à son amitié, auxquelles il préférerait le service du Roi et son propre honneur. — Le voyage s'étant fait, Hornes a demandé deux jours, pour prendre une résolution, que la duchesse communiquera au Roi, lorsqu'elle lui sera parvenue. — La mort de M. d'Hachicourt laisse vacante la place de chef des finances, à laquelle la duchesse propose au Roi de ne pourvoir qu'après son arrivée. — La duchesse se réfère à ses lettres en français, quant à l'occupation de la ville et de la citadelle d'Utrecht par le comte de Meghem, et à la retraite des gens de Brederode dans Viane, etc. Dans un post-scriptum, la duchesse rend compte au Roi d'une tentative des sectaires d'Anvers sur Arnemuyde, Flessinghe et Ramekens, d'où ils ont été repoussés. Ceux de Zélande en sont venus apporter la nouvelle à la duchesse, avec protestation de leur fidélité au Roi. Elle a pris les dispositions nécessaires pour les soutenir.

AGS Est Leg. 533. f. Margarita de Parma al Marqués de Berghes y al Baronde Montigny. Bruselas, 5 de marzode 1566 (1567, n. st.).

Elle a écrit au Roi, pour qu'il leur donne congé. — « La dilation de la venue de S. M., dit-elle, nous affolle et ruine de tout en tout. » — Ils verront, par ses lettres au Roi, ce qu'a osé tenter le seigneur de Brederode, ayant publiquement, à Anvers et aux environs, enrôlé des gens de guerre. — On peut aisément conjecturer, ajoute-t-elle, la misère en quoi il met le pays, forçant S. M. de venir par force recouvrer les lieux et places qu'ils ont occupés.

BMB, Ms. Granvelle 24 f. 220r. Margarita de Parma a Viron. Bruselas, 4 de marzo de 1567.

BMB, Ms. Granvelle 24 f. 150r. El emperador Maximiliano a Margarita de Parma. S.l., 9 de marzo de 1567.

AGS. Est. Leg. 532. Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 13 de marzo de 1567.

Il répond à sept lettres qu'il a reçues d'elle, savoir: trois du 18 décembre, trois du 5 janvier, et une du 11 du même mois, — Il désire vivement savoir quelle suite a eue la ligue que Brederode, Culembourg, le comte Louis et d'autres confédérés cherchaient à former, dans le but de se défendre contre lui. — Il plie également sa sœur de lui faire part de ce qu'elle apprendra des allées et venues du ritmaître Westerhol à Utrecht, et des intelligences qu'a Brederode avec le prince d'Orange et d'autres confédérés. — Il lui recommande toute l'économie possible dans l'emploi des deniers qu'il lui envoie. — Il s'en réfère à ses lettres en français, en ce qui concerne le fait de Valenciennes. — Il a vu ce que la duchesse lui a écrit, sur les moyens qu'a employés le prince d'Orange, pour remettre le gouvernement de la ville d'Utrecht entre les mains des gueux: il sera bien qu'elle s'assure si le Roi peut compter sur le capitaine du château de cette ville. — Il lui a paru qu'il ne convenait pas de donner au prince d'Orange le congé qu'il demande, à moins qu'il ne le sollicite de nouveau et avec instance: dans ce dernier cas, la duchesse le lui donnera comme d'elle-même, et sans qu'elle laisse apercevoir qu'elle en ait reçu l'ordre de lui. — Quant à Brederode, qu'elle lui propose d'exclure de son service, il ne faut faire actuellement aucune nouveauté ni changement, soit par rapport à lui, soit par rapport à d'autres, sauf le cas où son insolence et son audace iraient si loin, qu'on ne pût se dispenser de le renvoyer. — Le Roi persiste toujours dans son opposition à l'assemblée des états généraux. — Il a appris avec plaisir la détermination de ceux de Louvain et de Bruxelles, de ne souffrir rien qui soit contre la sainte foi catholique, le service de Dieu et le sien; il charge sa sœur de les remercier en son nom. — Il a fait dire à Berghes et à Montigny qu'ils ne pouvaient, pour beaucoup de raisons, retourner aux Pays-Bas: car il sait le grand mal qu'ils y feraient. Il les retiendra à Madrid, jusqu'à ce qu'on voie le parti qu'il conviendra le mieux de prendre. — Il a été très-satisfait de la manière dont s'est conduit le comte de Mansfelt dans le conseil d'État ou il fut question de la déclaration que chacun devait faire; il veut que sa sœur l'en remercie. — Il a lu avec un grand contentement la lettre autographe du 5 janvier, où la duchesse lui rend compte du bon succès des affaires de Tournay. — Il approuve l'ordre qu'elle a donné à Rassenghien de faire quitter les armes en tous les villages qui sont autour de Lille. — Il attend avec désir des nouvelles d'Anvers, de Hollande, de Zélande et d'autres lieux. — Il trouve bien que sa sœur ait encore donné cinq compagnies à M. de Meghem. — Il lui prescrit de faire suspendre, jusqu'à son voyage aux Pays-Bas, le procès que le prince d'Orange soutient devant le grand conseil, pour la terre de Châteaubélin. — Il prévient sa sœur qu'elle ne doit pas tenir compte de la recommandation que contient une de ses lettres en français, en faveur du comte de Pondevaux, pour la gruerie de Bourgogne. — Il veut qu'à l'avenir, elle n'emploie plus que des courriers espagnols. — Il termine, en lui disant qu'il n'a pu s'occuper de ses affaires particulières, ni de celles du comte de Mansfelt, mais qu'il espère prochainement pouvoir répondre sur ce qui les concerne l'un et l'autre.

AGS. Est. Leg. 533. El Marqués de Berghes y el Baron de Montigny a Margarita de Parma. Madrid, 13 de marzo de 1567.

Nonobstant toutes leurs instances, et tout ce qu'ils ont allégué au Roi, S. M. leur a refusé leur congé, sans vouloir leur déclarer en quoi ils peuvent lui- faire service. « Avant que nous partîmes, disent-ils, nous doutâmes fort de ce que nous est advenu, soubsonnant que S. M., à grand tort, et mal informé d'aucuns noz ennemis et malvoeuillants, nous traitast de ceste façon; mais ne peusmes avoir audience ny vers V. A., ny vers ces seigneurs. »

AGS. Est. Leg. 536. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 14 de marzo de 1567.

Elle informe le Roi du succès obtenu, près d'Anvers, par M. de Beauvoir, contre le seigneur de Toulouse et d'autres capitaines, réunis dans l'intention de secourir les rebelles et les sectaires. Dans un post-scriptum, elle dit que, la ville de Hasselt s'étant révoltée, l'évêque de Liège l'a assiégée et réduite par la force.

AGS. Est. Leg. 536. Tomás Armenteros a Antonio Pérez. Bruselas, 14 de marzo de 1567.

La duchesse de Parme, avant l'engagement du seigneur de Beauvoir avec les rebelles, lui avait fait dire de n'en épargner aucun, excepté les principaux, qu'il ferait prisonniers, voulant toutefois que ceux-ci fussent également mis à mort, s'ils ne pouvaient être gardés avec sûreté.

Felipe II a Margarita. Madrid, 15 de marzo de 1567. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d'Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.222-224) *Inc.*: Madame ma bonne soeur, aiant [...] *Expl.*: ...De Madrid, le 15 mars 1567.

Le rois à la duchesse. Affaires militaires.

AGS. Est. Leg. 536. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 18 de marzo de 1567.

Elle se réfère à ses lettres en français, concernant la situation des affaires, qui devient de jour en jour plus grave. — Le duc d'Arschot et le comte d'Egmont sont revenus, sans avoir pu entrer en arrangement avec ceux de Valenciennes; il faudra donc prendre la ville d'assaut: ce qui pourra se faire dans quinze ou vingt jours. — La duchesse envoie au Roi les articles de l'arrangement qu'on dit avoir été conclu par le prince d'Orange avec ceux d'Anvers. Elle ne croit pas que S. M. puisse les approuver.

BMB, Ms. Granvelle 24 f. 151r. Margarita de Parma al Emperador. S.I., 22 de marzo de 1567.

Margarita a Felipe II. Bruselas, 23 de marzo de 1567. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d'Egmont et de quelques autres pièces* (pp.226-236) *Inc.*: Monseigneur, par le dernier despesche [...] *Expl.*: De Bruxelles, 23 mars 1567.

La duchesse au roi. Excès des réformés à Anvers. Difficultés insurmontables nées de la politique expectante du roi. Le prince d'Orange refuse de prêter un second serment. Opposition de quelques grands seigneurs. Tentatives des religionnaires en Franche-Comté. Nouvelles du siège de Valenciennes.

BMB, Ms. Granvelle 56 f. 1r. Margarita de Parma a M. de Chantonnay. S.l., 23 de marzo, 20 y 27 de abril de 1567.

BMB, Ms. Granvelle 24 f. 219r. Véron a Margarita de Parma. Bruselas, 25 de marzo de 1567.

AGS. Est. Leg. 536. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 25 de marzo de 1567.

Elle se réfère à sa lettre française, en ce qui concerne la situation des affaires à Valenciennes, Anvers, Amsterdam et Bois-le-Duc. — Elle se plaint d'être, depuis cinquante-sept jours, sans lettres du Roi: c'est le long retard qu'il met à répondre, dit-elle, qui est souvent cause qu'elle éprouve de grandes difficultés dans l'exécution des ordres qu'il lui fait parvenir; et, si S. M. avait voulu adopter plus promptement ses propositions au sujet du prince d'Orange et d'autres gouverneurs de province, ils n'auraient pas pu faire un si mauvais usage de leur autorité. — Elle insiste sur la prompte expédition de Lembo et de Gallo.

Felipe II a Margarita de Parma. Escorial, 26 de marzo de 1567. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d'Egmont et de quelques autres pièces*, (p.225) Inc.: Madame ma bonne soeur, suyvant [...] Expl.: ...De l'Escorial, le 26 de mars avant Pacques 1567.

Le roi à la duchesse. Finances militaires.

AGS. Est. Leg. 536. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 11 de abril de 1567.

Elle se plaint de la manière si peu satisfaisante dont le Roi lui a répondu par ses lettres, l'une du 8 mars, en espagnol, les autres du 15 suivant, en français. « Votre Majesté, lui dit-elle, a peu de souci non-seulement de ma satisfaction et consolation, mais encore de ma réputation propre, à laquelle, tenant ici le lieu que je tiens (sans parler d'autres motifs), je dois attacher beaucoup d'importance. Par les restrictions extraordinaires que V. M. a mises à mon autorité, elle m'a enlevé tout pouvoir, et m'a privé des moyens d'achever l'entier rétablissement des affaires de ce pays: à présent qu'elle voit ces affaires en un bon état, elle en veut donner l'honneur à d'autres, tandis que, moi seule, j'ai eu les fatigues et les dangers... J'ai donc pris la résolution, avant de consumer ici ce qui me reste d'existence, comme j'y ai perdu la santé, de me retirer, pour mener une vie plus tranquille, au service de Dieu, bien que je ne puisse le faire avec mon mari, à cause de la mauvaise intelligence qui règne entre nous, comme V. M. le sait, laquelle a procédé uniquement de ce que j'ai voulu, par-dessus toutes choses, servir et contenter V. M. » — La duchesse demande donc avec instance au Roi qu'elle lui accorde promptement son congé, en lui faisant observer qu'elle n'était venue que pour deux années, et qu'elle en est restée huit, passées dans des fatigues continuelles, dont le Roi semble ne lui savoir aucun gré. Dans un post-scriptum, elle informe le Roi que, à la demande de M. de Berlaymont, elle a pardonné à certain bourgeois, qui s'est engagé à lui livrer des papiers d'un haut intérêt, concernant les ligues et rébellions passées: que déjà cet individu en a remis une partie, dans laquelle se sont trouvées

beaucoup de choses importantes, et qu'elle en rendra un compte plus détaillé au Roi, lorsqu'on aura achevé l'examen de tous ces écrits.

AGS. Est. Leg. 536. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 14 de abril de 1567. Cifrado.

Elle accuse la réception de la lettre du Roi, du 8 mars. — Elle se réfère à sa lettre française, ainsi qu'à la relation, que fera au Roi Gaspard de Robles, porteur de la présente, sur ce qui s'est passé à Valenciennes et à Maestricht, et sur l'espoir qu'on a de pouvoir réduire Anvers. — La ligue entre Culembourg, Brederode et d'autres a eu pour résultat que les confédérés se sont emparés de Bois-le-Duc et d'Amsterdam. — La mort de Westerhol a mis fin à ses menées. — Il sera pourvu au remplacement du prince d'Orange en qualité de gouverneur de Hollande, comme il est dit dans les lettres en français. — L'audace démesurée de Brederode a déterminé la duchesse à s'assurer de sa compagnie d'hommes d'armes, et à casser tous ceux qui ne voudront pas renouveler leur serment: elle ne disposera point de cette compagnie, vu que le seigneur de Noircarmes désire celle du prince d'Orange, qui deviendra aussi disponible, par le refus de celui-ci de prêter le serment. — La duchesse conseille au Roi de dire à Berghes et à Montigny qu'ils l'accompagneront lors de son voyage aux Pays-Bas; « de cette manière, ajoute-t-elle, ils ne pourront pas faire, sous les yeux de V. M., ce qu'ils oseraient en son absence. » — Elle s'est conformée aux intentions du Roi en ce qui touche les états généraux. — Elle lui recommande de nouveau le comte de Mansfelt.

AGS. Est. Leg. 536. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 14 de abril de 1567.

Elle l'entretient du mariage projeté entre le fils du comte d'Arenberg et la fille du comte de Vaudemont. Au cas que ce mariage s'effectue, elle prie le Roi d'ériger en principauté, en faveur de ce jeune seigneur, la baronnie de Zevenberghe en Hollande, la plus ancienne de la province, ou de lui accorder la première principauté dont il pourra disposer dans le royaume de Naples. La famille de Lorraine tient beaucoup à cette distinction.

AGS. Est. Leg. 536. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 14 de abril de 1567.

Elle n'a pas cru, par les raisons qu'elle met sous les yeux du Roi, devoir communiquer au conseil la lettre de S. M., du 13 mars, prescrivant le licenciement des gens de guerre wallons qu'elle a levés dans ces derniers temps: cette mesure aurait des inconvénients à plus d'un égard.

AGS. Est. Leg. 533. Margarita de Parma al marqués de Berghes y al baron de Montigny. Bruselas, 14 de abril de 1567.

Elle envoie le seigneur de Billy au Roi, pour lui rendre un compte particulier de plusieurs choses qui se sont passées à Lannoy, Tournay, Valenciennes, Maestricht et ailleurs. Elle l'a chargé aussi de supplier S. M. qu'elle consente à ce qu'ils reviennent aux Pays-Bas.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 13 de abril de 1567. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d'Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.237-238) Inc.: Monseigneur, pardessubs mes aultres lettres [...] *Expl.*: ...De Bruxelles, le 13<sup>e</sup> jour d'avril 1567.

La duchesse au roi. Protestation de fidélité du comte de Hornes. La gouvernante lui permet de rentrer au conseil.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 14 de abril de 1567. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d’Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d’Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.239-240) *Inc.*: Monseigneur, estant ce pacque cy-joint [...] *Expl.*: ...De Bruxelles, le 14 d’avril avant Pasques.

La duchesse au roi. Elle demande une levée de quatre cents chevau-légers bourguignons.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 14 de abril de 1567. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d’Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d’Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.241-242) *Inc.*: Monseigneur, ce mot appart sera [...] *Expl.*: ...De Bruxelles, le 14 d’avril 1567.

La duchesse au roi. Elle l’informe de la mort du duc de Brunswick et du landgrave de Hesse, ainsi que des mesures qu’elle a prises à cette occasion.

Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 14 de abril de 1567. Reiffenberg, *Correspondance de Marguerite d’Autriche, Duchesse de Parme, avec Philippe II suivi des interrogatoires du Comte d’Egmont et de quelques autres pièces*, (pp.243-244) *Inc.*: Monseigneur, encoires que j’aye adverti [...] *Expl.*: ...De Bruxelles, le 14 d’avril 1567.

La duchesse au roi. Confirmation de la précédente.

BMB, Ms. Granvelle 31 f.41r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. S.l., s.d. *Inc.*: Quasi in un medesimo tempo [...] *Expl.*: di là come V. S. Ill<sup>ma</sup> mi scrive

Margarita de Parma congratula al Cardenal por la oportunidad que Su Majestad le ha dado de substituirlo mientras se encuentra indispuerto, y pide también ayuda para su hijo que se encuentra esperando las provisiones de dinero. En último lugar informa de que partirá de viaje cuando Su Majestad le dé permiso.

AGS Est Leg. 532. Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 24 de abril de 1567.

Avec le courrier parti ces jours derniers, il lui a fait accuser réception de toutes ses lettres, et de celles qu'elle lui a écrites, par Alonso Lopez Gallo, des 1<sup>er</sup>, 10 et 16 février. Il a reçu depuis celles des 4, 14, 16 et 23 mars. — Il a répondu en français aux premières, et attendra, pour répondre aux dernières, qu'elle l'ait informé des circonstances de la reddition de Valenciennes, que vient de lui faire savoir son ambassadeur en France. — Le duc d'Albe est parti de Madrid pour Carthagène, le 15 avril.

AGS Est Leg. 536. Margarita de Parma a Felipe II. Amberes, 1 de mayo de 1567.

Elle y traite de mesures militaires, et spécialement de la construction de châteaux dans différentes villes.

AGS Est Leg. 536. Margarita de Parma a Felipe II. Amberes, 3 de mayo de 1567.

Elle informe le Roi qu'elle est entrée à Anvers, le 28 avril, comme le porte en détail la lettre en français qu'elle lui adresse. — Elle a déjà commencé de prendre, dans cette ville, les mesures qui lui ont paru les plus nécessaires pour le service de Dieu et du Roi; mais, tant qu'elle ne recevra pas la déclaration particulière de la volonté du Roi à l'égard du châtimeut et du pardon desquels il veut que l'on use, il lui sera impossible, à Anvers et dans les autres villes qui se sont rendues à discrétion, d'établir les choses d'une manière convenable. — Elle se plaint de nouveau, à cette occasion, que le Roi lui ait lié les mains, comme il l'a fait, en ne voulant pas que, sans son ordre, elle puisse pardonner, ni composer sur aucunes choses : elle en est plus peinée encore, dit-elle, à cause du préjudice qu'en reçoit le service de S. M., qu'à raison du tort et de l'indignité même qui en résultent pour elle, eu égard à la place qu'elle occupe, et au dévouement qu'elle a pour le Roi. — Maestricht s'est rendu à discrétion à M. de Noircarmes. — Opérations contre Turnhout et Bois-le-Duc. — Négociations secrètes de Robles, afin que les habitants d'Anvers viennent demander, de leur propre mouvement, la construction d'une citadelle, pour garantir la ville à l'avenir contre des tentatives séditeuses. — La duchesse ne peut pas encore envoyer au Roi l'écrit que lui a remis l'individu d'Anvers auquel elle a pardonné. Cet écrit, paraît-il, contient des choses fort importantes contre les confédérés et leurs chefs. — Une relation semblable lui a été faite par le procureur fiscal de Flandre, envoyé par elle à Valenciennes, pour examiner les prédicants et sectaires qu'on y tient en prison, et qui ont déposé contre plusieurs des principaux gentilshommes et seigneurs. Ces prédicants seront mis à la torture, pour les forcer à faire de nouvelles révélations; et ensuite il sera fait d'eux justice exemplaire. — Demande d'argent. — La duchesse insiste pour obtenir son congé, en se fondant sur le retour de l'ordre dans le pays, où l'autorité du Roi est plus assurée qu'elle ne l'était au temps de l'Empereur, et sur ce qu'elle voit bien que le Roi lui retire de plus en plus sa confiance. Post-scriptum. Quatre députés de Viane sont venus demander qu'elle y envoie garnison, déclarant se soumettre entièrement à la miséricorde du Roi. Autre post-scriptum. Brederode s'est retiré du pays, avec sa femme et sa famille.

AGS Est Leg. 536. Margarita de Parma a Felipe II. Amberes, 8 de mayo de 1567.

Elle lui annonce la prise de 120 hommes, de ceux qui occupaient Viane, et qui, s'étant retirés de cette ville, furent jetés par la tempête sur les côtes de Hollande; on les a enfermés au château de Harlingen. — La duchesse a donné ordre au comte d'Arenberg, entre les mains duquel ils sont tombés, de faire faire le procès aux deux frères de Battembourg, ainsi qu'aux deux gentilshommes frisons qui sont au nombre des prisonniers, afin qu'il soit fait d'eux justice exemplaire, et d'envoyer à Vilvorde Andelot, Wingle et Cock, pour qu'ils y soient interrogés sur leurs menées dans le Hainaut, à Namur et ailleurs, et qu'ils soient aussi punis exemplairement. — La ville d'Anvers a remis son artillerie entre les mains du comte de Mansfelt. La duchesse recommande de nouveau ce dernier à la bienveillance du Roi. — Amsterdam consent à recevoir garnison. — Schauenbourg est entré à Bois-le-Duc, et a en son pouvoir l'artillerie, les munitions et les Clefs de la ville.

AGS Est Leg. 536. Margarita de Parma a Felipe II. Amberes, 11 de mayo de 1567.

Elle n'attend plus, pour se retirer, que de connaître les intentions du Roi sur les dernières mesures qu'elle doit prendre. — Elle a ordonné à Meghem et à Noircarmes de confier provisoirement au comte de Boussu la garde d'Amsterdam. — Elle est parvenue à amener les choses au point, que le magistrat et le peuple d'Anvers ne semblent vouloir former aucune opposition à l'érection d'une citadelle, pour l'emplacement de laquelle le terrain de l'abbaye de Saint-Michel semble le plus convenable. — Brederode a quitté Embden; il est à Brème, et tâche de s'arranger avec certains comtes voisins, qui n'ont pas voulu le recevoir sur leur territoire.

AGS Est Leg. 535. Ruy Gomez de Silva, princepe de Eboli, a Margarita de Parma. Madrid, 21 de mayo de 1567.

Le marquis de Berghes est mort dans la matinée, à la suite d'une longue maladie. Le Roi étant absent, il prend la liberté de lui expédier lui-même un courrier, pour lui faire part de cette seule nouvelle, le jugeant nécessaire, afin que la duchesse puisse s'assurer de la ville de Berghes et des autres biens du marquis, jusqu'à ce qu'elle reçoive les ordres du Roi à cet égard.

Dans un post-scriptum, rédigé par le comte de Feria, Ruy Gomez dit à la duchesse que l'on a appris que, par son testament, le marquis a appelé à la succession de ses biens une nièce, fille de sa sœur, à la condition qu'elle épouse un de ses neveux: comme la jeune personne paraît n'avoir pas été élevée dans les principes de la religion catholique, il convient que la duchesse tâche de l'avoir sous la main, ainsi que le neveu auquel on la destine.

AGS Est Leg. 536. Respuesta de la duquesa Margarita de Parma a los enviados de los electores de Saxe y de Brandebourg, de los marqueses George-Frédéric de Brandebourg y Charles de Bade, del duque de Wurtemberg y del landgrave de Hesse. S.l., 21 de mayo de 1567.

Elle s'étonne de l'écrit qu'ils lui ont présenté, de la part de leurs patrons et seigneurs: ceux-ci n'ont pas été bien informés de ce qui s'est passé aux Pays-Bas; ils ont donné créance aux inventions des rebelles et perturbateurs de la paix publique. En procédant contre ces séditions, le Roi et elle ont rempli leur devoir. Aucun des princes qui lui ont fait présenter ces remontrances inutiles, n'aurait souffert dans ses États tant d'insolence et une rébellion aussi ouverte.

AGS Est Leg. 536. Margarita de Parma a Felipe II. Amberes, 24 de mayo de 1567.

Elle accuse la réception de la dépêche du Roi, du 24 avril. — Elle renouvelle ses instances pour que S. M. prenne une prompte résolution sur les affaires des Pays-Bas. — Elle lui envoie le projet formé pour la construction du château d'Anvers, qui comprendra dans son enceinte l'église et le monastère de Saint-Michel. — Elle lui recommande itérativement le comte de Mansfelt.

AGS Est Leg. 533. Margarita de Parma al marqués de Berghes y al baron de Montigny. Amberes, 24 de mayo de 1567.

Elle leur donne des détails sur la défaite des gens de Brederode près d'Amsterdam; sur la fuite de celui-ci et de sa femme vers Brème; sur l'entrée du duc Éric de Brunswick dans Viane; sur la poursuite des rebelles, dans le Waterland, par le comte de Meghem; sur la prise d'un bateau qui contenait leurs principaux chefs, et nommément les frères de Battembourg, Anelot, Cock, etc; sur la soumission d'Amsterdam, de Harlem, de Delft et d'autres villes de Hollande, qui ont consenti à recevoir garnison, etc. — Elle les prie de tenir la main à ce que le Roi lui fasse connaître sa résolution sur le pardon général, ainsi que sur les autres points qu'elle lui a demandés.

AGS Est Leg. 533. El Baron de Montigny a Margarita de Parma. Madrid, 26 de mayo de 1567.

Il a reçu les deux lettres du 14 avril que lui a apportées le seigneur de Billy, arrivé à Madrid le 28, et celle du 3 mai. — Il a appris avec un grand contentement le bon succès des affaires des Pays-Bas. — On parle beaucoup du départ de S. M. pour ces provinces; mais, quant à lui, il en voit peu d'apparence. — Le marquis de Berghes ayant eu, le 13, une rechute très-violente de fièvre, avec chambres de sang, est mort le 21 au matin.



AGS Est Leg. 532. Felipe IIa Margarita de Parma. Escorial, 28 de mayo de 1567. Autógrafo.

Il répond à sa lettre autographe du 11 avril. — Il a vu avec beaucoup de peine le mécontentement qu'elle lui témoigne. — Il s'étonne qu'elle ait pu lui écrire avec tant de passion et d'une manière si résolue. — Il ne comprend pas qu'elle songe à se démettre du gouvernement, dans la situation où sont les affaires. — N'espérât-elle de retirer, de toutes les peines qu'elle s'est données, d'autre récompense, que la gloire d'avoir rétabli dans leur état ancien la religion et le service de Dieu, elle devrait encore être obligée au Roi de ce qu'il lui en a fourni l'occasion: mais elle doit bien croire aussi que lui, qui l'aime comme sa sœur, n'oubliera pas ses intérêts, et que, plus il différera de lui donner à cet égard des preuves de son attachement et de son estime, plus la démonstration qu'il en fera sera signalée. — Il la prie donc de se persuader que non-seulement il est bien éloigné de lui rien ôter de son pouvoir, mais qu'il veut au contraire lui en donner un plus grand que jamais, et ne pas souffrir que personne aille lui enlever le fruit de ses travaux. — S'il n'a pas encore pris de résolution sur les affaires particulières de la duchesse, c'est qu'il désirerait adopter un parti qui convînt à tous deux: il est bien certain que, lorsqu'ils se verront (ce qui, moyennant la grâce de Dieu, ne tardera pas), elle sera satisfaite de la volonté qu'il a réellement de lui complaire, et se convaincra du peu de raison qu'elle a de se plaindre de lui.

AGS Est Leg. 532. Felipe II a Margarita de Parma. Escorial, 31 de mayo de 1567.

Depuis qu'il lui a accusé la réception de ses lettres, jusques et y compris celle du 23 mars, Gaspard de Robles est arrivé, avec les différentes dépêches dont elle l'a chargé. — Il le renvoie, porteur de sa réponse sur tous les points. — Il a reçu un grand contentement des bons succès de Valenciennes et de Maestricht; mais plus Dieu le favorise, plus les affaires s'améliorent, et plus il est nécessaire de remédier aux désordres passés. Il la prie donc d'agir en conséquence; elle ne peut en aucune chose l'obliger davantage, le service de Dieu et le bien de la chrétienté lui important plus que sa vie propre. — La duchesse remerciera de sa part tous ceux qui ont contribué à la prise de Valenciennes. — Il a vu ce qu'elle lui écrit touchant le pardon général, et les instances que fait à cet égard le comte d'Egmont: ce point doit être remis jusqu'à son arrivée aux Pays-Bas, d'autant plus qu'elle est si prochaine. — Le choix du successeur à donner au prince d'Orange dans ses gouvernements doit être également différé: la duchesse pourra toutefois y commettre quelqu'un par provision. — Elle pourra déplacer et même casser tous les officiers qui ne s'acquitteraient pas convenablement de leurs charges. — Le Roi se déclare très-satisfait de la conduite des comtes de Mansfelt et d'Arenberg. — Quant à l'abbé de Saint-Bernard, qui se montre si grand hérétique, le Roi croit que ses juges ecclésiastiques, et peut-être le pape lui-même, pourront seuls le déposer; cependant, si elle pouvait se saisir de sa personne, il l'autorise à le faire, et à le séquestrer en un lieu sûr.

AGS Est Leg. 532. Felipe II a Margarita de Parma. Escorial, 31 de mayo de 1567.

Outre les pièces que Gaspard de Robles lui a délivrées de la part de la duchesse, il lui a communiqué le mémoire qu'elle lui a remis sur les points principaux à traiter avec lui, et lui a rendu compte verbalement, suivant ses instructions, de ce qu'elle lui a ordonné, aussi de bouche. Il approuve qu'elle n'ait pas confié au papier des points de cette importance; il y répond par cette lettre en chiffres. — Il a entendu ce que Gaspard de Robles lui a dit, de la part de la duchesse, au sujet de la ville d'Ypres, qui s'est montrée la plus rebelle, la plus désobéissante, et dans laquelle se sont commises le plus d'insolences et d'irrévérences; il a réfléchi à la proposition de sa sœur, de châtier cette ville d'une manière si rigoureuse, qu'elle serve d'exemple à toutes les autres. Il veut qu'en ce qui touche la religion et le culte divin, la duchesse y fasse observer ce que prescrit l'Église romaine, et ce qui s'y observait, quand on y vivait le plus catholiquement; que les églises soient restaurées, aux frais de ceux qui les ont endommagées; enfin, pour les assujettir et

les châtier comme ils le méritent, qu'on retire à la ville tous ses privilèges, se réservant, à son arrivée aux Pays-Bas, d'y mettre l'ordre convenable. — A Valenciennes, il faudra construire un château dont la duchesse tâchera de faire supporter la dépense par les habitants, et la ville devra être également dépouillée de tous ses privilèges. — A Tournay, on retirera des mains des habitants toutes les armes offensives et défensives. — Il approuve que la duchesse fasse construire un grand château à Anvers, en tout ou en partie aux frais des habitants, en ôtant de même à la ville ses privilèges. — Il faudra enfin construire des châteaux à Flessinghe, à Amsterdam et à Maestricht, si, quant à cette dernière ville, l'évêque de Liège y consent. — A son arrivée, il prononcera sur le châtement à infliger à Amsterdam.

Dans un post-scriptum, le Roi dit qu'il lui semble que les armes ne doivent pas être retirées des mains des habitants, à Tournay seulement, mais aussi dans les autres villes les plus mauvaises (mas dañadas), et surtout à Utrecht; cependant il laisse ce point à la décision de la duchesse. — Il dit encore que, si elle craignait que dépouiller les villes de leurs privilèges, donnât lieu à quelque inconvénient, elle pourrait attendre, pour le faire, l'arrivée du duc d'Albe; toutefois il serait mieux qu'elle le fit auparavant, si elle le pouvait.

AGS Est Leg. 532. Felipe II a Margarita de Parma. Escorial, 31 de mayo de 1567.

Il lui recommande de prendre des mesures pour l'assurance de l'île de Walcheren et de la ville de Berghes. — Il approuve qu'elle ait, à la demande de Berlaymont, pardonné au bourgeois qui lui a délivré les écritures et papiers qu'il avait des confédérés. Il désire recevoir une copie de ces papiers.

AGS Est Leg. 536. Margarita de Parma a Ruy Gomez de Silva, prince de Éboli. Amberes, 1 de junio de 1567.

Elle répond à sa lettre du 21 mai. — Elle a ordonné au capitaine Manteville, lieutenant de Beauvoir, qui est l'oncle de la marquise, de se rendre à Berghes, accompagné de soixante arquebusiers: elle lui a remis une lettre pour la marquise, où elle lui dit, en substance, qu'étant avertie que des hérétiques, tant de cette ville que d'autres endroits, y voulaient tenter quelque nouveauté, elle a engagé M. de Beauvoir à y envoyer son lieutenant avec un corps d'arquebusiers, pour défendre ladite ville et elle contre tout excès de ce genre, et que Manteville a, du reste, l'ordre de lui obéir en tout. — De la mort du marquis, la duchesse n'en a pas fait mention, quoique la nouvelle s'en soit répandue par toute la ville, à l'arrivée du courrier. — Quant à la nièce du marquis, le conseiller d'Assonleville a été envoyé à M. de Mérode, père de la jeune personne, pour l'engager à la confier à la duchesse. Si cette démarche ne réussit pas, elle avisera à d'autres moyens. — A l'égard du neveu du marquis, que celui-ci a entendu désigner pour son héritier, à condition qu'il se marie avec la fille de M. de Mérode, la duchesse ne sait encore de qui il s'agit, vu que M. de Berghes a laissé plusieurs neveux. On lui a dit que c'est M. de Meghem qui est le plus proche parent du marquis, et qu'après lui, ce sont les fils de M. de Cruyninghe dont le marquis était tuteur; mais, comme ces derniers sont trois, la duchesse ne sait pas non plus de qui il pourrait être question. — La duchesse approuve beaucoup la mesure qui a été prise en cette circonstance, comme fort opportune pour le service de Dieu et du Roi: il lui paraît qu'il faudrait, à l'avenir, tenir plus de compte, qu'on ne l'a fait par le passé, des alliances que ceux des Pays-Bas contractent avec des étrangers et des personnes suspectes sous le rapport de la religion, alliances qui ont été en partie cause des maux dont on a eu à souffrir. — La procession du saint sacrement vient de se faire avec une solennité et un concours de monde tels qu'on n'en vit jamais de semblables. — Il importe de pourvoir à l'office de la vénerie de Brabant, vacant par la mort du marquis de Berghes. — La duchesse a mandé le comte d'Eberstein, pour lui faire entendre qu'il importe d'empêcher que ses soldats ne continuent de donner le mauvais exemple d'entendre publiquement les prêches des prédicants qu'ils ont parmi eux, et que c'est déjà assez qu'ils y assistent dans la maison de leur colonel.

Post-scriptum. (En chiffre.) En disant à Manleville d'obéir en apparence à la marquise, la duchesse lui a secrètement enjoint de n'en rien faire, et d'en référer d'abord à elle, au cas que cette dame lui ordonnât de se retirer avec sa troupe de la ville.

AGS Est Leg. 536. Felipe II a Margarita de Parma. Escorial, 2 de junio de 1567.

Il répond aux lettres de la duchesse des 3, 8 et 11 mai, relatives à son entrée dans Anvers, et à l'ordre qu'elle a établi en cette ville. Il lui donne de grands éloges sur sa conduite. — Il a vu avec satisfaction ce qu'elle lui écrit touchant le château à construire à Anvers; il en demande le dessin. Son conseil a trouvé, comme elle, que l'endroit le plus propice pour l'ériger était l'abbaye de Saint-Michel. — Elle doit faire en sorte que tous les châteaux à construire se fassent aux frais des villes, et que celles qui ont été rebelles payent les garnisons qu'on leur a données; ces garnisons pourront être diminuées d'ailleurs, après que les habitants auront été désarmés, comme le Roi le lui recommande dans une autre lettre. — Il approuve l'ordre qu'elle a donné à M. de Meghem et au seigneur de Noircarmes, d'envoyer à Amsterdam le comte de Boussu, afin que le duc Éric de Brunswick n'y entrât pas, et de charger provisoirement ledit comte du gouvernement de Hollande; la commission qu'elle lui donnera devra être conçue de telle manière qu'il ne puisse pas la regarder comme définitive. — Il lui recommande itérativement de s'assurer de l'île de Walcheren. — Il a appris que de nouvelles amitiés et conférences ont lieu entre le comte d'Egmont, le comte de Hornes et d'autres particuliers; elle fera cesser à l'avenir toutes conférences semblables, et ordonnera que chacun aille vaquer aux devoirs de sa charge.

AGS Est Leg. 536. Felipe II a Margarita de Parma. Escorial, 2 de junio de 1567.

Elle aura appris, par la lettre de Ruy Gomez de Silva du 21 mai, la mort du marquis de Berghes. Il la charge de mettre bonne garde en la ville de Berghes et aux biens dudit marquis, « pour qu'au cas, comme cela pourrait être, qu'il fût impliqué et coupable dans les troubles des Pays-Bas, on puisse avec plus de facilité disposer de ceux-ci. » — On a appris que le marquis avait fait héritière de sa maison une de ses nièces, à condition qu'elle épousât un de ses neveux: la jeune personne paraît n'avoir pas été élevée convenablement dans la religion catholique. La duchesse, avec dextérité et prudence, tâchera de prendre en son pouvoir l'un et l'autre, et les fera garder séparément, d'une manière sûre. — Comme le marquis, avant sa mort, n'a pas fait d'autre testament que celui qu'il fit avant son départ de Bruxelles, mais seulement un codicille où il s'y est référé, le Roi désire que la duchesse l'informe de ce que contient ledit testament, et aussi des choses dont le marquis aurait été coupable, et de ses actions passées.

BMB, Ms. Granvelle 25 f. 7r. Consulta de la asamblea de Notre-Dame de Amberes a Margarita. Amberes, 7 de junio de 1567.

AGS Est Leg. 536. Margarita de Parma a Felipe II. Amberes, 17 de junio de 1567.

Elle se plaint fortement de ce que le Roi ne lui donne pas d'ordres, et laisse les choses à l'abandon. — Groningue a reçu garnison. — Deventer fera de même. — Son avis est que la grande vénerie de Brabant doit faire partie des attributions du gouvernement général. — Nouvelle recommandation en faveur de Mansfelt.

AGS Est Leg. 533. Margarita de Parma al baron de Montigny. Amberes, 17 de junio de 1567.

Les affaires des Pays-Bas ont subi, en peu de temps, un si grand changement, que le pays et toutes villes et sujets sont réduits à l'obéissance du Roi, lequel y peut donner, pour le

rétablissement des affaires et l'assurance de la tranquillité, tel ordre qu'il jugera convenir. — La duchesse reconnaît que les seigneurs du conseil l'ont assistée avec beaucoup de bonne volonté, de dextérité et de diligence. — Il lui a déplu d'apprendre le trépas du marquis de Berghes, « car S. M. y a fait perte d'un bon vassal et principal serviteur, et le pays d'un bon seigneur: qui ne sont petites pertes en un temps turbulent comme il est à présent. »

AGS Est Leg. 536. Margarita de Parma a Felipe II. Amberes, 17 de junio de 1567.

Elle a appris avec regret la mort du marquis de Berghes, tant pour l'affection qu'il avait au service du Roi, que pour les qualités de sa personne. — Le duc d'Arschot et le seigneur de Noircarmes sollicitent tous deux les charges du défunt. — Le seigneur de Beauvoir demande les biens du seigneur de Toulouse et de son frère, Sainte-Aldegonde, alléguant qu'il fut le chef de l'entreprise dans laquelle ils ont été défaits, et le premier tué.

AGS Est Leg. 536. Margarita de Parma a Felipe II. Amberes, 17 de junio de 1567.

Selon les ordres du Roi, elle a averti régulièrement le duc d'Albe de ce qui se passait aux Pays-Bas. — Les villes étant maintenant soumises, et tout le pays tranquille, de manière qu'il ne reste plus qu'à y établir une bonne police, il lui a paru qu'il n'était pas nécessaire que le duc vînt avec de si grandes forces; elle lui en a écrit. — Elle représente au Roi que le bruit de l'arrivée prochaine du duc, à la tête d'une armée, fait fuir de toutes parts des gens, qui se retirent en France, en Angleterre, au pays de Clèves, en Allemagne et ailleurs. Elle n'y peut pourvoir, le Roi la laissant sans réponse sur les moyens de récompense et de châtement à employer: de sorte que le fruit de tant de peines qu'elle et ceux du conseil se sont données, va de jour en jour se perdant. — Les commissaires à Valenciennes ont fait décapiter les deux Herlin, ainsi que Jean Mahieu, qui furent les trois principaux capitaines des rebelles. — A Tournay, plusieurs ont été aussi exécutés. — A Utrecht, un gentilhomme, nommé Renesse, lieutenant de Brederode, a subi le même sort. — Elle attend avec impatience le retour du seigneur de Robles et de Lopez Gallo, qu'elle a envoyés au Roi.

AGS Est Leg. 532. Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 29 de junio de 1567.

Il lui renvoie Alonso Lopez Gallo, par lequel il a reçu ses lettres des 1<sup>er</sup> et 10 février. Il a été déjà répondu à celles-ci. — Il la remercie particulièrement des avertissements contenus dans l'instruction dont Gallo était porteur.

AGS Est Leg. 532, Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 29 de junio de 1567.

Il a reçu sa lettre du 24 mai, qui lui a fait grand plaisir, par les bonnes nouvelles qu'elle contient. — Alonso Lopez Gallo lui porte différentes dépêches en français, en réponse aux siennes. — Le Roi s'apprête à partir pour les Pays-Bas; et, comme il n'y a rien en cette vie, qu'il désire autant que de s'y trouver, il s'est résolu, se confiant dans les mesures prises par elle pour la sûreté de son débarquement en Zélande, à y aller par la mer de Ponent. — La construction du château qu'elle propose de faire ériger à Groningue, pourra être remise jusqu'à son arrivée. — Il a vu ce qu'elle a écrit à Ruy Gomez, et approuve les mesures qu'elle a prises pour s'assurer de la ville de Berghes, ainsi que de la personne de la nièce du marquis, etc.

AGS Est Leg. 532. Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 29 de junio de 1567.

Quoique, dans sa dépêche en français, il lui fasse connaître ses intentions sur redit qui, par les ordres de la duchesse, doit avoir été publié à Anvers, il veut lui exprimer, dans cette lettre à part,

la peine et le mécontentement qu'il a éprouvés, de ce que l'on a fait une chose si illicite, si indécente, et si contraire à la religion chrétienne. — Rien, en cette vie, ne saurait l'offenser et le chagriner plus, qu'un outrage quelconque, fût-il le plus léger, à Dieu et à l'autorité de son Église catholique romaine. — Il la charge donc très-expressément, si l'édit en question n'était pas publié, de n'y pas donner suite, et s'il l'était, de le révoquer.

AGS Est Leg. 536. Margarita de Parma a Felipe II. Amberes, 29 de junio de 1567.

Elle informe le Roi que Robles est arrivé le 20, et lui a remis toutes les dépêches dont il était chargé pour elle.

AGS Est Leg. 537. Margarita de Parma al Consejaya la cortefeudal de Brabante. Amberes, 30 de junio de 1567.

La marquise de Berghes et le seigneur de Mérode, comme tuteur de sa fille, héritière de feu le marquis de Berghes, étant sur le point d'entrer en procès, le désir qu'elle a de concilier amiablement les parties, l'engage à prévenir le conseil et la cour féodale que, si l'une d'elles s'adresse à eux, ils l'en informent, ainsi que de la provision qu'ils croiront devoir donner sur la requête desdites parties.

AGS Est Leg. 532. Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 8 de julio de 1567.

Il a permis à Fabio Lembo de retourner auprès d'elle. — Il lui a rendu la lettre de la duchesse du 12 janvier 1566, qu'elle avait réclamée.

AGS Est Leg. 536. Margarita de Parma a Felipe II. Amberes, 12 de julio de 1567.

Elle croit devoir franchement représenter au Roi les funestes conséquences que peut avoir l'arrivée du duc d'Albe aux Pays-Bas. Il y est si odieux, dit-elle, qu'il suffirait à y faire haïr toute la nation espagnole. Elle ne se serait jamais imaginé que le Roi eût pris la résolution de l'y envoyer, sans la consulter. Ce que le Roi lui commande par les lettres dont Robles a été porteur, la met dans une grande peine. Casser les privilèges, faire remplir les charges de magistrature par des officiers du Roi, construire des châteaux, confisquer les biens, lever les impôts sans le consentement des états, ne pardonner à aucun de ceux qui ont fait mal, licencier en même temps les troupes qu'elle a levées, tous ces points lui paraissent d'une exécution extrêmement difficile. — Elle se plaint du peu de confiance que lui témoigne le Roi. — Le duc d'Albe ayant marqué le désir que le comte de Mansfelt se trouvât à son passage, dans le Luxembourg, elle lui a représenté le besoin qu'elle a de l'assistance de ce seigneur, d'autant plus que le président Viglius est absent depuis douze jours pour ses affaires particulières. — Elle a envoyé le comte de Meghem en Zélande, pour y attendre la venue du Roi. — Si elle n'avait reçu de S. M. elle-même l'assurance que sa venue était prochaine, elle aurait quitté les Pays-Bas aussitôt après l'arrivée du duc d'Albe: mais le désir de baiser les mains au Roi, et de lui exposer de bouche bien des choses qu'elle n'a pu lui écrire, l'ont déterminée à différer son départ. — Elle déclare toutefois qu'elle prend ses dispositions pour partir de toute manière dans le courant d'octobre, afin de n'être pas surprise par l'hiver.

AGS Est Leg. 536. Margarita de Parma a Felipe II. Amberes, 13 de julio de 1567. Cifrada.

Elle rappelle une lettre du 28 juin, par laquelle elle a accusé la réception des dépêches apportées par Robles, et qui consistaient en cinq lettres de la main d'Antonio Perez, dont trois du 31 mai,

et deux du 2 juin. — Le paiement ordonné par le Roi, en laveur des religieux anglais, a eu lieu. — La duchesse lui envoie l'information qui a été faite sur la conduite de l'abbé de Saint-Bernard, et qu'elle ne trouve pas assez concluante, pour qu'on puisse procéder contre lui. Elle y joint les rapports qu'elle a reçus depuis sur un sermon du même abbé. S'il se trouve, en définitive, des griefs suffisants à sa charge, elle le fera arrêter. — La duchesse réservera la question des châteaux à construire, hormis ceux d'Anvers et de Valenciennes, jusqu'à l'arrivée du Roi. — Le désarmement des villes a déjà été effectué en partie, mais non à Anvers, où il présente de grandes difficultés. — Envoi au Roi d'un sommaire des principaux points des écrits de Gilles Joly. — Le président Viglius a dit à la duchesse que le marquis de Berghes étant mort au service du Roi, et en présence de S. M., il ne pouvait être procédé contre ses biens, que par la voie ordinaire de justice, et avant que son procès eût été fait, et qu'il eût été condamné. En agir autrement, serait contraire au serment prêté par le Roi aux états de Brabant, et ferait grandement murmurer. — Le seigneur de Mérode a demandé de pouvoir se consulter, quant à l'invitation qui lui a été faite de confier à la duchesse sa fille, héritière du marquis de Berghes. — La duchesse compte pouvoir envoyer au Roi, dans deux ou trois jours, le testament du marquis. — Le président a encore dit à la duchesse que, s'il fallait passer outre à la saisie des biens de ce seigneur, il serait nécessaire de le faire par le ministère du conseil de Brabant, et que ce fussent l'avocat et le procureur fiscal qui soutinssent la cause, au nom du Roi.

AGS Est Leg. 533. Margarita de Parma al baron de Montigny. Bruselas, 13 de julio de 1567.

Elle est bien marrie que son retour soit encore différé: cependant elle espère le voir' sous peu, puisque le Roi lui a fait dire, par le seigneur de Billy, que son intention était de lui donner bientôt son congé.

AGS Est Leg. 536. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 29 de julio de 1567.

Aussitôt après la réception de la lettre du Roi, que lui apporta Alonso Lopez (Gallo), la duchesse a donné des ordres pour l'équipement des huit navires destinés à aller au-devant de S. M. — L'annonce de l'arrivée du Roi a causé une joie universelle. — On fait partout des processions et des prières. — La duchesse envoie au Roi le testament du marquis de Berghes. — Elle a fait arrêter à Breda un capitaine hollandais qui a servi sous Brederode, nommé Trelon. — Nouvelle recommandation en faveur de Mansfelt.

AGS Est Leg. 533. Baron de Montigny aMargarita de Parma. Madrid, 3 de agosto de 1567.

Le Roi lui a dit, ces jours passés, qu'il désirait, puisque son départ était si prochain, que Montigny allât avec lui. Il a répondu à S. M. qu'il était prêt à lui obéir, mais qu'il devait lui représenter combien la longue durée de son absence était préjudiciable à ses intérêts.

AGS Est Leg. 534. Entrevista que elDuque de Albamantuvo con Margarita de Parma. Bruselas, 26 de agosto de 1567.

Cette entrevue avait été fixée pour régler le logement des troupes dans les villes, et déterminer ce que les bourgeois auraient à leur fournir. Madame de Parme dit d'abord au duc qu'elle était très-satisfaite de sa venue; qu'elle n'aurait pu voir nul autre avec plus de plaisir. Elle lui fit ensuite quelques observations sur la différence de dates que l'on remarquait dans ses patentes et dans les lettres du Roi dont il était porteur. Puis elle lui demanda quel était l'objet de sa mission. Sur ce dernier point, le duc répondit que l'objet principal pour lequel le Roi l'avait envoyé, avec

les troupes qui l'accompagnaient, était de faire respecter la justice, et exécuter les ordonnances de la duchesse, afin que le Roi, à son arrivée, trouvât le pays en paix. Il s'efforça de la convaincre que ce n'était ni par amour des honneurs, des richesses, ou de la gloire, ni par inimitié contre personne, qu'il avait accepté cette mission, mais pour obéir aux volontés du Roi. — La duchesse lui demanda alors par quelles affaires il était d'avis de commencer; quels étaient ceux qu'elle appellerait au conseil, et qu'elle en excluait. Il répondit là-dessus de manière à lui donner satisfaction, se mettant à ses ordres de jour et de nuit, ni plus ni moins que Berlaymont et Arenberg. — Elle lui demanda pourquoi il voulait avoir tant de gens de guerre allemands; elle était d'avis qu'il les licenciât. Il écarta cette observation, en disant qu'ils ne tarderaient pas à recevoir les ordres du Roi à cet égard. — Enfin ils en vinrent au logement des troupes. La duchesse insista de la manière la plus vive, pour que la ville de Bruxelles, qui s'était bien conduite, en fût déchargée; mais, sur ce point, le duc fut inflexible. Il lui dit que, si elle recevait des réclamations, elle pourrait les écarter, en se rejetant sur l'entêtement et l'opinion âpreté du duc; qu'il consentait volontiers à se charger de la haine que la mesure prise exciterait contre lui. — Il fut encore question, dans cette entrevue, du régiment qui avait été envoyé à Lierre, et de la construction de la citadelle d'Anvers.

AGS Est Leg. 536. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 29 de agosto de 1567.

Elle demande que le Roi lui accorde enfin sa retraite. — Si sa réputation et sa satisfaction avaient inspiré au Roi la sollicitude qu'il lui marque dans ses lettres, il l'aurait autorisée à quitter son gouvernement, avant de la mettre en quelque sorte en parangon avec le duc d'Albe, qui fait tout ce qui lui plaît, quoiqu'elle soit d'un avis contraire, comme cela vient d'avoir lieu dans la répartition des troupes. — Elle est affectée, jusqu'au fond de l'âme, de la conduite du Roi à son égard.

AGS Est Leg. 536. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 8 de septiembre de 1567.

Elle se plaint de n'avoir pas encore reçu le congé qu'elle lui a demandé. — Elle n'est pas jalouse de la suprême autorité dont il a investi le duc d'Albe; mais il aurait pu ordonner qu'à l'entrée du duc dans les Pays-Bas, elle se retirât; il eût par là ménagé son honneur: il n'aurait pas dû souffrir que la duchesse, étant présente, un autre vînt étaler cette autorité extraordinaire qui est si humiliante pour elle. — Elle est extrêmement peinée de voir qu'elle doive servir d'exemple perpétuel à tous autres, qui, considérant la manière dont elle est traitée par le Roi, espéreront peu de lui, pour les services qu'ils lui rendront: car, en aucun temps, ni en aucune occasion, il n'en pourra recevoir d'eux, qui soient comparables à ceux qu'elle lui a rendus. — Si, du reste, le Roi lui montre peu de gratitude, elle s'en console, par la pensée qu'elle a satisfait à ce qu'elle devait à Dieu, au monde et à elle-même. — Elle rappelle l'état où le Roi laissa les Pays-Bas; elle retrace les fatigues qu'elle a essuyées, les dangers qu'elle a courus, n'ayant pas en neuf années goûté une heure de repos, ayant compromis sa santé et même sa vie, et demande si, lorsqu'elle est parvenue à pacifier le pays, dont le Roi est à présent souverain plus indépendant et plus absolu que jamais, il est juste qu'un autre vienne jouir du fruit de tant de travaux et de peines. — Elle insiste donc sur son congé, et, si le Roi diffère de lui répondre, elle regardera son silence comme un consentement tacite, et partira, alors même qu'il ne lui restituerait pas le château de Plaisance, comme il en a manifesté l'intention. — C'est afin de solliciter une prompte décision, qu'elle lui envoie son secrétaire Machiavel, qui a toute sa confiance. Dans un post-scriptum, elle sollicite de nouveau la bienveillance du Roi en faveur du comte de Mansfelt, qui, dans les moments difficiles, et lorsque les autres montraient peu de zèle pour le service de Dieu et du Roi, a parlé et agi de manière à s'attirer leur haine; qui a été le premier à jurer de servir le Roi envers et contre tous, etc.

BMB, Ms. Granvelle Granvelle 55 f. 105r. Margarita de Parma al rey de Francia. Bruselas, 14 de septiembre de 1567.

BMB, ms. Granvelle 25 f. 169r. Margarita de Parma a Claude Belin. Bruselas, 15 de septiembre de 1567.

BMB, ms. Granvelle, 25 f. 189r. Consejo para el gobierno de los Países Bajos. S.I., finales de septiembre de 1567.

AGS Est Leg. 533. Baron de Montigny a Margarita de Parma. Segovia, 1 de octubre de 1567.

Elle aura appris comment le Roi l'a envoyé en ce lieu, aussitôt que les nouvelles de l'emprisonnement des comtes d'Egmont et de Hornes arrivèrent à Madrid. — Jusqu'à ce moment, il ne sait et l'on ne lui a dit les motifs de sa détention. — Il peut assurer à la duchesse que, de sa vie, il n'a voulu que le service du Roi, avec toute la fidélité qu'un vassal doit à son maître. — Il réclame l'intervention de la duchesse.

AGS Est Leg. 570. Ruy Gomez a Margarita de Parma. Madrid, 6 de octubre de 1567.

Le Roi, vu les vives instances qu'elle a faites pour son congé, a résolu de le lui donner, comme elle le verra par la lettre autographe que S. M. lui écrit. — Le Roi a commandé à Ruy Gomez de lui faire savoir que, en preuve des sentiments de frère qu'il lui porte, la rente de 8.000 ducats dont il l'a gratifiée précédemment, sera élevée à 14.000, et qu'elle ne pourra en être privée, que moyennant le paiement de 140.000 ducats en argent. — Ruy Gomez lui adresse ensuite des paroles flatteuses, sur le grand service qu'elle a rendu au Roi, en lui conservant des États aussi importants que les Pays-Bas; il l'assure que le Roi ne l'oubliera jamais, et qu'il consacra toujours aux affaires de sa sœur la même sollicitude qu'aux siennes propres.

AGS Est Leg. 532. Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 11 de octubre de 1567.

Il lui accuse la réception de ses lettres des 17, 29 juin, 14 et 21 juillet et 19 août.

AGS Est Leg. 535. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 21 de noviembre de 1567.

Elle le remercie de la lettre qu'il lui a écrite le 5 octobre, et dont Machiavel a été porteur. Elle a été heureuse d'y trouver, avec la permission de retourner chez elle, l'assurance de la satisfaction du Roi pour ses services, et l'offre affectueuse, qu'il lui fait, de considérer ses affaires, sa réputation et son autorité comme les siennes propres. — Elle exprime aussi sa gratitude au Roi de la mercède qu'il a bien voulu lui accorder. — Elle fera ses préparatifs de départ, aussitôt que sera arrivé le courrier que le Roi lui annonce. — Elle éprouve une vive satisfaction de laisser les Pays-Bas dans une paix profonde, d'y voir partout l'autorité du Roi respectée, et le culte divin rétabli. — Elle croit devoir représenter au Roi qu'il importe, dans l'intérêt de son service, de prendre une prompte résolution sur les châtimens qu'ont pu mériter les uns, et les grâces et rémunérations auxquelles ont droit les autres. — Elle se flatte que, lorsqu'elle sera de retour en sa maison, le Roi lui accordera la restitution du château de Plaisance; sans cela, le monde ne croirait jamais qu'il est réellement satisfait de ses services. — Elle lui recommande très-instamment le comte de Mansfelt.



AGS Est Leg. 535. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 22 de novembre de 1567.

Son secrétaire Machiavel lui a remis les lettres du Roi, du 5 octobre. — Elle s'est réjouie de l'heureux accouchement de la Reine. — Elle ne saurait assez remercier le Roi de ce qu'il a bien voulu lui donner son congé, et surtout de la satisfaction qu'il montre de ses services. — Elle assure le Roi que, partout où elle se trouvera, elle sera animée du même désir de le servir en toutes les choses dans lesquelles il lui plaira de l'employer.

AGS Est Leg. 535. Margarita de Parma a Felipe II. Bruselas, 22 de novembre de 1567.

Le comte d'Arenberg doit être arrivé près du camp du roi de France; il a avec lui bon nombre de gentilshommes d'Artois, de Hainaut et d'autres provinces, excellents soldats et très-affectionnés à la religion et au service du Roi. — La duchesse renouvelle ses plaintes, du délai que met le Roi à prendre une résolution sur les affaires des Pays-Bas: la perplexité dans laquelle il laisse non-seulement les mauvais, qui l'ont offensé, mais les bons, qui ont rempli leur devoir, est des plus préjudiciables à la tranquillité de ces provinces. S'il eût ordonné, comme elle l'en a supplié plusieurs fois, que les plus coupables fussent punis, et les autres amnistiés, les sujets ne seraient pas inquiets et incertains de l'avenir, comme ils le sont. — Elle se rend, auprès du Roi, l'organe des réclamations qu'élèvent les villes, touchant les charges que leur impose le logement des gens de guerre; elle plaide surtout la cause des habitants de Bruxelles, qui ont bien mérité durant les troubles. — « Quoique je m'en aille, continue la duchesse, je ne laisserai jamais de me souvenir de ce que je dois à V. M. et à ces pays, dont la conservation importe tant à son service; je supplie donc très-humblement, et avec toute affection, V. M. d'user de clémence et de miséricorde envers eux, conformément à l'espoir qu'elle leur en a si souvent donné; je la supplie de considérer que plus les rois sont grands, et plus ils approchent de Dieu, plus aussi ils doivent être imitateurs de la bonté et de la clémence divines; que tous les princes quelconques qui ont régné sur ces pays, se sont toujours contentés de châtier les chefs des séditions; qu'ils pardonnaient au reste de la multitude, en disant que le repentir qu'elle témoignait de ses fautes, leur suffisait. Autrement, sire, et si l'on use de rigueur, il est impossible que le bon ne souffre pas avec le mauvais, et qu'il ne s'ensuive une calamité et destruction générale de tout cet État, dont les conséquences peuvent être bien appréciées par V. M. » — Marguerite parle ensuite d'une explosion qui, dans le mois d'octobre, à minuit, a éclaté au moulin à poudre (molino de polvora) existant hors de la ville de Malines, explosion qui a été si terrible, qu'à Bruxelles on en a entendu le bruit, et que la terre en a tremblé. Soixante tonneaux de vieille poudre ont sauté dans ce désastre, qui n'a toutefois entraîné la perte que de deux ou trois personnes, et de quelques chevaux. — Elle a fait informer, par les abbés de Villers et de Nizelles, ainsi que par le conseiller (de Brabant) Oudart, sur les religieux de Saint-Bernard qui auraient les qualités nécessaires pour être pourvus de cette abbaye; elle envoie au Roi ces informations, ainsi que l'avis desdits commissaires. — Elle termine, en adressant au Roi une liste de ceux qui l'ont sincèrement et diligemment servi durant les troubles, afin qu'il leur donne des marques de sa libéralité. Elle lui recommande en particulier son majordome, le seigneur de Sepmeries, qui a été chargé du gouvernement de la ville de Malines, et qui y a rempli son devoir, non sans grand péril de la vie.

AGS Est Leg. 535. Margarita de Parma al Duque de Alba. Bruselas, 24 de novembre de 1567.

Elle lui rappelle les instances qu'elle lui a faites, pour que les bourgeois de Bruxelles fussent déchargés de la grosse garnison qu'il a mise en cette ville, et de l'écu, par tête de soldat, qu'ils payent, attendu qu'ils n'ont pas mérité ce traitement par leur conduite. — Ceux du magistrat étant venus de nouveau lui en porter leurs plaintes, elle a chargé les seigneurs de Mansfelt et de Berlaymont de faire connaître au duc l'impossibilité où lesdits bourgeois se trouvent réellement d'acquitter la contribution susmentionnée, au delà du terme de deux mois pour lequel les trois

membres l'ont consentie avec bien des difficultés. — Elle ne lui dissimule pas qu'elle voit avec peine une ville qui s'est si bien conduite durant les troubles, chargée de cette manière; c'eût été une grande satisfaction pour elle, que, dès le principe, le duc exemptât les Bruxellois de garnison. Toutefois, puisqu'il a cru qu'alors cela était impossible, elle se flatte au moins que maintenant il aura égard à sa demande.

BMB, Ms. Granvelle 55 f. 155r. Margarita a M. de Chantonnay. Bruselas, 14 de diciembre de 1567.

AGS, leg. 1482, doc. 106. Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 17 de diciembre de 1567. Español. *Inc.* : Señora, por una carta del Príncipe [...] *Expl.* : ... Vuestro buen hermano.

Le da la enhorabuena por el nacimiento de su nieta Margarita.

AGS Est Leg. 535. Entrevista entre Margarita de Parma y el Duque de Alba el 17 de diciembre de 1567.

Cette entrevue lui fut demandée par la duchesse, après l'arrivée du courrier, porteur des lettres du Roi du 15 octobre. La duchesse, en présence de ceux du conseil, l'entretint d'abord du pardon général, sur lequel le Roi lui demandait son avis, et qu'elle croyait nécessaire d'accorder, ainsi que de la convocation des états, afin d'en obtenir une aide, celle qui avait été votée pour neuf ans étant expirée; ensuite, elle recommanda le pays au duc. — Celui-ci écarta avec courtoisie les deux premières propositions, et remercia la duchesse de l'honneur qu'elle lui faisait, par sa recommandation. — Le comte de Mansfelt, qui était là, dit que, puisqu'il allait accompagner Madame, il était juste qu'il eût un entretènement. La duchesse en parla au duc, qui lui répondit qu'elle décidât à cet égard ce qu'elle jugerait convenable. — Elle lui demanda ce qu'il pensait de faire en ce qui concernait ceux auxquels elle avait donné des lettres d'assurance: il dit qu'elle devait savoir qu'on avait été trop loin en cela, car le Roi pouvait pardonner, mais non assurer personne. — Enfin elle lui recommanda les affaires de l'héritière du marquis de Berghes.

AGS Est Leg. 535. Catalina de Médicis a Margarita de Parma. Paris, 24 de diciembre de 1567.

Le Roi son fils, et elle, ayant appris le départ de la duchesse pour l'Italie, ont voulu, avant qu'elle se mît en chemin, lui envoyer le seigneur de la Motte, gentilhomme de la chambre du roi, afin de la visiter de leur part, et de la remercier des bons offices qu'elle a faits, durant le temps pendant lequel elle a si bien et si sagement gouverné les Pays-Bas, pour maintenir l'amitié et la sûreté entre leurs sujets et ceux du roi catholique.

AGS, leg. 1481, doc. 91. Margarita de Parma a Felipe II. Piacenza, 29 de febrero de 1568. Italiano. *Inc.* : Per via di Milano et d'altri [...] *Expl.* : ... il di 29 di febraro 1568.

Le comunica que ha sido informada del arresto del Príncipe Carlos, hijo de Felipe II, compadeciéndose porque sabe que no habrá sido una decisión fácil y deseándole que encuentre una solución.

AGS, leg. 1481, doc. 96. Margarita de Parma al duque de Albuquerque. Piacenza, 9 de marzo de 1568. Italiano. *Inc.* : La molta affettione ch'io porto [...] *Expl.* : ... Di Piacenza il di 9 di marzo 1568.

Le pide que favorezca al marqués Hippolito Pallavicino dejándolo volver a su casa, al servicio de Margarita, para que esté cerca de su familia.

AGS, leg. 1481, doc. 103. Margarita de Parma al duque de Albuquerque. Piacenza, 12 de abril de 1568. Italiano. *Inc.* : Per le lettere di V. S. Ill<sup>ma</sup> [...] *Expl.* : ... Piacenza alli XII di aprile 1568.

Le agradece al Duque las buenas nuevas. Pide que la mantenga informada sobre la cuestión de Trissino y que informe también al señor Luigi Marliano.

AGS, leg. 1481, doc. 104. Margarita de Parma al duque de Albuquerque. Piacenza, 19 de abril de 1568. Italiano. *Inc.* : Essend'io pregata da persona a me [...] *Expl.* : ... le prego dal Signor Dio ogni felicità.

Escribe al Duque a favor de Francisco Gonzales para que sea benevolente con él, compensando su error, debido a toda una vida dedicada al Emperador.

AGS, leg. 1481, doc. 115. Margarita de Parma a Felipe II. Parma, 13 de julio de 1568. Italiano. *Inc.* : La lettera che Vostra Maestà fu servita [...] *Expl.* : ... Piacenza il di 13 di luglio 1568.

Pide una resolución respecto al castillo de Parma. Le informa de que tenía previsto visitar la iglesia de Nostra Donna Loreto pero debido a su indisponibilidad ha tenido que retrasar el viaje. Le pide además su consentimiento para visitar las tierras de Abruzzo.

AGS, leg. 1481, doc. 123. Margarita de Parma a Felipe II. Piacenza, 8 de septiembre de 1568. Italiano. *Inc.* : Per la lettera di Vostra Maestà di 29 [...] *Expl.* : ... di Piacenza il di 8 di settembre 1568.

Escribe para darle el pésame por la muerte del Príncipe Carlos y desearle que Dios le aporte felicidad.

AGS, leg. 1481, doc. 132. Margarita de Parma a Felipe II. Piacenza, 26 de octubre de 1568. Italiano. *Inc.* : Hebbi una lettera di Vostra Maestà di 15 [...] *Expl.* : ... Piacenza il di 26 di ottobre 1568.

Agradece la aprobación de la visita a la iglesia de Nostra Donna Loreto. Pide que tenga en consideración el asunto del castillo de Parma y le suplica, en nombre del conde de Mansfelt, que se les entregue la remuneración que sus leales sirvientes merecen.

AGS, leg. 1481, doc. 136. Margarita de Parma a Felipe II. Parma, 20 de noviembre de 1568. Italiano. *Inc.* : Non potrebbe Vostra Maestà imaginarsi mai [...] *Expl.* : ... di Parma XX di novembre 1568.

Escribe para darle el pésame por la muerte de su esposa, la reina Isabel de Valois, de su parte y de la de su hijo, Alejandro Farnese, que se encuentra en cama con fiebre y, por tanto, no puede ejercer su deber.

AGS, leg. 1482, doc, 118. Felipe II a Margarita de Parma. S.l., s.d., 1568. Español. *Inc.* : Illustrisima Duquesa Madama Margarita de Austria [...] *Expl.* : ... Nuestro Señor sea en vuesyta continua guarda.

Le agradece el pésame por la muerte de su hijo Carlos y de la Reina de Valois.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 5 de septiembre de 1568. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. III, p. 347. *Inc.* : L'homme que l'abbez de Brabant [...] *Expl.* : ... me recommandant. (Incompleta).

Asuntos varios de la situación de Flandes y de la decisión que ha de tomar el Rey.

ASP, CFI, 49. Minuta de Margherita al duque de Alburquerque. S.l., 2 de noviembre de 1568.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 2 de diciembre de 1568. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. III, p. 420. Algunas partes han sido resumidas por el editor. *Inc.* : L'homme que l'abbez de Brabant [...] *Expl.* : ... me recommandant. (Incompleta).

Recibió la carta de manos del señor de Bordey, su primo. Agradece que se interese por sus desgracias desde que salió de Flandes. Desea que las buenas noticias lleguen pronto.

AGS, leg. 1482, doc. 135. Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 4 de marzo de 1569. Español. *Inc.* : Señora, dos cartas vuestras de [...] *Expl.* : ... Vuestro buen hermano.

Agradece el pésame por la muerte de su mujer la reina Isabel de Valois y pide más nuevas sobre su salud.

AGS, leg. 1482, doc. 7. Margarita de Parma a Felipe II. Piacenza, 12 de marzo de 1569. Italiano. *Inc.* : Mandando il Duca di Urbino questo suo [...] *Expl.* : ... di Piacenza il di 12 di marzo 1569.

Escribe de parte del duque de Urbino que quiere casar a su único hijo y le pide al Rey que le favorezca.

AGS, leg. 1482, doc. 8. Margarita de Parma a Felipe II. Piacenza, 16 de marzo de 1569. Italiano. *Inc.* : Come che io non desidero cosa più [...] *Expl.* : ... di Piacenza il di 16 di marzo 1569.

Pide nuevas sobre su salud. Pide, también, que favorezca al Duque, su marido. Además le informa de que su hijo, Alejandro Farnese, ha mejorado de su enfermedad y que, debido al inminente parto de su nuera, María d'Aviz, retrasa su visita a Donna Loreto y al Abruzzo.

AGS, le. 1482, doc. 161. Felipe II a Margarita de Parma. S.l., s.d. Español. *Inc.* : Con vuestra de 12 de março [...] *Expl.* : ... se les hubiere de dar. Illustrissima hermana.

Dice que holgará en arreglar los asuntos del duque de Parma, su marido. Sobre el matrimonio del duque de Urbino.

AGS, leg. 1482, doc. 10. Margarita de Parma a Felipe II. Piacenza, 4 de abril de 1569. Italiano. *Inc.* : Essendo piaciuto alla bontà di Dio [...] *Expl.* : ... di Piacenza il di 4 di aprile 1569.

Informa de que su nuera ha tenido un niño y que ambos se encuentran bien de salud. Pide que mande a alguien en su nombre para favorecerles en el Bautismo. Además le informa que se ha mandado a Giulio Rangone para avisarle y que espera que se solucionen sus asuntos que dicho Rangone le comentará. Avisa que, estando todos bien, ella seguirá su viaje hacia Donna Loreto.

AGS, leg. 1482, doc. 109. Felipe II a Margarita de Parma. S.l., s.d. Español. *Inc.* : Illustrissima Duquesa mi muy cara [...] *Expl.* : ... que en mi nombre le saque de Pila.

Le da la enhorabuena por el nacimiento de su nieto. Dice que enviará a alguien en su nombre para que en el bautizo lo saque de la Pila.

AGS, leg. 1482, doc. 15. Margarita de Parma al duque de Alburquerque. Piacenza, 14 de abril de 1569. Italiano. *Inc.* : Perchè intendo che in breve [...] *Expl.* : ... con questo fine prego ogni felicità.

Escribe a favor del señor Filippomaria Visconte para que lo nombre como candidato, frente a Su Majestad, para el cargo de Magistrado.

AGS, leg. 1482, doc. 16. Margarita de Parma a Felipe II. Piacenza, 19 de abril de 1569. Italiano. *Inc.* : Con la lettera di Vostra Maestà di 4 [...] *Expl.* : ... di Piacenza il di 19 di aprile 1569.

Agradece las buenas nuevas de su salud en su última carta y avisa de que parte ya hacia la iglesia de Donna Loreto para posteriormente ir a sus tierras de Abruzzo.

AGS, leg. 1482, doc. 17. Margarita de Parma a Felipe II. Cività Ducale, 6 de junio de 1569. Italiano. *Inc.* : Avanti la partita mia di Piacenza [...] *Expl.* : ... il di 6 di giugno 1569.

Avisa que, ya habiendo cumplido su voto con Donna Loreto, ha pasado cuatro días con su hijo antes de que él partiese a Roma y, posteriormente, a Lombardia. Pide que lo tenga presente. Suplica que escuche a Michel de Oviedo, que manda en su nombre, para hablarle de sus asuntos.

AGS, leg. 1482, doc. 143. Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 18 de julio de 1569. Español. *Expl.* : Por vuestra carta de 4 de abril [...] *Expl.* : ... persona para que le saque de pila.

Recibe al duque Julio Rangon con las nuevas del alumbramiento de la Princesa, María d'Aviz, y del nacimiento de su hijo. Se alegra mucho. Manda persona que le saque de Pila como Margarita le pide.

AGS, leg. 1482, doc. 149. Felipe II a Margarita de Parma. S.l., s.d., del 1569. Español. *Inc.* : Illustrissima Duquesa mi muy cara [...] *Expl.* : ... Nuestro Señor en vuestra continua guarda.

Le da la enhorabuena por el nacimiento de su nieto y le manda noticias a través del conde Julio Rangon.

AGS, leg. 1482, doc. 164. Felipe II a Margarita de Parma. S.l., s.d. Español. *Inc.* : Illustrissima duquesa Madama Margarita de Austria [...] *Expl.* : ... y buenas nuevas. Illustrissima hermana.

Se alegra del nacimiento de su nieto y le envía un parabién para su nieta Margarita. Le pide que le envíe nuevas sobre su salud.

AGS, leg. 1482, doc. 24. Margarita de Parma a Felipe II. Cività Ducale, 29 de agosto de 1569. Italiano. *Inc.* : Havendo inteso come sono più giorni [...] *Expl.* : ... il di 29 di agosto 1569.

Escribe por motivo de las cuartas nupcias de Felipe II con Ana de Austria. Lamenta no poder ser ella la que se presente ante Felipe II pero informa de que manda en su lugar a su mayordomo el conde Prospero que espera que le crea como si de ella misma se tratase.

AGS, leg. 1482, doc. 147. Felipe II a Margarita de Parma. Madrid, 24 de octubre de 1569. Español. *Inc.* : Illustrissima Duquesa mi muy cara [...] *Expl.* : ... Nuestro Señor sea en vuestra continua guarda.

Pide más nuevas sobre su salud e informa de que ha sabido del nombramiento de Miguel de Oviedo como persona de su confianza en España.

AGS, leg. 1482, doc. 151. Felipe II a Margarita de Parma. S.I., s.d., del 1569. Español. *Inc.* : Illustrissima Duquesa mi muy cara [...] *Expl.* : ... Nuestro Señor sea en vuestra continua guarda<sup>32</sup>.

Pide más nuevas sobre su salud e informa de que ha sabido del nombramiento de Miguel de Oviedo como persona de su confianza en España.

AGS, leg. 1482, doc. 155. Felipe II a Margarita de Parma. S.I., s.d. Español. *Inc.* : Yo embio a Don Alvaro de Sande [...] *Expl.* : ... que le oygais y me aviseis por él.

Informa de que la persona enviada para sacar a su nieto de Pila será el coronel de infantería Don Álvaro de Sande.

AGS, leg. 1482, doc. 45. Margarita de Parma a Felipe II. Civit  Ducale, 23 de marzo de 1570. Italiano. *Inc.* : Si come devotissima et humilissima serva [...] *Expl.* : ... il di 24 di marzo 1570.

Felicita la Pascua y se alegra de que haya llegado bien a C rdoba. Desea que pronto pueda terminarse la guerra contra los enemigos de la Santa Fe, los moriscos.

AGS, leg. 1482, doc. 50. Margarita de Parma a Felipe II. Civit  Ducale, 2 de mayo de 1570. Italiano. *Inc.* : Il sommo gaudio et la infinita consolatione [...] *Expl.* : ... il di 2 di maggio 1570.

Felicita a Felipe II por lo sucedido en la guerra contra los moriscos y le desea que la guerra pueda acabar pronto. Adem s pide que le env e al conde Prospero con la resoluci n de sus asuntos.

AGS, leg. 1482, doc. 52. Margarita de Parma a Felipe II. Civit  Ducale, 23 de mayo de 1570. Italiano. *Inc.* : Se cos  spesso vengo con mie [...] *Expl.* : ... il di 23 de maggio 1570.

Suplica que le mande al conde Prospero con la resoluci n para que pueda vivir, la poca vida que le queda, con tranquilidad y seguridad.

AGS, leg. 1482, doc. 86. Lo que contienen las cartas de mano de Madama de Parma del 16 de marzo, el 19 de abril y del 6 de junio. S.I.

Se trata de una recensio de tres manuscritos distintos de Margarita de Parma.

AGS, leg. 1482, doc. 54. Margarita de Parma a Felipe II. Civit  Ducale, 15 de junio de 1570. Italiano. *Inc.* : Bacio humilissimamente le mani alla Maest  Vostra [...] *Expl.* : ... il di 15 di giugno 1570.

---

<sup>32</sup> Copia del manuscrito del documento 147 pero sin la fecha y con la firma del Rey.

Se alegra de que quiera tratar el asunto de la Liga Santa con Su Santidad y con Venetiani. Afirma que, como él le pide, le servirá en la causa avisando a los comisarios de cualquier noticia que tenga. Suplica que mande al conde Prospero con la expedición.

AGS, leg. 1482, doc. 55. Margarita de Parma a Felipe II. Cività Ducale, 13 de julio de 1570. Italiano. *Inc.* : Poi che alla Maestà Vostra è [...] *Expl.* : ... il di 13 di luglio 1570.

Se alegra de que los asuntos de Granada llegaran a su fin. Suplica también que recuerde enviarle al conde Prospero con la resolución de sus asuntos.

AGS, leg. 1482, doc. 58. Margarita de Parma a Felipe II. Cività Ducale, 13 de agosto de 1570. Italiano. *Inc.*: Se in un medesimo tempo che [...] *Expl.* : ... il di 13 di agosto 1570.

Pregunta por su salud y pide que se cuide no haciendo esfuerzos por trabajos superfluos que puedan afectar a su salud dado que afectarían también a toda la cristiandad.

AGS, leg. 1482, doc. 66. Margarita de Parma a Felipe II. Cività Ducale, 26 de octubre de 1570. Italiano. *Inc.* : Assai chiaro deve essere alla Maestà Vostra [...] *Expl.* : ... il di 26 di ottobre 1570.

Se alegra de su buena salud y de la noticia de que la Reina se reunirá pronto con él. Suplica que le mande al conde Prospero, ya que hace un año que partió, con la resolución de su causa porque no tenerla le causa ansiedad.

AGS, leg. 1482, doc. 75. Margarita de Parma a Felipe II. Cività Ducale, 30 de noviembre de 1570. Italiano. *Inc.* : Quando intesi la prima conclusione [...] *Expl.* : ... il di 30 di novembre 1570.

Escribe por la llegada de la reina Ana de Austria a España y por la ratificación del matrimonio. Expresa su alegría y lamenta no poder asistir en persona por lo que manda al conde Prospero en su nombre.

AGS, leg. 1482, doc. 76. Margarita de Parma a Felipe II. Cività Ducale, 30 de noviembre de 1570. Italiano. *Inc.* : Considerando io alli molti et importante negoti [...] *Expl.* : ... il di XXX di novembre 1570.

Ruega de nuevo por la resolución de sus asuntos y pide que le mande al conde Prospero con dicha resolución.

AGS, leg. 1482, doc. 77. Margarita de Parma a Ana de Austria. Cività Ducale, 30 de noviembre de 1570. Italiano. *Inc.* : Il contento che io sentì del felicissimo [...] *Expl.* : ... il di 30 di novembre 1570.



Felicita a Ana de Austria, de nuevo, por el matrimonio con Felipe II y se alegra de su llegada a España. Lamenta no poder personarse junto a ella como debería pero le pide que acoja al conde Prospero en su nombre y crea sus palabras como si se tratase de ella misma.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Nápoles, 22 de abril de 1571. Francés. Poulllet, *Correspondance*, tom. IV, p. 65. Algunas partes han sido resumidas por el editor. *Inc.*: Je suis tant acoustoumé [...] *Expl.*: ... très bonne et longue vite.

Ha recibido la visita de Annibal Scotto. Se pone a su servicio y le agradece sus atenciones.

ASN (Archivi farnesiani, sin identificar el legajo) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 24 de septiembre de 1571. Francés. Poulllet, *Correspondance*, tom. IV, p. 71. *Inc.*: J'ay receu les lettres [...] *Expl.*: ... santé heureux et longue vie.

Habla de Alessandro Farnese, que se embarcaba con don Juan de Austria para la batalla de Lepanto en Messina.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Nápoles, 16 de agosto de 1572. Francés. Poulllet, *Correspondance*, tom. IV, p. 368. *Inc.*: J'ay en cest instant receu [...] *Expl.*: ... comme le tout est passé.

Sobre la demora de la partida de Juan de Austria a levante.

ASP, CFE, Abruzzi, 166. Minuta de Margherita de Parma a Guidacci. S.l., 27 de junio de 1573.

ASP, CFE, Abruzzi, 166. Minuta de Margarita de Parma a Caterina de Luna. S.l., 20 de noviembre de 1573.

ASP, CFR, Abruzzi, 166. Minuta de Margarita de Parma a Marcello Lampugnani. S.l., 27 de noviembre de 1573.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Nápoles, 21 de junio de 1575. Francés. Poulllet, *Correspondance*, tom. V, p. 322. *Inc.*: J'ay par l'homme de Madame la comtesse d'Arenberg [...] *Expl.*: ... j'actendray avec désir.

Por el agente de Madame d'Arenberg ha sabido que han visitado a Madama y que serán alojados en Roma en la casa de Cesarino, por su viaje de motivos religiosos. Está en Nápoles don Juan que ha enviado a Escobedo a España, aunque él cree que no es buena idea porque no cree que en España lo vean todos de buena voluntad, después de la victoria naval. El Rey manda al Marqués de Mondéjar para sustituirlo en Nápoles y lamenta que tarde tanto.

ASP, CFE, Abruzzi 167. Carta de Margarita de Parma. S.l., 30 de noviembre de 1576.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 4 de diciembre de 1576. Pouillet, *Correspondance*, tom. VI, p. 176. *Inc.*: L'archevesque de Montréal [...] *Expl.*: ... et plus affectionné serviteur.

Le llegó la carta por el arzobispo de Montréal. Hará lo posible para favorecer el contacto con el Cardenal Farnese y el Rey. Se queja de la lentitud de las respuestas de España. Aconsejó al Rey que después de la muerte del Comendador pensara en Madama para el gobierno de Flandes. Mandó cartas de los señores flamencos en este sentido, pero el Rey ha nombrado a don Juan. Analiza el pasado de la fuerza del Duque de Alba y anuncia lo que sucederá con don Juan.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 26 de diciembre de 1576. Pouillet, *Correspondance*, tom. VI, p. 181. *Inc.*: L'on m'a donné la lettre [...] *Expl.*: ... pourra espérer ou craindre.

Palabras muy emotivas sobre la enfermedad de la gota que sufre Madama y de cómo fue testigo de los dolores del Emperador. Lamenta que la tardanza de la respuesta de España retrase el asunto del cardenal Farnese. Comenta la situación del nuevo nombramiento de don Juan y afirma que habrá que esperar las noticias que lleguen con el correo de Francia para saber qué pueden esperar o temer.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 28 de febrero de 1577. Pouillet, *Correspondance*, tom. VI, p. 196. *Inc.*: Comme je pensoye [...] *Expl.*: ... humblement et affectueusement.

Las noticias que tenía de Flandes eran tan malas que no tenía ganas de escribírselas. Por el embajador de Venecia supo cuándo había llegado don Juan y se teme la ruptura del acuerdo. Sobre el asunto del Cardenal Farnese sobre la restitución de la dote de Madama. Llegó fra Bonaventura dell'Aquila, recomendado por Madama, a predicar en Aracoeli.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 14 de abril de 1577. Pouillet, *Correspondance*, tom. VI, p. 201. *Inc.*: Le provincial, pourteur de ceste [...] *Expl.*: ... grâce le nous conserve.

Manda con el provincial los cuadros del príncipe y de las dos hijas del Rey, que por el arzobispo de Montréal sabía que ella deseaba tener. Vansin barnizar para que no se estropeen. Don Juan ha hecho un pacto con los Estados, aunque a Granvelle le parece que las condiciones podían haber sido más ventajosas para Su Majestad. Pero es mejor que volver a las armas. Las últimas noticias hablan de que don Juan estaba en casa del Duque de Arscot. Una terrible tormenta disipó tres galeras, de las que solo una llegó a Génova. De las otras dos no se sabe nada. Iban en ellas dos correos, mucho dinero para don Juan y para el embajador de Génova. El cardenal Farnese tiene ictericia y gota, pero se ha purgado y está mejor, aunque « tout mal quelque petit qu'il soit lui donne craincte ».

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 23 de mayo de 1577. Pouillet, *Correspondance*, tom. VI, p. 217. *Inc.*: Le sieur de Grujère [...] *Expl.*: ... aux façons d'Espagne.

De Flandes no se sabe más que don Juan se detuvo en Lovaina. Que Escobedo había ido a Maastrich con una gran suma de dinero para pagar a los españoles para que se fueran, y ellos se quejaban de todo lo que habían perdido, después de haberse hecho ricos con todo lo robado. Cree que tiene poco fundamento el atentado contra don Juan. Don Juan ha llevado a su madre a

Génova con la idea de embarcarla para España con la viuda de don Luis Quijada, a quien él llama madre. La madre de don Juan está muy contenta.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 6 de junio de 1577. Pouillet, *Correspondance*, tom. VI, p. 222. *Inc.*: Je louhe Dieu que par la lettre [...] *Expl.*: ... dudict feu Commandador Major.

Don Juan fue recibido en Bruselas. El Conde de Mansfeld es el encargado de conducir a los españoles a Italia. El Conde de Populi ha llevado la rosa al Rey. Ha muerto el sobrino del Comendador Mayor de Castilla, de 18 años, que murió el año pasado y en quien estaban puestas las esperanzas de la descendencia. Ahora parece que será la hija, casada con el Marqués de los Veles quien heredará lo que queda de la casa del Comendador Mayor de Castilla.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 7 de julio de 1577. Pouillet, *Correspondance*, tom. VI, p. 226. *Inc.*: Je différooy de respondre aux lettres [...] *Expl.*: ... d'aussi bons cueurs.

No llegan las anunciadas cartas sobre el buen gobierno de Don Juan. El agente de Madama le ha entregado el retrato de la hija de don Juan, Juana, y un paquete para él. Hará lo que pueda porque hay problemas con el correo hacia los Países Bajos, y gracias a Dios la peste deja libres las vías de Trento, Venecia y Mantua. Mandará la pintura como pueda con mercaderes o con alguien de confianza. Ha abierto el paquete y ha visto cómo es la niña de don Juan y comparte el juicio de Madama. Describe cómo la mandará para asegurar el transporte. Las noticias de los Países Bajos llegan a través de los mercaderes. Ha fallecido el presidente Viglius. Los españoles habrán llegado a Lombardía para embarcarse en Génova. Noticias del Rey de Francia y del emperador Maximiliano.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 20 de julio de 1577. Pouillet, *Correspondance*, tom. VI, p. 229. *Inc.*: L'homme de Vostre Altèze [...] *Expl.*: ... il m'avoit enchargé.

Se condele de la muerte de la nuera de Madama, la princesa de Portugal que descansará después de tan fuertes dolores. Sobre el envío de la pintura. Las salidas matrimoniales de Don Juan. Las exigencias del Príncipe de Orange. Muerto Viglius y Hoperus, don Juan tendrá que elegir. Escobedo querrá hacerlo todo y como las cartas no podrán ir en francés, Escobedo controlará la escritura en español. Los españoles están en Génova y de que embarquen se ocupan Jerónimo de Roda, Sancho Dávila y Julián Romero. Los españoles son insolentes. Sobre el consejo que dio al Rey para que apartara a Monsieur de Buren y lo mandara a España con patrimonio para servirse de él y evitar males futuros. El Cardenal Farnese está en Caprarola.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 5 de agosto de 1577. Pouillet, *Correspondance*, tom. VI, p. 238. *Inc.*: J'ay receu la lettre de Vostre Altèze [...] *Expl.*: ... faire conqueste pour la garder.

Un alemán llevará noticias de Flandes a Parma. Parece que don Juan ha pedido al Conde de Mansfeld que devuelva a los españoles a Flandes, lo cual es en su opinión un riesgo. No se sabe aún a quién nombrará ni a quien mandará a España en lugar de Hopperus. Hay poca correspondencia en francés. Asuntos de Flandes. Escobedo va a España. Pérdida de la Princesa de Portugal. Mandará el retrato por el correo de Génova que es por donde se realizan las finanzas. Sobre el matrimonio de don Juan y el deseado reino de Túnez.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 14 de agosto de 1577. Pouillet, *Correspondance*, tom. VI, p. 241. *Inc.*: J'ay receu la lettre [...] *Expl.* : ... car nous en avons bon besoing.

Espera que don Juan siga los consejos que Madama le da.

Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 22 de agosto de 1577. Pouillet, *Correspondance*, tom. VI, p. 247. *Inc.* : L'homme de Vostre Altèze me donne [...] *Expl.* : ... Dieu par sa sainte grâce le veuille inspirer.

Las cosas siguen en malos términos. Don Juan se queja de monseñor de Champagney, del duque de Arscot y del marqués de Arvet quienes le abandonaron porque no querían sufrir el gobierno de los españoles. Granvelle piensa que la resolución que se ha tomado es muy peligrosa. El hombre de Margarita tardará en llegar porque debe pasar la cuarentena en Parma. El retrato ya está en camino.

Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 27 de agosto de 1577. Pouillet, *Correspondance*, tom. VI, p. 249. *Inc.* : Vostre Altèze aura entendu ce que [...] *Expl.* : ... me trouvera tousjours prest à luy obéyr.

Espera que don Juan escuche a Margarita, proceda como le conviene y mande de vuelta a los españoles. Lo que sabe del estado de los otros asuntos de Su Majestad le hace temer. Monseñor de Mansfeld debe de estar llegando junto a Margarita. Los de Artois se han suscrito al gobierno del señor Fernando de Lannoy.

Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 4 de septiembre de 1577. Pouillet, *Correspondance*, tom. VI, p. 253. *Inc.* : L'on me donna devans hier [...] *Expl.* : ... nous vienne quelque bonne nouvelle.

No llegan cartas de don Juan. Sin nuevas de los asuntos de los Países Bajos. Nominación del arzobispo de Toledo y reparto de pensiones. Un viejo correo del duque de Saboya. Intercepción del correo en el mar de los Moros. Felipe II hace prisionero al regente de Nápoles. Llegada de la flota de las Indias y de las galeras de Génova. Escobedo se encuentra en la corte. Nuevo embarque de los españoles en Flandes.

Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 15 de septiembre de 1577. Pouillet, *Correspondance*, tom. VI, p. 262. *Inc.* : Douvrin m'a donné en cest [...] *Expl.* : ... la servir en ce que me sera possible.

Sobre Douvrin y su servicio a Margarita. Sin nuevas de don Juan. Sobre la posible negociación con Alemania. Sin noticias de Felipe II. Escobedo no quiere mandar a los españoles de regreso a los Países Bajos. Teme que los Estados nunca confien en don Juan.

Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 27 de septiembre de 1577. Pouillet, *Correspondance*, tom. VI, p. 264. *Inc.* : L'on m'a donné ce jourd'huy [...] *Expl.* : ... mais en crains de grandz maulx.

Siguen sin nuevas de don Juan de Austria, ni de los Países Bajos. Recibe una carta de Alemania que manda copiar para Margarita. El Marques d'Ayamont quiere que desembarquen los

españoles y que acudan a don Juan, en contra de la voluntad de Felipe II. Teme que si esto llega a oídos de los Estados, estos cometan una locura.

Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 8 de octubre de 1577. Pouillet, *Correspondance*, tom. VI, p. 269. *Inc.* : J'ay receu la lettre qu'il ha pleu [...] *Expl.* : ... qu'il luy plaist m'en escripre.

Reenvía a Margarita la última carta que don Juan le ha escrito. Desea que la negociación con los Estados obtenga frutos. Felipe II ha cambiado su resolución acerca de los españoles en Flandes. Considera que los españoles son la causa de la presente angustia en los Países Bajos y cree que no deberían de volver. No tiene noticias de España, excepto la última de Barcelona de don Hernando de Toledo. El rey de Francia manda a su secretario para informar de que ha llegado a un acuerdo con los rebeldes.

Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 27 de octubre de 1577. Pouillet, *Correspondance*, tom. VI, p. 278. *Inc.* : J'ay différé de respondre à la lettre [...] *Expl.* : ... et auray toujours de la servir et obéyr.

Don Juan de Zúñiga se dirige hacia Margarita con nuevas de España y de los Países Bajos. Las cosas van muy mal. Los españoles de los Países Bajos, que se encuentran en Milán, ya tienen fecha para partir. Al contrario de lo que el duque de Savoya pretendía, deberán partir en compañías. Tras la muerte del coronel Julián Romero no saben si habrá cambios en la partida. El archiduque Matías se dirige en secreto a los Países Bajos para informar de la situación del Estado. El Emperador manda una diligencia a por él.

Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 6 de noviembre de 1577. Pouillet, *Correspondance*, tom. VI, p. 285. *Inc.* : Oultre ce que, par le rapport [...] *Expl.* : ... et la grandeur de sa maison et postérité.

Sobre la resolución y el viaje de Margarita. Noticias de Ausburgo sobre Viena y sobre la partida del archiduque Matías pero no hay más noticias. Espera que Margarita haya avisado de su partida.

Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Rieti, 14 de noviembre de 1577. Pouillet, *Correspondance*, tom. VI, p. 287. *Inc.* : Le courrier qu'est passé devers Vostre Altèze [...] *Expl.* : ... plus affectionné serviteur qu'elle aye en ce monde.

Le manda su correspondencia con Felipe II y le indica que podrá ver la forma ordinaria de las respuestas que da sobre anuncios y avisos que se le entregan. Le pide que apresure su partida. Don Juan le escribe sobre Monseñor de Champagnay.

Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 20 de noviembre de 1577. Pouillet, *Correspondance*, tom. VI, p. 304. *Inc.* : Celluy que j'envoya dois Oirviète [...] *Expl.* : ... désiré singulièrement, pour tous respectz.

El viaje se retrasa por la falta de dinero. Le aconseja no vender sus bienes para financiar el viaje ya que el Rey cedió ese dinero a otra causa. El viaje podría haberse dañado debido a las acciones del archiduque Mathias. Le envía el acuerdo con el Príncipe d'Orange y los Estados de Holanda y Zelanda y el de Don Juan con los Estados Generales. Visita al cardenal Farnese. Esperan la llegada del señor Juan Fernandes Zúñiga.

Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 5 de diciembre de 1577. Pouillet, *Correspondance*, tom. VI, p. 316. *Inc.* : Le trésorier de Vostre Altèze m'a donné [...] *Expl.* : ... depuis le concile sur les monastères.

Sobre la presencia de Margarita en los Países Bajos. Provisiones de dinero para continuar el viaje. No hay nuevas ni de los asuntos públicos, ni de los particulares de Margarita. Juan Fernandes de Zuñiga parte con duplicados. El Embajador ha recibido las cartas de Margarita y las ha enviado a don Juan como ella pidió. Todas las noticias de los Países Bajos venidas de Alemania y Borgoña han sido comunicadas a Aldobrandino para que la informe. No hay nuevas directas de los Países Bajos, ni de don Juan. Le pide que acoja a doña Juana en su servicio o que la ingrese en un monasterio.

Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 14 de diciembre de 1577. Pouillet, *Correspondance*, tom. VI, p. 321. *Inc.* : Madame, Je receu hier sur le tard [...] *Expl.* : ... à loisir de m'en pourvoir.

Recibe una carta de Luxemburgo sobre la muerte del Príncipe d'Oranges. Juan Fernandes de Zúñiga está embarcado camino a Barcelona. Ardinghello lleva noticias para Margarita. Recibe una carta de don Juan. Los españoles que regresaban a los Países Bajos están llegando a Thionville. Noticias del rey de Portugal. Considera que su partida debería de ser cuanto antes. Aguardan instrucciones del Rey. Sobre doña Juana.

Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 26 de diciembre de 1577. Pouillet, *Correspondance*, tom. VI, p. 327. *Inc.* : J'ay différé de respondre aux lettres [...] *Expl.* : ... de XX jours que nous avons respondu.

Se desmienten las noticias sobre el Príncipe d'Orange. Un coronel de dicho príncipe intentó robar Amsterdam. El Archiduque Matías llegó a Amberes. Los españoles regresados a los Países Bajos llegan a Marche. Don Juan les visitará y después se dirigirá a Namur para formar su ejército. Escribe a Don Fernando de Lannoy para que acompañe a Margarita en su viaje. No tiene noticias de Juan Fernandes de Zúñiga. Nuevas del Rey. Sobre Thomas Stukcley. El Turco ha publicado la guerra contra Sophy. Sobre el príncipe Alessandro Farnese. Partida del marqués de Sainte-Croys.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 5 de enero de 1578. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. VII, p. 1. *Inc.*: La lettre de V. A. du premier [...] *Expl.*: ... à la reste bien, Dieu mercy!

Analiza la propuesta de volver a tomar las armas en Flandes. Examina la figura de don Juan : ledict Seigneur Don Joan est jeusne, et verd, et amy des armes, et désireux d'honneur, et se vouldra vanger et ruyner tout. Et ce que allant en conqueste à Tunes où il failloit bien traicter ceulx du pays, il se laissa si facilement persuader à donner le sac de Tunes aux soldats, sans cause ny raisonnable fondement »

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 11 de enero de 1578. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. VII, p. 15. *Inc.*: Hier nous vindrent lettres du S. don Johan [...] *Expl.*: ... de la goute, que l'avoit assailly.

Ha aconsejado al rey que madama vuelva al gobierno de Flandes en sustitución del Archiduque. Control del correo en Europa. Las duplicadas van por vías diferentes o es llevada en mano. Dice a Madama : «Il se faut souvenir des choses passées pour pourveoir à celles que peuvent advenir» Se alegra de que el Rey haya aceptado las razones suyas para no hacer el viaje.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 14 de enero de 1578. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. VII, p. 16. *Inc.*: Le porteur de ceste dira [...] *Expl.*: ... Dieu doint qu'il ne soit.

Sobre los consejos que dio a don Juan en una carta que le mandó días antes (Poulet, *Correspondance*, tom. VII, p. 3), el consejo que dio a Felipe II para que pensara en Margarita para ir a Flandes.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 18 de enero de 1578. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. VII, p. 23. *Inc.*: Je doibz responce à deux lettres [...] *Expl.*: ... qu'est la meilleure nouvelle.

Sobre el posible vaje a Flandes de Madama, según decidirá el Rey entre el archiduque Matthias y ella, con el fin de asistir a don Juan. Granvelle actúa de acuerdo con el Cardenal Farnese y ambos piensan que ella ha de estar preparada para ponerse en viaje si el Rey se lo pide. La recuperación del castillo de Piacenza será más fácil si acepta el gobierno de Flandes. Andrés Gallen es agente de Granvela. Saganta es secretario del Rey.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 29 de enero de 1578. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. VII, p. 28. *Inc.*: J'ay receu la lettre qu'il ha pleu [...] *Expl.*: ... jà si grande et infinie.

El embajador y Granvelle piensan que Madama debe mantener listos todos los preparativos del viaje, que reparta los caballos y las mulas en lugares poco distantes para poderlos reunir rápidamente si llega la carta del Rey. Asuntos de Flandes, Borgoña y agradecimiento por un par de parmesanos «deux beaulx grandz formaiges parmesans et une charge de salures belles et bonne».

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 29 de enero de 1578. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. VII, p. 28. *Inc.*: Monsignor illustrissimo Savello [...] *Expl.*: ... jà si grande et infinie.

Por Savello recomienda a Oratio Dionisio da Sassoferrato.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 21 de febrero de 1578. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. VII, p. 41. *Inc.*: Je différooy de respondre à la lettre [...] *Expl.*: ... jà si grande et infinie.

Sobre la conveniencia de que Madama gobernara Flandes con don Juan.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 10 de marzo de 1578. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. VII, p. 53. *Inc.*: L'auditer de Vostre Altèze Hoyo [...] *Expl.*: ... comme je doibz à son service.

El Rey ha decidido que el Archiduque Matias gobierne Flandes. Granvelle no da crédito, pero las noticias no son frescas.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 21 de marzo de 1578. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. VII, p. 65. *Inc.*: Le maistre d'hostel de V. Al [...] *Expl.*: ... reconnoissant mon obligation.

Sobre los asuntos del gobierno de Flandes.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 5 de abril de 1578. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. VII, p. 73. *Inc.*: Je doibz responce à deux lettres [...] *Expl.*: ... entière affection, comme je doibz.

Repasa todas las noticias que le han llegado sobre las acciones de don Juan. Sobre la publicación de noticias falsas « Et véritablement ceulx qui publient telles nouvelles mériteroient chastoy ». Noticias por vía secreta : « Nous avons veu lettres d'Espagne par la voye de terre secrette. Describe el malcontento de los estados italianos, Milán, Nápoles, etc.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 22 de abril de 1578. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. VII, p. 77. *Inc.*: L'auditeur de Vostre Altèze Hoyos [...] *Expl.*: ... Dieu pardoint aux trespassez.

Asuntos de política, previsiones de cargos. Muerte de la Gran Duquesa de Toscana en el parto de su hijo que venía atravesado. Muerte de Antonio del Carretto Doria.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 7 de mayo de 1578. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. VII, p. 85. *Inc.*: L'auditeur de Vostre Altèze Hoyos [...] *Expl.*: ... bien humblement et très affectueusement.

Sobre el proceso contra Madama movido por la Reina de Francia. Muerte de Escobedo. Teme que sigan problemas, «suyte d'aultre malheur, qui que soit l'auteur, et plus s'il est grand»

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 14 de mayo de 1578. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. VII, p. 89. *Inc.*: Le signeur don Jehan Riccio [...] *Expl.*: ... respect à sa posterité.

Recomienda a Fabritio de Vossis, por encargo de Jehan Riccio.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 15 de mayo de 1578. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. VII, p. 90. *Inc.*: En cest instant sort l'auditeur [...] *Expl.*: ... comme j'entendz il pretend.

Sobre el proceso que se inicia y la reacción que, según el Cardenal Francese y Granvelle, debería tener Madama.



ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 15 de mayo de 1578. Francés. Poulllet, *Correspondance*, tom. VII, p. 90. *Inc.*: Après avoir après disné [...] *Expl.*: ... freay ceste plus longue.

Manda unos paquetes que llegaron para ella de Froissard y de Assonleville.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 3 de junio de 1578. Francés. Poulllet, *Correspondance*, tom. VII, p. 98. *Inc.*: Je receuz hier celle de V. A. [...] *Expl.*: ... de Vostre Altèze au conseiller Assonleville.

Gestiones y opiniones sobre el proceso que mueven contra Madama.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 14 de junio de 1578. Francés. Poulllet, *Correspondance*, tom. VII, p. 109. *Inc.*: J'ay faict communiquer à Aldobrandino [...] *Expl.*: ... l'on seroit en ce coustel là.

Sobre los movimientos de Flandes.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 30 de junio de 1578. Francés. Poulllet, *Correspondance*, tom. VII, p. 113. *Inc.*: Cejourd'huy, sur le soir, l'auditeur [...] *Expl.*: ... de très grand préjudice.

Éxito de Philippeville. Indisposición de don Juan.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Francés. Roma, 19 de julio de 1578. Francés. Poulllet, *Correspondance*, tom. VII, p. 128. *Inc.*: L'auditeur de Vostre Altèze [...] *Expl.*: ... à Aldobrandino les advis que viennent.

Sobre la sentencia de la Rota y del marqués de Mondéjar. Esperan las galeras de Marcello Doria y del comandante Gil d'Andrada. Sin nuevas de la Corte. Noticias de Alessandro Farnese y la rendición de Limbourg. Sobre Manstrich y Malines. Nuevas de los españoles de Sicilia y Milán. Sobre De Vergy, d'Alaçon y Casimirus y las negociaciones con los Estados.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Francés. Roma, 1 de agosto de 1578. Francés. Poulllet, *Correspondance*, tom. VII, p. 136. *Inc.*: Je rendz grâce à Dieu [...] *Expl.*: ... très bonne et longue vie.

El auditor Hoio tiene información acerca de su proceso. Sobre la tregua con el Turco y los asuntos de los Países Bajos, don Juan y el archiduque Mathias. Todas las nuevas son comunicadas a Aldobrandino. Advertencias que le ha hecho a Felipe II. Se lamenta de la escasez de provisiones y la correspondencia tardía.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Francés. Roma, 9 de agosto de 1578. Francés. Poulllet, *Correspondance*, tom. VII, p. 138. *Inc.*: Aldobrandino m'a donné [...] *Expl.*: ... comme je congnois que je doibz.

Le envía un paquete llegado con las galeras de Marcello Doria que también traía al señor Vespazian Gonzaga, al Marqués d'Alcaniz y al general de las galeras de Sicilia, Gil d'Andrada. Llegaba también la provisión de dinero y espera que no falte. Las flotas de las Indias llegaron aprovisionadas. Los ejércitos están cerca y desea que el Papa ayude con provisiones de dinero y gente. No hay nuevas de España. Solicita el regreso de Joan Fernand Zuñiga y del auditor Hoyo.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Francés. Roma, 26 de agosto de 1578. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. VII, p. 146. *Inc.*: Je différaye de respondre aux deux lettres [...] *Expl.*: ... qu'est sienne à rachapt.

Sobre las negociaciones de acuerdo de los Países Bajos. Granvelle considera que en los Estados hay más desorden y confusión del que ya conocen. Don Juan está mal correspondido y provisto desde España. La carta va junto con otra de Juan Fernandez. Le pide a Madama que guarde en secreto todo lo comentado. Sobre Madame de Lorena.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Francés. Roma, 5 de septiembre de 1578. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. VII, p. 149. *Inc.*: J'ay receu la lettre de Vostre Altèze [...] *Expl.*: ... envoyra le Duc de Terrenova.

Sobre don Juan, el señor Gabrio de Cervillon y las negociaciones de los Estados. El nuncio Castagne partirá para negociar con el pueblo del Emperador y los electores eclesiásticos, mientras que el Rey enviará al duque de Terranova. Nuevas de España sobre el Reino de Portugal y la sucesión del Rey. Ruega se mantenga la información en secreto. Adjunta una carta de Felipe II y una de Antonio Pérez.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Francés. Roma, 15 de septiembre de 1578. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. VII, p. 149. *Inc.*: Je doibz responce à deux lettres [...] *Expl.*: ... envoyra le Duc de Terrenova.

Las negociaciones de los Países Bajos parecen llegar a un acuerdo. Sobre Luis de Toledo y su visita. Nuevas de don Juan, del reino de Portugal y de los asuntos privados de Madama.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Francés. Roma, 5 de octubre de 1578. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. VII, p. 169. *Inc.*: Ces deux motz seront pour [...] *Expl.*: ... l'ayant heu son père et son frère.

Le envía dos paquetes junto con una carta. Sobre el funeral del rey de Portugal. Los Estados han aceptado de común acuerdo al cardenal como rey. Los franceses han entrado en el Condado de Borgoña. El Rey ha hecho merced al Embajador de la encomienda mayor de Castilla.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Francés. Roma, 13 de octubre de 1578. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. VII, p. 176. *Inc.*: J'ay reçue la lettre [...] *Expl.*: ... pour le service de Sa Majesté.

Sobre los asuntos del señor Farnese. Aviso de la muerte de don Juan y el nombramiento de Alejandro Farnese como capitán general. Nuevas del funeral del rey de Portugal. El Cardenal rey le escribe a Su Santidad. No hay nuevas de los franceses en el Condado de Borgoña. Nuevas de Lion sobre los suizo que pretenden echar a dichos franceses.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Francés. Roma, 17 de octubre de 1578. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. VII, p. 178. *Inc.* : Le secrétaire de Votre Altèze [...] *Expl.* : ... l'on leur aye rompu la teste.

Información sobre las circunstancias de la muerte de don Juan. El cardenal Farnese parte hacia Farfa; cree que podrá pasar a visitar a Margarita. Esperan nuevas de Lion. Sobre Alejandro Farnese.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 2 de noviembre de 1578. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. VII, p. 187. *Inc.* : L'on me donna hier soir [...] *Expl.* : ... prins en compte par Sa Majesté.

Tiene nuevas de Alejandro Farnese del Cardenal St. George, por vía de Colonia, y de la situación del campamento. Sobre los franceses y Alançon. Los suizos han enviado una embajada a Francia. Espera a don Juan Ferrante de Zúñiga. Nuevas sobre el asunto del Castillo de Plasencia. Mueren el archiduque Vicislas, don Sancho de Leyba, virrey de Navarra, y el regente en Nápoles Cutinaria.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Francés. Roma, 18 de noviembre de 1578. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. VII, p. 200. *Inc.* : J'ay receu celles qu'il ha pleu [...] *Expl.* : ... selon que je voys par les dépesches.

Muerte de Monseñor el Príncipe. Se lamenta de la poca correspondencia con Alejandro Farnese. De Borgoña temen que los franceses vuelvan pero Granvelle no lo cree probable por la labor de los suizos y del conde Anibal. Habla de la guerra civil que se inicia en los Países Bajos y la lentitud de las negociaciones. Sobre los asuntos de Margarita.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Francés. Roma, 13 de diciembre de 1578. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. VII, p. 224. *Inc.* : Le maistre d'hostel de Vostre Altèze, [...] *Expl.* : ... de l'occasion comme il conviendrait.

Buenas noticias de los comerciantes sobre los Países Bajos. Espera nuevas de Lion. Lamenta la lentitud del Emperador en las negociaciones. Sobre la sucesión del trono de Portugal.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Francés. Roma, 14 de diciembre de 1578. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. VII, p. 226. *Inc.* : J'ay receu la lettre qu'il ha pleu [...] *Expl.* : ... ne pourra estre synon fort à propos.

Recibe una carta de Assonleville. Sobre los Países Bajos durante el gobierno de don Juan y los consejos que Margarita puede darle a Alejandro Farnese. Le llegará un paquete de don Pedro de Mendoza y una copia de una carta de Juan de Vargas.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Francés. Roma, 20 de diciembre de 1578. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. VII, p. 241. *Inc.* : Je feroye tort à Aldobrandino, [...] *Expl.* : ... luy faire service, et aux siens.

Le manda una copia de una carta de Alejandro Farnese al Comendador Mayor y otra suya en respuesta a una de Alejandro.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Francés. Roma, 27 de diciembre de 1578. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. VII, p. 252. *Inc.* : Jehan Ferrante Zuñiga m'apporta les deux [...] *Expl.* : ... n'y peult avoir préjudice ou danger.

Escribe acerca de los asuntos de los Países Bajos, las negociaciones, el gobierno, los nobles y pide a Margarita que aconseje a Alejandro Farnese. Sobre los asuntos de Margarita. Nuevas sobre el Rey de Portugal y su sucesión. En Borgoña temen una nueva entrada de los franceses. Sobre Monseñor de Champagney.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Francés. Roma, 29 de diciembre de 1578. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. VII, p. 158. *Inc.* : Depuis mes dernières, escriptes devant-hier, [...] *Expl.* : ... se trouva hier au palaix.

Ha recibido noticias del consejero Assonleville que considera Margarita debe saber.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Francés. Roma, 14 de enero de 1579. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. VII, p. 278. *Inc.* : J'estoye en bien grande penne, [...] *Expl.* : ... que concernera le service de Vostredite Altèze.

Los asuntos de los Países Bajos toman buen camino y consideran que la presencia de Margarita ayudaría. Sobre Madame d'Aremberg y las alianzas con los alemanes. Sin nuevas del asunto del castillo de Plasencia. Respecto a la sucesión de Portugal. El obispo de Ginebra, Justinian, ha sido enviado para hablar con el Rey de Francia.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Francés. Roma, 17 de enero de 1579. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. VII, p. 282. *Inc.* : Aldobrandino m'a donné ce matin [...] *Expl.* : ... la dévotion du nepveu de Vostre Altèze.

El Emperador envía al duque de Terranova a Praga. Los Estados Generales aún no han resuelto someterse al arbitraje del Emperador y de los electores. Su Majestad Imperial quiere que Alejandro difiera de condescender a la tregua deseada por los Estados. Dan por muerto al conde de Boussu. Sobre la sucesión de Portugal.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 20 de enero de 1579. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. VII, p. 284. *Inc.* : Monsigneur l'ambassadeur, voyant la perte [...] *Expl.* : ... qu'il mérite toute faveur.

Recomendación para favorecer a Lauro de Blioul.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 27 de enero de 1579. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. VII, p. 291. *Inc.* : Aldobrandino me donne en cest instant [...] *Expl.* : ... que concerne ce point de Portugal.

Le manda correspondencia entre la que se encuentran cartas de Octavio de Gonzaga y de Pedro Spinula. Aldobrandino le lleva información. Respecto a los asuntos de los Países Bajos, las estrategias, los acuerdos, la pacificación, el gobierno y la mejora de Alejandro Farnese. Sobre el Rey de Francia y sus gentes. La pretensión del Rey al trono de Portugal.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 16 de febrero de 1579. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. VII, p. 312. *Inc.* : Pour estre les deux lettres que [...] *Expl.* : ... et faire cesser ceste murmuration.

Sobre las negociaciones de Alejandro Farnese con Artois y el señor de la Mote y la voluntad de pacificar el país. Recuperación de Kapen. Espera nuevas de Lyon. Respecto a la tregua con el Turco.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 23 de febrero de 1579. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. VII, p. 318. *Inc.* : Aldobrandino m'a donné la lettre [...] *Expl.* : ... que en aultres il se forcompte.

Aldobrandino tiene información para Margarita. Le envía cartas. Acerca de la hazaña que hizo Jehan Baptista de Monte, del posible matrimonio de Alençon y de la detención del duque de Alba. Sobre la tregua con el Turco.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 14 de marzo de 1579. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. VII, p. 343. *Inc.* : Madame, j'ay receu la lettre [...] *Expl.* : ... n'en avoit riens escript en Espagne.

Las noticias de Don Pedro de Mendoza han sido comunicadas a Aldobrandino. Los Estados se someten a la determinación del Emperador, que le escribe a Alejandro Farnese para aceptar la tregua. El Príncipe d'Orange se retira a Zelanda. Sobre Portugal y la pretensión del Rey al trono. Nuevas de Constantinopla.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 25 de marzo de 1579. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. VII, p. 347. *Inc.* : Je doibz responde à deux lettres [...] *Expl.* : ... l'advertissement qu'elle me commande.

Aldobrandino le lleva nuevas de Lion y un paquete enviado por el embajador en Gennes. De los asuntos de los Países Bajos, la suspensión de las armas y los avances de Alejandro Farnese. Partirá una galera de españoles en Lombardia. El Rey Cardenal reúne a los Estados para hablar de la sucesión. Asuntos de España. Sobre la tregua con el Turco.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 30 de marzo de 1579. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. VII, p. 351. *Inc.* : Ces deux motz seront pour encheminer [...] *Expl.* : ... sont du IIII<sup>e</sup> de ce mois.

Nuevas sobre los asuntos de los Países Bajos. Granvelle quiere que Margarita aconseje a su hijo para la pacificación.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 1 de abril de 1579. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. VII, p. 354. *Inc.* : J'actendz avec grand désir [...] *Expl.* : ... je pourray entendre d'avantage.

Espera la confirmación de las buenas nuevas de los Países Bajos a través del correo de Lion. Adjunta a esta una carta del consejero Assonleville. Desacuerdo con el embajador Don Juan de Borgia en cuanto a la suspensión de las armas ya que la submisión no es de todos los Estados.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 6 de abril de 1579. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. VII, p. 355. *Inc.* : L'auditeur de Vostre Altèze Bayardo [...] *Expl.* : ... à luy dire nouvelles de ce coustel.

Buenas nuevas de los Países Bajos. Espera correo de Lion que llega con retraso. Movimientos de los franceses al marquesado de Saluce y posible guerra con Francia. Granvelle sospecha que pueda ser una estrategia para favorecer a los portugueses.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 18 de abril de 1579. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. VII, p. 362. *Inc.* : Je doibz responce à celle de [...] *Expl.* : ... accommoder beaucoup de choses.

Buenas nuevas del conde de Champlit, señor de Vergy, y de los asuntos de Artois. Alejandro no condescendió a la suspensión de armas. Rumores de guerra con Portugal y sobre la pretensión al trono. Respecto al marquesado de Saluce. El marqués d'Ayamont y el vicerey de Nápoles están en guardia. No hay nuevas de la tregua con el Turco.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 19 de abril de 1579. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. VII, p. 368. *Inc.* : Depuis mon aultre lettre escripte, [...] *Expl.* : ... bien humblement et très affectueusement.

Informa de que Felipe II le reclama cerca de su persona, debe partir lo antes posible. Sobre el viaje de Margarita a los Países Bajos.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 2 de mayo de 1579. Francés. Poulllet, *Correspondance*, tom. VII, p. 389. *Inc.* : Madame, Vostre Altèze me confond, [...] *Expl.* : ... pour luy faire service agréable.

Espera a las galeras. El secretario de Margarita tiene nuevas para ella. Espera correo de Lion para tener noticias de los Países Bajos y sobre el éxito de la influencia de Mastrich. Negociaciones entre Artois y Henault. Sobre la asamblea que debe celebrarse, la sucesión del trono de Portugal y el marquesado de Saluce.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Roma, 16 de mayo de 1579. Francés. Poulllet, *Correspondance*, tom. VII, p. 394. *Inc.* : Madame, Je me partz en cest instant, [...] *Expl.* : ... très bonne et longue vie.

Partiendo ese mismo día, el Cardenal Farnese le aloja en Palo. Margarita recibirá una carta del Cardenal sobre el matrimonio de su nieta. Los portugueses quieren volver a solicitar la dispensa del Rey-Cardenal. A favor del derecho al trono del nieto de Margarita, Ranuccio.

ASN (Archivi farnesiani, Fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Port de Rosas, 2 de julio de 1579. Francés. Poulllet, *Correspondance*, tom. VII, p. 413. *Inc.* : J'escripviz à Vostre Altèze dois Gennes [...] *Expl.* : ... ce II de juillet 1579.

Pide noticias sobre los asuntos de los Países Bajos y la informa de cómo ha sido el viaje.

ASN (Archivi farnesiani, Fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Lérida, 16 de julio de 1579. Francés. Poulllet, *Correspondance*, tom. VII, p. 415. *Inc.* : J'advertiz Vostre Altèze, dois près [...] *Expl.* : ... il ne dit ny où, ny comment.

Las galeras que debían llegar a Cartagena fueron retenidas en Barcelona por el Rey hasta nueva orden. Cuenta su viaje por tierra. Acerca de la indisposición del Rey de Portugal y la instancia hecha por sus Estados a Su Santidad ; sobre la sucesión al trono. Felipe II debe volver a Madrid. Noticias del Embajador de Francia sobre los Países Bajos. El conde de Berlaimont ha muerto.

ASN (Archivi farnesiani, Fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. El Escorial, 12 de agosto de 1579. Francés. Poulllet, *Correspondance*, tom. VII, p. 431. *Inc.* : Arrivant icy, où le Roy m'a [...] *Expl.* : ... n'est pour la faire longue.

Alejandro Farnese cae enfermo. La toma de Maestrich. No le gusta el camino que llevan los negocios. Sobre Antonio Perez. Pide la resolución para el acuerdo de las provincias valonas y habla del Príncipe d'Oranges y la separación de sus provincias.

ASN (Archivi farnesiani, Fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. El Escorial, 12 de septiembre de 1579. Francés. Poulllet, *Correspondance*, tom. VII, p. 439. *Inc.* : Je louhe Dieu que Vostre Altèze [...] *Expl.* : ... l'on l'envoira au Pape.

La enfermedad de Alejandro. Granvelle servirá en la presidencia del Consejo de Italia y en el Consejo de Estado. El duque de Alba sigue detenido en Uceda. La toma de Mastricht y la reconciliación de los Estados valones ; la reunión de los diputados en Monts. Negociación de Colonia. Sobre Antonio Perez, Escobedo y la Princesa de Éboli. Sucesión al trono de Portugal.

ASN (Archivi farnesiani, Fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. El Escorial, 12 de septiembre de 1579. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. VII, p. 444. *Inc.* : Vostre Altèze entendra de Monsieur le Comendador Major [...] *Expl.* : ... soit par mer ou par terre.

Regreso de Margarita al gobierno de los Países Bajos. Alejandro Farnese no permanecerá como Capitán General a su llegada.

ASN (Archivi farnesiani, Fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. El Escorial, 24 de septiembre de 1579. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. VII, p. 452. *Inc.* : Depuis mes lettres escriptes, [...] *Expl.* : ... à Sa Majesté de me dire.

Sobre el tratado de las provincias valonas, las medidas exorbitantes y la salida de los extranjeros. Negociaciones de Colonia y reconciliación de Malines. El duque de Alençon está en Inglaterra. Jacobo Giraldy entra en Irlanda como soldado del Papa. Los franceses llegan a Fonterrabía y Juan de Vargas-Mexía es enviado a Francia a hablar con el Rey. Sucesión de Portugal. Acerca de doña Juana, hija de don Juan de Austria.

ASN (Archivi farnesiani, Fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. El Escorial, 25 de septiembre de 1579. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. VII, p. 457. *Inc.* : J'avoye obmis de respondre [...] *Expl.* : ... des estoupes s'allume facilement.

Acerca del matrimonio del conde de Arenberg.

ASN (Archivi farnesiani, Fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. El Escorial, 10 de octubre de 1579. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. VII, p. 465. *Inc.* : Enfin ce courier part, [...] *Expl.* : ... à Vostre Altèze très bonne et longue.

Indisposición de Su Majestad. El Comendador – Mayor se encuentra en Nápoles. El conde Octavio Landi partirá a los Países Bajos con correspondencia y provisiones de dinero. Pretensiones al trono de Portugal por parte de Felipe II, Ranuccio Farnese y don Antonio. Se espera una armada desde Italia.

ASN (Archivi farnesiani, Fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. El Escorial, 13 de octubre de 1579. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. VII, p. 476. *Inc.* : J'ay parlé ce jourd'huy à [...] *Expl.* : ... si jà il n'est fait.

Sobre doña Juana. Sobre la recomendación de Margarita de Annibal Meles.

ASN (Archivi farnesiani, Fascia 1875) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 9 de noviembre de 1579. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. VII, p. 494. *Inc.* : J'ay receu maintenant la lettre [...] *Expl.* : ... puisse ayder à son contentement.

Sobre la consulta hecha en Padua a instancia de Margarita. Todavía no llega la armada de Italia. El marqués de Mondejar abandona Nápoles. Granvelle toma la presidencia del Consejo



Supremo de Italia. Acerca de los castillos del Aquila y la adquisición del marquesado de Capetrana del Gran Duque de Toscana. Pago de los españoles. Resolución para doña Juana.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 37r. Felipe II a Margarita. Madrid, 7 de diciembre de 1579. Copia. Español. Nota: A Madama de Parme du Roy, dois Madrid VII de decembre 1580. Poulet, *Correspondance*, tom. VII, p. 508. *Inc.*: Una carta de los 30 de octubre se recibió [...] (f.39r) *Expl.*: ... como yo lo confiaba de vos. Vuestro hermano, Yo el Rey. *Nota*: A Madama. Respuesta de Madrid de deziembre 1579. Duplicada.

Agradecimiento por haber aceptado gobernar de nuevo Flandes. Sobre instrucciones y poderes. La instrucción general será la misma que la otra vez. La intención es que se tenga la religión católica romana y que le guarden obediencia. Busca la pacificación pero no consentirá en esos dos puntos. El príncipe Alejandro, hijo de Margarita, la informará sobre lo que hay que hacer en caso de conflicto. Recomienda al Conde de Mansfeld y Monsieur de Vaulx. Sobre tener criados extranjeros. Pide disculpas por no haber escrito de su mano.

ASN (Archivos farneasianos, Fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 8 de diciembre de 1579. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. VII, p. 512. *Inc.*: Le Seigneur Don Juan de Idiaques [...] *Expl.*: ... où je n'entreviens.

Acerca de la elección del Consejo de Estado conforme a la capitulación de las provincias valonas. Los poderes, restricciones e instrucciones serán los mismos que la otra vez. Alejandro Farnese la informará de todo a su llegada. El señor Octavio Gonzaga conducirá a los españoles, la reforma se hará en Italia. Sobre el proceso de Margarita contra el gran Duque de Toscana. Las pretensiones al reino de Portugal.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 41r.42v. Margarita a Antoine Perrenot de Granvelle. (s.l.), 9 de diciembre de 1579. Autógrafa. Italiano. Nota de Antoine Perrenot de Granvelle: IX de decembre. Madame de Parme de sa main, 1579. Répondu. Poulet, *Correspondance*, tom. VII, p. 515. *Inc.*: Quasi in un medesimo tempo [...] *Expl.*: ... come Vostra Signoria Illustrissima mi scrive ...<sup>33</sup>

Margarita de Austria felicita al Cardenal por la oportunidad que le ha dado Su Majestad substituyéndolo mientras se encontraba indispuerto, pidiendo también ayuda para su hijo que esperaba las provisiones de dinero. Finalmente, dice que partirá de viaje cuando Su Majestad le dé el permiso.

BMB, ms. Granvelle 31 f. 37r. Felipe II a Margarita. Madrid, 7 de diciembre de 1579. Copia. Español. Nota: A Madama de Parme du Roy, dois Madrid VII de decembre 1580. *Inc.*: Una carta de los 30 de octubre se recibió [...] (f.39r) *Expl.*: ... como yo lo confiaba de vos. Vuestro hermano, Yo el Rey. *Nota*: A Madama. Respuesta de Madrid de deziembre 1579. Duplicada.

Agradecimiento por haber aceptado gobernar de nuevo Flandes. Sobre instrucciones y poderes. La instrucción general será la misma que la otra vez. La intención es que se tenga la religión católica romana y que le guarden obediencia. Busca la pacificación pero no consentirá en esos dos puntos. El príncipe Alejandro, hijo de Margarita, la informará sobre lo que hay que hacer en caso de conflicto. Recomienda al Conde de Mansfeld y Monsieur de Vaulx. Sobre tener criados extranjeros. Pide disculpas por no haber escrito de su mano.

---

<sup>33</sup> Falta el resto de la carta.

BMB, ms. Granvelle 31 f. 41r.42v. Margarita a Antoine Perrenot de Granvelle. (s.l.), 9 de diciembre de 1579. Autógrafo. Italiano. Nota de Antoine Perrenot de Granvelle : IX de decembre. Madame de Parme de sa main, 1579. Répondu.

Margarita de Austria felicita al Cardenal por la oportunidad que le ha dado Su Majestad substituyéndolo mientras se encontraba indispueto, pidiendo también ayuda para su hijo que esperaba las provisiones de dinero. Finalmente, dice que partirá de viaje cuando Su Majestad le dé el permiso.

BMB, ms. Granvelle31 f. 43r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 3 de enero de 1580. Minuta, francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 3. De ASN (Archivi farnesiani, nº 1735). *Inc.*: J'ay la septmaine passée [...] *Expl.*: De Madrid, ce trois de janvier 1580.

Sobre las dificultades económicas, la actitud del Rey. Comenta la del Principe de Oranges y recuerda a Johan Frederic de Saxonia y al Landgrave de Hesse. Mandarán a alguien en lugar de Hoperus. Lasinstrucciones le llegarán. Tiene que escuchar a su hijo Alessandro.

BMB, ms. Granvelle31 f.45r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. L'Aquila, 6 de enero, 16 y 19 de febrero de 1580. Pouillet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 7. Autógrafo. Italiano. *Inc.*: Alli VIII del passato, duplicatamente scrissi [...] *Expl.*: ...Da l'Aquila alli VI di gennaio 1580.

Margarita de Austria pide al Cardenal que la favorezca en la resolución de su causa contra el duque de Florencia que debe sentenciar Felipe II. También pide consejos del cardenal para su hijo.

ASN (Archivi farnesiani de Nápoles, Fascia 2) Instrucciones de Margarita de Parma a Aldobrandino. *Inc.*: Instrutione a voi Pietro Aldobrandino [...] *Expl.*: ... Dall'Aquila a 6 de gennaro 1580.

Se hallan también en la misma publicación, Pouillet, *Correspondance*, Tom. 8 Apéndice, p. 471. en la que describe cómo el Comendador de Castilla le mandó por orden del Rey una credencial el 29 de octubre de 1579 para que se ocupara del gobierno de los Países Bajos. Le pedía que solicitara al Rey las instrucciones.

ASN, (Archivi farnesiani de Nápoles, Fascia 2, nº 275). Margarita de Parma a Pietro Aldobrandino. Aquila, 18 de enero de 1580. Autógrafo, Italiano. *Inc.*: Con desiderio aspettiamo avviso [...] *Expl.*: ... negozio come del resto.

Sobre su dote florentina

BMB, Ms. Granvelle 31 f.49r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. L'Aquila, 6 de febrero de 1580. Pouillet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 25. Autógrafo. Italiano. *Inc.*: Alli VI del passato, scrissi a V. S. III<sup>ma</sup> [...] *Expl.*: ...Da l'Aquila alli VI di febraro de 1580.

Escribe con Aldobrandino. Se queja de la carta del Rey al Duque de Florencia sobre los frutos de su dote. Le habla de la copia de la carta del rey que ha recibido, después de la tardanza, y le cuenta el contenido.

ASN (Archivi farnesiani, Fascia 2, nº 277). Margarita de Parma a Aldobrandino. Aquila, 6 de febrero de 1580. Italiano.*Inc.*: Alli 18 del passato vi scrivessimo [...] *Expl.*: ... con desiderio vostro lettere.

Sobre el asunto de la dote.

ASN (Archivi farnesiani, Fascia 2, nº 291). Margarita de Parma a Felipe II. Aquila, 19 de febrero de 1580. Italiano.*Inc.*: sicome a V. M. avvisai alli 6 del presente [...] *Expl.*: ... per la sua felicità e contentezza.

Anuncia que se pone en camino para ir a cumplir con las órdenes de S. M.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 53r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Aquila, 19 de febrero de 1580. *Inc.*: Havendo io scritto a V. S. Ill<sup>ma</sup>[...] *Expl.*: ... Dal Aquila a di XIX di febraro 1580. *Nota*: All'Íll<sup>mo</sup> et Rev.<sup>mo</sup> signore il Cardinale Granvela. In sua mano.

Menciona las cartas de Granvelle de XII de octubre y 8 de diciembre. Recibió la crta del Rey. Espera las instrucciones antes de salir de Italia. Mandó cartas a su hijo para advertirlo de su llegada, como el Rey le había dicho. Ruega que insista ante el Rey para que la causa de su dote en Nápoles sea atendida. Cita a Pietro Aldobrandino, Leandro Lassa.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 55r. Circular de Margarita a los Estados y señores de los Países Bajos. Aquila, 19 de febrero de 1580. Pouillet, *Correspondance*, tom. VIII, Apéndice, p. 496.*Inc.*: Par ordonnance du Roy [...] *Expl.*: ... selon la qualité.

Comunica la orden que ha recibido del Rey para ir a hacerse cargo del gobierno de los Países Bajos.

ASN (Archivi farnesiani) nº 1735. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 25 de febrero de 1580. Pouillet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 34. Italiano.*Inc.*: Aldobrandino est arrivé [...] *Expl.*: ... est peu plainte la perte.

Sobre los asuntos de Margarita contra el duque de Florencia y las sentencias. Felipe II da instrucciones a Alejandro Farnese para que siga las instrucciones de Margarita. Alejandro ha enviado al conde Octavio Landi a Borgoña para guiarla en su viaje. Sobre los asuntos de Portugal. Resolución del rey sobre doña Juana.

ASN (Archivi farnesiani) nº 1735. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 29 de febrero de 1580. Pouillet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 37. Francés.*Inc.*: Présupposant que V. A. passera [...] *Expl.*: ... envoye ou qu'Elle soit.

Pide que a su paso por Borgoña, Margarita se informe del estado de esta. Quiere información sobre el gobierno, las gentes, las finanzas... Sobre la casa del Rey allí, las salinas de Salins. También le pide que visite al tesorero de la salina de Salins para que le de información.

AGS, Est Leg. 2216, f.87. Felipe II a Margarita de Parma. Aranjuez, 8 de marzo de 1580. Español. *Inc.*: A los siete de diciembre se respondió [...] *Expl.*: ... mi muy chara y muy amada hermana.

Instrucciones para el viaje de Margarita de Parma.

ASN (archivi farnesiani, Fascia 2, nº 286). Margarita de Parma a Felipe II. Parma, 18 de marzo de 1580. Publicada en Poulet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 40 y Apéndice p. 504. Italiano. *Inc.*: Dal Aquila scrissi a V. S. Ill. [...] *Expl.*: ... metta la sua santa mano.

Sobre el parto de la reina.

ASN (Archivi farnesiani, Fascia 2, nº 276). Margarita de Parma a Aldobrandino. Parma, 18 de marzo de 1580. Poulet, *Correspondance*, tom. VIII, Apéndice, p. 506. Italiano. *Inc.*: Dall'Aquila vi scrivessimo con dirvi [...] *Expl.*: ... con il che facciamo fine.

Sobre la enfermedad de su nieta, la muerte del Rey de Portugal, las instrucciones del Rey, las aspiraciones de Ranuccio al trono de Portugal.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 58r. Margarita a Antoine Perrenot de Granvelle. Parma, 18 de marzo de 1580. Poulet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 40 (incompleta). Autógrafa. Italiano. *Inc.*: Dal Aquila scrissi a V. S. Illma [...] *Expl.*: ... Di Parma alli XVIII di marzo 1580. *Nota*: Al Ill<sup>mo</sup> et Rev<sup>mo</sup> signore (...) cardinale Granvela. In sua mano.

Menciona la carta que le mandó el 19 de febrero en la que le comunicaba que se ponía en viaje. Llegó a Parma el 16 de marzo y quería reemprender el viaje el día 18 pero su nieta se indispuso por la varicela. Espera renaudar el viaje y llegar con las instrucciones a los Países Bajos. Ruega que tenga presente el asunto suyo de Florencia. Ha conocido la muerte del Rey de Portugal y se habla en Italia de los preparativos de guerra que el Rey hace para conseguir el Reino de Portugal. Recuerda las buenas razones de su nieto Ranucio que tiene aspiraciones justas. Su hijo le escribió desde Maastricht y de lo que hace con las provincias valonas.

ASN (Archivi farnesiani) nº 1735. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 28 de marzo de 1580. Poulet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 43. Francés. *Inc.*: Après avoir receu la lettre [...] *Expl.*: ... la resolution de sadite Majesté.

Se queja del correo. Aldobrandino será el portador de la carta. Lleva el poder y las instrucciones. Sobre las dificultades del dinero y la sucesión de Portugal. Matrimonio de su nieta.

ASN (Archivi farnesiani, Fascia 2, nº 278). Margarita de Parma a Aldobrandino. Vigevano, 1 de abril de 1580. Italiano. *Inc.*: Alli 18 del passato vi scrivessimo [...] *Expl.*: ... dove sarà di bisogno.

Sobre la autorización del Rey para su viaje. La dote y el Duque de Florencia. La enfermedad de su nieta. Se lamenta de no tener cartas de Granvelle.

ASN (Archivi farnesiani, Fascia 2, n° 202). Margarita de Parma a Felipe II. Vigevano, 26 de abril de 1580. Pouillet, *Correspondance*, Apéndice, tom. VIII, p.512. Italiano. *Inc.*: Qui in Salines, dove arrivai [...] *Expl.*: ... con tutto l'affetto del cuore.

Aldobrandino le dio las cartas. Se alegra de saber que están bien.

ASN (Archivi farnesiani) n° 1735. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 7 de mayo de 1580. Pouillet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 49. Francés. *Inc.*: L'on m'a donné depuis le parlement [...] *Expl.*: ... si Sa Majesté se met en campagne.

Se alegra de la salud de la nieta. Excusa que no recibirá sus cartas con frecuencia porque por prudencia no las manda más que a lugares seguros. Se lamenta del funcionamiento de la administración, de la lentitud, la diversión, y la voluntad del Rey de que todo pase por sus manos y que le escriban constantemente. Cree que parte del dinero podría conseguirse con las minas españolas y en dar las tierras de las Indias en feudo, como se acordó en Gand, ante Granvelle. Entonces le ofrecían 11 millones. Opinión sobre los Países Bajos y sobre la guerra de Portugal.

AGS est. Leg. 688. Margarita de Parma a Felipe II. Salins, 10 de mayo de 1580. Pouillet, *Correspondance*, Apéndice, tom. VIII, p. 515. Italiano. *Inc.*: Brevemente scrissi a V. M. [...] *Expl.*: ... felicità et contento di V. M.

Supo de la pérdida de Malines. Mandó a Aldobrandino a visitar a su hijo a Mons. Ha entendido que debe permanecer en Borgoña y partir hacia Luxemburgo donde estará más segura. Informa de la situación de todos los estados.

ASN (Archivi farnesiani) n° 1735. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 10 de mayo de 1580. Pouillet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 53. Francés. *Inc.*: V.A. pourra avoir par-delà [...] *Expl.*: ... je suis très affectionné.

Recomienda a Mario Cardogno.

BMB, Ms. Granvelle 31f.82r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 15 y 25 de mayo de 1580. Copia. Pouillet, *Correspondance*, Apéndice, tom. VIII, p. 519<sup>34</sup>. Pouillet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 57 y 59. *Inc.*: J'adiousteray a mes aultres lettres [...] *Expl.*: ... Madrid, ce XV de may 1580.

Sobre Portugal y la guerra.

ASN (Archivi farnesiani) n° 1735. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 25 de mayo de 1580. Pouillet, *Correspondance*, vol. VIII, p.57. La copia en: BMB, ms. 31. 83r. Francés. *Inc.*: En cest instant vient le dépesche [...] *Expl.*: ... nouvelles de Vostre Altèze.

Sobre las provisiones del dinero, sobre Lorena y el matrimonio de la nieta con el Duque de Mantoa. Defiende que el Rey no haya autorizado aún porque "ledit Duc de Mantoa est tant à sa fantasie, que facilment il change à peu d'occasion.

---

<sup>34</sup> Publicada solo parcialmente.

ASN(Archivi farnesiani, Fascia 2, nº 298). Margarita de Parma a Felipe II. Besançon, 3 de junio de 1580. Italiano. *Inc.*: Se bene io tengo per fermo [...] *Expl.*: ... li bacio le mani.

Recomienda al señor Chevreau.

ASN (Archivi farnesiani, Fascia 2, nº 292). Margarita de Parma a Felipe II. Besançon, 6 de junio de 1580. Italiano. Pouillet, *Correspondance*, Apéndice, tom. VIII, p. 521.*Inc.*: Alli 24 del passato scrissi a V. M. [...] *Expl.*: ... non mi alargherò per hora in altro.

El mal de gota que tiene en una mano y en un pie le ha impedido reemprender el viaje con M. della Leyn. Pide dinero para que la empresa iniciada por su hijo en los Países bajos salga bien.

ASN (Archivi farnesiani) nº 1735. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 14 de junio de 1580. Pouillet, *Correspondance*, vol. VIII, p.59. Francés. *Inc.*: J'ay receu les deux lettres de V. A. [...] *Expl.*: ... me faict enviellir plus que nulle aultre chose.

Consejos sobre cómo deberán comportarse para evitar las puñaladas (pognalades). Matrimonio de la nieta Margarita. Proceso contra Medici por la dote. El Virrey ha enviado todo a España para dilatar la sentencia. Sobre el Duque de Alba y Portugal. El fragmento sobre Juana, hija de don Juan de Austria, está escrito en italiano. Granvelle opina que estaría mejor en un monasterio en España. Habla del peso de los años y de cómo los obstáculos hacen envejecer más rápidamente.

ASN (Archivi farnesiani, Fascia 2, nº 296). Margarita de Parma a Felipe II. Luxeil, 15 de junio de 1580. Pouillet, *Correspondance*, Apéndice, tom. VIII, p. 523. Italiano. *Inc.*: Ancorche io non sia ben guarita [...] *Expl.*: ... del mio arrivo a Luzemburgh.

Informa sobre el viaje. Pérdida de Dist y Sichen. Solicita de nuevo el dinero.

ASN (Archivi farnesiani) nº 1735. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 21 de junio de 1580. Pouillet, *Correspondance*, vol. VIII, p.69. Francés. *Inc.*: J'ay receu la lettre qu'il ha pleu [...] *Expl.*: ... ou la peste est encoires grande.

Lamenta que las enfermedades durante el viaje hayan causado tanta desgracia, como la pérdida de su dama de honor. Espera que la acogida que le ha brindado su familia haya sido buena. Los problemas de religión en Borgoña son grandes. Noticias sobre Portugal, el bastardo don Antonio, los moriscos en las Alpujarras, etc.

ASN (Archivi farnesiani, Fascia 2, nº 171). Margarita de Parma a Felipe II. Luxemburgo, 4 de julio de 1580. Pouillet, *Correspondance*, Apéndice, tom. VIII, p. 526. Italiano. *Inc.*: Alli XV del presente di che hora [...] *Expl.*: .... darne avviso a Vostra Maestà.

Llegó a Luxemburgo el 23 de junio. Su hijo lo informará sobre la situación de los estados y sobre la conspiración contra su hijo. Se sorprende sobre los movimientos de Juan Ferrante

Sugnica sobre su dote en Nápoles. Al pasar por Lorena se entrevistó con el Duque que es un servidor leal del Rey.

ASN (Archivi farnesiani) n° 1736. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Luxemburgo, 4 de julio de 1580. Pouillet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 83. Italiano. *Inc.*: Scritti a V. S. Illma alli 15 del passato [...] *Expl.*: ... ne habbia presto risposta.

Sobre el viaje, el proceso y el casamiento de su nieta : « per la conclusion de questo negotio quelli offitii che li pareranno approposito, poiché conosce li humori di tutti ».

ASN (Archivi farnesiani) n° 1736. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Luxemburgo, 8 de julio de 1580. Pouillet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 108. Italiano. *Inc.*: Havendo S. M. fatto gratia al colonnello Verdugo [...] *Expl.*: ... non mi stenderò più oltre.

Sobre un beneficio del coronel Verdugo.

ASN (Archivi farnesiani, Fascia 2, n° 184). Margarita de Parma a Idiáquez. Luxemburgo, 19 de julio de 1580. Pouillet, *Correspondance*, Apéndice, tom. VIII, p. 521. Pouillet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 109. Italiano. *Inc.*: Si per la presta provisione [...] *Expl.*: ...e qui facendo fine...

Sobre el asunto de su dote y el dinero que solicita.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 84. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Luxemburgo, 19 de julio 1580. Minuta en Pouillet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 109. Autógrafa. Italiano. *Inc.*: Del mio arrivo qui in Lucemburgh [...] *Expl.*: ... Di Lucemburgh alli XIX di luglio 1580. *Nota*: Al Ill<sup>mo</sup> et Rev<sup>mo</sup> signore (...) cardinale Granvela.

Llegó el 4 y recibió carta de su hijo en la que le aconsejaba que se quedara en Namur, donde iría él a verla. Se refiere a una carta de Granvelle de 14 de junio. No tiene cartas de Su Majestad desde el 7 de abril. El Rey no responde a sus cartas y la situación es caótica. Sobre su asunto de la dote, ha sabido que se juzgará en España y se ha quedado maravillada. Sobre la negociación con el Duque de Mantua del matrimonio de su nieta Margarita.

ASN (Archivi farnesiani), n° 1736. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 25 de julio de 1580. Pouillet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 117. Italiano. *Inc.*: Les dernières lettres de V. A. [...] *Expl.*: ... l'avoir pour recommandé.

Sobre la villa y las gentes de Monz.

ASN (Archivi farnesiani), n° 1736. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 28 de julio de 1580. Pouillet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 119. Italiano. *Inc.*: Je reçois maintenant [...] *Expl.*: ... je ne ferai ceste plus longue.

Sobre las provisiones de dinero que llevan las naves de las Indias españolas y portuguesas.

ASN (Archivi farnesiani), nº 1736. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 8 de agosto de 1580. Poulet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 121. Italiano. *Inc.*: J'ay respondu à toutes les lettres [...] *Expl.*: ... je ne ferai ceste plus longue.

Sobre las personas y las actuaciones de los que hallará en los Países Bajos.

ASN (Archivi farnesiani), nº 1736. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 21 de agosto de 1580. Poulet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 125. Italiano. *Inc.*: Je ne feray cette longue [...] *Expl.*: ... a quoi je me remectrai.

El Rey se queja de que no tiene cartas. Sobre la sentencia de su proceso.

ASN (Archivi farnesiani), nº 1736. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 22 de agosto de 1580. Poulet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 125. Italiano. *Inc.*: Je ne satisfery [...] *Expl.*: ... Vostre Altèze entend mieulx.

ASN (Archivi farnesiani, Fascia 2, nº 199). Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 20 de junio/agosto de 1580. Poulet, *Correspondance*, Apéndice, tom. VIII, p. 535. Italiano. Incompleta. *Inc.*: Non ho lettere di Vostra Signoria [...] *Expl.*: et far opera ...

Sobre su viaje y la preocupación por no tener cartas de Granvelle.

ASN (Archivi farnesiani, Fascia 2, nº 189). Margarita de Parma a Idiáquez. Namur, 2 de septiembre de 1580. Poulet, *Correspondance*, Apéndice, tom. VIII, p. 536. Italiano. Incompleta. *Inc.*: In Luzemburgh scrissi [...] *Expl.*: ... intieramente la sanità ...

Sobre la salud del Rey.

ASN (Archivi farnesiani, Fascia 2). Margarita de Parma a Aldobrandino. Namur, 4 de septiembre de 1580. Poulet, *Correspondance*, Apéndice, tom. VIII, p. 537. Italiano. *Inc.*: Vi potete ricordare che l'altra volta [...] *Expl.*: ... non mi alargherò per hora in altro.

Instrucciones de Margarita a Aldobrandino.

ASN (Archivi farnesiani), nº 1736. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 4 de septiembre de 1580. Poulet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 134. Italiano. *Inc.*: Je supplieray V. A. [...] *Expl.*: ... je ne ferai ceste plus longue.

Sobre la gripe que afectó Europa y también a Granvelle. Muy interesante la descripción. Asuntos de los Países Bajos, Portugal y la sentencia.

ASN (Archivi farnesiani), nº 1735. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 15 de septiembre de 1580. Poulet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 140. Italiano. *Inc.*: Depuis mes dernières [...] *Expl.*: ... point de moins que de la vie.



Enfermedad del rey y éxitos en Portugal.

ASN (Archivi farnesiani, Fascia 2, nº 279). Margarita de Parma a Aldobrandino. Namur, 30 de septiembre de 1580. Pouillet, *Correspondance*, Apéndice, tom. VIII, p. 555. Italiano. *Inc.*: Le dui vostre scritteci da Lione [...] *Expl.*: ... che per hora non vi diremo altro.

Sobre las instrucciones de Aldobrandino que va a Madrid por a vía de Nantes, y la conjura contra su marido.

BMB, Ms. Granvelle 31 ff. 89-91 y ASN, fascia nº 1736. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 30 septembre 1580. Pouillet, *Correspondance*, tom. VIII. Autógrafa. Italiano. *Inc.*: Con la alligata mia lettera [...] *Expl.*: ... Di Namur alli XXX di settembre 1580.

Agradece sus consejos y el secreto de sus confidencias. Consejos de buen gobierno. Claudio Lando, Samaniego, Aldobrandino. Preocupación por la salud del Rey.

ASN (Archivi farnesiani), nº 1735. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 30 de septiembre de 1580. Pouillet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 141. Francés. *Inc.*: J'escriviz a V. A. [...] *Expl.*: ... que je ne le voye arriver.

Sobre la enfermedad del Rey y la victoria en Portugal. Sabe que Madama envía de nuevo a Aldobrandino.

ASN, Fascia nº 1736. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 3 de octubre de 1580. Autógrafa. Italiano. Pouillet, *Correspondance*, tom. VIII, p.154. *Inc.*: Questa sera mi è venuto [...] *Expl.*: ... servire a Sua Maestà

Comunica el júbilo de haber recibido la adhesión de la villa de Nivella.

ASN, Fascia nº 1736. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 16 de octubre de 1580. Autógrafa. Italiano. Pouillet, *Correspondance*, tom. VIII, p.157. *Inc.*: La vertuet souffisance [...] *Expl.*: ... Catholicque Religion est tant combaptue.

Sobre la religión y el doyen de Cambray.

ASN, Fascia nº 1736. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 16 de octubre de 1580. Autógrafa. Italiano. Pouillet, *Correspondance*, tom. VIII, p.157. *Inc.*: Aldobrandino est enfin arrivé [...] *Expl.*: ... cest lettre que la signature.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 94r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 1<sup>o</sup> y 11 de noviembre de 1580. Copia. Francés. *Inc.*: Je scripvis a Vostre Alteze [...] *Expl.*: ... De Madrid ce XI de novembre 1580.

Narra el asalto a un correo de los hugonotes. Muerte de la reina Anne. Portugal. Envían a Juan Bautista de Tassis embajador a Francia. Le han recomendado la correspondencia que debe mantener con Margarita de Parma.

ASN (Archivi farnesiani, Fascia 2, n° 264). Margarita de Parma a Felipe II. Namur, 17 de noviembre de 1580. Italiano. Poulet, *Correspondance*, Apéndice, tom. VIII, p. 561. *Inc.*: Ben può la Maestà Vostra [...] *Expl.*: ... et a Vostra Maestà...

Se alegra de saber que el rey está bien. Ha mandado a Aldobrandino. Como llegó antes de que expirasen los seis meses del gobierno de su hijo, le pidió a su hijo que continuara hasta que se cumpliera el término.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 97. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 17 de noviembre de 1580. Autógrafa. Italiano. Poulet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 183. *Inc.*: Potrà V. S. III<sup>ma</sup> haver inteso [...] *Expl.*: ... Di Namur alli XVII di novembre 1580.

Sobre la salud de Granvelle. La conspiración de Claudio Lando contra su marido.

ASN (Archivi farnesiani, Fascia 2, n° 282). Margarita de Parma a Aldobrandino. Namur, 18 de noviembre de 1580. Italiano. Poulet, *Correspondance*, Apéndice, tom. VIII, p. 565. *Inc.*: Con don Félix de Aragón [...] *Expl.*: ... aspettando vostre lettere.

Sobre las cartas enviadas, la salud del Rey y sobre la sorprendente decisión de dividir el gobierno entre ella y su hijo, cosa que no cree conveniente para el gobierno. Argumentos contra tal decisión. Asuntos de su dote, la conspiración de Claudio Landi y sobre las noticias que llegan.

ASN (Archivi farnesiani, Fascia 2, n° 267). Margarita de Parma a Felipe II. Namur, 2 de diciembre de 1580. Italiano. Poulet, *Correspondance*, Apéndice, tom. VIII, p. 573. *Inc.*: Non poteva seguire accidente [...] *Expl.*: ... ogni maggior felicità et contento.

Condolencias por la muerte de la Reina.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 100r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 9 de diciembre de 1580. Copia. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 198. *Inc.*: Je respondray par ceste a celle qu'il ha pleu [...] *Expl.*: ... De Madrid, ce IX de decembre 1580

Respuesta a la del 17 de noviembre, sobre la salud propia y la del rey, la conspiración, las vacantes en la administración por los fallecimientos de los servidores del rey.

ASN (Archivi farnesiani, Fascia n° 1735). Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid. 10 de diciembre de 1580. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 201. *Inc.*: J'useray de la grâce que V. A. [...] *Expl.*: ... tant à S. M. que à Aldobrandino.

ASN (Archivi farnesiani, Fascia n° 1735). Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 10 de diciembre de 1580. Italiano. Poulet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 201. *Inc.*: Assai presto mi è venuto [...] *Expl.*: ... l'allegato plico all' Aldobrandino.

ASN (Archivi farnesiani, Fascia n° 1735). Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 25 de diciembre de 1580. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 227. *Inc.*: Les François nous font [...] *Expl.*: ... que me sera possible.

ASN (Archivi farnesiani, Fascia n° 1735). Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid. 29 de diciembre de 1580. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 231. *Inc.*: Le prévost Fonch [...] *Expl.*: ... tout ce que je sçauroye dire.

ASN (Archivi farnesiani, Fascia n° 1735). Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 3 de enero de 1581. Italiano. Poulet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 233. *Inc.*: L'ultima lettera che di V. S. [...] *Expl.*: ... con ogni suo contento.

ASN (Archivi farnesiani, Fascia n° 1735). Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 6 de enero de 1581. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 241. *Inc.*: Doverrà scrivere il Principe [...] *Expl.*: ... tutto quel mi occorre.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 122r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 7 de enero de 1581. Copia. Francés. ASN (Archivi farnesiani, Fascia n° 1735) Poulet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 242. *Inc.*: J'escripviz a V. A. par le courier [...] *Expl.*: ... et souvent se perdent.

Sobre la interceptación de los correos, la salud del rey y asuntos de estado.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 124r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 10 de enero de 1581. Copia. Italiano. ASN (Archivi farnesiani, Fascia n° 1735) Poulet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 245. *Inc.*: Mi persuado che a V. S. Ill<sup>ma</sup> siano noti [...] *Expl.*: ... Di Namur alli X di gennaio 1581.

Solicita una ayuda para Madame de Beauvoix, viuda con un hijo.

ASN (Archivi farnesiani, Fascia 2, n° 72). Felipe II a Margarita de Parma. Elvas, 13 de enero de 1581. Francés. Poulet, *Correspondance*, Apéndice, tom. VIII, p. 581. *Inc.*: Vous entendrez par les copies [...] *Expl.*: ... non mi alagherò per hora in altro.

Sobre el Duque de Lorena

ASN (Archivi farnesiani, Fascia n° 1736). Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 20 de enero de 1581. Italiano. Poulet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 246. *Inc.*: Vedrà V. S. Ill<sup>ma</sup> per il duplicato [...] *Expl.*: ... la prosperità et felicità di V. S. Ill<sup>ma</sup>.

ASN (Archivi farnesiani, Fascia n° 1736) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 20 de enero de 1581. Italiano. Poulet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 246. *Inc.*: La lettera che di mano [...] *Expl.*: ... fare ogni buono e caldo ofitio.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 125. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 5 y 20 de febrero de 1581. Copia. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 254. *Inc.*: J'ay reçeu la lettre de Vostre Alteze [...] *Expl.*: ... De Madrid, ce V fevrier 1581.

Sobre las cartas españolas en cifra del príncipe Alessandro. Se pone a su servicio sobre los asuntos tocantes al gobierno del Príncipe Alessandro. Da su opinión sobre la situación y actitud del Rey. Sobre el matrimonio de la nieta con el Duque de Mantua. Ha escrito al Senado de Milán sobre el asunto de Claudio Lando. Sobre el asunto de la dote de Margarita, el Virrey de Nápoles y el Duque de Florencia. Diputados de Borgoña y consejeros d'Assonleville

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 131. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 20 de febrero de 1581. Copia. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 264. *Inc.*: Je feray ces deux mots [...] *Expl.*: ...

La princesa habrá llegado a Mantua antes de Carnaval. Sobre los cuidados del Rey. Idiáquez y Granvelle hacen lo posible por conseguir el dinero que Madama pide. El Rey estudia las cartas de Madama. Se cita a Aldobrandino. El Duque de Terranova y el gobierno de Cataluña. Claudio Lando y el Cavalier Biondo.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 131. Margarita de Parma a Felipe II. Namur, 27 de marzo de 1581. Copia. Italiano. Poulet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 282. *Inc.*: Con infinito desiderio sto aspettando [...] *Expl.*: ... Di Namur alli 27 di marzo 1581.

Espera que de regreso a Castilla, después de haber dejado en orden los asuntos de Portugal, pueda ocuparse del gobierno de los Países Bajos.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 133. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. S.l., 30 de marzo de 1581. Copia. Italiano. Poulet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 284. *Inc.*: Poiché chiaramente si vede [...] *Expl.*: ...

La interceptación de los correos por parte de los franceses obliga a duplicar las cartas. Consideraciones secretas en cifra sobre la actitud del Rey y el gobierno de los Países Bajos.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 135r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita. Madrid, 2 de abril de 1581. Italiano. ASN, (Archivos farnesiano, Fascia 1735). Poulet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 294. *Inc.*: Le Roy actend avec fort grand désir [...] *Expl.*: ... cy-après trop dommageable.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 135r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita. Madrid, 8 de abril de 1581. Francés. ASN, (Archivos farnesiano, Fascia 1735). Poulet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 294. *Inc.*: J'envoya ung paquet mien [...] *Expl.*: ... elle peult recevoir service.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 139. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 10 de abril de 1581. Italiano. ASN, (Archivi farnesiani, fascia 1736). Poulet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 299. *Inc.*: Per la via di Lione scrissi [...] *Expl.*: ... molto sua prudentia immaginare.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 141r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 17 de abril de 1581. Italiano. Poulet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 302. *Inc.*: Par le dernier ordinaire [...] *Expl.*: ... pour son contentement.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 141r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita. Madrid, 30 de abril de 1581. Italiano. ASN, (Archivi farnesiani, Fascia 1735). Poulet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 302. *Inc.*: Les lettres de V. A. [...] *Expl.*: ... ne soit de retour.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 145r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 14 de mayo de 1581. Francés. ASN, (Archivi farnesiani, Fascia 1735). Poulet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 312. *Inc.*: Par ung courier [...] *Expl.*: ... que tant emporte.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 149. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 16 de mayo de 1581. Italiano. ASN, (Archivi farnesiani, Fascia 1735). Poulet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 317. *Inc.*: A V. S. III<sup>ma</sup> scrissi [...] *Expl.*: ... li conosco molto zelosi.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 149. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 16 de mayo de 1581. Italiano. ASN, (Archivi farnesiani, Fascia 1735). Poulet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 322. *Inc.*: Scrivo a V. S. III<sup>ma</sup> con un'altra lettera [...] *Expl.*: ... et li prego ogni felicità.

ASN, (Archivi farnesiani), Fascia 1735. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 16 de mayo de 1581. Italiano. Poulet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 326. *Inc.*: Per la via di Lione [...] *Expl.*: ... desiderandoli da Nostro Signore.

ASN, (Archivi farnesiani), Fascia 1735. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 21 de mayo de 1581. Italiano. Poulet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 327. *Inc.*: Alli 16 del presente per la via delli Capponi et Spina di Lione [...] *Expl.*: ... dalla perplessità che mi trovo.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 151. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 26 de mayo de 1581. Francés. ASN, (Archivi farnesiani, Fascia 1735). Poulet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 329. *Inc.*: J'auray bien peu à dire [...] *Expl.*: ... et ceulx du sang.

ASN, (Archivos farnesiano), Fascia 1736. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 29 de mayo de 1581. Poulet, *Correspondance*, p. 331. *Inc.*: Ritornandosene hora in Spagna Mario Cardovino [...] *Expl.*: ... a lei desidero ogni bene.

Credenciales para Cardovino.

ASN, (Archivos farnesiano), Fascia 1736. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 4 de junio de 1581. Poulet, *Correspondance*, p. 332. *Inc.*: J'ay receu les lettres de V. A. [...] *Expl.*: ... L'on verra quel sera son advis.

Credenciales para Cardovino.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 153. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle I. Namur, 7 de junio y 14 de julio de 1581. Italiano. ASN, (Archivi farnesiani, Fascia 1736). Poulet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 336. *Inc.*: Alli 16 del passato per la via di Lione [...] *Expl.*: ... ogni felicità et contento.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 159r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 20 de junio de 1581.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 163. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 10 de julio 1581.

BMB, ms. Granvelle 31, f. 164r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 10 de julio de 1581. Italiano. *Inc.* : Altre volte ho raccomandato [...] *Expl.* : ... Di Namur addi X di iuglio 1581.

Escribe para favorecer al doctor Alonso del Hoyo para la plaza de Presidente de la Regia Sommaria de Nápoles debido a la muerte de su antecesor Martin Velez della Penna.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 166r. Margarita de Parma a Felipe II. Namur, 10 de julio de 1581. *Inc.* : Questi giorni adietro ho ricevuto [...] *Expl.* : ... Di Namur addi X di iuglio 1581.

Le adjunta a esta carta una copia de documentos conmemorativos y unas reclamaciones que se le dieron cuando pasó por la Provincia de Contea Borgoña; además de un sumario. Avisa a Felipe II de que no ha recibido una de sus cartas y le felicita por elegir a Guiglielmo de Pamel como Presidente del Consejo.

BMB, ms. 31 f. 168r. Margarita de Parma a Felipe II. Namur, 10 de julio de 1581. Italiano. Copia. *Inc.* : Giuntamente con un'altra mia lettera [...] *Expl.* : ... per parte delli Stati di Borgogna.

Adjunta los documentos conmemorativos y las reclamaciones que le dieron a su paso por Contea Borgoña y un sumario con el nombre de las personas que se los entregaron. Advierte de no publicarlos todos en el momento y hacerlo a su conveniencia. Favorece al doctor Froissant.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 169r. Lista de personas que presentaron una solicitud durante el paso de la duquesa de Parma por el condado de Borgoña.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 176r. Margarita de Parma a Felipe II. Namur, 10 de julio 1581.

*Inc.* : Giuntamente con un'altra mia lettera [...] *Expl.* : ... per parte delli Stati di Borgogna.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 178r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 10, 13 y 14 de julio de 1581. Italiano. *Inc.* : Con l'alligato spaccio mando a [...] *Expl.* : ... Di Namur addi X di iuglio 1581.

Avisa del envío de los documentos, las reclamaciones y del sumario pidiéndole que la avise al recibirlos. Además le informa de que no le manda las copias porque ocupan demasiado espacio. BMB, ms. 31 f. 178. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 10, 13 y 14 de julio de 1581. Italiano. *Inc.* : Per la lettera di V. S. III<sup>ma</sup> [...] *Expl.* : ... Namur alli XIII di iuglio 1581.

Escribe dolida para contarle que su hijo, Alejandro Farnese, no acepta compartir el gobierno de los Países Bajos con ella y eso le disgusta. Además de que este hecho va en contra de las órdenes de Su Majestad. Está preocupada por ello y le escribe a Felipe II favoreciendo la decisión de su hijo.

BMB, ms. 31 f. 178. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 10, 13 y 14 de julio de 1581. Italiano. *Inc.* : Quattro lettere di V. S. III<sup>ma</sup> [...] *Expl.* : ... Di Namur, alli XIII di iuglio 1581.

Acerca de la resolución de Su Majestad sobre el gobierno de los Países Bajos. Habla de la disputa entre el duque de Alason y el Rey de Francia. Le manda escrituras que recibió al pasar por Contea Borgoña junto a un sumario. Pide que su marido mantenga la jurisdicción de sus tierras en Nápoles y que se favorezca a Doña Juana y a Pietro Aldobrandino.

BMB, ms. Granvelle 31, f. 157r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 14 de julio de 1581. Italiano. *Inc.*: Scrivo a Sua Maestà supplicandola [...] *Expl.*: ... et particolarmente in questi tempi.

Escribe para favorecer al Conde de Berlamont en el cargo de Consejero de Estado debido a la muerte de su antecesor el Conde de Reux.

BMB, ms. 31 f. 198r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 5 de agosto de 1581. Italiano. *Inc.*: Alli X, XIII e XIII el passato [...] *Expl.*: ... Di Namur allí 5 de agosto 1581.

Considera que el correo ha sido intervenido por los enemigos; procurará aumentar la seguridad. Ha pedido a Alejandro Farnese que la mantenga informada y que le mande copia de las escritas después del 4 de junio. Espera la resolución de Felipe II sobre el gobierno. Sobre el Coronel Fronsbergh.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 185r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 29 y 31 de julio de 1581.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 200r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 7 y 18 de agosto de 1581.

BMB, ms. 31 f. 209r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 3 de septiembre de 1581.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 213r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 5 y 13 de septiembre de 1581. Italiano. *Inc.*: Per la mia di Lione [...] *Expl.*: ... Di Namur allí 5 di settembre 1581.

Sobre la llegada de Aldobrandino con la correspondencia y su partida en cuatro días.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 219r. Margarita de Parma a Felipe II. Namur, 13 de septiembre de 1581. Italiano. Poulet, *Correspondance*, tom. VIII, p. 586. *Inc.*: Arrivò qui Pietro Aldobrandino [...] *Expl.*: ... vaciando humilissimamente le mani alla Maestà Vostra.

Lleva quince meses esperando las órdenes. Alejandro no quiere dividir los cargos ni el gobierno de los Países Bajos. Pide licencia para poder volver a Italia.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 221r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 15 de septiembre de 1581.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 227r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 29 de septiembre de 1581.

BMB, Ms. Granvelle 87 f. 111r. Margarita de Parma a M. de Very. Namur, 29 de septiembre y 18 de octubre de 1581.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 228r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 14 de octubre de 1581.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 232r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 28 de octubre de 1581.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 236r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 13 de noviembre de 1581.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 237r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 18 de noviembre de 1581. *Inc.*: A V. S. Ill<sup>ma</sup> scrissi [...] *Expl.*: ... Namur allí XVIII di novembre 1581.

Confía en que Aldobrandino le haya dado las instrucciones y le agradece los consejos. Sigue esperando la respuesta y la resolución de Felipe II. Se alegra del rumbo que siguen los asuntos de Portugal y desea que Felipe II regrese a Castilla cuanto antes. Según las nuevas del embajador Don Pedro de Mendoza, la Emperatriz debería de encontrarse ya en España. Pide que favorezca al duque de Parma con la expedición a sus tierras en Nápoles y con la conjura del



conde Claudio Landi. Nuevas de Alejandro Farnese. Tras la muerte de Monseñor di Morbech, se vió obligada a recomendar a alguien que no considera que sea apto para el cargo.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 239r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 25 de noviembre de 1581.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 243r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 4 de diciembre de 1581. *Inc.* : Avanti hieri per la via di Lione [...] *Expl.* : ... Namur, alli IIII di decembre 1581.

Se alegra de la victoria de su hijo, Alejandro Farnese, en Tornai. Además le pide que favorezca a su marido, el duque Octavio, con el asunto de sus tierras.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 245r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 10 de diciembre de 1581.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 247r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 20 de diciembre de 1581.

BMB, Ms. Granvelle 87 f. 124r. Margarita de Parma a M. de Vergy. Namur, 20 de diciembre de 1581.

BMB, Ms. Granvelle 37 f. 51r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 20 y 25 de diciembre de 1581. Italiano. *Inc.*: Essendo informata che nel vescovo [...] *Expl.*: ... Di Namur, allí 20 di dicembre 1581.

Escribe para favorecer al obispo de Sessa.

BMB, Ms. Granvelle 31 f. 251r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 22 de diciembre de 1581.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 2). Aldobrandino a Margarita de Parma. Lisboa, 1 de enero de 1582. Italiano. Autógrafa. Cifrada. Pouillet, *Correspondance*, tom. IX, p. 585. *Inc.*: Serenissima Madama, Scritti a Vostra Altezza [...] *Expl.*: ... et le pregho ogni maggior felicità.

Pier Francesco Nicelli le informa de la reducción de Tournay. Felipe II está contento por la reducción de Cambrai y ha aprovechado para hablarle de los particulares del cardenal Farnese. Informa de las patentes y provisiones para el gobierno de las Fiandras que ha mandado Felipe II, para cuando sean necesarias. Pide la licencia de Margarita para volver a Italia. Gugliamas recibe una carta de Alejandro Farnese acerca del castillo de Plasencia y Aldobrandino le aconseja.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 2). Aldobrandino a Margarita de Parma. Lisboa, 2 de enero de 1582. Italiano. Autógrafa. Cifrada. Pouillet, *Correspondance*, tom. IX, p. 590.

*Inc.:* Serenissima Madama, Doppo l'haver hieri [...] *Expl.:* ... et pregandole ogni maggior felicità.

Ha sabido por el señor Don Juan Idiaquez acerca de las cartas que Su Majestad pretende mandarle a ella y a su hijo sobre los particulares del gobierno. La informa de que Alejandro Farnese recibirá el gobierno entero de los Países Bajos pero quiere que ella se entretenga un poco más en esas tierras para que ejerza la parte de la misericordia.

BMB, Ms. Granvelle 37 f. 65r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 6 y 16 de enero de 1582. Italiano. *Inc.:* Vengono da Sua Maestà il burghermo [...] *Expl.:* ... Di Namur, allí 16 di gennaio 1582.

Informa de la visita del burgomaestre y del alcalde de la Vila de Groninga. Pide también que se les favorezca en la conservación y beneficio de esta ya que se ha mostrado devota y obediente al Rey.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1652). Margarita de Parma a Aldobrandino. Namur, 6 de enero de 1582. Italiano. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 595. *Inc.:* Per la via di Lione [...] *Expl.:* ... tiene in regno con conditione...

Todavía esperan la resolución de Felipe II. Le escribe Samaniego que se ha resuelto en consejo conceder al señor duque de Parma la autorización para vender sus tierras en el reino de Nápoles a condición.

ASN (Archivi farnesiani, fascículo 1652). Margarita de Parma a Samaniego. Namur, 6 de enero de 1582. Italiano. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 596. *Inc.:* Vi scrivessimo allí 20 del passato, [...] *Expl.:* ... doppo quelle de' 20 di novembre.

Acerca de la resolución del señor duque de Parma para vender sus tierras en el reino de Nápoles; consideración de las grandes expensas del viaje de Don Ranuccio para servir a la Emperatriz en el viaje a Génova; los créditos por su provisión del año anterior que se mandan por duplicado. No tiene nuevas de Aldobrandino desde noviembre.

ASN (Archivi farnesiani, fascículo 2). Aldobrandino a Margarita de Parma. Lisboa, 7 de enero de 1582. Italiano. Autógrafa. Cifrada. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 597. *Inc.:* Serenissima Madama, Hoggi sono otto giorni [...] *Expl.:* ... le pregho ogni maggior felicità.

Felipe II confía en que Margarita no dejará de aceptar su voluntad. Sobre el cardenal Farnese, Su Majestad muestra satisfacción y buena voluntad. Recomendó al conde de Mansfelt. Pier Francesco Nicelli tuvo audiencia con Felipe II y le contó el estado presente del País y le habló de los particulares del castillo de Plasencia. Todo el pensamiento de Felipe II se encuentra en las provisiones para la expedición de la isla Tercera. La Emperatriz ha pasado las fiestas reales en Barcelona.

ASN (Archivi farnesiani, fascículo 2). Aldobrandino a Margarita de Parma. Lisboa, 15 de enero de 1582. Italiano. Autógrafo. Cifrada. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 604. *Inc.*: Serenissima Madama, scrissi a Vostra Altezza [...] *Expl.*: ... et pregandole ogni felicità.

Alejandro Farnese estuvo en Lille y recibió el crédito de 600 mil escudos; se habla de una asignación mensual. Esperan noticias de Florencia, del Gran Duque. Informó al Presidente de Flandes y a Don Juan Idiáquez de las nuevas del gobierno y la prolongación de la estancia de Margarita; le aconsejan que no se oponga a la decisión de Su Majestad. Alejandro Farnese aconseja al Rey de no convocar los Estados Generales sino de escribir una a una a todas las provincias. Pietro de Medici se contenta de servir bajo las órdenes de Alejandro Farnese. Felipe II tiene en buena consideración al Cardenal Farnese. Se está preparando la armada que irá a la Isla Tercera bajo las órdenes del marqués Santa-Cruz. Samaniego le dará nuevas de la Emperatriz.

BMB, Ms. Granvelle 32 f. 11r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 20 de enero de 1582. Poulet, *Correspondance*, tom. IX. *Inc.*: J'ay receu maintenant par le voye [...] *Expl.*: ... a sa volonté p. 28.

Lamenta el retraso, del que no es responsable

ASN (Archivi farnesiani, fascículo 2). Margarita de Parma a Juan Idiáquez. Namur, 23 de enero de 1582. Italiano. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 614. *Inc.*: Per il duplicato che va [...] *Expl.*: ... mi stenderò in altro, onde, etc.

Escribe acerca de la resolución de Su Majestad sobre los particulares del gobierno ya que todavía no ha recibido respuesta. A propósito de los demás asuntos se remite a Aldobrandino a quien pide que favorezca en todo. Recomienda al conde de Mansfelt.

BMB, Ms. Granvelle 37 f. 73r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 25 de enero de 1582. Italiano. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 491. *Inc.*: Quanto a V. S. *Expl.*: a cura di Robustier.

Agradece lo que ha hecho en la causa contra Claudio Landi. Piensa que no se trata bien a Mansfelt. Sobre los asuntos de Flandes escribirá su hijo.

ASN (Archivi farnesiani, fascículo 1682). Alejandro Farnese a Margarita de Parma. Tornai, 28 de enero de 1582. Italiano. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 615. *Inc.*: Doppo l'ultima mia mi ritrovo [...] *Expl.*: ... con' mio particular dispiacere.

Le agradece sus consejos que le parecen muy prudentes y razonables. Informa de que si Su Majestad no obtiene el consenso general para poder mandar españoles, conforme a capítulos de la reconciliación y la interpretación de los Consejeros que tienen voto en la congregación de dichos Estados, podrá mandarlos de igual manera ya que los franceses tienen Cambrai y el duque de Alançon se prepara para tomar indebidamente posesión de los Estados. Posibilidad de que Arras, Hesdin y Bapame entren en la resolución de los Estados. Ricciardet va a tomar posesión del cargo de Presidente de la provincia de Arras. Si Su Majestad rompe con Francia mandará a los españoles a los Países Bajos. Le manda nuevas descifradas de Inglaterra.

Alessandro Farnese a Margarita de Parma. Tornai, 2 de febrero de 1582. Pouillet, *Correspondance*, tom. IX, p. 623.

Alessandro Farnese a Margarita de Parma. Tornai, 2 de febrero de 1582. Pouillet, *Correspondance*, tom. IX, p. 624.

BMB, Ms. Granvelle 32 f. 23r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 3 de febrero de 1582. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. IX, p. 46. *Inc.*: Après avoir respondu *Expl.*: et me recommandant.

Será sincero en su discurso. Coincide en su análisis sobre los asuntos de Francia. Aldonbrandino la informará de otros asuntos.

BMB, Ms. Granvelle 37 f. 78r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 12 de febrero de 1582.

El rey ha decidido otorgar el cargo a Alejandro. Por Aldobrandino conocerá más noticias. Sobre Claudio Landi. Llegada de la emperatriz

BMB, Ms. Granvelle 32 f. 35r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 18 de febrero de 1582. Pouillet, *Correspondance*, tom. IX, p. 69. *Inc.*: J'ay receu la lettre [...] *Expl.*: ... que en escripue.

ASN (Archivi farnesiani, fascículo 1658). Margarita de Parma a Felipe II. Namur, 22 de febrero de 1582. Italiano. Pouillet, *Correspondance*, tom. IX, p. 634. *Inc.*: Il duplicato d'una lettera di [...] *Expl.*: ... le bacio con ogni humiltà le mani.

Estima que no podría haber tomado mejor resolución que entregar el gobierno entero de los Países Bajos a Alejandro Farnese. Aunque seguirá las órdenes de Su Majestad, espera poder regresar pronto a Italia; confía, mientras tanto, no tener que trasladarse de Namur. Sobre las provisiones que, aunque llegan puntuales, son escasas. Vuelve a recomendar al conde de Mansfelt. Celebra que las provincias reconciliadas se sometan a la voluntad del Rey y espera que los asuntos de Portugal se pongan en orden para que pueda regresar a Castilla.

Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, último de febrero de 1582. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. IX, p. 85. *Inc.*: Passant par icy [...] *Expl.*: ... pour la servir.

BMB, Ms. Granvelle 87 f. 128r. Margarita de Parma a M. de Vergy. Namur, 15 de febrero y 6 de marzo 1582.

BMB, Ms. Granvelle 37 f. 88r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvele. Namur, 22 de febrero y 4 de marzo de 1582. Pouillet, *Correspondance*, tom. IX, p. 496.

Lamenta que sufra tanto de la gota. El rey manda a Aldobrandino

Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 4 de marzo de 1582. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. IX, p. 85. *Inc.*: Les lettres venues maintenant [...] *Expl.*: ... très bonne et longue vie.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1736) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. S. 1., 4 de marzo de 1582. Italiano. Pouillet, *Correspondance*, tom. IX, p. 504. *Inc.*: L'Abate di Sancto Vasto [...] *Expl.*: ... da Iddio ogni felicità.

BMB, Ms. Granvelle 32 f. 47r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 19 de marzo de 1582. Pouillet, *Correspondance*, tom. IX, p. 98. *Inc.*: Les lettres que me sont venues [...] *Expl.*: ... Dieu le luy donne bon.

Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 30 de marzo de 1582. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. IX, p. 112. *Inc.*: Matthis Belbain m'a adressé [...] *Expl.*: ... le Duc de Medina Sidonia y yra ou non.

BMB, Ms. Granvelle 37 f. 99r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 31 de marzo – 3 de agosto de 1582.

ASN (Archivi farnesiani, fascículo 1682). Alejandro Farnese a Margarita de Parma. Tornai, 2 de abril de 1582. Italiano. Pouillet, *Correspondance*, tom. IX, p. 655. *Inc.*: Dio sa l'allegrezza che mi ha apportata [...] *Expl.*: ... dal Signore le prego ogni contento.

Ha recibido menosprecio por parte de villas y particulares. No sabe cuáles son las intenciones de Felipe II; no tiene noticias de la Corte. El Marqués está en Lentz; ha pagado a viejos regimientos alemanes para que vayan hacia allí. Ha sido forzado a hacer una leva en Borgoña. Desea que Monseñor de Andalot sirva a Su Majestad. Acerca del conde de Scamplit. Las instrucciones para la Dieta Imperial están establecidas; el consejero Alsteyn hará participe a Margarita. Se mandará un correo a Aquisgrana, se intentará sustentar la religión. Las escrituras de los Diputados de Marville sobre los asuntos de Loreno estan todavía en consulta. No sabe si d'Orange está muerto.

ASN (Archivi farnesiani, fascículo 1682). Alejandro Farnese a Margarita de Parma. Tornai, 6 de abril de 1582. Italiano. Pouillet, *Correspondance*, tom. IX, p. 657. *Inc.*: Serenissima Signora mia Osservandissima, [...] *Expl.*: ... et commandi quel che sarà servita.

Dado que los enemigos intentaron tomar Namur, manda en diligencia al conde Berlaymont para la seguridad de la ciudad. Le parece bien que Margarita haya retenido al capitán Camillo Sacchini. Procurará favorecer a Gio Vanderee en todo lo que pueda. Avisos de la salud del duque Farnese. Don Sancho de Padilla le ha mandado un despacho de Felipe II sobre la movilización de los españoles; lo reenvía a Milán para agilizar el proceso. Le manda al conde Niccolo Cesis.

BMB, Ms. Granvelle 97 f. 290v. Pierre Aldobrandino a Margarita de Parma. Lisboa, 8 de abril de 1582.

BMB, Ms. Granvelle 32 f. 61r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 16 de abril de 1582. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 131. *Inc.*: Je n'ay nulles lettres [...] *Expl.*: ... l'on verra ce qu'on sera.

ASN (Archivi farnesiani, fascículo 1652). Margarita de Parma a Felipe II. Namur, 18 de abril de 1582. Italiano. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 665. *Inc.*: Alli 22 di febbraio feci risposta [...] *Expl.*: ... et intiera sua satisfattione et contentezza.

Solicita de nuevo la resolución para poder regresar a Italia. Ya le informó de los diputados elegidos para tratar los asuntos de Lorena y le envía copia de la comisión y las instrucciones dados a dichos diputados que estuvieron en Mareville en conferencia con los de Lorena. Pide un remedio para la Condado de Borgoña, siendo una provincia imporante. Le avisa de la importancia de las provisiones y las fuerzas necesarias para mantener el orden ya que Alanson ha tomado Amberes y procura la llegada de franceses. Solicita que meta en orden todo lo que se ha de tratar en la próxima Dieta Imperial. Acerca de los peligros de Aquisgrana y Colonia.

BMB, Ms. Granvelle 87 f. 136r. Margarita de Parma a M. de Vergy. Namur, 20 de abril de 1582.

ASN (Archivos farnesiano, fascia 1652) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 23 de abril de 1582. Italiano. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 505. *Inc.*: Ben può V. S. [...] *Expl.*: ... ogni felicità et contento.

Sobre su enfermedad. Mando el duplicado de cartas anteriores. Pide que le hable claramente sobre todos los asuntos. Agradece el dinero que el rey le manda pero es insuficiente.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1652) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. S. l. 25 de abril de 1582. Italiano. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 515. *Inc.*: Il non pote rio scrivere [...] *Expl.*: ... indispositione.

BMB, Ms. Granvelle 32 f. 74r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 27 de abril de 1582. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 151. *Inc.*: J'ay respondu [...] *Expl.*: ... et à la reste.

BMB, Ms. Granvelle 97 f. 284v. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 27 de abril de 1582.

BMB, Ms. Granvelle 32 f. 85r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 12 de mayo de 1582. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 162. *Inc.*: Il y a bien longtemps [...] *Expl.*: ... très bonne et longue vie.

BMB, Ms. Granvelle 102 f. 108r. Margarita de Parma al elegido de Tournay. Namur, 17 de mayo de 1582.

BMB, Ms. Granvelle 32 f. 91r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 26 de mayo de 1582. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 516.

Le habla de su salud y sobre los asuntos remite a lo que le escribe su hijo  
ASN (Archivi farnesiani, fascia 1652) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 31 de mayo de 1582. Italiano. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 516 *Inc.*: Vedrà V. S. I. per il duplicato [...] *Expl.*: ...da Iddio ogni felicità.

BMB, Ms. Granvelle 32 f. 97r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 10 y 22 de junio de 1582. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 181 y 192. *Inc.*: J'ay receu la lettre [...] *Expl.*: ... que je voudrois.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1652) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 16 de junio de 1582. Italiano. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 523. *Inc.*: Al ultimo del passato scrissi [...] *Expl.*: ...non mi stenderò in altro.

Sobre los avisos y cosas varias de la situación política

Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 23 de junio de 1582. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 196. *Inc.*: Le prelat de Saint Vastz [...] *Expl.*: ...par plus longue lettre.

ASN (Archivi farnesiani) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. S. I. 26 de junio de 1582. Italiano. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 196. *Inc.*: Alla lettera [...] *Expl.*: ... ogni felicità.

BMB, ms. 37 f. 108r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 26 de junio de 1582. Italiano. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 196. *Inc.*: Alla lettera [...] *Expl.*: ...ogni felicità.

Sobre la villa de Audernade y la pronta victoria de Alejandro Farnese. Le adjunta unos pliegos y le pide que le mande con el próximo correo ciertas cosas que Samaniego quiere eviarle.

BMB, ms. 37 f. 110r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 30 de junio de 1582. Italiano. *Inc.*: Scrissi a V. S. Ill<sup>ma</sup> alli 16 del presente [...] *Expl.*: ... Di Namur, allí 30 di giugno 1582.

Informa de su indisposición durante su viaje. Considera que Felipe II debería regresar a Castilla e le informa de la inminente victoria de Audernarde. Pide la resolución de sus particulares, provisiones de dinero para la gente de Italia y que Granvelle favorezca al elegido de Tournai, Morillon.

ASN (Archivos de la audiencia, Fascia 214). Claude de Withem a Margarita de Parma. Limbourg, 5 de julio de 1582. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 700. *Inc.*: Madame, Pur ma précédente [...] *Expl.*: ... voulloir faire remédier en toute diligence.

Llegada de los enemigos; quemaron el pueblo de Eupen y se dirigen hacia Cornelis Munster, cerca de Lembourg. Sus espías le informan más particularmente de sus planes: romper la Loufplaetze y derrotar al regimiento. No tiene medios para ayudar al pueblo y pide un remedio con toda diligencia.

BMB, Ms. Granvelle 32 f. 118r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 7 de julio de 1582.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1652) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 7 de julio de 1582. Italiano Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 528. *Inc.*: Alla lettera di V. Signoria [...] *Expl.*: ... facendo fine resto, etc.

Claude de Withem a Margarita de Parma. Limbourg, 9 de julio de 1582. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 705.

Claude de Withem a Margarita de Parma. Limbourg, 15 de julio de 1582. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 711.

BMB, Ms. Granvelle 32 f. 141r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 21 de julio de 1582. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 241. *Inc.*: Avec grande raison [...] *Expl.*: ... Vostredite Altèze.

Margarita de Parma a Idiáquez. Namur, 28 de julio de 1582. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 720.

BMB, ms. 37 f. 115r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 28 de julio de 1582. Italiano. *Inc.*: Scrisi a V. S. Ill<sup>ma</sup> alli 7 del [...] *Expl.*: ... Namur alli 28 di luglio 1582.

Informa de que Alejandro Farnese podría hacer grandes cosas con las provisiones necesarias que piden desde hace tanto tiempo. Le comunica que han mandado al conde d'Arimberghe y al consejero Hattestein a la Dieta Imperial en nombre del Rey y que los enemigos están interceptando el correo que llega de España.

BMB, Ms. Granvelle 32 f. 154r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 3 de agosto de 1582.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1652) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. S.I., 3 de agosto de 1582. Italiano Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 530. *Inc.*: Di poi della prima nuova [...] *Expl.*: ... Vostra Signoria Illustrissima.



Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. S.l., 3 de agosto de 1582. Italiano. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 262. *Inc.*: Essendosi tenuto pratica [...] *Expl.*: ... piglio buon augurio

Felipe II a Margarita de Parma. Lisboa, 6 de agosto de 1582. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 729.

BMB, Ms. Granvelle 37 f. 135r. Felipe II a Margarita de Parma. Lisboa, 6 de agosto de 1582.

BMB, Ms. Granvelle 32 f. 169r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 19 de agosto de 1582. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 284. *Inc.*: J'ay pieça [...] *Expl.*: ... ce que passe.

Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 19 de agosto de 1582. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 288. *Inc.*: Depuis mes lettres [...] *Expl.*: ... aultre party.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1652) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. S. l. 23 de agosto de 1582. Italiano. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 532. *Inc.*: Dalla lettera di V. S. [...] *Expl.*: ... che giudicherà approposito.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1652) BMB, ms. 37 f. 57r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 25 de agosto de 1582. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 536. *Inc.*: A Vostra Signoria [...] *Expl.*: ... per me stessa desidero, etc.

BMB, Ms. Granvelle 32 f. 193r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 1<sup>ro</sup> de septiembere de 1582. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 301. *Inc.*: J'ay respondu [...] *Expl.*: ... sans y perdre temps.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1652) BMB, ms. 37 f. 123r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 8 de septiembere de 1582. Italiano. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 540. *Inc.*: Con dui lettere [...] *Expl.*: ... della sua bona sanità.

Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 14 de septiembere de 1582. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 321. *Inc.*: Je n'ay nulle lettre [...] *Expl.*: ... trouveront enveloppez.

Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 28 de septiembre de 1582. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. IX, p. 337. *Inc.*: Les lettres de Vostre Altèze [...] *Expl.*: ... tousiours le debvoir.

Margarita de Parma a Aldobrandino. Namur, 1 de octubre de 1582. Pouillet, *Correspondance*, tom. IX, p. 762.

ASN (Archivi farnesiani) BMB, ms. 37 f. 131r. Margarita de Parma a Felipe II. Namur, 5 de octubre de 1582. Italiano Pouillet, *Correspondance*, tom. IX, p. 543. *Inc.*: Di poi che scrissi [...] *Expl.*: ... del suo buon essere.

BMB, Ms. Granvelle 37 f. 136r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 14 de octubre – 7 de noviembre de 1582.

BMB, ms. 37 f. 138r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 19 de octubre de 1582. Italiano. *Inc.*: A V. S. III<sup>ma</sup> scrissi alli 5 del [...] *Expl.*: ... Di Namur addi 19 d'ottobre 1582.

Pide respuesta sobre su licencia de viaje. Habla del imprevisto viaje del Rey de Francia, del nuevo gobierno de Milán, de los aferes del Rey de Portugal y de la amenaza de las tropas francesas sobre su hijo en Cambray.

ASN (Archivi farnesiani) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 20 de octubre de 1582. Pouillet, *Correspondance*, tom. IX, p. 548. *Inc.*: A V. S. I. scrissi [...] *Expl.*: ... sapere buone nuove di lei.

BMB, Ms. Granvelle 32 f. 235r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 22 de octubre de 1582. Pouillet, *Correspondance*, tom. IX, p. 351. *Inc.*: Par ung extraordinaire de marchans [...] *Expl.*: ... a si peu faict.

Felipe II a Margarita de Parma. Lisboa, 31 de octubre de 1582. Pouillet, *Correspondance*, tom. IX, p. 772.

ASN (Archivi farnesiani, fascia, 1652) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. S. I. 1 de noviembre de 1582. Italiano. Pouillet, *Correspondance*, tom. IX, p.550. *Inc.*: Con le lettere di V. S. [...] *Expl.*: ... al servizio di Sua Maestà.

BMB, Ms. Granvelle 32 f. 247r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 6 de noviembre de 1582. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. IX, p. 362. *Inc.*: J'ay respondu [...] *Expl.*: ... le lieu si important.

ASN (Archivi farnesiani, fascia, 1657) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 7 de noviembre de 1582. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 554. *Inc.*: Al primo del presente [...] *Expl.*: ... fo per hora fine.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1652) BMB, ms. 37 f. 150r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 15 de noviembre de 1582. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 555. *Inc.*: Brevemente scrissi a V. S. [...] *Expl.*: ... V. S. Illustrissima vedrà.

Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 21 de noviembre de 1582. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 377. *Inc.*: En cest instant [...] *Expl.*: ... sera ja arrivé à Naples.

BMB, Ms. Granvelle 32 f. 267r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 27 de noviembre de 1582.

BMB, Ms. Granvelle 87 f. 146r. Siete cartas de Margarita de Parma a M. de Vergy. Namur, 31 de mayo – 29 de noviembre de 1582.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1652) BMB, ms. 37 f. 154r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 29 de noviembre de 1582. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 558. *Inc.*: Alli 15 del presente scrissi [...] *Expl.*: ... della sua buona salute.

BMB, Ms. Granvelle 32 f. 276r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 4 de diciembre de 1582. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 393. *Inc.*: Je reçois maintenant [...] *Expl.*: ... à Vostre Altèze.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1652) BMB, ms. 37 f. 160r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 13 – 27 de diciembre de 1582. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 563 y 568.

ASN, Archivi farnesiani. Fascia 1735, BMB, ms. 32 f. 297r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 18 de diciembre de 1582. Poulet, *Correspondance*, tom. IX, p. 434. *Inc.*: J'escripvis à Vostre Altèze [...] *Expl.*: ... le mettre en dangier.

BMB, Ms. Granvelle 37 f. 163r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 27 de diciembre de 1582. Italiano. *Inc.*: Di poi che scrissi a V. S. Ill<sup>ma</sup> [...] *Expl.*: ... et con ogni suo contento.

Lamenta la muerte del príncipe Don Felipe y le recuerda el particular de su licencia para abandonar los Países Bajos. Habla del retorno de Felipe II a Castilla, de la Armada, del retorno del duque Octavio y de su nieta Margarita.

BMB, Ms. Granvelle 37 f. 167r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 27 de diciembre de 1582. Italiano. *Inc.*: Con un'altra mia lettera che venga [...] *Expl.*: ... Da Namur alli 27 di decembre 1582.

Informa de la partida de siete u ocho mil hombres hacia Portugal y de una propensa proclamación de guerra por parte del Rey de Navarra a Su Majestad.

AGS, leg. 1482, doc. 164. Felipe II a Margarita de Parma. S.l., s.d. Español. *Inc.*: Illustrissima duquesa Madama Margarita de Austria [...] *Expl.*: ... Illustrissima hermana.

Se alegra del nacimiento de su nieto y le manda un parabién para su nieta Margarita. Le pide que le envíe nuevas sobre su salud.

BMB, Ms. Granvelle 33 f. 1r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 2 de enero de 1583. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. X, p. 1. *Inc.*: Le dernier ordinaire de Lyon [...] *Expl.*: ... très-bonne et longue vie.

Sobre el viaje de Margarita. Fallecimiento de don Diego, hijo de Felipe II. Preparativos del juramento del Reino de Portugal por el sucesor. Los infantes han pasado la viruela. Duque de Gandía ha sido nombrado capitán general en Portugal. Le reseña las noticias de todos los lugares de Europa.

ASN (Archivi farnesiani, leg. 1756) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Italiano. Namur, 10 de enero de 1583. Pouillet, *Correspondance*, tom. X, p.12. *Inc.*: Alli 27 del passato [...] *Expl.*: ... che gliene haverò obbligo.

Se alegra de que el rey Felipe II regrese a Castilla. Ruega que no se olviden de sus cosas. Ha fallecido Andalot. Le habla de las plazas vacantes y propone sus candidatos. Habla del caso de Andrea Ardinghelli.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1756) BMB, ms. 33 f. 25r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 15 de enero de 1583. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. X, p.19. *Inc.*: Le dernier ordinaire de Lyon [...] *Expl.*: ... comme je doibz à leur service.

Noticias sobre la salud familia real y sobre las naves y el Comendador mayor. Noticias sobre movimientos de armada en el mediterráneo. Gradece las noticias del príncipe Alejandro Farnese. Cree que el rey irá a El Escorial, a Aranjuez o al Pardo. Tendrá presente lo que le pide sobre la duquesa de Feria. Interesante juicio sobre los castellanos.

BMB, Ms. Granvelle 87 f. 166r. Margarita de Parma a M. de Vergy. Namur, 24 de enero de 1583.

BMB, Ms. Granvelle 33 f. 53r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 27 de enero de 1583. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. X, p. 38. *Inc.*: Nous n'avons heu aultres lettres [...] *Expl.*: ... comme je doibz à leur service.

Repasa en confianza todos los asuntos candentes, desde la situación creada por la muerte de don Diego hasta la noticia de que el duque de Parma ha ajusticiado a cinco hombres, tres eclesiásticos y dos laicos. Juicio sobre los portugueses y los castellanos. Evocación de los errores con los príncipes alemanes y lamenta no estar cerca de Margarita para hablar de cosas que no se pueden confiar a la pluma.

BMB, Ms. Granvelle 33 f. 71r. Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 7 de febrero de 1583. Italiano. Pouillet, *Correspondance*, tom. X, p. 45. *Inc.*: Ancorchécon altra mia lettera [...] *Expl.*: ... con li tanti altri che li tengo.

Insiste sobre su licencia “se già non si vuole la mia morte”.

ASN (Archivi farnesiani, fasc. 1736) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Francés. Madrid, 11 de febrero de 1583. Pouillet, *Correspondance*, tom. X, p. 56. *Inc.*: J'ay receu la lettre qu'il ha pleu [...] *Expl.*: ... arrivé audit Lisbonne.

Se refiere a una carta cifrada de Margarita. Sobre la licencia. Sobre el regreso del rey a Castilla y los asuntos de Florencia y Flandes.

ASN (Archivi farnesiani, fasc. 1736) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Francés. Madrid, 26 de febrero de 1583. Pouillet, *Correspondance*, tom. X, p. 71. *Inc.*: L'ordinaire arrivé maintenant m'ha apporté [...] *Expl.*: ... ne soit faict tort.

Narración del viaje de regreso de Felipe II a Castilla procedente de Portugal. La emperatriz viaja con la duquesa d'Avero, heredera del duque de Osuna, hija de su hermana. Repasa la situación de Flandes, Florencia. Sobre la licencia de Margarita para dejar Flandes. Lamenta que el proceso contra la reina madre de Francia haya salido mal. Pedirá al rey que hable con Olivares. Lamenta la muerte de su sobrino Monsieur d'Andelot. A veces dijo cosas que no le convenían. Agradece a Margarita todo lo que hizo por unirlos y por su familia. Asuntos de Samaniego y Ardinghello.

ASN (Archivi farnesiani, fasc. 1736) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Italiano. Namur 3 de marzo de 1583. Pouillet, *Correspondance*, tom. X, p. 76. *Inc.*: Potrà V. S. I. vedere [...] *Expl.*: ... ne altro occorrendomi, etc.

Duplicada de la carta del 7 de febrero. No hay novedad tras lo de Alançon y Anversa. Motines de Colonia. Sobre el Condado de Borgoña. Sobre su nieta doña Margarita y sobre Monsieur d'Andelot

ASN (Archivi farnesiani, fasc. 1736) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Italiano. Namur, 5 de marzo de 1583. Pouillet, *Correspondance*, tom. X, p. 76. *Inc.*: Essendo io informata che nella persona [...]

Recomienda a don Ambrosio Piatti.

ASN (Archivi farnesiani, fasc. 1736) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Italiano. Namur, 6 de marzo de 1583. Pouillet, *Correspondance*, tom. X, p. 88. *Inc.*: Quanto il signor Giov. Battista del Monte [...]

Recomienda a Giovanni Battista del Monte.

ASN (Archivi farnesiani, fasc. 1736) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Francés. Madrid, 11 de marzo de 1583. Pouillet, *Correspondance*, tom. X, p. 90. *Inc.*: L'ordinaire venu à ce coup de Lyon [...]

Sobre la licencia de su viaje, espera el regreso del rey. Los asuntos de Portugal con el cardenal Archiduque. Los agentes de del duque de Parma esperan la llegada del rey.

ASN (Archivi farnesiani, fasc. 1736) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Italiano. Namur, 17 de marzo de 1583. Pouillet, *Correspondance*, tom. X, p. 99. *Inc.*: Dipoi che V. S. Il scrissi [...] *Expl.*: ... con esso si vuol fare.

Sobre su licencia. Sobre los avisos de lo que sucedió en Anversa. Sobre lo de su sobrina, Margarita Farnese, que se trata con el cardenal Borromeo

ASN (Archivi farnesiani, fasc. 1736) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Italiano. Namur, 17 de marzo de 1583. Pouillet, *Correspondance*, tom. X, p. 102. *Inc.*: Dapoi che son qui a Namur [...] *Expl.*: ... per altro non è la presente.

Habla de las amistades de Namur. Recomendando a Giov. Ingram, gentilhomme inglés.

ASN (Archivi farnesiani, fasc. 1736) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Francés. Madrid, 26 de marzo de 1583. Pouillet, *Correspondance*, tom. X, p. 110. *Inc.*: L'ordinaire m'ha apporté [...] *Expl.*: ... escripvront à Vostredite Altèze.

Sobre su licencia. Le ha hablado Aldobrandino y él o Juan de Idiáquez, el que primero pueda, hablará al rey. La emperatriz le ganó al rey 12 días en el regreso y está en las Descalzas. Sobre los correos, y sobre el Turco. Duque de Terranova y el Comendador Mayor de Castilla.

ASN (Archivi farnesiani, fasc. 1736) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Italiano. Namur, 31 de marzo de 1583. Pouillet, *Correspondance*, tom. X, p. 120. *Inc.*: La lettera di V. S. I. [...] *Expl.*: ... prospera et felice.

Respuesta a la carta del 26 de febrero. Sobre Portugal y otros asuntos, como Colonia y Florencia. Sobre sus pleitos en Roma. Se alegra de que ayude a los hijos de Andelot. Ha hecho con gusto lo que le pidió por Monsignor de Chatteau Rollant. Agradece lo que hace por el tesorero Ardinghelli y por Battista del Monte.

ASN (Archivi farnesiani, fasc. 1736) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Francés. Madrid, 8 de abril de 1583. Pouillet, *Correspondance*, tom. X, p. 130. *Inc.*: J'ay respondu à la lettre [...] *Expl.*: ... comme Vostredite Altèze me le commande.

Sobre la licencia. El rey en Madrid, las visitas a la emperatriz en el convento de las Descalzas. Sobre el príncipe de Oranges. Sobre los asuntos del señor d'Aleçon.

ASN (Archivi farnesiani, fasc. 1736) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Italiano. Namur, 14 de abril de 1583. Pouillet, *Correspondance*, tom. X, p. 142. *Inc.*: Di poi che scrissi [...] *Expl.*: ... procederé così liberamente.

Respuesta a la carta de 11 de marzo. Recuenta las cartas que ha escrito. Sobre el viaje del rey. Refiere su opinión sobre los motines de Colonia. El duque de Terranova va a Milán. Recomienda a Ferrante Fornaro y a Francesco da Ponte, napolitanos.

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 16 de abril de 1583. Pouillet, *Correspondance*, tom. X, p. 149.

BRB, Ms. Granvelle 9471-2, Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 16 de abril de 1583. Italiano. Pouillet, *Correspondance*, tom. X, p. 153. *Inc.*: Al presidente Riciardotto [...] *Expl.*: ... quanto desidera.

Credenciales para Richardot

ASN (Archivi farnesiani, fas. 1736) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 19 de abril de 1583. Italiano. Pouillet, *Correspondance*, tom. X, p. 153. *Inc.*: Se ne viene hora in cote il capitano [...] *Expl.*: ... quanto desidera.

Recomienda a Gullielmo Suimple, escocés.

ASN (Archivi farnesiani, fas. 1736) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Francés. Madrid, 23 de abril de 1583. Pouillet, *Correspondance*, tom. X, p. 154. *Inc.*: J'ay respondu à toutes les lettres [...] *Expl.*: ... tous ceulx du sang.

Aldobrandino entregó ayer la carta al rey. Granvelle sondeó y encontró perplejidad en el rey por la salud de Margarita y porque la necesita. Dijo que pensaría en su ida a Aranjuez.

ASN (Archivi farnesiani, fas. 1736) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Italiano. Namur, 25 de abril de 1583. Pouillet, *Correspondance*, tom. X, p. 153. *Inc.*: Ho ricevuto la lettera [...] *Expl.*: ... Honorato et qualificato.

Acusa recibo de las cartas de Granvelle. Se lamenta de los retrasos y de cómo afecta su estancia en Flandes. Se sorprende de que el emperador no mande la carta para el casamiento de su hija. El motín de Colonia y sus credenciales para Richardot y la recomendación para Guillermo Simple, escocés. Se lamenta del trato que se le da a doña Giovanna, hija de Juan de Austria. Pide que interceda ante el Virrey de Nápoles.

ASN (Archivi farnesiani, fas. 1736) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Francés. Madrid, 7 de mayo de 1583. Pouillet, *Correspondance*, tom. X, p. 189. *Inc.*: L'ordinaire m'a apporté les lettres [...] *Expl.*: ... de choses necessaires.

El rey sigue en Aranjuez. Repasa todos los asuntos de las cartas anteriores.

ASN (Archivi farnesiani, fas. 1736) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Italiano. Namur, 11 de mayo de 1583. Poulet, *Correspondance*, tom. X, p. 194. *Inc.*: Di poi che scrissi [...] *Expl.*: ... hora mi occorre dirli.

Espera que el rey no tarde en decidir sobre su licencia. Le encomienda que escuche a Richardot.

ASN (Archivi farnesiani, fas. 1736) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Francés. Madrid, 15 de mayo de 1583. Poulet, *Correspondance*, tom. X, p. 199. *Inc.*: Je respondray par ceste [...] *Expl.*: ... charge d'advocat.

Respuesta a la carta del 11 de abril. Responde a todos los puntos de la carta, desde la licencia a las cosas de Alemania y Colonia, la tardanza de la carta del emperador y las recomendaciones.

ASN (Archivi farnesiani, fas. 1736) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Italiano. Namur, 25 de mayo de 1583. Poulet, *Correspondance*, tom. X, p. 225. *Inc.*: La lettera di V. S. [...]

Sobre la tardanza y actitud del rey sobre su licencia. Interesante.

ASN (Archivi farnesiani, fas. 1736) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Francés. Madrid, 3 de junio de 1583. Poulet, *Correspondance*, tom. X, p. 235. *Inc.*: Au mesme temps que [...] *Expl.*: ... l'affection que Vostredite Altèze luy porte.

Llegada del presidente Richardot y las cartas que le entregó sobre la negociación del duque de Lorena. El rey no ha regresado aún de Aranjuez, por lo que no hay novedad sobre la respuesta. Doña Ana de Austria fue visitada por el Virrey de Nápoles y su mujer.

ASN (Archivi farnesiani, fas. 1736) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Italiano. Namur, 8 de junio de 1583. Poulet, *Correspondance*, tom. X, p. 245. *Inc.*: La lettera di V. Signoria [...]

Ha decidido hacer el viaje en agosto, antes de que llegue el invierno para regresar a Italia. Lamenta su mala suerte en tener que solicitar dos veces licencia para irse de Flandes, la primera cuando lo del duque de Alba y, la segunda, ahora.

ASN (Archivi farnesiani, fas. 1736) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Francés. Madrid, 17 de junio de 1583. Poulet, *Correspondance*, tom. X, p. 257. *Inc.*: Je doibz responce à deux lettres [...] *Expl.*: ... ce que je pourray.

Respuesta a la carta de la determinación de abandonar Flandes

ASN (Archivi farnesiani, fas. 1736) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Italiano. Namur, 23 de junio de 1583. Poulet, *Correspondance*, tom. X, p. 265. *Inc.*: Deli 15 del passato ho ricevuto [...] *Expl.*: ... con che fo fine.



ASN (Archivi farnesiani, fasc. 1736). Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Francés. Madrid, 5 de julio de 1583. Pouillet, *Correspondance*, tom. X, p. 275. *Inc.*: J'ay respondu à toutes les lettres [...] *Expl.*: ... nostre Prince et des Infantes.

Sin noticias sobre el asunto del castillo de Piacenza. Noticias sobre la emperatriz y la demora de la carta del emperador.

ASN (Archivi farnesiani, fasc. 1736). Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Italiano. Namur, 6 de julio de 1583. Pouillet, *Correspondance*, tom. X, p. 278. *Inc.*: Scrisi últimamente à V. S. [...] *Expl.*: ... con quanto più desidera.

Sobre su licencia para regresar a Italia. Asuntos del Condado de Borgoña. Se alegra de que el rey haya autorizado la ida de doña Giovanna a España. Recomienda a Matteo Biliotti

ASN (Archivi farnesiani, fasc. 1736). Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Francés. Madrid, 17 de julio de 1583. Pouillet, *Correspondance*, tom. X, p. 285. *Inc.*: Je doibz responce à deux lettres [...] *Expl.*: ... très bonne et longue vie.

Con disgusto ha aceptado el rey conceder la licencia. Expone algunas consideraciones al respecto. La informa de varios asuntos de Italia.

ASN (Archivi farnesiani, fasc. 1736). Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Italiano. Namur, 22 de julio de 1583. Pouillet, *Correspondance*, tom. X, p. 294. *Inc.*: Ho intesa per la lettera [...] *Expl.*: ... con che fo fine.

La licencia de su viaje le permitirá emprender antes del invierno el regreso a Italia. Sobre Colonia. Asedio de Dunquerque.

ASN (Archivi farnesiani, fasc. 1736). Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Francés. Madrid, 30 de julio de 1583. Pouillet, *Correspondance*, tom. X, p. 304. *Inc.*: Je reçois en cest instant [...] *Expl.*: ... de Monseigneur le Prince.

ASN (Archivi farnesiani, fasc. 1736). Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Italiano. [...] 1 de agosto de 1583. Pouillet, *Correspondance*, tom. X, p. 307. *Inc.*: Con l'ordinario passato [...] *Expl.*: ... restarò obbligatissima.

Se lamenta de que la comunicación de la licencia haya sido tan seca. Consideraciones sobre su papel en el gobierno.

ASN (Archivi farnesiani, fasc. 1736). Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Francés. Madrid, 14 de agosto de 1583. Pouillet, *Correspondance*, tom. X, p. 315. *Inc.*: Aldobrandino me donna hier [...] *Expl.*: ... rendu mon devoir.

Recibió de Aldobrandino la carta que le escribió. Debe haber llegado ya la licencia del rey para el viaje. Le habría gustado que fuera acompañada de la cuestión del castillo de Piacenza. Dolor del rey por la pérdida de la infanta María. Han enviado los fondos para el Príncipe y esperan poder enviar más. Sobre la armada y Antonio Colonna. Richardott espera la resolución de la provisión general.

ASN (Archivi farnesiani, fasc. 1736). Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Italiano. [...], 17 de agosto de 1583. Poulet, *Correspondance*, tom. X, p. 320. *Inc.*: Al primo del presente [...] *Expl.*: ... al detto Aldobrandino

Preparativos para su viaje a Italia. Agradecimientos por todas las gestiones de Granvelle por sus asuntos.

ASN (Archivi farnesiani, fasc. 1736). Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Francés. Madrid, 26 de agosto de 1583. Poulet, *Correspondance*, tom. X, p. 333 *Inc.*: J'ay receu les lettres [...] *Expl.*: ... mais la goute l'ha arresté icy.

Mandó las cartas con el correo ordinario, ya que iban sin cifra. Y los franceses suelen espiar las cartas de los correos extraordinarios. Se lamenta de los retrasos en todos los asuntos. Vio la copia que escribió al rey sobre la restitución del castillo de Piacenza. Espera que siga en Namur porque los preparativos requieren su tiempo y por los éxitos de su hijo, que serán mayores si está bien asistido. Esperan poder mandar medios económicos lo antes posible. Retraso del correo del emperador. Fallecimiento de la infanta María, que no había cumplido aún cuatro años. Solo queda Felipe, delicado de salud, por lo que Granvelle se aventura a sugerir el matrimonio del rey con Isabel.

ASN (Archivi farnesiani, fasc. 1736). Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 31 de agosto de 1583. Italiano. Poulet, *Correspondance*, tom. X, p. 343. *Inc.*: Di poi che à V. S. [...] *Expl.*: ... che farò di Piacenza.

Le sorprende no haber recibido noticias de Granvelle. Espera las noticias sobre el castillo de Piacenza. Pronto llegarán los mulos de Lyon para su viaje. Recomienda a Aniballe Scotti y a su secretario Mutio Davanzati. Su hijo estuvo con ella unos días y luego regresó a Ipre para reducirla a la obediencia del rey. Antes de cerrar la carta recibió la de Granvelle del 30 de julio.

ASN (Archivi farnesiani, fasc. 1736). Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Francés. Madrid, 10 de septiembre de 1583. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. X, p. 358. *Inc.*: par lettres de Monseigneur le Prince [...] *Expl.*: ... Font tous ceulx du sang.

Cita la carta que Alejandro Farnese le escribió sobre la buena disposición de Margarita. Le parece bien que haya decidido viajar por Suiza porque es mejor para los carruajes, pero lamenta que no pase por Borgoña y no se despida de ellos. Espera que el rey le mande su resolución antes de llegar a Lombardía.

ASN (Archivi farnesiani, fasc. 1736). Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Italiano. Namur, 11 de septiembre de 1583. Poulet, *Correspondance*, tom. X, p. 361. *Inc.*: Scrivo hora à Sua Maestà [...] *Expl.*: ... non mi stenderò in altro.

Recomienda a Giovanni de Moll, capitán de caballos, al frente del gobierno de Diest.

ASN (Archivi farnesiani, fasc. 1736). Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Italiano. Namur, 12 de septiembre de 1583. Poulet, *Correspondance*, tom. X, p. 362. *Inc.*: Vedrà V. S. I. per il duplicato [...] *Expl.*: ... io con molta obbligattione.

Despedida y recomendación de Pietro de Olave.

ASN (Archivi farnesiani, fasc. 1736). Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Namur, 13 de agosto de 1583. Poulet, *Correspondance*, tom. X, p. 364. *Inc.*: Scrivo a Sua Maestà sopra la resignatione [...] *Expl.*: ... favoriser questo negotio. Resto, etc.

Recomienda a Pedro Coloma.

ASN (Archivi farnesiani, fasc. 1736). Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Francés. Madrid, 24 de septiembre de 1583. Poulet, *Correspondance*, tom. X, p. 371. *Inc.*: J'ay receu la lettre [...] *Expl.*: ... satisfaction de Vostredite Altèze.

Vio la carta que mandó al rey. Informa sobre los asuntos de estado.

ASN (Archivi farnesiani, fasc. 1736). Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Francés. Madrid, 30 de noviembre de 1583. Poulet, *Correspondance*, tom. X, p. 408. *Inc.*: Mon indisposition de fiebvre [...] *Expl.*: ... propre et don Joan d'Idiaquez.

Se retrasó en la respuesta por la vergüenza que tiene a causa del retraso de la respuesta del rey y que no responda a las expectativas que le dio. Solo pueden esperar a que su intervención en el Consejo, como consejero más anciano, mueva a los demás a inclinar al rey hacia la restitución. Se alegra de que el viaje haya transcurrido tan bien y que ya esté preparada para embarcar en Venecia hacia Loreto. Largo y profundo repaso a todos los temas de la vida política.

BMB, Ms. Granvelle 32 f. 221r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 28 de septiembre de 1583.

ASN, (Archivi farnesiani, fascia 1899). Minuta de Margarita de Parma a Giovanni de Bernardi. S.l., 24 de febrero de 1584.

BMB, Ms. Granvelle 33 f. 222r. Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 26 de febrero de 1584. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. XI, p. 8. *Inc.*: J'ay receu meintenant la lettre [...]

Agradece saber que ha llegado a l'Aquila y su estado de salud. Informa sobre Richardot que se ambarcó para ir a Barcelona. Sobre asuntos económicos de Sevilla. Duda que la emperatriz Maria tome el hábito en las Descalzas, donde está su hija Margarita de 17 años. La reina de Inglaterra ha expulsado a Bernardino de Mendoza, lo que le ha dado a él un gran placer porque quería salir de allí.

ASN, (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 16 de noviembre de 1584. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. XI, p. 406. *Inc.*: Puisque Vostre Altèze haura jà [...] *Expl.*: Je ne sçay pourquoi.

Sobre al castillo de Piacenza. Lamenta la demora. Libertad para Monieur de Champagny, que ha estado prisionero 6 años y 20 días. Matrimonio de Catalina con el duque de Saboya.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1736 bis) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Ortona, 1 de enero de 1585. Italiano. Pouillet, *Correspondance*, tom. XII, p. 1. *Inc.*: Di quanto Vostra Signoria Ill<sup>ma</sup> [...] *Expl.*: ... da me se li desiderano.

Agradece las gestiones para la recuperación del castillo de Piacenza. Encarcelamiento de Tiglini. Juan Bautista Tassis veedor en Flandes y Bernardo Mendoza, embajador en Francia, Llegó a Ortona el 12 de diciembre de 1584.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Madrid, 11 de enero de 1585. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. XII, p. 4. *Inc.*: J'ay respondu à toutes les lettres [...] *Expl.*: ... pour le prouver.

Cree que Alejandro Farnese trabaja demasiado, pero muy bien. Sobre la política de Francia. La boda de la hija Catalina Micaela con el Duque de Saboya en Zaragoza. Razones por las que no le parece bien celebrarla allí.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle Margarita de Parma. Madrid, 21 de enero de 1585. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. XII, p. 9. *Inc.*: J'ay receu la lettre [...] *Expl.*: ... bonne grâce de V. A.

Viaje de Felipe II a Zaragoza y noticias de Flandes.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1736 bis) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. (Ortona), 5 de febrero de 1585. Italiano. Pouillet, *Correspondance*, tom. XII, p. 11. *Inc.*: Al primo del passato scrissi a Vostra Signoria Ill<sup>ma</sup> [...] *Expl.*: ... da me se li desidera.

Sobre el castillo, el viaje y las noticias de Flandes. Ha sabido que el Rey otorga el Toisón de oro a algunos caballeros de Flandes, lo que le parece muy bien.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1736 bis) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Ortona, 5 de febrero de 1585. Italiano. Pouillet, *Correspondance*, tom. XII, p. 11. *Inc.*: Andando hora il Principe di Sulmona [...] *Expl.*: ... restarò con molt'obligho.

Recomienda al Principe de Sulmona, Horacio de Lannoy.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1736 bis) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Ortona, 20 de febrero de 1585. Italiano. Pouillet, *Correspondance*, tom. XII, p. 15. *Inc.*: Dipoi che scrissi a V. S. Ill<sup>ma</sup> alli 5 del presente [...] *Expl.*: ... vous pourroy faire servire.

Sobre el castillo. Espera que el conde Pomponio pueda llevar la noticia al castillo donde está el Duque Octavio Farnese. Comenta la gestión de su hijo en el gobierno de Flandes. El comercio necesario entre Holanda, Zelanda y Portugal para favorecer la obediencia de Flandes a la Corona. Opina sobre la incinveniencia de la estación para la boda y confía en que el Rey acepte la recomendación de Ardinghello y Fornaro para ir a Nápoles.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle Margarita de Parma. Zaragoza, 28 de marzo de 1585. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. XII, p. 24. *Inc.*: J'ay rereceu la lettre [...] *Expl.*: ... grande et longue pluye.

Sobre la tardanza en resolver las decisiones del Rey “Nous vivons soubz ceste maudite irrésolution, que nous mect en confusion tous affaires” Descacuerdo con el viaje de Felipe II para acompañar a su hija a Barcelona.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle Margarita de Parma. Zaragoza, 1 de abril de 1585. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. XII, p. 28. *Inc.*: Depuis mes lettres escriptes [...] *Expl.*: ... en donne le lauhier qu'il mérite.

Sobre la indecisión, la tardanza, el castillo de Piacenza y la toma de Bruselas.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1736 bis) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Ortona, 4 de abril de 1585. Italiano. Pouillet, *Correspondance*, tom. XII, p. 33. *Inc.*: L'ultima lettera che di V. S. Ill<sup>ma</sup> alli 5 del presente [...] *Expl.*: ... felicità et contento.

Se alegra de las noticias que llegan de Flandes y de los éxitos de su hijo. Desea que Fornaro sustituya al regente Moles, que va a la plaza de salernitano y si no puede ser Fornaro, recomienda a Gio Antonio Canario.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1736 bis) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Ortona, 4 de abril de 1585. Italiano. Pouillet, *Correspondance*, tom. XII, p. 37. *Inc.*: Ho ricevuto la lettera di Vostra Signoria Ill<sup>ma</sup> [...] *Expl.*: ... come lei stessa desidera.

Le parece extraño el asunto del castillo de Piacenza. Nimeghen vuelve a la obediencia del Rey. Como la regencia de Moles ha recaído en Francesco Antonio Davit, recomienda de nuevo a Fornaro para un puesto.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Zaragoza, 30 de abril de 1585. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. XII, p. 42. *Inc.*: Par mes précédents j'advertiz [...] *Expl.*: ... très bonne et logue vie.

Sobre el fallecimiento del papa.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1736 bis) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Zaragoza, 29 de mayo de 1585. Francés. Pouillet, *Correspondance*, tom. XII, p. 55. *Inc.*: Je me ne trouve [...] *Expl.*: ... l'on en pourra actendre.

Sobre los paquetes. La visita del corteo real a Montserrat y las enfermedades que contrajeron. Sobre la moda italiana de purgarse. Partida de los esposos desde Barcelona. Sobre la piratería de la Reina de Inglaterra.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1736 bis) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Zaragoza, 22 de junio de 1585. Francés. Poulllet, *Correspondance*, tom. XII, p. 67. *Inc.*: Les deux lettres de V. A. [...] *Expl.*: ...l'on en pourra actendre.

El viaje de regreso de Felipe II de Barcelona a Monzón. Noticias de Flandes y sobre la Reina madre. Calvino e Inglaterra.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1736 bis) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Italiano. Ortona, 30 de junio de 1585. Poulllet, *Correspondance*, tom. XII, p. 71. *Inc.*: Si come con la mia ultima scrissi [...] *Expl.*: ... habbia da esser buonissimo.

Salud, noticias de Flandes, conclave.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1736 bis) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Zaragoza, 22 de junio de 1585. Francés. Poulllet, *Correspondance*, tom. XII, p. 67. *Inc.*: Les deux lettres [...] *Expl.*: ... les nous velle garder.

Sobre el viaje de regreso de Felipe II a Monzón, donde se celebrarán unas cortes 22 años después de las últimas. Todos quieren tratar sus asuntos porque temen que no vaya a haber otras. Pasaron soldados en las galeras para ir a Flandes. Draque, pirata inglés.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1736 bis) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Italiano. Ortona, 27 de julio de 1585. Poulllet, *Correspondance*, tom. XII, p. 82. *Inc.*: Dopo che scrissi a V. S. I. [...] *Expl.*: ... habbia da esser buonissimo.

El Duque Octavio Farnese ha tomado posesión del castillo de Piacenza. Paz del Rey de Francia y los príncipes de la Liga.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Italiano. Monzón, 22 de agosto de 1585. Francés. Poulllet, *Correspondance*, tom. XII, p. 91. *Inc.*: La lettre de Vostre Alteze [...] *Expl.*: ... peult tout escripre.

La gota y la toma de posesión del castillo de Piacenza. Asuntos de los Países Bajos.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1736 bis) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Italiano. Ortona, 24 de agosto de 1585. Italiano. Poulllet, *Correspondance*, tom. XII, p. 95. *Inc.*: Mando hora a V. S. [...] *Expl.*:... di somma consolatione.

Malinas vuelve bajo el control del Rey. El Duque de Terranova se resiste a entregar la artillería del castillo de Piacenza.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Italiano. Monzón, 20 de septiembre de 1585. Francés. Poulllet, *Correspondance*, tom. XII, p. 101. *Inc.*: J'achève de recepvoir [...] *Expl.*: ... Dieu que bien en advienne.

Enfermedad a causa de la reunión de las cortes en Monzón por el frío. Incomodidad de los alojamientos. Amberes ha pactado muy ventajosamente el regreso a la obediencia al Rey, que lo ha llenado de alegría. Actitud de la Reina de Francia con los hugonotes, de quienes se valdrá

cuando se hayan desarmado los católicos. Sobre la lentitud y la inoperancia de la Corte. Llevan tres meses en Monzón.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1736 bis) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Italiano. Ortona, 20 de septiembre de 1585. Italiano. Poulet, *Correspondance*, tom. XII, p. 106. *Inc.*: Per havere io conosciuto in queste provincie V. S. [...] *Expl.*: ... stendermi in altro, fo fine.

Ha conocido a Francisco de Mendoza y lo recomienda.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Italiano. Ortona, 20 de septiembre de 1585. Italiano. Poulet, *Correspondance*, tom. XII, p. 107. *Inc.*: Vedrà V. S. Ill<sup>ma</sup> V. S. [...] *Expl.*: ... cosa di suo servitio et satisfattione.

Entrada de Alejandro Farnese en Amberes, victorioso. Francia y la religión. Entrega de la artillería del castillo de Piacenza.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1736 bis) Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle. Italiano. Ortona, 5 de octubre de 1585. Italiano. Poulet, *Correspondance*, tom. XII, p. 107. *Inc.*: Non ho lettere di V. S. [...] *Expl.*: ... prego ogni maggior contento.

Memorial que han presentado los hijos de Claudio Landi. La ciudad de Aquila ha escrito sobre los castillos al rey, de que tendrá noticias por Juan de Samaniego. Va a ir a Loreto y de allí a Ortona a pasar el invierno.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Francés. Monzón, 10 de octubre de 1585. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. XII, p. 113. *Inc.*: J'ay receu la lettre qu'il ha pleu [...] *Expl.*: ... et nous dormons.

Murió Fonck en Monzón. El Rey está enfermo. Después de tres meses y medio todo sigue igual. Países Bajos y Francia.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Monzón, 16 de octubre de 1585. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. XII, p. 117. *Inc.*: Après avoir escript mon aultre lettre [...] *Expl.*: ... et tant plus en ce des particuliers.

Se habla de suspender las cortes por la enfermedad del Rey. Si no se ha hecho nada en 4 meses, con él, menos se hará ahora.

ASN (Archivi farnesiani, fascia 1735) Antoine Perrenot de Granvelle a Margarita de Parma. Francés. Monzón, 22 de noviembre de 1585. Francés. Poulet, *Correspondance*, tom. XII, p. 125. *Inc.*: J'ay receu la lettre qu'il ha pleu [...] *Expl.*: ... peu d'ayde et de commodité.

Monsieur de Champagney será el gobernador de Amberes, por voluntad de Alejandro Farnese.

La reina de Inglaterra y Draque. Ha fallecido el Marqués de Aguilar. Asuntos de la artillería del castillo de Piacenza. El Rey de Francia y los edictos. Cataratas de Juan de Idiáquez.



## Descripción codicológica de los documentos editados

### Archivo General de Simancas (AGS)

#### Descripción de los documentos del legajo Est. 1481

Manuscritos en papel de cartas de Margarita de Parma, formado por ocho partas. Las medidas son 322 x 210 mm. Las cartas autógrafas de Margarita de Parma dentro de este códice son los documentos 91, 115, 123, 124, 132 y 136; los documentos 96, 103 y 104 son autógrafos de su secretario.

A continuación se ofrece el *incipit* y el *explicit* de cada carta:

[AGS, Est. leg. 1481, doc. 91, f.] [Margarita de Parma a Felipe II] f. 1r *Inc.* Per via di Milano et d'altri [...] *Expl.*...il di 29 di febrero 1568.

[AGS, Est. leg. 1481, doc. 96, f.] [Margarita de Parma al Duque de Alburquerque] f. 1r *Inc.* La molta affettione ch'io porto [...] *Expl.* ...di 9 marzo 1568.

[AGS, Est. leg. 1481, doc. 103, f.] [Margarita de Parma al Duque de Alburquerque] f. 1r *Inc.* Per le lettere di V. S. III<sup>ma</sup> del presente [...] *Expl.* ...alli XII di aprile 1568.

[AGS, Est. leg. 1481, doc. 104, f.] [Margarita de Parma al Duque de Alburquerque] f. 1r *Inc.* Essend'io pregata da persona [...] *Expl.*...le prego dal Signor Dio ogni felicità.

[AGS, Est. leg. 1481, doc. 115, f.] [Margarita de Parma a Felipe II] f. 1r *Inc.* La lettera che Vostra Maestà fu servita [...] *Expl.* ...di Piacenza il di 13 di luglio 1568.

[AGS, Est. leg. 1481, doc. 123, f.] [Margarita de Parma a Felipe II] f. 1r *Inc.* Per la lettera di Vostra Maestà [...] *Expl.*...di Piacenza il di 8 di settembre 1568.

[AGS, Est. leg. 1481, doc. 132, f.] [Margarita de Parma a Felipe II] f. 1r *Inc.* Hebbi una lettera di Vostra Maestà [...] *Expl.*...di Piacenza il di 26 di ottobre 1568.

[AGS, Est. leg. 1481, doc. 136, f.] [Margarita de Parma a Felipe II] f. 1r *Inc.* Non potrebbe Vostra Maestà imaginarsi mai [...] *Expl.*...di Parma XX di noviembre 1568.

#### Descripción de los documentos del legajo Est. 1482

Manuscritos en papel de cartas de Margarita de Parma, formado por diecisiete cartas. Las medidas son 322 x 210 mm. Todas las cartas son autógrafas de Margarita de Parma excepto el documento 15 que es autógrafa de su secretario.

[AGS, Est. leg. 1482, doc. 7, f.] [Margarita de Parma a Felipe II] f. 1r *Inc.* Mandando il Duca di Urbino [...] *Expl.* ...di Piacenza il di 12 di marzo 1569.

[AGS, Est. leg. 1482, doc. 8, f.] [Margarita de Parma a Felipe II] f. 1r *Inc.* Come che io non desidero cosa [...] *Expl.* ...di Piacenza il di 16 de marzo 1569.

[AGS, Est. leg. 1482, doc. 10, f.] [Margarita de Parma a Felipe II] f.1r *Inc.* Essendo piaciuto alla bontà di Dio [...] *Expl.*...di Piacenza il di 4 di aprile 1569.

[AGS, ms/1482, doc. 15, f.] [Margarita de Parma al Duque de Albuquerque] f.1r *Inc.*Perchè intendo che in breve [...] *Expl.*...con questo fine prego ogni felicità.

[AGS, Est. leg. 1482, doc. 16, f.] [Margarita de Parma a Felipe II] f.1r *Inc.*Con la lettera di Vostra Maestà [...] *Expl.*...di Piacenza il di 19 di aprile 1569.

[AGS, Est. leg. 1482, doc. 17, f.] [Margarita de Parma a Felipe II] f.1r *Inc.*Avanti la partita mia di Piacenza [...] *Expl.*...il di 6 di giugno 1569.

[AGS, Est. leg. 1482, doc. 24, f.] [Margarita de Parma a Felipe II] f. 1r *Inc.*Havendo inteso come sono più giorni [...] *Expl.*...il di 19 di agosto 1569.

[AGS, Est. leg. 1482, doc. 45, f.] [Margarita de Parma a Felipe II] f. 1r *Inc.* Si come devotissima et humilissima serva [...] *Expl.*...il di 24 di marzo 1570.

[AGS, Est. leg. 1482, doc. 50, f.] [Margarita de Parma a Felipe II] f. 1r *Inc.*Il sommo Gaudio et la infinita [...] *Expl.*...di Cività Ducale il di 2 di maggio 1570.

[AGS, Est. leg. 1482, doc. 52, f.] [Margarita de Parma a Felipe II] f.1r *Inc.*Se così spesso vengo con mie lettere [...] *Expl.*...di Cività Ducale il di 23 de maggio 1570.

[AGS, Est. leg. 1482, doc. 54, f.] [Margarita de Parma a Felipe II] f.1r *Inc.*Bacio humilissimamente le mani alla [...] *Expl.*...de Cività Ducale il di 15 di giugno 1570.

[AGS, Est. leg. 1482, doc. 55, f.] [Margarita de Parma a Felipe II] f. 1r *Inc.*Poi che alla Maestà Vostra [...] *Expl.*...di Cività Ducale il di 13 di luglio 1570.

[AGS, Est. leg. 1482, doc. 58, f.] [Margarita de Parma a Felipe II] f.1r *Inc.*Se in un medesimo tempo [...] *Expl.*...il di 13 di agosto 1570.

[AGS, Est. leg. 1482, doc. 66, f.] [Margarita de Parma a Felipe II] f.1r *Inc.*Assai chiaro deve essere alla Maestà Vostra [...] *Expl.*...di Cività Ducale il di 26 di ottobre 1570.

[AGS, Est. leg. 1482, doc. 75, f.] [Margarita de Parma a Felipe II] f.1r *Inc.*Quando intesi la prima conclusione [...] *Expl.*...di Cività Ducale il di 30 di novembre 1570.

[AGS, Est. leg. 1482, doc. 76, f.] [Margarita de Parma a Felipe II] f. 1r *Inc.*Considerando io alli molti et importante negoti [...] *Expl.*...il di XXX di novembre 1570.

[AGS, Est. leg. 1482, doc. 77, f.] [Margarita de Parma a Ana de Austria] f. 1r *Inc.*Il contento che io sentí del [...] *Expl.*...il di 30 di novembre 1570.

[AGS, Est. leg. 1482, doc. 86, f.]<sup>35</sup> [Margarita de Parma] f.1r *Inc.* Dise la gran mio que [...] *Expl.* ...y le oyera como criado suyo.

[AGS, Est. leg. 1482, doc. 106, f.] [Felipe II a Margarita de Parma] f.1r *Inc.* Señora, por una carta del Príncipe [...] *Expl.* ...Vuestro buen hermano.

[AGS, Est. leg. 1482, doc. 109, f.] [Felipe II a Margarita de Parma] f.1r *Inc.* Illustrissima Duquesa mi muy cara y amada [...] *Expl.*

[AGS, Est. leg. 1482, doc. 118, f.] [Felipe II a Margarita de Parma] f.1r *Inc.* Illustrissima Duquesa Madama Margarita [...] *Expl.* ...Nuestro Señor sea en vuestra continua guarda.

[AGS, Est. leg. 1482, doc. 135, f.] [Felipe II a Margarita de Parma] f. 1r *Inc.* Señora, dos cartas vuestras [...] *Expl.* ...mi hermana. Vuestro buen hermano.

[AGS, Est. leg. 1482, doc. 143, f.] [Felipe II a Margarita de Parma] f.1r *Inc.* Por vuestra carta de [...] *Expl.*

[AGS, Est. leg. 1482, doc. 147, f.] [Felipe II a Margarita de Parma] f.1r *Inc.* Illustrissima duquesa mi muy cara [...] *Expl.* ...Nuestro Señor sea en vuestra continua guarda.

[AGS, Est. leg. 1482, doc. 149, f.] [Felipe II a Margarita de Parma] f. 1r *Inc.* Illustrissima Duquesa mi muy cara [...] *Expl.* ...Nuestro Señor en vuestra continua guarda.

[AGS, Est. leg. 1482, doc. 151, f.] [Felipe II a Margarita de Parma] f. 1r *Inc.* Illustrissima Duquesa mi muy cara [...] *Expl.* ...Nuestro Señor sea en vuestra continua guarda.

[AGS, Est. leg. 1482, doc. 155, f.] [Felipe II a Margarita de Parma] f. 1r *Inc.* Yo embio a Don Alvaro [...] *Expl.* ...que le oygais y me aviséis por él.

[AGS, Est. leg. 1482, doc. 156, f.] [Felipe II a Margarita de Parma] f. 1r *Inc.* Con vuestra carta del último [...] *Expl.* ...os guarde a Vuestra señora como deseais de<sup>36</sup>

[AGS, Est. leg. 1482, doc. 161, f.] [Felipe II a Margarita de Parma] f. 1r *Inc.* Con vuestra carta de 12 de março [...] *Expl.* ...se les hubiere de dar illustrissima hermana.

[AGS, Est. leg. 1482, doc. 164, f.] [Felipe II a Margarita de Parma] f. 1r *Inc.* Illustrissima duquesa Madama Margarita [...] *Expl.* ...y buenas nuevas illustrissima hermana.

---

<sup>35</sup> Conjunto de tres cartas de mano de Margarita de Parma. Original incompleto.

<sup>36</sup> Original incompleto.

## **Descripción codicológica de los documentos de la Bibliothèque Municipale de Besançon (BMB)**

### **Descripción de los documentos del código Ms. Granvelle11 de la BMB**

Manuscrito en papel de cartas de Margarita de Parma, formado por dos cartas. Las medidas son 322 x 210 mm. Ambas cartas son autógrafas de Margarita de Parma.

A continuación se ofrece el *incipit* y el *explicit* de cada carta:

[BMB, Granvelle ms 11, f. 6r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Li di passati hebbi una lettera [...] *Expl.* ... Alla qual di nuovo mi raccomando.

[BMB, Granvelle ms 11, f. 216r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Hebbi la lettera di V. S. Ill<sup>ma</sup> [...] *Expl.* ... Il dì VI di maggio 1564.

### **Descripción de los documentos del código Ms. Granvelle13 de la BMB**

Manuscrito en papel de cartas de Margarita de Parma, formado por dos cartas. Las medidas son 322 x 210 mm. Las cartas son autógrafas de Margarita de Parma.

A continuación se ofrece el *incipit* y el *explicit* de cada carta:

[BMB, Ms. Granvelle13, f. 13r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Per le lettere di V. S. Ill<sup>ma</sup> [...] *Expl.* ... Mia madama di Granvela et la Signora sua cognata.

[BMB, Granvelle ms 13, f.305r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Mi trovo due lettere di V. S. Ill<sup>ma</sup> [...] *Expl.* ... Di Brusselles, il di XIX d' Agosto 1564.

### **Descripción de los documentos del código Ms. Granvelle16 de la BMB**

Manuscrito en papel de cartas de Margarita de Parma, formado por una sola carta. Las medidas son 322 x210 mm. La carta es autógrafa de Margarita de Parma.

A continuación se ofrece el *incipit* y el *explicit* de la carta:

[BMB, Ms. Granvelle16, f. 281r] [Margherita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Ho ricevuto la lettera di V. S. Ill<sup>ma</sup> [...] *Expl.* ... Di Brusselles il di XVIII di febraro 1565.

### **Descripción de los documentos del código Ms. Granvelle24 de la BMB**

Manuscritos en papel de cartas de Margarita de Parma, formado por dos cartas. Las medidas son 349 x 321 mm. Las cartas son autógrafas del secretario de Margarita de Parma.

A continuación se ofrece el *incipit* y el *explicit* de cada letra:

[BMB, Ms. Granvelle24, f. 106r] [Margarita de Parma a Ganvela] f. 1r *Inc.* V. S. Ill<sup>ma</sup> vedrà per l'alligata copia [...] *Expl.* ... Di Brusselles alli 4 di febbraio 1567.

[BMB, Ms. Granvelle24, f. 252r] [Margarita de Parma al Papa] f. 1r *Inc.* Essendo passato a miglior vita [...] *Expl.* ... Di Brusselles alli 4 Febraro 1567.

### **Descripción de los documentos del códice Ms. Granvelle31 de la BMB**

Manuscrito en papel de cartas de Margarita de Parma, formado por tres cartas. Las medidas son 327 x 224 mm. Las cartas son autógrafas de Margarita de Parma.

Manuscrito de papel de cartas de Margarita de Austria, formado por treinta cartas. Las medidas son 327 x 224 mm.

Las cartas 41, 45, 58, 84, 97, 149, 153, 179, 183, 217, 237, 243 y 247 son autógrafas de Margarita mientras que las cartas 124, 131, 133, 139, 153, 154, 163, 164, 166, 168, 169, 176, 178, 198, 213, 215 y 219 son autógrafas de su secretario.<sup>37</sup>

A continuación se ofrece el *incipit* y el *explicit* de cada carta:

[BMB, Ms. Granvelle31, f. 41r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Quasi in un medesimo tempo [...] *Expl.*<sup>38</sup>

[BMB, Ms. Granvelle31, f.45r] [Margarita de Parma] f. 1r *Inc.*Alli VIII del passato, duplicatamente scrissi [...] *Expl.* ... Dal agrila alli VI di genaro 1580.

[BMB, Ms. Granvelle31, f. 49r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Alli VI del passato scrissi [...] *Expl.* ... dal Aquila alli VI di febraro 1580.

[BMB, Ms. Granvelle31, f. 53r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Havendo io scritto a V. S. Ill<sup>ma</sup> [...] *Expl.* ... dal Aquila a di XIX di febraro 1580.

[BMB, Ms. Granvelle31, f. 58r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Dal'Aquila scrissi a V. S. Ill<sup>ma</sup> [...] *Expl.* ... di Parma alli XVIII di marzo 1580.

[BMB, Ms. Granvelle31, f. 84r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Del mio arrivo qui in Lucemburgh [...] *Expl.* ... Di Lucemburgh alli XIX di iuglio 1580.

[BMB, Ms. Granvelle31, f. 89r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Con la alligata mia lettera [...] *Expl.* ... di Namur alli XXX si settembre 1580.

[BMB, Ms. Granvelle31, f. 97r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Potrà V. S. Ill<sup>ma</sup> haver inteso [...] *Expl.* Da Namur alli XVII di novembre 1580.

---

<sup>37</sup>El manuscrito Ms/31 f.153 está escrito dos veces, una autógrafa de Margarita de Parma y otra por su secretario.

<sup>38</sup>Esta carta no está terminada.

[BMB, Ms. Granvelle31, f. 124r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Mi persuado che a V. S. Ill<sup>ma</sup> siano [...] *Expl.* ... Di Namur alli X di gennaio 1581.

[BMB, Ms. Granvelle31, f. 131v] [Margarita de Parma a Felipe II] f. 1r *Inc.* Con infinito desiderio sto aspettando [...] *Expl.*... Di Namur alli 27 marzo 1581.

[BMB, Ms. Granvelle31, f. 133r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Poiché chiaramente si vede che [...] *Expl.* ... quella dimostratione et risen<sup>39</sup>

[BMB, Ms. Granvelle31, f. 139r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Per la via di Lione [...] *Expl.* ... sua molta prudentia si può imaginare.

[BMB, Ms. Granvelle31, f. 149r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Scrivo a V. S. Ill<sup>ma</sup> con [...] *Expl.* ... corriero passi con li spacci<sup>40</sup>

[BMB, Ms. Granvelle31, f. 153r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Alli 16 del passato per [...] *Expl.* ... Di Namur alli 7 giugno 1581.

[BMB, Ms. Granvelle31, f. 157r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Scrivo a Sua Maestà supplicandola [...] *Expl.* ... de Sua Maestà et particolarmente in questi tempi.

[BMB, Ms. Granvelle31, f. 163r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Per molti rispetti desidero grandemente [...] *Expl.* ... Di Namur addi X di iuglio 1581.

[BMB, Ms. Granvelle31, f. 164r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Altre volte ho raccomandato [...] *Expl.* ... Di Namur addi X di luglio 1581.

[BMB, Ms. Granvelle31, f. 166r] [Margarita de Parma a Felipe II] f. 1r *Inc.* Questi giorni adietro ho ricevuto [...] *Expl.* ...Di Namur addi X di iuglio 1581.

[BMB, Ms. Granvelle31, f. 168r] [Margarita de Parma a Felipe II] f. 1r *Inc.* Giuntamente con un'altra mia [...] *Expl.* ...per parte delli Stati di Borgogna.

[BMB, Ms. Granvelle31, f. 176r] [Margarita de Parma a Felipe II] f. 1r *Inc.* Giuntamente con un'altra mia [...] *Expl.* ...Di Namur alli X di iuglio 1581.

[BMB, Ms. Granvelle31, f. 178r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Con l'alligato spaccio mando [...] *Expl.* ... Di Namur addi X di iuglio 1581.

[BMB, Ms. Granvelle31, f. 179r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Per la lettera di V. S. Ill<sup>ma</sup> [...] *Expl.* ... di Namur alli XIII di iuglio 1581.

[BMB, Ms. Granvelle31, f. 183r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Quattro lettere di V. S. Ill<sup>ma</sup> ho ricevuto [...] *Expl.* ... Di Namur, alli XIII di iuglio 1581.

---

<sup>39</sup> *La carta está inacabada en el original.*

<sup>40</sup> *ibidem.*

[BMB, Ms. Granvelle31, f. 198r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Alli X, XIII e XIII del passato [...] *Expl.* ... Di Namur alli 5 de agosto 1581.

[BMB, Ms. Granvelle31, f. 213r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Per la mia di Lione [...] *Expl.* ... Di Namur alli 5 di settembre 1581.

[BMB, Ms. Granvelle31, f. 215r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Alli 5 del presente scrissi [...] *Expl.* ... Di Namur alli 13 di settembre.

[BMB, Ms. Granvelle31, f. 217r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Scrivia a V. S. Ill<sup>ma</sup> con [...] *Expl.* ... di Namur alli XIII di settembre 1581.

[BMB, Ms. Granvelle31, f. 219r] [Margarita de Parma a Felipe II] f. 1r *Inc.* Arrivò qui Pietro Aldobrandino [...] *Expl.* ... Di Namur alli XIII di settembre MDLXXXI.

[BMB, Ms. Granvelle31, f. 237r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* A V. S. Ill<sup>ma</sup> scrissi per [...] *Expl.* ... da Namur alli XVIII di novembre 1581.

[BMB, Ms. Granvelle31, f. 243r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Avanti hieri per la via di Lione [...] *Expl.* ... di Namur, alli IIII di dicembre 1581.

[BMB, Ms. Granvelle31, f. 247r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Alli dua del presente, per la via [...] *Expl.* ... di Namur, alli XX di dicembre 1581.

### **Descripción de los documentos del código Ms. Granvelle37 de la BMB**

Manuscrito en papel de cartas de Margarita de Parma, formado por catorce cartas. Las medidas son 351 x 215 mm. De las catorce cartas, trece son autógrafas del secretario y una es autógrafa de Felipe II. En el manuscrito 163, las últimas dos líneas son autógrafas de Margarita de Parma.

A continuación se ofrece el *incipit* y el *explicit* de cada carta:

[BMB, Ms. Granvelle37, f. 55r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Essendo informata che nel vescovo [...] *Expl.* ... Alli 20 di dicembre 1581.

[BMB, Ms. Granvelle37, f. 65r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Vengono da Sua Maestà il burghermo [...] *Expl.* ... Alli 16 di gennaio 1582.

[BMB, Ms. Granvelle37, f. 78r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* A Sua Maestà ho scritto supplicandoLa [...] *Expl.* ... Alli 12 di febbraio 1582.

[BMB, Ms. Granvelle37, f. 108r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Alla lettera di V. S. Ill<sup>ma</sup> [...] *Expl.* ... Addì 26 di giugno 1582.

[BMB, Ms. Granvelle37, f. 110r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Scritti a V. S. Ill<sup>ma</sup> alli [...] *Expl.* ... Alli 30 di giugno 1582.

[BMB, Ms. Granvelle37, f. 115r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Scritti a V. S. Ill<sup>ma</sup> alli 7 del presente [...] *Expl.* ... Namur alli 28 di luglio 1582.

[BMB, Ms. Granvelle37, f. 120r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Nostro Signor iddio mi ha concesso [...] *Expl.* ... mando con questa a V. S. Ill<sup>ma</sup> la relatione.

[BMB, Ms. Granvelle37, f. 133r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Con una mia de 25 d'agosto [...] *Expl.* ... Namur alli V di ottobre 1582.

[BMB, Ms. Granvelle37, f. 135r] [Felipe II a Margarita de Parma] f. 1r *Inc.* Lo que dezís a propósito [...] *Expl.* ... y beneficio de essos payses.

[BMB, Ms. Granvelle37, f. 135r] [Margarita de Parma a Felipe II] f. 1r *Inc.* Circa al mio ritorno [...] *Expl.* ... mi godo della buona speranza.

[BMB, Ms. Granvelle37, f. 136r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Ho scritto a Sua Maestà supplicandoLa [...] *Expl.* ... Namur alli 14 d'ottobre 1582.

[BMB, Ms. Granvelle37, f. 138r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* A V. S. Ill<sup>ma</sup> scritti alli 5 del presente [...] *Expl.* ... Namur addì 19 d'ottobre 1582.

[BMB, Ms. Granvelle37, f. 163r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Di poi che scritti a V. S. Ill<sup>ma</sup> [...] *Expl.* ... altre felicissime et con ogni suo contento.

[BMB, Ms. Granvelle37, f. 167r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Con un'altra mia lettera [...] *Expl.* ... Namur alli 27 di decembre 1582.

### **Descripción de los documentos de la Biblioteca Nacional de España (BNE)**

#### **Documentos del código 7904/145 de la Biblioteca Nacional de España**

Manuscritos en papel de cartas y minutas de Granvela, formado por una carta. Las medidas son 285 mm x 200 mm. El manuscrito es autógrafo de Margarita de Parma.

[BNE 7904/145, f.1r] [Margarita de Parma a Monsignore de Ras del Consejo] f.1r *Inc.* Il Magnifico Saganta mi ha scritto la gran volontà [...] *Expl.* ... Di Roma alli XXIII D'Aprile. M. D. XXXXVI



## **Descripción de los documentos del código 20212 de la Biblioteca Nacional de España**

Manuscritos en papel de carta y minutas de Grancela, formado por una carta. Las medidas son 285 mm x 200 mm. El manuscrito es autógrafo de Margarita de Parma.

[BNE 20212/68, f.1r] [Margarita de Parma a Granvela] f.1r *Inc.* Essendo fatta ricerca della presente a Vostra Signoria Reverendissima [...] *Expl.* ... Di Roma il di VIII di Novembre. M. D. XXXXIX.

## **Descripción de los documentos de la Real Biblioteca**

### **Descripción de los documentos del código II 2266 de la Real Biblioteca (RB)**

Manuscritos en papel de cartas y minutas de Granvela, formado por 2 cartas. Las medidas son 285 mm x 200 mm. Ambos manuscritos son autógrafos de Margarita de Parma.

[RB II 2266, f.1r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Don Carlo d'Aragon oltre al essere servitore [...] *Expl.* ... Di Roma il di XX di Dicembre. M. D. XXXXVII

[RB II 2266, f.4r] [Margarita de Parma a Granvela] f. 1r *Inc.* Don Carlo d'Aragon oltre al essere servitore [...] *Expl.* ... Di Roma il di XX di Dicembre. M. D. XXXXVII

### **Descripción de los documentos del código II 2267 de la Real Biblioteca**

Manuscritos en papel de carta y minutas de Granvela, formado por una carta. Las medidas son 285 mm x 200 mm. El manuscrito es autógrafo de Margarita de Parma.

[RB II 2267, f.201r] [Margarita de Parma a Granvela] f.1r *Inc.* Monsignore della Croce è uno degli antichi [...] *Expl.* ... di Roma il di V di Gennaio M. D. XXXXIX.

### **Descripción de los documentos del código II 2214 de la Real Biblioteca**

Manuscritos en papel de carta y minutas de Granvela, formado por 2 cartas. Las medidas son 285 mm x 200 mm. Ambos manuscritos son autógrafos de Margarita de Parma.

[RB II 2214, f.24v] [Margarita de Parma al Cardenal Farnese] f. 1r *Inc.* Poi che dal signore Giulio Ursino, et hora [...] *Expl.* ... per la continua felicità et essaltazione sua.

[RB II 2214, f.25r] [Granvela a Margarita de Parma] f. 1r *Inc.* Io ero già molto affettionato [...] *Expl.* ... accrescimento de stato ch'ella stessa desidera.

### **Descripción de los documentos del código II 2274 de la Real Biblioteca**

Manuscritos en papel de carta y minutas de Granvela, formado por 2 cartas. Las medidas son 285 mm x 200 mm. El manuscrito es autógrafo de Margarita de Parma.

[RB II 2274, f.110r] [Margarita de Parma a Granvela] f.1r *Inc.* Hieri stteti ordinando le minute dette lettere [...] *Expl.* ... et con questo li do il bon giorno.

[RB II 2274, f.157r] [Margarita de Parma] f.1r *Inc.* La polisa di Vostra Signoria Reverendissima [...] *Expl.* ... buona sera a Vostra Signoria Reverendissima.

### **Descripción de los documentos del código II 2276 de la Real Biblioteca**

Manuscritos en papel de carta y minutas de Granvela, formado por una carta. Las medidas son 285 mm x 200 mm. El manuscrito es autógrafo de Margarita de Parma.

[RB II 2276, f.286r] [Margarita de Parma a Granvela] f.1r *Inc.* Ho ricevuto il biglietto di V. S. Ill<sup>ma</sup> [...] *Expl.* ... li do la buona sera.

### Criterios de transcripción y edición

- Se ha mantenido la máxima fidelidad al texto. Las intervenciones del transcriptor aparecen entre corchetes [...], exceptuando aquellos casos en los que se ha incorporado alguna letra o sílaba omitida en el original, en cuyo caso se ha recurrido a los paréntesis angulares <...>
- Se ha normalizado la puntuación según las normas actuales y, por tanto, se ha regularizado el uso de mayúsculas y minúsculas.
- Se ha optado por regularizar el uso de la *y* e *i* en los textos en castellano.
- Se ha optado por regularizar el uso de la *ilunga* [j], substituyéndola por una *i* latina, excepto en los casos que indican plural en *-io* átono en los que aparece la grafía *-ij* que hemos reemplazado por *-î*. Se mantiene el uso de *j-* con valor semi-consonántico en los nombres propios.
- Se han desarrollado todas las abreviaturas. Respecto a las abreviaturas de tratamiento en cada carta o avisos se ha desarrollado la primera vez que aparecen, manteniéndose abreviadas las veces sucesivas. En el caso de algunos términos se ha optado por desarrollar la abreviatura pero respetando la doble consonante que había en ella, tal es el caso de *certi<sup>mo</sup>* certtissimo, *gratt<sup>ma</sup>* grattissima, *Pall<sup>o</sup>* Palliano, *Coll<sup>a</sup>* Collona, *umill<sup>mo</sup>* umillissimo, *coll<sup>mo</sup>* collendissimo, *benef<sup>f</sup>* beneffitio, *affectionatt<sup>o</sup>* affectionattissimo.
- Se ha optado por el uso de la acentuación actual tanto en castellano como en italiano.
- Se han mantenido intactas las numerosas oscilaciones en los dos idiomas, excepto en el caso de las preposiciones contractas en italiano, que se ha optado por separarlas de los artículos ya que es la variante más frecuente en las cartas.
- En los textos italianos, como característica propia de Ruggero de Tassis, se ha optado por respetar el uso de la *y* que, en la mayoría de los casos, correspondería al pronombre personal de primera persona *io*, (*yo* en español).
- En los casos de *scriptio continua* se han separado las palabras según el uso actual.
- Se ha recurrido al uso del punto en alto [·] en los casos de *scriptio continua* por duplicación fonética.



## Documentos



(BNE, ms. 7904/145, f. 1r)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvela

Roma, 23 de abril de 1546

*Margarita envía a Saganta con una consulta de la Cámara Real y con una carta del Virrey de Nápoles para el Emperador sobre sus privilegios.*

f.1r Molto reverendo signore

Il Magnifico Saganta<sup>1</sup> mi ha scritto la gran volontà et affettione che sempre truova in Vostra Signoria in tutte le cose che mi tocchano, dil che son io più che certa et quanto più posso ringratio Quella, et La prego se occorrira in che li possa far cosa grata, mi avvisi che mi adopera in essa secondo gli sono obligata, et perché io mando al detto Magnifico Saganta una consulta fatta per la reggia Camera della Summaria et lettera del signore Vicerré di Napoli<sup>2</sup> per Sua Maestà sopra la ampliacione delli miei privilegi, perché già supplicai Quella, et fu rimesso à detto signore Vicerré, V.S. sia contenta prestar suo favore per la buona espeditio d'essa, a tale che, essendo io serva di Sua Maestà no sia di manchocondition nella concessione delliprivilegii che sono li principi et signori del Regno, et remettendomi in ciò et ni quello che di più occorre per altri miei negocii a Saganta, non diròin questa altro di raccomandarmi nella buona gratia di Vostra Signoria, che Nostro Signore Dio la guardi et prosperi, come desia. Di Roma alli XXIII d'aprile. M. D. XXXXVI.

Al comando di vostra signoria reverendissima da

Margarita d'Austria

*Dorso:* Al molto reverendissimo signore, el signor vescovo de Ras del Consiglio di Sua Maestà

*Nota:* La duquesa de Camerino 24 d'aprile 1546

(RB II 2274, f.157r)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvela

[s.l. ni d. ni a.]

*Se alegra de las buenas noticias sobre el asedio de los franceses y espera una carta del embajador de Francia. Cuando la reciba le enviará la respuesta primero a Granvela para saber si está de acuerdo.*

f.157r La polisa di vostra signoria reverendissima mi è stata carissima per haver inteso che li francesi si contentano per hora di lassarve i nostri ostaggi et che ci vogliono rendere i nostri lochi. Io sto aspettando con gran desiderio che l'ambasciatore di Franzia mandi le lettere per quei signori li quali subito che le haverò havute le manderò a Vostra Signoria Reverendissima perché gli piaccia di mandarle loro con diligentia, anchorché io creda che se bene andassero un poco tardette non saranno mal ricevute. Io ringratio Iddio che le cose di Sua Maestápasseno con questa riputatione che i suoi servi desiderano, sperando che tuttavia habbino di andare di bene in meglio come merita la molta bontà della Maestà Sua, con che do la buona sera a V. S. R<sup>ma</sup>.

Di vostra signoria reverendissima

Margarita d'Austria

Monsignore quelli signori haveviano potuto fugire due male giornate<sup>a</sup> se non havessero havuta tanta fretta et a noi non hariano data una mala mattina.

(RB II 2214, f.25r)

Antoine Perrenot de Granvela a Margarita de Parma

[S.l., d. ni a.]

*Granvela escribe a Margarita para decirle que acepta con placer la recomendación que le hizo sobre Cesare Silva.*

f.25r Alla Duchessa di Camerino

---

<sup>a</sup> Gornate *en el original*.



Io ero già molto affettionato al signore don Cesare deSilva<sup>3</sup> sì per i meriti dellevertù di lui, come per il desiderio che ho sempre di adoperarmi per quelli che dipendono da Vostra Eccellenza, la quale havendomelo hora così strettamente raccomandato per la sua di 26 d'aprile, non posso se non haver cresciuto quello mio desiderio in infinito, come quello che ricevo sempre a favore et mercede, tutte le cose che Vostra Eccellenza è servita comandarmi. Fin qui non mi è successo di poter aiutar et servir il signore don Cesare come<sup>a</sup> vorrei però anch'egli credo<sup>b</sup> darà testimonio del mio buon animo, et<sup>c</sup> come non ho manchato far per lui dove et quanto ho possuto<sup>d</sup>. Il medesimo<sup>e</sup> farò sempre nel avvenire et per li rispetti che ho detti disopra. Terrò sempre quel bon conto del signore don Cesare che conviene allantichaetdivota servitù mia verso Vostra Eccellenza, le cui illustrissime mani bascio con ogni humiltà, pregandoLe la felicità et accrescimento de stato ch'ella stessa desidera.

(RB II 2266, f.12r)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvela  
Roma, 10 de diciembre de 1547

*Margarita escribe a Granvela para favorecer a Carlos de Aragón.*

f.12r Molto reverendo signore

Don Carlo d'Aragon<sup>4</sup>, oltre al essere servitore di Sua Maestà et quella persona che Vostra Signoria sa, è molto mio affettionato et da lui ho ricevuto servitio, et per queste cause facendomi intendere che tiene alcuni negotii in cotesta corte ho voluto raccomandarlo di quella, et pregarLa voglio essere contenta prestargli suo favore appresso Sua Maestà et haverlo per molto raccomandato che mene farà gratissimo piacere, et non occorrendo altro a vostra signoria, mi offerisco che Dio nostro signore la prosperi et preservi come desia. Di Roma il dì XX di Dicembre. M. D. XXXXVII.

Al comando di vostra signoria reverendissima

---

<sup>a</sup> *Sigue* avrei desiderato, *cancel*.

<sup>b</sup> *Sigue* non mancherà, *cancel*.

<sup>c</sup> *Sigue* ch'io, *cancel*.

<sup>d</sup> Come, *interl. sup*

<sup>e</sup> *Sigue* per li sudetti rispetti, *cancel*.

(BNE, ms. 7904/148, f. 4r)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle

Roma, 5 de mayo de 1548

*Margarita prega a Granvela que acoja al doctor Jerónimo Albertino que se dirige a la corte para servir al Emperador.*

f.4r Molto reverendo signore

Venendo il dottor monsignore Hieronimo Albertino<sup>5</sup> per ordine di Sua Maestà a residere in cotesta corte alli servitii della Maestà Sua per le cose del Regno di Napoli per conoscerlo persona habile, dedita et affettionata molto al servizio della Maestà Sua ne ho preso piacere assai, et mi è parso accompagnarlo con questa, et pregare V.S. vogli esser contenta farlo degno della gratia sua, et tenerlo favorito appresso S. Maestà che me ne farrà singularissimo piacere et riceverò lo che farà per lui come se venissi in mio proprio commodo, né altro ho che dirli per hora se non offerirmi a V.S. che Dio Nostro Signore la prosperi et preservi come desia. Di Roma il di V di Maggio M. D. XXXXVIII

Al comando di vostra signoria reverendissima

Margarita d'Austria<sup>a</sup>

*Nota margen izquierdo:* A Mons<sup>f</sup> d'Aras

*Dorso:* Al molto reverendo signore, Monsignore del Consiglio di Sua Maestà Re.

*Nota:* Madama Margarita d'Austria. Duchessa de Camerino et 5 de mayo 1548

---

<sup>a</sup> A Mons<sup>f</sup> d'Arras *m. inf. i.*

(RB II 2267, f.201r)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvela

Roma, 5 de enero de 1549

*Margarita pide a Granvela que favorezca a Monseñor de la Croce para superar los obstáculos del obispado de Como ya que ha tenido dificultades con algunos ministros del Emperador.*

f.201r Molto reverendo signore

Monsignore della Croce<sup>6</sup> è uno delli antichi et intimi servitori che habbi Sua Santità<sup>7</sup> et per i meriti della sua servitù, la Santità Sua ha conferito li giorni passati in sua persona il vescovado di Como, di quale havendo mandato a pigliare il possesso, mi pare secondo mi fa intendere li sia stato fatto alcuna difficoltà dalli ministri di Sua Maestà et perché, oltre al essere il detto Monsignore creatura della Sua Santità et persona di buona vita et costumi, è mio molto affectionato, però prego Vostra Signoria Reverendissima vogli esser contenta pigliare la sua protectione, et favorire sì questo suo negozio per rispetto mio che consequischi il possesso di detto vescovado che me ne farà singularissimo piacere, non altrimenti che se il tutto venissi in mio commodo proprio, et a V. S. R<sup>ma</sup> mi offero et che Dio nostro signore la prosperi come desia. Di Roma il di V di Gennaio M.D.XXXXIX.

Al comando di vostra signoria reverendissima

Margarita d'Austria

(BNE 20212/12 f.1r)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvela

Roma, 8 de noviembre de 1549

*Margarita pide a Granvela que favorezca al doctor Giovanni Guadagni para una vacante reciente.*

f.1r Molto reverendo signore

Essendo fatta ricerca della presente a Vostra Signoria Reverendissima in raccomandatione di monsignore Giovanni Guadagni siciliano, dottore dell'una et l'altra lege, da persona a quale non posso mancare, La prego vogli essere contenta farlo degno del favor suo et haverlo per molto raccomandato in le sue occorrentie, et maxime in una vacantia che mi dice essere occorsa li giorni passati in la patria sua, che per essere clerico di circa sessanta anni et dottore, come è detto, penso<sup>a</sup> sarà<sup>b</sup> collocato bene ogni favore li farà. Et altro non mi occorre per hora se non offerirmi a Vostra Signoria che Dio nostro signore La contenti. Di Roma il di VIII di Novembre. M. D. XXXXIX.

Al comando di vostra signoria reverendissima

Margarita d'Austria

(RB II 2274, f.110r)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvela  
s.l., 1 de mayo de 1560

*Margarita pide consejo secreto a Granvela*

f.110r Monsignore reverendissimo

Hieri stteti ordinando le minute delle lettere per Sua Santità et per i cardinali, miei cognati, quali mando a Vostra Signoria Reverendissima perché veda se sono a suo gusto et acciò possa aggiungere et sminuire come parerà a Lei et farle a sua satisfatione, dicendoli che a me pare di haver scritto in modo che non si può pensare che questa pratica sia mossa con volontà di V. S. R<sup>ma</sup>, ma come motivo fatto di là et ho cercato di trattarlo con pur dignità sua che mi è stato possibile imperò quando li paia altrimenti piacciali di avertirmene et quando anche giudicasse che fusse aproposito di mandare una persona a posta sarà contenta dirmi in ciò liberamente l'animo suo che lo farò molto volentieri come quella che le desidero ogni bene et con questo li do il bon giorno.

Di vostra signoria reverendissima

---

<sup>a</sup> *Lectura por congetura.*

<sup>b</sup> *Sigue ben cancel.*

(RB II 2276, f. 286r)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvela  
Bruselas, 1 de febrero de 1564

*Margarita informa a Granvela sobre las disculpas que le ofrece el príncipe de Oranges por no haberle respondido antes y sobre los movimientos de Armenteros.*

f.286r Illustrissimo et reverendissimo Monsignore

Ho ricevuto il biglietto di Vostra Signoria Illustrissima insieme con la lettera et altre scritte del Comendator maior di Castiglia et havendo visto il parer suo et del presidente mi par molto bene et mi conformo con loro. Il principe di Orange<sup>8</sup> hier mattina fece la scusa con me di non poter rispondere al breve di Sua Santità<sup>9</sup> con questo ordinario perché li suoi consiglieri non li havevano mandato le scritte necessarie. Ho visto parimente la lettera di Monsignor di Sciantoné<sup>10</sup> et mi rallegrò che don Franze fusse per arivare fra due giorni per la satisfatione che Vostra Signoria Illustrissima et il detto signore suo fratello ne havevano. Dio li dia tanta contentezza quanto desiderano. Ho ricevuto una lettera di Armenteros<sup>11</sup> di quatro parole et è per camino, se bene la lettera è di quatro di questo ma non dice dove si trova et ha spedito un corriero al qual ha dato ordine che l'aspetti a Valentienes et non mi dà luce nessuna del suo spaccio. Dio faccia che sia conforme al servitio di Sua Maestà et porti per i miei particolari quelle satisfationi che io so che V. S. Ill<sup>ma</sup> desidera di che La ringratio infinitamente // (f.286v)  
Ho visto ancora le lettere de Inghilterra et poi che li pare che si possino leggere in Consiglio, le potrà far dar al solito al Presidente, et con dire che rimando il tutto a Vostra S. Illustrissima con la littera del Largillo che ne ha scritto una altra simile a me, li do la buona sera.

Di vostra signoria illustrissima et reverendissima,

Margarita d'Austria

(BMB, Ms. Granvelle 11, f. 6r - 8r)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvela

Bruselas, 4 de abril de 1564

*Margarita pide ser informada de lo que sucede entre Lorena y Alemania y dice estar contenta con la dieta de Vorms. Habla sobre un conflicto entre Francia e Inglaterra y manda una copia de sus cartas con Luis Roman y don Franceze.*

f. 6r Illustrissimo et reverendissimo Monsignore

Li di passati hebbi una lettera di Vostra Signoria Illustrissima fatta in Namur et con essa molta allegrezza per intendere che ondana con samità con tutta la compagnia, et non ho risposto a detta lettera prima che adesso per le molto occupationi in che mi sono trovata d'al hora in qua con la spedizione del corriero che ho mandato in Spagna, et con altre cose che alla giornata si sono offerte et perchè aspettano la nuova del suo arrivo in Borgogna. Di poi ho ricevuto la lettera di V. S. Ill<sup>ma</sup> de XXVI del passato, fatta a Fontenoi che mi ha dato Barde con la quale dicendomi che il mercore santo arrivaria in Bisanzon, ne ho preso molta consolazione, come la pigliarò sempre che li piacerà di darmi avviso della sua salute. Ringratio V. S. Ill<sup>ma</sup> delli ricordi che nella prima sua mi ha dato, di quali mi valerò a loco et tempo secondo che vedrò convenire per servitio di sua Maestà et il medesimo faccio del particular vaggllaglio che con questa ultima mi da delle cose di // (f. 6v) Lorena et de Alemagna et La prego a voler far come la mi scrive di continuar di avvisarmi di quello che di Alemagna intenderà alla giornata et mi piace che la dieta di Vormes<sup>12</sup> habbia havuti così buon fine, et che le cose di là siano per passare quietamente di che per ancora non ho havuto altro aviso che quello di V. S. Ill<sup>ma</sup>. Le cose di qua passano per gratia di Dio quietamente, li stati non hanno finito di accordare, se bene sta la cosa tanto innanti che spero che poco potrà tardare a vederne il fine et perchè tanto di questo come delle altre occorrenze di qua il presidente terrà particolarmente ragnagliato V. S. Ill<sup>ma</sup>, non mi stenderò qui in altro senon in dirli che conforme al suo aviso si è fatto di nuovo la provitione<sup>a</sup> di panni dil Inghilterra per vedere se basterà questo a far che quella Regina<sup>13</sup> si porti con noi nel modo che richiede

---

<sup>a</sup> Prohibitione, *pero quería decir* provisione o provitione.

la amicitia (et)<sup>a</sup> alianze che deve haver con Sua Maestà et con questi stati et il medesimo si è fatto (...) <sup>b</sup> e dito di vini di Francia. Luis Roman si rimette alle copie che dice mandarmi di quello che scrive a Sua Maestà le qualle (io) non ho viste pero quello che di là mi è di novo ho inteso di particolari et non vi è cosa di momento se non quello che dice il detto // (f. 7r) Luis delli XII mila fanti, che sono in Habre di qua per mandare in Scotia il che non mi è parso molto verisimile. Don Franzese<sup>14</sup> mi ha scritto questi di passati assai particolarmente tutto quello che passava in quelle parte et perché mi dice che di tutto manda copia a V. S. Ill<sup>ma</sup> per questo lo lascio io di farlo con la presente. Il Conte di Marsfelt<sup>15</sup> mi scrisse questi giorni passati che la Duchessa di Lorena<sup>16</sup> madre li haveva fatto intendere che si tenesse in ordine per andare a Bar le Duch al batesimo per la *domenica in albis* et io stavo trattando qui per comprar la gioia et per mandarli qualche denaro per il suo viaggio, ma havendo visto quello che V. S. Ill<sup>ma</sup> mi scrive non mi darò tanta fretta, per haverla con più avantagio et starò aspettando in tanto quello che il detto conte mi avertirà. L'spediente che la Duchessa madre ha messo innanti per evitar le presidentie in caso non ci vada il Re di Francia<sup>17</sup>, mi è parso molto bene, ancor che credo V. S. Ill<sup>ma</sup> haverà la maggior parte di questo parere. Preso V. S. Ill<sup>ma</sup> che sia contenta di darmi particular aviso del essere in che harà // (f. 7v) trovato Madama di Gramvella<sup>18</sup> et per parte mia darli le mie raccomandazioni et far il medesimo<sup>c</sup> con Monsignore et Madama di Sciantoné con tutti i signori suoi fratelli et a V. S. Ill<sup>ma</sup> di core mi offero et raccomando, pregandoli ogni sorte di felicità et contentezza, Di Bruselles il di III de Aprile 1564

Di vostra signoria illustrissima et reverendissima

Margherita d'Austria

*Post Scriptum*

f. 8r Tettu mi ha detto per parte della regina madre che quel Stoardo scozese è pregione et che haveva in trattato in questo paese ma cosa di poco fondamento et che si faceva esaminare con intervento di Don Franzese dal qual non ho lettere più giorni sono, onde sto aspettando con desiderio per saper il successo di questo negotio del qual mi è parso avisar V. S. Ill<sup>ma</sup> alla qual di nuovo mi raccomando.

*Dorso:* (Il)lustrissimo y reverendissimo signor Cardenal de Granvela

---

<sup>a</sup> *La encuadernación del códice impide la lectura completa.*

<sup>b</sup> *Ibidem*

<sup>c</sup> *Sigue una palabra ilegible cancel.*

(BMB, Ms. Granvelle 11, f. 216r - 218r)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvela

Bruselas, 6 de mayo de 1564

*Margarita confirma al Cardenal que ha recibido todas las cartas. Le comunica también que los franceses han eliminado la tasa de escudos. Finalmente pide que la mantengan informada de la salud de Madama Granvela y de la empresa de Bruselas.*

f. 216r Illustrissimo et reverendissimo Monsignore

Hebbi la lettera di V. S. Ill<sup>ma</sup> del penultimo di marzo, la quale mi diede infinito piacere per intendere che Ella fusse arrivata in Bisanzon a salvamento con tutta la compagnia et che haveva trovata a Madama di Granvella con salute che piaccida a Dio di dargli à tutti come desiderano. Quanto al particolare che desiderano la signora Duchessa di Lorena io feci quello offitio che V. S. Ill<sup>ma</sup> mi ricordava con il conte di Mansfelt il qual haveva di già fatto l'offerta al duca per la lettera che la detta duchessa li haveva scritto. Ringratio V. S. Ill<sup>ma</sup> infinitamente delle nuove che li è piaciuto di darmi del recesso della dieta Vormes<sup>19</sup> et voglio sperare come la dice che per questo anno staremo in quiete. Dipoi ho ricevuto la lettera di V. S. Ill<sup>ma</sup> delli XXIII de aprile la quale mi ha apportata la medesima consolatione per la nuova che la mi dà del ben essere suo et di tutti et che il mal di Madama di Sciantoné sia convertito in gravidezza di che mi rallegro molto con lei, et perchè detta lettera è risponsiva alla mia non mi occorre dirli altro in risposta se non che ho ricevuto tutte le copie de avisi che con essa mi ha mandato // (f. 216v) et che mi par molto approposito quello che V. S. Ill<sup>ma</sup> ha scritto al Cardinale di Lorena<sup>20</sup> et a Don Franzese, ancor che haverà fatto poco frutto che il Re di Francia arrivò a Bar le duch primo di questo, secondo che il Conte di Mansfelt mi ha scritto, et a questa hora si ha da credere che il batesimo sia fatto. Quanto al mandar Coblo a Rostoch, già ho comesso al presidente che lo proponga in consiglio, et della resolutione che si piglierà, il detto presidente ne avviserà V. S. Ill<sup>ma</sup> insieme con le altre cose che occorreno. Mi ha dato gran consolatione di intendere che le cose di là stiano in così buon termine tanto nella religione come nel resto et la presentia di V. S. Ill<sup>ma</sup> non potrà se non augumentare il tutto: il presidente le haverà scritto come si mando Sveneghem in Inghilterra et come sarà tornato la sarà avisata di quel che porta. Tettu fu



da me hieri, et mi disse fra le altre cose che franzesi hanno levato l'imposto de scudo che havevano posto sopra i vini, et come dirli che l'imbassatore per Inghilterra sono tre giorni che arrivò qui, et che hieri venne a visitarmi. Farò fine con raccomandarmi a V. S. Ill<sup>ma</sup> et pregarLa che sia contenta di darmi continuamente nuova della salute sua Madama di Gramvela et de tutta la compagnia di Brusselles il dì VI di maggio 1564.

Di vostra signoria illustrissima et reverendissima

Margherita d'Austria

*Dorso:* All'Illustrissimo et reverendissimo signore, Monsignor il Cardinale Granvela

(BMB, Ms. Granvelle 13, f. 13r - 23r)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvela

Bruselas, del 29 de junio al 4 de julio del 1564

*Margarita ha mandado buscar las escrituras de la duquesa de Lorena que se deben enviar al Cardenal Granvelle y responde a l advertencia que le hace el Cardenal. Margarita le agradece el aviso pero no cree haber ofendido a nadie. También le dice que el embajador de Inglaterra ha tenido su primera audiencia con la Reina.*

f.13r Illustrissimo et reverendissimo Monsignore

Per le lettere di Vostra Signoria Illutrissima di III et trenta di maggio ho visto quanto La mi scrive et le scritte et avisi che li è piaciuto di mandarmi, che tutto mi è stato sommamente grato et principalmente l'haver inteso che V. S. Ill<sup>ma</sup> Madama di Granvella, et tutti i suoi si trovino con salute, che Dio gliela conservi per molti anni come io desiderio. Ho fatto parte delle sudette lettere et scritte al presidente, il quale havendomi detto haver dato ragguaglio a V. S. Ill<sup>ma</sup> di quel che si è fatto sopra i vini di Francia et le panni de Inghilterra, non starò a replicarlo con questa.

Quanto al particular della signora Duchessa di Lorena ho detto al presidente che si cerchino le scritte et mi ha risposto quanto al trattato secreto che quello che ha trovato l'ha mandato a V. S. Ill<sup>ma</sup>. Circa le scritte toccante ad Astene si farà cercare se si trova cosa approposito per detta Signora et si farà havere a V. S. Ill<sup>ma</sup> a fin che glielo possa mandare. Io non ho scritto nulla a Sua Maestà sopra questo particular tenendo per fermo che V. S. Ill<sup>ma</sup> l'haverà fatto complitamente et anco perché credo che la signora

Duchessa haverà fatto il medesimo per via di don Franzese quando si trovarono sul fatto. Ho visto la lettera che quella dama scrisse a V. S. Ill<sup>ma</sup> et la ringratio molto del avvertimento che ella mi da, ancorché per fin tanto che // (f. 13v) la non me ne mandi più particular ragguaglio poco costrutto né posso cavare et intanto mi pare in questa parte di poter stare con l'animo quieto perché non havendo<sup>a</sup> io offeso persona alcuna, non credo che nessuno ragionevolmente debbia pensare ad offendermi, sono ben certa che quello che non temo io lo harà temuto V. S. Ill<sup>ma</sup> per la molta affezione che mi porta le cose di qua. Quanto al generale passano al solito et delle particolari non li dirò altro, poiché il presidente lo farà complitamente. Quanto a quello che V. S. Ill<sup>ma</sup> mi dice del imbasciatore de Inghilterra, tengo per fermo come ella prudentissimamente mi scrive che Sua Maestà sarà benissimo servito perché mi par persona molto intelligente, destra et prudente. Egli arrivo a salvamento a Londres et ha avuto la prima audientia della Regina molto grata, et tutta è stata di complimento, et per ancora non ha incominciato a negoziare che sia però aviso a V. S. Ill<sup>ma</sup> alla qualle con questo fine prego ogni felicità. Di Brusselles, il di XXIX di giugno 1564.

Di vostra signoria illustrissima et reverendissima

Margherita d'Austria

Tenuta fine alli IIII di luglio

f. 14r Stando per serrar questa, Borde mi ha dato la lettera di V. S. Ill<sup>ma</sup> de XX del passato la qual mi diede la solita contentezza per intendere che La si trova con salute et perché detta lettera non contiene altro che avisi, poco mi occorre dirli in risposta, se non ringratiarne V. S. Ill<sup>ma</sup> et pregarla che sia contenta alle volte di farmi parte come ha fatto per il passato di quel che perverà a sua notitia. Ho visto la lettera et memoria che la damoiselle di Sant Remi<sup>b</sup> li ha mandato et mi pare che V. S. Ill<sup>ma</sup> gli habbia risposto prudentissimamente et con questa li rimando detta lettera et memoria insieme con la prima lettera di damoiselle, et di nuovo a V. S. Ill<sup>ma</sup> mi offero et raccomando, pregandola a salutar per parte mia madama di Granvella et la Signora sua cognata<sup>c</sup>.

*Dorso:* All' Illustrissimo et reverendissimo signore, Monsignor il Cardinal Granvela.

(BMB, Ms. Granvelle 13, f. 305r - 306r)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvela

---

<sup>a</sup> *Cancelación de la palabra havendo y, después, la reescribe.*

<sup>b</sup> *Cancelación de la letra i después de la palabra Remi.*

<sup>c</sup> *Cancelación ilegible.*

Bruselas, 19 de agosto de 1564

*Margarita recibe un paquete que envía inmediatamente al Cardenal Granvela porque contiene la cifra que tendrá que substituir aquella interceptada por los franceses.*

f.305r Illustrissimo et reverendissimo Monsignore

Mi trovo due lettere di Vostra Signoria Illustrissima di due et XXV del passato, le quale mi hanno apportato infinito piacere per la nuova che mi ha dato del ben essere suo di Madama di Granvela et Sciantoné et come quella che desidero ogni lor contentezza et prosperità prego Dio che li conservi con quella salute che sanno desiderare; con la su detta lettera delli due del passato hebbi copia della cifra che V. S. Ill<sup>ma</sup> haveva mandato al signor don Franzese d'Alava ma perch'io gliene havevo mandato un'altra forse un mese prima et il medesimo havevo fatto al imbasciatore d'Inghilterra, non è stato bisogno che io mi sia valuta di essa, tutta volta l'ho fatto conservare per potermene servire per ogni caso che potesse occorrere. Quanto poi al tratto che i francesi hanno usato in far robare la cifra generale di Sua Maestà non me ne sono maravigliata essendo essi della natura che V. S. Ill<sup>ma</sup> mi scrisse, ma mi conforto che sarà stato loro di poco giovamento per la diligentia che il signor don Franzese usò<sup>a</sup> in dar aviso // (f. 305v) subito di questo particolare dove era necessario circa le cose di Francia intorno alla religione et alle altre nuove non mi stenderò ma rimettendomi al signor don Franzese poi che (egli) ne da particular conto a V. S. Ill<sup>ma</sup>, la qual ringratio molto del pachetto che mi incaminò del imbasciatore Figueroa<sup>21</sup> come faccio anco delli avisi<sup>b</sup> che mi diede del viaggio del armata di Sua Maestà. Con la lettera di V. S. Ill<sup>ma</sup> de XXV del passato hebbi quella (di)<sup>c</sup> che il signor don Franzese scrisse a Lei et havendo visto il tutto non trovo altro che cose generali, delle quali come Ella sa, ne habbiamo qui gran abundanza et io vorei vedere et intendere i particolari come V. S. Ill<sup>ma</sup> prudentemente ha detto più volte che è necessario di sapere. Hieri venne un correro di Sua Maestà con il qual hebbi l'alligato pachetto per V. S. Ill<sup>ma</sup> il qual ho voluto mandarli subito sì perché tanto più presto habbia nuova della corte, come perché in detto pachetto è la cifra generale di Sua Maestà che di tutto piacerà a V. S. Ill<sup>ma</sup> di

---

<sup>a</sup> *Después de esta palabra encontramos una cancelación ininteligible.*

<sup>b</sup> *Hay una mancha de tinta, que impide la lectura.*

<sup>c</sup> *Cancelación y substitución por che.*

accusarmi la ricevuta perché per fin tanto che io non sapia che la cifra<sup>a</sup> sia capitata nelle sue mani, non mi valerò di essa. Delle cose di qua // (f. 306r) non li dirò altro rimettendomi al presidente che so non mancherà di darli particular ragguaglio di quanto passa, onde con pregare a V. S. Ill<sup>ma</sup> a far le mie raccomandazioni a Madama di Granvela et Sciantoné, faccio fine che Dio Nostro Signore la felicitì. Di Bruxelles, il dì XIX d'Agosto 1564

Di vostra signoria illustrissima et reverendissima

Margherita d'Austria

*Dorso:* All' Illustrissimo et reverendissimo signore, Monsignor il Cardinal Granvela

(BMB, Ms. Granvelle 16, f. 281r - 282r)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvela

Bruselas, 18 de febrero de 1565

*Margarita informa al Cardenal de la visita de los comisarios y del señor Morone que proceden a la voluntad de Su Majestad. Además, lo informa de que no quiere hacer todo aquello que se le ha ordenado. Afirma que intenta hacer siempre lo mejor para Su Majestad y reenvía a Morone con la información.*

f. 281r Illustrissimo et reverendissimo Monsignore

Ho ricevuto la lettera di Vostra signoria illustrissima di XXIII di dicembre con la quale havendomi data nuova della sua salute, mi è stato sommamente caro, et così prego Dio a conservargliela come Lei desidera. Ho visto per detta lettera quanto la mi scrive sopra la venuta costà de commissari et di Morone<sup>22</sup>, in risposta di che dico che V. S. Ill<sup>ma</sup> si deve assai bene ricordare, che molto prima che la si partisse di qui, i sodetti commissari erano stati mandati in Borgogna, i quali sendo tornati, si sono poi rimandati con il fondamento del rapporto che fecero. Quanto poi alla andata di Morone insieme con detti commissarii, saperà che questo è proceduto dalla volontà di Sua Maestà, la quale lo mandò qui con lettere sue a me, et anco al Principe de Orange<sup>23</sup>, Conte di Eghemont<sup>24</sup>, et Conte di Horno<sup>25</sup>, come sa molto bene il presidente, il quale vidde anco quello che la sudetta mia lettera conteneva, et come io non volsi per degni rispetti che si mettesse in esecuzione tutto quello che dalla Maestà Sua mi veniva comandato; per il che V. S. Ill<sup>ma</sup>

---

<sup>a</sup> *Sigue non cancel.*

potrà conoscere che in questo negotio io non ho proceduto se non secondo il mio solito, et fatto quello che è // (f. 281v) il mio principale intento, et sono obligata che è di procurar sempre di far giustamente quel che è il servitio di Sua Maestà, doppo il quale V. S. Ill<sup>ma</sup> può essere certa che in tutto quello che potrò aiutare et favorire le cose sue et delli suoi lo farò con quella pronta volontà che ho fatto per il passato assicurandola che io non comportarò mai che li sia fatto né pregiuditio, né disfavori per l'affettione che li ho portato, et poi come anco per non gravare la conscientia mia, il qual pregiuditio non solo non permetterei mai che si facesse né a Lei, né alle cose sue per il sudetto rispetto, ma neanco a persone che io havesse mai conosciuta, siché V. S. Ill<sup>ma</sup> può stare con il animo riposato, che né la venuta di Morone, né la sua relatione, né il gran fardelli delli suoi pap(i)eriche la dice che la<sup>a</sup> porta saran parte di fare che qui si proceda se non per la via della giustitia et perché né V. S. Ill<sup>ma</sup> né altra persona di quel contado si possa dolere con giusta causa, si rimanda detto Marone da Sua Maestà con tutte le informationi, et scritte, afinché quando le harà fatto vedere et considerare et harà inteso il tutto, possa commandare quanto le parerà che // (f. 282r) sia suo servitio, che quello si metterà in esecutione, che è quanto posso dire per hora a V. S. Ill<sup>ma</sup> alla quale prego ogni felicità, et mi sarà carissimo che faccia le mie raccomandazioni a Madama di Granvela sua madre, et a i suoi fratelli. Di Bruxelles il dì XVIII di febraro 1565.

Di vostra dignoria illustrissima et reverendissima

Margherita d'Austria

*Dorso:* All'illustrissimo et reverendissimo Monsignore il Granvela

(BMB, Ms. Granvelle 24, f. 106r)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvela

Bruselas, 4 de febrero de 1567

*Margarita envía al Cardenal una copia de sus cartas a su Santidad para la confirmación de una expedición del conde Hermano d'Holstein elegido como obispo y la del señor Georgio Grogreve y le pide que colabore para conseguir ese fin.*

f. 106r Illustrissimo et reverendissimo signor mio

---

<sup>a</sup> Hay una mancha que dificulta la lectura.

Vostra Signoria Illustrissima vedrà per l'alligata copia quanto io scrivo alla Santità di Nostro Signore Dio per la confirmatione del conte Hermano d'Holstein<sup>26</sup> eletto Vescovo di Minden: et più particolarmente potrà intendere il medesimo dal signor Georgio Grogreve cameriero di Sua Santità che ha cura di sollecitare questa espeditione: la prego dunque instantissimamente che per amor mio, et per solita sua bontà si contenti interponere le parti sue per il buono, et presto fine di questo negocio, che io ne resterò con obligo grande a V. S. Ill<sup>ma</sup> riputando tutto ciò come mio particolare interesse, poichè ci concorre insieme il servitio di questa Santa Sede, et del Re mio signore et offerendomi per cosa simile, et maggiore a V. S. Ill<sup>ma</sup> le prego dal Signor Dio ogni felicità. Di Bruxelles alli 4 di febbraio 1567.

Di vostra signoria illustrissima et reverendissima

Margherita

*Dorso:* All' Illustrissimo et reverendissimo signore, Monsignor il Cardinal Granvela

(BMB, Ms. Granvelle 24, f. 252r)

Margarita de Parma al Papa

Bruselas, 4 de febrero de 1567

*Margarita le escribe al Papa para informarle de que, muerto Giorgio duque de Brunsvich, el conde Hermano Canonico de Colonia ha sido elegido obispo y es necesaria su bendición. Margarita le habla al Papa de la familia del conde Hermano ya que son servidores de la iglesia católica.*

f. 252r

Beatissimo Padre

Essendo passato a miglior vita Giorgio Duca di Brunsvich<sup>27</sup>, amministratore del Vescovo di Minden<sup>28</sup>, il Prevosto, Decano, et altri della chiesa Cathedrale di detto Minden hanno concordamente eletto, et per editto publico accettato per lor Vescovo il Conte Hermano Canonico di Colonia et di Liege, et persona costituita nei sacri ordini; il quale desiderando la confirmatione dalla Santità Vostra esso, et il conte Otho<sup>29</sup> suo padre hanno havuto ricorso a me perch'io gl'impetri dalla benignità sua questa confirmatione, et gratia: onde come devotissima figliuola et serva di Vostra Santità la supplico humilmente a degnarsi di concederla, atteso massimamente che oltre le buone et honorate qualità di detto conte Hermano, esso conte suo padre è pensionario et buon

servitore di sua Maestà Cattolica et ha havuto duo fratelli Arcivescovi di Colonia, che sono stati di molto servitio a questa Santa Sede. Oltra di ciò esso Vescovato di Minden è talmente situato, che li detti conte Hermano, et il padre suo potranno essere di molto giovamento ai santissimi desideri di Vostra Beatitudine et di essa Maestà, et io lo riceverò a molta gratia di quella; alla quale bacio humilmente il santissimo piede, et prego di continovo Nostro Signor Dio che lungamente felicissima La conservi. Di Brusselles alli 4 di Febraro 1567. // (f. 252v) Copia della lettera di sua altezza alla Santità di Nostro Signore.

*Dorso:* All'illustrissimo et reverendissimo signor mio, osservantissimo Monsignor: il Cardinal Granvela. In Roma.

(AGS, leg. 1482, doc. 106, f.1r)

Felipe II a Margarita de Parma  
Madrid, 17 de diciembre de 1567

*Felipe II le escribe a su hermana Margarita de Parma para darle la enhorabuena por el nacimiento de su nieta Margarita.*

f.1r Señora, por una carta del Príncipe vuestro hijo he entendido como Nuestro Señor ha sido servido de darle una hija, que me ha dado mucho contentamiento y a sido querido dar luego el parabién, y alegrarme con vos dello y certificaros que he holgado tanto con esta nueva, quanto os quiero, y deseo que se estienda el grande amor que os tengo cada día a nuevas prendas vuestras. Nuestro Señor os dexee gozar este y otros tales contentos, y a vos os guarde como yo deseo. De Madrid a (...) <sup>a</sup> de diciembre 1567.

A la señora Duquesa mi hermana. Vuestro buen hermano.

*Dorso:* A Madama de Parma, de mano de Su Majestad de Madrid à XVII de diciembre 1567. El parabién de la nieta.

(AGS, Est. leg. 1482, doc. 109, f.1r)

Felipe II a Margarita de Parma  
S.l., s.d.

---

<sup>a</sup>Laguna en el manuscrito

*Felipe II le da la enhorabuena a Margarita de Parma por el nacimiento por su nieto que acaba de nacer. Además, le dice que enviará a alguien en su nombre para que en el bautizo lo saque de la Pila.*

f.1r Illustrísima Duquesa mi muy cara y muy amada hermana

Por vuestra carta de VI de abril que me dio el Duque Julio Rangon entendí el buen alumbramiento de la Princesa vuestra nuera, y el hijo que Nuestro Señor le ha dado, de lo qual yo quedo con mucho contentamiento y de lo demás que me escribe que embie persona para que en mi nombre le saque de pila.

(AGS, Est. leg. 1481, doc. 91, f. 1r)

Margarita de Parma a Felipe II  
Piacenza, 29 de febrero de 1568

*Margarita de Parma le escribe a Felipe II para decirle que ha sido informada del arresto del Príncipe Carlos, hijo de Felipe II, compadeciéndose porque sabe que no habrá sido una decisión fácil y deseándole que encuentre una solución.*

f.1r Sacra Cattolica Regia Maestà

Per via di Milano et d'altri lochi et più particolarmente per quello che Vostra Maestà si è degnata scriverne al Duca mio et a mio figliuolo ho inteso con quel dispiacere che ella può imaginarsi la custodia che Vostra Maestà è stata necessitata comettere della persona del Principe mio signore et si come resta considerare che la Maestà Vostra come prudentissima et benignissima non havera preso questa resolutione senza gran cagione così anco si ha da sperare che con la solita sua prudenza et valore ci metterà quel rimedio che sarà conveniente per servitio suo. A me saria superfluo a offerrimia Vostra Maestà in questo o in altra cosa poi che essendole quella humilissima serva che io sono, sa che non ha se non da comandarmi, che mai non mancherò di oberdirLa et di servirLa. Con questo fine bacio humilissimamente le mani di Vostra Maestà et li prego dal Signor Dio ogni felicità, di Piacenza il di 29 di febraro 1568

Di vostra Maestà Catolica, humilissima serva

Margarita d'Austria



(AGS, Est. leg. 1481, doc. 96, f.1r)

Margarita de Parma al Duque de Alburquerque

Piacenza, 9 de marzo de 1568

*Margarita de Parma pide al Duque de Alburquerque que favorezca al marqués Hippolito Pallavicino dejándolo volver a su casa, al servicio de Margarita, para que esté cerca de su familia.*

f. 1r All'illustrissimo signore

La molta affettione ch'io porto al Marchese Hippolito Pallavicino et il desiderio che io tengo di vederlo consolato d'ogni suo honesto demanda per infiniti rispetti, et particolarmente, per i lunghi serviti fatti da lui in 32 anni all'Imperatore mio signore che sia in gloria et poi a Sua Maestà dalla quale et da V. S. Ill<sup>ma</sup> lo fanno meritevole di poter ottener ogni gratia et favore è causa che io non posso mancar di tener di lui particular protettione et procurargli ogni honore et comodo che per me si possa, di maniera che intendo io com'egli non può godere in casa sua il trattenimento delli 400 scudi assegnatigli da Sua Maestà Cesarea et confirmati dal Re mio signore per la conditione posta dal Magistrato ordinariodi Milano nell'assignatione del detto trattenimento ch'egli habbia a servire sempre presso la persona di Vostra Signoria Illustrissima. La prego con quell'efficacia che posso maggiore che per li suddetti rispetti et per amor mio che sommamente lo desidero voglia esser contenta di fargli gratia che, non ostante la detta conditione, possa godere in casa sua il trattenimento suddetto, poichè per la vicinanza d'essa a cotesto stato V. S. Ill<sup>a</sup> può servirsi subito di lui in ogni occasione che si presenti, dove che lo star fuor di casa sua gli apportarebbe grandissimo pregiudizio, trovandosi con il padre vecchio di ottanta anni con moglie et figli et con infinite liti alle spalle. Le quale tutte cose essendo da lui abbandonate V. S. Ill<sup>ma</sup> può molto ben considerare in che termine si troverebbe, onde La prego di nuovo strettissimamente che havendo risguardo a tutte queste cause voglia esser contenta<sup>a</sup> di far a lui la gratia // (f. 1v) et comodità suddetta et a me questo piacere certificandola che io gliene resterò con quel medesimo obbligo che se tornasse a beneficio et servitio mio particolare come intenderà più particolarmente dal Tressino agente del Duca mio che sarà il portato di questa al quale rimettendomi farò fine pregando V. S. Ill<sup>ma</sup> ogni felicità. Di Piacenza il di 9 di marzo 1568.

Di vostra signoria illustrissima

---

<sup>a</sup> *Sigue per amor mio cancel.*

Margarita

(AGS, Est. leg. 1481, doc.103, f.1r)

Margarita de Parma al Duque de Alburquerque

Piacenza, 12 de abril de 1568

*Margarita de Parma le agradece al Duque de Alburquerque las buenas nuevas. Pide que de la mantenga informada sobre la cuestión de Trissino y que informe también al señor Luigi Marliano.*

f. 1r Illustrissimo signore

Per le lettere di V.S.III<sup>ma</sup> di VII del presente ho inteso con molta mia contentezza della salute sua, della signora duchessa et del signor suo figliuolo che Nostro Signor Dio si degni conservarla et augumentarla. Qui stiamo parimente in buon termine. Il signor Duca mio si trasferì a Parma per tener ivi la sua Pasca. La principessa con la quale feci le raccomandationi di V.S.III<sup>ma</sup> et della signora duchessa come mi ordinava ha disperso; tuttavia speriamo che il Signor Dio ci consolerà con altri parti, hora si trova assai bene. Ringratio molto V.S.III<sup>ma</sup> del corriero che mi avisa voler tosto espedire per Spagna, et dell'amorevole offerta che mi fa di farmi sapere per l'avenire ogni volta che vorrà despacciare, et perche il Trissino non trova costi, quel che V.S.III<sup>ma</sup> sopra ciò volea far intendere a lui perchè me ne avisasse, La prego si contenti comandare ad un secretario suo che lo faccia sapere al signor Luigi Marliano che ha commissione di me di farvelo intendere quanto prima. Con l'altre lettere di V.S.III<sup>ma</sup> delli VIII del medesimo, mandatemi per istafetta, ho ricevuto il piego che a Lei inviò il secretario Antonio Perez, di che parimente La ringratio con tutto l'animo, et Le resto con quel molt'obbligo che devo, ripregandola che in tutto quello dove ella conosce ch'io possa farle piacere si vaglia di me liberamente, che mi troverà prontissima sempre. Il Principe et la Principessa, miei figliuoli, baciano la mano a V.S.III<sup>ma</sup> et alla signora duchessa et io a tutti mi offero con ogni affetto pregandole dal Signor Dio ogni felicità. Di Piacenza alli XII di aprile 1568

Di vostra signoria illustrissima

Margarita

*Dorso:* A l'Illustrissimo signore, il signor Duca d'Alburquerque Governatore e Capitano Generale per Sua Maestà nello stato di Milano

(AGS, Est. leg. 1481, doc. 104, f.1r)

Margarita de Parma al duque de Alburquerque

Piacenza, 19 de abril de 1568

*Margarita de Parma le escribe al Duque de Alburquerque a favor de Francisco Gonzales para que sea benevolente con él, compensando su error, debito a toda una vida dedicada al Emperador.*

f.1r Illustrissimo signore

Essend'io pregata da persona a me sommamente grata perch'io scriva a V.S.III<sup>ma</sup> in favore di Francesco Gonzales, habitante nel Bosco, qual'è prigione secondo si dice, per essersi trovato alla morte d'un creato del Podestà di detto Bosco, et perchè sono già XXXV anni che ha servito a l'Imperatore di glo: me: et al Re, miei signori, in tutte le guerre che in questo tempo si sono fatte; et che fu prigione in Castelnovo onde stette captivo per sei anni sofferendo in queste et in altre occorrenze molto travagli et danni, servendo ultimamente con molto commodo de nostri nella impresa di Malta, prego V.S.III<sup>ma</sup> per queste suddette ragioni, et per tener tre figliuole femine, duo maschi, et la moglie, ad usare in ciò della solita sua benignità et clementia compensando il suddetto errore con tanti serviti fatti, che di ogni commodo et gratia che esso riceverà da V.S.III<sup>ma</sup> io Le ne resterò molto tenuta alla quale offerendomi in cosa simile et maggiore le prego dal Signor Dio ogni felicità

Di Piacenza alli 19 di aprile 1568.

Di vostra signoria illustrissima

Margarita

*Dorso:* A l'Illustrissimo signore, il signor Duca d'Alburquerque Governatore e Capitano Generale nello stato di Milano per Sua Maestà Cattolica

(AGS, Est. leg. 1481, doc. 115, f.1r)

Margarita de Parma a Felipe II

Parma, 13 de julio de 1568

*Margarita de Parma le pide a Felipe II una resolución respecto al castillo de Parma. Le informa de que tenía previsto visitar la iglesia de Nostra Donna Loreto pero debido a su indisposición ha tenido que retrasar el viaje. Le pide además su consentimiento para visitar las tierras de Abruzzo.*

f.1r Sacra Cattolica Regia Maestà

La lettera che Vostra Maestà fu servita scrivermi in risposta di quel che porto in mio corriero ricevetti et con essa grandissima consolatione per intendere che Vostra Maestà restava con la sanità che io sua humilissima serva li desidero piaccia a Iddio conservargliela per molti anni come tutta la cristianità in generale et io in particolare habbiamo di bisogno. Per detta lettera intesi la memoria che Vostra Maestà ha delle cose mie et di miei et le cause perchè non ha pigliato la resolutione che più volte li ho supplicato sopra il Castello di questa Città et così come sempre ho creduto, credo ancora adesso, che Vostra Maestà fa il tutto con santissimo zelo et con la benignità et sincerità che di sua gran bontà si deve // (f.1v) superare però non ostante tutto questo, il pericol et disreputatione con che qui si vive è tale che con tutto che Vostra Maestà mi dia assai benigna speranza di fare quanto si conviene per beneficio et sicurezza mia, sono forzata a supplicarLa di nuovo che si degni di non metter più tempo in mezzo in pigliare detta resolutione ne dia occasione a che le cose si riducano a termini che Vostra Maestà non possa senza suo particular travaglio assicurare et stabilir le cose dei suoi servi li quali non hanno ne manco ponno haver altra dependentia ne altro amparo ne i suoi bisogni se non quello che Vostra Maestà si degnerà a darli alla giornata alla quale supplico humilissimamente che hora mai mostri al mondo la satisfatione che a me in particolare in tante sue lettere ha mostrato della mia servitù, Mentre che io era in Brabant feci voto di andare<sup>a</sup> nostra donna di Loreto et subito che giunse qui lo haveria adempito // (f.2r)

---

<sup>a</sup> andare, *Interl. sup.*

se non havesse havuto la consideration che si conveniva a quello che si haveria possuto aggiungere circa la poca inteligentia in fra il Duca mio marito et me et anco perchè non mi parve conveniente al debito mio di fare questo ne altro viaggio senza saputa di Vostra Maestà alla quale non feci intendere questo mio particolare con il corriero che li mandai perchè allora mi incominciava a purgare et dietro la purga mi havevano ordinato li medici l'acqua di bagni per causa delle mie indispositioni colici et di ranella li quali tuttavia mi travagliano però li tempi sono poi successi di modo che i medesimi medici mi hanno sconsigliato il pigliare detta aqua fino al mese di agosto perchè da mezo aprile sino adesso ha piovuto quasi continuamente in queste bande et così non ha possuto complire il voto ne manco attendere alla mia sanità però con aiuto di Dio se i tempi saranno approposito spero pigliare // (f.2v) detta aqua il mese di agosto et a mezo settembre andare a nostra Donna di Loreto per il che supplico humilissimamente Vostra Maestà, resti servita di questa mia resolutione et anco di che quando sarò lì possa dare una visita alle mie terre de Abruzo che sono 26 anni che non li ho visto et non essendo de lì a Roma più che due giornate anderò ancora, se Vostra Maestà sarà servita, a baciare il Piede a Sua Santità et a guadagnare le stazone<sup>a</sup> per potermi poi ritirare con l'animo più quieto et riposato. Et se in questi viaggi Vostra Maestà conoscerà che sia bona per servirLa in qualche cosa La supplico humilissimamente si degni di comandarmela poi che sa che in quanto potrò la ho da obedire et reverire come sono obligata. Et con questo fine bacio humilissimamente le mani de Vostra Maestà pregandoli ogni maggior felicità di Piacenza il di 13 di luglio 1568.

Di vostra Maestà Cattolica, humilissima serva

Margarita d'Austria

*Dorso:* Alla Sacra Cattolica Regia Maestà del Re mio signore in mano de Sua Maestà

---

<sup>a</sup> Hay una cancelación delante de la palabra stazone.

(AGS, Est. leg. 1481, doc. 123, f.1r)

Margarita de Parma a Felipe II

Piacenza, 8 de septiembre de 1568

*Margarita de Parma le escribe a Felipe II para darle el pésame por la muerte del Príncipe Carlos y desearle que Dios le aporte felicidad.*

f.1r Sacra Cattolica Regia Maestà

Per la lettera di Vostra Maestà di 29 di luglio ho inteso la perdita del Principe mio signore che sia in gloria, la qual mi ha apportato così gran pena et dolore, che non saprei significarlo a Vostra Maestà con parole, si per esser stato il danno così grande, come anco per il dispiacere che mi rendo certa che haverà sentito la Maestà Vostra, con tutto che Le sarà stato di gran solevamento l'haver fatto così santo fine. Me ne condoglio dunque con Lei quanto più posso et prego Dio che La consoli et conceda a Vostra Maestà quella successione che io sua humilissima serva desidero con ogni sorte di felicità che sarà la fin di questa, con baciare humilissimamente le mani della Maestà Vostra, di Piacenza il di 8 di settembre 1568

Di vostra Maestà Cattolica, humilissima serva

Margarita d'Austria

*Dorso:* La sacra Cattolica Regia<sup>a</sup> Maestà del Re<sup>b</sup> mio signore

(AGS, Est. leg.1481, doc. 132, f.1r)

Margarita de Parma a Felipe II

Piacenza, 26 de octubre de 1568

*Margarita de Parma le agradece a Felipe II la aprobación de la visita a la iglesia de Nostra Donna Loreto. Le pide que tenga en consideración el asunto del Castillo de Parma y le suplica, en nombre del Conde de Mansfelt, que se les entregue la remuneración que sus leales sirvientes merecen.*

f.1r Sacra Cattolica Regia Maestà

---

<sup>a</sup>La palabra Regia aparece medio borrada.

<sup>b</sup>Idem.

Hebbi una lettera di Vostra Maestà di 15 de agosto in risposta di una mia, con la quale havendo inteso che là si trova con salute, mi fù di grandissimo contento onde prego Iddio a conservargliela con ogni aumento di felicità et come io sua humilissima serva desidero, con supplicarLa che si degni di comandar che alle volte me ne sia data nuova, poi che sarà per me sempre la maggior consolatione che io possa ricevere. Per la sudetta lettera di Vostra Maestà ho inteso parimenti con molto mio piacere che la sia restata servita di approvar l'andata mia a nostra donna di Loreto per compiere al mio voto, et di già l'harei messo ad effetto, se io non fussi stata impedita dalle mie solite indispositioni, et l'havermi havuto à purgare, oltre l'esser stato la maggior parte della mia casa amalata, per il che ho diferito questa mia gita per fino al principio di pranzo, nel qual tempo non mancarò di partirmi per quella volta, dove pregarò et farò pregare // (f.1v) Iddio per la salute et prosperità della Maestà Vostra et di là mi transferirò poi a quelle terre mie de Abruzzo, di che mi è parso debito mio dar avviso a Vostra Maestà acciò sappia dove mi haverà di comandare quando li occorrerà che io la serva. Quanto al particolare del Castello, poi che Vostra Maestà non si è degnata rispondermi cosa alcuna, sono necessitata di ricordarglielo con questa, et supplicarLa con quella humiltà et efficacità che posso maggior, che si degni di tener memoria del termine in che stanno le cose mie, le quale quando da Vostra Maestà si potessero vedere et considerare particolarmente mi confido tanto nella bontà et benignità sua, che la mi consolaria non solo di questo Castello ma di maggior cosa, aggiuntovi poi l'esserLe io quella humilissima serva che le sono, del suo sangue, et haverLa servita con tanto amore, fede et diligenza, come è noto al mondo, et Vostra Maestà sa molto bene, havendomi Lei per sua bontà scritto esserne restato intieramente satisfatta, che questo solo crederei che fusse bastante da potermi far conseguire molto maggior gratia non che questa del Castello come ho detto, et che tanto giustamente mi si deve, la quale confido fermamente di ricevere in breve dalla gran bontà della Maestà Vostra et per questo La supplico di nuovo con ogni humiltà che si degni mandarmi quanto prima sopra questo negotio quella resolutione che io tanto tempo ho desiderato et desidero. // (f.2r) Quanto a quello che Vostra Maestà mi scrive con la sua di II di agosto mandatomi dal Imbasciatore di Roma, Don Gio di Zugnica, La pò esser più che certa, che essendoli io tanto vera et divota serva quanto le sono, non mancarà di tenere con detto Imbasciatore ogni buona inteligenza come la Maestà Vostra mi comanda, et quando si oferirà cosa del suo servitio, nella quale con la servitù mia possa adoperarmi, Vostra Maestà si può rendere certissima che lo farò con quella prontitudine, fede, amore, diligentia che sono

obligata. Il Conte di Mansfelt mi ha mandato l'alligata per Vostra Maestà et a me scrive, dicendomi che con essa La supplica a restar servita di darli quella remunerazione che i suoi leali serviti meritano come la Maestà Vostra gli ha dato molte volte intentione di voler fare et fattogliene anco dar da me, facendomi molta instantia che io voglio ricordarlo a Vostra Maestà; onde non potendo io mancare di far questo offitio, come quella che so con che maniera ha servito La supplico che si degni di risponderli, et consolarlo in breve di quanto desidera a fin che egli non si doglia più di me come fa, se ben con modestia, mostrando che io gli habbia dato vane speranze et di mia inventione, et pur Vostra Maestà sa che quello che li ho detto è stato per ordine et comandamento suo, che sarà la fine di questa con baciare humilissimamente le mani di Vostra Maestà et pregandoli da Dio ogni felicità maggiore di Piacenza il di 26 di ottobre 1568.

Di vostra Maestà Cattolica, humilissima serva

Margarita d'Austria

*Dorso:* A la Sacra Cattolica Regia Maestà del Re mio signore

(AGS, Est. leg.1481, doc. 136, f.1r)

Margarita de Parma a Felipe II

Parma, 20 de noviembre de 1568

*Margarita de Parma le escribe a Felipe II para darle el pésame por la muerte de su esposa, la reina Isabel de Valois, de su parte y de la de su hijo, Alessandro Farnesio, que se encuentra en cama con fiebre y, por tanto, no puede ejercer su deber.*

f.1r Sacra Cattolica Regia Maestà

Non potrebbe Vostra Maestà immaginarsi mai il dispiacere che ho sentito<sup>a</sup> et sento della gran perdita della Regina mia signora che sia in gloria, considerando massime oltre alli infiniti altri rispeti quallo che deve haver apportato alla Maestà Vostra, che non può essere stato che grandissimo, me ne condoglio dunche con lui quanto più posso, come sua humilissima et devotissima serva, ma poi che è piaciuto alla bontà di Dio di chiamarLa a sé, voglio anco sperare che Vostra Maestà come tanta cattolica et religiosa,

---

<sup>a</sup> Mancha de tinta sobre la palabra sentido que dificulta un poco su lectura.



et haverdoLa Dio dottata di tanta prudenza si consolerà, conformandosi con la sua divina volontà. Io harei fatto questo offitio prima che hora, ma come il Principe mio figliuol da molti giorni in qua si è trovato, et si trova, in letto con una febre terzana dopia continua // (f.1v) che mi ha mosso a venir qui ha causato questa tardanza, et parimente che il detto mio figliuolo non ha potuto sodisfare ne satisfarà a questo debito, ma ha ben sentito, et sente, infinitissimamente questa perdita come suo humilissimo et devotissimo servitore, et creato, ricevendo sempre, et egli et io, grandissimo dispiacere di tutte quelle cose che danno disturbo a Vostra Maestà come riceviamo infinito contento li tutte quelle che li apportano contentezza et felicità la quale prego Dio che doni a Vostra Maestà come noi suoi veri servi desideriamo, et con questo fine li bacio humilissimamente le mani. Di Parma XX di novembre 1568.

Di vostra Maestà Cattolica, humilissima serva

Margarita d'Austria

*Dorso:* La Sacra Cattolica Regia Maestà del re mio signore

(AGS, Est. leg. 1482, doc. 109, f.1r)

Felipe II a Margarita de Parma

S.l., s.d.

*Felipe II le da la enhorabuena a Margarita de Parma por el nacimiento de su nieto. Además, le dice que enviará a alguien en su nombre para el bautizo.*

f.1r A Madama de Parma

Ilustrisima Duquesa mi muy cara y muy amada hermana

Por vuestra carta de VI de abril, que me dio el duque Julio Rangon, entendí el buen alumbramiento de la princesa vuestra nuera y el hijo que Nuestro Señor le ha dado, de lo<sup>a</sup> qual yo quedo con mucho contentamiento y de lo demás que me escribe que embie persona para que en mi nombre le saque de pila.

(AGS, Est. leg. 1482, doc.118, f.1r)

Felipe II a Margarita de Parma

S. l., s. d., 1568

---

<sup>a</sup> Precede una línea tachada a mano.

*Felipe II le escribe a su hermana Margarita de Parma para agradecerle el pésame por la muerte de su hijo Carlos y de la Reina, Isabel de Valois.*

f.1r Illustrisima Duquesa Madama Margarita de Austria mi muy cara, y muy amada hermana

Por la carta de vuestra mano de VIII de setiembre he entendido la pena que os ha cavido de la muerte del Príncipe mi hijo que, aviendo la obligación que ay para sentirlo de sangre y amor que me tenéis, lo creo yo muy bien y que tenéis por propia la pérdida, y el sentimiento que a mi me ha causado. Como lo avréis entendido la muerte de la Reyna mi mujer, que fue Dios servido de llevarla para si, que a mi me ha lastimado lo que no sabré encarescer por aver perdido una tal compañía. Illustrisima Duquesa mi muy cara y muy amada hermana Nuestro Señor sea en vuestra continua guarda.

De (...) a (...)ª de 1568

(AGS, Est. leg. 1482, doc. 7, f.1r)

Margarita de Parma a Felipe II  
Piacenza, 12 de marzo de 1569

*Margarita de Parma le escribe a Felipe II de parte del Duque de Urbino que quiere casar a su único hijo y le pide al Rey que le favorezca.*

f.1r Sacra Cattolica Regia Maestà

Mandando il Duca di Urbino questo suo gentilomo da Vostra Maestà per trattar di maritar il Principe suo figliuolo et per supplicarla a restar servita di favorirlo in questo negotio, conforme alla fede che tiene nella bontà sua, non ho voluto lasciar con questa occasione di baciare le mani con ogni humiltà alla Maestà Vostra et ricordarme per quella vera et divota serva che Le sono, con supplicarla in oltre, che sapendo Lei quanto il detto Duca le sia servitore, et come totalmente dipende della protettione, et dal servizio di Vostra Maestà, si degni di consolarlo in questo suo giusto desiderio, havendo questo unico figliuolo in casa sua // (f.1v) che io per il detto rispetto et per esser così stretto parente al Duca mio, riceverò per gratia ogni favore che per sua benignità sarà

---

ªLaguna en el original

servita di farli, et con questo fine bacio di nuovo humilmente le mani alla Maestà Vostra alla quale prego ogni felicità. Di Piacenza il di 12 di marzo 1569.

Di vostra Maestà Cattolica, humilissima serva

Margarita d'Austria

*Dorso:* Alla Santa Cattolica Regia Maestà del Re mio signore

(AGS, Est. leg. 1482, doc. 8, f.1r)

Margarita de Parma a Felipe II

Piacenza, 16 de marzo de 1569

*Margarita de Parma le pide a Felipe II nuevas sobre su salud. Le pide, también, que favorezca al Duque, su marido. Además le informa de que su hijo, Alessandro Farnesio, ha mejorado de su enfermedad y que, debido al inminente parto de su nuera, María d'Aviz, retrasa su visita a Donna Loreto y al Abruzzo.*

f. 1r Sacra Cattolica Regia Maestà

Come che io non desidero cosa più in questo mondo che de intendere sempre felicissime nuove di Vostra Maestà per riceverne quel contento che è ragione, essendoLe io devotissima et humilissima serva, così sento parimente grandissimo dispiacere quando passa lungo tempo che non tengo avviso alcuno della salute di Vostra Maestà come non ho havuto da molti giorni in qua, il che mi da tanta pena che non saprei esprimerla onde con la occasione del presente corriero che il Duca mio spedisce al Orsa suo secretario non ho voluto lasciar di baciare con ogni humiltà le mani de Vostra Maestà et supplicarla che si degni di comandar che io sia tal volta avvisata del ben esser suo et farmi gratia di rispondere a quanto li ho scritto con più mie, che sarà per me la maggior consolatione che io possa ricevere et restar in oltre servita compiacer al Duca mio in quello che hora li fa intendere sopra certe occorrenze sue, che io lo riceverò per gratia della benignità della Maestà Vostra, alla quale // (f.1v) havendo dato con altre mie avviso della malatia del Principe mio figliuolo con questa li dirò solo che se benne da alcuni giorni in qua si trova meglio, et ha cominciato a levarsi, va non dimeno tanto lento in recuperare le forze et la salute, che non poso per ancora restarne con l'animo riposato, di modo che per questo, et per trovarmi al parturire della Principesa mia nora, mi sono resoluta di diferire per fin fatto la Pasqua la partita mia per nostra donna di

Loreto, et per Abruzzo dove arrivata che sia, ne avvisarò la Maestà Vostra con quel di più che mi occorrerà, della quale mia resolutione mi è parso dar conto a Vostra Maestà a fin che come mio signore sapia ogni mio pensiero et deliberatione, et dove mi harà da comandare, di che la supplico quanto posso<sup>a</sup> per che haverò sempre per segnalatissima gratia che si degni darmi occasione di servirla, che sarà la fine di questa, con baciare di nuovo humilissimamente le mani di Vostra Maestà alla quale prego ogni felicità maggiore. Di Piacenza il di 16 di marzo 1569.

Di vostra Maestà Cattolica, humilissima serva

Margarita d'Austria

*Dorso:* Alla Sacra Cattolica Regia Maestà del Re mio signore<sup>b</sup>

(AGS, Est. leg. 1482, doc. 10, f.1r)

Margarita de Parma a Felipe II

Piacenza, 4 de abril de 1569

*Margarita de Parma informa a Felipe II de que su nuera ha tenido un niño y que ambos se encuentra bien de salud. Le pide que mande a alguien en su nombre para favorecerles en el Bautismo. Además le informa que se ha mandado a Giulio Rangone para avisarle y que espera que se solucionen sus asuntos que dicho Rangone le comentará. Le avisa que, estando todos bien, ella seguirá su viaje hacia el santuario de Loreto.*

f.1r Sacra Cattolica Regia Maestà

Essendo piaciuto alla bontà di Dio di dar un figliuol maschio al Principe mio figliuolo con salute della Principessa mia nora, manda Giulio Rangone per darne avviso a Vostra Maestà come a suo Signore et dal quale dipende ogni suo bene, essendo certa che per benignità sua sentirà contento che in questa casa sia cresciuto un servitor di più della Maestà Vostra, come sono et saranno et questi, et tutti quelli che discenderanno da essi, onde con la presente occasione mi è parso debito mio di far il medesimo offitio con Vostra Maestà et supplicarla in oltre humilissimamente che si degni di far gratia al detto mio figliuolo di tener al fonte del Santo Batesimo questo suo figliuolo et mandar qualche persona a questo effetto per honorarci et favorirci, come confidiamo che farà in molto maggior cosa di questa, et particolarmente in stabilire in breve le cose nostre, come //(f.1v) più particolarmente intenderà dal detto Rangone al qual rimettendomi, et

---

<sup>a</sup> Mancha de tinta que dificulta la lectura.

<sup>b</sup> El dorso no es completamente legible.

supplicando Vostra Maestà che sia servita prestarli fede, non li dirò altro, salvo che hora che il detto mio figliuol si trova in bon essere et la Principessa mia nora ha parturito, eseguirò il mio viaggio di Loreto, et con questo fine bacio humilissimamente le mani di Vostra Maestà pregandoli ogni felicità maggiore. Di Piacenza il di 4 di aprile 1569.

Di vostra Maestà Cattolica, humilissima serva

Margarita d'Austria

*Dorso: Alla Sacra Cattolica Regia Maestà del Re mio signore<sup>a</sup>*

(AGS, Est. leg. 1482, doc. 15, f.1r)

Margarita de Parma al Duque de Alburquerque

Piacenza, 14 de abril de 1569

*Margarita de Parma le escribe al Duque de Alburquerque a favor del señor Filippomaria Visconte para que lo nombre como candidato, frente a su majestad, para el cargo de Magistrado.*

f.1r Illustrissimo signore

Perché intendo che in breve Vostro Signore Illustrissimo ha da far la nominatione delle tre persone atte a servire nell'offitio del Magistrato ordinario di cotesta città, et mandarla poi a Sua Maestà per confirmar quelli che più sara servita, et essendo informata delle buone qualità del Signor Filippomaria Visconte, il quale secondo intendo, è molto atto per quell'offitio non posso mancar di raccomandarlo a V.S.III<sup>ma</sup> et pregarLa che havendo ancor Lei la medesima informatione, et parendoLe, aproposito, le piaccia di nominar il detto Visconte nel numero delli tre da nominarsi et favorirlo con .la sua relatione, certificandola che io lo riceverò per gratissimo piacere da V.S.III<sup>ma</sup> alla quale con questo fine prego ogni felicità. Di Piacenza il di 14 d'aprile 1569.

Di vostra signoria illustrissima

Margarita

*Dorso: All' Illustrissimo signore, il signor Duca d'Alburquerque Governatore et Capitan generale per Sua Maestà nello Stato di Milano*

---

<sup>a</sup>*El dorso no es completamente legible.*

(AGS, Est. leg. 1482, doc. 16, f.1r)

Margarita de Parma a Felipe II

Piacenza, 19 de abril de 1569

*Margarita de Parma le escribe a Felipe II para agradecerle las buenas nuevas de su salud en su última carta y avisarle de que parte ya hacia la iglesia de la Virgen de Loreto para posteriormente ir a sus tierras de Abruzzo.*

f.1r Sacra Cattolica Regia Maestà

Con la lettera di Vostra Maestà di 4 del passato in risposta di due miei, ho ricevuto tanta contentezza che non saprei sprimerla, havendo per essa inteso come la si trovava con intiera salute la quale desiderondole io quanto sono obligata, essendoli quella vera et divota serva che li sono, prego Iddio che con ogni sorte di felicità la conservi alla Maestà Vostra, alla quale bacio humilissimamente le mani della memoria che si degna tener di me, et della divotissima servitù mia, il che ha infinitamente augmentato questo mio contento, il quale sarà sempre in me grandissimo, ogni volta che io intenderò esser continuamente nella bona gratia di Vostra Maestà et di Lei haverò felici nuove come humilmente la supplico ha voler fare, che sarà una delle maggior gratie che io possi ricevere dalla benignità sua; et per che Vostra Maestà mi comanda che io le dia avviso della salute mia, per obedirLa, non lasciarò di farlo, dicendole come Dio lodato la tengo al presente, come farò sempre che si dignarà di darmi occasione di servirLa. Dinanzi // (f.1v) piacendo al signore partirò per Loreto, et di là passerò in Abruzzo come già ho scritto a Vostra Maestà la qual supplico con quella humiltà che posso maggiore che come mio unico signore et nel quale ho tenuto sempre et tengo ogni mia speranza, resti servita favorirmi et tener di me continuamente quella protettione che l'amor che le porto, et li serviti miei meritano, acciò il mondo conosca che Vostra Maestà per bontà sua non se è scordata della servitù mia con che facendo fine, le bacio humilissimamente le mani, pregandole ogni felicità. Di Piacenza il di 19 di aprile 1569.

Di vostra Maestà Cattolica, humilissima serva

Margarita d'Austria

*Dorso: Alla Sacra Cattolica Regia Maestà del Re mio signore<sup>a</sup>*

(AGS, Est. leg. 1482, doc. 17, f.1r)

Margarita de Parma a Felipe II

Cività Ducale, 6 de junio de 1569

*Margarita de Parma le escribe a Felipe II para avisarle de que, ya habiendo cumplido su voto con la Virgen Loreto, ha pasado cuatro días con su hijo antes de que él partiese a Roma y, posteriormente, a Lombardía. Le pide que lo tenga presente. Le suplica que escuche a Michel de Oviedo, que manda en su nombre, para hablarle de sus asuntos.*

f. 1r Sacra Cattolica Regia Maestà

Avanti la partita mia di Piacenza scrissi a V. Maestà che in breve mi sarei mossa in cammino per il viaggio di Loreto, come feci, dove essendo arrivata et havendo satisfatto al mio voto, et pregato et fatto pregare a Dio per la salute et prosperità della Maestà Vostra, me ne sono venuta qui insieme con il Principe mio figliuolo il quale essendo stato con me da quatro giorni, se ne andò a Roma a baciare li piedi a sua Santità et a vedere il Cardinale Farnese, et havendo di già complito al uno et al altro, mi avvisa hora che hoggi partirà per Lombardia. Egli et io ci troviamo con salute, et sempre con il medesimo desiderio di servire la Maestà Vostra, alla quale ho voluto dar conto di tutto questo, a fin che sappia del esser mio et dove mi trovo, come per sua lettere mi ha comandato et con questa occasione supplicarLa humilissimamente che poi che il detto // (f.1v) mio figliuolo si trova con figliuoli et maschi, et femine et è tanto desiderio di servirLa in qualche carico conveniente alla persona sua et à creato di Vostra Maestà per mostrarli la devotione della servitù sua verso di Lei, si degna tener memoria di lui. Questa presenterà a Vostra Maestà Michel de Oviedo, al quale havendo io dato la cura di trattar le cose mie appresso la Maestà Vostra, la supplico ascoltarlo con la sua solita benignità et crederli tutto come a me propria et per che con altro occasione darò conto a Vostra Maestà come a mio signore di certi miei particolari. Non li dirò altro per hora salvo che le bacio humilissimamente le mani pregandola ogni felicità maggiore. Di Cività Ducale, il di 6 di giugno 1569.

Di vostra Maestà Cattolica, humilissima serva

Margarita d'Austria

---

<sup>a</sup> *El dorso no es completamente legible.*

*Dorso:* Alla Sacra Cattolica Regia Maestà<sup>a</sup> Re mio signore

(AGS, Est. leg. 1482, doc. 24, f.1r)

Margarita de Parma a Felipe II

Cività Ducale, 29 de agosto de 1569

*Margarita de Parma le escribe a Felipe II por motivo de sus cuartas nupcias con Ana de Austria. Lamenta no poder ser ella la que se presente ante Felipe II pero le informa de que manda en su lugar a su mayordomo el Conde Prospero que espera que le crea como si de ella misma se tratase.*

f.1r Sacra Cattolica Regia Maestà

Havendo inteso come sono più giorni che Sua Santità ha mandato la dispensa per effettuare il felicissimo casamento di Vostra Maestà<sup>b</sup> con la serenissima Principessa Anna mia signora et tenendosi per fermo che molto in breve si pubblicherà la conclusione di esso, mi parrebbe di mancare grandemente al debito mio, se io come quella che più di ogni altra ne ho sentito, et sento infinita contentezza, non prevenisse alli altro servi et serve di Vostra Maestà in rallegrarmene for di modo con Lei, di che desiderando io di mostrat con più manifesto segno l'allegrezza mia, mando dalla Maestà Vostra il Conte Prospero tedesco mio maiordomo per che in nome mio le baci humilissimamente le mani et fasci quel offitio che io desiderarei poter far presentialmente, per tanto supplico Vostra Maestà che si degni vederlo con la sua // (f.1v) solita benignità et crederli come a me propria tanto quel che li dirà per parte mia sopra questo particolare, come nel resto, che tutto riceverò per gratia dalla Maestà Vostra, alla quale con questo fine bacio humilissimamente le mani pregandoli perpetua felicità. Di Cività Ducale, il di 29 di agosto 1569.

Di vostra Maestà Cattolica, humilissima serva

Margarita d'Austria

(AGS, Est. leg. 1482, doc. 45, f.1r)

Margarita de Parma a Felipe II

Cività Ducale, 23 de marzo de 1570

---

<sup>a</sup> *Las palabras Alla y Maestà no son legibles.*

<sup>b</sup> *Vostra Maestà interl. sup.*



*Margarita de Parma le escribe a Felipe II para felicitarle la Pascua y para alegrarse de que haya llegado bien a Córdoba. Le desea que pronto pueda terminarse la guerra contra los enemigos de la Santa Fe, los moriscos.*

f.1r Sacra Cattolica Regia Maestà

Si come devotissima et humilissima serva che sono alla Maestà Vostra vengo con la presente a bacciarli con ogni reverentia le mani et darli le bone pascha con pregargliene da Nostro Signor Dio bonissime per molte et molti anni di felicissime et insieme a rallegrarmi di che la Maestà Vostra sia arrivata in Cordua con intiera salute come anco del bonissimo frutto che detta sua andata ha parturito nello avvicinarsi a Granata dal favore della quale il suo felicissimo essercito haveva presa galera con danno grande delli inimici principio veramente tale che da esso, si deve pigliare augurio che in breve la Maestà Vostra habia con felice successo a finire quella guerra castigando et stinguendo tutti li inimici della Santa Fede et suoi di che io come obligatissima non manco di pregare et fare pregare Iddio che ciò segua con quella satisfatione et prosperità maggiore de Vostra Maestà che da me è desiderata et con questo fine di nuovo bacio le mani a Vostra Maestà pregandoli ogni felicità magiore. Di Cività Ducale il di 24 di marzo 1570.

Di vostra Maestà Cattolica, humilissima serva

Margarita d'Austria

*Dorso:* Alla Sacra Cattolica Regia <Maestà>del Re mio signore

(AGS, Est. leg. 1482, doc. 135, f.1r)

Felipe II a Margarita de Parma  
Madrid, 4 de marzo de 1569

*Felipe II le escribe a su hermana Margarita para agradecerle el pésame por la muerte de su mujer la reina Isabel de Valois y pedirle más nuevas sobre su salud.*

f.1r A Madama de Parma, de mano de su Majestad

Señora, dos cartas vuestras de XXVI de octubre, y XX de noviembre recibí juntas a XXI del pasado y más frescas nuevas que estas holgaría yo tener de ordinario de vuestra salud, y lo mucho que dezís que avéis sentido la muerte de la Reyna mi muger creo yo bien, como de hermana que tanto amor me tiene, y deve. En lo demás

que me scrivís no tengo que responder pues lo he hecho ya otras veses, sino deziros que quedo con salud. Dios os la de a vos yguar de cómo yo dezeo. De Madrid a cuatro de março 1569.

A la señora Duquesa mi hermana. Vuestro buen hermano.

*Dorso:* A Italia. A Madama de Parma de mano de su Majestad. De a de março 1569.

(AGS, Est. leg. 1482, doc. 143, f.1r)

Felipe II a Margarita de Parma

Madrid, 18 de julio de 1569

*Felicita a Margarita por el nacimiento de su nieta*

f.1r A Madama de Parma

Por vuestra carta de 4 de abril que me dió el duque Julio Rangon entendí el buen alumbramiento de la Princesa vuestra nuera y el hijo que Nuestro Señor le ha dado de lo qual yo quedo con mucho contentamiento. Como lo he de tener de todo lo que a vuestro le quiere de dar. Y en lo demás que .me (...) que embie persona para que le saque de pila en mi nombre (...) <sup>a</sup> yo mucho de complaceros en esto, como lo tengo que hazer, <sup>b</sup> y en todo lo de más <sup>c</sup> que se offreciere, <sup>d</sup> os huviere de dar gusto, <sup>e</sup> y assi embiaré <sup>f</sup> la que entenderéis de lo (...) <sup>g</sup> ande emtiendo, con brevedad. Y por que esto y lo demás, <sup>h</sup> del en lo de más. Que de aca (...) quiero saber, saber buen tendencia del que a el merecía <sup>i</sup>. Illustrissima duquesa mi muy cara y muy amada hermana Nuestro Señor sea en vuestra continua guarda (...) de (...) <sup>j</sup>.

(AGS, Est. leg. 1482, doc. 147, f.1r)

Felipe II a Margarita de Parma

Madrid, 24 de octubre de 1569

---

<sup>a</sup>Palabra ilegible.

<sup>b</sup> Como lo tengo que hazer *interl. sup.*

<sup>c</sup> Más *cancel.*

<sup>d</sup>Oración *cancel.*

<sup>e</sup> Os huviere de dar gusto *interl. sup.*

<sup>f</sup>Precede una mancha de tinta.

<sup>g</sup>Palabra ilegible.

<sup>h</sup> Con brevedad ... lo demás *cancel.*

<sup>i</sup> Saber buen ... merecía *cancel.*

<sup>j</sup>Laguna en el original.

*Felipe II le escribe a Margarita de Parma pidiéndole más nuevas sobre su salud e informándola de que ha sabido del nombramiento de Miguel de Oviedo como persona de su confianza en España.*

f.1r A Madama de Parma

Illustrissima duquesa mi muy cara y muy amada hermana

Tres cartas vuestras de XVII de março, XIX de abril y VI de junio he recibido estos días con que he holgado mucho por saber las buenas nuevas de vuestra salud y llegada a Loreto, como he de saber de tener estas muy de ordinario, y de todo lo demás que a vos os huviere de dar gusto y contentamiento.

Por la de VI de junio, que me dio Miguel de Oviedo<sup>a</sup>, he visto como le avéis nombrado para que os sirva aquí en vuestros negocios, a Miguel de Oviedo<sup>b</sup>, al qual yo oyré de muy buena gana siempre que de vuestra parte me quisiere hablar y comunicar alguna cosa. Illustrissima duquesa mi muy cara y muy amada hermana. Nuestro Señor sea en vuestra continua guarda. De Madrid a (...) de (...)<sup>c</sup>

(AGS, Est. leg. 1482, doc. 149, f.1r)

Felipe II a Margarita de Parma

S. l., s. d., del 1569

*Felipe II le escribe a Margarita de Parma para darle la enhorabuena por el nacimiento de su nieto y mandarle noticias a través del conde Julio Rangon.*

f. 1r Illustrissima Duquesa mi muy cara y muy amada hermana

Por vuestra carta de IIII de abril que me dio el Conde Julio Rangon entendí el buen alumbramiento de la Princesa vuestra nuera, y el hijo que Nuestro Señor le ha dado de lo qual yo quedo con mucho contentamiento como le he de tener, de todo lo demás que a vos os le huviere de dar, y porque esto y lo demás entenderéis del Conde a

---

<sup>a</sup> Que me dio Miguel de Oviedo, *interl. sup.*

<sup>b</sup> A Miguel de Oviedo, *interl. sup.*

<sup>c</sup> Laguna en el original.

él me remito. Illustrissima Duquesa mi muy cara y muy amada hermana, Nuestro Señor en vuestra continua guarda. De (...) a (...) <sup>a</sup> de MDLXIX

Vuestro buen hermano

y Rey

(AGS, leg. 1482, doc. 151, f.1r) <sup>b</sup>

Felipe II a Margarita de Parma  
S. l., s. d., 1569

*Felipe II le escribe a Margarita de Parma pidiéndole más nuevas sobre su salud e informándola de que ha sabido del nombramiento de Miguel de Oviedo como persona de su confianza en España.*

f.1r Illustrissima Duquesa mi muy cara y muy amada hermana

Tres cartas vuestras de XVII de março, XIX de abril y VI de junio he recibido estos días con que he holgado mucho por saber las buenas nuevas de vuestra salud y llegada a Loreto, como he de saber de tener estas muy de ordinario, y de todo lo demás que a vos os huviere de dar gusto y contentamiento.

Por la de VI de junio, que me dio Miguel de Oviedo, he visto como le aveis nombrado para que os sirva aquí en vuestros negocios, a Miguel de Oviedo, al qual yo oyré de muy buena gana siempre que de vuestra parte me quisiere hablar y comunicar alguna cosa. Illustrissima duquesa mi muy cara y muy amada hermana. Nuestro Señor sea en vuestra continua guarda. De Madrid a (...) de (...) <sup>c</sup> M.D.LXIX.

Vuestro buen hermano

Yo el Rey

(AGS, leg. 1482, doc. 155, f.1r)

Felipe II a Margarita de Parma  
S.l., s.d.

---

<sup>a</sup>Laguna en el original.

<sup>b</sup>Copia del manuscrito del documento 147 pero sin la fecha y con la firma del Rey.

<sup>c</sup>Laguna en el original.

*Felipe II le escribe a Margarita de Parma para informarle de que la persona enviada para sacar a su nieto de Pila será el coronel de infantería don Álvaro de Sande.*

f.1r A Madama de Parma

[Yo embio a Don Alvaro de Sande mio coronel de .la infantería española del mio reyno de Napoles que en mi nombre vaya a sacar de Pila, alegrar para que en .mi nombre saque .de Pila a vuestro nieto rezien nacido]<sup>a</sup>

Don Alvaro de Sande (...) <sup>b</sup> embio para que en mi nombre saque .de .Pila a vuestro nieto, como lo que, <sup>c</sup> [yo visite de mi (...) <sup>d</sup> yo lo (X) y me trayga las buenas nuevas de vuestra salud y de vuestros hijos. Como .me .lo aveis embiado a pedir, y es tanto lo que se me holgado de la buena nueva que con la ocasi(...) <sup>e</sup> que no me contente con averos dado.] <sup>f</sup>

Al qual embio a mandar que demás de fazer este offitio se alegre de mi parte con vos <sup>g</sup> del buen <sup>h</sup> alumbramiento de la Princesa mi prima y me embie nuevas de vuestra salud y de lo demás que (...) <sup>i</sup>. Yo os ruego mucho que le oygais y me aviséis por él. <sup>j</sup>

(AGS, leg. 1482, doc. 156, f.1r)

Felipe II a Margarita de Parma  
S.l., s.d.

*Felipe II escribe a Margarita de Parma para pedirle más nuevas sobre su salud e informarla que la de la Reina, la suya propia y la de su hijo están muy bien.*

f.1r A Madama de Parma

Con vuestra carta del último de diciembre holgué mucho para entender por .ella vuestra sa <sup>a</sup> las buenas nuevas de vuestra salud, pues yo deseo tener muy a menudo. De

---

<sup>a</sup> *Todo el párrafo ha sido cancelado.*

<sup>b</sup> *Palabra ilegible.*

<sup>c</sup> *Como lo que interl. sup.*

<sup>d</sup> *Palabra ilegible.*

<sup>e</sup> *Laguna en el original.*

<sup>f</sup> *Párrafo cancelado.*

<sup>g</sup> *Con vos interl. sup.*

<sup>h</sup> *Id.*

<sup>i</sup> *Palabra ilegible.*

<sup>j</sup> *Última oración cancelada.*

la mía, y de la Reyna os puedo dar las mismas y que (...) <sup>b</sup> gracias quedo <sup>c</sup> ella, yo y nuestro hijo quedamos buenos. Nuestro Señor, el qual os guarde a Vuestra señora <sup>d</sup> como deseais de <sup>e</sup>

(AGS, leg. 1482, doc. 161, f.1r)

Felipe II a Margarita de Parma  
S.l., s.d.

*Felipe II le dice a Margarita de Parma que holgará en arreglar el asunto entre su marido, el duque de Parma, y el duque de Urbino.*

f.1r A Madama de Parma

Con vuestra carta de 12 de março que me dió trasano Mario gentil hombre del Duque de Urbino, holgué mucho por entender las buenas nuevas de vuestra salud y lo demás que en ella me avisáis <sup>f</sup> y en lo que toca al casamiento del Príncipe de Urbino salvo al Duque su padre lo que d'él entenderéis. Y así no avrà para quexe servirlo aquí. Sino solamente <sup>g</sup> quexa, <sup>h</sup> para lo que toca al Duque vuestro, <sup>i</sup> el deudo que tienen con el Duque vuestro marido, (...) yo mucho de todo lo que le, <sup>j</sup> y por la voluntad que yo le tengo holgaré mucho que se effectue <sup>k</sup> e se (...) lo que me (...) <sup>l</sup> se les huviere de dar. Illustrissima hermana.

(AGS, leg. 1482, doc. 164, f. 1r)

Felipe II a Margarita de Parma  
S. l., s. d.

*Felipe II se alegra del nacimiento del nieto de Margarita de Parma y le envía un parabién para su nieta Margarita. Le pide que le envíe nuevas sobre su salud.*

---

<sup>a</sup> Vuestra sa, *cancel.*

<sup>b</sup> Palabra ilegible.

<sup>c</sup> Quedó, *cancel.*

<sup>d</sup> Vuestra Señora, *cancel.*

<sup>e</sup> *Incompleta.*

<sup>f</sup> Y lo ... avisáis, *interl. sup.*

<sup>g</sup> Solamente *cancel.*

<sup>h</sup> Lo que toca al Duque vuestro, *cancel.*

<sup>i</sup> Para ... vuestro *cancel.*

<sup>j</sup> Párrafo entre comas *cancel. e ilegible algunas palabras.*

<sup>k</sup> Se effectúe *interl. sup.*

<sup>l</sup> Palabra ilegible.

f.1r A Madama de Parma

Illustrissima duquesa Madama Margarita de Austria mi muy cara y muy amada hermana

El conde Julio Rangon me dió vuestra carta de 4 de abril, y por ella, y por lo que se me dixo entendí el buen alumbramiento de la Princesa vuestra nuera y del hijo que Dios le ha dado, que a mi me ha dado mucho<sup>a</sup> contentamiento como entenderéis de<sup>b</sup> a quien embío a visitaros de mi parte, y daros el parabién de la nieta. Y os ruego mucho que le creáys como a mi mismo, y que con él me aviséis de vuestra salud, y buenas nuevas. Illustrissima hermana.

Don Phelipe

(AGS, leg. 1482, doc. 50, f.1r)

Margarita de Parma a Felipe II  
Civita Ducale, 2 de mayo de 1570

*Margarita de Parma le escribe a Felipe II para felicitarle por lo sucedido en la guerra contra los moriscos y le desea que la guerra pueda acabar pronto. Además le pide que le envíe al Conde Próspero con la resolución de sus asuntos.*

f.1r Sacra Cattolica Regia Maestà

Il sommo gaudio et la infinita consolatione che ho preso per li avisi del felice successo con che in Granatapassavano per l'esercito de Vostra Maestà le cose de quella guerra è stata tale quanto si può immaginare maggiore et come devotissima et humilissima serva che li sono vengo con questa a rallegrarmene con la Maestà Vostra sperando in breve poterlo anco fare del fine di quella guerra con il felicissimo esito che da Vostra Maestà et da me sua humilissima serva si desidera et che con la infinita sua prudentia et molto potere mediante la gratia del Signor Iddio su sia per stirpare tutti li nimici della santa fede et di Vostra Maestà et come sono obligata non lascio di pregare et far pregare sua divina Maestà per che ciò segua con ogni altra maggior satisfatione et prosperità della Maestà la quale supplico sia servita di spedire il Conte Prospero con quella bona resolutione che io confido della molta bontà et benignità sua con che

---

<sup>a</sup> Mucho *interl. sup.* con la palabra tanto en *interl. sup. cancel.*

<sup>b</sup> Sigue una oración ilegible cancelada.

facendo fine baciò le mani di Vostra Maestà pregandoli ogni maggiore felicità. Di Civita Ducale il di 2 di maggio 1570.

De vostra Maestà Cattolica, humilissima serva

Margarita d'Austria

*Dorso:* Alla Sacra Cattolica Regia Maestà del Re mio signore

(AGS, leg.1482, doc. 52, f.1r)

Margarita de Parma a Felipe II  
Civita Ducale, 23 de mayo de 1570

*Margarita de Parma suplica a Felipe II que le mande al Conde Próspero con la resolución para que pueda vivir, la poca vida que le queda, con tranquilidad y seguridad.*

f.1r Sacra Cattolica Regia Maestà

Se così spesso vengo con mie lettere a supplicare la Maestà Vostra che sia servita mandarmi il Conte Prospero bene spedito, lo causa la necessità et ansietà in che mi trovo la quale non fu dubio esser noto a Vostra Maestà per il che mi assicura che questa mia solecitudine sarà presa da Lei in bona parte potendo con il suo prudentissimo giuditio molto ben conoscere le regioni che tengo per desiderare et supplicare Vostra Maestà come faccio a mandarmi quella satisfatione et consolatione che veramente ho de bisogno et che me .ne ha dato intentione la quale spero in breve dover haver conforme alla gran bontà et benignità della Maestà Vostra et così quanto più humiltà posso la supplico per che mi levvi di questa ansietà et travaglio in che mi trovo sol per haver voluto et volere il servitio della Maestà Vostra come deve sapere et che li harà detto il Conte Prospero acciò che il poco de vita che mi resta possa vivere //(f.1v) con quiete et sicurezza et servirò a Dio et alla Maestà Vostra come desidero et in oltra che il mondo conosca che li miei serviti li siano stati grati si come Lei propria mi ha scritto et che mi tiene per quella vera et devotissima serva che le sono et con questo farò fine baciando humilissimamente le mani de Vostra Mestà pregando ogni maggiore felicità. Di Civita Ducale il di 23 de maggio 1570.

De vostra Mestà Cattolica, humilissima serva

Margarita d'Austria



*Dorso:* Alla Sacra Cattolica Regia Maestà del Re mio signore

(AGS, 1482, doc. 54, f.1r)

Margarita de Parma a Felipe II  
Civita Ducale, 15 de junio de 1570

*Margarita de Parma escribe a Felipe II porque se alegra de que quiera tratar el asunto de la Liga Santa con Su Santidad y con Venetiani. Le afirma que, como él le pide, le servirá en la causa avisando a los comisarios de cualquier noticia que tenga. Además le suplica que mande al Conde Próspero con la expedición.*

f. 1r Sacra Cattolica Regia Maestà

Bacio humilissimamente le mani alla Maestà Vostra et li rendo qualle gratie maggiori che posso et devo per il favore che è stata servita farmi con la sua lettera delli 16 del passato mese facendomi con essa sapere la resolutione che haveva preso in voler trattar della Lega con sua Santità et con Venetiani. Resolutione veramente conforme alla speranza che si teneva della grandezza et infinita bontà della Maestà Vostra et santo zelo di che tutta Italia con molta laude de Vostra Maestà ne sente contento et allegrezza grandissima per il beneficio et quiete che si tiene per fermo deve apportare alla Cristianità con .satisfatione et exaltatione della Maestà Vostra la quale sia sicura che se in questa matteria mi sovenirà o conoscerò al.cuna cosa che possi portarli servitio avertirò alli comissari et tenerò con //(f.1v) loro quella bona corrispondentia che la Maestà Vostra mi commanda in detta sua, ne mancarò mai in qual si voglia altra cosa di avertire Vostra Maestà et dove bisognerà tutto quello che conoscerò che possi portare servitio alla Maestà Vostra senza aspettare altro comandamento sendo io obligata di farlo come vera et devotissima serva che li sono si come può haver conosciuto in passato et conoscerà nello avvenire in ogni occasione che mesi presenti desiderando io sopra ogni altra cosa la prosperità et ogni maggior felicità della Maestà Vostra per la quale prego et fo pregare Nostro Signor Dio continuamente. Già sa Vostra Maestà il bisogno che tengo di che mi mandi presto il Conte Prospero con quella bona speditione che li ho supplicato con tante mie et non li ha da parer molesto se di novo La torno a supplicare come faccio a mandarmi quella consolatione et satisfatione che di ragione devo sperare dalla bontà et benignità della Maestà Vostra di che ogni hora aspetto la certezza con che facendo fine con ogni maggiore humiltà bacio le mani de Vostra Maestà et li prego ogni contentezza. De Civita Ducale il di 15 di giugno 1570.

De vostra Maestà Cattolica, humilissima serva Margarita d'Austria

*Dorso:* Alla Sacra Cattolica Regia Maestà del Re mio signore<sup>a</sup>  
(AGS, leg. 1482, doc. 55, f.1r)

Margarita de Parma a Felipe II  
Civita Ducale, 13 de julio de 1570

*Margarita de Parma le escribe a Felipe II para alegrarse de que los asuntos de Granada llegaran a su fin. Le suplica también que recuerde enviarle al Conde Próspero con la resolución de sus asuntos.*

f.1r Sacra Cattolica Regia Maestà

Poi che alla Maestà Vostra e ben chiaro quanto io li sia devotissima et humilissima serva et l'affetione et zelo che porto al suo servitio po' Lei stessa giudicare quanta allegrezza et piacere io sento di tutto le sue prosperità et però non mi pare che convenghi altrimenti a raccontarli il piacere et allegrezza che ho sentito et sento in haver inteso il termine et fine che Vostra Maestà haveva posto a quelle cose di Granata sendo massime conforme a quello che si doveva sperare della giustissima causa et del valore et prudentissimo governo della Maestà Vostra con la quale me ne rallegro con ogni debita riverenza et affetto et tanto maggiormente che essendosi la Maestà Vostra levato da quell'impaci potrà hora con più sua comodità attendere ad altre maggiori imprese per servitio de Dio et suo per il bono esito di quali //(f.1v) prego et fo pregare continuamente et con tal fine bacio humilissimamente le mani de Vostra Maestà et La supplico ad haver memoria di mandarmi con il Conte Prospero quella satisfatione et consolatione che sa tengo di bisogno et che tante volte li ho supplicato Nostro Signor Dio dia a Vostra Maestà ogni maggiore felicità. Di Cività Ducale il dì 13 di luglio 1570.

De vostra Maestà Cattolica, humilissima serva

Margarita d'Austria

(AGS, leg. 1482, doc. 58, f.1r)

Margarita de Parma a Felipe II  
Civita Ducale, 13 de agosto de 1570

*Margarita de Parma le escribe a Felipe II para preguntarle por su salud y pedirle que se cuide no haciendo esfuerzos por trabajos superfluos que puedan afectar a su salud dado que afectarían también a toda la cristiandad.*

---

<sup>a</sup>Lectura incierta.

f. 1r Sacra Cattolica Regia Maestà

Se in un medesimo tempo che intesi la Maestà Vostra esser stata con qualche indispositione non havesse anco havuto aviso della ricuperata sua salute ne haverei sentito quel dispiacere che ella si può imaginare maggiore ma poi che è piaciuto a Nostro Signor Dio concedermi gratia che non mi sia pervenuta la nuova della indispositione prima che quella della sua salute di che ne sia sempre laudato vengo hora con questa mia di tutto core a rallegrarmene con la Maestà Vostra et come devotissima et vera serva che li sono con tutta la reverentia et humiltà che devo la supplico sia servita a tenere bona cura alla salute sua ne si voglia pigliare travagli superflui con intendere tanto ne i negoti che possi nocere alla sanità sua che tanto importa alla somma de tutte le cose et se bene //(f.1v) sono sicura che con il suo prudentissimo giuditio mirerà a tutto questo si per se stessa come per il beneficio che da quella resulta a tutta la Cristianità allo stabilimento della Santa Fede et per la consolatione che ne ricevono tutti i suoi servi et in particolare io, non ho potuto lasciare di ricordarglielo per la devotione che io porto alla Maestà Vostra et per il zelo che tengo di sua prosperità per la quale non restarò mai come è mio debito di pregare et fare pregare Nostro Signor Dio che li piaccia concederli per infiniti anni quella salute che da me, sua humilissima serva, selli desidera et che tanto è necessario, et baciando con ogni humiltà la mani a Vostra Maestà prego Nostro Signor Dio gli addempiscirà tutti suoi gloriosissimi desideri et li do in ogni maggior felicità. De Civita Ducale, il dì 13 di agosto 1570.

Di vostra Maestà Cattolica, humilissima serva

Margarita d'Austria

*Dorso:* Alla Sacra Cattolica Regia Maestà il Re mio signore

(AGS, leg. 1482, doc. 66, f.1r)

Margarita de Parma a Felipe II  
Civita Ducale, 26 de octubre de 1570

*Margarita de Parma le escribe a Felipe II para alegrarse de su buena salud y de la noticia de que la reina se reunirá pronto con él. También le suplica que le mande al conde Próspero, que ya hace un año que partió, con la resolución de su causa ya que no tenerla le causa ansiedad.*

f.1r Sacra Cattolica Regia Maestà

Assai chiaro deve essere alla Maestà Vostra che nessuna cosa mi apporta più consolatione et contento che quando mi viene nuova che Vostra Maestà si trova con intiera salute si come hora con lettere del Conte Prospero, mio maiordomo, ho inteso che a Dio piaccia conservargliela per molti et molti anni et però non mi allargarò altrimenti in dirli la contentezza che ne ho sentito la quale si doverà aumentare in breve con il sentire l'arrivo a salvamento che harà fatto da Lei la Regina mia signora perche da eso con la gratia de Dio si deve sperare prosperi et felicissimi frutti con molta satisfatione della Maestà Vostra et grandissima contentezza et beneficio universale si come da tutti li suoi fedeli servitori li è desiderato et in particolare da me sua humilissima et devotissima serva non essendo persona che più di me li desideri ogni contento et felicità per la quale prego et fo pregare di continuo Nostro Signor Dio come sono tenuta et obligata. Essendo già in<sup>a</sup> anno passato che mandai il Conte Prospero da // (f.1v) Vostra Maestà può con la sua molta prudentia considerare con che desiderio io stia aspettando che ella me .llo rimandi presto et bene spedito con quelli rimedi et satisfatione che già sono noti alla Maestà Vostra essermi di bisogno per le cause refertole dal detto Conte et per la grande necessità et ansietà in che mi trovo per puro suo servitio di che più volte li ho supplicato et hora di nuovo con quella maggior caldezza che devo la torno a supplicare che sia servita mandarmi quella satisfatione et consolatione che conviene a tanto mio bisogno et necessità et che devo di ragione sperare<sup>b</sup> della bontà della Maestà Vostra per diverse cause et ragioni et per quello che fu servito scrivermi di sua propria mano al mio partire del governo di Flandres che a Lei solo toccava a favorirmi et proteggermi in ogni occasione la quale più di questa non li può venire maggiore ne dove la Maestà Vostra possa con me meglio mostrare la sua bontà et grandezza che in tanta mia necessità et fare in tanto conoscere al mondo che li miei serviti li sono stati grati et che mi tiene per quella vera et devota serva che li sono come tengo per fermo che farà con il consolarmi et mandarmi comodità tale che possa vivere con sicurezza et quiete questo poco di vita che mi resta et sia la Maestà Vostra sicura che se non fusse la grande necessità et ansietà in che mi trovo la quale ogni di va più crescendo et augmentando<sup>c</sup> non la importunaria come fo con questo mio scrivere però // (f.2r) supplico la Maestà Vostra a perdonarmi se li do molestia et havere di me compassione si come confido che farà per sua benignità et rimettendomi a quello di più

---

<sup>a</sup> *Roto del manuscrito.*

<sup>b</sup> *Hay una mancha de tinta sobre la consonante s.*

<sup>c</sup> *Roto en el manuscrito.*

che sopra questa matteria li dirà il detto Conte Prospero in mio nome. Fo fine con baciarli humilissimamente le mani alla Maestà Vostra pregando Nostro Signor Dio li dia ogni felicità maggiore. Di Civita Ducale il di 26 di ottobre 1570.

Di vostra Maestà Cattolica, humilissima serva

Margarita d'Austria

*Dorso:* Alla Sacra Cattolica Regia Maestà del Re mio signore

(AGS, leg. 1482, doc. 75, f. 1r)

Margarita de Parma a Felipe II  
Civita Ducale, 30 de noviembre de 1570

*Margarita de Parma le escribe a Felipe II por la llegada de la reina Ana de Austria a España y por la ratificación del matrimonio. Le expresa su alegría y lamenta no poder asistir en persona por lo que manda al Conde Próspero en su nombre.*

f.1r Sacra Cattolica Regia Maestà

Quando intesi la prima conclusione del felicissimo casamento della Maestà Vostra ne senti quella allegrezza et contento che li significai con mie lettere et che in mio nome li notifico il Conte Prospero come anco di poi con altra mia le replicai quando intesi la total conclusione di esso, ma hora che ho inteso del felice viaggio et del arrivo in Spagna a salvamento della Regina mia signora per il che mi persuado che a questa hora saranno sebrate le nozze, non saprei con parole sprimere l'allegrezza ne sento che è tale qual maggiore si può imaginare, si per la contentezza che credo haverà apportato alla Maestà Vostra, come per il gran beneficio che di questo ne ha da risultare al universale, et con Vostra Maestà me .ne .rallegrò con ogni //(f.1v) affetto maggiore che devo et prego Dio che si possa vedere di questo tanto felice matrimonio quelli prosperi frutti che da tutti i suoi veri et fedeli servitori gli è desiderato et in particolare da me sua devotissima serva, con intiera satisfatione et contento de Vostra Maestà et perchè come Lei sa, non posso come saria mio debito et desiderio di presentia et a viva voce venire a rimostrare questa allegrezza che io sento et essendo il Conte Prospero tedesco tanto mio grato et antico servitore gli ho comesso che in mio nome faccia questo offitio con la Maestà Vostra la quale supplico humilissimamente che si degni vederlo et ascoltarlo volontieri et in oltra crederli come a me propria quanto li dirà per

parte mia che tutto riceverò per gratia della Maestà Vostra alla quale bacio con ogni humiltà le mani et li prego da Nostro Signor Dio ogni felicità maggiore di Cività Ducale il di 30 di novembre 1570.

De vostra Maestà Cattolica, humilissima serva

Margarita d'Austria

*Dorso:* Alla Sacra Cattolica Regia Maestà el Re mio signore.

(AGS, leg. 1482, doc. 76, f. 1r)

Margarita de Parma a Felipe II  
Civita Ducale, 30 de noviembre de 1570

*Margarita de Parma le ruega de nuevo a Felipe II por la resolución de sus asuntos y le pide que le mande al conde Próspero con dicha resolución.*

f.1r Sacra Cattolica Regia Maestà

Considerando io alli .molti et importante negoti che continuamente la Maestà Vostra tiene conosco che fanno impedimento alla resolutione che tante volte ho supplicato Vostra Maestà fusse servita mandarmi con il rimedio delli miei particolari bisogni et necessità quali sono tanti et tali che hora di nuovo mi sforzano a venire con la presente a ridurli a memoria et supplicarLa sia servita mandarmi il Conte Prospero con quella bona speditione che devo sperare per diverse cause dalla Maestà Vostra et spesialmente sopra il particolare che tanto mi preme per il quale effetto mandai da Lei detto Conte, ne doverà parere a Vostra Maestà questo mio così spesso scrivere importunità se con la sua molta prudentia considererà il stato in che mi trovo et le ragioni che ho de supplicarLa come faccio piacci gli addunque haver risguardo alla // (f.1v) devotione della mia lunga travagliata e fedele servitù et confirme alla grandezza et bontà della Maestà Vostra mostri al mondo che tiene memoria et conto di me sua humilissima serva con mandarmi quella consolatione che già è noto a Vostra Maestà che ho di bisogno senza che con più lungo scrivere li dia molestia et che il Conte Prospero possa ritornarsene et rimettendomi di più a quel che li dirà il detto Conte fo fine con baciare humilissimamente le mani a Vostra Maestà pregando Nostro Signor Dio li dia ogni felicità maggiore. De Civita Ducale il di XXX di novembre 1570.

De vostra Maestà Cattolica, humilissima serva

Margarita d'Austria

*Dorso:* Alla Sacra Cattolica Regia Maestà el Re mio signore, mano propria de sua Maestà<sup>a</sup>

(AGS, leg. 1482, doc. 77, f. 1r)

Margarita de Parma a Ana de Austria  
Civita Ducale, 30 de noviembre de 1570

*Margarita de Parma le escribe a Ana de Austria para felicitarla, de nuevo, por el matrimonio con Felipe II y para alegrarse de su llegada a España. Lamenta no poder personarse junto a ella como debería pero le pide que acoja al Conde Próspero en su nombre y crea sus palabras como si se tratase de ella misma.*

f.1r Sacra Cattolica Regia Maestà

Il contento che io sentí del felicissimo casamento della Maestà Vostra con il Re mio signore poté haver Vostra Maestà conosciuto da quello che li scrissi et da quello che li dissi in mio nome Marcello Lampugnano che per tale effetto mandai dalla Maestà Vostra quando intesi la conclusione di esso però hora che ho inteso il felice viaggio et arrivo a Salvamento dalla Maestà Vostra in Spagna et che mi persuado che sarà poi arrivata da sua Maestà, ne sento quella allegrezza et contento maggiore che si può imaginare per la gran contentezza et sadisfatione che credo haverà portato alle loro Maestà et non potendo di presentia venire a rimostrare questa allegrezza che io // (f.1v) sento come saria mio debito et desiderio ho comesso al Conte Prospero tedesco mio grato et antico servitore che in mio nome faccia questo offitio con la Maestà Vostra come lo faccio io con tutto il core La supplico per tanto a vederlo et ascoltarlo con la sua solita benignità et in oltre crederli come farebbe a me propria quanto li dirà per parte mia che sarà il fine di questa con baciare humilissimamente le mani a Vostra Maestà li prego da Dio lunga et prospera vita. Di Cività Ducale il di 30 di novembre 1570.

Di vostra Maestà Cattolica, humilissima serva

Margarita d'Austria

---

<sup>a</sup>Lectura incierta.

*Dorso:* Alla Sacra Cattolica Regia Maestà della Regina mia signora

(BMB, Ms. Granvelle 31, f. 49r-52r)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvela  
L'Aquila, 6 de enero de 1580

*Margarita pide la ejecución de la resolución referida a su dote del Vice Rey de Nápoles y del Consejo. Pide las instrucciones a seguir sobre el gobierno de los Países Bajos y aconseja destituir al conde d'Orange. Escribe a favor de su hijo, el Príncipe y pide que favorezcan a su nieta Margarita por su matrimonio.*

f. 49r Madama VI de febrero 1580. Répondu<sup>a</sup>

Illustrissimo et reverendissimo signore

Alli VI del passato scrissi a V. S. III<sup>ma</sup> con Pietro Aldrobandino che mandai da Sua Maestà per le cause che haverà inteso et in particolare per farLa capace del grandissimo pregiudicio che nella causa de Fiorenza mi porta la dilatione dependente dalla lettera scritta Sua Maestà al Vice Re de Napoli ad instantia del Duca di Fiorenza et a supplicarLa restar servita ordinare subito al Vice Re et consiglio di Napoli che non solo pubblichino la resolutione che hanno fatto ma la mettino in esecuzione conforme a giustizia et se bene mi assicuro che Sua Maestà non lascerà di favorirmi in domanda tanto giusta, tuttavia di nuovo prego V. S. III<sup>ma</sup> ad interporre l'opera et autorità sua in quel meglio modo che li parerà acciò io sia pagata et soddisfatta del usufrutto di mia dote che già sono passati sei anni che mi si tiene usurpato, come a Lei è noto, et gliene restarò con infinito obbligo.

Con molto mio contento ho ricevuto ultimamente una lettera di V. S. III<sup>ma</sup> di tre del passato contenendo bone nuove della salute sua, che tanto desideravo intendere. Conserviglia Dio lungo tempo // (f. 49v) et del aviso che me ne ha dato La ringratio et similmente di quanto in essa di più mi scrive et le altre sue lettere che dite haverne scritto per prima non sono sino ad hora comparse. Le aspetto con gran desiderio. Intanto li dirò che da Sua Maestà ho ricevuto il dupplicato di una sua lettera de VII di dicembre che assai ha tardato a comparire et l'originale per ancora non è pervenuta in mia mano.

---

<sup>a</sup> De mano de Granvelle.



Con detto dupplicato mi scrive<sup>a</sup> Sua Maestà haver havuto la mia lettera di 30 de ottobre et mostra restare molto s(atis)fatta della mia pronta et bona volon(tà) con che ho accettato di andare a servirLa in Fiandra et anco mi risponde ad alcuni capi che desiderano sapere con dirmi di più che mi mandarà le instrutioni chiare et distinte et le comissioni et poteri ampli et generali con li avvertimenti necessari. Et si come sono certa che per opera et consiglio de V. S. Ill<sup>ma</sup> mi è venuta tal risposta, così La prego a far di maniera che dette instrutioni poteri et comissioni et ogni altra cosa che conviensi, come intenderà dal Aldrobandino, mi si mandino avanti che esca de Italia o almeno avanti che io arrivi nelli Paesi Bassi per dove, hora che ho havuto la risposta di Sua Maestà, mi incaminerò la prima // (f. 50r) settimana di Quaresima che, per partirmi, mi do tutta la fretta possibile et me ne andrò per il camino ordinario a dirittura a Piacenza et di là per il più breve secondo che il male contagioso che corre in alcuni parti mi darà la comodità il che avisarò a V. S. Ill<sup>ma</sup> et quanto di più sarà di bisogno, certificandoLa che per servire a gusto et satisfatione de Sua Maestà usarò tutto il potere et sapere che tengo, ancorché il carico che haverò fra mano sia della qualità che V. S. Ill<sup>ma</sup> conosce, nel quale riuscendomi far cosa bona si potrà atribuire come mi trovo haver scritto altre volte alla bontà divina che, sendo causa tanta giusta et sua, me ne aiuterà, di che La prego et pregarò di continuo confidando ancor nelli boni ricordi et consigli di V. S. Ill<sup>ma</sup> che si contenterà darmelli con quella amorevolezza che per sua bontà ha fatto per il passato et tenere la mano che io sia provista et preavertita con tempo da Sua Maestà di quanto è necessario per suo servitio et per beneficio del grave peso al quale mi sono sotto posto solo per obedire et servire la Maestà Sua et li rispondo hora in questa conformità come V. S. Ill<sup>ma</sup> doverà vedere.

Resto avisata delli boni offiti che Lei con//(f. 50v)tinua di fare perché al Principe mio figliuolo si corrisponda in tutte le cose et in particolare con le provisioni di danari et sarà una Santa opera che se ·lli proveda mese per mese se non quella somma che conviene, almeno quella si potrà come V. S. Ill<sup>ma</sup> mi scrive procurare perché alla comodità di danari si rende facile ogni bona conclusione di qualsivoglia negotio. Hottima cosa è mettere in bando il Principe di Oranges et suoi aderenti con la taglia et conditioni che V. S. Ill<sup>ma</sup> mi scrive et non ho dubbio che ne succederà bon frutto come già sarebbe seguito se si fussi fatto molto tempo fa. Et se Frisia, Grugminga, Gheldria et altre provincie si mostrano discontente di detto Oranges secondo che Lei mi avisa, non

---

<sup>a</sup> *La costura de la encuadernación impide la lectura completa pero por contexto podría ser scrive o scrisse.*

si deve perdere occasione di farli ridur come mi assicuro non perderà il Principe mio figliuolo dal quale non ho lettere doppo quelle di XXII di dicembre. Attende con la solita diligentia a mettere in esecuzione l'accordo delle Provincie Vallone et aspettava denari. Di poi che la Giunta di Colonia si è disfatta intendo che il Duca di Terra Nuova et il Nuntio del Papa si intratenevono in Augusta per ordine del Imperatore che mostra voler fare rattacare la pratica del accordo. Dio sa quello ne seg(uirà). // (f. 51r) Se il Provosto Funchius verrà a residere in quella corte in loco di Hoperius, mi persuado che il Re ne harà gran profitto per le cose de Paesi Bassi. Mi sarebbe stato gratissimo che V. S. III<sup>ma</sup> mi havessi dato più larga informatione delle cose et alterationi della Contea di Borgona acciò me ne fusse potuto valere passando per di là o altrimenti et però si compiaccia darmene notitia et delli humori che là correno. Rendo a V. S. III<sup>ma</sup> molte gratie per l'aviso datomi di che Sua Maestà sia totalmente ridotto nella solita bona salute per conservatione della quale li farà gran utili lo aiuto et assistentia di V. S. III<sup>ma</sup> che lo soleverà da molti travagli et molestie che seco portano tutte le sorte de negoti et massime quelli che correno nelli presenti tempi et non ha da dubitar Lei di esserli importuno trattandoli di suoi affari et con tanto amore del suo servitio come fa. Li grandi appresti et provisioni de guerra che da queste bande si sono mandati in Spagna danno grandemente che discorrere alla gente et si va concludendo che possa resolversi in fumo doppo haver fatto così grossa et grandissima spesa. Sopra la successione di Portugallo ho inteso quanto V. S. III<sup>ma</sup> me ne scrive, di che La ringratio et prego a tener la mano che per il giusto Sua Maestà favorisca le bone ragioni di Ranucio mio nipote. // (f. 51v) Ho inteso che quella consultatione di Padua si mandò in Portugallo et quella che si è fatto delle ragioni di Sua Maestà si è mandato al Papa che quando se ne possa haver copia si contenti V. S. III<sup>ma</sup> mandarmella. Se il Principe mio figliuolo ha scritto a Sua Maestà per il diritto di Ranucio et anco sopra il Castello di Piacenza, lo haverà fatto per il giusto desiderio che tiene di vedere stabilito la sua posterità et pensando ancor che di presente fussi stagione et congiuntura propitia atteso che il tempo se ne passa et certa sono che V. S. III<sup>ma</sup> in tutte le occasioni non lascerà di fare a benefitio et favore di questi negoti ogni amorevole et bono offitio, sicome più volte mi ha promesso et io di nuovo con tutto il core La prego et ad avisarmi in questo particolare se li occorre più cosa che un'altra poi che sa quanto io stimo li suoi avertimenti et prudenti consigli. Scrivo a Sua Maestà perché favorisca a donna Margarita mia nipote per lo accasamento

di Mantua conforme a che con una sua lettera la Maestà Sua benignamente mi ha offerto no(...) fare onde si contenti V. S. Ill<sup>ma</sup> operare che ci habbia effetto poichè per quanto intendo il Duca di Mantua tiene bona inclinatione per questo parentado che starebbe bene a tutti si come Lei con la sua prudentia può compren // (f. 52r) dere et mi sarà di gran satisfatione che V. S. Ill<sup>ma</sup> intorno acciò mi avisi il suo parere. Li giorni passati il Viceré di Napoli mi scrisse esser volontà di Sua Maestà che donna Giovanna, figliuola del Signore Don Gio che sia in cielo, si mandasse nel Monastero di Santa Chiara di Napoli et così ho fatto benchè Lei non meritava inserrarsi. Prego V. S. Ill<sup>ma</sup> tener ricordato che Sua Maestà La favorisca sendo figliuola di tal padre oltre che per se stessa lo merita. Io, Dio gratia, con questi miei nipoti sto benissimo et menerò in Fiandra donna Margarita per tenerLa appresso di me sino a che si mariti, di che ho voluto avisare V. S. Ill<sup>ma</sup> come farò di ogni mio affare, pregandoLa a farmi supere spesso della sua salute che io Dio gliela conceda tale qual per me desidero et li dia ogni felicità. Dal Aquila alli VI di febraro 1580.

Di vostra signoria illustrissima et reverendissima

Per servirLa sempre  
Margarita d'Austria

*Dorso:* All' Illustrissimo et reverendissimo signore il signore di Granvela. In sua mano

(BMB, Ms. Granvelle 31, f. 53r-54r)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle  
L'Aquila, 19 de febrero de 1580

*Margarita escribe a Granvelle pidiendo las instrucciones y todo lo necesario para partir hacia los Países Bajos. Informa de que su hijo, el Príncipe, iba a ejecutar el acuerdo con las Provincias Valonas. Pide al Cardenal que Su Majestad ordene al Virrey de Nápoles y al Consejo una resolución.*

f. 53r Madama di Parma, 19 feb. 1580<sup>b</sup>

Illustrissimo et reverendissimo signore

---

<sup>a</sup>Palabra ilegible por la costura del ligamento.

<sup>b</sup>De mano de Granvelle.

Havendo io scritto a V. S. Ill<sup>ma</sup> pienamente con Pietro Aldrobandino, alli sei del passato, et poi per la via di Leandro Lana, alli sei del presente quanto occorreva, non ho che dirli davantagio in risposta delle sue lettere di XII de ottobre et otto di dicembre che di poi mi sono pervenute in mano, et ancor che tardi mi sono state gratissime, et a V. S. Ill<sup>ma</sup> rendo gratie di quanto in esse mi scrive, et particolarmente del aviso di che Sua Maestà sia restata molto satisfatta della mia pronta et bona volontà con che mi sono resoluta andarLa a servire nelli Paesi Bassi, che se bene da Sua Maestà mi viene scritto il medesimo, tuttavia mi ha apportato gran contentezza intenderlo da V. S. Ill<sup>ma</sup> et La prego caldamente a tener la mano che mi si mandino le comissioni, poteri et instrutioni et ogni altra cosa necessaria, avanti che io esca di Italia, acciò che possa far quanto conviene al servitio de Sua Maestà confidando nella bontà divina et nelli prudenti consigli et boni avertimenti de V. S. Ill<sup>ma</sup> et con tale speranza mi metterò in camino giovedì prossimo et procurarò di arrivare presto in quelli paesi con avertir Lei di mano in mano del mio //(f. 53v) viaggio et di quello sarà di bisogno. La mia andata in quelli stati ho fatto sapere con lettere in credentiali del Principe mio figliuolo conforme a che da Sua Maestà mi fu avertito. Et perchè V. S. Ill<sup>ma</sup> habbia notitia di tutto li mando copia di esse lettere et lista a che si sono scritte, acciò parendoli ne possa dar ragguaglio a Sua Maestà et a me avisare et avertire con la solita sua amorevolezza quantoparerà potere apportare servitio et contento a Sua Maestà, di che La prego instantemente. Del Principe ho lettere di sette del passato si trovava in Maastricht et attendeva a mettere in esecuzione l'accordo con le provincie vallone che il tutto consiste in farli havere la necessaria provisione di danari come V. S. Ill<sup>ma</sup> prudentemente procura et io La ringratio molto della bona corrispondentia che mi aiuta tenere con detto mio figliuolo, sendo sicura che con tal mezzo egli non potrà sinon accettare in servire Sua Maestà. Et perché V. S. Ill<sup>ma</sup> harà inteso da Pietro Aldrobandino largamente quanto di più li potrei scrivere io, non mi stenderò in altro salvo in pregarLa di nuovo a far opera che Sua Maestà ordini al Vicerée al Consiglio de Napoli che, conforme a giustitia, sia publicata et eseguita la resolutione, che ha fatta nella causa di Fiorenza di che restarà V. S. Ill<sup>ma</sup> con perpetuo obbligo. Dio benedetto li conceda la prosperità et contentezza che dar //(f. 54r) selli desidera. Dal Aquila a di XIX di febraro 1580.

Di vostra signoria illustrissima et reverendissima

Per servirLa sempre  
Margarita d'Austria

*Dorso:* All'Illustrissimo et reverendissimo signore il Cardinale Granvela. In sua mano

(BMB, Ms. Granvelle 31, f. 58r-59r)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle  
Parma, 18 de marzo de 1580

*Margarita le cuenta a Granvelle que no puede partir de viaje como tenía previsto debido a que su nieta está enferma. Informa de que todavía espera instrucciones para poder entrar en los Países Bajos. Por último dice que sigue esperando la resolución de su causa con Florencia.*

f. 58r Madama di Parma di sua mano. De Parma XVIII de mars 1580<sup>a</sup>

Illustrissimo et reverendissimo signore

Dal'Aquila scrissi a V. S. Ill<sup>ma</sup> alli XIX del passato, et li dissi come la settimana seguente mi metterei in camino, sì come feci, et avantiheri arrivai qui in Parma, di dove mi sarei partito questa mattina, se donna Margherita<sup>30</sup>, mia nipote, non si trovasse indisposta con varoli che con febre li incominciarono a Bologna, per il che sono forzata intratenermi ancora dua giorni, che spero sarà guarita, atteso che hoggi sta assai bene. Così disegno seguitare il mio viaggio domenica prossima, et farò ogni diligentia di arrivare quanto prima alli Paesi Bassi, sperando però che avanti di entrarvi, mi saranno mandati le instrutioni, et comissioni, et ogni altra cosa necessaria, come dal Aldrobandino ho fatto domandare, senza le quali non saprei come intrare in detto paese né che farmi. Onde prego di nuovo a V. S. Ill<sup>ma</sup> a far opera che mi si mandino ancor che esso Aldrobandino<sup>b</sup> con sue lettere di XXIII del passato mi avvisa che la settimana appresso credeva che tutto saria spedito, il che desidero infinitamente per poter tanto meglio servire Sua Maestà mi scrivi di più delli molti favori fattoli V. S. Ill<sup>ma</sup> //(f. 58v) et quanto caldamenti ha procurato et procura la sua speditione et, in particolare, della causa di Fiorenza di che resto a V. S. Ill<sup>ma</sup> con quel oblige maggiore, che di ragione devo, mediante la cui opera et amorevolezza, spero haver di tutto quella resolutione che desidero. Qui in Italia si è inteso la morte del Re di Portugalo<sup>31</sup> et si sente di grandi appresti di guerra che fa Sua Maestà con ferma determinatione di haver in tutti i modi quel Regno, pretendendo che sia suo et non di altri, et se bene come vera et devota serva

---

<sup>a</sup> *De mano de Granvelle.*

<sup>b</sup> *Sigue che cancel.*

che sono a Sua Maestà li desidero ogni satisfatione, et aumento di regni, tuttavia non posso lasciare di ricordare a V. S. Ill<sup>ma</sup> le buone ragioni di Ranucio<sup>32</sup>, mio nipote, delli quali conforme a giustitia si deve tener conto, sendo li migliori di tutto come a V. S. Ill<sup>ma</sup> è noto, et credo che tutto il mondo sappia. Con desiderio grandissimo aspetto sue lettere, maravigliandomi non havendo risposta delle mie et, in particolare di quel che li portò l'Aldrobandino, si contenti scrivere più spesso, non ostante le sue molte occupationi, et sopra tutto mi dia nuova della sua salute, che gliela desidero prosperissima. Dal principe mio figliuolo ho lettere delli 28 del passato. Stava tutta via a Mastrich et haveva accomodato una parte detta fanteria //(f.59r) via Allamanna, con<sup>a</sup> speranza di accomodare il resto, et andava procurando di mettere della sua parte in esecutione quanto si era promesso, nello accordo con le provincie vallone, impero le cose andavano molto confuse et alterate, et non si vedeva camino di bono effetto, et Dio voglia che quanto siano uscite le genti straniere non segua qualche disordine. Nostro Signore vi metta la sua santa mano et a V. S. Ill<sup>ma</sup> conceda ogni felicità. Di Parma alli XVIII di marzo 1580.

Di vostra signoria illustrissima et reverendissima

Per servirLa sempre  
Margherita d'Austria

*Dorso:* All' Illustrissimo et reverendissimo signore il Cardinale Granvela. In sue mani.

(BMB, Ms. Granvelle 31, f. 84r-87r)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvela

Luxemburgo, 19 de julio de 1580

*Después del viaje hasta Luxemburgo, se lamenta del silencio del rey Felipe II. Se lamenta del recurso del duque de Florencia por la sentencia de su dote y de que el Rey le haga pagar a ella los préstamos de los florentinos. Habla de su hijo, de su nieto y de la hija de Juan de Austria. Se lamenta del estado en que encuentra el país. Alaba Borgoña y dice haberse alojado en casa de los Granvela durante su estancia.*

---

<sup>a</sup> Sigue una palabra cancel. ilegible.

f. 84<sup>r</sup> Madama de Parme, de sa main, XIX de juillet<sup>a</sup>

Illustrissimo et reverendissimo signore,

Del mio arrivo qui in Lucemburgh avisai V. S. Ill<sup>ma</sup> a quatro del presente et li dissi per passare avanti aspettavo risposta dal Principe mio figliuolo qual mi scrissiparrerli bene che me ne vadi a Namur per esser loco più vicino et più comodo a tutte le occorrenze et dove egli potrà venire per abboccarsi meco per trattare et risolvere quel che sarà necessario per servitio di Sua Maestàben che senza denari non si può fare cosa bona; tuttavia ho deliberato partirmi giovedì o venerdì prossimo et in tanto facendo risposta alla lettera di V. S. Ill<sup>ma</sup> di XIII del passato dirò prima che La ringratio grandemente per la pena che mostra sentire di questo mio lungo et fastidioso viaggio che veramente è stato pieno di travagli et disgusti ma tutto si potrebbe comportare quando io havessi trovato le cose di questi paesi in altro grado di quel che sono o, almeno, ordine et comodità tale da potere subito smetter mano al conveniente rimedio imperò non solo ho trovato questo ma neanche tengo lettere di Sua Maestà doppo quelli di 17 di aprile che mi fa stare molto suspesa et confusa et tanto più vedendo che non risponde a diverse mie scrittoli di Borgogna, né mi da aviso, né assistentia alcuna, ne tan poco si sente motivo di fare la provisione di denari tante et tante volte dimandate da mio figliuolo et solecitato da me come cosa più che necessaria et che senza la quale si perderà il tutto, atteso che come più volte ho scritto li boni perdono l'animo vedendosi abbandonare da Sua Maestà oltre a che non possono // (f. 84<sup>v</sup>) più soportare le oppressioni et danni che di continuo le genti di guerra non pagate et piene di necessità et da ogni banda non si sente altro che lamentationi et quello che mette in disperationi ogni uno è il vedere la tepidezza et tardanza con che Sua Maestà procede in questo negotio, più di ogni altro importantissimo al suo servitio, et io, come sua divota et vera serva, per suo rispetto lo sento in estremo o(ltre) a quello che alla mia reputatione et dignità che non è poca appresso a tutto il mondo che ha visto con quanta prontezza d'animo et bona volontà io sia venuta in paese tanto lontano et pericoloso, solo per obedire alla Maestà Sua, posponendo qual si voglia altra cosa. Et a capo del viaggio mi trovo in termine che non so io stessa qualche mi sia et tampoco a modo di dire non so q(uel) sia venuta a fare, poiché Sua Maestà non mi scrive né mi fa sapere cosa alcuna et mostra totalmente essersi scordata havermi Lei fatto veni(re) in queste parti. Tutto ciò dissimulando il più che posso, ma è dura cosa vedersi maltrattata et non potere

---

<sup>a</sup> *De mano de Granvelle.*

rispondere a molte giuste de(1) didi queste genti che più non si possono tenere con parole di speranze. Et V. S. Ill<sup>ma</sup> con sua prudentia son certa che conosce meglio di me tutto questo et anco se quando seguí la rotta et prigionia di Lanua et la disfatta del Conte di Holach et le sue genti in Frisa ci fusse stato comodità di dinari, si sarian recuperato molte piazze et paesi et talvolta tutta la Frisia et la Gheldria, come V. S. Ill<sup>ma</sup> in detta sua lettera appunta, alla quale attorno a questo potrei dire assai cose, imperò sendo da Lei benissimo conosciuto, li lascerò bas // (f. 85r) tandomi haver detto questo poco, più per sfogarmi con V. S. Ill<sup>ma</sup> tanto<sup>a</sup> amico et signore mio che per credere esser di bisogno persuaderLa a fare opera che Sua Maestà tenga più conto di questi stati di quel che mostra tenere, sapendo io chiaramente li boni offizi a talle effetto V. S. Ill<sup>ma</sup> fa di continuo et quanto liberamente et appertamente me ne discorre di che li tengo obligo grandissimo. Con tutto ciò trovandomi nel loco et nello stato che io mi trovo non posso lasciare di pregarLa di nuovo come so instantemente a seguitare di solecitare la già detta tanta necessaria provisione di danari et a fare tutti quelli offitii con Sua Maestà che giudicherà approposito per il rimedio di queste cose et li torno a dire che se tal provisione et rimedio non viene presto si perderà ogni cosa et non so come ne quando si potrà poi raggiustare; pur voglio credere che con le bone ragioni et persuasioni che V. S. Ill<sup>ma</sup> a fatto et rimostrò a Sua Maestà ultimamente con la occasione della vittoria havuta contra Lanua, Lei debba provvedere a tutto o almeno in gran parte et che con le prime lettere ne venirà l'aviso da me et da tutti aspettato con gran desiderio. Et circa a quello che V. S. Ill<sup>ma</sup> mi dice esser bene a tollerare et dissimulare li humori che qua correno, confermo il medesimo et per la mia parte farò quanto mi sia possibile si come parimente fa mio figliuolo, ma deve credere Lei in conformità di quello ho detto disopra che per tenere saldo et bene edificato le persone bisogna farli conoscere con li effetti la sinceritàpaternale di Sua Maestà perchè hormai sono stracchi dalle parole // (f.85v) che per il passato se li sono dati et non saria seguito così quando V. S. Ill<sup>ma</sup> fussi stata molti anni prima in quella corte dove la sua persona è più che necessaria per servitio de Sua Maestà et per benefitio universale. Arrivata che sarò in Namur et parlato con mio figliuolo darò conto a V. S. Ill<sup>ma</sup> di tutto particolarmente et li rendo gratie al pensier che mi avisa tener del accasamento del offitio che ha fatto con Sua Maestà. Ben (...) che ne seguissi la conclusione poi che si è tanto publicato questa pratica imperò mi fa dubitar lo stranio procedere che in ciò tiene il Duca di Mantua ancor che favorendo Sua Maestà

---

<sup>a</sup> *Sigue amico cancel.*



da ver(o) negotio si deve sperarne bon fine. Quando io tenevo per fermo che la sententia nella mia causa di Fiorenza fussi publicata et eseguita in Napoli, conforme a giustitia et al ordine dato Sua Maestà, io intendo et con molta mia maraviglia per la lettera de V. S. III<sup>ma</sup> che l'Imbasciatore di Fiorenza, havendo havuto notitia dei voti, ha fatto gran rumore et instantia che detta causa si riveda et decida nel Consiglio di Spagna et se bene mi prometto che Sua Maestà non comporterà che mi si facci così grande et manifesto torto, stante massime le rientranze et boni offizi che V. S. III<sup>ma</sup> per sua bontade et amorevolezza ha fatto, di che li resto obligatissima non può lasciar di parermi strano che al Duca di Fiorenza si porti tanto rispetto che habbia forza di impedire li termini et il corso della giustitia et delle bone et sante leggi contra le costutioni et pramatiche di Napoli et che a me si facci con notoria indignità, danno et pregiudicio instimabile // (f. 86r) in una causa giustissima et chiarissima di che ciascuno ne resta stupido. Né so io conoscere esser obligata di dovere pagare li interessi delli danari che Fiorenza presta a Sua Maestà et pur me ·lli fanno pagare poichè per tal rispetto se ·lli concede havermi usurpato l'usufrutto di mia dote già sono passati sei anni, ma dal altra banda so bene che la Maestà Sua è più obligata a favorire a me sua vera serva che il Duca di Fiorenza et non ho dubio che V. S. III<sup>ma</sup> dirà il medesimo. Et resto di questo procedere che meco si tiene tanto confusa per non dire mal satisfatta che non so più che dirmi, et pur è vero che non posso trovare aministratione di giustitia in parte alcuna, sebene la trova ogni minima persona. V. S. III<sup>ma</sup> si contenti scusarmi del mio libero scrivere et La prego strettissimamente interporre la autorità sua et come signore et presidente giustissimo faccia che la giustitia habbia il suo loco et non si comporti più tanta mia indegnità, danno et pregiudicio di che V. S. III<sup>ma</sup> a pieno informato, onde ne aspetto in breve la debita resolutione et creda che di ciò li havevo obligo perpetuo. Il impresa di Portugallo mi par che vadi più alla lunga di quel sarebbe bisogno al servitio di Sua Maestà et ringratio V. S. III<sup>ma</sup> di quanto me ne scrive assicurandomi che a suo tempo haverà memoria di Ranucio mio nipote piaccia Dio lasciare seguire quel che è più suo servitio et Lei si contenterà farmi avisata di quello andarà succedendo. Quanto al mio trattamento ordinario mi risolo conforme al parere di V. S. III<sup>ma</sup> fondarmi // (f. 86v) sopra la lettera si Sua Maestà in spagnolo che chiarisce la sua intentione et di essa valermi per non dare di questo più molestia a Sua Maestà che, oltre a ·cciò, doverà haver risguardo et consideratione alle eccessivi et grosse spese che ho fatto et mi conviene fare per suo servitio di che con altra avisarò V. S. III<sup>ma</sup> più minutiosamente. Che la lettera da me scritta a Sua Maestà di che mandai a Lei copia li habbia

satisfattomi piace molto come sarà che similmente li satisfaccino le altre scritte di poi, di che ho mandato copia et il medesimo fo di quelle che li scrivo di presente. Prego Dio che faccia frutto in che può più di ogni altro il bon sforzo et opera di V. S. Ill<sup>ma</sup> la qual saprà che la figliuola del signore Don Giovanni, che sia in cielo, sta et assai meglio starebbe dove Lei mi avisi desiderarla et se ne farà offitio come Lei sa. Sarà veramente una opera santa et la <figlia> et io li resteremo obligato. Il Regente ne doverà esser arrivato in Corte et mi ass(...) che da V. S. Ill<sup>ma</sup> sarà favorito si per rispetto mio come per meritarlo egli grandemente. Nel soggiornare che ho fatto in Borgogna ho conosciuto in gran parte la natura del paese et de quelli populi et se bene fra loro vi sono delle gare et mali humori, mi persuado che non saria difficile poterli levare et mettere bon ordine in tutto come ne scriverò a V. S. Ill<sup>mo</sup> più largamente con altra occasione. Confesso restare molto satisfatta di detta // (f. 87r) provincia di Borgogna perché oltre al havermi trovato in gran veneratione la fede cattolica, mi è parso il paese assai bello, abondante et comodo et vi ho ricevuto molte dimostrazioni di amorevolezza, anzi dico che se alcun discanzo ho havuto nel viaggio è stato in Borgogna et particolarmente in casa di V. S. Ill<sup>ma</sup> et delli suoi, di che haverò continua memoria. È più che ragione che Lei nel scrivermi pigli la sua comodità che ben so la multitudine di negoti et li pochi gusti che tiene, ancor che la molta sua prudentia et valore supererà ogni sorte di cose. Procuri V. S. Ill<sup>ma</sup> di conservarsi in bona sanità et me ne facci havere spesso nuova, né deve pigliare travaglio di farlo di sua mano, bastando per mano di secretario quando però la qualità di negoti lo comportino come Lei dice. Io non sono ancora totalmente guarita della gotta et qui non fa altro che piovere et freddo. Donna Margherita mia nipote sta benissimo et del Principe mio figliuolo ho lettere di XIII stava parimente bene et perché egli darà conto a V. S. Ill<sup>ma</sup> delle altre occorrentie del paese, non mi stenderò per hora in altro. Nostro signore Dio li conceda ogni maggiore felicità et contento. Di Lucemburgh alli XIX di iuglio 1580.

Di vostra signoria Illustrissima et reverendissima, per servirLa sempre  
Margherita d'Austria.

(BMB, Ms. Granvelle 31, f. 89r-91r)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvela  
Namur, 30 de septiembre de 1580

*Margarita agradece a Granvella sus advertencias. Le habla de la administración de la justicia en los buenos gobiernos. También le manda una copia de unos artículos y habla sobre el conflicto entre el conde Claudio Landi y el señor Duque. Por último habla de la enfermedad de Su Majestad esperando que se mejore.*

f. 89r Madame de Parme XXX de septembre 1580<sup>a</sup>

Illustrissimo et reverendissimo signore

Con la alligata mia lettera vedrà V. S. Ill<sup>ma</sup> quanto mi occorre farli sapere et qui dirò di più che da quello che ho scritto. Con la mia di quatro del presente potrà comprendere che era venuta in qualche conitione intorno a quanto V. S. Ill<sup>ma</sup> mi avverte con la sua delli XXII del passato, et con mandarmi la lettera et copia delli duoi articoli che li sono stati scritti di Borgogna, et sia pur certa che del libero et sincero<sup>b</sup> procedere che V. S. Ill<sup>ma</sup> tiene con me, gli resto tanto et tanto obligata, che non so né posso con parole esprimerlo, et sicome li scrissi con detta mia ricevo delli suoi avvertimenti non solo contentezza, ma gratia singularissima, et creda che di essi fo et farò molta stima, et capitale, osservando a V. S. Ill<sup>ma</sup> il debito secreto, sì che quando occorre può liberamente et largamente scrivermi et avvertirmi di ognialtra cosa che li parerà convenire al servitio di Sua Maestà et alla mia reputatione et benefitio che sempre sarà da me accettato con quel bon core et sincerità d'animo con il qual mi assicuro che V. S. Ill<sup>ma</sup> me ·llo scrive // (f. 89v) et avverte. Et quanto alla aministratione della giustitia et altre circonstantie concernenti al bon governo et politia, chiaramente si può dire che le lunghe et intestine guerre possino haver talmente tenuto occupato li governanti passati che non li è stato possibile intieramente mirare a questi capi, se ben necessari, et che però siano ridotti nel termine che di presente sono et che V. S. Ill<sup>ma</sup> significa et il vero rimane come Lei prudentemente dice, è il tenere principi et governatori di essi boni retti et qualificati ministri appresso et che siano spogliati di passione et interesse che, ciò facendo, tutto passerà bene. Circa alla pensione del figliuolo d'Andalot, et della sua venuta qua et alipier harà V. S. Ill<sup>ma</sup> inteso dal Aldrobandini le cause, et non fo dubio che li saranno parse conforme al vero bonissimo et anco necessario per servitio di Sua Maestà et io che mi sono trovato in fatto, posso assolutamente dir esser così. Rimando V. S. Ill<sup>ma</sup> con questa prefata<sup>c</sup> lettera et copia de articoli si contenterà avisarmi la ricevuta. Mi avisa il signore Duca mio che, ad instantia del Conte Claudio Lando, nel

---

<sup>a</sup> *De mano de Granvella*

<sup>b</sup> *Escrito sincero en el original.*

<sup>c</sup> *Perfata, en el original.*

Consiglio de Italia et in nome di Sua Maestà si è spedito una lettera et comissione al Senato de Milano, perché // (f. 90r) pigli connitione et proceda nella causa supradetta da esso Conte Claudio contra il signore Duca, cosa che mi ha dato gran maraviglia et dispiacere insieme, sì perché di detta causa non si aspetta la connitione ad altri che al signore Duca, come in vedere il poco conto che di Sua Eccellenza si tiene et pur è tanto bono et vero servitore di Sua Maestà come qual si vole altro. Credo che a questa hora Sua Eccellenza harà fatto intendere le sue chiare et bone ragioni a Sua Maestà et a V. S. Ill<sup>ma</sup> et di nuovo gliene tratterà il Cavalier Biondo et anco in mio nome l'Aldrobandino, Samaniego, onde La prego quanto più posso a favorire per il giusto le ragioni, giureditioni, et autorità di esso signore Duca, et non comporti che a richiesta di un suo vassallo, si metta in compromesso la reputatione de Sua Eccellenza, ne lascerò dire liberamente a V. S. Ill<sup>ma</sup> che il procedere in questa maniera non può portare sinon grandissimi disgusti, poiché si fa smacco et affronto a chi non si dovrebbe, et per cause che non vi si havieria a mettere bocca, ne so conoscere a che fine sia stato dato tal ordine sendo il caso per il signore Duca chiarissimo, come V. S. Ill<sup>ma</sup> harà inteso et intenderà, et però mi assicuro che vi si sarà posto il rimedio conveniente et aspetto intenderlo con rimettermi a quel di più che in questa parte li diran//(f. 90v) no l'Aldrobandino et Samaniego. Con lettera VIII del presente mi scrive Don Gio de Idiaquez la indispositione de Sua Maestà et ancor che mi avisa andava migliorando, tuttavia ho sentito di tal nuova et sento quel maggior dispiace che dire si possa et ne sto con<sup>a</sup> escesivo travaglio et anszia et tanto più intendendo per le lettere de V. S. Ill<sup>ma</sup> la posa provisione de medici che Sua Maestà tiene et bene spesso occorre che per la poca dottrina et intelligentia del medico, un male ancor che piccolo si da non grande ma pericoloso et tal volta irreparabile et se bene voglio credere che il male de Sua Maestà sia stato il medesimo che universalmente corre et che ne sarà guarito, non di meno sono in grandissima et continua pena sino ad haverne nuova. Resti la bontà divina servita farla venire presto che così prego et fo pregare continuamente et in vero deve V. S. Ill<sup>ma</sup> rimostrare a Sua Maestà che il volere affaticarsi et impiegarsi giornalmente nelli negoti li leva il corso della sanità et li abrevia la vita et però deve lasciare il peso et maggior cura di essi alli suoi ministri confidenti et attenda Sua Maestà a discansare et procurare di vivere lietamente lungo tempo, poiché questa è la cosa che più importa a suoi stati et a tutta la christianità et devono li servitori che li sono appresso sollevarlo et alegerirlo

---

<sup>a</sup> *Sigue esses cancel.*

come fa et // (f. 91r) procura V. S. Ill<sup>ma</sup> la qual prego a farmi avisata della recuperata salute di Sua Maestà et della causa et qualità del suo passato male. Nostro Signore Dio conceda a V. S. Ill<sup>ma</sup> ogni maggiore felicità di Namur alli XXX di settembre 1580.

Di vostra signoria illustrissima et reverendissima

Per servirLa sempre  
Margarita d'Austria

(BMB, Ms. Granvelle 31, f. 97r-98v)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvela

Namur, 17 de novembre de 1580

*Recibió durante su viaje la noticia de que el Cardenal estaba enfermo, pero se alegra de que se haya recuperado. Le aconseja, igual que a Su Majestad, que no trabaje más de lo que su salud y su edad le permitan. Le escribe sobre de la conspiración del conde Claudio Landi contra su marido, el Duque, que ya se ha descubierto.*

f. 97r Madama de Parme, de sa main, XVII novembre 1580

Illustrissimo et reverendissimo signore

Potrà V. S. Ill<sup>ma</sup> haver inteso per una mia lettera de XXX di settembre la pena in che restavo per l'aviso da Lei havuto che si trovava indisposta di catarro et mi augmentò poi grandemente, venendomi poco appresso per via di Lione nuova che V. S. Ill<sup>ma</sup> non solo continuava nella detta indispositione, ma che stava gravamente malata di febre. Qual nuova mi ha tenuto da quel tempo in qua tanto dolente quanto dire si possa et non senza gran ragione per le molte cause a Lei note particolarmente, per ritrovarsi nel medesimo instante anco Sua Maestà indisposta gravamente. Hora rendo infinite gratie alla divina bontà che mi sono arrivate in un medesimo tempo quatro lettere de V. S. Ill<sup>ma</sup> de XVIII, trenta di settembre et XVI di ottobre con aviso della sua da me tanto desiderata salute et di quella de Sua Maestà che mi ha recato contentezza instimabile et me ne rallegro con Lei cordialissimamente et La prego et suplico a non voler con tanta sua fatica impiegarsi nelli negoti, poichè V. S. Ill<sup>ma</sup> stessa confessa che la sua età non lo può comportare ne tan poco conviene al mantenimento del suo bon

essere, la cui conservatione importa molto al servitio de Sua Maestà et a tutti et però deve usare ogni diligentia per conservarsi lungo tempo in bona et prospera sanità // (f. 97v) come sommamente desidero et ne prego Iddio conten(te)<sup>a</sup>V. S. Ill<sup>ma</sup> di non si caricare di più peso di quello che può sustenere, il che facilmente potrà fare hora con la venuta di Funchiers del secretario Laloo et anco del regente Moles, distribuendo a essi parte dei negoti et del peso, né si travagli in scrivermi di sua mano che certo trovandosi debile come scrive con queste sue ultime lettere poteva farlo di mano di secretario come La prego a fare in futuro et per dargliene tanto più occasione mi sono resoluta in risposta delle sudette sue lettere et sopra li altri negoti non scrivere de mia mano et però si contenti V. S. Ill<sup>ma</sup> fare il medesimo. Haverò molto gusto intendere che habbia totalmente riavuto le solite forze et che mi faccia haver più spesso aviso del suo bene stare che ni ciò riceve singular contento et infinito lo ho ricevuto della ricuperata salute di Sua Maestà, che veramente suo male ha tenuto universalmente ciascuno in grandissimo affanno et ne più di ogni altro deve V. S. Ill<sup>ma</sup> persuadere Sua Maestà a non travagliare tanto ma riposarsi et discansarsi importando la sua lunga vita et salute tanto come fa a tutta la christianità et voglio sperare che la Maestà della Regina mia signora si sarà libera dalla febra terzana et che si condurà prosperamente a quel felice parto che si desidera. Credarò che il Cavalier Biondo et altri haranno dato notitia a V. S. Ill<sup>ma</sup> della conspiratione fatta il Conte Claudio Landi contra la persona del // (f. 98r) signore Duca mio marito che per bontà di Dio si è scoperta et questi giorni adietro, posta in chiaro con le proprie confessioni delle stesse persone che doverano fare l'effetto così tristo, et sono prigioni in Piacenza et perché tutti noi viviamo sotto la protectione di Sua Maestà, mi è parso farnella avisata et supplicarla restar servita a far di ciò quel risentimento et dimostratione che cosa tanta brutta ricerca et non doveria Sua Maestà favorire detto conte Claudio come ha fatto nella causa di che ho scritto a V. S. Ill<sup>ma</sup> ne manco comportare che homini di simile mala natura et intentione come è il Conte Claudio Landi siano ricevuti ne tolerati ne suoi stati, ma procurare et comandare che ne sia fatto rigorosa et esemplare giustitia perché il mondo intenda et conosca che Sua Maestà tiene il signore Duca per quel vero et divoto servitore che li è di effetto et che del Principe mio figliuolo et me che siamo qua impiegati nel servitio de Sua Maestà con tanto scomodo et pericolo fa la Maestà Sua quella stima che merita il bon zelo et la nostra lunga et divota servitù sendo assai chiaro che quando Sua Maestà mostri di tener più

---

<sup>a</sup>Palabra ilegible debido a la costura del ligamento pero creemos que se trata de la palabra contente.

conto del Duca egli sarà molto più rispettato et non piglierano alcuni ardire di fare delle sceleratezze come ha intentato// (f. 98v) fare detto conte Claudio che pur è sua Eccellenza tanto bon servitore di Sua Maestà come qual si voglia altro et a V. S. III<sup>ma</sup> è ben noto la quale per la grande affettione che a Lei porta il signore Duca et per ogni rispetto è obligata di fare per suo beneficio tutti li boni offiti che sono in sua mano come mi assicuro farà et massime in tale occasione di che tutti li restaremo obligati et io in particolare obligatissima et perchè con l'altra mia lettera che va con questa V. S. III<sup>ma</sup> vedrà quanto di più mi occorre. Sopra i negoti non li dirò davantagio salvo che di presente sto assai bene et donna Margarita sta benissimo, Dio gratia, il qual conceda a V. S. III<sup>ma</sup> quella prospera salute et lunga vita et per me stessa desidero. Da Namur alli XVII di novembre 1580

Di vostra signoria illustrissima et reverendissima

Per servirLa sempre  
Margarita d'Austria

*Dorso:* All'Illustrissimo et reverendissimo signore, il signore Cardinale Granvela. In sua mano

(BMB, Ms. Granvelle 31, f. 124r)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvela

Namur, 10 de enero de 1581

*Margarita escribe a Granvela para favorecer a Madama Beauvoix que se ha quedado viuda con un hijo, pidiendo que sea consolada y obtenga aquello que necesite ya que su marido fue un buen servidor de Su Majestad.*

f. 124r Copia della lettera di Madama de Parma al Cardenal de Granvella delli X di gennaio 1581

Illustrissimo et reverendissimo signore

Mi persuado che a V. S. III<sup>ma</sup> siano noti li servitii che il già Monsignore de Beauvoix ha fatto a Sua Maestà et anco le pretentioni che tiene Madama de Beauvoix, restata di lui vedova con un sol figliuolo et però non lo replicarò altrimenti, ma si bene li dirò che a Sua Maestà ho scritto, supplicandola, restare servita favorire detta vedova

nelle sue giuste pretensioni, et perché ciò habbia effetto ho voluto pregare V. S. III<sup>ma</sup> si come fo instantemente contentarsi di tenere la buona mano et di fare ogni buon offitio con Sua Maestà, et come meglio li parerà, acciò la prefata vedova et figliuolo venghino consolati, il che veramente desidero per ogni rispetto, et in particolare per havere conosciuto Monsignore de Beauvoix buon servitore di Sua Maestà, di che restarò a V. S. III<sup>ma</sup> con molto oblige, senza stendermi in altro, Iddio li conceda ogni prosperità et contento.

Di Namur alli X di gennaio 1581

Di vostra signoria illustrissima et reverendissima

Per servirLa sempre  
Margarita d'Austria

(BMB, Ms. Granvelle 31, f. 131r)

Margarita de Parma a Felipe II

Namur, 27 de marzo de 1581

*Margarita pregunta a Granvela por la resolución de su causa. Espera que el Cardenal se encuentre ya en Castilla después de su viaje al Reino de Portugal, y le pide provisiones para su hijo, el Príncipe.*

f. 131r Copia della lettera di S. A. a S. M. de 27 marzo 1581

Con infinito desiderio sto aspettando risposta dalla Maestà Vostra delle lettere che li ho scritto alli 3 e 20 di gennaio intorno al particolare di questo governo, rendendomi certa che la Maestà Vostra con la sua molta prudentia debbia pigliare quella resolutione che sarà più suo servitio conforme a che liberamente li ho rappresentato, parendomi che come christiana et come sua vera et devota serva non possevo fare altrimenti per le istesse cause et ragioni che a Vostra Maestà appertamente ho fatto intendere, la quale può star sicurissima che per suo servitio, metterò io sempre la vita, et quanto tengo con quella pronta volontà che ho fatto per il passato. Mi persuado che a quest hora debbia la Maestà Vostra accomodato et posto assetto a tutto il Regno de Portugallo et che con l'animo quieto se ne sia ritornato in Castiglia dove comodamente potrà attendere alli altri negoti et particolarmente a quanto l'appartiene a questi suoi



stati che di tanta importantia et consequentia sono, come più volte le ho scritto, et tenga per fermo che se con grandissima prestezza et celerità non provvede la Maestà Vostra di denari et altre cose necessarie tutto anderà alla ultima rovina et perditione, senza che in molto tempo si possa rimediare et ciò credo che sia noto a Vostra Maestà et anco lo potrà comprendere dal termine in che di presente si trovano li affari di che li deve dar conto particolare il Principe, mio figliuolo, et io resto pregando Nostro Signore Iddio // (f. 131v) conceda alla Maestà Vostra questa buona Pasqua et feste con molte et molte appresso felicissime et con intiera sua satisfattione et contentezza et a Vostra Maestà bacio humilissimamente le mani. Di Namur alli 27 marzo 1581

(BMB, Ms. Granvelle 31, f. 133r-134v)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvela  
Namur, 30 marzo 1581

*Margarita todavía espera la resolución del gobierno y desearía ver al Cardenal para que la aconseje. Espera que haya regresado ya a Castilla y que Su Majestad haya sistematizado todo en Portugal antes de partir hacia Brantes. Además, pide más provisiones para su hijo el Príncipe y habla del matrimonio de su nieta Margarita.*

f. 133r Madama di Parma 30 di marzo 1581

Illustrissimo et reverendissimo signore

Poiché chiaramente si vede che i franzesi procurono di impedire i nostri corrieri et vedere le sue lettere, si come V. S. Ill<sup>ma</sup> mi avvisa, ho risoluto mandarli io questa il duplicato di quanto li scrisse alli XVI del passato, con dirli che ho ricevuto di poi tre sue lettere de 22 gennaio, 5 e 20 di febbraio con li duplicati di quelle de 24 di novembre et 5 di febbraio, alle qualli facendo risposta dirò in prima haver sentito somma contentezza per l'avviso che mi da di trovarsi V. S. Ill<sup>ma</sup> in buono stato di salute, che in vero glielo desidero lungo tempo prosperissimo et così Iddio glielo conceda, et La ringratio molto del desiderio che mi scrive tenere di haver nuova del mio essere, che li posso dire trovarmi in assai buona salute, imperò con grandissima anxia di haver risposta et resolutione da Sua Maestà sopra il particolare di questo governo, che per quanto mi scrive l'Aldobrandino non può tardar a comparire detta risposta. Et visto quello che intorno a ciò V. S. Ill<sup>ma</sup> me ne scrive, li torno a dire che quanto ho scritto è fatto rappresentare a Sua Maestà, sopra questa materia non è stato per altro effetto che

per conoscere et toccar con mano, così convenirsi al servitio della Maestà Sua et al beneficio di questi paesi per le ragioni et cause che già ho allegate et che Lei, senza che io le replichi, può comprendere et però non mi par di repeterle altrimenti. Ma ben dirò che quando io non havessi rimostro et fatto rappresentare a Sua Maestà quel che conveniva, non harei fatto da christiana, né da vera et devota serva come sono alla Maestà Sua per il cui // (f. 133v) servitio et satisfattione sono et sarò sempre pronta ad impiegarmi con la vita istessa, et con quanto tengo, si come ho fatto per il passato con buona et sincera volontà, di che V. S. Ill<sup>ma</sup> meglio che altri è informata et però a fare ogni uffitio che Sua Maestà così lo intenda et pigli in buona parte et g(...)<sup>a</sup> quanto li ho scritto et fatto rappresentare, et in caso che la Maestà Sua all' arrivo di questa non habbia datomi risposta et resolutione, prego V. Ill<sup>ma</sup> quanto più posso a tener la mano et far opera che si risolva et mi risponda. Io di presente scrivo a Sua Maestà quello che vedrà per la in(clusa) copia, che la lettera mando in potere del signor Don Gio d'Idiaquez perchè la consegni. Et circa a quello che Lei mi scrive desiderar molto potersi trovar dui hore con meco per dirmi alcune cose che non si possono confidare alla penna, a me sarebbe di grandissimo contento intendere et poter dirli ancora quel che a me occorressi, ma poi che V. S. Ill<sup>ma</sup> ha comodità di farmelo sapere con la cifra, si compiacerà, se però comodo li tornerà, avvisarmi apertamente quanto tiene in animo di farmi intendere, di che li resterò obligatissima, che ben sa quanta stima io faccia de suoi advertimenti et consigli.

Dovendo Sua Maestà partire di Elves per andare a Brantes per tener le Corti come Lei mi scrive, mi persuado che debba haver posto fine et accomodato interamente le cose di quel Regno, tanto maggiormente con li buoni ricordi di V. S. Ill<sup>ma</sup> che veramente le considerationi che intorno mi scrive sono prudentissime et voglio sperare che la Maestà Sua sia di ritorno in Castiglia dove lo desidero perché possa con quieto animo // (f. 134r) attendere alli altri negoti et particolarmente al rimedio di questi suoi poveri paesi, che sono ridotti in tanto pessimo stato che, non provvedendo Sua Maestà prestamente denari et altre cose necessarie, tenga V. S. Ill<sup>ma</sup> per fermo che questa macchina non si può sostenere et che ogni cosa andrà alla total ruina et perditione, senza che in molti secoli si possa poi racquistare, si come ho scritto et fatto rappresentare più volte, et ancor che io sia certa che Lei non lassa di sollecitare per tutte le vie possibili che tali provisioni si facciano subito et senza perder tempo, nondimeno non posso lassar

---

<sup>a</sup>Palabra ilegible debido a la costura del ligamento.

di pregarla instantemente, si come faccio, a continuar tal sollecitudine sino a che l'opera si metta in effetto perché in ciò farà, come V. S. Ill<sup>ma</sup> stessa ben conosce, importante et rilevato servitio a Sua Maestà et benefitio infinito a tutta la christianità, come manifestamente è chiaro a tutti; et non basta che quelli ministri dela hazienda dichino che provederanno et manderanno gran somma di denari, con tardar poi l'essecutione un anno appresso, come par che habbino per ordinario costume, atteso che procedendo in tal maniera non servono ad altro i denari che qua vengono fuor di tempo, salvo a spenderli senza che Sua Maestà ne consegua servitio alcuno, et ogni giorno se ne vede l'esperientia et ultimamente con li 300 mila scudi venuti che si sono distribuiti in cose forzose, et che non pativono dilatione, che con tutto ciò si resta in maggior necessità che prima et si resterà sempre et con pericolo di perdere il tutto, quando Sua Maestà non provveda nel // (f. 134v) modo che altre volte ho scritto, et che mese per mese si habbia pronto la debita provisione, secondo il bisogno et le occasioni tante volte rappresentate a Sua Maestà et che di nuovo glielo deve rappresentare il Principe mio figliuolo, con darli minuto conto di quello che passa, et del tempo in che restano li affari di qua, et il simile deve fare con V. S. Ill<sup>ma</sup> la qual ringratio grandemente del contentamento che mostra(to)<sup>a</sup> per il concluso matrimonio di Donna Margarita mia nipote, che arrivò a salvamento a Piacenza, essendo ivi venuto il Principe di Mantova fece lo sponsialito in vigor della dispensa di Sua Santità che mandò l'Illustrissimo Cardinal Farnese, et toccante all'assenso che si dava di poter vendere il signor Duca le terre che tiene nel Regno di Napoli, et inteso le considerationi che V. S. Ill<sup>ma</sup> mi scrive, di che la ringratio, con dirli che sendo la concessione di simil assensi cosa giusta et ordinaria a darli a ogni persona, non vedo che Sua Maestà possa di ragione refutare al signor Duca mio, che li è tanto buono et devoto servitore come qual si voglia altro; onde mediante l'aiuto et favore di V. S. Ill<sup>ma</sup> non fa dubbio che si haverà detto assenso, con li titoli et altre prerogative per il qual'effetto La prego di nuovo a favorire la presta et buona spedizione, di che tutti li haveremo obbligo, come parimente che finisca le domande di Papirio Piccedi intorno al particolare della cospiratione, intentata il Conte Claudio Landi, acciò che intessa e conosciuta Sua Maestà la verità, ne faccia quella dimostratione et risen (...)<sup>b</sup>

---

<sup>a</sup>*La costura de la encuadernación impide la lectura completa pero creemos que se trata de la palabra mostrado.*

<sup>b</sup>*Este texto está incompleto en el original.*

(BMB, Ms. Granvelle 31, f. 139r-140r)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle

Namur, 10 de abril de 1581

*Margarita agradece a Granvelle la información sobre el Reino de Portugal. Todavía espera la resolución de Su Majestad y pide provisiones para su hijo el Príncipe. Además le pide que favorezca al hombre que el Duque, su marido, manda para el negocio con el conde Claudio Landi y pide que el Duque pueda ver sus tierras en el Reino de Nápoles.*

f. 139r Madame de Parme 10 d'april 1581

Illustrissimo et reverendissimo signore

Per la via di Lione, scrissi a V. S. Ill<sup>ma</sup> alli 30 del passato et per la medesima è comparsa una lettera de VI dell'istesso ch'ella mi scrive, da me ricevuta con grandissima contentezza per le buone nuove che mi da Sua Maestà et persone reali et di se stessa, che sono le migliori che mi possino venire, onde grandemente ringratio V. S. Ill<sup>ma</sup> per l'avviso che si è compiaciuta darmene et anco di quanto mi scrive intorno alle cose di Portugallo, et ho visto la relatione che mi ha mandato intorno alla visita della Duchessa di Barganza et poiché Sua Maestà era di partita per Blantes, doverrà haver seguito il suo viaggio, et anco tenuto le corti et spero che tutto debbia haver accomodato a sua satisfattione. Poi ché V. S. Ill<sup>ma</sup> mi avvisa che l'Aldobrandino doveva seguitar la Maestà Sua comprendo che non haveva havuto la resolutione et risposta che il servitio di Sua Maestà ricerca et che io tanto desidero, per il quale effetto son sicura che V. S. Illustrissima non lasserà di far ogn'opera, come la prego, a perseverare, mentre che all'arrivo di questa non habbia Sua Maestà preso resolutione. Il che non credo, anzi che ogn' hora mi possa comparire, perchè lo star le cose in questa maniera sospese, creda V. S. Ill<sup>ma</sup> che non posson partorire nissun buon effetto et peggio lo partorirà se presto non viene provisione di denari tanto necessari come tante volte si è scritto, perchè // (f. 139v) questi affari non si possono più sostenere, come amplamente li deve scrivere il Principe mio figliuolo.

Già sarà arrivato il gentil'huomo che il signor Duca mio ha mandato per il negotio della congiura del Conte Claudio Landi et non fo dubbio che V. S. Ill<sup>ma</sup> lo favorirà per il giusto, acciò Sua Maestà faccia il sentimento et dimostratione che caso

tanto enorme ricerca di (...) <sup>a</sup> prego, et similmente a tener la mano che si habbia l'assenso perché il signore Duca possa vendere le terre che tiene nel Regno di Napoli con farla certa che di tutto gli haverò obbligo.

Resto avvisata che il Duca d'Ossugna doveva passar a Napoli et il Commendador maggiore venire in Spagna, et veramente per le sue qualità et virtù in ogni luogo potrà far buonissimo servitio a Sua Maestà, benché in Napoli per tal'effetto non stava male. Rendo poi molte gratie a V. S. Ill<sup>ma</sup> delli altri avvisi che mi da si dell'andare del Duca di Medina Sidonia a Milano, del Conte d'Olivares a Roma et di ogni altra cosa che si è contentata scrivermi. Della venuta dei franzesi et delli altri affari di qua non ho che farli sapere, rapportandomene a quello che gli scrivesse mio figliuolo. Io mi trovo, Iddio gratia, con assai buona salute et desiderosa di haver occasione di poterli mostrar con effetto la buona volontà et affettione che a V. S. Ill<sup>ma</sup> porto, alla quale mi offero (...) da Iddio li prego ogni felicità et contento. Di Namur, alli X di aprile M. D. LXXXI

Non scrivo di mia mano per non dare causa a V. S. Ill<sup>ma</sup> di farlo. Ben la prego a operare che mi venga quanto prima la resolutione confor(me) // (f. 140r) a quello che conviene al servitio di Sua Maestà et da me rimostro et che prove<n>ga la Maestà Sua senza più dilatione alli necessità di questi paesi che si trovano in quel stremo che V. S. Ill<sup>ma</sup> con la sua molta prudentia si può imaginare<sup>b</sup>.

Di vostra signoria illustrissima et reverendissima

Per servirLa sempre  
Margarita d'Austria

*Dorso:* All'Illustrissimo et reverendissimo signor, il signor Cardinal Granvela

(BMB, Ms. Granvelle 31, f. 149r-150v)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle

[Namur] 16 de mayo de 1581

*Margarita se excusa por no haber ejecutado las órdenes de Su Majestad y se lamenta de que su hijo, el Príncipe, no quiera compartir el gobierno con ella, pudiendo suponer esto un altercado en el gobierno de los Países Bajos. Le pide ayuda al Cardenal para que esto no suceda.*

---

<sup>a</sup>Palabra ilegible debido a la cotura del ligamento.

<sup>b</sup>Non scrivo ... si può imaginare, de mano de Margarita de Parma.

f. 149r Madame de Parma, 16 di maggio 1581<sup>a</sup>

Illustrissimo et reverendissimo signor

Scrivo a V. S. Ill<sup>ma</sup> con una altra lettera che va con questa la ricevuta delle sue, con rispondere a diversi capi in esse contenuti et qui mi occorre dirli che quanto al particolare di questo governo, scrivo hora a Sua Maestà particolarmente et nudamentetutto quel che è successo doppo che recevetti le lettere della Maestà Sua di 6 di marzo et tre di aprile che fù alli XXII del medesimo et qui incluso mando copia della lettera per Sua Maestà et delle altre lettere et scritte che in essa si fà mentione, acciò V. S. Ill<sup>ma</sup> sia a pieno informata del tutto et possa fare, si come La prego, con Sua Maestà li offiti che li pareranno necessari a fine che resti capace et satisfatta della bona mente et pronta intentione et volontà mia verso il suo servitio, per il quale mi sottometterò sempre a quanto mi comandarà non havendo con altra mira che la satisfatione et gusto della Maestà Sua, come V. S. Ill<sup>ma</sup> sa molto bene. Et se io non presi il governo subito che arrivai o alla spiratione delli sei mesi tenga per fermo et costante che non conveniva per le istesse ragioni et cause che tante volte ho scritto, et per le medesime che hostano adesso. Onde è necessario che prestamente Sua Maestà ordini et comandi quel che più li conviene intorno a questo fatto, non convenendo punto al suo servitio lo stare in la maniera che si stà et a me dole sino al anima non haver potuto hora mettere in esecutione il comandamento de Sua Maestà, atteso che il Principe mio figliuolo non ha voluto accomodarsi con la volontà di Sua Maestà, ne è bastato preghi // (f. 149v) che li (habbia fatto)<sup>b</sup> (né ra)gioni allegatoli per farlo rimuovere della sua determinatione et a gran fatica l'ho fatto condescendere, di continuare nel governo, come per il passato et questo per termine di un mese et mezzo o dua al più, che egli giudica si possa da Sua Maestà haver risposta et con tale appuntamento si ne tornò hieri a Mons, di dove mi ha detto voler dar conto a Sua Maestà del tutto et anco lo doverà dare a V. S. Ill<sup>ma</sup> il che desidero infinitamente perché restino informati de vero et di quanta fà di bisogno eseguire in questa matteria, per servitio et per satisfatione di Sua Maestà et beneficio del paese. Et prego V. S. Ill<sup>ma</sup> instantemente a tenere la mano che senza dilatione si proveda a quel che è necessario et che a me si ordini quanto haverò da fare perché possa accertare in dar gusto a Sua Maestà, che oltre a quello che a Lei

---

<sup>a</sup> *De mano de Granvelle.*

<sup>b</sup> *Falta un fragmento de la parte superior izquierda de la carta, está roto.*

scrivo in questa materia non voglia lasciare di fare sapere a V. S. III<sup>ma</sup> come a tanto amico et signore mio essermi parso molte (stranio) che mio figliuolo non habbia voluto obedire Sua Maestà in accettare il carico nella forma et maniera che non solo ordina, ma prega strettamente perché dubito che Sua Maestà lo pigli in mala parte, cosa che ho sentito et sento in stremo oltra a che non harei mai creso che detto mio figliuolo havessi refusato ricevermi per compagna. Che certo l'uno et l'altro mi è parso duro, et se bene ho rimostro et replicato a Sua Maestà, con diverse ragioni, non esser suo servitio il dividere questo governo, senza porli avanti questo dubio, non ho però lasciato di temere sempre che si fussi convenuto a questo cimento con mio figliuolo, ma mi andavo // (f. 150r) persuadendo o che Sua Maestà potessi mutare di oppenione o che il principe si accomodasi alle occasioni del tempo et alla volontà di Sua Maestà. Imperò del uno et del altro mi sono ingannata, cosa che mi dispiace infinitamente per ogni rispetto. Io domando licenza a Sua Maestà parendomi che così convenga a ciascuno, spero che me la debba concedere et che sia con sua bona gratia come desidero et devo sperare et di tal forma et maniera che io habbia causa di restare quieta et contenta, et che il mondo conosca che mi tiene per quella divota et vera serva che li sono, et sarò in eterno. Et quando pure la Maestà Sua persistessi in voler tenermi qua nel modo che ci sono stata circa dieci mesi assai abietta, si contenti V. S. III<sup>ma</sup> rimostrare non esser bene, né per il servitio di Sua Maestà ne per la dignità mia come a tutti è notorio. Ho voluto toccare a V. S. III<sup>ma</sup> confidentemente questi ponti acciò apieno sia capace della mia intentione et possa si come l'ho pregato et di nuovo La prego instantemente far quelli boni offiti che giudicará più approposito, tanto per contentezza et servitio de Sua Maestà come per reputatione et beneficio mio, et similmente perché la Maestà Sua non si sdegni ne alteri con mio figliuolo, ma pigli la sua determinatione in bona parte et resti servita avisarmi liberamente quello li occorrerà con il suo prudente et bono parere, del quale come più volte li ho scritto fò molta stima et conto come di ragione // (f. 150v) devo a V. S. III<sup>ma</sup> che li restarò di tutto con infinito obbligo come anco di che mi risponda con prestezza et mi pare di avertire V. S. III<sup>ma</sup> che in caso Sua Maestà perseverassi in fare instantia et volere che il Principe et io restiamo nel modo che ultimamente ha scritto, debba V. S. III<sup>ma</sup> replicare di maniera che Sua Maestà non lo ordini perché il Principe, si come ha fatto hora, non lo accetterà e si porrà in disperatione abandonando ogni cosa et con montare repentinamente a cavallo se ne andarà con Dio. Non lasciarò di dire a V. S. III<sup>ma</sup> che trovandosi mio figliuolo al campo vicino a Cambrai et publicando volersi partire, subitaneamente cominciarono li capi et gente di guerra a far motivo di

alteratione, dicendo di volersene ritirare alle loro case et non voler più servire, con aggiungere che se io entravo nel governo erono sicuri che il Conte di Masfelt saria la prima persona et haverebbe comandato le armi, il quale non volevano, né vogliono, per superiore in modo alcuno, né servire sotto di lui, con fare altri discorsi et ragionamenti che non mi pare approposito scriverli, né mi dilatarò più oltre in questa materia. Il presente spaccio mando con homo spresso a Lione alli Caponi et Spina, con ordine che sotto lor nome et con corriero proprio subito et in diligentia lo inviono a V. S. Ill<sup>ma</sup> et con comissione che detto corriero passi con li spacci // [che lei li darà dove sarà Sua Maestà, alla quale piacerà a V. S. Ill<sup>ma</sup> mandare l'alligato plico con scriverli quel che di più li parerà approposito sopra questo particolare del governo, et similmente si contenterà far havere l'altro plico all'Aldobrandino, con comandar Lei il corriere che porti le risposte et se ne torni di costì per pigliare le lettere di V. S. Ill<sup>ma</sup> et poi se ne venga per la via di Lione et come corriereo delli suddetti Capponi et Spina, alli quali gli piacerà indirizzare lo spaccio per me, che con questa non li dico altro, salvo che li bacio le mani et li prego ogni felicità]<sup>a</sup>.

(BMB, Ms. Granvelle 31, f. 153r-153v)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle

Namur, 7 de junio de 1581

*Margarita espera noticias referentes al gobierno y a la resolución de Su Majestad sobre su causa particular. Informa al Cardenal de que el Príncipe ha mandado a Monseñor de Gamicot a hablar con Su Majestad sobre los problemas del gobierno.*

f. 153r Madame de Parme, VII de juyñ 1581<sup>b</sup>

Illustrissimo et reverendissimo signore

Alli 16 del passato per la via di Lione scrissi a V. S. Ill<sup>ma</sup> due lettere, et alli 19 lo feci brevemente per via di Mons. Di poi, alli 21 pur per via di Lione gli mandai li duplicati di quelle de 16. Spero che tutte li saranno pervenute in mano, et con estremo desdiderio ne aspetto aviso et risposta, et in particolare intorno a quello che tocca a questo governo, pregando di nuovo V. S. Ill<sup>ma</sup> tener la mano et far opera che Sua Maestà

---

<sup>a</sup> La carta manuscrita de BMB estaba inacabada en el original. Completamos con la edición de Pouillet. Cfr. Índice de las cartas de Margarita de Parma.

<sup>b</sup> De mano de Granvelle.



resti capace di quanto è passato, et satisfatta della mia buona volontà et intentione verso il suo reale servitio et che mandi presto quella resolutione che più li parerà convenire, atteso che questo negotio non sta bene sospeso, né della forma che sta, per le ragioni che a V. S. Ill<sup>ma</sup> ho scritto, et per quelle che da per se stessa può comprendere, né desidero io altro che il gusto et satisfattione di Sua Maestà et perché di questa materia assai bastantemente ho detto quanto fa di bisogno con le mie antecedenti, non mi par per hora di allargarmi in altro. Il Principe mio figliuolo mi ha avvisata essersi risoluto mandare da Sua Maestà Monsignore de Gomicort che partì di Mons alli dua del presente, con il quale non ho // (f. 153v) io scritto cosa alcuna et per quanto mi ha fatto intendere, lo manda per far restare satisfatta Sua Maestà della resolutione che esso mio figliuolo ha preso ultimamente intorno al particolare di questo governo come V. S. Ill<sup>ma</sup> potrà sapere, alla quale ho io dato conto particolare, et puramente, di come il fatto è passato sopra di che può fare reale fondamento, che li serva per avviso. Desidero molto che Sua Maestà habbia finito di accomodare totalmente le cose de Portugallo, et che se ne ritorni in Castilla, come spero deva fare in breve. Resti V. S. Ill<sup>ma</sup> servita avvisarmi quel che in ciò passa et se di Don Antonio si è saputo cosa alcuna, che veramente quel negotio per ogni rispetto staria bene finito. Li caponi et spina di Lione, non ostante che da me tenessero espresso ordine di mandar a V. S. Ill<sup>ma</sup> il mio dispaccio delli 16 con corriero in diligentia, si come a Lei scrissi, mi avvisano haver mandato detto spaccio per più sicurezza a Iron, con ordine che di là passi a Burgos, conforme a che sogliano far le loro lettere et mi assicuro che sarà venuto presto, con tutto che io havrei ben voluto che essi havessino esseguito la mia comissione, sto aspettando il arrivo et le bone nove che desidero di V. S. Illustrissima, alla quale prego da Nostro Signore Dio ogni felicità et contento. Di Namur alli 7 di giugno 1581

Di vostra signoria illustrissimo et reverendissima

Per servirLa sempre  
Margarita d'Austria

*Dorso:* All' Illustrissimo et reverendissimo signore, il signor Cardenale Granvela

(BMB, Ms. Granvelle 31, f. 157r)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvela  
Namur, 14 de julio de 1581

*Margarita escribe a Granvela para favorecer al conde de Berlamont en el cargo de Consejero de Estado debido a la muerte de su antecesor el conde de Reux.*

f. 157r Madame de Parme XIII de juyn 1581<sup>a</sup>

Illustrissimo et reverendissimo signore

Scrivo a Sua Maestà supplicandola a favorire il Conte di Berlamont della piazza di Consigliero di Stato vacata per morte del Conte di Reux, et a ciò mi sono mossa per haver conosciuto esso Conte nel tempo che sono stata qui in Namur, molto devoto servitore di Sua Maestà et zeloso del suo real servitio. Aggiunto che in lui concorrono parti et qualità tali che si rende meritevole di ogni honore et grado, oltre a che li lunghi serviti de suoi antecessori meritano che se li habbia consideratione come mi rendo certa debba fare la Maestà Sua. Non di meno ho voluto dar di ciò notitia a V. S. Ill<sup>ma</sup> et insieme pregarla strettamente tener la mano, et far ogni caldo offitio, che esso Conte sia provisto della sudetta piazza, il che desidero io molto, sì per rispetto di lui, come per persuadermi che Sua Maestà ne riceverà servitio et satisfattione, assicurando V. S. Ill<sup>ma</sup> che di quanto Lei farà a favore del sudetto Conte neli restarò io con grandissimo obbligo, et pronta a mostrarlo con effetti, con che facendo fine, conceda Iddio a V. S. Ill<sup>ma</sup> ogni prosperità. Di Namur, addi XIII di giugno 1581

Di Vostra signoria illustrissima et reverendissima

Io raccomando a V. S. Ill<sup>ma</sup> il Conte di Berlemont per le cause su dette et anco perché serva di esempio et dia animo alli altri di servire bene a Sua Maestà come egli fà et hanno fatto i suoi antecessori parendomi che così convenga al servitio de Sua Maestà et particolarmente in questi tempi<sup>b</sup>.

Di vostra signoria illustrissima et reverendissima Per servirLa sempre, Margarita d'Austria

*Dorso:* All' Illustrissimo et reverendissimo signore, il signor Cardinal Granvela

(BMB, Ms. Granvelle 31, f. 163r)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvela

---

<sup>a</sup> *De mano de Granvelle.*

<sup>b</sup> Io raccomando ... in questi tempi, *de mano de Margarita de Parma.*

Namur, 10 de julio de 1581

*Margarita escribe a Granvela para favorecer a Andrea Ardinghelli, tesorero de la Provincia de los Abruzos, que debido a su edad quiere delegar su trabajo en su heredero.*

f. 163r Madame de Parme, X de juillet 1581<sup>a</sup>

Illustrissimo et reverendissimo signore

Per molti rispetti desidero grandemente ogni avanzamento et comodità a Andrea Ardinghelli, regio thesoriero nella Provincia di Abbruzzo, ultra il che ho voluto far hora sapere a V. S. Ill<sup>ma</sup> et giuntamente pregarla quanto più posso a favorirlo perché egli possa renunciare in persona habile et suffitiente il detto offitio di tesorero con la medesima ampliacione per un erede, come egli lo tiene, atteso che per haver lui servito sempre benissimo et dato di se buon conto, oltre al trovarsi in età matura, con carico di figli merita di esser favorito et che li sia havuto consideratione, assicurando V. S. Ill<sup>ma</sup> che riceverò singular contento che esso Ardinghelli venghi consolato, et a Lei ne resterò con perpetuo obbligo, come intenderà da Pietro Aldobrandino, a cui mi rimetto. Conceda Iddio a V. S. Ill<sup>ma</sup> ogni prosperità. Di Namur addi X di iuglio 1581

Di vostra signoria illustrissima et reverendissima

Per servirLa sempre  
Margarita d'Austria

(BMB, Ms. Granvelle 31, f. 164r)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvela

Namur, 10 de julio de 1581

*Margarita escribe a Granvela para favorecer al doctor Alonso del Hoyo para la plaza de Presidente de la Regia Sommaria de Nápoles debido a la muerte de su antecesor Martin Velez dela Penna.*

f. 164r Madame de Parme du X de juillet 1581<sup>b</sup>

---

<sup>a</sup> De mano de Granvelle.

<sup>b</sup> De mano de Granvelle.

Illustrissimo et reverendissimo signore

Altre volte ho raccomandato a V. S. Ill<sup>ma</sup> il dottor Alonso dell'Hoyo che mi ha servito et serve di auditore, come a Lei è noto, et anco ha di lui conoscenza, et particolarmente per haver servito in diversi offiti nel Regno di Napoli, et mentre V. S. Ill<sup>ma</sup> fu a quel governo. Hora presentandosi occasione di poter favorire esso dottor Hoyo della piazza di Presidente della Regia Sommaria in Napoli, vacata per morte di Martin Velez dela Penna, prego V. S. Ill<sup>ma</sup> instantemente a voler tener la mano et far opera appresso di Sua Maestà perché il detto Hoyo venga provisto di essa piazza, che veramente lo desidero in estremo, come intenderà da Gio di Samaniego a cui mi rimetto, et assicurata che V. S. Ill<sup>ma</sup> non mancherà di quanto di sopra La prego, non mi alargarò in altro se non in dirli che li restarò obligatissima. Iddio li conceda ogni maggior contento. Di Namur addi X di luglio 1581

Di vostra signoria illustrissima et reverendissima

Per servirLa sempre  
Margarita d'Austria

*Dorso:* All'Illustrissimo et reverendissimo signore, il signor Cardinal Granvela

(BMB, Ms. Granvelle 31, f. 166r – 166v)

Margarita de Parma a Felipe II

Namur, 10 de julio de 1581

*Minuta de Margarita a Felipe II en la que adjunta una copia de documentos conmemorativos y unas reclamaciones que se le dieron cuando pasó por la Provincia de Contea Borgogna; además de un sumario. Avisa al Cardenal de que no ha recibido una de las cartas que él le mandó y le felicita por elegir a Guglielmo de Pamel como Presidente del Consejo.*

f. 166r Questi giorni adietro ho ricevuto cinque lettere di Vostra Maestà in lingua franzese delli XXIII di dicembre, XIII di gennaio, III e XX di febbraio et III d'aprile con il duplicato di quelle de XXIII di dicembre et XIII di gennaio. Alle quali hora rispondendo, dirò che quanto a i particolari della Contea di Borgogna di che la Maestà Vostra mi tratta nelle prime et ultime sue, potrà vedere per le copie delli memoriali et rimostranze che mi furno presentate al mio passar per quella Provincia, quale mando con questa, et insieme un sommario di esse con il mio avviso, tutto quello

che intorno a tal materia mi occorre. Restarà servita Vostra Maestà farmi avvisar la ricevuta di dette copie et sommario, che mi sarà di somma contentezza, et che di ciò Lei resti soddisfatta. Circa all'accomodamento delle terre comune con il Duca di Lorena, ho visto le copie delle lettere et scritture che Vostra Maestà mi ha fatto mandare, et inteso la sua intentione, la quale in caso di bisogno osserverò et eseguirò puntualmente, imperò la copia della procuratione che per tall'effetto Vostra Maestà mi scrive mandare, non è pervenuta a mia mano, che sia a Vostra Maestà per avviso.

La elettione che ha fatto di messer Guglielmo de Pamel all'uffitio di Presidente nel Consiglio privato per quanto intendo, non poteva esser più approposito, concorrendo in lui tutte le qualità et parti che per tal carico si ricervono, onde // (f. 166v) mi prometto che Vostra Maestà ne resterà ben servita, con che fo fine et resto baciando humilissimamente le mani a Vostra Maestà, ecc. Di Namur addi X di iuglio 1581

*Dorso:* Per mandare al signor Cardinal Granvela

(BMB, Ms. Granvelle 31, f. 168r-169r)

Margarita de Parma a Felipe II

Namur, 10 de julio de 1581

*Minuta de Margarita adjunta los documentos conmemorativos y las reclamaciones que le dieron a su paso por Contea Borgogna y un sumario con el nombre de las personas que se los entregaron. Advierte al Cardenal de no publicarlos todos en el momento y hacerlo a su conveniencia. Además favorece al doctor Froissant.*

f. 168r Copia della lettera di S. A. a S. M. de x de luglio 1581.

Giuntamente con un'altra mia lettera che va con questa invio a Vostra Maestà copia di tutte le scritture, et remonstranze presentatomi diverse persone al passar che feci per la Contea di Borgogna, et similmente un sommario di lettere, scritture, con il mio parere succintamente sopra di esse, et hora qui apparte mi occorre per servitio della Maestà Vostra farli sapere alcune cose davantaggio intorno a tal materia, quali vedrà per l'incluso sommario che per li rispetti che la Maestà Vostra potrà considerare, mando separatamente dall'altro, acciò con la sua molta prudentia ne usi come meglio et più servitio li sarà, advertendoLa che forse non è bene che alcuni capi di essi si pubblicino,

senon con l'effetto del remedio, quando la Maestà Vostra sarà servita comandar che si facci.

Li mando parimente una lista dove vanno nominate le persone che mi hanno presentato dette scritture et rimostranze, molte delle quali non vorriano esser pubblicate di tal presentattione et io riceverò grandissimo contento quando intenda che in questo negotio resti Vostra Maestà di me satisfatta, supplicandoLa farmi avvisar la ricevuta di questa mia, et dell'altra ancor concernente a questa materia. Ne lasserò di dire che quando Vostra Maestà habbia deliberato, si come intendo, che appresso di Lei resida un dottor borgognone, non può far elettione di persona che più approposito sia a tale effeto che il dottor Froissant, lungotenente della Gruezia, in cui concor // (f. 168v) rono tutte le qualità et parti che si possono desiderare, di che ho voluto avvertire la Maestà Vostra, alle quale, ecc.

f. 169r Lista et notamento delle scritture presentatemi diverse persone al passar che feci per la Contea di Borgogna:

Dui scritture marcate A. B. furno presentate dal Cardinal dela Bauma

Una marcata C fu presentata dall'Hault Doyen di Bisanzone

Una marcata D fu presentata dalli Governanti et Magistrato di Bisanzone

Una marcata E fu presentata dall'Hault Doyen di Bisanzone

Una marcata F fu presentata da un borgese di Bisanzone N.

Una marcata G fu presentata da Monsignore d'Andalot

Una marcata H fu presentata dal Presidente di Dole

Una marcata I fu presentata dal prior della Fontana

Una marcata K fu presentata dal Procuratore del Baliaggio d'Amont

Una marcata L fu presentata dal Dottor Froissart

Una marcata M fu presentata dal Procuratore generale di Borgogna

Una marcata N fu presentata dai Deputati di Borgogna

Una marcata O fu presentata dal Consiglier Buisset  
Una marcata P fu presentata dal Conte di Champlite  
Una marcata Q fu presentata dall'Università di Dole  
Una marcata R fu presentata dal Prior Bellafontana  
Una marcata S fu presentata dal'Hault Doyen di Bisanzon  
Una marcata T fu presentata dal Thesoriero Bonet  
Una marcata V fu presentata da Monsignor d'Aschei  
Una marcata X fu presentata dal medesimo  
Una marcata Y fu presentata dalla cameriera de Conti  
Una marcata Z fu presentata da (...) <sup>a</sup>  
Una marcata AA fu presentata dall'Uffitiali della Saulneria  
Una marcata BB fu presentata dalli Deputati per parte delli Stati di Borgogna

(BMB, Ms. Granvelle 31, f. 176r)

Margarita de Parma a Felipe II  
Namur, 10 julio de 1581. Repetida

*Margarita adjunta los documentos conmemorativos y las reclamaciones que le dieron a su paso por Contea Borgogna y un sumario con el nombre de las personas que se los entregaron. Advierte al Cardenal de no publicarlos todos en el momento y hacerlo a su conveniencia. Además favorece al doctor Froissant.*

f. 176r Giuntamente con un'altra mia lettera che va con questa invio a Vostra Maestà copia di tutte le scritture et rimostranze portatomi diverse persone al passar che feci per la Contea di Borgogna et similmente un sommario di dette scritture con il mio parere succintamente sopra di esse, et hora qui apparte mi occorre per servitio della Maestà Vostra farli sapere alcune cose davantaggio intorno a tal materia, quali vedrà per l'incluso sommario, che per li rispetti che la sua molta prudentia ne uso come meglio et più servitio li sarà, advertendola che forse non è bene che alcuni capi di essi si

---

<sup>a</sup> *Sigue en blanco, no pone ningún nombre.*

pubblichino, se non con l'effetto del rimedio quando la Maestà Vostra sarà servita comandar che si facci, li manda parimente una lista dove vanno nominate le persone che mi hanno puntato dette scritture et rimostranze, molte delle quali non vorriano esser pubblicate di tal presentatione, et io riceverò grandissimo contento quando intenda che in questo negotio resti Vostra Maestà di me satisfatta, supplicandola farmi avvisar la ricevuta di questa mia et dell'altra ancora, concernente a questa materia. Ne lascierò di dire che quando Vostra Maestà habbia deliberato, si come intendo, che appresso di Lei resida un Dottor borgognone, non può far' elettione di persona che più approposito sia a tal' effetto, che il Dottor Froissart, luogotenente della Grueria in cui concorrono tutte le qualità et parti che si possono desiderare, di che ho voluto avertire la Maestà Vostra, alla quale resto baciando humilissimamente le mani. Di Namur alli X di iuglio 1581

*Dorso:* Per mandare al signor Cardinale Granvela

(BMB, Ms. Granvelle, 31 f. 178r)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle

Namur, 10 de julio de 1581

*Margarita avisa a Granvelle del envío de los documentos, las reclamaciones y del sumario pidiéndole que la avise al recibirlos. Además le informa de que no le manda las copias porque ocupan demasiado espacio.*

f. 178r Madama di Parma 10 di julio 1581

Illustrissimo et reverendissimo signore

Con l'alligato spaccio mando a Sua Maestà copia di tutte le scritture et rimostranze che mi furono presentate al passar che feci per la Contea di Borgogna, et insieme un sommario di esse, con il mio avviso et parimente un altro sommario separato di alcune considerationi che mi occorrono, et perché V. S. Ill<sup>ma</sup> habbia di tutto piena notitia, li invio con questa la copia di essi dui sommari, et anco di quanto scrivo intorno a tal materia a Sua Maestà, tutto potrà considerare, et avvisarmi con sua comodità se in ciò harò satisfatto.

Le copie delle scritture et rimostranze non li mando, per esser gran volume et perché mi assicuro perverranno a sua mano, quelle che invio in poter di Sua Maestà, con



che resto pregando Iddio conceda a V. S. Ill<sup>ma</sup> quanto Lei stessa desidera. Di Namur addi X di iuglio 1581.

Di vostra signoria illustrissima et reverendissima

Per servirLa sempre  
Margarita d'Austria

(BMB, Ms. Granvelle 31, f. 179r-181v)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle

Namur, 13 de julio de 1581

*Margarita escribe dolida a Granvelle contándole que su hijo, el Príncipe, no acepta compartir el gobierno de los Países Bajos con ella y esto le disgusta. Además de que este hecho va en contra de las órdenes de Su Majestad. Margarita está preocupada por ello y le escribe a Su Majestad favoreciendo la decisión de su hijo.*

f. 179r Madame de Parme, de sa main XIII de julliet 1581.

Illustrissimo et reverendissimo signore

Per la lettera di V. S. Ill<sup>ma</sup> di quatro di giugno ricevuto ultimamente resto avisata come a sua mano erano pervenute le mie di XVI et XIX di maggio et che subito haveva fatto passare avanti quelle per Sua Maestà et fatto recapitare il plico per l'Aldrobandino et l'altra per Samaniego, di che ringratio V. S. Ill<sup>ma</sup> la quale dice dispiacerli amaramente vedere la resolutione del Principe mio figliuolo con non volersi accomodare alla volontà di Sua Maestà et ne sento io tanta pena che maggiore non può essere, per le istesse cause et ragioni che V. S. Ill<sup>ma</sup> mi allega, et per quelle che ho scritto et tanto più che detta resolutione sia causa di fare dubitare Sua Maestà et<sup>a</sup> il mondo che<sup>b</sup> fra detto mio figliuolo et me sia concerto et accordo, perché esso resti nel governo et per altri fini, allegandomisi lo esempio del Duca d'Alva et di Don Fadrich, cosa lontanissima dal vero perché quando io havessi havuto tal mira, non mi saria partita di mia casa con tanto scomodo et disagio et nella età et poca sanità come mi trovo, di dove mi mossi

---

<sup>a</sup>*Sigue dal cancel.*

<sup>b</sup>*Sigue fare che cancel.*

persuadendomi che di necessità fusse costretto il Principe a ritirarsi del governo, ne volsi cercar chiarezza alcuna di come ciò dovessi seguire ma senza pensare ad altro, et solamente per obedire et servire a Sua Maestà posponendo ogni altra cosa accettai di venire a servirLa come ho fatto et di poi che qui mi sono condotta, non ho havuto altro risguardo che di accomodarmi al gusto et satisfatione di Sua Maestà, come si è visto chiaro, che dal canto mio non è mancato ne mancherà sendo stata come sono prontissima a fare quanto Sua Maestà comanda et perché Lei venise satisfatta // (f. 179v) ho usato ogni industria con mio figliuolo acciò si quietassi e accomodassi al volere della Maestà Sua, et se si potesse mos(tr)are<sup>a</sup> il tutto si vederebbe chiaramente da ciascuno quanto sia stato in me maggiore la mira del servitio et satisfati(ione) di Sua Maestà che il mio proprio particolare, ma è pur d(...)<sup>b</sup> passo parlando con V. S. Ill<sup>ma</sup> confidentemente non pos(so) fare a pieno apparire le mie ragioni in questa p(arte) senza incolpare o gravare chi di ragioni deve escusar che resolutamente non ha voluto ne vole a modo alcuno il carico diviso, né in mia compagnia et al mondo sarà difficile a credere questo non sapersi farne, pur non sarà il primo figliuolo che fatto homo et di età di XXXVI anni come è il Principe, non voglia più starsene a i consigli et persuasioni del madre o padre, i quali se havessero havuto la forza che dovevano, et io confidava, non harebbe Sua Maestà hora causa di sentire disgusta, ma secondo il suo comandamento sarebbe stata servita, et io non re(s)tarei ingannata della fede che tenevo di poter più quello che posso in mio figliuolo et di haverlo possuto persuadere accettarmi per compagna, poichè Sua Maestà lo comandava, il che non mi è stato possibile et pure, è vero, et ne sono restata confusissima et molto mal contenta, acrescendomi si la confusione et dispiacere, con intendere per la lettera de V. S. Ill<sup>ma</sup> che Sua Maestà non solo piglerà in mala parte la contraditione che li fà il Principe, ma si darà anco a me la colpa, a tal che venirò a patire per voler più il servitio di Sua Maestà che qual si voglia altra cosa che è quello che più sento et mi dole. // (f. 180r) Io ho scritto a Sua Maestà et a V. S. Ill<sup>ma</sup> con mie lettere de 16, 19 et 21 di viaggio puramente, et sinceramente<sup>c</sup> il fatto come è passato et che era pronta a pigliare il governo nella forma che Sua Maestà comandava et lo dichiarai al Consiglio di Stato perché havessi notitia della mia volontà poichè il Principe persisteva nella sua resolutione et se ho scritto per prima che il governo diviso non conveniva al servitio di Sua Maestà, è stato perchè così mi pareva in effetto et ne ho adutte le ragioni,

---

<sup>a</sup> Mostrare, *conj.*

<sup>b</sup> *La costura de la encuadernación impide la lectura completa.*

<sup>c</sup> Cinceramente, *en el original.*

et se bene andava comprendendo qualche segno della inclinatione de mio figliuolo, non però potevo accomodarmi a credere che egli havesse fatta tal resolutione et mi persuadevo che il tempo et l'occasione potessero parturire altro effetto di quello si è visto. Circa il dire che Sua Maestà ha mal preso et più di quello che mostra che dal principio non si sia seguito la sua determinatione, mi dispiace et lo sento sino al anima, imperò quando si consideri bene le cause della dilatione che di mano in mano si sono presentate, et allegate, mi assicuro che Sua Maestà et V. S. Ill<sup>ma</sup> restaranno di me satisfatti, non potendo ragionevolmente esser de altra maniera, atteso che prima che di pigliare io il governo, conveniva lasciar compiere li sei mesi che Sua Maestà haveva comandato, che mio figliuolo continuasse in esso governo et anco si come feci era necessario che avisasi et facessi sapere alla Maestà Sua lo stato delle cose di qua che erono ne pericoli et mali termini che rivedendosi le mie lettere si conoscerà chiaramente et la molta ragione che io havevo di rimostrare prima che ingerirmi in esso ogni // (f. 180v) inconveniente a Sua Maestà, et se V. S. Ill<sup>ma</sup> fusse stata qui presente, mi persuado che haverebbe giudicato et consigliatomi a fare quel che ho fatto per mio scarico et per il debito et obbligo della mia servitù verso Sua Maestà, et anco qualche replica davantagio et per ciò (es)sendo venuta la risposta nel mese di dicembre passato et non prima dello spaccio mandato, (...) <sup>a</sup> comessione portata, l'Aldrobandino sopra a questi affari mi parse replicare presuponendo tale esser il servitio di Sua Maestà ma poi che a detto reponerme l'ultima deliberatione della Maestà Sua mi resolvei a quietarmi et ad obidire et così scrissi et notificai al Principe mio figliuolo pregandolo a satisfarsi di que che Sua Maestà era servita, com(man)dare et accettare quello che li veniva incaricato che mi rispose esser intieramente determinato (a) non pigliare il carico diviso con quel di più che 16 di maggio scrissi et che però poteva Sua Maestà scusare il comandarlo di nuovo, et ciò feci perchè non si perdessi altro tempo in domande et risposte, non comportandolo il servitio di Sua Maestà tan poco lo stare io in questa maniera. Domandai similmente licentia di tornarmene a casa n(on) per altro che per parermi qui esser inutile<sup>b</sup> et (...)spesa<sup>c</sup> a Sua Maestà rimettendomi però in queste et nel resto a quanto la Maestà Sua comandara come di nuovo mi rimetto, sendo risolutissima di obedire et servire Sua Maestà in quanto potrà mentre mi durerà la vita. Hora se per obedire a Sua Maestà et per haverli rimostro // (f. 181r) conforme al mio obbligo

---

<sup>a</sup>*La costura de la encuadernación impide la lectura.*

<sup>b</sup> *Inutile, en el original.*

<sup>c</sup>*La costura de la encuadernación impide la lectura completa.*

sinceramente quanto conviene al suo real servitio, ne debbo esser biasimata et partire, lascio considerare a V. S. Ill<sup>ma</sup> in che pena et travaglio mi trovo benchè confido in Dio benedetto che farà conoscere a Sua Maestà et a tutto il mondo la mia retta intentione, et bon zelo, con che ho proceduto et procedo, posponendo ogni mio affetto proprio et qual si voglia cosa che mi tocchi come disopra dico che di ragione doverà esser conosciuto. Prego dunque V. S. Ill<sup>ma</sup> ponderare molto bene quanto è passato et quello che li ho scritto che è la puta verità et poi mi dia quella sententia che il giusto ricerca, che al suo prudente giuditio mi rimetto, et se trova che io habbia ragione, si come effettualmente la tengo, abbracci la protettione della mia causa et faccia capace Sua Maestà della verità, et della mia bona mente et desiderio, acciò risolva et con prestezza quello li sarà più servitio et gusto, con che debba io conformarmi sempre sendoli tanto vera, humille et devota serva che per molti et diversi rispetti, sono pure meritevole della sua real gratia et favore, tutto questo discorso ho fatto per esserne stata provocata dalla su detta lettera de V. S. Ill<sup>ma</sup> et ancora per sfogarmi in parte con Lei, sapendo poterlo fare liberamente et confidentemente, ma assai più et diverse cose haverci da dirli, quando lo potesse fare // (f. 181v) presentialmente, che non sono da comettere ne alla p(er)sona, ne a persona alcuna, potrebbe esser che alcun giorno<sup>a</sup> mi se ne presentassi la comodità che per me sarebbe di meredibile consolatione et contento, in tanto aspettarò la resolutione di Sua Maestà et risposta di V. S. Ill<sup>ma</sup> a cui conceda Dio la prosperità et contentezza che li deside(ro) di Namur alli XIII di iuglio 1581

Di vostra signoria illustrissima et reverendissima

Per servirLa sempre  
Margarita d'Austria

*Dorso:* All'Illustrissimo et reverendissimo signore, il signore Cardinale Granvela. In sua mano

(BMB, Ms. Granvelle 31, f. 183r-184v)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle  
Namur, 14 de julio de 1581

---

<sup>a</sup> *Sigue mise cancel.*

*Margarita espera la resolución de Su Majestad sobre el gobierno de los Países Bajos. Habla de la disputa entre el duque de Alason y el Rey de Francia. Le manda escrituras que recibió al pasar por Contea Borgoña junto a un sumario. Pide que su marido mantenga la jurisdicción de sus tierras en Nápoles y que se favorezca a doña Juana y a Pietro Aldobrandino.*

f. 183r Madame de Parme 14 de juillet 1581.

Illustrissimo et reverendissimo signor

Quattro lettere di V. S. Ill<sup>ma</sup> ho ricevute delli 14, 15, 25 di maggio, 4 di giugno con il duplicato di quella de 14 di maggio. Tutte mi sono state oltra modo care, poichè per esse mi è venuto nuova della salute di V. S. Ill<sup>ma</sup> che è quello che infinitamente desideravo intendere, che di ciò ho sentito la contentezza che devo, come sentirò sempre che simil nuove mi venghino. Si compiaccia V. S. Ill<sup>ma</sup> farmene haver con tutte le occasioni. Di me li posso dire che di sanità sto assai bene ma dell'animo molto confuso per le cause che V. S. Ill<sup>ma</sup> vedrà per un'altra mia lettera che va con questa, nelle quale li rispondo et tratto quanto mi occorre et conviene sopra il particolare di questo governo, replicandoli che sto et starò con anxia grandissima sino ad havere la totale et ultima resolutione da Sua Maestà non convenendo al suo servitio, ne tampoco a me stare di questa maniera come V. S. Ill<sup>ma</sup> con la sua molta prudentia può considerare. Delli affari di qua me ne rimetto al solito a quanto li deve scrivere il Principe mio figliuolo, ben mi rallegro con Lei grandemente delli buoni successi che sono seguiti in Frisia li giorni passati, et dell'acquisto che si è fatto del Castello et Villa di Breda che veramente si conosce tener, Iddio Benedetto, cura della sua causa nella cui bontà confido e che seguiranno miglior progressi, et ne lo prego continuamente. Il Duca d'Alanson s'intende persiste<sup>a</sup> tuttavia in voler soccorrere Cambrai, non ostante li molti offiti che il Re, suo fratello, mostra fare per impedirlo. Voglio sperare che haverà più difficoltà di quello si persuade, stante massime il gran mancamenti di denari che tiene, et quando pure il Re di Francia dissimulatamente et sotto mano voglia aiutarlo et assisterlo come alcuni vanno discorrendo, concorro nell'opponione di V. S. Ill<sup>ma</sup> che sia bene parlar chiaro, et far la conveniente diversione, che lo tengo per // (f. 183v) il meglio rimedio di tutti. Resto avvisata come Sua Maestà era (vo)luta passar a Lisbona, dove di poi doverrà esser'arrivato, piaccia a Iddio che con brevità metta assetto et buon ordine alle cose di quel (luogo) et come conviene al suo Real servitio, acciò con quieto animo sen(...)<sup>b</sup>

---

<sup>a</sup> Persiste *en el original*.

<sup>b</sup> *La costura impide la lectura completa.*

ritornare in Castiglia, et attendere alli altri negoti et particolar(mente) a quelli di questi suoi stati che tanto l'importano, come è notar(...) <sup>a</sup> et che più volte ho scritto. Di Don Antonio qua si parla v(era)mente et alcuni vanno dicendo che sia arrivato in Francia in qu(anto) si voglia modo che sia starebbe meglio in potere di Sua Maestà. Dio perdoni a chi è stato causa che egli sia scappato. Benissimo ha fatto Sua Maestà in honorare il Duca di Braganza et Duca di Medina Sidonia (...) <sup>b</sup> Ordine del Tosó d'oro come farà a darlo alli altri che disegna pero non può portare senso, satisfattione et contento a ciascuno. Circa li affari di Borgogna et particolarmente delli buoni personaggi di che V. S. Ill<sup>ma</sup> mi discorre con la sua de 15 di maggio ho visto il as(...) che tiene che Monsignor Bellafontana sia intromesso et li dico che per quanto me tocca ne farò ogni offitio tenendo tutte le persone et affari raccomen(da)temi da V. S. Ill<sup>ma</sup> nel medesimo grado che li miei stessi. Detto Bella(fon)tana si trova di presente qui venuto di Liege, dove è stato a piglia(re) l'acqua di spà , come egli li doverrà scrivere. Con<sup>c</sup> un disp(...) de X del presente che pur va con questa mando a Sua Maestà copia di tutte le scritture et rimostranze che mi furo presentate al mio passare per la Contea di Borgogna, et giuntamente il sommario di esse et il mio pa(rere) come a V. S. Ill<sup>ma</sup> scrivo con altra mia lettera che pur va qui alligata, (...) mi sarà di sommo contento intender da Lei se in questo negotio haverà satisfatto a Sua Maestà alla quale ho proposto il Dottor Frossare per res(...) in Conte, parendomi molto approposito, et che meglio soggetto non si possa trovare per servitio di Sua Maestà et beneficio, et quiete del Paese, inconformità //(f. 184r) del parere di V. S. Ill<sup>ma</sup> che prudentemente ha fatto et farà in ricordare a Sua Maestà l'assicuramento della successione dell'Imperio, atteso che qua si va dicendo che l'Imperatore non possa guarire della infermità che tiene, et sopra di ciò si fanno vari discorsi, ciascuno secondo la sua passione et capriccio, et è da dubitare che molti procureranno che eschi della casa d'Austria, et però si haverebbe ad haver più cura et usar più diligentia in questo negotio, tanto importante di quello mi pare si facci, et è pur'una cosa che non si doverria negligere. Torni V. S. Ill<sup>ma</sup>, La prego a far quelli affiti che più li pareranno approposito intorno a questa materia et se l'Imbasciator D'olio de Borgia ha da partir di quella Corte con l'Imperatrice, saria bene che prima vi si mandassi un successore et persona pratica et intelligente, atta a trattare con quelli humori todeschi. La Imperatrice non si intende che sia ancor messa in camino per

---

<sup>a</sup>*Id.*

<sup>b</sup>*Id.*

<sup>c</sup>*Mancha sobre la vocal o.*

Genova et se è resoluta la sua partita doverà esser in breve, ben resto con maraviglia che Lei habbia preso denari in presto dalli vinitiani si come V. S. Ill<sup>ma</sup> mi ha scritto, alla quale rendo gratie per il favore che ha fatto a Papirio Picedi nella sua spedizione per conto della congiura del Conte Claudio Landi, et mi assicuro che per sua bontà continuerà di tener la mano che caso tanto brutto non resti impunito, et ne faccia Sua Maestà quel resentimento et dimostratione che si ricerca, et che il Signore Duca mio resti soddisfatto et se li mantenga la sua iuridittione conforme alla ragione et al giusto l'assenso per vendere le terre che tiene nel Regno di Napoli credo che mediante il favore di V. S. Ill<sup>ma</sup> sarà spedito et come si desidera di che ne aspetto avviso. Il nuovo Vescovo di Liege fece la sua entrata et prese il possesso molto sontuosamente. Dio voglia che si accomodi in questo suo carico, et si porti di maniera che possiamo contentarcene ma in ciò tengo il medesimo dubbio che V. S. Ill<sup>ma</sup> mi appunta. // (f. 184v) Ho detto et dico di nuovo parermi che l'accordo con Monsignor d'Anda(lot) non può portare a Lei se non contentezza et quieto, et perciò ho desi(dera)to che segua, et ho inteso quanto Lei mi scrive intorno alla richiesta del Conte Carlo di Mansfelt et creda pure che in questo et in ogn'altra non desidero se non la sua satisfattione et sia certa che tutte le volte che scrivo di materie appartenenti a suoi particolari lo fò persuadendo farli piacere et servitio, onde si contenterà pigliarlo sempre da me in buon gr(ado). Non voglio lasciar di ricordare a V. S. Ill<sup>ma</sup> che andando il Duca d'Os(una) Vice Re a Napoli procuri che Sua Maestà li comandi tener particolar cont(o) e cura di Donna Giovanna d'Austria perchè non se li manchi di quanto conviene et che sia tenuta in quella stima che si ricerca a figliuola di tal padre et a meriti di Lei stessa, che sono grandissimi. Ancor che io tenga per fermo che per ogni rispetto non lascerà V. S. Ill<sup>ma</sup> favorire Pietro Aldobrandino in tutto quello li occorrerà, non di men(o) prego strettamente haverlo in sua protettione, et lo favorisca in ogni occasione, che lo desidero molto et a Lei ne resterò con grandissimo obbligo, sommamente ringratio V. S. Ill<sup>ma</sup> per il avvisi che si è compiaciuta d(...)<sup>a</sup> con le sudette sue lettere et neli resto con obbligo et con mandarli il duplicato quanto li scrissi alli 7 del passato fo fine, pregandoli da Iddio quanto Lei stessa desidera. Di Namur, alli XIII di iuglio 1581

Di vostra signoria illustrissima et reverendissima

Per servirLa sempre  
Margarita d'Austria

---

<sup>a</sup>La costura de la encuadernación impide la lectura completa.

(BMB,Ms. Granvelle 31, f.198r-198v)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle

Namur, 5 de agosto de 1581

*Margarita pide a Granvelle que le mande copia de su última carta debido a que el mensajero ha sido detenido por los soldados de la guarnición de Bruselas. Así mismo espera la resolución de Su Majestad sobre el gobierno.*

f.198r Madame de Parme du 5 d'aoust 1581<sup>a</sup>

Illustrissimo et reverendissimo signore

Alli X, XIII e XIII del passato scrissi a Vostra Signoria Illustrissima con far risposta a tutte le sue lettere sin alhora ricevute, la più fresca de 4 di giugno et li dissi haver mandato a Sua Maestà copia di tutte le scritture et rimonstranze che mi furono portate nel passar che feci per Borgogna et a Lei inviai la copia de i sommari, et di quanto scrivevo a Sua Maestà intorno a tal materia che mi persuado possa esser a questa' hora arrivato in sua mano, tenendo avviso da i Balbani de Lione, ai quali indirizzai detto spaccio, che l'havevano ricevuto, et manderiano, con tutto ciò si sta copiando il dupplicato di dette scritture per inviarlo come sia finito. Intanto ho voluto farne avvertita V. S. Ill<sup>ma</sup> et dirli di più, che i medessimi Balbani di Lione mi scrivono con lettere de (24) di luglio, havermi il giorno avanti mandato doi plighi di Spagna, quali mi persuado possino essere lettere di V. S. Ill<sup>ma</sup> impero non sono comparsi, et dubito siano perdute, atteso che mercoledì passato una lega e mezza lontane di qui verso Marsia, é stato fatto prigione un postiglione che portava doi gran pachetti, che dice venivano di Borgonga, et quanto egli riferisce, sono stati soldati della guarnigione di Brusselles, dai quali egli con un paesano fu menato prigione sin appresso Giblou et poi rilassati, parendo a quiei soldati esser in sicuro, cosa veramente che mi da grandissimo dispiacere, non sendo punto approposito che // (f. 198v) lettere di V. S. Ill<sup>ma</sup> ne che appartengono al servizio di Sua Maestà vadino in mani de inimici, per le cause et conseguenze che Lei stessa può considerare. Procureró che per l'avvenire in questi contorni, et dove si estende la iuriditione di Sua Maestà si metta il meglio rimedio che sia possibile per sicurezza delle lettere e poste, et di già ne ho scritto al Principe mio

---

<sup>a</sup>De mano de Granvelle.



figliuolo potrà V. S. Ill<sup>ma</sup> piacendoli farmi avvisare et anco mandar il dupplicato di qualche mi harà scritto dalli 4 di giuglio in qua, che con estr(emo) desiderio aspetto lettere sue, et resolutione da Sua Maestà sopra il particolare di questo governo, et di quanto di più convien al suo real servitore li todeschi del Colonello Fronsbergh, si sono accomodati, et il medesimo doverrano far quelli del fuccaro, come più particolarmente haverà scritto il Principe a V. S. Ill<sup>ma</sup> alla quale per hora non dirò altro, se (non) che cordialmente me li offero et raccomando, Nostro Signore Iddio li conceda la pro(sperità) et contentezza che da me se li desidera. Di Namur alli 5 de agosto 1581

Di vostra signoria illustrissima et reverendissima

Per servirLa sempre  
Margarita d'Austria

*Dorso:* All' Illustrissimo et reverendissimo signore il signor Cardinal Granvela

(BMB, Ms. Granvelle31, f. 219r-220r)

Margarita de Parma a Felipe II

Namur, 13 de septiembre de 1581

*Margarita pide a Felipe II una resolución para el gobierno de los Países Bajos debido a que su hijo no quiere gobernar junto a ella. Alegando lo mejor para el gobierno y su grave edad le pide permiso para volver a su casa y abandonar dicho gobierno.*

f. 219r Copia della lettera di Madama a Sua Maestà de 13 di settembre 1581

Arrivò qui Pietro Aldobrandino allí XVIII del passato, et mi diede la lettera di Vostra Maestà de 22 di luglio, che per essa, et per quanto egli mi ha referto per parte et in nome della Maestà Vostra ho inteso con sommo mio contento che Lei restava appieno informata, et molto soddisfatta della mia pronta volontà et bona intentione verso il suo Real servitio, et se ben ciò, è, conforme alla ragione, et che merita la devota mia servitù, tuttavia essendone certificata per sue lettere et imbasciata lo stimo sopra ogni altra cosa, poi che con fine solo di obbedire et soddisfare a Vostra Maestà mi sono condotta in questi paesi, dove aspettando i suoi comandamenti, mi sono instrattenuta già quindici mesi incirca, nella maniera et forma che a Vostra Maestà è noto, et se non ho preso ne incaricatomi di questo governo, ne della parte che Vostra Maestà ha comandato e restato per le ragioni et cause che alla Maestà Vostra ho scritte et che Lei mi avvisa

haver bene inteso, et ultimamente per le mie lettere de XVI et XIX di Maggio per le quali gliene diedi larga notitia, et hora che io di nuovo intendo dalla sudetta lettera di Vostra Maestà et dalla voce dell'Aldobrandino esser servitio et volontà della Maestà Vostra che con il Principe mio figliuolo, mi incarichi di esso governo nel modo et forma che con diverse sue lettere Vostra Maestà ha comandato, non li posso rispondere altro davantaggio di quello gli scrissi con la mia de XVI di maggio et fù in sustantia che sono et sarò sempre pronta in servire et obbedire a Vostra Maestà, ne con me il bisogno per tal effetto persuasioni, mentre che il farlo stia in mio potere. Ma come il Principe mio figliuolo persiste tuttavia et stà // (f.219v) più che mai duro in non volere il carico diviso, ne me in sua compagnia mi viene per detta causa che è la istessa dell'altra volta vietato et impedito il poter exequire il comandamento di Vostra Maestà cosa che sino all'anima m'incresce et dole, per i rispetti che chiaramente si lasciano intendere, et principalmente per il disgusto che persuado ne debbia Vostra Maestà sentire. L'Aldobrandino sene ritorna da Vostra Maestà si per darli relatione et conto di quanto ha passato con mio figliuolo due volte che è stato a trovarmi et delle risposte che ne ha cavato, come per informare la Maestà Vostra del gran zelo et pronta volontà che tengo di servirLa et obedire come ho detto tutta mia vita, resta hora che la Maestà Vostra con pres(te)za<sup>a</sup> pigli quella resolutione che meglio et più conveniente li parrà, che hormai può esser chiara che non accade più trattare di dividere questo governo con mio figliuolo per le cause che intenderà dall'Aldobrandino qual ultimamente le ha trattato, et ne è informatissimo et ne comandi quello haverò da fare perche lo stare in questa maniera non è punto servitio di Maestà Vostra, ne manco dignità m(...)<sup>b</sup> come Lei con la molta prudentia mi assicuro ben comprendere et se doppo il mio arrivo qua, con diverse mie lettere ho fatto saper et anco ripresentare in voce a Vostra Maestà non esser questo governo. Donna, sia certa che molto meno lo è di presente per le occasioni et humori che corrono evidentemente conosciuti da ciascuno per tanto non facendo io a Vostra Maestà qui servitio come di sopra dico ma si bene spesa, potrà restando servita, concedermi buona lic(entia) che mene torni a mia casa, et possi riposae il poco di vita che mi // (f.220r) resta di che la supplico humilissimamente con farla certa in ciò riceverò gratia singularissima, et che ad ogni sua deliberatione mi accomoderò et in qual si voglia modo che Lei si risolva, la supplico ad haver risguardo et consideratione, si alla devota et lunga servitù che continuamente ho fatto et fò a Vostra Maestà, come alla

---

<sup>a</sup> *La costura de la encuadernación impide la lectura completa.*

<sup>b</sup> *Id.*

qualità di mia persona et alla grave età in che mi trovo, conforme a che mi prometto dalla gran bontà et benignità della Maestà Vostra, et che dal prefato Aldobrandino intenderà, con quel di più che li protrei dir io. Circa alle cose di qua, et nel termine in che si trovano mi rimetto alle lettere de mio figliuolo che mi persuado ne dia a Vostra Maestà pieno ragguaglio et notitia, et anco lo potrà intendere dallo Aldobrandino sudetto, al qual rimettendomi, resto baciando humilissimamente le mani alla Maestà Vostra, alla quale prego Nostro Signore Iddio conceda ogni maggior felicità et contentezza. Di Namur alli XIII di settembre MDLXXXI

(BMB, Ms. Granvelle 31, f. 237r-237v)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle

Namur, el 18 de noviembre de 1581

*Margarita pide a Granvelle que en cuanto pueda le mande a Aldobrandino con la respuesta a sus cuestiones. Le manda nuevas de su hijo y le pide que cuide de los asuntos de su marido. Por último le pide que tenga consideración en el nombramiento del nuevo gobernador de Bois puesto que ella se ha visto obligada a recomendar una persona que no le parece apta para el cargo.*

f. 237r Illustrissimo et reverendissimo signore

A Vostra Signoria Illustrissima scrissi per la mia di Lione, alli VI del presente rispondendo alle sue lettere sino allora ricevute, di poi mi è comparsa l'altra di XIII del passato per la quale mi avisa esser arrivato l'Aldobrandino et che da lui haveva inteso particolarmente quanto riportava per risposta della sua commissione, et che anco haveva visto le mie instrutioni onde mi rendo certa che V. S. Ill<sup>ma</sup> sarà restata capace di tutto, et in conformità haverà scritto a Sua Maestà si come Lei mi avisa, et mi da ferma speranza che sarà ben preso di che non fù dubbio tanto maggiormente, mettendovi V. S. Ill<sup>ma</sup> la mano, et già che per suo parere era l'Aldobrandino passato a Lisbona voglio sperare che (lui)<sup>a</sup> presto mi debba venire risposta et<sup>b</sup> risoluzione di Sua Maestà, il che desidero grandemente per le ragioni allegate et che Lei sà. Et per che in questa materia non saperei che dire davantagio di quelli haverà V. S. Ill<sup>ma</sup> inteso dal Aldobrandino, et visto per le mie instrutioni, non mi stenderò //(f. 237v) più oltre, salvo in rendere gratie delli

---

<sup>a</sup> Hay una mancha encima de la palabra que no la deja leer bien.

<sup>b</sup> Hay una mancha de tinta.

avvert(imen)ti<sup>a</sup> et consigli che ha dato a esso Aldrobandino et di quanto ha scritto a Sua Maestà perché questo negotio si finisca a satisfatione di tutti, et li prego a continuare di fare li medesimi offiti, sino che ne sia seguito l'effetto di (che)<sup>b</sup> li restarò perpetuamente obligata. Rendo parimente gratie a V. S. Ill<sup>ma</sup> per il contentamento mostra havere della mia salute, et in vero con gran ragioni, poi che sempre sar(à) per impiegarla in suo servitio, et molto desidero che mi si ripresenti occasione da potergliene mostrare li effetti, sia per Lei propria come per le cose sue, che in tutto li farò conoscere la bona volontà et animo mio senza sparagnare cosa alcuna.

Mi rallegro<sup>c</sup> che Sua Maestà si trovasi in così bono stato di salute, et che le cose di Portugallo pigliassero bon piede che veramente è molto necessario per servitio et beneficio delli a(Itr)<sup>d</sup> affari di Sua Maestà che già vorrei fussi ritornata in Castilla, piaccia a Dio sia tanto presto come V. S. Ill<sup>ma</sup> mi scrive la qual ringratio delli particolari che mi da con detta sua, et per quanto mi scrisse l'Imbasciarote Don Pietro di Mendozza da Genova, doveva l'Imperatrice che si trovava imbarcarsi alli 28 del passato //(f. 238r) il che sendo seguito sarà a questa hora arrivata in Spagna. Non posso lasciare pregare di nuovo V. S. Ill<sup>ma</sup> a fare ogni caldo offitio per l'speditione del assonso domandato il signore Duca mio, per vendere le terre che tiene in Regno, perché altrimenti ne patirebbe danno et interesse oltre a che non selli concedono, non potrà lasciare di parere stranio ciò dico maravigliandomi<sup>e</sup> di tanta dilatione in cosa così ordinaria. Simplemente La prego di havere in protettione esso signore Duca et suoi affari, tanto nel particolare della congiura del conte Claudio Landi, come in ogni altra cosa che occorre.

Mi scrive il Principe mio figliuol trovarsi con la gente nel fosso di Tornai et che si era impatronito di tre torrioni, et disegnava di dar foco a certe mine con ferma speranza di fare tal apertura da potere intrare, di modo si deve sperare in breve la vittoria di essa terra, et tanto più che di socorsso non si parla, come più a pieno doverà V. S. Ill<sup>ma</sup> intendere per lettere di esso Principe. Li giorni passati morse Monsignor di Morbech, governatore d'aire et della motta a Bois, sarà bene avertire di provvedere essi governi in persona da bene, //(238v) confidente et idonia, sendo della importantia che V. S. Ill<sup>ma</sup> sà, et se bene io ho scritto in raccomandatione di alcuno è stato per non potere

---

<sup>a</sup> *La costura de la página impide la lectura completa.*

<sup>b</sup> *Ib.*

<sup>c</sup> *Mi rallego en el original.*

<sup>d</sup> *Hay una mancha que impide la lectura completa.*

<sup>e</sup> *Precede la misma palabra tachada.*

rifusarlo a chi mene ha ricerco ma non sono di oppenioni che selli proveda, il che ho voluto avisare a V. S. Ill<sup>ma</sup>, acciò tenga la mano che questi et altri governi che vacaranno siano provisti sempre in persone come ho detto confidenti quali(fi)cati et da bene et con aspettare lettere di V. S. Ill<sup>ma</sup> et resolutione di Sua Maestà fo per hora fine, Nostro Signor Dio li conceda ogni maggiore contento. Da Namur alli XVIII di novembre 1581.

Di vostra ilustrissima et reverendissima, per servirLa sempre

Margarita d'Austria

(BMB, Ms. Granvelle 31, f. 243r-243v)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvela

Namur, 4 de diciembre de 1581

*Margarita escribe a Granvela para alegrarse de la victoria de su hijo, Alejandro Farnese, en Tournai. Además le pide que favorezca a su marido con el asunto de sus tierras.*

f. 243r Madame de Parme de sa main du 4 de decembre 1581<sup>a</sup>

Illustrissimo et reverendissimo signore

Avanti hieri per la via di Lione scrissi a V. S. Ill<sup>ma</sup> rispondendo alla sua lettera di 28 di ottobre et giuntamente mi rallegrai della reductione di Tornai<sup>b</sup> alla obedientia di Sua Maestà et perche il Principe mio figliuol mi fa hora intendere voler mandare persona propria in Corte, non ho voluto lasciar con tale occasione di nuovo rallegrarmene con V. S. Ill<sup>ma</sup> di cosí felice successo veramente importante et di consequentia per le cause che a Lei sono note. Già ho scritto a V. S. Ill<sup>ma</sup> et con più mie pregatoLa a voler tenere la mano che l'assenso per vendere il signore Duca mio le terre che tiene nel Regno si spedisca et perche la dilatione li torna in grandissimo danno et interesse La prego nostantemente a fare opera che selli conceda per che il Duca di Mantua e l'homo che V. S. Ill<sup>ma</sup> sa, et non havera rispetto ne concederà dilatione di un giorno, onde il signore Duca mio caderia in grandissimo disordine et scompiglio con gran suo pregiuditio, oltra a che non selli concedendo cosa tanto ordinaria saria un

---

<sup>a</sup> *De mano de Granvelle.*

<sup>b</sup> *Tournai.*

desautorizarlo et discreditarlo come V. S. Ill<sup>ma</sup> può ben comprendere, con la sua prudentia //(f. 243v) et resti parimenti servita favorire il Cardinale Farnese intorno al particolare che li ho detto alla quale non dirò altro Nostro Signor Dio conceda a V. S. Ill<sup>ma</sup> ogni prosperità et contento. Di Namur, alli IIII di decembre 1581.

Di vostra signoria illustrissima et reverendissima

Per servirLa sempre

Margarita d'Austria

(BMB, Ms. Granvelle 31, f. 247r-250r)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvela

Namur, 20 de diciembre de 1581

*Margarita escribe a Granvela pidiéndole que la mantenga informada de todo lo que sucede. Le cuenta que Alanson se encuentra en Inglaterra para desposar a la reina, le habla de las cuestiones de Borgoña y le pide de nuevo favorecer a su marido en la cuestión de sus tierras en Nápoles.*

f. 247r Madame de Parme de sa main 20 de decembre 1581<sup>a</sup>

Illustrissimo et reverendissimo signore

Alli dua del presente, per la via di Lione, et alli IIII con un gentilomo del Principe mio figliuolo scrissi a V. S. Ill<sup>ma</sup> et se come rallegrai della reductione di Tornai alla obedientia di Sua Maestà, di poi ho ricevuto due sue lettere di XIII et 25 del passato, et copia di quello che scrissi a detto mio figliuolo, et bene assicurata sono che V. S. Ill<sup>ma</sup> non ha lasciato di fare ogni caldo offitio per che Sua Maestà resto capace et informata di quanto è passato intorno alla comissione del Aldrobandino et della mia bona volontà verso il suo real servitio di che resto a V. S. Ill<sup>ma</sup> molto obligata, et con grandissimo desiderio aspettando sopra di ciò la risposta et resolutione di Sua Maestà, che ogni hora può comparire poi che Lei mi avisa tener per fatta detta resolutione et la sua oppenione circa a essa, che mi prometto non sarà altrimenti di quello mi significa, ben tengo per fermo che Sua Maestà haverà havto<sup>b</sup> risguardo et consideratione a tutte le

---

<sup>a</sup>De mano de Granvelle.

<sup>b</sup>Havuto, avuto.

circostantie che in tal caso si ricercano et particolarmente a quel che tocca alla mia dignità et reputatione, et ogni altra cosa, tanto maggiormente sendosi presa detta resolutione con il consulto et parere di V. S. Ill<sup>ma</sup> a pieno informata della mia intentione et desiderio, et che più di altri sa quel che convien farsi in simil negotio, per la satisfatione di tutti //(f. 247v) imperò sino ad intendere meglio et<sup>a</sup> più chiaramente quanto Sua Maestà haverà resoluto, non so che dire davantagio. Non lascerò di replicare a V. S. Ill<sup>ma</sup> che a me non può far Lei il più gran piacere et maggior contento che scrivermi et avvertirmi liberamente quel che li occorre, et bastantemente lo può haver conosciuto per il passato, onde La prego andar perseverando, ne deve quel che ha detto Gonicort, di che non sono informata, scrivir punto la solita bona et amorevole volontà di V. S. Ill<sup>ma</sup> verso di me, che li sono et sarò perpetuamente obbligata. La provisione di denari che Sua Maestà ha fatto di presente, viene approposito ancor che la quantità sia poca, rispetto alle gran necessità che già sono, et mi assicuro<sup>b</sup> et senza la solecitudine di V. S. Ill<sup>ma</sup> manco si sarà havuto questa et molto prudentemente fa in continuare di solecitare che di presente si pigliano le resolutioni et faccino li appresti per poter eseguirli al primo tempo che in vero la tard(an)za<sup>c</sup> che ordinariamente si usa porta grandissimo danno et pregiudicio al servitio di Sua Maestà la quale dandomi aviso della risposta che porterà in Francia il secretario Maldonado come V. S. Ill<sup>ma</sup> averta, mi sarà grandissimo, ben sono parere che si tenga più cura del procedere di i francesi et che non si uso di tanta disi//(f. 248r) mulatione che facilmente potria causare più mali di quello che alcuni credono, et l'havere a corcare i remedi doppo il fatto, a me non piace ponto, et se è vero che Alonsone si trovi in Inghilterra et che habbia concluso matrimonio con quella Regina, come da tutte bandi viene scritto, si può considerare la consequentia, et a che fini si tende. Ho inteso che V. S. Ill<sup>ma</sup> haveva visto quel che a Sua Maestà ho scritto in italiano et in franzese intorno alli affari di Borgogna et parimente quanto sopra di ciò Lei me ne discorre con l'ultima sua, che tutto mi pare prudentissimo considerato et tengo per cosa chiara che non si provedendo con prestezza alli bisogni di quella provincia, o almeno in parte, possa succedervi disordini et inconvenienti, a modo di dire inreparabili, si contenti dunque V. S. Ill<sup>ma</sup> fare ogni opera per che si faccia alcuna provisione et che si tenga detta provincia in più stima et consideratione di quello mi pare si faccia, sendo di tanta importanza come di effetto è per servitio di Sua Maestà, et

---

<sup>a</sup>*Precede una mancha que dificulta la lectura de las palabras* meglio y et.

<sup>b</sup> *Precede la palabra cancel.*

<sup>c</sup> *Ib.*

conservatione di questi suoi stati, tornea dire che V. S. Ill<sup>ma</sup> ha fatto saviamente ad accomodare le differentie // (f. 248v) con Andalot, per chè la quiete et massimo in cose domestiche stà bene a ciascuno et spero che esso Andalot sarà bonissimo parente et servitore a V. S. Ill<sup>ma</sup> et lo conosco persona che intende et vale et sia pur Lei sicura che non posso havere maggior consolatione che impiegarmi in suo servitio, et per le cose sue, et lo farò ogni volta che mi sene dia occasione, ne accadi che Lei mene<sup>a</sup> ringrati poi che sono, et volgio esser obligata, et piglio gusto di farlo. Che l'assenzo per vendere il signor Duca mio le terre che tiene nel Regno di Napoli non sia spedito mi par duro sendo che di giustitia et di consuetudine non selli deve negare, et negandoselli il che non credo, si farà uno smarco a sua eccelentia incredibile, oltre al danno et pregiudicio grandissimo che ne patirà per le cause che a V. S. Ill<sup>ma</sup> ho scritto ultimamente, et La prego di nuovo operare, che selli conceda, senza altra dilatione meritando il signore Duca favori et gratie da Sua Maestà di altra qualità et importantia di questa, che è cosa ordinaria, come V. S. Ill<sup>ma</sup> conosce. Circa poi alla congiura del conte Claudio Landi et sue pretentioni, resti servita tener la bona mano che si habbia consideratione alla qualità del caso, et che al signore Duca si habbia quel rispetto che selli conviene, et che // (f. 249r) ricerca il gran zelo che tiene al servitio de Sua Maestà, che tutti noi et io in particolare restaremo a V. S. Ill<sup>ma</sup> con molto obligo come li restiamo per quello mi scrive haver fatto nel particolare del Cardinale Farnese, et il bono avvertimento che per tale effetto et approposito mi avisa che glielo farò penetrare et mi persuado profiterà continui V. S. Ill<sup>ma</sup> li boni offiti che con simil mezzo ne spero ogni bon successo, compiacasi ancora di avvertirmi se altro in questa materia gli occorerà. Non ho fatto cosa per il provosto moriglion che V. S. Ill<sup>ma</sup> mene debbia ringratiare desidiro bene farli ongi piacere, atteso che oltre al esser egli fatura di Lei, merita per se stessa grandimenti, et io li porto particolare affetione, ben ringratio V. S. Ill<sup>ma</sup> di quante ha fatto et promette fare per il Principe di Sulmona a cui tornarebbe gran benefito il mettere in esecuzione quanto Lei discorre et certo che è bonissimo cavaliere. L'essersi provisto il consiglier Blasser del presidentato di Fiandra, pare accertata resolutione, et del favore che V. S. Ill<sup>ma</sup> per rispetto mio li ha fatto, li tengo obligatione et quando li altri offiti et piazze vacanti<sup>b</sup> si provedino in persone confidente, ino dee et suficiente et catolici, tutto passerà bene, et non ho dubbio // (f. 249v) che di questo parere sia V. S. Ill<sup>ma</sup> et che ne fa il suo meglio, avvertasi il provedere la piazza di finanze vacata per morte di Vans, che molto

---

<sup>a</sup> *Precede mene cancel.*

<sup>b</sup> *Vancati en el original.*



importa, con parimente il governo della villa di Tornai et del castello. Delli avisi che V. S. Ill<sup>ma</sup> mi da con la su detta sua, gli rendo gratie, et particolarmente per la bona nuova della salute di Sua Maestà, piaccia a Iddio properarla, et conservarla così lungamente, come desidero et è di bisogno per beneficio universale, et per tutti sarebbe molto approposito lo accomodamento et stabilimento delli affari di Portugallo, perchè Sua Maestà sene potessi ritornare in Castiglia et quietamente attendere alli negoti delli altri suoi stati. Delle cose di qua non ho che scrivere non sendo successo altro doppo la reductione di Tornai. Con l'alligato plico sarà a Sua Maestà et mando copia della comissione et instrutione che ho data con il parere del Principe mio figliuolo et de quelli del consiglio alli deputati et commissari, per le differenze con il Duca di Lorena a causa delle terre comune quali hora si trovano a Marville in conferentia, et promettendomi che V. S. Ill<sup>ma</sup> vedrà il tutto, non gliele replico, salvo dico // (f. 250r) haver havuto mira alla intentione et volontà di Sua Maestà come si può comprendere dalle stesse scritture. Li giorni a dietro ad instantia di altri et per complimento, scrissi una lettera a Sua Maestà raccontando monsignore di Burs che di poi è morto a fine che fussi provisto del governo di aire et la motta au Bois, vacati, quali governi ben vorrei che fussino dati a Gio di Vandere mio gentilomo che lungo tempo mi ha servito et ancora serve, onde piacerà a V. S. Ill<sup>ma</sup> favorirlo che mi persupongo renderà di se bon conto et darà satisfatione, che per hora non ho che più dire a V. S. Ill<sup>ma</sup> salvo pregarli da Dio il bon natale et feste, che gliele desidero prosperissime con molte altre appreso, et con ogni felicità. Di Namur, alli XX di dicembre 1581.

Di vostra signoria illustrissima et reverendissima

Per servirLa sempre  
Margarita d'Austria

*Dorso: All' Illustrissimo et reverendissimo signore Cardinale Granvela in sua mano*

(BMB, Ms. Granvelle 37, f. 55r)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle  
Namur, 20 de diciembre de 1581

*Margarita de Parma escribe a Granvela para favorecer al obispo de Sessa, Giovanni Placido.*

f. 55r Illustrissimo et reverendissimo signor

Essendo informata che nel vescovo di Sessa concorrono tante buone qualità et parti, che merita ogni avanzamento è grandezza, oltre a che dal Principe et Vescovo di Liege mi viene molto raccomandato, ho scritto a Sua Maestà et supplicatoLa a favorire detto Vescovo, et di maniera che possa pervenire alla dignità del cardinalato, di che ho voluto far consapevole V. S. Ill<sup>ma</sup> et giuntamente pregarLa, sicome con ogni instantia fo, a tener la buona mano, et a far ogni caldo uffitio perché Sua Maestà lo favorisca, per l'effetto sudetto et di sorte che esso Vescovo resti consolato et soddisfatto, di che resterò io a V. S. Ill<sup>ma</sup> con infinito obbligo, alla quale conceda Iddio ogni prosperità et contentezza. Di Namur, alli 20 di dicembre 1581

Di vostra signoria illustrissima et reverendissima

Per servirLa sempre  
Margarita d'Austria

*Dorso:* All'illustrissimo et reverendissimo signor, il signor Cardinal Granvela

(BMB, Ms. Granvelle 37, f. 65r)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle

Namur, 16 de enero de 1582

*Margarita de Parma escribe a Granvelle para informarlo de la visita del burgomaestre y el alcalde de la Vila de Groninga. Pide también que se les favorezca en la conservación y beneficio de esta ya que se ha mostrado devota y obediente al Rey.*

f. 65r Illustrissimo et reverendissimo signor

Vengono da Sua Maestà il burghemaestro et sindaco della Villa di Groninghen, per rimostarli et farli intendere alcune cose concernenti alla conservatione et benefitio di essa villa, come particolarmente intenderà V. S. Ill<sup>ma</sup> dalli medessimi desputati, che faranno ricapito da Lei, onde La prego instantemente a favorirli perché con brevità sieno spediti et se ne ritornino con la satisfattione et contentezza che desiderano perché in effetto la detta villa merita ogni favore, mostrandosi tanto devota et obediente a Sua

Maestà, et essendo della importanza che è, come a V. S. Ill<sup>ma</sup> è noto, la quale sia certa, che conviene molto tenerne conto, per la conseguentia che ben si lassa intendere. Et io li resterò con obbligo di quanto farà a favore et beneficio di essa villa, et assicurata che non deva mancare, non mi stenderò altro. Nostro Signor Iddio conceda a V. S. Ill<sup>ma</sup> ogni felicità. Di Namur, alli 16 di gennaio 1582.

Di vostra signoria illustrissima et reverendissima

Per servirLa sempre  
Margarita d'Austria

*Dorso: All'illustrissimo et reverendissimo signor, il signor Cardinal Granvela*

(BMB, Ms. Granvelle 37, f. 78r)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvela  
Namur, 12 de febrero de 1582

*Margarita de Parma escribe a Granvela para favorecer al obispo de Baudelo.*

f. 78r Illustrissimo et reverendissimo Signor

A Sua Maestà ho scritto supplicandoLa favorire il reverendo Juan de San Millan prior di Baudelo per la badia di Dunes, et perché veramente desidero che egli ne sia provisto, concorrendo in lui le parti et qualità che si ricercano, si come sono informata, prego V. S. Ill<sup>ma</sup> a tener la mano che ciò segua, poichè egli vien nominato per tal'effetto, et che mi persuado ne riceverà Sua Maestà servitio, assicurando V. S. Ill<sup>ma</sup> che d'ogni favore che Lei farà a esso Priore, li resterò io con molta obligatione. Con che li conceda Iddio ogni maggior contento et prosperità. Di Namur alli 12 di febbraio 1582

Di vostra signoria illustrissima et reverendissima

Per servirLa sempre  
Margarita d'Austria

*Dorso:* All'Illustrissimo et reverendissimo signor, il signor Cardinal Granvela

(BMB, Ms. Granvelle 37, f. 108r)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvela

Namur, 26 de junio de 1582

*Margarita escribe a Granvela sobre la villa de Audenarde y la pronta victoria del Principe. Le adjunta unos pliegos y le pide que le mande con el próximo correo ciertas cosas que Samaniego quiere enviarle.*

f. 108r Madama di parma, 26 di giugno 1582<sup>a</sup>

Illustrissimo et reverendissimo signor

Alla lettera di V. S. Ill<sup>ma</sup> de XII del passato risposi per la via di Lione alli 16 del presente, di poi non ho ricevuto altre sue, ben le desidero grandemente per haver nuova che si trovi con intera salute si come desidero. La Villa di Audenarde tiene il Principe mio figliuolo molto stretta et con ferma speranza di haverne la vittoria ben presto, ancor che quelli di dentro stieno ostinatissimi et si diffendino gagliardamente, come più appieno dovrà V. S. Ill<sup>ma</sup> intendere da esso mio figliuolo et ogni altra cosa concernente alli affari di qua. Li plighi che vanno con questa si contenterà V. S. Ill<sup>ma</sup> ordinar che sieno ricapitati. Et in evento che Samaniego voglia mandarmi certe cosette che li scrivo, et che ho di bisogno, si contenti Lei comandare al prossimo corriero che qua venghi portarme, sicuramente che li restarò molto obbligata, con che facendo fine conceda Iddio a V. S. Ill<sup>ma</sup> ogni felicità. Di Namur addì 26 di giugno 1582.

Di vostra signoria illustrissima et reverendissima

Per servirLa sempre  
Margarita d'Austria

*Dorso:* All'Illustrissimo et reverendissimo signor, il signor Cardinal Granvela

---

<sup>a</sup> *De mano del secretario de Granvelle.*

(BMB, Ms. Granvelle 37, f. 110r – 111r)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle

Namur, 30 de junio de 1582

*Margarita de Parma informa a Granvelle de su indisposición durante su viaje. Considera que el Rey debería regresar a Castilla e le informa de la inminente victoria de Audenarde. Pide la resolución de sus particulares, provisiones de dinero para la gente de Italia y que Granvelle favorezca al elegido de Tournai, Morillon.*

f. 110r Illustrissimo et reverendissimo signor

Scrissi a V. S. Ill<sup>ma</sup> alli 16 del presente per la via di Lione, et alli 26 per la via del Campo. Dipoi ho ricevuto la sua de 26 del passato, et son ben certa, che della mia indispositione, harà V. S. Ill<sup>ma</sup> sentito il dispiacere che mi scrive poiche per la grand' affetione che li porto et il desiderio che tengo di servirLa, ne ha molta ragione, tuttavia li rendo gratie di tanta amorevolezza.

Voglio credere che a mano di V. S. Ill<sup>ma</sup> saranno pervenute tutte le lettere che li ho scritto, per le quali harà possuto vedere il progresso di detta mia indispositione, et come per mutar aria ero venuta ad alloggiare in questo castello, dove veramente mi son trovata con miglioramento et ancor che io stia assai bene non però son tornata su la mia, et mi resta la man destra stordita et alquanto gonfia, né per diligentia che io usi posso ridurla nel suo pristino essere, anzi mi fa star molto dubbia di non poter più varlemene liberamente et così, per consulta di medici, mi son risoluta verso il principio di settembre prossimo pigliar la cina et far altri rimedi per veder di liberarmi dal mal et ridurmi totalmente nel pristino buon essere, perché lo star in questa maniera è una mala pratica.

A Samaniego ho scritto che mi mandi con prestezza detta cina, et perché venga sicuramente, la consegna in casa di V. S. Ill<sup>ma</sup> che prego a farneLa havere quanto prima, et mi scusi il fastidio che in ciò li do.

Sto aspettando con quel desiderio che V. S. Ill<sup>ma</sup> si può imaginare che Sua Maestà // (f.110v) mi mandi la resolutione che l'ho supplicato intorno al mio particolare,

et di nuovo prego Lei a tener la mano che ciò segua et con brevità conforme a che li ho scritto con altre mie et che realmente conviene per ogni rispetto.

Ringratio V. S. Ill<sup>ma</sup> delli avvisi che si è compiaciuta darmi con la suddeta sua, et mi rallegro della buona salute di Sua Maestà et persone reali. Da Lisbona si avvisa con lettere de 28, essersi pubblicato che la Imperatrice restarebbe in Portogallo con il Cardinale suo figliuolo alla soprintendentia di quel governo, a tal che mi persuado, debba la Maestà del Re mio signore tornarsene presto in Castiglia, il che verrà approposito per li altri affari, mentre che le cose di quel regno le lasci Sua Maestà ben accomodate.

Quelli di Audenard stanno tuttavia ostinatissimi et si difendono con gran pertinacia, con tutto ciò si spera in breve haverne la vittoria, tenendoli il Principe mio figliuolo molto stretti et fa a tal effetto ogni estrema diligentia.

Li nemici con tutte lor bravate non hanno tentato di soccorrerli, si bene quattro giorni sono tentorno di sorprendre Courtrai et ne furno ributtati con lor perdita et danno et poco prima fecero il medesimo alla Villa d'Arscot che parimente se ne partirno con gran perdita et poiché si mettono a simili imprese, non devono tener forze bastanti per soccorrere Audenard, ma cercano di diveretire i nostri.

Il marchese di Varanbon con le sue genti, che di qua passò l'altro giorno, deve esser a quest'ora arrivato al Campo et il resto della cavalleria borgognona doverrà comparire in breve, ma delle genti d'Italia non ci è nuova // (f. 111r) et quel ch'è peggio, non s'intende che venga provision di denari, et se punto tardano, non può lasciar di seguire grandissimi disordini, poiché qua sarà grandissimo numero di gente forastiera, che non sendo pagata lascio considerar a V. S. Ill<sup>ma</sup> il resto.

A Sua Maestà scrivo con supplicarla a favorire l'eletto di Tornai Morillon, sgravandolo della pensione di tremila fiorini che li ha posto sopra il Vescovato, atteso che non lo può comportare a modo alcuno, come Lei molto ben deve sapere, et li piacerà similmente favorirlo.

Intendo che il duca d'Osunna haveva ultimamente havuto commissione di passarsene subito al suo governo di Napoli. Desidero molto che V. S. Ill<sup>ma</sup> faccia opera, acciò Sua Maestà li scrivi in lettere di negoti et li raccomandi molto caldamente le mie cose et vassalli che tengo in quel Regno perché siano rispettate, come conviene, et non si mettino in dozzina con li altri, di che restarò a V. S. Ill<sup>ma</sup> con obbligo, la qual si

compaccia avvisarmi della sua buona salute, che da Dio gliela prego lungo tempo prospera et felice.

Di Namur, alli 30 di giugno 1582.

Di vostra signoria illustrissima et reverendissima, Per servirLa sempre Margarita d'Austria

*Dorso:* All'Illustrissimo et reverendissimo signor, il signor Cardinal Granvela

(BMB, Ms. Granvelle 37, f. 115r – 116r)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle

Namur, 28 de julio de 1582

*Margarita de Parma informa a Granvela de que su hijo podría hacer grandes cosas con las provisiones necesarias que piden desde hace tanto tiempo. Le informa de que han mandado al conde d'Arimberghe y al consejero Hattestein a la Dieta Imperial en nombre del rey y que los enemigos están interceptando el correo que llega de España.*

f. 115r Illustrissimo et reverendissimo signor

Scrissi a V. S. Ill<sup>ma</sup> alli 7 del presente, con Lei rallegrandomi della reduttion d'Audenard all'obedientia di Sua Maestà, et li dissi come il Principe mio figliuolo era andato per combatter li nimici che si trovavano vicino a Gantes, imperò non possette effettuarlo perché essi nimici si erano retirati et fortificati fra dua reviere, onde egli se ne ritornò a Audenard et poi a Tournay, et hora con le genti se n'è andato per impedire alcune troppe franzese condutte dal principe Delfino e Feruaque, che non si congiunghino con li nemici, che sono versi Doncquerque, et intanto doverranno comparire le genti che vengono d'Italia et le provisioni di denari che si aspettono di Spagna, di che si tiene gran necessità, si come con le mie antecedenti ho scritto a V. S. Ill<sup>ma</sup> et creda certo, che si ci fussino denari si farebbono grandissimi progressi et all'incontrario per non ci essere si perdono grandissime occasioni.

Io son sicura che Lei non lascia di far ogn'opera perché detta provisione si acceleri et venga presto, con tutto ciò La prego di nuovo a far ogni caldo offitio perché

altrimenti le cose non passeranno bene, per le tante cause et ragioni che si lasciano intendere, et sono notorie.

Ultimamente ho ricevuto una lettera di V. S. III<sup>ma</sup> de X del passato che mi ha portato contentezza grandissima intendendo per essa il buon esser di Lei, quale li desidero lungo tempo felicissimo, come il mio stesso proprio, ne occorreva punto che Lei facesse scusa di non mi scrivere di sua mano, poiché V. S. III<sup>ma</sup> ben sa che non desidero se non il suo comodo, oltre ad haverLa // (f. 115v) io pregato più volte a non pigliar tanto travaglio come hora parimente La prego, et anco a scusar me che non li scrivo di mio pugno, benché senz'altro sono degna di scusa perché da poi che la gotta mi toccò nella man destra mai si è ridutta nel pristino stato, restando tuttavia stordita et di quando in quando mi si gonfia et da dolore, et ancor che non sia grande, tuttavia mi impedisce non poterla liberamente adoperare et il medesimo stile li posso dire che tengono i piedi, et con ogni sorte di buona regola et altri rimedi che fo, non vedo profitto o poco, a tal che concludo che quest'aria non fa per me, et tanto più nella età che sono, alle quali cose mi prometto che Sua Maestà haverà consideratione con darmel licentia, si come l'ho supplicata, et tanto più tenendo in ciò V. S. III<sup>ma</sup> la mano di che instantemente La prego, aggiunto all'obbligo che tiene di farlo per le cause che Lei sa, et che li ho scritto altre volte.

Toccante alli affari di qua mi rimetto a quelli ne scriverà mio figliuolo, non lascerò già di dire che si dovrebbe per la parte di Spagna far con più brevità et diligentia le provisioni che si ricercano et sono tanto necessarie, et anco mutar proceder con li franzesi et inglesi di che più volte V.S. III<sup>ma</sup> mi ha scritto et io rispostoli.

L'abbate di San Vast intendo che è passato qua vicino et se n'è andato verso mio figliuolo, ma per ancora non ho inteso il suo arrivo.

Alla Dieta Imperiale ha mandato il Principe mio figliuolo per la parte di Sua Maestà il conte d'Arumberghe et il consigliere Hattestein con le instructioni, et dovranno arrivar' in breve in Augusta, dove s'intende esser dato principio a detta // (f. 116r) Dieta, et che Alancon et li ribelli di Sua Maestà con persone espresse faranno gran diligentia per il loro profitto.

Io ho advertito et advertirò tutto quello conoscerò esser servitio di Sua Maestà et beneficio di questi paesi.



Delli affari che li mandai le scritture et il mio avviso, come anco farò ben presto, intorno alle differenze di Lorena, di che sarà V. S. Ill<sup>ma</sup> avvisata.

Che l'accomodamento è stabilimento delle cose di Portugallo vadino più in lunga di quello che si credeva et è di bisogno, mi dispiace grandissimamente ancor che voglio sperare che mediante l'aiuto Divino possa seguir in breve et Sua Maestà ritornarsene in Castiglia quietamente.

Samaniego doverrà havere trattato e tratterà con V. S. Ill<sup>ma</sup> sopra la spedizione dell'ampliacione de miei privilegi, La prego per tanto a favorirlo perché vi si metta con prestezza il buon fine che si desidera di che li restarò obbligatissima.

Li giorni passati li scrissi come verso Cambrai l'inimici havevano intercetto alcuni dispacci che venivano di Spagna et che fra essi vi erano lettere di V. S. Ill<sup>ma</sup> per me, quali detti nimici hanno fatto stampare secondo il loro solito et mandatole per il mondo, le lettere sono de 29 d'aprile, che li sia per avviso, con che facendo fine, Nostro Signor Iddio conceda a V. S. Ill<sup>ma</sup> quella prosperità et contentezza che da me se li desidera. Di Namur alli 28 di luglio 1582.

Di vostra signoria illustrissima et reverendissima

Per servirLa sempre  
Margarita d'Austria

*Dorso:* All'illusstrissimo et reverendissio signor Cardinale Granvela

(BMB, Ms. Granvelle 37, f. 120r – 120v)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvela

Namur, 2 de agosto de 1582

*Margarita de Parma envía a Granvela una copia de una carta del Capitán Mattia Corvini sobre cómo han sucedido los hechos de su empresa.*

f. 120<sup>r</sup> Copie de la lettre du capitain Matheo Corvino da Castello Liere en Brabant  
1582<sup>a</sup>

Copia della lettera del capitano Mattia Corvini da Castello a Madama serenissima<sup>b</sup>

Nostro Signor Iddio mi ha concesso grazia che la prima impresa che mi ha comesso il Serenissimo signor Principe suo figliuolo et mio signore mi è successa tanto felicemente che meglio non harei potuto desiderare.

Saprà dunque l'Altezza Vostra che la notte passata che è stata al primo d'agosto alle tre hore in circa nostro capitan Giliom Semple, conforme a quanto mi haveva promesso, mi diede una posta di Liera nella quale entrando come si conviene con fanteria et cavalleria a suono di tamburi et trombe mi condussi alla seconda porta, la quale perché haveva aperto solamente il portelletto, mi fu forza metter li piedi a terra et a favore di cortellate combattendo per un pezzo farla aprire del tutto, acciò meglio potessero entrar le genti, il che fatto subito spedì dui compagnie che circondassero la muraglia et il restante delle genti inviai a guadagnar la piazza tal che, sendo in un medesimo tempo circondata la muraglia, assaltai la piazza et, battute tutte le strade da cavalleria et fanteria con facilità et senza morte d'alcuno de miei, mi sono impatronito di questa piazza di tanta importanza.

Subito entrato havevo fatto fermar la porta et mettovi per guardia alcuni soldati con animo di restar vittorioso o di farci morire tutta la gente che ci havevo condotto, ma Iddio mi è stato tanto favorevole che con la sopradetta facilità me ne ha impatronito.

Io sono stato a cavallo fino a quest' hora che sono le undici per impedire il sacco et obviare alli // (f. 120<sup>v</sup>) romori, ma il sacco è stato impossibile vietarlo poiché hoggidi si vede che i capitani, uffitiali et soldati, non sono intenti ad altro che al rubare et prometto all'Altezza Vostra che se io havessi havuto qualche duro contrasto da nemici non so come mi fusse successo il fatto, così si erano buttati per le case li soldato et uffitiali che ho durato grandissima fatica et sono stato costretto a far toccar arma con quattro tamburi per tutte le contrade per amassar dieci soldati da metter le guardie, non ostante li bandi fatti per ordine di Sua Altezza. A tale è ridotta la militia moderna et tutta

---

<sup>a</sup> La nota en francés de la mano de Granvelle.

<sup>b</sup> Nota de mano del secretario de Margarita de Parma.

via ho gran fatica a ridur genti per le guardie di questa notte, sì di fanteria come di cavalleria.

In questa terra ho trovato Alonso qual terrò prigionero a nome del mio signore al quale di già ne ho dato avviso.

Il governator non si è trovato et credisi si sia salvato per la fossa benché è restato la moglie, la quale dicino che è molto cattolica.

Con il Magistrato non ho ancora parlato et per ciò di questo non gliene posso dire alcuna particolare.

Non mancarò di tenere continuamente svegliati li inimici con le genti che haverò in questa guarnigione.

Né perdonerò a spesa per haver buone spie, et se possibil sarà, vedrò ancora di attendere a qualche altra honorata impresa et in fine sendo io servitore antico a Sua Altezza et havendo dedicato la vita mia tutta al suo servitio potrà rendersi certa che non manderò già mai di quelli maggiore diligentia che si conviene al debito mio (...) alli 2 d'agosto 1582

*Dorso:* All' Illustrissimo et reverendissimo signor, il signor Cardinal Granvela

f.122r bis Di poi havere scritta et sigillata la presente lettera, ho ricevuto lettere del Colonello Verdugo con avviso della vittoria che Dio è restato servito dar alle genti di Sua Maestà, di che mando con questa a V. S. Ill<sup>ma</sup> la relatione.

(BMB, Ms. Granvelle 37, f. 133r – 134r)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvela

Namur, 5 de octubre de 1582

*Margarita de Parma pide a Granvela que la informe de cuándo será un buen momento para pedirle a Su Majestad la licencia para regresar a Italia ya que los médicos la han informado de que si reside mucho más tiempo en los Países Bajos, debido a su clima, morirá de gota.*

f. 133r Madame de Parme du 5 d'octubre 1582<sup>a</sup>

Illustrissimo et reverendissimo signore

Con una mia de 25 d'agosto risposi a V. S. Ill<sup>ma</sup> sopra quanto con la sua lettera de XXI di luglio Lei mi scrisse intorno al particolar della licentia di ritornarmene in Italia et li dissi liberamente quel che mi parse conveniente, et la mia intentione, che quando V. S. Ill<sup>ma</sup> l'haverà inteso, mi prometto possa mutarsi d'oppenione, ma perché ultimamente Lei mi scrive, et in particolare con una sua de 19 d'agosto, parerli tuttavia non esser ancora tempo che io faccia instantia per detta licentia, li dico increscermi grandemente non poter senza replica eseguire il suo amorevol consiglio et avvertimento, et non vorrei che ciò mi si attribuissi a capriccio o ad ostinatione, et però torno a dire a V. S. Ill<sup>ma</sup> et La prego tener per fermo che il mio stare et intrattenermi in questi paesi, non solo mi renderà totalmente inhabile et inutile, ma in breve tempo mi ci farà perder la vita, sendo cosa risoluta et chiarissima che l'aria di qua, per la sua grande humidità, grossezza et inequalità, mi si è fatta tanto contraria che mai ho possuto avere un giorno buono di poi che l'inverno passato mi prese la gotta, et li medici affermativamente dicono che se non voglio storpiarmi affatto et morir presto, che debbia andarmene di questi paesi, et io che per prova conosco esser la loro oppenion vera, sono constretta procurar detta licentia, per conservare et la sanità et la vita.

Et quando pure il perder l'una et l'altra facessi qualche buon effetto et tornassi in servitio di Sua Maestà, me ne starei senza replica alcuna, obbedendo a Sua Maestà, et non cercherei più oltre, aspettandone da Iddio il fine. Ma il non far servitio alcuno et star io in // (f. 133v) continuo, si può dir tormento, con manifesta perdita, non può esser se non con gran ragione biasimato, con detrimento della mia dignità, danno della mia salute et abbreviamento della vita, se queste dunque sono ragioni fondate et che mi debbiano esser fatte buone, ne fo giudice assoluto V. S. Ill<sup>ma</sup> che resterà servita per farmi gratia et darmi contento, avvisarmi quali sono la causa o cause perché non sia ancor tempo che io faccia detta instantia per la licentia, et mi denoti quando sarebbe il tempo comodo et propitio, che riceverò, come dico, singular gratia in saperlo, solo per mia satisfattione et a fine che io possa con buona gratia di Sua Maestà, et con brevità, ottenere essa licentia tanto necessaria et da me desideratissima, supplicando V. S. Ill<sup>ma</sup> come signore tanto amico mio ad avvertirmi confidentialmente il cammino che devo tenere, et in che modo mi devo regolare per conseguire il mio intento senza mandar la

---

<sup>a</sup>Nota de mano de Granvelle.

resolutione in lungha, né consumar il tempo in domande et risposte, et di più a far Lei per la conclusione ogni buon et caldo offitio accioché prestamente, con il suo prudente consiglio et mezzo, me ne possa tornar a casa contenta et soddisfatta, et vivere in riposo et quietamente la vita che mi resta et che Iddio si compiacerà concedermi, et se bene non fo dubbio che V. S. Ill<sup>ma</sup> per diversi rispetti et particolarmente perché Lei è stata causa della mia venuta qua, conosca apertamente esser obligatissima a cercarmi la debita licentia, tuttavia La certifico che havendola, come spero, gliene resterò eternamente con tanta obligatione quanto maggior possa essere, con riconoscere da V. S. Ill<sup>ma</sup> et la licentia et la satisfatione che per tal conto riceverò. Onde confidata che per sua bontà et amorevolezza debbia far Lei subito quanto di sopra La prego, et che mi risponderà senza dilatione, non sarò più prolissa, aspetterò bene con incredibile desiderio la risposta di V. S. Ill<sup>ma</sup>, ne voglio obmettere di farli sapere che pochi giorni sono // (f. 134r) ho ricevuto diverse lettere di Sua Maestà in risposta di alcune mie, et circa il fatto della licentia di che li scrissi a 22 di febbraio, mi risponde in una sua de VI d'agosto quel che Lei vedrà per la copia del capitolo che li mando nell'incluso foglio, et per aspettar l'avviso et consiglio di V. S. Ill<sup>ma</sup> in passar avanti, mi è parso rispondere a detto capitolo succintamente e nella forma che pur li mando copia perché habbia notitia di tutto, si come La farò sempre consapevole, non solo di ogni cosa che mi occorra, ma de miei stessi pensieri, non essendo in questo mondo persona di chi più mi prometta et faccia confidenza et stima di quello che fò di V. S. Ill<sup>ma</sup> et ne può esser certificata, con il che resto di tutto cuore offerendomeli et pregando Nostro Signor Iddio per ogni sua felicità et contento. Di Namur alli V di ottobre 1582.

Di vostra signoria illustrissima et reverendissima. Per servirLa sempre, Margarita d'Austria *Dorso:* All'Illustrissimo et reverendissimo signore, il signor Cardinal Granvela in sua mano

(BMB, Ms. Granvelle 37, f. 135r)

Felipe II a Margarita de Parma  
Lisboa, 6 de agosto de 1582

*Felipe II escribe a Margarita de Parma para decirle que desea su salud y descanso pero debe tener en cuenta el beneficio de los Países Bajos antes de autorizar su regreso a Italia.*

f. 135r Copia del capitolo della lettera di S. M. a Madama allí VI d'agosto 1582 da Lisbona

Lo que dezís a propósito de vuestra buelta a Italia es cosa de consideración y también las causas y razones porque yo os pedí la diffiriéssedes. Lo que agora puedo deciros es que desseo vuestra salud y descanso y sossiego como el mío, y desto podéys estar muy cierta como yo lo quedo de que vos dessearéys que en esto se haga lo que más se viere convenir al servicio de Dios y mio, y beneficio de esos payses.

(BMB, Ms. Granvelle 37, f. 135r)

Margarita de Parma a Felipe II

Namur, 5 de octubre de 1582

*Margarita de Parma escribe a Felipe II consolándose de que pronto recibirá la licencia para viajar a Italia.*

f. 135rCopia del capitolo che Madama scrive a S. M. in risposta sotto li V d'ottobre 1582, in Namur

Circa il mio ritorno in Italia, diché a V. M. ho fatto instantia et supplicatola a concedermene licentia, ho visto quello che lei me ne responde con la sua de Vi d'agosto. Et poiché la Maestà Vostra per sua benignità mi assicura desiderare la mia salute, riposo et quiete, non fo dubio che presto debbia consolarmene, et intanto mi godo della buona speranza.

(BMB, Ms. Granvelle 37, f. 136r)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvela

Namur, 14 de octubre de 1582

*Margarita de Parma escribe a Granvela para favorecer al conde Renato Borro para que abandone la compañía en la que se encuentra y se ponga al servicio de Su Majestad.*

f. 136r Illustrissimo et reverendissimo signore

Ho scritto a Sua Maestà supplicandoLa a favorire il conte Renato Borro della compagnia di cavalli leggieri che Don Cesare d'Avolos tiene nello Stato di Milano, et hora tratta di renuntiare, et perché desidero grandemente che esso conte Renato s'impieghi nel servitio della Maestà Sua, prego V. S. Ill<sup>ma</sup>, quanto più posso, a tener la buona mano et far ogni caldo offitio che il negotio habbia effetto, in che riceverò sommo contento et a V. S. Ill<sup>ma</sup> resterò molto obbligata del favore che farà al conte Renato, desiderandoli io ogni avanzamento, sendo certa che egli di se darà buonissima satisfatione, et tale che Sua Maestà ne resterà ben servita.

Con che facendo fine a V. S. Ill<sup>ma</sup> mi offero et da Dio li prego ogni maggior contento, di Namur alli 14 d'ottobre 1582

Di vostra signoria illustrissima

Per servirLa sempre

Margarita d'Austria

*Dorso:* All' Illustrissimo et reverendissimo signor, il signor Cardinale Granvela

(BMB, Ms. Granvelle 37, f. 138r – 138v)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvela

Namur, 19 de octubre de 1582

*Margarita de Parma pide a Granvela respuesta sobre su licencia de viaje. Habla del imprevisto viaje del Rey de Francia, del nuevo gobierno de Milán, de los aferes del Rey en Portugal y de la amenaza de las tropas francesas sobre su hijo en Cambray.*

f. 138<sup>r</sup> Madame de Parme du 19 d'octubre 1582<sup>a</sup>

Illustrissimo et reverendissimo signore

A V. S. Ill<sup>ma</sup> scrissi alli 5 del presente due lettere et di una di esse che tocca al particolar della licentia. Mando con questa il duplicato con pregar di nuovo V. S. Ill<sup>ma</sup> a darmene risposta quanto prima, con dirmi liberamente il suo parere.

Ho di poi ricevuto una sua de 14 del passato che mi è stata di somma contentezza intendendo il buon essere in che si trovava V. S. Ill<sup>ma</sup> et creda que meglio nuova non mi può venire.

Li rendo gratie del pensiero che mostra tener della mia sanità ma ben vorrei poterli avvisare di star intieramente bene.

Ho fatto questi giorni adietro un poco di purga et voglio credere mi debbia giovare che per le gran piogge et varietà de' tempi non è parso approposito a i medici che io pigli la cina, essendo massime la stagione troppo avanti.

Già mi sono rallegrata con V. S. Ill<sup>ma</sup> della vittoria havuta Sua Maestà et dell'arrivo delle nave dell'Indie me ne rallegro di nuovo sendo invero cosa molto importante, et se l'Isole Terzere si potessino ridurre per via di intelligenze et negotione venirà bene approposito, et che l'Armata di Sua Maestà s'impiegassi nel modo che V. S. Ill<sup>ma</sup> mi significa che mi persuado farebbe grandissimi effetti.

L'andata del Re di Francia a Lione fu improvvisa, et anco se ne ritornò subito, con tutto ciò ha dato che discorrere secondo il solito, et il procedere de i francesi seguita all'ordinario intorno a che altra volta ho scritto a V. S. Ill<sup>ma</sup> quel che mi occorre et con il suo parere mi confermerò. // (f. 138<sup>v</sup>) Il duca de Ossuna potrà essere a quest'hora a Napoli, atteso che sono molti giorni che passò alla vista di Marsilia, a tal che il Comendador Maggior potrà esser presto in Spagna.

Del nuovo governo di Milano non ho ancora inteso, se ben molti giorni sono qui, si pubblico che era il conte d'Alva de lista.

Che Sua Maestà si portassi così bene come V. S. Ill<sup>ma</sup> mi scrive sento gran contento et ben vorrei che li affari di Portogallo stessino di maniera che la Maestà Sua sene potessi tornare in Castiglia, piaccia a Dio sia presto.

---

<sup>a</sup> Nota de la mano de Granvelle.



La depositione di quel Salsedo hormai doverrà il mondo esser chiaro come è passata et in vero sono cose di mala digestione.

Si trova il Principe mio figliuolo doppo che se li rese Chasteau in Cambresi vicino all'escluse, che i nemici hanno fortificato et se bene quelli di drento mostrono volersi difendere, non lo potranno fare. S'intrattiene esso mio figliuolo in quelli contorni di Cambrai, minacciando tutta via le troppe franzese voler entrar per quelle parti, ma spero non li riuscirà.

He per hora ho che dire altro a V. S. Ill<sup>ma</sup> salvo pregarLa a farmi di continuo sapere buone nuove di Lei. Iddio La conservi lungo tempo felice. Di Namur addi 19 d'ottobre 1582

Di vostra signoria illustrissima et reverendissima

Per servirLa sempre  
Margarita d'Austria

*Dorso:* All'Illustrissimo et reverendissimo signor, il signor Cardinal Granvela

(BMB, Ms. Granvelle 37, f. 163r – 164r)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvela

Namur, 27 de diciembre de 1582

*Margarita de Parma escribe a Granvela para lamentar la muerte del príncipe Don Felipe y le recuerda el particular de su licencia para abandonar los Países Bajos. Hablan del retorno de Felipe II a Castilla, de la Armada, del retorno del duque Octavio y de su nieta Margarita.*

f. 163r Madame de Parme du XXVII de disembre 1582<sup>a</sup>

Illustrissimo et reverendissimo signore

Di poi che scrissi a V. S. Ill<sup>ma</sup> allí 13 del presente, ho ricevuto la sua de 9 del medesimo et di nuovo mi condoglio con V. S. Ill<sup>ma</sup> della perdita che si è fatta del serenissimo Principe mio signore che sia in cielo, che quanto più la considero tanto maggiore mi pare, stante maxime la debil complessione del serenissimo Principe Don

---

<sup>a</sup> Nota de mano de Granvelle.

Filippo, benché potrà avvenire quel che V. S. III<sup>ma</sup> discorre di ridursi in più gagliarda comprensione di quel che dimostra di presente, il che Iddio piaccia, et di conservar lungamente Sua Maestà si come di continuo prego et fo pregare.

Toccante al particolar della mia licentia con la mia ultima scrissi a V. S. III<sup>ma</sup> et scriverò più particolarmente con la prima occasione, con dirli hora che più che mai mi confermo esser necessario che mi si conceda et mi assicuro che V. S. III<sup>ma</sup> concorrerà in questa resolutione et che me ne aiuterà da vero conforme all'obbligo che ne tiene.

Il ritorno di Sua Maestà in Castiglia porterà grandissima comodità a tutti li negoti mentre che come ho scritto a V. S. III<sup>ma</sup> li affari di Portugallo restino nel termine che si ricerca et che altra volta li ho discorso nel qual Regno intendo restar al Governo l'Arciduca Cardinale et seco per il carico della guerra il duca di Candia che tutto mi persuado sia ben considerato.

Mi par benissimo che il marchese di Santa Croce cominci a metter in ordine l'Armata per l'anno futuro et assai meglio sarà la presta essecutione per prevenire le pratiche et intelligenze, et li altri appresti di don Antonio et de franzesi, atteso che se la nostra // (f. 163v) armata non è la prima a uscire, si potrebbe perdere buone occasioni. Iddio vi ponga la sua santa mano.

L'huomo mandato, il signor Duca mio, se ben sono sicuro che da V. S. III<sup>ma</sup> sarà favorito, tuttavia non posso lasciar di pregarLa si come fo instantemente a tener la buona mano che egli con prestezza possa ritornarsene con quell'espeditone che Sua Eccellenza desidera, poi che tutti sono punti ragionevoli et giusti.

Del particolare di donna Margarita mia nipote, son certa che V. S. III<sup>ma</sup> ne sente dispiacere come scrive, et che farà occorrendo li offiti opportuni et la ringratio di quanto in ciò mi offera et può ben credere che di questo fatto sento io infinito dispiacere.

Circa li affari di qua di poi mia ultima non è successo cosa da farli sapere, bensì continua in una gran carestia et necessità et già che sino ad hora non viene nuova provision di denari, indubitamente seguirà qualche gran disordine, non potendosi sostenere questa macchina con le speranze et con le parole, io so che V. S. III<sup>ma</sup> fa quanto può per il vero rimedio, non di meno non posso lasciar di pregarLa a sollecitare et riscaldar quelli dell'azienda et chi più bisogna, perché si faccia in tempo quel che conviene, et similmente La prego ricordar a Sua Maestà quel che più importa al suo servitio che è la conservatione della sua salute, et l'ordinare lo stabilimento di quanto

più conviene si come V. S. Ill<sup>ma</sup> mi accenna, tanto nel marcaggio dell'Imperatore come nel resto.

Mi rallegro poi della buona sanità in che V. S. Ill<sup>ma</sup> si trovava et La ringratio molto del pensiero che tiene nella mia, che in vero potrebbe esser assai miglior // (f. 164r) di quel che è et torno a dirli che in questi paesi non posso star mai bene, che è quanto per hora mi occorre, et a V. S. Ill<sup>ma</sup> prego da Nostro Signor Iddio quanto da me se li desidera che è intiera sua felicità et contento. Di Namur alli XXVII di dicembre 1582

Prego a V. S. Ill<sup>ma</sup> il bon Natale et feste con molte altre felicissime et con ogni suo contento

Di vostra signoria illustrissima et reverendissima

Per servirLa sempre  
Margarita d'Austria

*Dorso:* All'Illustrissimo et reverendissimo signor, il signor Cardinal Granvela

(BMB, Ms. Granvelle 37, f. 167r)

Margarita de Parma a Antoine Perrenot de Granvelle

Namur, 27 de diciembre de 1582

*Margarita de Parma informa a Granvelle de la partida de siete u ocho mil hombres hacia Portugal y de una propensa proclamación de guerra por parte del Rey de Navarra a Su Majestad.*

f. 167r Illustrissimo et reverendissimo signore

Con un'altra mia lettera che va con questa, ho scritto a V. S. Ill<sup>ma</sup> in risposta delle sue, et quello che mi occorre dirli, davantaggio, si è che di buon luogo sono avvertita come si tiene che il duca di Gioiosa Ammiraglio vadi al mese di marzo in Portugallo, con sette o otto mila huomini, ma questo si saprà ben particolarmente fra quindici giorni, et allora sarà dato avviso a Sua Altezza del partimento del numero, li nomi de principali et loro possibilità et modi, et il duca di Prenon colonel generale

del'Infanteria ha domandato la più parte de i capitani di Francia in Parigi, et la Regina madre fa vedere tutto il suo demanio della ducea di Orliens per quest'effetto.

Ciarretier secretario di stato del duca di Alasone è andato in Guascogna, a trovare il Re di Navarra, di poi doi mesi in qua, per la pratica di una intrapresa che il detto Re tiene, sopra una Villa nel Navarrese, della quale di presente non sa il nome mà lo saprà, solamente è assicurato che a questa occasione si è fatto correr voce in Francia che il detto Re viene alla Corte, imperò la detta voce è falsa perchè egli non attende o aspetta seno che la detta impresa si essecuti per fare la guerra a Sua Maestà da quella parte.

Et rimettendomi nel resto all'altra mia farò a questa fine con pregar a V. S. III<sup>ma</sup> ogni felicità et contento. Da Namur alli 27 di decembre 1582.

Per servirLa sempre  
Margarita d'Austria

## Notas a los documentos

---

<sup>1</sup> Saganta, aragonés, era el secretario de Antoine Perrenot di Granvelle.

<sup>2</sup> Il Virrey de Nápoles era Pedro de Toledo (1484-1553), Marqués de Villafranca.

<sup>3</sup> Cesare de Silva era hijo di Livia Minutula, ama de Margherita de Austria.

<sup>4</sup> Don Carlos de Aragón era un noble italiano de la familia Tagliavia, conde de Castelvetro.

<sup>5</sup> Hieronimo Albertino era un alto oficial en el Reino de Nápoles. Ostentó muchos cargos políticos, fue el principal aliado de Pedro de Toledo, Virrey de Nápoles. Fue nombrado obispo de Vallino y Frigento (1545-1548).

<sup>6</sup> Se trata de Marcello Cervini degli Spannocchi, cardenal con el título de Santa Croce in Gerusalemme en 1540. Diez años más tarde fue creado papa con el nombre de Marcello II. Cfr. Eubel, C., *Hierarchia Ecclesiastica mediiaevi sivesummorum pontificum*.

<sup>7</sup> Papa Paulo III (1534-1549), en el siglo Alessandro Farnese, era abuelo del marido de Margherita d'Austria, Ottavio Farnese.

<sup>8</sup> El Príncipe de Oranges era Guglielmo di Orange-Nassau (1533-1584).

<sup>9</sup> El Papa era Pio IV, llamado en el siglo Giovanni Angelo dei Medici.

<sup>10</sup> Monsieur de Chantonnay era hermano di Antoine Perrenot di Granvelle, llamado Tomás (1521-1571).

<sup>11</sup> Armenteros era il secretario particular de Margherita d'Austria.

<sup>12</sup> Se hizo en Worms (Alemania). Fue una asamblea de los príncipes del Sacro Imperio Romano presidida por Carlos V de Asburgo.

---

<sup>13</sup> Se trata de Elisabetta Tudor, nacida en Greenwich el 7 de septiembre de 1533 y muerta en Richmond el 24 de marzo de 1603. Era hija de Enrique VIII y Anna Bolena. No se casó nunca pero fue reina de Inglaterra e Irlanda des del 17 de noviembre del 1558 hasta su muerte.

<sup>14</sup> Don Francés de Alava, nacido en Vitoria entre el 1518 y el 1519 y muerto en el 1568. Era hijo de Fernando de Álava y Magdalena de Beaumont y Navarra. No se casó nunca pero en París tuvo un hijo ilegítimo llamado Diego. Don Franzese pertenecía a la orden de Calatrava en el 1543 y fue embajador ordinario de la Corte de Francia en París.

<sup>15</sup> Se trata de Pietro Ernesto I de Mansfeld – Vorderord nacido en Sassonia el 20 de julio del 1517 y muerto en Luxemburgo el 22 de mayo del 1604. Era hijo de Ernesto II de Mansfeld y de la Condesa Dorotea de Solms – Lich. Se casó dos veces, la primera con Margereth de Bredort con la que tuvo dos hijos, Federico Carlo II y Polissena; la segunda vez se casó con Marie de Montmorency y tuvo otros dos hijos, Filippo Ottavio y Dorotea, aunque su hijo más famoso fue ilegítimo, Ernst von Mansfeld. El Conde de Mansfeld fue comandante de armas y gobernador de los Países Bajos Españoles entre el 1592 y el 1594.

<sup>16</sup> Se trata de Anna de Lorena nacida el 25 de julio de 1522 y muerta en Diest el 15 de mayo de 1568. Era hija del Duque Antonio de Lorena y de Renata de Borbón – Montpensier. Anna de Lorena se casó dos veces, la primera con Renato de Châlon, Principe de Orange, del que tuvo una hija, Maria; la segunda vez con el Duque Philippe II de Cröy del que tuvo un hijo, Charles Philippe Marqués de Havré. Fue princesa francesa convertida en princesa consorte de Orange y Duquesa de Aarschot.

<sup>17</sup> En aquel momento el rey de Francia era Carlos IX de Valoise, nacido en Castillo de Saint Germain en Laye el 27 de junio del 1550 y muerto a Castello de Vincennes el 30 de mayo del 1574. Era hijo de Enrico II y de Caterina de' Medici y se casó con Elisabetta d'Asburgo con la que tuvo una hija, Maria Elisabetta. Tuvo también un hijo ilegítimo con Maria Touchet, Carlos Conde de Alvernia y Duque de Angoulême.

<sup>18</sup> Madre de Antoine Perrenot de Granvela.

<sup>19</sup> Se trata de una asamblea de los príncipes del Sacro Imperio Romano. Se hizo en Worms, en Alemania, presidida de Carlos V de Asburgo.

<sup>20</sup> Se trata de Carlos de Lorena nacido en Joinville el 17 de febrero de 1524 y muerto en Avignone el 25 de diciembre del 1574. Era hijo de Claudio I de Guisa y Antonia de Borbón – Vendôme. Carlos de Lorena fue cardenal francés, archievscovo de Reims des del 1538 y obispo de Metz des del 1550.

<sup>21</sup> Se trata de Gómez Suárez de Figueroa nacido en Zafra en el 1523 y muerto en El Escorial en el 1571. Era hijo de Lorenzo III Suárez de Figueroa y de Catalina Fernández de Córdoba. Se casó con Jane Dormer con la que tuvo un hijo, Lorenzo IV de Figueroa y Córdoba. Gómez Suárez y Figueria fue embajador a Génova.

<sup>22</sup> Giovanni Gerolamo Morone nacido en Milán el 25 de enero de 1509 y muerto en Roma el 1 de diciembre del 1580. Era hijo de Gerolamo Morone pero no se sabe quien fue se madre. Giovanni Gerolamo Morone fue cardenal y obispo.

<sup>23</sup> Guglielmo I de Orange, el Taciturno, nacido en Dillenburg el 24 de abril del 1533 y muerto a Delft el 10 de julio del 1584. Era hijo de Guglielmo I de Nassau – Dillenburg y de Giuliana de Stolberg. Se casó cuatro veces, la primera mujer fue Anna Egmont con la que tuvo dos hijos, Filippo Guglielmo Príncipe de Orange y la Condesa Maria de Nasau; la segunda fue Anna de Sassonia con la que tuvo tres hijos, la Condesa Anna de Nassau, Maurizio Príncipe de Orange y la Condesa Emilia de Nassau; la tercera Carlota de Borbón – Montpensier con la que tuvo seis hijos, La Condesa Luisa Giuliana de Nassau, la Condesa Elisabetta de Nassau, la Condesa Caterina Belgica de Nasau y la

---

Condesa Carlotta Flandrina de Nassau, la Condesa Carlotta Brabantina de Nassau y la Condesa Emilia Anversiana de Nassau; la cuarta. Louise de Coligny, con la que tuvo un hijo, Federico Enrico Príncipe de Orange. Guigliemo I de Orange fue príncipe del 1544 hasta el 1584.

<sup>24</sup> Lamoral de Egmont nacido a La Hamaide el 18 de noviembre de 1522 y muerti en Bruselas el 5 del julio del 1568. Era hijo de John IV de Egmont y de Françoise van Luxemburg. Fue un líder flamenco.

<sup>25</sup> Filippo de Montmorency nacido en Flandes en el 1526 y muerto en Bruselas en el 1568. Era hijo de Giuseppe de Montmorency y de Anna de Egmont – Buren. Se casó con Anna Walburgis van Nieuwenaar pero no se sabe si tuvieron hijos. Filippo de Montmorency fue quien eligió a Margarita de Austria como gobernadora.

<sup>26</sup> Hermann von Schauenburg nacido el 1 de noviembre del 1545 y muerto el 5 de marzo del 1592 Era hijo de Otto IV de Schaumburg y de Marie de Poméranie. Fue obispo de Miden.

<sup>27</sup> Guglielmo di Brunswick – Lüneburg nacido en Herzberg am Harz el 26 de enero del 1654 y muerto en Wienhausen el 28 de agosto del 1705. Era hijo de Giorgio de Brunswick – Lüneburg y Anna Eleonora de Assai – Darmstandt. Se casó con Eleonora de Williamsburg con la que tuvo una hija, Sofia Dorotea.

<sup>28</sup> Georges de Brunswick – Wolfenbüttel nacido el 22 de noviembre del 1494 y muerto el 4 de diciembre del 1566. Era hijo de Henri Brunswick y Catherine.

<sup>29</sup> Se trata de Otto IV de Schaumburg nacido en el 1517 y muerto en Bückebug el 21 de diciembre del 1576. Era hijo de Jobst I de Schaumbourg y Marie. Se casó dos veces, la primera con Marie de Poméranie con la que tuvo cuatro hijos, Hermann de Shcaumbourg, Otto de Schaumbourg, Adolph XIV de Schaumbourg y Antoine de Schaumbourg; la segunda mujer fue Elisabeth Ursula de Brunswick – Lünebourg con la que tuvo tres hijos, Marie de Schaumbourg, Elisabeth de Schaumbourg y Ernest de Schaumbourg. Otto IV de Schaumbourg fue candidato a Príncipe y obispo de Hildesheim des del 1531 hasta el 1537.

<sup>30</sup> Margherita Farnese, nacida en Parma el 7 de noviembre 1567 y murió en Piancenza el 13 de abril de 1643. Era hija de Alessandro Farnese y de Maria d'Aviz. Casó con Vincenzo I Gonzaga. Margherita Farnese fue duquesa consorte de Mantova y de Monferrato.

<sup>31</sup> Antonio I de Portugal, nacido en Lisboa en 1531 e murió en París el 26 de agosto de 1595. Era hijo de Luis, duque de Beja e di Violante Gomes. Casò con Anna Barbosa y padres de Emanuele de Portugal.

<sup>32</sup> Ranuccio I Farnese, nacido en Parma el 28 de marzo de 1569 y murió en Parma el 5 de marzo de 1622. Era hijo de Alessandro Farnese, duque de Parma y Piancenza y de Maria d'Aviz. Casó con Margherita Aldobrandini.

## **Conclusiones**

El propósito de esta investigación es el de dar visibilidad y reconocimiento al papel que desempeñaron las mujeres en el siglo XVI, para conocer el poder y la influencia que ejercieron en asuntos tan importantes como el gobierno, la administración y la diplomacia.

Margarita de Parma es el objeto de nuestro estudio por su cometido como gobernadora de los Países Bajos y la relación que mantuvo tanto con su padre Carlos V, su hermano Felipe II y con Antoine Perrenot de Granvelle. Para conocer sus acciones partimos de su correspondencia, donde encontramos toda la información acerca del poder y la autoridad que poseía.

Gracias al trabajo realizado por los estudiosos Reiffenberg, Gachard y Pouillet hemos podido reunir la correspondencia ya editada y elaborar un índice cronológico de dicha correspondencia en donde se identifican las cartas, dónde se encuentran, quién las envía y a quién se dirigen, la fecha, el *incipit* y el *explicit* y una *recensio*. Esta tarea facilita el trabajo de quien pretenda buscar un periodo concreto o información acerca de un asunto particular en la vida de Margarita de Parma o de los asuntos de los Países Bajos de la época. Por desgracia, como ya mencionamos anteriormente, los trabajos de dichos estudiosos no fueron fáciles debido a sus circunstancias de la época, por lo que encontramos muchos documentos que no hemos podido identificar en su totalidad pero de los cuales ofrecemos todos los datos que nos ha sido posible compilar. Esta tarea, aparentemente insignificante, es de gran importancia ya que si queremos poner orden en la correspondencia de Margarita de Parma, hay que partir de los documentos publicados y completar la descripción física para identificar el documento y su naturaleza (copia, minuta u original). Por ejemplo algunas cartas publicadas se hallan en el Archivo General de Simancas (AGS) pero no refieren ni el número de documento ni el *incipit* y el *explicit*, o en otros manuscritos de la Bibliothèque Municipale de Besançon (BMB) en donde localizamos el documento, pero hemos comprobado que hay copia en el Archivio di Stato di Napoli (ASN). La configuración del índice cronológico que presentamos ordena la correspondencia de Margarita de Parma y su vida, ya que constituye un testimonio único para conocer cada momento de su existencia, y la diversa consideración suya, según la carta sea compartida con una persona de confianza, lo que le permite abrir su pensamiento, o en la correspondencia oficial, más diplomática.

El estudio de la de las mujeres debe basarse en su correspondencia pública y privada.

La *recensio* no ha sido selectiva como hicieron los estudiosos del siglo XIX, sino que hemos reunido todas las cartas que nos ha sido posible, aunque no hemos podido completarla pues su correspondencia es muy abundante. Nuestro trabajo señala las lagunas de la correspondencia, dado que los estudiosos se centraron en los años en que Margarita de Parma estuvo al frente del gobierno de los Países Bajos. Decidimos localizar la correspondencia inédita para completar esas carencias pero nos dimos cuenta de la gran extensión de su correspondencia. Así pues decidimos editar algunas de las cartas manuscritas inéditas y tratamos de que completasen los periodos menos investigados por los estudiosos, centrándonos en el período entre gobiernos, 1567 – 1579, y en la segunda etapa en que se enfrentó al gobierno de los Países Bajos, 1580 – 1583. De este modo contamos con un índice cronológico de 1.144 cartas de las cuales nosotras editamos 91 inéditas.

Estas lagunas se deben a la gran extensión de dicha correspondencia, pues no nos ha sido posible visitar todos los archivos, ni ver todos los documentos para poder



reunir toda la información aunque pretendemos dar todas las facilidades posibles para en un futuro poder completarla.

Los objetivos que nos habíamos propuesto han sido satisfechos plenamente, pues el orden cronológico permite y permitirá continuar la labor para obtener el testimonio completo de su testimonio público y privado. La edición filológica de las 91 cartas es el ejemplo del rigor con que han sido tratadas para que en el futuro quienes consulten nuestra investigación hallen utilidad para seguir.

Margarita de Parma, como podemos observar en su correspondencia, fue una mujer de diplomacia que intentó, durante sus dos gobiernos, mediar entre el pueblo y la monarquía, enfrentándose a las dificultades de la época y con las pocas ayudas que recibía del Rey, Felipe II, en aquellas provincias. Aún en sus años fuera del gobierno, dedicada a sus tierras del Abruzzo, se siguió interesando por la situación de los Países Bajos.

## **Bibliografía**

### **Archivos**

**Simancas** (Valladolid)

Archivo General de Simancas (AGS)

Estado Legajo 518-537

Estado Legajo 570

Estado Legajo 1481

Estado Legajo 1482

### **Napoli**

Archivio di Stato

Fondo Archivi farnesiani, fascia 2, 1735, 1736, 1737

## **Bibliotecas**

### **Besançon**

Bibliothèque Municipale

Ms. Granvelle, 11

Ms. Granvelle, 13

Ms. Granvelle, 16

Ms. Granvelle, 24

Ms. Granvelle, 31

Ms. Granvelle, 37

### **Madrid**

Biblioteca Nacional de España

Ms. 7904

Ms. 20212

Real Biblioteca

II 2266

II 2267

II 2214

II 2274

II 2276

## Obras de consulta

BENAVENT JÚLIA, “Louis Prosper Gachard y la edición de la correspondencia de Margarita de Parma”. *Quaderns de Filologia: Estudis Literaris* 22: 15-25. (2017)

BELARDINI MANUELA, “Margherita d’Austria sposa e vedova del duca Alessandro de’ Medici”, en Mantini, Silvia, *Margherita d’Austria, 1522-1586 costruzioni politiche e diplomazia, tra corte Farnese e monarchia spagnola*. Roma, 2003

BELARDINI MANUELA, *Quando Margherita d’Austria vedova del Duca Alessandro De’ Medici ritrovò a soggiornare a Prato*, en «Bollettino Roncioniano», VII (2007)

BERTINI GIUSEPPE, “L’ingresso di Margherita a Parma nel 1550: la corte e la città”, en Mantini, Silvia, *Margherita d’Austria, 1522-1586 costruzioni politiche e diplomazia, tra corte Farnese e monarchia spagnola*. Roma, 2003

BERTINI GIUSEPPE, “L’inventario dei beni di Margherita d’Austria trovati alla sua morte nel 1586 nelle residenze di Ortona e de L’Aquila”, en Bertini, G., Grazzini Forti, N., *Gli arazzi dei Farnese e dei Borbone. Le collezioni dei secoli XVI-XVIII*. Milano, 1998

BERTINI GIUSEPPE, *Le nozze di Alessandro Farnese. Feste alle corti di Lisbona e Bruxelles*. Milano, 1997.

BREZZI PAOLO, *La figura politica e umana di Margherita d’Austria*, en *Giornata di Studi Margaritiani: Penne, 7 febbraio 1988*. Castiglione Messer Raimondo, 1989

BROWN R., *Margaret of Austria duchess of Parma, date of her birth on venetian authority*, Venice, 1880

BRUCHET M., *L’itineraire de Marguerite d’Autriche, governante des pays-Bas*. Lille, 1934

BRUNELLI GIAMPIERO, “Tra eretici e gesuiti. I primi anni di Margherita a Roma”, en Mantini, Silvia, *Margherita d’Austria, 1522-1586 costruzioni politiche e diplomazia, tra corte Farnese e monarchia spagnola*. Roma, 2003

CANOSA ROMANO, *Margherita d’Austria. Storia dell’Abruzzo in età spagnola*. Ortona, 2004

CANOSA ROMANO, *Storia di Ortona in età Farnesiana*, [di] R. Canosa, I. Colonnello. Ortona, 1997

- CANOSA ROMANO, *Vita di Margherita d' Austria*. Ortona, 1998
- CENTOFANTI MARIO, *Fonti e documenti per la storia della città dell'Aquila. Il ruolo del centro civico nella definizione della forma della città e le sue trasformazioni*. Lanciano, 1979
- Correspondance française de Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, avec Phillippe II*. Ouvrage publié avec le concours du Gouvernement Neerlandais pour faire suite a l'edition de M. L. P. Gachard. Editée d'apres les copies faites par M. R. C. Bakhuizen Van Den Brink, par J. S. Theissen. Utrecht, 1925
- DEL NEGRO, P. – MOZARELLI, C (eds.) *I Farnese. Corti, guerra e nobiltà in antico regime*. Roma, Bulzoni, 1997.
- DE RAM M., *Note sur les descendants de la mère de la duchesse M. de Parme*. In: «Bulletin de la Commission royale d'histoire», III serie, VII (1865)
- DE REIFFENBERG CH., *Famille maternelle de Marguerite, duchesse de Parme, gouvernante des Pays-Bas*, en «Bulletin de l'Académie Royal», VIII (1841)
- DE REIFFENBERG CH., *Correspondance de Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, avec Philippe II*. Bruxelles, 1842
- DE SCHEPPER H., “Le voyage difficile de Marguerite de Parme en Franche-Comté et en Fiandre 1580-1583”, en Mantini, Silvia, *Margherita d'Austria, 1522-1586 costruzioni politiche e diplomazia, tra corte Farnese e monarchia spagnola*. Roma, 2003
- D'ONOFRIO INES, *Il carteggio intimo di Margherita d' Austria, duchessa di Parma e Piacenza. Studio critico di documenti farnesiani*. Naples, 1919
- FEA PIETRO, *La contesa fra Alessandro Farnese e sua madre per il governo delle Fiandre nel carteggio del Cardinale Granvela*, en: «Archivio storico delle Province Parmensi», XXII bis (1922)
- FEBVRE LUCIEN, *Philippe II et la Franche-Comté. Etude d'histoire politique, religieuse et sociale*. Paris, 1970
- GACHARD LUIS-PROSPER, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme avec Philippe II*. Bruxelles, 1867-1881
- GACHARD LUIS-PROSPER, *Marguerite d'Autriche duchesse à Naples*, en: «Bulletin de la Commission royale d'histoire», III serie, 1867
- GACHARD LUIS-PROSPER *Précis de la correspondance de Philippe II 1848 sur les affaires des Pays – Bas*. Brussel, 1848-1879.
- GOMEZ DEL CAMPILLO M., *Margarita de Austria, duquesa de Parma*, en:

«Boletín de la Real Academia de la Historia», XXV (1959)

KORFF, SAINT-PROSPER A., *Historias de Suiza y de los Países Bajos: desde los tiempos más remotos*. Barcelona, 1845, (pp. 379-437)

LEFEVRE RENATO, *La figura di Margarita d'Austria, duchessa di Parma e Piacenza*, in «Aurea Parma», LII (1969), n. 3

LEFEVRE RENATO, *Madama Margherita d'Austria una vita sofferta*, en «Archivio Storico Province Parmensi», XXXVIII (1986)

LEFEVRE RENATO, *Madama Margarita d'Austria, 1522-1586: vita d'una grande dama del Cinquecento, figlia di Carlo V, sposa sfortunata di Alessandro de' Medici e duchessa di Parma e Piacenza con Ottavio Farnese, governatrice dell'Aquila e delle Fiandre, signora di città del Lazio e dell'Abruzzo*. Roma, 1986

LEFEVRE RENATO, *Margarita e Ortona*, in «Abruzzo sette» n. 46/1975

LEGNAMI M., *Antonio Perrenot de Granvelle. Antonio Perrenot de Granvelle. Politica e diplomazia al servizio dell'impero spagnolo*, Milano, Edizioni Unicopli, 2013

*Margarita d'Austria a L'Aquila*, in *Atti del Convegno Margarita d'Austria in Abruzzo. Nel quarto centenario della morte, dicembre 1987*, L'Aquila, 1987

MANTINI SILVIA, “Dentro e fuori dal Palazzo: il potere e la mediazione di Margherita d'Austria (1522-1586)”, en Giallongo, Angela, *Donne di palazzo nelle corti europee. Tracce e forme di potere dall'età moderna*. Milano, 2005

MATTIOCCO EZIO, *La visita di Don Giovanni d'Austria a madama Margherita nel 1573*, in «Buletino della Deputazione Abruzzese di Storia Patria» LXXVIII (1988)

NORI GABRIELE, “Madama Margherita e le sue carte”, en Mantini, Silvia, *Margherita d'Austria, 1522-1586 costruzioni politiche e diplomazia, tra corte Farnese e monarchia spagnola*. Roma, 2003

PARKER, G., *España y la rebelión de Flandes*. Madrid, Nerea, 1989.

PEREZ BUSTAMANTE, CIRIACO, *La correspondencia diplomática entre los duques de Parma y sus agentes o embajadores en la corte de Madrid durante los siglos XVI, XVII y XVIII*. Madrid, Tipografía de archivos, 1934.

PICH EVA, “Las cartas olvidadas de las mujeres de la casa de Austria”, en Romano Martín, Y., Velázquez García, S. (coord.), *Las inéditas: voces femeninas más allá del silencio*. Salamanca: Ediciones Universidad de Salamanca, 2018

REIBEL, L. – MUCCIARELLI- RÉGNIER (eds.) *Antoine de Granvelle l'Éminence pourpre. Images d'un homme de pouvoir de la Renaissance*, Milano, Silvana Editoriale, 2017.

PRESCOTT WILLIAM H., *Historia del reinado de Felipe II, Rey de España*, vol. I. Madrid, 1856, (pp. 397-427)

ROMANI M. A. – QUONDAM, AMADEO, *Le corti Farnesiane di Parma e Piacenza, 1545-1622*. Roma, 1978

SENDRA ENIA, “Correspondencia de Granvelle con Margarita de Parma”, en Benavent, Júlia (ed.), *Las mujeres escriben al emperador*. València, 2020

SETTI GIOVANNI, *Margherita d'Austria in Aquila nel 1569*, en «Palestra Aternina», I (1883)

SIGNOROTTO G., VISCEGLIA M. A., *La corte di Roma tra Cinque e Seicento teatro della politica europea*. Roma 1998

VALENTI TOMMASO, *Notizie di personaggi fiamminghi alla corte di Margherita d'Austria duchessa di Parma e Piacenza durante la sua dimora in Abruzzo*, en «Bulletin de L'Institut historique belge de Rome», fasc. XIV (1934)

VAN DER ESSEN L., *L'intervention de Marguerite de Parme dans le mouvement de reconciliation des provinces wallones. Un document inédit des Archives farnesiennes de Naples*, en «Bulletin de la Commission Royale d'Histoire», 1924

VAN DURME MAURICE, *El cardinal Granvela (1517 – 1586)*. Barcelona: Editorial Vicens Vives, 1955

WAUTERS A., *Marguerite de Parme*, en *Biographie Nationale*, Bruxelles, 1894-95